PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES
fondées par MARIO ROQUES, dirigées par JEAN FRAPPIER, puis par ALEXANDRE MICHA

CLXVI

PIERRE RÉZEAU

LES PRIÈRES AUX SAINTS
EN FRANÇAIS
À LA FIN DU MOYEN ÂGE

PRIÈRES À UN SAINT PARTICULIER
ET AUX ANGES

Glossaire et Tables

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

GENÈVE
LIBRAIRIE DROZ
11, RUE MASSOT
1983

Sous le même titre, un premier volume a paru dans la même collection, comprenant l'introduction générale de l'ouvrage et les Prières à plusieurs saints. On y trouvera la liste des abréviations (pp. VII-VIII) et une Bibliographie (pp. 219-227).

PRIÈRES ADRESSÉES À UN SAINT EN PARTICULIER

I. Adrien

St Adrien a connu au Moyen Age une très grande célébrité en Occident. On le rencontre à deux reprises au cal. : le 4 mars (natalice) et le 8 septembre (translation). Il devint, à partir du XIVe s., un saint antipesteux de premier plan (cf. supra Texte N° 1, vv. 474-475, et Kraemer, p. 7). Son culte fut particulièrement important dans les Flandres (où le monastère de Grammont — Gheraerdsberghe — conservait certaines de ses reliques) et dans le Nord de la France.

A) *Texte en prose*

« *Oraison du benoist sainct Adrien, / qui Dieu ayma sur toute rien.* O glorieux martyr et amy de Dieu, monseigneur sainct Adrien, qui voyant plusieurs crestiens mener a martire .../... que je puisse croire si fermement ce que Saincte Eglise tient et croit, que ce soit a ma salvation. Amen » (PARIS, Bibl. de l'Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B6 v° - B7 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 169-169 v°).

B) *Textes en vers*

On connaît l'*Oroison a saint Adrien* de Jean Molinet, qui témoigne du culte de St Adrien dans le Nord de la France (Ed. N. Dupire, *Les Faictz et dictz de Jean Molinet*, Paris, 1937, t. 2, pp. 506-512). Il ne faut pas moins de 192 vers (répartis en 16 str., alternativement de 14 décas. et de 10 heptasyllabes) pour célébrer le « martir inclit, tres illustre armigere, / Sainct Adrien, de vertus florigere ». De nombreux passages y sont empruntés à la *Légende dorée,* avec cependant quelques variantes (vv. 34 et 108). Le texte, qui est plus un exercice de rhétorique qu'une prière (et dès l'inc. ! : « Se trop avant mon

rude engin s'ingere / Et speculant wulgaires mos congere... »), retrace surtout la passion du saint, mais demande aussi, vers la fin (v. 180) : « Garde nos corps de griefve epidimie, / Nos esperis de la peste ennemie » ; cf. SINCLAIR' 3618.

Le texte indiqué par SINCLAIR' 3217 est une Vie brève du saint, mais non une prière (cf. p. 3, note 1).

TEXTE N° 35, fin XVe/début XVIe siècle

SOURCE

PARIS, Coll. part. LF 56, non fol.

ANALYSE

Par contraste avec le texte de Molinet, cette brève prière est d'une remarquable sobriété. Soulignant l'audience très large du saint (v. 2), l'auteur lui demande sa protection contre la peste et le prie d'intercéder pour lui auprès de Dieu.

VERSIFICATION

Huitain d'oct. à rimes plates. Au v. 5, *prye* est monosyllabique (doublet graphique).

TEXTE

Orayson de sainct Adrian

Sainct Adrian, de Dieu amy,
vous estes en maintz lieux requis,
pour le fait de l'espydimie,
de plusieurs alongier leur vie.
Pour ce te prye devotement
que de ce peril me deffens ;
a Dieu veuillez pour moy prier
que pardon me veuille octroyer.

TEXTE N° 36, début XVIe siècle

SOURCE

Louenges des benoictz sainctz et sainctes de paradis, f. zz2. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

ANALYSE

Prière à St Adrien, dans laquelle l'auteur demande notamment d'être préservé de la peste [1].

COMMENTAIRE ET VERSIFICATION

L'édition ancienne est assez médiocre et comporte plusieurs vers faux. Le texte se décompose en 5 str. de décas. de dispositions diverses : onzain ababccddede (cf. Chatelain, p. 157) ; quatr. abab ; septain aabbcbc (cf. *ibid.*, p. 145) ; quatr. abab ; septain aabbcbc (cf. *ibid.*).

A la rime, on remarquera l'assonance *enlumine* : *vie* 27-28. Césure lyrique aux vers 4-6, 9, 13-14 et 30-31.

TEXTE

Oraison a saint Adrien [f. zz2]

1. Celestien citoien eternel,
en la cité de pardurable gloire
regnant avec le roy sempiternel,
par merite de triumphe et victoire
de martirë, o puissant Adrien,

1 Celibien.

[1] La prière suit une vie du saint, en vers, f. yy6-zz2 : « Noble de cueur, adourné de vertu, / Noble de sang, de clere ligne extraict... » On lit en acrostiche, NICOLE PETIT. Il est possible que la prière soit du même auteur. Il s'agirait alors de Nicolas BASSEREAU (cf. Texte n° 179).

je confessë et de vray je sçay bien
que par peché dont entaché je suis
par devers Dieu grace acquerir ne puys
de moy mesmes. O glorieux martir,
median soies et me reduis
a penitence pour a gloire venir.

2. Je te commant par grant devotion
ma povre amë en la fin de ma vie,
je te prie que sans confession
mon povre esprit du siecle ne desvie.

3. Quant au corps qu'est a peché affaicté,
tu as povoir cesser l'air infaicté :
requerre a Dieu qu'il refraigne son ire,
preserve moy de mauvais air, le pire,
d'epidimie, par ton haultain povoir ;
je te requier pour l'onneur du martire
que pour la foy as voulu recevoir.

4. Nuyt et jour, en dorment et veillant,
je me soubmectz en ta grant sauvegarde
o prepotent martir, fort et vaillant,
de ton doux oeil, s'il te plaist, me regarde.

5. Tu as povoir, par bonté enlumine
doresnavant au corps humain la vie ;
garde mon ame de eternel damnement,
en ce monde tien mon cueur sauvement
et m'octroie de bien vivre et mourir,
o Adrien, tant que aprés finement,
toy moyennant, puisse grace acquerir.

Amen.

7 je *mq.*
10 *hypométr.*
16 qu'est *mq.*
17 povoir de cessir.
23 *hypométr.*

II. Agathe

Fêtée le 5 février (Cf. Texte N° 1, v. 79), sainte Agathe fut particulièrement en honneur à Rome, mais son nom était familier à toute la chrétienté, car il figurait au Canon de la Messe et nous avons vu qu'elle était parfois rangée au nombre des saints auxiliaires (Cf. Texte N° 34). Une part de sa popularité venait des supplices qu'elle avait endurés et que saint Pierre, selon la légende, était venu adoucir : « eülx les mamelles tortes et coppees, lesquelles te furent restituees par le benoist apostle monseigneur saint Pierre qui en la prison te visita » (PARIS, Coll. part. LF 13, f. 180-181). Elle était, à ce titre, invoquée par les nourrices et contre les maux de seins.

J'ai rencontré une seule oraison (au féminin) qui lui soit adressée, sous forme de suffrage évoquant sa passion, d'après la *Légende dorée*, t. 1, pp. 199-204 : « *De saincte Agathe.* O glorieuse vierge et espouse de Dieu, madame saincte Agathe, qui pour la foy de Jesuchrist soustenir .../... il ayt pitié de moy, povre pecheresse et me face misericorde en me donnant paradìs en la fin de mes jours. Ainsi soit il » (PARIS, *ibid.* ; PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560, f. v8v° - x1 (Lacombe 498) ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F1 et impr. 1012, f. V8v° - X1 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 187 v° - 188).

III. Agnès

Fêtée le 21 janvier (cf. Texte N° 1, vv. 48-51), Ste Agnès était, comme Ste Agathe, inscrite au Canon de la Messe et rangée parfois au nombre des saints auxiliaires (cf. Texte N° 34).

J'ai relevé un seul texte en prose qui lui soit consacré, sous forme de suffrage et qui s'inspire des détails hagiographiques de la *Légende dorée*, t. 1, pp. 140-144 : « *De sainct[e] Agnès, anthienne.* Glorieuse espouse du benoit Jesuchrist, madamme saincte Agnés, qui par le commandement du cruel tyrant fus au bourdeau menee .../... affin qu'il luy plaise, par l'intercession de toy, me revestir de sa grace si que l'ame de moy ne puisse estre violee. Ainsi soit il » (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 179-180 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 184 v° - 185 et Rés. p. Ye. 433, f. A8 ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E4 v° - E5 (*Oraison de sainte Agnés, vierge et martire, / Qui du tres cruel tyrant ne douta onques l'yre*) et impr. 351, f. M4 v° ; les imprimés ont comme incipit « O glorieuse... »).

IV. Ambroise

St Ambroise, fêté le 4 avril, jour de son natalice (cf. Texte N° 1, v. 130) et le 5 décembre, jour de sa consécration épiscopale, est souvent mentionné en compagnie des trois autres grands docteurs de l'Occident, Augustin, Grégoire et Jérôme (cf. vol. I, p. 213 et les litanies des saints).

Je n'ai rencontré qu'un suffrage tardif qui lui soit consacré : « *Antienne de sainct Ambroise.* Voicy celuy qui devant Dieu a exercé et faict de grandes vertus et est toute la terre remplie de sa doctrine. Prions luy qu'il impetre a Dieu pardon pour tous pecheurs », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9088, f. S7 - S7 v° (LACOMBE 509) ; même texte dans LACOMBE 445, 450, 514 et 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

V. Anatole

Patron de la ville de Salins, en Franche-Comté, St Anatole y était fêté le 3 février, jour de son natalice, et le 13 juin « invencion sainct Anathoile » (cal. du ms. ci-dessous).

TEXTE N° 37, XVIe siècle

SOURCE

BESANÇON, Bibl. mun., 121, f. 95 v° (ce texte est un ajout du XVIe s.).

ANALYSE

Texte assez banal ; le v. 2 évoque sans doute la brièveté du séjour de St Anatole à l'ermitage de Salins où il s'était retiré et où il ne passa que très peu de temps. Dizain d'oct. à rimes plates. Au v. 10, lire *vray(e)*.

TEXTE

Oraison a sainct Anatoille [f. 95 v°]

Sainct Anatoille glorieux,
qui es soubdain monté aux cieux,
ayant laissé ce pauvre monde
lequel en tout peché abonde,
fays moy par ta pure oraison
fuÿr vice, suyvre raison
et obtenir a tout moment
grace de Dieu omnipotent,
pour estre lassus exalté
en lieu de vraye felicité.

Amen.

VI. André

St André, qui fut le premier apôtre à suivre le Christ, était fêté le 30 novembre (cf. Texte N° 1, vv. 669-671).

A) *Textes en prose*

Un bref suffrage lui est consacré dans NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 125 v° - 126 : « *Sainct Andrieus, apostres.* Sainct Andreus, vray(e) prescheur de Dieu, escoute mes prieres et me deffendz des cros au dyables, qu'ilz ne me mette en leur rouues plainne de feu, mais conduis moy en la compaignie des sovrains citains. Amen » (Texte entier).

Deux autres textes, présentés comme des oraisons de saint André, sont en fait des prières qui s'adressent à Dieu ou au Christ, mais dans lesquelles le saint est invoqué comme intercesseur. « *Si s'ensuit la oroison de saint Andrieu*, cf. SONET 1968 ; voici la suite et fin du texte : « ...ainsi soit envers toy pour nous perpetuel intercesseur. Par Nostre Seigneur Jhesucrist ton Filz... » et « *Oraison de l'apostre monseigneur saint Andry, / qui par torment ne peut oncques estre attendry.* O benoist Jesus, qui es couronne et loyer de tous les benoistz saincts martyrs, qui a monseigneur sainct Andry, ton apostre et disciple, donnas tant de constance .../... et te playse prier

pour moy ton tres sainct maistre Jesucrist. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B2 vº - B3 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 166 vº - 167).

B) *Textes en vers*

TEXTE Nº 38, XVᵉ siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 894, f. II - II vº (la prière à St André est un ajout d'une autre main) (Réf. SONET/SINCLAIR 502).

Analyse

Comme l'indique le refr. de la ballade, l'auteur demande à St André d'intercéder pour lui donner « la joye de paradis ». Deux traits de la vie de St André sont mentionnés, le premier qui tient de l'histoire « de tous autres appellé le premier » (v. 2 ; cf. p. ex. *Jean* 1/40) et l'autre, vv. 25-26, qui tient de la légende (cf. p. ex. *Légende dorée*, t. 1, p. 43). Le v. 17 le qualifie, comme il convient à un apôtre, des titres de « docteur, recteur, prescheur » que l'on rencontre aussi dans les textes en prose qui lui sont consacrés.

Versification

Ballade de décas., 3 huitains ababbcbc + envoi bbcbc (Cf. Chatelain, pp. 171-172) ; *joye* 8, 16, 24, 29 est monosyll. La copie présente plusieurs vers hypométriques que j'ai tenté de corriger (cf. apparat critique). Nombreuses césures lyriques.

Syntaxe

On notera l'anacoluthe *ne me fait qu'espier / comme pourra* 12-13 et, au v. 27, la valeur de *quel* « pour le nom de qui » (cf. Ménard, *Syntaxe*, p. 82).

TEXTE

De sainct André [f. II]

Doulx apostre, plaisant et gracieulx,
de tous autres appellé le premier,
comme celuy qui est le plus pyteulx,
de tout mon coeur, je te viens supplier
que m'adreces la voye et le sentier
de bien vivrë et si droict me conduis,
que puysse avoir a mon jour derenier
pour tous loyers la joye de paradis.

O sainct André, puissant et vertueulx,
deffendz moy contre ce faulx limyer
adversaire qui tant est furieulx,
qui jour et nuict ne me fait qu'espier
comme pourra mon amë empirer.
Ayde moy dont, que ne soye mal mys
et que j'aye, quant viendra au payer,
pour tous loyers la joye de paradis.

Docteur, recteur, prescheur tres plantureux,
amy de Dieu, nommé tres singullier,
bien sçay que tu es tousjours tres songneux
de tes servans et pour eulx Dieu prier
que l'ennemy ne les puysse lyer ; [f. II vº]
sy prie Dieu que, par tes faictz et dictz,
de sa grace nous veuillë octroyer
pour tous loyers la joye de paradis.

Pour vray, en croix deux jours, ce nombre entier,
feuz vif pendu pour la foy enseigner
de Jhesuchrist, pour quel nom y pendis,
qui te donna, comme roy droicturier,
pour tous loyers la joye de paradis.

5 adrece.
6 conduire.
7 dernier.
19 tousjours *mq.*
20 eulx *mq.*
25 en croix *mq.*
26 pendu *mq.*
27 pour quil nom.

TEXTE N° 39, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz7. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Prière assez banale et bavarde, reprenant notamment à deux reprises (vv. 9 et 17-18) le thème de la jeunesse folle ; de l'invocation à St André contre la toux, je n'ai trouvé mention nulle part ailleurs. 6 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Au v. 3, *vueilles* s'élide.

Texte

Oraison a saint André [f. zz7]

O saint André tres glorieux,
apostre saint, de Dieu amy,
vers luy vueilles estre curieux
que je puisse estre en sa mercy.
Helas, Jesus ! j'ay grant ennuy
des maulx que j'ay faiz en mon temps ;
pourtant, Seigneur, je te supply
que vers toy me face acordant.

Helas, et durant ma jeunesse
ou je me suis mal gouverné,
tout vice ay maintenu sans cesse
et a tout mal faire adonné
je m'y suys tres mal atourné.
Pour tant a Dieu requiers pardon
et paradis me soit donné,
lequel je luy requiers par don.

4 je *mq.*
8 vers luy me.
16 pardon.

Je me repens du temps passé
ou j'ay folloyé mallement,
ou ses commans ay trespassé
et pris vicë incessamment,
ou j'ay vescu tres mallement
en ordurë et pullentie ;
mercy vous cryë haultement,
en te recommandant ma vie.

Tu es reclamé pour la tous
en mainte diverse contree
et vray secours tu es a tous
qui ont a toy bonne pensee ;
guerison leur est octroyee,
sains et sauvés les entretiens.
A toy ma pensee est donnee,
que puisse donc estre des tiens.

De la poictrine et autres maux
ung chescun te vont requerant,
garde moy des premiers assaulx
du mal ne soyë acquerant.
Je vous requiers que conquerant
soye du royaume des cieux
et des maulx me soyes garant
dont en la fin sera mon mieulx.

Vueilles impetrer ma priere
envers le roy de paradis
et aussi sa tres doulce mere
et saintz et sainctes de jadis.
Vueillez prier qu'en faitz, en ditz,
ilz me aient pour recommandé
et que au beau lieu que je preditz,
je puisse estre la commandé.

Amen.

18 follye.
19 commandans.
38 Puisse la royne des.
39 soye.

VII. Anne

Le culte de Ste Anne, dont le nom est absent des évangiles canoniques et n'apparaît que dans les Apocryphes, a été tardif en Occident ; il semble avoir été introduit en France par l'Angleterre et ne s'y répandre vraiment qu'au XVe s. ; Ste Anne n'apparaît pas dans les plus anciennes litanies des saints que j'ai rencontrées ; sa fête fut fixée au 28 juillet (cf. Texte N° 1, str. 47).

Son patronage était invoqué par de nombreuses corporations (cf. Réau, *Iconographie* III/1, p. 93). Les prières que j'ai glanées insistent particulièrement sur son intercession pour obtenir une bonne mort (selon la légende, elle avait été assistée à son trépas par Jésus) [1].

A) *Textes en prose*

1. Antienne. Il s'agit d'un très bref suffrage, traduit du latin, que l'on rencontre à partir du XVIe s. et dont voici le texte entier d'après BRUXELLES, Bibl. roy. II, 4314, f. 100-100 v°. « Celeste benefice et grace est entré au corps de saincte Anne, par laquelle nous est nee la benoite Vierge Marie », suivi d'un verset et d'une oraison en prose. Texte à rapprocher de RH 3410. Aux réf. indiquées par SONET 260, aj. BRUXELLES, Bibl. roy. 2858-59, f. 144 v° - 145, PARIS, Coll. part. LF 13, f. 173-173 v°, LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480.

2. Les Cinq joies de Sainte Anne (déb. XVe). Au ms. indiqué par SONET 469, il faut ajouter DOUAI, Bibl. mun., 188, f. 152 v° - 154. Voici un aperçu de ce texte (calqué sur le cycle marial et inspiré des Apocryphes) : « Doulce dame sainte Anne, pour ycelle grant joie que vous eustes, quant l'angle vous vint nuncier que vous conceveriés une fille... Douce dame sainte Anne, pour ycelle grant joie que vous eustes, quant vous encontrastes vostre seigneur a la Porte Doree...

[1] Le *Cat. gén.*, t. 4, p. 323, signale une prière à sainte Anne (latin ou français ?) dans un livre d'Heures conservé à Saint-Pol-sur-Ternoise, Bibl. mun., 1 (anc. 132), f. 1 ; malheureusement l'ouvrage est aujourd'hui en déficit.

Je n'ai pas tenu compte par ailleurs de deux textes dans lesquels sainte Anne n'est que mentionnée, associée à Vierge, et qui sont signalés dans SONET 91 (prière indulgenciée par « le reverendissime pere et seigneur Raymonde, cardinal et legat ») et 882.

Enfin, le poème tardif signalé par SINCLAIR' 3173 n'est pas à prendre en compte : il n'a rien à voir avec une prière à sainte Anne.

Doulce dame sainte Anne, pour ycelle grant joie que vous eustes de vostre douce fille, quant vous le sentistes remuer en vos flans... Doulce dame sainte Anne, pour ycelle grant joie que vous eustes de vostre fille, quant elle fut nee... Doulce dame sainte Anne, pour ycelle grant joie que vous eustes de vostre doulce fille, quant elle monta les .XV. degrés du Temple .../... et mercy aies de mes amis mors et vifs et de tous pour quoi prier je doy ; pries pour moy et pour tous bons cretiens. Amen » (d'après BRUXELLES, Bibl. roy. 11051, f. 217 v° - 220 v°) [2].

Le même texte, mais dans une version anglo-normande, a été ajouté dans la marge inférieure de LONDRES, Bibl. britannique, Sloane 1611, f. 146 v° - 147 v°. Il n'est pas mentionné par P. Meyer dans sa description de ce ms. (*Romania* 40 (1911), pp. 532-558), mais la reproduction donnée, p. 540, du f. 147 v°, fait apparaître la fin de la prière, qu'une écriture usée laisse difficilement déchiffrer. En voici l'incipit : « Douce dame seynte Anne, aele a Jhesu Cryst, pur la grant joye qe vus avyez quant le angle vus vynt noncier ke de vus neystreyt la flur... »

Une version abrégée se trouve dans OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9, f. 91-91 v° : « *De beata Anna oracio.* Douce dame seinte Anne, auxi verrament come vous estis ayell luy douce Jhesu .../... qu'il, pur la sue amour et par sa douce priere, me conseyle de cette anguise » ; cf. SINCLAIR' 2771.

Il est à noter enfin que SONET 468 est un texte tronqué qui ne contient que les 4e et 5e joies : « *Une orison de sainte Anne.* Douce dame sainte Anne, pour la grant joie que vous aviés quant vostre beneoite fille (...) monta les .XV. degrés .../... et aiiés merci de tous mes amis vivans et trespassés et de moy ossi et de celui qui le m'aprist ».

3. Rosier de saincte Anne (fin XVIe s.). « O saincte mere saincte Anne, soys nostre consolation(s) et confort en toutes nous necessitez, et oeuvres nous la porte de paradis. Amen. O tres saincte et tres honnoree mere saincte Anne, esjouys toy et prend liesse eternelle. Amen. *O saincte mere aprés chascun*[*e*] *orayson repeteré*[*s*] .../... et en l'heure de nostre trespas nouz vueillyez maternellement deffendre, garder et assister(e) et enchasser de nous tous les ennemys d'enfer et conduire nostre ame en la joye eternelle. Amen » (BRUXELLES, Bibl. roy. II 5354, f. 100 v° - 107 ; SONET 1508).

Il s'agit d'une prière de forme litanique (cf. RH 1760), qui s'adresse également à saint Joachim, l'époux de sainte Anne, et à sa descendance « Marie Salomé, Marie Jacob, sainct Jacque de Galice avec ton tres digne frere le bienheureux Jehan l'evangeliste » ; y sont en outre invoqués « sainct Simon, sainct Jude avec vouz freres sainct

[2] L'incipit de SINCLAIR' 3574 est à rapprocher de ce texte.

Jacque et Joseph le juste,... sainct Jehan Baptiste » et enfin « sainct Servais tres reverend evesque »[3].

C'est à juste titre que E. Brayer rapproche de ce texte l'*Oraison a madamme sainte Anne* de VIENNE, Bibl. nat., series nova 13240, f. 215-218 v°. Mais cette prière est très courte par rapport au *Rosier*, dont elle semble comme une ébauche : « Saincte mere Anne, soyes moy tousjours confort en toutes necessité[s] et me ouvres la porte du ciel .../... et a l'heure de la mort, vous plaise maternellement moy adsister et daignes conduire mon ame au ciel en gloire eternelle. O sainct[e] mere Anne, pries pour moy. Amen » ; cf. SINCLAIR' 3600.

4. Oraison située dans une suite de suffrages, dans VICH, Musée épiscopal, 206, f. 41 (SONET 1289) ; BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 21 v° - 22 v°. En voici un aperçu d'après ce dernier ms., qui offre un texte plus complet : « O bien heureuse et glorieuse dame, madame saincte Anne, qui par la grande planté de vertu qui en vous habondoient, avés esté de Dieu esleute pour porter la fleur de laquelle est sorty le fruict de vie .../... et qu'il vous plaise deprier Dieu qu'il me donne grace de vivre en ce mortel monde selon sa saincte volunté et qu'il me garde par sa bonté de mourir en peché mortel. Amen » (Même texte dans PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 351, f. M3 v° et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 182-182 v°).

5. Prière d'une femme à sainte Anne, demandant notamment la grâce d'avoir des enfants (POITIERS, BM 42 (257), f. 29 v° ; cf. SONET 1284) : « O benoiste et eureuse dame saincte Anne, qui aprés que long temps fuz sterille, en ta vieillesse et hors d'aige de concepvoir, par la voulenté et bonté divine (...) me donner la grace et le don d'avoir et concevoir lignee qui puisse estre a mon Dieu agreable, afin que en moy ceste maison ne deperisse et (...) soit, par monsieur mon espoux et moy, entretenue en son integrité, pour a tout jamés rendre a Dieu et a ta glorieuse et amiable fille et a toy, sa tres doulce mere, gloire, grace et louenge, ainsi que je y ay toute mon esperance, confort et confiance, et en la fin de nos jours, puisse parvenir a la gloire celestielle. Amen ».

6. Je terminerai cet aperçu en signalant une suite d'ajouts tardifs (fin XVIe/déb. XVIIe s.) dans PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève 2694,

a) f. 260 v° : *Oraison a saincte Anne*, comportant 4 invocations, et demandant particulièrement son assistance « quand le dernier

[3] Saint Servais, év. de Tongres au IVe siècle, fêté le 13 mai, a été rattaché par la légende à la famille de sainte Anne dont il serait un neveu ou un petit-neveu (cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 172). Dans le ms., ce texte est suivi (f. 107-108) d'une oraison « *A madame saincte Anne*. Saluee soys, glorieusse dame saincte Anne, avec ton sainct mary Joachim nous vous debvons bien louer et honorer .../... Jhesus, le Seigneur sur tous esleu, qui de ta saincte fille pour nous nasquit, nous donne que jamais de ce siecle ne partons, que de toy, glorieuse mere saincte Anne, ne nous soit appareillé la voye de salut eternel(le). Amen. »

jour sera prochain de moy, lors que mes yeux s'eblouiron[t] et commenceront a faillir » : « O tres digne et tres saincte mere Anne, vous estes le commancement de nostre salvation, car vous avez produict le tabernacle de la saincte Trinité dont tous biens sont venuz .../... O tres douce mere Anne, vueille moy assister pour me secourir, dechassant l'ennemy d'entour de moy, par le moyen de Nostre Seigneur Jesuchrist. Amen ».

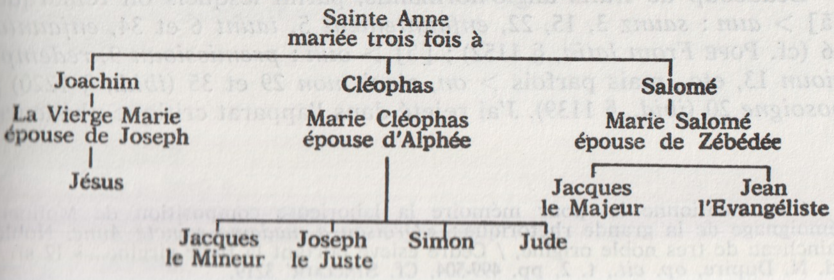
b) f. 260 v° : « *Anne, autre oraison a saincte* (sic). Je vous salue reverante, tres elevee mere saincte Anne, qui vos serviteur[s] n'abandonez en leur[s] necessitez, car aux mariniers, marchands et tous autres qui vous servent, vous les aydez .../... et me vueillez deffendre a l'article de la mort encontre l'ennemy infernal, par le moyen de Jesus Christ ».

c) f. 260 v° : « *Autre oraison a saincte Anne*. O tres glorieuse dame par dessus toutes, famme tres honneste, mere la royne des cieux, la gloire de Joachim, l'honneur des vierges, la consolation des veufves, la reigle des mariez, Anne matrosne // » (incomplet de la fin par suite de l'arrachage d'un folio).

d) f. 261 : *Oraison a saincte Anne*. Transposition de l'*Ave Maria*, dont il me semble intéressant de donner le texte intégral : « Salut et honneur vous soit donné et benediction, tres saincte et digne matrosne Anne, eslevee par dessus toutes aprés vostre fille Marie et aymee de Dieu le Createur, vous estes pleine de pitié, le Seigneur est avec vous, vous estes benitte sur toutes femmes et benist est le fruict de vostre ventre precieux, Marie avec son doux enfan Jesus. Amen. Anne, Jesus, Maria, Anna, Joseph, Joachim ».

e) f. 261 v° : *Une devote oraison de saincte Anne*. Comme le *Rosier*, ce texte fait une large place à la descendance attribuée à Sainte Anne : « O tres puissante et par dessus toutes autres femmes et meres la plus heureuse, sainte Anne, je vous salue mille fois eternellement, car vous estes de tous biens la source .../... saint Jaques le mineur et ses frer[e]s Simon et Judas Thadeus, et Joseph dict le Juste sont encores yssus comme dessus saint Servais // » (incomplet de la fin par suite de l'arrachage d'un folio)[4].

[4] Pour que l'on puisse s'y retrouver dans la lignée légendaire de sainte Anne, je reproduis ici le tableau généalogique de Réau, *Iconographie* II/2, p. 142.



B) *Textes en vers* [1]

TEXTE Nº 40, XIVᵉ siècle

Sources

A. CAMBRIDGE, Bibl. de l'Univ., Ee.6.16, f. 10-10 vº ; *B.* LONDRES, Bibl. britannique, Egerton 2781, f. 41 vº - 43. (Réf. SINCLAIR' 2496).

Analyse

Cinq Ave à sainte Anne, qui évoquent d'abord le salut apporté au monde par l'intermédiaire de sa fille, la Vierge Marie (str. 1), la lignée royale de la sainte (str. 2) et sa longue stérilité (str. 3). L'auteur s'adresse ensuite à elle pour implorer son secours (str. 4) et lui demander d'intercéder auprès de la Vierge (str. 5).

Dans *A*, le texte est copié en regard de *Cinq joies* à sainte Anne en latin (cf. RH 6773 et *Addenda*), mais il n'en est pas une traduction et la source précise de l'auteur est difficile à déterminer ; on peut cependant faire quelques rapprochements entre ce texte et la prière *Anna, mater pia, ave* (RH 1104).

Cette prière a déjà été éditée d'après *B* par Dom Wilmart dans *La Vie et les Arts liturgiques*, 11 (1925), pp. 385-386, avec plusieurs fautes de lecture ; c'est ce manuscrit que j'ai retenu comme texte de base.

Langue du copiste

Beaucoup de traits anglo-normands, parmi lesquels on remarque [ã] > *aun* : *saunz* 3, 15, 22, *enfauntement* 5, *taunt* 6 et 34, *enfaunta* 16 (cf. POPE *From latin*, § 1152) ; [ɔ̃] > *oun* : *premissioun* 9, *redempcioun* 13, etc., mais parfois > *on*, ainsi *mon* 29 et 35 (*ibid.*, § 1220) ; *bosoigne* 20 (*ibid.*, § 1139). J'ai rejeté dans l'apparat critique plusieurs

[1] Je mentionne ici pour mémoire la laborieuse composition de Molinet, témoignage de la grande rhétorique : « *Oroison a madame saincte Anne.* Noble raincheau de tres noble origine, / Cedre eslevé portant la fleur virginе... » 12 str., éd. N. Dupire, *op. cit.*, t. 2, pp. 499-504. Cf. SINCLAIR' 3219.

graphies nuisant à la correction du vers ou de la rime ; j'ai cependant conservé *douce* 1, fréquent à cette époque pour le masculin, en anglo-normand.

Langue de l'auteur et versification

5 huitains abababab (cf. Chatelain, p. 90) où alternent les oct. à rimes masculines et les hexas. à rimes féminines. Pour un compte exact des syllabes — si toutefois il est possible dans un texte qui semble bien être d'origine anglo-normande — lire *cel(e)* 15, *dam(e)* 37, *gard(e)* 39, synalèphe. Les vv. 5 et 6 sont hypométriques, mais peut-être est-ce le fait de l'auteur et dans ce cas *joyouse* est une graphie pour la rime ; peut-être pourrait-on aussi envisager de corriger *ja[mes]* 32 et *eins* au lieu de *ensi* 38.

Texte

En le honur de seint Anne, la miere [f. 41 vº]
la Virgine Marie, precicouse miere Jhesu

1. Ave, le douce comencement, [f. 42]
seinte Anne gloriouse,
de la joye saunz finement,
miere la Dieu espouse,
kar par toun enfauntement
qe taunt est joyouse,
sumes reint de la mort tourment
e de peynë hidouse.

2. Ave, qe par premissioun [f. 42 vº]
nasquis de la racyne
Jessé, David et Salamon,
de reys et de reÿne,

1 A. la d.
8 peyns.
10 Nasqui de vous la.
12 reyn.

Rubr. *mq.*
1 A. duz c.
4 La m. D.
5 Qe p. seon e.
6 Dunt parfin joiouse.
7 Nous reynt de mort et de cryement.
9 par *mq.*

e pur nostre redempcioun
gisastes en gisine
de cele qe saunz corrupcioun
enfaunta, la Virgine.

3. Ave, qe pur bareyneté
longtemps eustes vergoyne
et puis, par seinte humilité,
feistes bone bosoigne.
Requer vostre fecundité
qe ele fra saunz assoyne
qe ele me garde en chasteté
et de touz mals me aloyne.

4. Ave, ma joye et moun refu, [f. 43]
dame de haut parage,
de grace pleyne et de vertu,
resseivetz moun viage ;
seyez mon ayde et mon esku
en cestui pelrinage,
qe de diable ne soit venku
ja jour de moun age.

5. Ave, ma dame qui m'afy
taunt estes douce et sage,
de tout mon queor merci vous cri
tout avez moun corage.

17 bareynté.
18 Longetemps.
21 Requerez.
26 Ma dame.
33 afye.
35 crie.

13 Qe pur.
14 Puis gistes.
16 la *mq.*
17 qe *mq.*
18 Long euites.
19 Mais pur s.
20 bon.
22 Qe la fra.
23 Qe me graunte ch.
24 des t. vrais m'asoigne.
28 Adressez mon veage.
31-32 Et qe Dieu pur sa vertu Nous graund seon manage.
33 d. en qi.
34 T. douze, seinte, sage.
35 coer vous cri merci.

Ver ma dame que de vous nasqui
portez ensi moun message
qe m'alme garde del enemy
et moun cors de hountage.

37 nasquie.
39 ma alme.

37 V. celui que.
38 P. mon.

TEXTE N° 41, XIVe siècle

Source

PARIS, Bibl. Mazarine, 515, f. 66-68 v° (Réf. Sonet/Sinclair 1501).

Analyse

Prière à canevas généalogique, dans laquelle sainte Anne est comparée à un arbre, porteur de « trois antes fertiles » (1-12), qui sont ensuite détaillées : 13-32, la Vierge Marie, « l'ante de tres grant marevoille » ; 33-48, Marie Cléophas, mère de Jacques le Mineur, Simon, Jude et Joseph le Juste ; 49-68, Marie Salomé, mère de Jean l'Evangéliste et de Jacques le Majeur. En conclusion (69-84), l'auteur dit sa « grant fiance » et sa « grant esparance » en Sainte Anne, et la prie, avec sa fille Marie, d'intercéder auprès de Dieu pour la paix et l'unité de l'Eglise et du monde (les vv. 80-81 pourraient indiquer que le texte date du dernier quart du XIVe s., au moment du Grand Schisme d'Occident).

J'ai souligné les articulations de la prière en les détachant en paragraphes.

Langue du copiste

On rencontre un certain nombre de traits de l'Est de la France, notamment : a init. + r > *e* : *perfait* 65 (Apfelstedt § 20) — *ĕ* > *i* : *chire* 1 (monophtongaison que l'on rencontre aussi dans d'autres régions) — graphie *on/om* pour *ou* : *omblier* 34, *mont* 11, 15, etc.,

mais *mout* 75 (cf. Smeets *Bible*, pp. 124-125) — *ōrem* > *eur/our* : *Meneur* 43, *Majour* 68 — i + gutt. + l (ou l + i) > *oi* + l̥ : *marevoille* 29, *paroille* 30 (Apfelstedt, § 68) — e prét. + r > *a* : *marevoille* 29, *esparance* 76 (*ibid.*, § 38) — u + i parasite : *vertuis* 15 (*ibid.*, § 51) — *regnon* 38 indique une palatalisation (*ibid.*, § 20) — Verbe : *a* = « ai » 70 (*ibid.*, § 118), *fuit* 50, 54, 59, 68 (*ibid.*, § 119) mais *fut* 14, 17, 19, etc. Autres traits de copie : *marevoille* 29 et *preeschier* 62 (qui comptent chacun pour 2 syll.).

Langue de l'auteur et versification

84 oct. à rimes plates, qui ne portent pas d'indications particulièrement dialectales. A la rime, on remarquera *vaillant* : *excellant* 19-20 (Chatelain, p. 60), *digne* : *roÿne* 31-32 (*ibid.*, pp. 60-61), *Apocalipse* : *Galice* 63-64 (*ibid.*, p. 46), *jour* : *Majour* 67-68 (*ibid.*, pp. 39-40).

Dans le compte des syllabes, on remarquera de nombreux hiatus, qui ne sont peut-être pas toujours le fait de l'auteur.

Syntaxe

10 *maintes* (cf. Ménard *Syntaxe* § 24, Rem.) — 26 *li* renvoit à « la premiere ante ».

TEXTE

De sancta Anna oracio [f. 66]

O saintë Anne, chire dame,
je te salu de cuer et d'ame,
quar par tes merites, louee
dois estrë et tres honnouree.
Tu es l'abre de promission, [f. 66 vº]
extraite de generation
noble, saintë et virtueuse,
et de Dieu servir curieuse.
Tu portas trois antes fertiles,
qui maintes beaux fruis et utiles
pourterent, et mont frutueus
et contre tous maulx virtueus.

La premierë antë antee
fut ou nom de Dieu et plantee.
Et si out trois vertuis mont beles
quë onques abres n'eurent telles.

L'une fut, quar toute florie,
pourta fruit de grant seignorie ;
l'autre fut, quar fruit si vaillant
pourta, et si tres excellant,
que qui a droit le maingera,
vie lie sans fin ara ;
et l'autre, quar a grant foison
y a flours en toute saison. [f. 67]
Se bien penciens l'utilité
qu'avons par li en vérité,
bien la devriens de cuer amer
quar douce nous est sans amer.
C'est l'ante de tres grant marevoille,
c'est celle qui n'a sa paroille,
c'est la fleur des virges tres digne,
c'est la dame des ciels roÿne.

La secondë ante n'est mie
d'omblier, quar de Dieu amie
fut, et quar vesqui saintement
de tout son benoit sentement.
Marie Cleophé out nom,
dame fut de mont bon regnon.
Ceste damë out quatre enfens
de son mari, qui de grans sans
furent et mont bien le monstrerent,
quar pour Dieu servir tout laisserent.
L'un fut saint Jaque le Meneur, [f. 67 vº]
digne de gloirë et d'onneur,
les autres, saint Symon et Jude
et saint Joseph, qui grant estude
mirent en la gent convertir
et puis pour ce furent martir.

La tiercë ante, en vérité,
fuit garnie de charité,
bien retraite de sa nature,
quar ce fut sainte creature.
Marie Salomé nommee
fut, que de Dieu fuit mont amee ;
ceste dame de son mari
out deus filz, qui bien ont meri
d'estrë honnourez et amez
et vrais amis de Dieu clamez.

30 sa *mq.*
51 retrait et sa.

L'un fuit du grant roy secretaire,
c'est sain Jhean qui ne ce voult taire,
pour menassier ne pour tourment,
de preeschier la foy ardemment, [f. 68]
c'est cilz qui fit l'Apocalipce.
Et l'autre, celli de Galice,
c'est celli qui fut si perfait
et c'est celli pour qui Diex fait
grans miracles de jour en jour,
ce fuit saint Jaques le Majour.

O sainte Anne, quant jë avise
de ce que j'a dit la devise,
et que Dex pour si agreable
out ton servicë amiable
et quë il voult faire son estre
en ta fillë et d'elle naistre,
jë ay en toy mout grant fiance
et aussi mont grant esparance.
Et pour ce, dame, je te prie
et ta belle fille Marie,
que priés le Roy de franchise
que bien briefment doint en l'Eglise
union et trancquillité, [f. 68 v°]
et en la secularité,
et ainsin tel grace nous face,
que sans fin puissions veor sa face.

Amen.

TEXTE N° 42, 2e moitié du XIVe siècle

Source

VIENNE, Bibl. nat., 1969, f. 165 v° - 166 v° (Réf. Sinclair' 3584).

Analyse

Court suffrage en vers, qui souligne le mariage spirituel de l'âme de la sainte avec le Christ (v. 2) et sa prédestination (v. 6). Le verset (v. 7) est un écho du texte latin de l'Office du Bréviaire *Specie tua et pulchritudine tua.*

Versification

18 oct. à rimes plates (1-8 et 13-18) et alternées (9-12). Au v. 4, lire *vray*(*e*) et au v. 6 *journé*(*e*).

TEXTE

De sainte Anne, antienne. [f. 165 v°]

Sainte Anne, mere de Marie,
vien a Jhesus qui te marie
et qui par doaire te donne
de paradis la vraye courone,
que Dieu ou ciel t'a ordennee, [f. 166]
dés la journee que tu fuz nee.

Pour ta beauté et pour ta grace,
Dieu te donne du ciel la place.

Vrai Dieu, qui a sainte Anne chere,
tant de grace tu as donnee,
que ta benoite Vierge Mere
en son ventre si a portee,
donne moy ci par la priere
de la fillë et de la mere,
habundance qui soit propice,
quar si comme j'en faiz office
par amour et en ay memoire, [f. 166 v°]
par elles puissé avoir gloire.

Amen.

TEXTE N° 43, XVe siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl., Astor A. 18, f. 81 v° - 82 v°.

Analyse

Le texte est bâti comme en chiasme, *digne pourtee* (v. 11) faisant écho aux trois premiers vers. Faisant état de lectures auquel il

accorde son crédit (v. 7), l'auteur s'adresse à Ste Anne en toute assurance d'être exaucé.

Langue du copiste

Pour les graphies corrigées aux vers 9 et 13, cf. Marchello-Nizia, p. 160.

Langue de l'auteur et versification

14 oct. à rimes plates. *Vous* 11, commodité rythmique. Pour la rime *Anne* : *dame* 1-2, cf. Chatelain, p. 62 ; au v. 4, *supplie* est disyllabique (doublet).

TEXTE

De sancta Anna. [f. 81 v°]

Glorieuse dame saincte Anne, [f. 82]
qui portas l'umble Virge dame,
mere de nostre createur,
je vous supplie de tres bon cueur
que de vous soye conforté
en ma povre neccessité.
Car j'ay trouvé figure escripte,
que de Dieu avez le merite
que tous ceulx qui vous serviront,
pour certain secouruz seront,
congnoyssant vous digne pourtee
que de tous doit estre louee,
car qui la met en memoire,
il acquiert pardon, grace et gloire. [f. 82 v°]

Amen.

2 portast.
4 Je je v.
7 trouver.
9 Q. tout c. qu'il v.
13 Car qu'il la ; *hypométr.*
14 Il requiert.

TEXTE N° 44, fin XV[e] siècle

Source

POITIERS, Trésor de la Cathédrale, ms. non coté, f. 3. Le texte a fait l'objet d'une édition, qui laisse à désirer, par X. Barbier de Montault dans *Le Manuscrit*, 1 (1894), p. 116 (cf. Sinclair' 3039).

Analyse

L'auteur demande à Ste Anne d'intercéder auprès de la Vierge sa fille (str. 1). Puis après avoir évoqué l'aridité du désert fécondé par la manne comme préfiguration d'Anne qui, longtemps stérile, donna naissance à Marie (str. 2), il rappelle, dans le fil de la *Légende dorée* (t. 2, pp. 174-176), les rebuffades que lui valut sa stérilité et la manière providentielle dont elle en fut guérie (str. 3 et 4). Après avoir dit le « souverain benefice » que fut la nativité de la Vierge (str. 5), il chante les louanges de Ste Anne (str. 6), comparée à un arbre fertile. Dans une sorte *d'inclusio*, nous retrouvons à la str. 7 la même demande qu'à la str. 1, mais élargie avec la mention du Christ.

Cette prière, insérée en tête du *Bréviaire d'Anne de Prye*, a-t-elle été composée pour la circonstance ? La chose est possible, mais on ne peut avoir de certitude à ce sujet.

Elle est précédée d'une généalogie de Ste Anne (f. 1-3) qui se termine par des recommandations sur le bien-fondé du recours à Ste Anne en toutes nécessités « et entre les autres, deux choses : c'est assavoir d'imppidemie, ainsi qu'il appert en plusieurs lieux ou elle est reclamee, et aussi avoir enffens ou filles, a celles qui la vouldront requerre de bon cueur ; duquel nous la prierons qu'il luy plaise prier pour nous le filz de sa fille Marie, Jhesucrist, qu'il luy plaise, pour l'honneur de la mere et de sa fille, finablement nous donner paradis. Amen ».

Langue de l'auteur et versification

6 sizains d'oct. aabaab (Chatelain, pp. 110-111) et 1 sizain aabbcc.

Au v. 1, lire *supply(e)* ; au v. 7, lire *qu(i) ert* ; au v. 26, *fustez*, élision ; au v. 37, lire *pri(e)*. On remarquera que *mal* 39-40 rime avec lui-même et que la rime *fille* : *fie* 41-42 indique une palatalisation pour ce dernier mot. Le v. 8 est hypermétrique.

TEXTE

1. Je vous supplye, tres glorieuse,
de toutes graces plantureuse,
ma tres chere damme saincte Anne,
que devers vostre tres gracieuse
fille, me soyez amoureuse,
pour avoir de grace la manne.

2. Au peuple qui ert desherité
de bien au pays d'austérité,
Dieu si la manne habandonna,
et pour itelle verité,
en vous outant sterilité,
sa doulce mere nous donna.

3. Ce fut quant Ysachar usa
de nom de prebtre et reffusa
au temple vostre oblacion ;
de peché si vous accusa,
més Gabriel vous excusa
par grande consolacion.

4. Oncques mais benediction
on ciel n'eut la condicion
tielle comme vous apporta
l'ange, en disant que affliction
si n'est pas malledicion,
ainsi bien vous reconforta.

5. Benoiste fut celle journee
en laquelle fustez aornee
d'ung si souverain benefice.
Bien fut la dolleur retornee
en liesse, quant de vous fut nee
la merë au Roy de justice.

6. Vous estez l'arbre trestout vert
par qui le monde est recouvert,
la fleur qui point ne se varie,
celle qui le fruyt a couvert,

4 Qui.
7 qui est d.
8 *hypermétr.*
25 Benoist.

dont paradis nous est ouvert :
c'est la doulce Vierge Marie.

7. Si vous prie, tres doultee dame,
tant que je puis, de cuer et d'ame,
que me veillez garder de mal
envers tous desirans mon mal,
moyennant vostre doulce fille,
et son cher filz en qui me fie.

Amen.

TEXTE N° 45, XVe siècle

Source

DOLE, Bibl. mun., 45, pp. 157-160.

Analyse

Le texte est malheureusement incomplet du début et de la fin, comme d'autres prières du même ms., lequel est en mauvais état. Mais si ces autres textes mutilés peuvent être rétablis grâce à d'autres mss (cf. Texte N° 11 et p. 282), celui-ci est pour l'instant un *unicum* que j'ai cru intéressant de donner ici, espérant qu'il pourra un jour être complété.

Il s'agit d'une louange de Ste Anne, qualifiée à deux reprises de l'expression, récusée plus tard par l'Eglise, de « grant mere » du Christ (vv. 1 et 45) [1] ; mais le texte glisse, du moins dans ce passage, vers Marie et la dernière str. s'adresse au Christ.

Pour respecter la structure des huitains, je n'ai pas compté le premier vers dans la numérotation.

Langue du copiste

Elle n'offre pas de caractères régionaux marqués. Néanmoins, comme le reste du ms. présente sporadiquement des graphies de l'Est, je n'ai pas cru nécessaire de corriger *vient* 39.

[1] Le décret romain du 9 août 1673 interdira en même temps d'autres expressions du même genre, p. ex. la qualification de « petit-fils d'Anne » appliquée au Christ (cf. Texte N° 48, v. 120).

Langue de l'auteur et versification

Huitains abababab (Chatelain, p. 90). Plusieurs doublets ou élisions du *e* muet : *pri*(*e*) v. non numéroté et 47, *vray*(*e*) 36, *mer*(*e*) 45 ; au v. 44, lire *el*(*le*) ou *fenis*(*sent*). Les rimes ne donnent guère d'indications qui permettraient de localiser l'auteur ; cependant *dame* : *diffame* : *ayme* : *esme* 18, 20, 22, 24 (cf. Chatelain, pp. 25-26 et 46-47) et surtout *lignie* : *Marie* 49, 51, peuvent orienter vers une origine dialectale, notamment de l'Est et du Nord ; *fille* : *fertile* 26, 28 (cf. *ibid.*, pp. 59-60). *Erres* 48, graphie pour la rime.

TEXTE

// Prie qu'il nous ait en sa memoire. [p. 157]

1. Tu es de Jhesucrist grant mere
par celestial benefice,
Marie la tres debonnaire
portas, et si fus sa norrice,
qui fut au Filz de Dieu le Pere
espouse et mere sans nul vice.
Prie leur qu'il leur vueille plaire
que tous trois me soient propice.

2. Celle qui de la Trinité
fut vaisseaulx, Anne, compreïs
en tes flans par divinité,
qui de Dieu furent beneïs
par celestiel dignité. [p. 158]
Au monde moult grant don feïs,
ceulx sont par luy hors de vilté,
qui par Eve furent mal mis.

3. Anne, moult te devons amer
car tu portas la haulte dame
en qui n'i a riens a blasmer,
vierge et mere sans nul diffame ;
sans courroux est et sans amer,
bien eüreux est qui elle ayme.
En toy loer et reclamer
nous ne devons point mettre d'esme.

4. Ta fille est de Jhesu espouse,
Dieu est filz de ta propre fille, [p. 159]
qu'est tant courtoise et gracieuse,
plaisant, habondant et fertile,

24 Nous *mq.*

pierre sur toutes precieuse,
conforteresse Theophile.
Prye li qu'elle soit pitouse
a m'ame que pechié aville.

5. Moult fut digne ta porteüre
quant tu portas la dame chiere,
qui en ses flans sans bleceüre
porta du ciel la vraye lumiere ;
pour nous getter de chartre obscure
receut mort angoisseuse et fiere.
Saintë Anne, vient nous en cure [p. 160]
et pour nous soyes en priere.

6. Ta fille est roÿne et duchesse
des saints cieulx et de toutes terres,
des desolés conforteresse,
par elle fenissent toutes guerres.
Tu es grant mere, je le confesse
de celui qui est vray sauverres,
prie que l'ennemi ne m'oppresse
car tu as a Dieu moult grant erres.

7. Dieu, qui naistre de la lignie
de sainte Anne voulsis par grace,
filz es de sa fille Marie //

31 Pry.
37 de la chartre.

La construction de la str. 5 est quelque peu heurtée ; le sujet de *receut* 38 est le Christ, *la vraye lumiere* 36.

TEXTE N° 46, fin XV[e] siècle

Sources

A. ROUEN, Bibl. mun., 332 (A 589), f. 52 v° - 54 ; *B*. NANTES, Musée Dobrée, XII/2, f. 64 v° - 66 ; *C*. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 617, f. 296 v° - 297 ; *D*. TOURS, Bibl. mun., 231, f. 211-212 (Réf. Sonet/Sinclair 2251 et Sonet 2374).

Bien que sur quelques points de détail (1, 3, 18, 23, 34, 35) il s'oppose aux 3 autres mss, je retiens le texte de *A* qui présente la meilleure orthographe et offre un texte plus complet (encore que les vv. 27-28 puissent être un aiout). Le texte a été édité, d'après *B*,

par G. Durville, *Catalogue de la Bibl. du Musée Thomas Dobrée*, Nantes, t. 1, pp. 365-366.

Analyse

On peut voir dans le texte 3 articulations :

— Evocation du « benefice » sans pareil, qui est échu à Ste Anne (1-12) ; l'auteur va jusqu'à lui appliquer des termes qui sont habituellement réservés à la Vierge.

— Rappel de la conception immaculée de la Vierge et digression sur l'Incarnation et la Passion du Christ (13-29).

— Prière proprement dite (avec un enchaînement « gigogne » — Anne étant invitée à prier Marie d'intercéder auprès de son fils) qui fait allusion à Ste Anne comme patronne de la bonne mort (30-36).

On remarquera les cascades successives de subordonnées (5-9, 16-19, 31-33) et les nombreux enjambements ou rejets (3, 7, 9, 12, 16, etc.) qui confèrent au texte une allure assez prosaïque.

Langue du copiste

Graphies étymologisantes : *doibs* 3, *recepvoir* 7, *conceüpsces* 15.

Langue de l'auteur et versification

36 oct. à rimes plates. *Esperit* 12 est disyllabique (doublet) ; *pechés* 28, graphie pour la rime ; au v. 35 lire *cel(le)* ou *mortel(le)*. La rime *prier* : *prier* 31-32 laisse à désirer.

TEXTE

De madame saincte Anne. [f. 52 v°]

Tres saincte dame bien euree,
sur toutes dames honoree

1 O tres (*corr. d'après BD*).

Rubr. Oroyson de saincte Anne *BD* ; Oroison devote de madame saincte Anne, mere de la benoite Virge Marie *C*.
1 Vrayë s. *C* ; d. reclamee *D*.

doibs tu estre, et de tous servie, [f. 53]
car tu portas saincte Marie,
la mere Dieu Nostre Seigneur,
qui te fist si tres grant honneur
qu'il të eslut pour recepvoir
le benefice que aultre avoir
ne povoit en nulle maniere :
ce fut la divine lumiere,
de quoy tu fus enluminee
du Saint Esperit et aournee.
Pour ce que vesquis chastement,
sainctement et devotement,
ordonna Dieu que conceüpsces
sa doulce mere, et que tu fusses
mere de celle saincte dame
a qui ne s'apareille fame,
qui de toy naquist sans peché ; [f. 53 v°]
n'oncques ton corps ne fut taché,
més en toy fut sanctifiee
et de tous maulx purifiee.
En elle par humilité,
pour la pure virginité
de celle, vint Dieu nostre Sire
pour nous oster du grief martire
d'enfer ou feusmes trebuchés
par le premier pere pechés,
aprés en souffrist mort amere.
Si te pry, ma tres chere mere,
que veulles ta fille prier
qu'il luy plaise a son filz prier

5 Dieu *raj. dans l'interligne*.

3 Tu doibs *D* ; et *mq. BCD*.
5 D. Jhesucrist nostre syre *C*.
6 tres *mq. D*.
9 Ne peulx en *D*.
12 et aouree *C*.
13 vesquis *mq. D*.
15 q. concepvrois *C*.
16 tu seroyes *C*.
18 q. n'est sa pareille f. *BCD*.
20 *mq. D*.
22 t. si est bien amee *BD* ; m. preservee *C*.
23 En luy p. grant h. *BCD*.
25 Dens elle se mist D. *B* ; De elle se mist *CD*.
27-28 *mq. BCD*.

qu'il me veulle donner confort,
memoire de la sure mort,
et aprés celle mortelle vie, [f. 54]
puissons estre en sa compagnie.

34 Et m. *BCD* ; la sienne m. *BC*.
35 a. ceste m. *BCD*.

TEXTE N° 47, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. yy4 v° - yy5, PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Comme dans plusieurs autres prières à Ste Anne, nous avons affaire ici à un texte gigogne, qui évoque successivement Ste Anne, la Vierge et le Christ.

Versification

50 oct. à rimes plates. Pour la rime *royaulme* : *dame* 25-26, cf. Chatelain, p. 25.

Texte

De saincte Anne [f. yy4 v°]

Dame saincte Anne glorieuse,
digne, vaillant et vertueuse,
Dieu vous a, par sa grant clemence,
eslevee en telle excellence
que conceu avez et porté
celle qui nous a apporté
le benoist Redempteur du monde.

Rubr. Sancte.

Pour quoy certes en vous habonde
tant de grace et de dignité,
que checun en humilité
vous doit louer et honorer,
et devotement labourer
a vous diligemment servir
pour vostre grace deservir.
Car puis que vous estes la mere
saincte, resplendissant et clere
de la supernelle royne,
qui par providence divine
enfanta virginalement
celuy qui fist le sauvement
de la noble lignee humaine,
droit veult que esperance nous maine,
et que vraye foy nous adresse
croire quë estez grant maistresse
du hault et glorieux royaulme,
et que povez, tres saincte dame,
impetrer le gracieux don
de paix, de grace et de pardon
a toute humaine creature
que de cueur et d'entente pure
vouldra, par bonne entencion,
vous servir en devocion.
Si vous supplie, dame chere,
mere de la grant tresoriere
de parfaicte misericorde,
que vostre voulenté s'acorde
a moy impetrer don de grace,
si que en ceste misere basse
me faictez mon dur cueur contraindre
a mes pechez plourer et plaindre,
et en faire confession
par tant vraye contricion
et si entiere repentance,
que le dyable n'ait ja puissance
sus l'ame de moy a ma fin,
mais au lieu precieux et fin
de la gloire celestiale, [f. yy5]
vision beatificale
puist avoir pardurablement,
par le divin consentement.

Amen.

26 tres *mq.*

TEXTE N° 48, fin XVIe siècle

Source

SAINT-OMER, Bibl. mun., 417, f. 104-107 v°.

Les str. 56 à 58 avaient été oubliées par le copiste. Il les a ajoutées après l'explicit *Finis*, ainsi que les deux premiers vers de la str. 59, avec cette mention qui permet de les insérer à leur place : *et cetera ut supra au commencement de ceste parge.*

Analyse

Paraphrase d'un poème latin de Rodolphe Agricola (cf. RH 35258), qui connut plusieurs éditions au XVIe s. et dont voici les premiers et les derniers vers (il y en a 310 au total), d'après l'édition la plus ancienne que possède la Bibliothèque nat. :

> Anna parens summe genitrix veneranda parentis,
> que pandis populis prima salutis iter
> atque paris matrem cujus quem non capit orbis,
> ipse libens subiit viscera casta Deus.../...
>
> Hoc Pater Anna velit mundi fac maximus author
> hocque tuae natae Natus et ipse velit
> hoc sacer amborum vel ardor Spiritus unus,
> vivunt quique triplex secula cuncta Deus.

(*Rodolphi Agricole Phrysii, viri utriusque literaturae peritissimi, nonnulla opuscula hac sequuntur serie*, f. 13-m4, Anvers, 1512 (n. st.). Cet échantillon donne une idée de l'adaptation française (str. 1-2 et 60-61), dans laquelle on peut distinguer deux parties :

1. Salut et louange à Ste Anne.

a) L'auteur commence par saluer Ste Anne et célébrer sa grandeur qui « surpasse toutes louanges des mortels » (str. 1-6).

b) La grandeur de la mère est « recommandable surtout » par l'excellence de sa fille, la Vierge Marie, sur laquelle l'auteur fait une digression (str. 7-14).

c) Louange de la mère et de la fille, unies dans le même amour et la même gloire (str. 15-20).

d) Comparaison entre les hauts faits de femmes illustres de l'Ancien Testament et le mérite de Ste Anne (str. 21-27) ; cette dernière l'emporte, en raison de sa place particulière dans le mystère de l'Incarnation (str. 27-29).

2. Prière à Ste Anne.

a) Les str. 30-31 servent de liaison entre les deux parties, mettant l'accent sur les relations parentales entre Anne et son « petit fils ».

b) S'adresser à Ste Anne, c'est avoir l'assurance d'être exaucé (str. 32-37).

c) Evocation des pouvoirs miraculeux de la sainte et de l'extension de son culte (str. 38-47).

d) Nouveau chant de louange à Ste Anne (str. 48-53).

e) Demandes particulières d'intercession auprès de Dieu (str. 54-59).

f) Conclusion (str. 60-61).

Langue du copiste

Elle se signale principalement par des graphies savantes : *hault* 2, *droict* 4, *doibs* 20, *faict* 21, etc., ou par des fioritures : *tarye* 11, *ny* 28, *ung* 80, etc. Voir d'autres traits ci-dessous.

Langue de la traduction et versification

61 str. abab, chacune à rimes masculines et féminines. Le traducteur a souvent suivi d'assez près le modèle latin et même s'il l'a passablement réduit, le texte demeure un peu longuet. Il a eu, ici ou là, quelques difficultés à rendre l'original, ce qui nous vaut quelques str. un peu cahotiques (str. 21-22, 61). Au v. 188, on remarquera *pilot*, terme du Nord, qui correspond à l'origine du manuscrit.

Rimes : Graphies pour la rime : *ayme* 61 (on pourrait aussi bien avoir *aymes* : *mesmes*), *acouche* 67, *retarde* 131, *requiere* 139. Quelques rimes sont à signaler, mais elles n'offrent pas de caractère régional marqué : *mere* : *premiere* 1, 3 (Chatelain, pp. 12-14), *mere* : *requiere* 137, 139 (*ibid.*) ; *mille* : *fille* 25, 27 et 141, 143 (*ibid.*, p. 60) ; *pris* : *fils* 118, 120 et 134, 136 (*ibid.*, pp. 78-79) ; *mondains* : *vens* 154, 156 (*ibid.*, p. 3) ; *premiers* : *tiers* 210, 212 (*ibid.*, pp. 79-80).

Compte des syllabes : Valeur monosyllabique : *eaue* 11 doublet ; *oncques* 30, 223 doublet ; *vies* ou *soient* 223 ; *voires* 201 doublet ; *mesmes* 205 élision. Valeur dissyllabique : *louanges* 18 élision ; *souv(e)rains* 38 ; *supplie* 120 doublet ; *cherroient* 172 élision ; *envie* 224. Comptent pour 3 syllabes : *suppli(e)ront* 142 et *octroy(e)ront* 144. Aux vv. 197-198, *sera a* synalèphe, à moins de lire *Ann(e)*.

TEXTE

Hymne ou cantique en forme de priere, [f. 104]
a madame saincte Anne, mere de la glorieuse
Vierge Marie, traduict de vers latins ele-
giaques de tres catholique et tres docte
personne Rodolphe Agricola de Frise.

1. Saincte Anne, venerable mere
de la mere de tres hault pris,
qui ouvres a tous la premiere
le droict chemin de paradis,

2. voires, qui as enfanté celle
que l'incomprehensible Dieu,
compris au corps de la pucelle,
esleut pour naistre en si sainct lieu,

3. je te salue et loue et prie ;
fays moy chanter a ton honneur
et, d'une eaue nullement tarye,
arrouse le feu de mon cœur.

4. Mais quand au fond de ma poictrine
cent ames diverses je aurois,
toutes parfaictes en doctrine,
cent langues et autant de voix,

5. pourtant si ne sçaurois je dire
louanges assez dignes de toy,
ny a tes merites eslire
vers ou chant tel que je le doibs.

6. Car la vertu qui te faict place
par dessus les feux eternels
des haults cieux estoillés, surpasse
toutes louanges des mortels.

5 a.
15 doctrines.
20 le *mq.*

str. 2 : Opposition entre *incompréhensible* « qu'on ne peut enfermer, limiter » (texte latin : « quem non capit orbis », expression empruntée à la liturgie mariale) et *compris* « contenu, enfermé ».

7. Mais celle gloire entre cent mille [f. 104 v°]
est recommandable surtout
quand Dieu naist de ta chere fille,
lequel n'a principe ny bout.

8. Ta fille, telle que nature
oncques n'engendra rien de meilleur,
fille pucelle, entiere et pure,
et mere de son createur,

9. fille a laquelle il fut possible
tirer d'en hault en ce bas lieu,
voire de nostre chair passible
revestir l'impassible Dieu.

10. Jesus Christ sa mere l'appelle,
luy, Filz du Roy des cieux souverains,
et nous, de la race mortelle,
l'invoquons mere a joinctes mains.

11. Il est nay d'elle, et le filz porte
honneur a sa mere au doux nom,
et nos prieres il conforte
par elle, nostre seur patron.

12. Elle est sans cesse favorable
a prendre nos veux en pitié,
et tousjours sa main secourable
nous met nos ennuys souz le pied.

13. Et cil qui est desesperé
l'invoque pour son esperance,
come le nocher effroyé,
son havre et ancre d'asseurance.

14. Elle est de ton ventre sortie,
o saincte Anne, qui en reçois
une joye aussi departie
a son pere dont tu conçois.

15. Je te salue, o saincte mere,
et toy sa saincte fille aussy,
que le sang et la foy entiere
et l'honneur ont joinctë icy.

str. 9 : Autre opposition classique, entre *passible* « sujet à la souffrance » et *impassible* « non sujet à la souffrance ».
str. 14 : Au v. 56, allusion à saint Joachim ; *conçois* 56 a valeur de présent historique.

16. O mere, ta fille tu ayme, [f. 105]
et toy fille, ta mere aussy,
que vous deux une gloire mesme
vous tient et mesme amour aussi.

17. Mais le bonheur de ceste couche
redouble ta felicité,
o saincte Anne, quand tu acouche
de la mere de eternité.

18. Le pere et la mere ennoblissent
leurs enfans par leur parenté,
mais tes louanges s'esclarcissent
par celle cy qu'as enfanté.

19. Ta ferme foy et ton merite
t'eslevent bien en grand renon,
mais ta fille, vierge d'eslite,
donne plus beau lustre a ton nom.

20. Aussi tout le monde t'avoue,
cause d'ung si grand bien receu,
et aprés Dieu chascun te loue,
pour ung tel heur par toy conceu.

21. Hester delivrant de la sorte
le peuple qu'Aman accabloit,
et rabaissant l'ire moins forte
au cœur du roy qu'elle emmielloit,

22. et quand l'ennemi, qui menace
de flammë et feu les Hebreux,
par Judith alla prendre place
aux fonds de l'enfer tenebreux,

23. Hester en merite louange,
comme Judith en a grand los,
et jamais leur gloire ne change,
ains en ont eternel repos.

84 emmeilloit.

str. 16 : *Mesme* 63, postposé pour des raisons métriques (cf. v. 64 *mesme amour*).
str. 21-22 : Rupture de construction, ces 2 str., qui sont dans la dépendance grammaticale de la str. 23, sont bâties l'une au participe présent et l'autre comme une subordonnée temporelle. Au v. 85, *menace* : présent historique.

24. Toutesfois, par elles maints hommes [f. 105 v°]
n'estoient sauvés que peu de temps,
et voicy le merite en somme
de tels plaisirs faicts a leurs gents :

25. c'est que ny richesse ny vie
n'entrast au fort de l'ennemy,
ny que l'espouse fut ravie,
ny l'enfant esclave parmy.

26. Tel acte est bien recommandable
mais, n'allongeant que peu de jours,
a plusieurs il est desirable,
plusieurs n'en souhaittent le cours.

27. Combien, saincte Anne, es tu plus grande,
combien plus heureuse en bienfaicts,
voire plus que toute la bande
des femmes ne se voit jamais.

28. C'est ta fille qui feit descendre
le Seigneur des haults cieux ouverts
et y feit le chemin reprendre
aux habitans de l'univers,

29. fille qui refeit l'alliance
de Dieu avecques les humains,
et le portail de patience
ouvrit premïer de ses mains.

30. Or donc, o saincte Anne, heureuse
d'une race de si hault pris,
nous te prions, dame piteuse,
supplie pour nous ton petit fils,

31. ce que tu peux et le veux faire,
mere, ta fille advertissant,
aussi par pitié debonnaire
Dieu pour nous alleu flecissant.

32. Personne n'aura deffiance [f. 106]
d'obtenir par toy son souhait,
quand, Dieu te prestant audience,
tu metz ta priere en effect.

114 avec.

str. 27 : Ellipse du sujet au v. 108 (« ce, cela »).

33. Que chascun hardiment regarde
le ciel, ou tu parles pour luy,
et ne craigne que tu retarde
a prier pour l'oster d'ennuy.

34. Ta fille rien ne te denie,
et rien a sa mere le filz
honnorant sa mere Marie,
qui tousjours t'a, mere, en grand pris.

35. Or donc que tu l'appelles mere
et qu'elle s'apelle mere aussi,
que son credit tu luy requiere
qu'elle allegue le sien aussi.

36. Les cœurs devots de mille et mille
pour neant ne te supplieront,
et ce que tu vouldras, ta fille
ensemble et Dieu te l'octroyeront.

37. Telles faveurs qu'experimentent
les bons, qui te vont suppliant,
font que leurs voeux ils te presentent
d'un vif espoir, en larmoiant.

38. Tu chasses toutes maladies
et toutes angoisses d'esprit,
et douleurs et melancolies,
et foiblesse de corps te fuit.

39. Tout ce qui des hommes les ames
poingçonne de soucis mondains
fuit l'esclair de tes douces flammes,
comme un mÿau poussé de vens.

40. C'est pour quoy tu es reveree [f. 106 v°]
au nom de mere en tous lieux saincts,
par la devotion sacree
de tous les fidelles humains.

41. Aussi tu reluis admirable
par le monde esbranlé de paeur,
comme par la nuict effroiable
un astre en mer donne lueur.

130 parle.
137 appelle.
149 chasse.

42. Il n'y a ny sexe ny aage
qui ne requiere ton secours ;
soit riche ou pauvre, indocte ou sage,
chascun te prie nuict et jour.

43. Par toy, la fontaine inconstante
s'arreste et fonde seurement,
retenant la course fuiante
des biens qui cherroient autrement.

44. Et les biens qui sont necessaires
contre la faim qui faict mourrir
sont augmentez par tes prieres
et conservez pour nous nourir.

45. Tu sers a tous de ferme appuy,
tous s'asseurent de ta presence,
et ceux qui craignent pour autruy
et qui pour eux ont deffiance.

46. Aussi par vraye charité,
tu reçois les souspirs fidelles
des peres poingnez de pieté
pour leur enfans bruslez aux moelles.

47. Dont es ma certaine asseurance,
ma vie se repose en toy,
tu es mon ancre d'esperance,
mon pilot et mon havre coy.

48. Mes vers diront donc ta louange [f. 107]
qui dure en eternel renom,
et d'un honneur qui ne se change
je celebreray ton sainct non.

49. Autant que ma langue et mon chant
et mon ame auront d'armonie
et que mon doux luth allechant
aura de resonnance unie,

50. saincte Anne, ce sera a ton loz,
saincte Anne, ce sera a ta gloire,
et seras par tout ce grand clos
sainctë, o saincte Anne notoire.

str. 46 : *enfans bruslez aux moelles* 184 : je n'ai pas rencontré d'autre mention de cette spécialité thérapeutique de sainte Anne.

51. Voires aprés Dieu, premier autheur
de toute voix, qui te renomme
et la source de tout honneur
et de toute louange d'homme,

52. et mesmes aprés ta fille aussi
ceste gloire est a toy sa mere,
qui fais un sainct chœur accompli
des trois qu'ensemble je revere.

53. Ta gloire sera louangee
et seras proche aux deux premiers,
sans que la place soit changee,
car tu seras tousjours le tiers.

54. Assiste nous donc, et raporte
noz souspirs au grant Dieu tonnant,
en le priant qu'il nous supporte
et nous aille a tous pardonnant.

55. Obtiens de luy pour nous telle ame
que nous soyons francz et sans fard,
et que le vice infect de l'ame
ne soit jamais de nostre part.

56. Qu'il nous vueille donner des forces
et d'un poids moderé des biens,
et qu'oncques noz vies ne soient morses
des dens de l'envie ny des siens.

57. Que si ne force ne richesse
ne nous sert que pour nous gaster,
qu'il ne nous en face largesse
ains plus tost nous les daigne oster.

58. Qu'autant qu'i nous est necessaire
de vivre afin d'entrer aux cieux,
le nous donne, sans craindre ou faire
que la mort nous ferme les yeux.

219 vice < in prison > de ; infect *aj. dans la marge, par la même main.*
228 les < veuielle > oster ; daigne *aj. dans l'interligne supérieur par la même main.*

str. 52-53 : Sur la trinité Anne, Marie et Jésus, cf. Texte N° 45, note 1.

59. Et plus, quand l'ame separee [f. 107 v°]
sortira des liens du corps,
qu'elle aille en place bien heuree,
attendant le retour des morts.

60. Saincte Anne, faiz moy, je te prie,
avoir cela du createur,
et que de ta fille Marie
le filz m'en soit mediateur.

61. Et faiz que la flamme tres clere
des deux pour nous le vueille ainsi,
qui sont ensemble un Dieu, le Pere,
le Filz, le Sainct Esprit aussy.

Finis

str. 61 : *deux* 242 renvoie à *createur* 238 et *filz* 240 (cf. le texte latin).

VIII. Antoine le Grand

L'abbé de Thébaïde, patron des cénobites, était fêté le 17 janvier (cf. Texte N° 1, str. 5). L'apogée de son culte se situe précisément aux XVe et XVIe siècles. De nombreuses corporations et un ordre hospitalier, les Antonins ou Antonites, étaient placés sous son patronage. Deux villes prétendaient posséder son corps : Saint-Antoine-en-Viennois et Arles, ce qui faisait dire à Henry Estienne « En la fin, sainct Antoine est demouré ayant deux corps entiers (...) et (...) plusieurs membres en divers lieux, pour le moins avec demie douzaine de genoux »[1]. On l'invoquait contre le mal des ardents, la lèpre, la peste et la syphilis (Kraemer, pp. 11-19).

A) *Texte en prose*

Deux suffrages, du XVIe s. Le premier, signalé par Sonet/Sinclair 1488 se rencontre aussi dans quelques livres d'heures imprimés (Lacombe 445, 509 et 518) ; en voici le début d'après PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9088, f. S5 v° : « *Antienne de sainct Antoine.* O sainct Antoine, noble pasteur, qui en la vertu de Nostre Seigneur gueris

[1] *Apologie pour Hérodote*, éd. par P. Ristelhuber, Paris, I. Liseux, 1879, t. 2, p. 326.

les tourmentez et qui gueris les malladies et les destruis, et qui esteins la chaleur du feu, pere debonnaire, prie icelluy Nostre Seigneur pour nous, povres miserables pecheurs », suivi d'un verset et d'une oraison. Il s'agit d'une traduction d'un suffrage latin (cf. p. ex. PARIS, Bibl. nat., lat. 13270, f. 154).

L'autre ne se rencontre que dans des ouvrages tardifs : « *Oraison du benoist hermite saint Anthoine, / Qui est d'humilité exemple a tout vray moine.* Glorieux confesseur et amy de Dieu, monseigneur saint Anthoine, qui par les dyables et mauvais esperitz envyeux de ta saincte et religieuse vie, fuz plusieurs foys batu moult cruellement et tormenté .../... si que je puisse a l'encontre d'eulx tousjours resister. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C2 v° - C3 et impr. 351, f. M3 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 172 v° - 173).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 49, XVe siècle

Source

LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 380 v° - 382 v° (Réf. SONET/SINCLAIR 699).

Analyse

L'auteur, peut-être un religieux antonin, ou du moins un confrère de St Antoine (str. 5) prie devant son « ymage » (10). L'universalité géographique (« de tous pays » 19, « par tout le monde » 28, « en tous lieux » 57) et sociale (« maintes gens » 18, 43, « de tel seigneurie » 33, « de noble lignaige », 34 « ne roy ne prince » 53) du culte du saint est abondamment soulignée et l'importance du pèlerinage de Viennois, par tous les temps « par gelees et par noifz » 21, est mise en relief.

La demande à St Antoine est double : l'auteur l'invoque pour échapper au feu du mal des ardents (62 et 67) et au feu d'enfer (63). Les str. 2 et 7 évoquent le pouvoir attribué au saint de lancer lui-même le mal contre lequel on le prie, sur ceux qui le négligent.

Langue du copiste

On notera l'alternance courante des graphies *-age/-aige* : *ymage* 10, *aventage* 12, *gaige* 14, etc.

Langue de l'auteur et versification

9 huitains d'oct. abababab (cf. Chatelain, p. 90).

Pour les rimes *Anthoine* : *essoigne* : *peine* : *maine* (str. 1), cf. *ibid.*, pp. 29-30.

Pour *province* : *estrange* : *prince* : *pince* (str. 7), cf. *ibid.* et p. 73.

Pour *enseignes* : *faingnes* : *poignes* : *estaingnes* (str. 8), cf. *ibid.*, pp. 29-30. Dans la mesure du vers, *royaume* 6, *gloire* 11 et *guerredon* 24 (doublet), comptent pour deux syllabes ; *scevent* ou *pevent* 22 et *peuvent* 40 (élision) sont monosyllabiques.

TEXTE

De saint Anthoine. Antienne. [f. 380 v°]

1. Glorieux confés saint Anthoine,
de Dieu especiaulx amis,
garde mon corps de mal essoigne.
Prie cellui [f. 381] qui t'a transmis
la ou tu es sans avoir peine,
c'est ou royaume de paradis,
et par ta priere me maine,
si tu peus, la ou il t'a mis.

2. De toy loer ne me vueil faindre
quant je voy ycy ton ymage.
La gloire de Dieu peus bien ataindre,
de ce t'a fait grant aventage.
Tu peus alumer et estaindre
et de chascun peus prendre gaige,
pour ce te doit bien chascun craindre.
Qui ce ne fait, il fait oultrage.

3. En l'ospital de Viennois
maintes gens te vont requerir :
de tous pays, bien m'y congnois,
y vont pour pardons acquerir
et par gelees et par noifz.
Bien scevent qu'ilz ne pevent perir
que chascun veulx, tant es courtois,
sa peine et son guerredon merir.

13 : Les deux verbes ont pour complément *le feu*, sous-entendu.

4. Ta grant vertu et dignité
ou ciel et en terrë habonde,
et sy sçay bien de [f. 381 v°] vérité
que povoir as par tout le monde :
quant tu as aucun visité,
n'a garde de la mort seconde,
car des maulx les as acquittié
d'aler en habisme parfonde.

5. Il n'est nul de tel seigneurie
ne tant soit de noble lignaige
qui en la mort ou en la vie
ne te doye fairë hommage,
car pour certain en ce m'afie,
tuit cil font que courtois et sage
qui en ta noble confrairie
peuvent avoir aucun aventaige.

6. Pour toy fait on grans assemblees,
voyages et processions,
et maintes gens as amassees
dont tu as les possessions
de leurs corps et de leurs pensees ;
pour ce te font oblacions
que tu les gardes des vallees
d'enfer et des turbacions.

7. L'en doit bien en toute province
certes et gemir [f. 382] et pleurer
la ou tes doulx corps fait l'estrange
ne tu n'y daignes demourer.
Il n'est ne duc ne roy ne prince
qui ne te doyë honnourer
car ce que tes feux mort ou pince
il le veult certes devourer.

8. Tu es reclamez en tous lieux,
maintes gens portent tes enseignes.
Si te requier de cuer piteux
que de moy aydier ne te faingnes

27 Et *mq.*
49 toutes provinces.
51 La *mq.*

31 : *les* reprend le *aucun* du v. 29, dont il accentue la valeur positive.

et s'il te plaist, corps glorieux,
que ton feu et le mien poingnes,
le feu d'enfer qui est ytieux,
s'il te plaist, a ma mort estaingnes.

9. Je te pry, glorieux corps sains,
puis que tu as tel aventage
que peus guarir corps, piez et mains,
garde nous et nostre lignaige.
Mere de Dieu, a jointes mains,
je te requier de bon courage :
maine nous tous la ou tu mains,
fay nous hoirs de ton heritaige. [f. 382 v°]

Amen.

62 *Hypométr.*
67 Que tu peus.

TEXTE N° 50, XVe siècle

Source

MUNICH, Bayer. Staatsbibliothek, Clm 28961, lignes 653-668 (Réf. Sonet 1813). Le texte a été édité avec plusieurs incorrections et l'omission du v. 6 par P. Tarbé, *Romancero de Champagne*, p. 94.

Analyse

Prière pour implorer St Antoine contre le mal des ardents (dont les effets sont décrits aux v. 3 et 10-12) et contre les tumeurs, furoncles et brûlures (v. 17). Si la santé physique est au centre de la demande, les derniers vers prient le saint pour qu'il aide son fidèle à obtenir le ciel.

Langue du copiste

Elle n'appelle pas de remarques particulières.

Langue de l'auteur et versification

20 oct. à rimes plates. Pour la rime *Anthone* : *bone* 13-14, cf. Chatelain, pp. 31-32. *Suppli(e)* 4, doublet.

TEXTE

Aultre devote oroison de saint Anthoine. [ligne 653]

Saint Anthoine, je te supplie,
deffent nous de la maladie
qui brule aux gens et piez et mains.
Je te supplie, glorieux sains,
que je soye en ta sainte garde
dont ceulx et celles si n'ont garde
que vous en voulés afranchir.
Pourtant, vous veult mon corps servir,
car bien souvent je me remembre
de ceux qui n'ont ne piez ne membre,
et en quel part visaige ou nez
qu'i ne soient ars et brulez
du cruel feu de saint Anthone.
Et pourtant, de volunté bone,
saint Anthoine, vous veul prier
que le mien corps veuillez garder
de bosses, de clous et d'arsures,
et aussi toutes creatures.
Et nous soiez tousjours amis,
tant que enfin aions paradis.

11 quelque.
15 veul donner.

TEXTE N° 51, fin XV[e]/début XVI[e] siècle

Source

PARIS, Coll. part., LF 56, non fol.

Analyse

Ce huitain d'oct. à rimes plates invoque saint Antoine contre le « feu ardant » et pour être délivré du feu éternel que peut entraîner

la « mort soubdainne » ; il s'agit d'une invocation descriptive plutôt que d'une imploration. Le texte n'appelle pas d'autres remarques particulières.

TEXTE

Oracio de sancto Anthonio.

Sire sainct Anthoine puyssant,
qui peulx estaindre feu ardant
sur corps de creature humaine,
et de cruelle mort soubdainne
tu peulx affranchir et garder
ceulx qui te veulent reclamer,
en recordant vostre oroyson
pour avoir de vous garison.

TEXTE N° 52, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz3 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Prière à St Antoine pour éviter les péchés capitaux, être préservé du « mal de feu » et « de charbon » et acquérir, au-delà des biens matériels, le royaume du ciel. Un intérêt non négligeable de ce texte est de fournir la date la plus ancienne de l'attestation de « charbon » en ce sens (v. 29).

Commentaire et Versification

4 douzains de décas. aabaabbbabba (Chatelain, p. 113). La structure strophique invite à penser qu'il manque un v. à la 1[re] str. ; par ailleurs, le texte est assez négligé dans l'édition ancienne (cf. apparat critique) et les vv. 30-33 sont inintelligibles. En ce qui concerne le compte des syll., *vie* 33 compte pour une syll. ; au v. 24 *et epidimie*

compte pour 4 syll. (synalèphe), à moins de corriger *feu, (de) bosse.* On remarquera, à la rime, la répétition dans la même str. de *tue et efface* 29 et 36. Césures lyriques aux vers 1 (à moins de restituer *[O] saint*), 7, 18, 34 et 41.

TEXTE

Oraison a saint Anthoine l'ermite. [f. zz3 v°]

Saint Anthoine, confesseur glorieux,
devot hermite et vray religieux,
bon champion de la foy catholique,
tres humblement, de cueur devocieux,
aiant espoir que ce sera mon mieulx,
a toy servir je me rens et applicque
. . . .
et preserves du lien diabolique
moy, las pecheur, mondain et vicieux ;
amy de Dieu, vaillant et deifique,
soies moien que Sathan ne replique
encontre moy, de peché curieux.

Impetres moy que je passe ma vie
sans choir ou mal d'orgueil, ire et envie ;
ne soie aussi d'avarice entaché ;
par toy je puisse paresce, glotonie
bien eviter et aussi la follye
de luxure, qui est mauvays peché.
Le deable m'a de vertuz asseiché,
banny de Dieu et de luy aproucher,
en commetant ordure et villennye.
Mais toy aidant, je seré radressié
devers mon Dieu, de moy sera chassié
le mal de feu, de boce et epidimie.

De ces maulx si Dieu t'a donné la grace
pover guerir, pourtant en toute place
on te requiert. Aussi peuz preserver
de mal de feu, soit en corps ou en face,
et de charbon, lequel tue et efface.
Tes serviteurs si ne sont conservez
de Dieu et toy ausquelz soient reservez
les haulx faiz cy, si te plaist observer

14 Sans chorir ou.
15 entachee.

qu'i soit ainsi que la vie donne et chasse,
ne nous happë, ainsi serons saulvez
par ton moyen et de peché lavez,
qui les vertuz bannyst, tue et efface.

Pour quoy conclus que veritablement
me peuz aider ; pour tant, devotement,
le tien me rens en toute reverence,
toy requerant spirituellement
estre garde, puis temporellement
bien vivre en paix, avoir perseverance,
des biens mondains a bonne souffisance,
de tout honneur et vertuz habondance,
a ce que aprés le mien deffinement
que je me trouve en ce lieu de plaisance,
la sus ou ciel, ou tu viz sans doubtance,
que Dieu me doint au dernier jugement.

Amen.

36 bannyse.
47 ou je viz.

TEXTE N° 53, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz3 - zz3 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

L'auteur prie St Antoine de le délivrer du diable, aux tentations duquel le saint avait si héroïquement résisté.

Commentaire et Versification

Ballade de décas. sur des rimes différentes et sans refrain : 3 dizains aabaabbcbc et un quatr. à rimes alternées (cf. Chatelain, p. 176 qui signale cette disposition, mais avec refrain). Comme il

arrive ailleurs dans cette édition ancienne, le texte est souvent fautif et les vv. 30-31 demeurent obscurs ; l'apparat critique signale plusieurs de ces fautes.

En ce qui concerne la mesure du vers, lire *vi*(*e*) 7.

On remarquera les rimes *Anthoine* : *ataine* 3, 6 (cf. *ibid.*, pp. 29-30) *amere* : *gloire* 17, 19 (*ibid.*, pp. 35-36) et *racines* : *assigne* 18, 20 (*ibid.*, pp. 60-61), cette dernière rime n'étant d'ailleurs pas très exacte.

TEXTE

De sainct Anthoyne [f. zz3]

O venerable et glorieux martir,
je te supply, fay peché departir
de ma povre ame, glorieux saint Anthoine,
a celle fin que je puisse partir
a ton merite sans jamais en partir
et que Jesus a moy point ne s'ataine.
Donne moy grace en ceste vie mondaine
que puisse vivre en la perfection,
et de la gloire, qui est la sus haultaine,
avec les anges acquerir mansion.

Venu je suis au monde espoventable
pour acquerir la vie pardurable
avec Jesus et sa tres digne mere.
Si te supply, sans estre variable,
de tout mon cueur, preserve moy du deable,
aussi d'enfer et de l'orde misere ;
par eulx tu euz passion moult amere
en l'ermitaige, mengeant pain et racines.
Je te supply que par toy en la gloire
la sus es cieulx, Jesus mon ame assigne.

Je me repute ton humble serviteur,
prie pour moy souvent le createur
qu'il ait pitié envers sa creature,
que de ce monde escheve la laideur,

1 O *mq.*
8 la *mq.*
9 Et doint la.
13 Avecques.
24 Et que escheve de ce m. la laidure.

comme tu feiz en l'orrible douleur
de par Sathan, cruel estature.
Et si couvient que en ce monde j'endure
aucune peine pour acquerir la gloire,
fay moy souffrir et purger mon ordure,
et que en la fin je puisse avoir victoire.

Ne me pers pas, fay que je croye Dieu
et mon prouchain si soit de mon ame
je t'en supply en cestui meme lieu, [f. zz3 v°]
doulx saint Anthoine, quant je te reclame.

26 *hypométr.*
32 *hypométr.*
33 cest.

IX. Antoine de Padoue

Après St François d'Assise, St Antoine de Padoue (1195-1231) était le saint franciscain le plus populaire du Moyen Age ; sa fête était au 13 juin. On l'invoquait, d'après certains épisodes de sa vie, contre la tempête et pour mener à bien les procès. Certains traits de sa légende sont calqués sur celle de St François d'Assise (cf. texte suivant, v. 10).

TEXTE N° 54, XVI[e] siècle

Sources imprimées

A. PARIS, Bibl. nat., Rés. B 17834, Heures à l'usage de Rouen (vers 1584 ?), Livret à la suite des Heures, f. D6 v° (Lacombe 536) ; *B*. PARIS, Bibl. de l'Institut, In-8° D 69 C, f. S8, Heures de Rome, 1532 (Lacombe 393) ; *C*. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2557 Rés., f. D8 v°, Heures de Rouen, v. 1580 (Lacombe 535) ; *D*. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2559, Heures de Sens, v. 1583 (Lacombe 477) ; *E*. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, BB 1500, Heures d'Amiens, 1596 (Lacombe 494) ; *F*. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 111 bis, f. g8 v°, Heures de Paris, 1604.

J'ai retenu le texte de *A*, sauf au v. 7 où la leçon de *BDEF* paraît préférable.

Analyse

Le texte commence et finit comme une prière. Entre ces deux extrêmes, les vv. 5-14 sont une sorte de revue des cas dans lesquels l'intervention de St Antoine est efficace. Le v. 9 dément l'affirmation de Réau *Iconographie* III/1, p. 117 selon laquelle « il n'existe aucune trace avant le XVIIe siècle de ce patronage ».

Versification

16 décas. à rimes plates. L'*e* muet ne compte pas dans *toute* 3, *donne* 5, *vraye* 12. Les rimes *Pade* : *aggreable* 1-2 et *peste* : *tempeste* 5-6 sont attestées par Chatelain, respectivement p. 65 et pp. 46-47, mais non pas *Pade* : *face* 15-16, qui est un à peu près. Césure lyrique aux vers 9-10 et 14.

TEXTE

Oraison de saint Anthoine de Pade. [f. D6 v°]

Pere et patron, saint Anthoine de Pade,
priez mon Dieu que luy sois aggreable
pour me garder de toute calamité
de lespre, fievre et mainte infirmité.
Il donne remede a mort subite et peste,
en terre, en mer, cesser foudre et tempeste ;
a tous perils il est remediable
et aux pecheurs d'un amour consolable.
Il recouvre toutes choses perdues,
toutes bestes sont par luy deffendues,
et bien souvent, procés a tort menez
a vraye justice et bon droit amenez.
Jeunes et vieux qui ont en Dieu recours,
il leur donnë a leur besoin secours.
Priez pour nous, saint Anthoine de Pade,
que nostre Dieu puissions veoir face a face.

Ainsi soit-il.

7 remerciable (*corr. d'après BDEF*).

Rubr. Oraison de sainct Antoine de Pade, qui est a Dieu moult aggreable *BCDE* ; Oraison a monsieur sainct *F*.
2 D. qui luy *B* ; que je luy soye *F*.
4 et mainte calamité *E*.
13 secours *E*.
14 leur donnera *DEF* ; bening secours *BE*.
16 Q. de mon Dieu je puisse veoir a la face *B* ; v. la face *DF*.

X. Apolline

Ste Apolline ou Apollonie, vierge et martyre d'Alexandrie († 249), était fêtée le 9 février. On l'invoquait contre le mal de dents, en raison de son supplice au cours duquel ses bourreaux lui auraient arraché les dents (cf. Textes N° 2, str. 14 et N° 3, str. 12).

A) *Textes en prose*

1. Suffrage traduit du latin (cf. p. ex. PARIS, Bibl. nat., lat. 13280, f. 150), indiqué par SONET 1850 (à quoi l'on peut ajouter OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 33, f. 121 v° : « *Oraison de saincte Apolone contre la doleur de dents.* Benoite Apolone ha enduré grief torment... » et PARIS, Coll. part., LF 13, f. 177-178).

2. Courte prière qui évoque le martyre de la sainte et l'invoque notamment contre le mal de dents : BAYEUX, Bibl. mun., Fonds du Chapitre 80, f. 65 v°, ajout du XVIe s. (SONET 1370). En voici un aperçu d'après une autre source, PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 351, f. M4 v° : « O glorieuse vierge et martyre, espouse de Jesuchrist, madame saincte Apoline, qui pour blandissement ne menassement que le cruel tyrant [1] te peust oncques faire .../... je te prie qu'il te plaise me garder et defendre de l'insanieux mal des dens et de toutes maladies qui troublent l'entendement de l'homme, tellement qu'il descongnoit son createur et soy mesmes .../... que tu veuilles pour mon ame estre advocate envers Dieu, quant elle sortira de mon corps. Amen » [2].

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 55, XVe siècle

Source

TOURS, Bibl. mun., 221, f. 97 v° - 98 v° (Réf. SONET/SINCLAIR 613).

[1] Le texte de Bayeux, d'une écriture personnelle et usée, est de lecture difficile. Cependant, la transcription de SONET « le coutel tenant » relève de la pure imagination ; le texte porte bien : « le cruel tirant ».
[2] Même texte dans PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 187-187 v°.

Analyse

L'auteur invoque Ste Apolline, lui attribuant — comme aux saints auxiliaires — la grâce que Dieu lui aurait accordée lors de son supplice : celle de guérir du mal de dents ceux qui l'en prieraient.

Langue du copiste

Le livre d'Heures dont cette prière est extraite est à l'usage de Bayeux et deux traits de graphie peuvent corroborer cette origine : *lyson* 13 et *ceur* 6, 17 (cf. Goebl, *Die normandische Urkundensprache*, pp. 224-225). On notera aussi *l* parasite dans *toult* 5, *voult* 14 et *vouldront* 16, *yceulx* 15 ; *vieulles* 4 et *vieul* 9 (mais *veulles* 18) sont des graphies interprovinciales.

Langue de l'auteur et versification

6 quatr. d'oct. abab. *Prie* 7 (doublet) et *veulles* 18 (élision) sont monosyllabiques ; *chamb(e)liere* 23 est dissyllabique ; au v. 2, lire *couronne(e)* ou *com(me)* et peut-être, au v. 3, *eüre(e)*.

On remarquera les rimes *priere* : *amere* 18, 20 ; *clere* : *chambeliere* 21, 23 et les oct. latins de la dernière str. qui terminent le texte en lui donnant une petite note de fantaisie savante.

TEXTE

De saincte Appoline [f. 97 v°]

Espouse de Dieu, Appoline,
couronnee comme dit l'escript,
bien euree, doulce et incline,
vieulles me ouÿr sans contredit. [f. 98]

Virge, toult temps le Sainct Esprit
de ton bon ceur voulus aymer,
pourtant te prie sans nul resprit
ma povre priere exsausser.

Icy pour toy me vieul tenir
affin que tu pries pour moy
cil a qui voulus requerir
ung don dont il te fist ottroy,

5 toult le temps.
11 voulu.
12 don donné il.

que nous lyson si mervilleux :
de grand amour Dieu voult t'aymer,
qui te donna [f. 98 v°] guerir yceulx
des dens qui t'en vouldront prier.

Donc de bon ceur, je te requier
que veulles exsausser ma priere
et des dens le mal me appaiser,
ou souvent j'ay douleur amere.

Virge benigne, virge clere,
ut dolorem eripias
tien moy a jamais ta chambeliere,
et sanam me efficias.

Deo gratias

13 n. luyson si que moult mervilleux.
14 amour que Dieu te voulut aymer.
15 Qui te ordonna de guerir tous yceulx.

Je n'ai pas retenu ici le texte signalé par Sinclair' 2880 : « Force d'amour qui les bons cueurs affine, / Fort m'encline vers vous, saincte Appoline... » (*Louenges des benoistz saincts et sainctes...*, f. vv4 v° - vv6 v°). Il s'agit en effet d'une Vie de la sainte.

XI. Arnoul

Fêté le 18 juillet (cf. Texte N° 1, str. 40), St Arnoul est un saint de la région parisienne sur lequel on ne sait rien de sûr.

TEXTE N° 56, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz4-zz4 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*). Cf. Sinclair' 2649.

ANALYSE

Bien que l'auteur [1] prétende tout ignorer de celui qu'il invoque (vv. 8-9), sa ferveur hagiographique l'emporte et il nous livre des indications sur l'origine anglaise de St Arnoul, riche propriétaire qui se défit de ses biens pour devenir ermite d'Abresseaux [2], sourcier miraculeux qui guérit les paralytiques et les aveugles.

Le mal d'yeux et la goutte dont il souffre, comme naguère ses parents, lui fait prier le saint avec insistance. Cette marque personnelle, l'image du v. 61 et celle, moins heureuse, du v. 53, sont les seuls passages qui tranchent sur une pièce par ailleurs déformée ici ou là par l'imprimeur.

COMMENTAIRE PAR STROPHES

1. Septain de décas. ababbcc (cf. Chatelain, p. 145) ; 7 *aye* compte pour une syllabe.

2. *Id.* Pour la rime *aveu* : *veu* : *porveu*, cf. *ibid.*, pp. 17-19.

3. Sizain de décas. ababcc (cf. *ibid.*, p. 123) ; 16 *serve*, graphie pour la rime ; 17 *rentez*, élision.

4. *Id.* ; 24, le sens apparaît mal.

5. Septain de décas. ababbcc (cf. *ibid.*, p. 145) ; 29 *ennemy* compte pour 2 syllabes.

6. *Id.* ; 36 *nully* en fonction de sujet (cf. Foulet *Syntaxe*, § 354) ; 37 *esse*, graphie pour « est-ce ».

7. *Id.*

8. *Id.* ; *paraletique* 48, 50 rime avec lui-même, peut-être la reprise du mot est-elle une faute pour [*et hydropique*].

9. *Id.*

10. Septain d'oct. aaaaabb (Chatelain, p. 142, atteste cette structure, mais non ce mètre) ; 68 doublet *prie* = *pry* ; 64 au lieu de *fillë*, on pourrait corriger peut-être *fille et m. f.* [*de*]*laissez.*

11. Septain de décas. ababbcc ; 71 lire *soy*(*e*).

[1] Dans l'explication qui suit la prière, il nous indique qu'il y a mis son prénom et son nom et la manière de les repérer. L'acrostiche n'est pas très respecté par l'imprimeur : COL[A]S JOUG[O]N ; le prénom est repris au début des vv. 14-15.

[2] Je n'ai pu identifier ce lieu-dit.

TEXTE

Oraison de saint Arnul. [f. zz4]

1. *C*onfort Arnul, glorieux confesseur,
en qui mon cueur ay du tout a coup mis,
rens moy vers Dieu de mes maulx confés seur,
lesquelz ay faiz, perpetrez et commis,
tant que ne soye au lac du faulcon mis,
ou chescun jour toute malle ame habite,
mais par toy bien j'aye pour mal a merite.

2. *Or* supposé que de toy congnoissance
aucune n'aye, mais au moins par aveu
de tes servans je suis congnoissance
comme celuy qui en terre t'a veu.
Si te requiers que je soye porveu
de ta grace, qui tant est apparant,
Comme seroys a pere ou a parent.

3. *Las*, pastour d'Engleterre venu,
qui tant avoies et de serfz et de serve,
des biens mondains, de rentez et revenu,
je te requiers, que toy seul adés serve,
d'estre remis en santé permanable
si que ne soie en autre part manable.

4. *A* tes beaux jours et plaisirs mis a fin
quant tous les biens furent par toy desers
et delaissés a ung tien seul affin
pour les regir et sainctement ; affin
que avoir puisse de saint Pierre queste,
je te requiers, pren ma povre requeste.

5. *Si* te suppli, octroie a ma laideur,
pour reciter et au cler demonstrer
l'ennemy, le mal et l'orrible langueur,

5 laz.
10 *hypométr.*
14 Col s.
15 *hypométr.*
18 s. a desserve.
21 Ou tes.
24 les *mq.*
25 *hypométr.*
27 laide heur.

lesquelz a toy je dois adés monstrer
comme celuy qui me peult remonstrer
la garison, tant au corps come a l'ame,
soit vif ou mort gisant desoubz la lame.

6. *J*e dueil, je plains, tant de mal garde goute,
piteusement, sans repoux et sans cesse
du dart de mort ou nully ne voit goute.
Aussi de vray, je croi bien que si esse
et si par toy ma grant douleur ne cesse,
en griefve peine prendrai mes maulx de oueil ;
las, je te pry que m'allege mon dueil.

7. *O*n est certain quë au lieu d'Abresseaux
la vouluz faire en ta misere pouse,
et dont tu n'euz ne mines ne boisseaux
fors ta grandeur ou ton chier corps repose,
comme je croy et point ne le suppose ;
une fontaine, par ton baston, eut source,
dont plusieurs gens eurent vers toy rescousse.

8. *V*ray est que fais saillir paraletique [f. zz4 v°]
hors de son mal dont il est empeschié.
Toy qui gueriz ladre, paraletique,
sauve mon corps qui se meurt en peché,
car se ne suis par ton moyen pesché,
pis que moreau en mes pechez je naye.
Helas, Arnul, fay que telz maulx je n'aye.

9. *G*rant sont telz faiz, pitié vers moy amaine
dont a l'aveugle remis les yeulx a veoir,
par ta doulceur vehemente et humaine,
car aultre rien je ne desire avoir ;
je ne demande richesse në avoir
ne biens mondains, que je treuve tres ors,
mais ne quiers estre qu'un blanc en tes tresors.

10. *O*nt esté de goute subjectz
mes pere et mere les temps passez,
ont fillë et moy filz laissez

41 aux lieux.
42 mere.
47 gent eurent v. t. rescoure.
48 que font s.
62 De g. ont esté s.
64 Ont laissé f. et moy f.

puis sont du siecle trespassez.
La fille du mal a assez,
moy ay peur que mal ne m'aviengne,
si te prie que en santé me tiengne.

11. *N*oble vertu, par laquelle soubzmis
le faulx sergent a nature contraire,
je te pry que soye soubz tes mains soubzmis,
qu'i ne me puisse quelque mauvais coup faire ;
en ce faisant tu me vueillez retraire
en paradis, par ton cler examen,
moy regardant de tes doulx yeux sans fin.

Amen.

Le nom est mis es cinq premieres lectres
et le surnom es six aultres couchees ;
cil qui l'a fait les a voulu permectre
et au premier des couplez a composees ;
au mieulx qu'il peust si les a composees,
pour tant pour luy a Jhesus Maria
dictez Pater noster, Ave Maria.

67 ne *mq.*
75 sans fin *mq.*

XII. Augustin

Le célèbre docteur de l'Eglise d'Occident était fêté le 28 août (cf. Texte N° 1, str. 57). Il ne semble pas qu'il ait été populaire au Moyen Age, et les prières qui lui sont consacrées sont rares. En dehors d'une prière en prose où il est invoqué en compagnie des autres grands docteurs de l'Eglise d'Occident (cf. vol. I, p. 213), je n'ai rencontré que deux suffrages en prose et une courte prière en vers.

A) *Textes en prose*

1. « *Antienne de sainct Augustin.* Au milieu de l'Eglise, il ouvrit sa bouche et Nostre Seigneur le remplit de l'esprit de sapience et d'entendement, et le decora de l'estole de gloire » (+ un verset et

une oraison) ; suffrage traduit du latin (introït de la messe de St Augustin). Livres d'heures imprimés, Lacombe 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480.

2. « *Oraison du benoist saint Augustin, docteur, / Qui fut de la foy catholicque augmentateur.* O l'excellence de toulx les saintz et benoistz docteurs, glorieux amy de Dieu, monseigneur saint Augustin, qui es le puissant marteau et maillet de quoy les grans troppeaux des hereses ont esté assommez .../... affin que l'ennemy ne m'en puisse accuser devant Dieu. Amen ». PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D2 v° - D3 et impr. 351, f. M2 v° (avec variantes pour l'incipit et le desinit).

B) TEXTE N° 57, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1293, f. 13 v° (Réf. Sonet 1160).

Analyse

Cette prière (16 oct. à rimes alternées) suit une règle de St Augustin en vers. On peut supposer qu'elle a été composée par un religieux de saint Augustin, puisque l'auteur demande principalement la grâce de suivre fidèlement la règle augustinienne (v. 12) afin d'édifier son prochain (v. 13-14) et de mériter le ciel. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières.

TEXTE

Oraison a monsegneur saint Augustin. [f. 13 v°]

Mon chier signeur saint Augustin,
tres noble et excellent docteur,
qui nous monstrez le droit chemin
d'aler a nostre createur
en vostre rieule digne et sainte,
de brieté et de bonté pleine,
par laquelle personne mainte
a acquis joie souverainne,
de bouche et de cuer vous supplie
que me inpetrez envers Dieu grace

10 *le texte qui portait* menpetrez *a été corrigé par la même main, qui a ajouté le* i *et supprimé le* z.

que, tant com je seroi en vie,
vostre rieule acomplisse et face,
par quoy je puisse edifier
mon proisme et vivre saintement,
pardon acquerre, et Dieu loer
en gloire pardurablement.

Amen.

XIII. Avoie

Fêtée le 6 mai, Ste Avoie était, selon la légende, l'une des 11000 vierges (cf. Texte N° 60, Rubrique du ms. *C* et vv. 12-14). Une chapelle de Paris lui était consacrée, dans laquelle Villon, à la fin de son *Testament*, demande à être enterré (vv. 1868-1869).

A) *Texte en prose*

« *Oraison de saincte Avoye, / Qui son serf gard de malle voye.* O vierge d'humilité remplie, madame saincte Avoye, qui par la grant amour et ferme foy que tu euz a Jesuchrist .../... a mon ayde et salvation et a la confusion de l'ennemy d'enfer. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F1 v° - F2 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 188 v° - 189).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 58, XVe siècle

Sources

A. AVRANCHES, Bibl. mun., 45, f. 103 v° - 104 ; *B*. PARIS, Bibl. Mazarine, 478, f. 191-192 ; *C*. PARIS, Bibl. nat., fr. 2466, f. 29 v° ; *D*. PARIS, Bibl. nat., lat. 1182, f. 119 v° - 120 ; *E*. PARIS, Bibl. nat., lat. 1368, f. 55 v° ; *F*. PARIS, Bibl. nat., lat. 10545, f. 27-27 v° ; *G*. STUTT-

GART, Landesbibl., Cod. Brev. 75, f. 86 v° - 87 (Réf. Sonet/Sinclair 778)[1].

J'ai retenu le ms. *D*, qui offre la meilleure leçon (sauf pour le v. 14 où il a les autres contre lui). Dans *C*, le texte est suivi d'un huitain en latin : « Felix virgo, Avia beata, / Gaude, que per martirium... »

Analyse

L'auteur, jouant sur le nom de la sainte, en latin (1, 3) et en français (10, 12, 13) lui demande de le conduire à la joie du ciel. Ces deux huitains ababbaba (cf. Chatelain, pp. 90-91) n'appellent pas de remarques particulières concernant la langue. On remarquera l'alternance des vers latins et français.

TEXTE

De saincte Avoye vierge. [f. 119 v°]

Inclita martir Avia,
du cuer humblement je te prie,
quod ducas me recta via,
en ceste trouble et mortel vie.
Pri la doulce Vierge Marie,
que fert reis remedia,
que en sa benoite compaingnie
puisse avor *celi gaudia.*

Humiliter te rogamus,
tres doulce vierge, saincte Avoye,
ad gloriam quam optamus,
nos ames conduis et avoye.
Maine nous par si droicte voye, [f. 120]
quod hostem non timeamus,
chantans en perdurable joye
omnes « Te Deum laudamus ».

Rubr. mq. AECG ; Aultre oraison de saincte Avoye *B* ; De sancta Avia, antiphona *F*.
1 Inclina *F* ; I. mater A. *BCE*.
2 h. te supplie *ACEF* ; h. je te supplie *B*.
3 Conducas me *ACEFG* ; me via recta *A*.
4 Icy en ceste mortelle v. *B* ; t. mortelle *CF* ; et mortelle v. *E* ; c. povre et *G*.
5 la tres douce *F* ; En priant la V. *G*.
7 en la b. *A* ; sa *mq. C*.
11 obtamus.
14 hostes (*corr. d'apr. ABCEF*).

14 Que *AF* ; hostem *mq. G*.
15 en la haultaine j. *G*.

[1] Edité d'après *A*, avec plusieurs fautes, par G. Dreves, *Analecta Hymnica medii aevi*, t. 46, Leipiz, 1905, p. 242 (cf. *RH* 38212). La prière comporte bien 2 huitains, et non pas 3 comme l'indique Sonet. Elle se rencontre également dans le *Livre d'Heures de Catherine d'Armagnac*, 2e moitié du xve (cf. Catalogue Didot, 1879, p. 72), actuellement à NEW YORK, Bibl. Carl H. Pforzheimer, sans cote.

TEXTE N° 59, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. Mazarine, 478, f. 191 (Ed. Sonet 1851).

Analyse

Ce huitain (3a3a7a7b7a3a7a7b) reprend le thème et la plupart des rimes du texte précédent. Bien qu'il ait été édité par Sonet, je le reproduis ici, en raison de sa brièveté. Chatelain, pp. 96-97, indique cette disposition des rimes, mais non ce mètre. Au v. 2, *envoye*, graphie pour la rime.

TEXTE

De saincte Avoye, oraison.

Saincte Avoye,
qui envoye
les pecheurs a droicte voye
et confortes doulcement,
fay moy tenir telle voye,
que je voye
celluy ou est toute joye
aprés mon trespassement.

TEXTE N° 60, XVe siècle

Sources

A. NANTES, Musée Dobrée, XII/2, f. 81 v° - 84 ; *B.* OXFORD, Bibl. bodl., Astor A. 18, f. 82 v° ; *C.* PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 1192, f. 200-201 v° ; *D.* PARIS, Bibl. nat., fr. 2466, f. 28 v° - 29 v° ; *E.* PARIS, Bibl. nat., lat. 1172, f. 131-132 v° ; *F.* PARIS, Coll. part., LF 56, non fol. ; *G.* STUTTGART, Landesbibl., Cod. Brev. 75, f. 85-86 v° (Réf. Sonet/Sinclair 1852) [1].

Choix du ms. de base

Les mss se divisent en 2 groupes : *ABCDEG* et *F*. J'ai retenu le premier groupe, comme étant le mieux attesté, et à l'intérieur de ce groupe le ms. *A* qui est le moins fautif. *B* est incomplet, par suite de l'arrachage d'un folio. *C* comporte de nombreuses fautes : 7, 32, 34, 35, 41, 49, 51, 54, deux lacunes (5 et 37-40) et un ajout après 47. *D* qui offre des points communs avec *F* (23 et lacune du v. 19) est souvent fautif : 22, 26, 27, 28, 45, 46, 50. *E* comporte quelques fautes : 39, 47, 53 et une lacune 10-11. Plusieurs vers manquent dans *G* : 1, 38, 53 ; mais il m'a semblé fournir une leçon intéressante au v. 20, qui semble bien apporter le texte manquant aux autres mss. Le ms. *F*, sauf les rares convergences avec *D*, est assez particulier ; s'il a une lacune 35-38, il offre des variantes qui lui sont particulières, qu'il s'agisse du détail : 2, 10, 13, 14, 41, 44 ou de passages plus importants : 7-12, 29, 31-32, 34, 39-40, 45. La variante du v. 39 s'explique sans doute par la confusion entre sainte Avoie et sainte Aurée (cf. p. ex. Perdrizet *Calendrier*, p. 235).

Analyse

Après quelques compliments fleuris qui n'offrent rien que de banal, l'auteur évoque la place de Ste Avoie dans la cohorte des Onze mille vierges (pour la variante *sieges* au v. 14, voir Texte N° 33, Analyse). Suivent quelques rimes faciles sur *Avoye* (et le souci de n'en omettre aucune a entraîné l'inflation, plus ou moins importante, selon les mss, des vv. 15-20), puis l'auteur demande à la vierge

[1] Ce texte se lit également dans le *livre d'Heures de Catherine d'Armagnac* (cf. Texte N° 58, note 1), que je n'ai pas consulté.

martyre de le garder des 7 péchés capitaux. Dans une dernière supplique, il la prie de lui éviter la mort subite et d'intercéder auprès de la Vierge Marie pour qu'il puisse mourir en état de grâce et obtenir le ciel.

Versification

En ce qui concerne la mesure du vers : *Avoye* 1 et 39, *amie* 3, *paresse* 30 comptent pour 2 syllabes ; *rose* 5 (à moins de supprimer *de*), *voye* 6, *elle* 53 comptent pour 1 syll. ; au v. 49 *impetre* compte pour 2 syll. (ou *elle* pour une syll.). Au v. 33, plutôt que de supprimer *de*, qui est dans tous les manuscrits, compter *autre* pour une syll.

TEXTE

Memoire de saincte Avoye. [f. 81 v°]

Saincte Avoye, vierge glorieuse, [f. 82]
amie de Dieu, fille et espeuse,
violette de humilité,
lis de pure virginité,
rose d'amour et de charité,
santier et voye de verité
qui, en fuiant tout mauvais vice,
offris ton corps a sacrifice
a ton doulx espoux Jhesucrist,
par quoy il te mist en escript,
par ton merite precieulx,
ou saint colleige glorieulx

5 amour et de pure ch. (*corr. d'après BD*).

Rubr. De saincte Avoye *B* ; Une devote oroison de sainte Avoye, vierge, qui fut du nombre des .XI. milles vierges *C* ; *mq. DG* ; Oroison de s. A. *E* ; Orayson tres devote de s. A. *F*.
1 Gaincte, *erreur de lettrine B* ; *mq. G.*
2 Dieu precieuse *F.*
3 V. d'umilité *C.*
5 *mq. C* ; de *mq. E* ; et *mq. F* ; et pure ch. *G.*
7 fiant *C* ; Q. fuistes tous *F.*
8 c. en s. *BG* ; Et offrites en s. *F.*
9 Vostre corps au doulx J. *F.*
10 m. et escripst *D* ; *mq. E* ; il vous mist *F.*
11 Pour le m. *B* ; Pour ton *DG* ; *mq. E* ; En son trosne lassus es cieulx *F.*
12 Du saint *B* ; Avec les anges glorieux *F.*

des sainctes onze mille vierges, [f. 82 v°]
qui devant Dieu tiennent les cierges,
espouse de Dieu, saincte Avoye,
garde moy, condui et avoye
tellement que je ne desvoye,
fay moy tenir la droite voye
par quoy en paradis te voye
lassus en perdurable joye.
Requier pour moy le roy de gloire,
que pardon il me vueille faire
et planiere remission,
et garder de dampnacion.
Et qu'il me doint [f. 83] si par droiture
garder mes cinq sens de nature,
sans moy forvoier ne mesprendre,
que je puisse bon conte rendre.
Et me doint eschever le vice
d'orgueil, de paresse, d'avarice,
de luxure et de gloutonnie,
dë ire et de mauvaise envye
et de tout autre peché mortel,
par quoy je soye a la mort tel

20 *mq.* (*restitué d'après G*).
33 Et d'autre.

13 Avec les unze *F*.
13-54 *mq. B*.
14 leurs sieges *CD*; Dieu portent sierges *F*.
16 Targe moy *F*; Conduy moy et a. *G*.
17 q. ne me forvoye *F*; q. ne me d. *G*.
19 *mq. DG*; paradis je v. *G*.
20 *mq. BCDEF*.
22 il *mq. D*; Que de moy vuille avoir memoyre *G*.
23 De mes pechiez remission *D*; Des pechez et remission *F*; Et moy donner remission *G*.
24 garde *CDE*.
26 Tous mes *D*.
27 moy *mq. D*.
28 j'en puisse *C*; je ne p. *D*; Si que *F*.
29 Et de tout eschever les vices *C*; De tout peché et de tout vice *F*.
30 o. paresse et d' *CDFG*; o. paresse et a. *E*.
31 Et de toute mauvaise envye *F*.
32 De convoitise, d'ire et de mauvaistié envie *C*; D'ire, luxure et glotonnie *F*.
33 de tous autres pechiez mortelz *CDEG*; de tous les aultres pechez *F*.
34 la mortelle *C*; Pour *D*; Dequieux je puys estre entachez *F*; q. soye en la *G*.

que, sans douleur et sans ahan,
puisse aler au sain [f. 83 v°] Abraham,
de tous pechiez quitte et absoulx,
en lieu de paix et de repos.
Avoye, de Dieu fille et amye,
humblement de cuer te supplie,
impetre moy par ta priere
remission et grace entiere.
Deffen mon corps de mort villaine,
de mort hative et de soudaine,
fay priere pour moy a celle
qui Dieu porta, vierge pucelle,
vierge dés l'encommencement
et vierge aprés l'enfante-[f. 84]-ment,
qu'elle me impetre temps et espace
de mourir en estat de grace,
et me vueille faire secours
quant vendra la fin de mes jours,
par quoy elle conduise et avoye
mon ame en pardurable joye.

Amen.

38 En lieu de repos (*corr. d'après DE*).
45 prier.

35 Que *mq. C*.
35-38 *mq. F*.
36 au lieu d'A. *C*; s. d'A. *G*.
37-40 *mq. C*.
38 *mq. G*.
39 A. fille de D. amye *E*; Adoree fille de Dieu *F*.
40 Je te supply que en tout lieu *F*.
41 Et m'anpettre par *C*; moy pour ta *D*; Tu me impetre *F*.
43 D. moy de m. *G*.
44 et soudaine *CE*; mort subite et s. *F*.
45 Et si prie pour *C*; F. pour moy tant devers celle *D*; Intercede pour moy envers celle *F*; F. pour moy ta pr. a *G*.
46 Q. de Dieu est virge *D*; v. et pucelle *FG*.
47 le commencement *C*; Vierge *mq. E*.
Après 47, aj. de C Et vierge a l'enfentement
49 Et me preste temps *C*; me *mq. E*.
50 Que puisse estre en *D*.
51 vueilliez *C*.
52 v. a la *G*.
53 Afin qu'elle *C*; Et qu'elle *F*; *mq. G*.
54 M'ame en paradiz en joye *C*.

XIV. Barbe

Fêtée le 4 déc. (cf. Texte N° 1, str. 87), Ste Barbe fut très populaire en Occident au xve s. Bien qu'on ne sût rien de précis sur sa vie, la *Légende dorée* s'était chargée de rassembler autour d'elle tout un roman. Pour la compréhension des textes qui suivent, il est utile d'en donner un bref résumé.

Née à Nicomédie au temps de Maximien et fille du païen Dioscorus, Barbe fut enfermée par son père dans une tour éclairée par deux fenêtres, pour être soustraite au prosélytisme chrétien et aux prétendants nombreux qu'attirait sa beauté. Elle y reçut cependant le baptême, alors que son père était en voyage et, en l'honneur de la Trinité, fit percer dans la tour une troisième fenêtre. A son retour, furieux de voir sa fille devenue chrétienne, son père veut la tuer de son épée et s'élance sur elle. Mais la muraille s'ouvre pour la laisser passer et elle se réfugie sur une montagne ; là, un berger trahit sa retraite et est puni de sa délation par la métamorphose de ses moutons en sauterelles (ou en scarabées).

Jetée en prison, Barbe refuse d'abjurer sa foi ; livrée au juge Marcien, elle subit les supplices les plus atroces, puis elle est sur le point d'être promenée nue à travers la ville, quand un ange de Dieu la revêt d'une tunique blanche. Pour terminer, Dioscorus traîne sa fille sur une montagne et la décapite, mais aussitôt, le père dénaturé est frappé par la foudre.

Point commun avec les autres saints auxiliaires (cf. Texte N° 34), elle a cependant le temps, avant sa mort, de demander à Dieu d'exaucer la prière de ceux qui se recommanderont de sa passion. Invoquée contre la foudre en raison du genre de mort de son père, elle était également censée préserver de la mort subite, la mort sans confession et sans communion.

A) *Textes en prose*

1. Suffrage signalé par Sonet/Sinclair 1354 : « *Autre oraison de saincte Barbe.* O espouse de Jhesucrist, madame saincte Barbe .../... et me deffendre de foudre, de laquelle chose faire Dieu t'a donné povoir et aussi de mort subite et de mourir sans confession. Amen » (d'après Vich). Le texte se rencontre aussi dans les impr. suivants : Lacombe 535 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E5 v° - E6 (*Oraison de la vierge benigne / Saincte Barbe, tres noble et tres digne*) et impr. 351, f. M4 ; et dans PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 185 v° - 186.

2. « *Oraison tres devote de madame saincte Barbe.* O mon Dieu, mon pere, mon createur, qui [par] ta benigne grace a tous bons chrestiens qui devotement diront et feront memoire de la passion de ta benoiste et glorieuse vierge et martire, madame saincte Barbe .../... puissions avoir confession plainiere, vraye contriction et repentence de tous pechés, et que avant noustre trespassement, puissons et recepvoir au salut de noz ames ton benoist et precieux corps, et parvenir au benoist royaulme de paradis en joye perdurable. Amen » (PARIS, Bibl. nat., fr. 984, f. 8-8 v°). Cf. Sonet 1448.

3. Suffrage sous forme de Cinq joies. « *Anthienne a saincte Barbe.* Resjouys toy, Barbe, vierge, en doctrine luysante et droicte par l'angelicque mistere .../... ta famille qui t'a honoré tire aprés toy lassus en gloire aprés la fin de ce siecle », suivi d'un verset et d'une oraison (d'après BRUXELLES, Bibl. roy. II 4314). A Sonet 1775, ajouter BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 157-157 v°, PARIS, Coll. part., LF 13, f. 176-177 et les impr. Lacombe 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480. Il s'agit là d'une adaptation de la prière latine attestée dès le xive s. (RH 6711 et 6714 + *Addenda*).

B) *Textes en vers* [1]

TEXTE N° 61, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 24865, f. 61 v° - 62 v° (Réf. Sonet/Sinclair 871).

Le texte a été édité par A. J. Denomy, dans *Mediaeval Studies* 1 (1939), pp. 176-177, mais malencontreusement déparé par une dizaine de fautes dont quelques-unes assez grossières. Je le reproduis ici d'après l'original.

Analyse

L'auteur insiste sur le mariage mystique de saincte Barbe avec le Christ (*Espoux* revient à quatre reprises 3, 6, 11, 26) et évoque pêle-mêle quelques traits de sa légende : le berger dénonciateur

[1] Je signale ici également une pièce éd. par A. Héron, *Pierre Fabri, Le grand et vrai art de rhétorique*, t. 3, 1889-1890, pp. 79-81 : « *Aultre exemple de palinode par l'Infortuné.* Precieuse fleur virginale, / tres fealle... » (cf. Sinclair' 3470).

(str. 4), la prison et la « blanche vesture » qu'elle reçoit (str. 5), la mise à mort par son père (str. 6) et la prière qu'avant sa mort elle adresse au Seigneur (str. 7). Dans la dernière str., il lui demande notamment de pouvoir se confesser à l'heure de la mort.

Langue du copiste

Comme dans les autres passages en français du manuscrit, on relève quelques traits picards : *pau* 13, *chieulx* 19, *merchi* 32. On remarquera aussi la présence sporadique du *-t* final dans *otast* 11, (*vengiat* 14), les graphies *posside*[*s*] 7, *ensigna* 13, et la dissimilation de *r* dans *mabre* 15.

Langue de l'auteur et versification

8 quatr. de décas. abab. Au v. 29, *doncques* doublet pour *donc*. Pour la rime *outrageux* : *Espoux* 9, 11, cf. Chatelain, pp. 15-16. Au v. 1, supprimer *de* ou lire *espous*(*e*) ; au v. 27, au lieu de restituer *tu*, on pourrait corriger *fesis* ou *feïs*. Césure lyrique aux vers 2, 5, 7, 10, 17 et 25.

TEXTE

Cy s'ensuit ung devot dittier composé [f. 61 vº]
en l'onneur de madame saintte Barbe.

1. Je te salue, espouse de Jhesucrist,
sainte Barbe, qui souffris grief tourment
pour ton Espoux qui humanité print
et receut mort pour nostre sauvement.

2. Bonne, belle, plaisant, poissant et sage,
pour ton Espoux contempnant tout le monde,
tu possides maintenant l'eritage
ou tout plaisir et parfait bien habunde.

3. Le cœur felon ne l'orgueil outrageux [f. 62]
de ton pere, ne sa grant cruauté
ne t'otast point l'amour de ton Espoux
ne de ton cœur confiant la lëauté.

4. Du pau piteux pasteur qui t'ensigna,
Dieu, qui t'amoit, prestement toy vengiant,
par sa puissance en mabre le mua,
ses brebis fist sauterelles des chans.

5. En la chartre tenebreuse et oscure,
ton bon Seigneur Jhesus te visita
et t'envoia des chieulx blanche vesture
dont ton saint corps nu couvrit et para.

6. Aprés pluseurs crueux tormens et paines,
a mort te mist ton pere naturel.
Maintenant as les joies souveraines
et ton pere a le tourment eternel.

7. Vierge sainte, vierge victorieuse,
ton doulx Seigneur et Espoux t'otroia
celle oroison que tu fis si piteuse
pour ung chascun qui t'aime et servira. [f. 62 vº]

8. Je te requiers doncques, glorieuse dame,
par toy de Dieu au grant besoing avoir
confession et salut de mon ame,
et que a merchi me veuillie recepvoir.

7 possidé.
9 outrage.
12 conflant.

14 vengiat.
27 tu *mq.*
30 aut.

TEXTE Nº 62, XVe siècle

Sources

A. NAMUR, Musée de l'Hôtel de Croix, Soc. archéol. 3, f. 19-19 vº ; *B.* CAMBRAI, Bibl. mun., 812 (719), dernier f. vº (Réf. Sonet 893).

Les deux mss sont assez proches, comportant la même lacune au v. 8, mais le texte de Cambrai est très médiocre et présente des distractions mal réparées du copiste, à quoi s'ajoutent des finales de vers effacées. J'ai donc retenu *A*.

Analyse

Ce court texte évoque la passion de la sainte, dans le droit fil de la *Légende dorée*. L'auteur demande pour lui, ses amis et tous les

fidèles de la sainte, d'être délivré de la mort subite et de ne pas mourir sans confession.

Langue du copiste

Plusieurs graphies confirment l'origine picarde du ms., ainsi *guaerde* 2 (Gossen *Grammaire*, pp. 101-102) *Trenitet* 3 (*ibid.*, p. 91), *Trenitet* 3 et *veritet* 4 (*ibid.*, p. 104), *douch* 21 (*ibid.*, p. 94), *cheulx* 27 (*ibid.*, p. 63 et 91) et du côté de la morphologie : *le* 3 (*ibid.*, p. 121), *ten* 6 (*ibid.*, p. 125), *vault* 10 (*ibid.*, pp. 73-74).

Langue de l'auteur

Les rimes de ces 30 oct. à rimes plates n'apportent pas d'indications particulières ; pour *Barbe* : *guaerde* 1-2, cf. Chatelain, p. 57. Lire *ami*(*e*) 2 ou supprimer *de*, *fenestr*(*es*) 5 (ou corriger *fesis* en *fis* ou bien supprimer *Quant* et mettre un point à la fin du v. 4), *per*(*e*) 6, *vray*(*e*) 18. Aux vv. 11 et 16, *il* représente *Jhesucris*.

Texte

Je te salue, sainte Barbe, [f. 19]
amie de Dieu, pren moy en guaerde
en l'onneur de le Trenitet
que tu connus en veritet,
quant trois fenestres faire fesis
contre ten pere qui maint despit
te fist et maint maulx endurer,
quant ta char vint pour decoller
en la montaingne, ou Jhesucris
te vault sauver com ses amis.
Et puissedy il t'esprouva
par grand martir qu'i [f. 19 v°] t'envoya
par les faulx et malvays tirans
et per ton pere mescreans,
qui d'espee te decolla.
Mays en la fin il t'otria
par l'angle ta petition.
Si com fus vraye virge de non,
je te supplie et te requier,
que tu vueilles pour moy priier
a ton espeus le douch Jhesus,
que je puisse en terre cha jus
si bien servir par ton merite,
que delivrés de mort subite
je soye, et trestous mes amis,
et de tous aultres maulx espris.
Et tous cheulx qui te serviront
et ta feste solemniront,
veueille impetrer et requerir
que vray confés puissent morir.

1 *La lettrine initiale de* Je *mq.*
4 Qui
8 vint *mq.*

Rubr. Chi apré[s] s'ensieut une orison de sainte Barbe.
4 en unité.
11 il t'envoya t'esprouva.

13 faulx.
15-16 *omis par le copiste, ont été ajoutés par lui en bas de page avec des appels de notes invitant à les situer respectivement après* 12 *et* 8
26 Et convertiche mes anemis.
27 te requerront.
30 vrays martirs.

Texte N° 63, XVe siècle

Source

NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 122 v° - 123 v° (Réf. Sonet 894).

Analyse

Le texte évoque deux traits de la légende de la sainte (vv. 2-3 et 11-12). On y rencontre la même demande que dans la plupart des prières consacrées à Ste Barbe : qu'elle garde son fidèle de mort subite, lui évitant de mourir sans confession.

En raison de la rime, j'ai présumé une lacune du copiste (de 3 vers ?), mais on pourrait aussi bien penser, au contraire, que le v. 15 est un ajout.

LANGUE DU COPISTE

Un certain nombre de traits lorrains, comme dans tout le manuscrit, cf. Texte N° 20.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Rimes : *Barbe* : *faire* 1-2 (cf. Chatelain, pp. 33-35 pour la voyelle, mais *rb* : *r* n'y est pas attesté) ; *espous* : *amour* 13-14 (*ibid.*, p. 82) ; *encombrier* : *meschief* 21-22 et *Jhesucrist* : *morir* 23-24 (*ibid.*, p. 80). Mesure des vers : l'*e* muet ne compte pas dans : *Sainte Barbe* 10 (à moins de considérer *Sainte* comme un aj. du copiste), *avoie* 14 (à moins de lire *t(u)*), *garde* 20, *veulle* 23. Au v. 9, plusieurs possibilités : synérèse dans *precieuse* ou *precïeus(e)*, ou encore supprimer *O* ou synérèse dans *amiable*.

Le v. 24 pose un petit problème : *vraye confesse* du ms. désignerait-il une femme ? Si l'auteur est lorrain, comme il semble, ces deux mots ne compteraient que pour 3 syll. et le vers serait correct. Mais toutes les prières du manuscrit étant au masculin, il me semble préférable de voir là une graphie du scribe, sans incidence morphologique ; je n'ai cependant pas corrigé le texte, pour faire droit à la première hypothèse.

TEXTE

Orison de sainte Barbe [f. 122 v°]

[f. 123]

Je te salue, sainte Barbe,
qui les trois feneistre feis faire
en l'onneur de la Trinitey
que tu congnus en veritei.

Ancelle de courant fontainne,
d'amour et de grant doulceur plainne,
aye mon ame en ta baillie,
enluminee et esclairie.

O precieuse vierge amiable,
sainte Barbe, ma maistresse honorable,
qui de ton pere fus celee,
qui te chassait a la montee, [f. 123 v°]

4 Que to c.
6 de grant *mq.*
8 Enlumine.

Pour l'amour de ton doulz espous
que tu avoie donnez t'amour,
de quoy tu fus a mort livree
. . . .

. . . .
. . . .
Je te requier par tes meritte
que tu me garde de mort subite.

Et me garde d'encombrier
et de tous perilleux meschiez,
et veulle priier a Jhesucrist
que vraye confesse puisse morir.

Amen.

15 tu en fus.
16-18 *mq.*
21 ecombrier.

TEXTE N° 64, XVe siècle

SOURCES

Mss A. ANGERS, Bibl. mun., 137 (129), f. 163 v° - 164 v° ; *B.* LA HAYE, Musée Meermann-Westreenen, 10 F 17, f. 7-8 ; *C.* OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. lit., f. 33, f. 153 v°-154 ; *D.* PARIS, Bibl. nat., Rés. p. B 22, Heures à l'usage de Paris, imprimées pour Simon Troude par Didier Maheu, le 31 mai 1537 (la prière à Ste Barbe fait partie d'un cahier de prières manuscrites du XVe s., relié à la suite des Heures) ; *E.* POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), pp. 176-178 ; *F.* TOURS, Bibl. mun., 231, f. 218-219 ; *G.* VICH, Musée épiscopal, 206, f. 44 v°-45 (Réf. SONET/SINCLAIR 671 et 1365). — *Imprimés* : PARIS, Bibl. nat., Rés. B. 8981, Heures à l'usage de Paris, 1566 (LACOMBE 459) ; PARIS, Bibl. nat., Rés. B. 8991, Heures à l'usage de Paris, 1573 (LACOMBE 466) ; PARIS, Bibl. de l'Arsenal, Heures à l'usage de Rouen, vers 1580 (LACOMBE 535) ; PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 244-245 ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 110, 111 et 1138.

Les imprimés étant tardifs et déparés par de nombreuses fautes d'impression, je n'en ai pas tenu compte dans l'apparat critique

(sauf pour signaler, aux vv. 17-20, leur accord, d'ailleurs malencontreux, avec la plupart des mss.). Aucun ms. n'est parfaitement satisfaisant, mais malgré quelques fautes légères et une lacune au v. 34, je pense que *A* est un bon témoin.

Commentaire

L'auteur demande à la sainte de le défendre des pièges du démon, de le protéger de la tempête et de l'assister à sa mort. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Le texte comprend 5 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92).

TEXTE

Orayson tres devote a la glorieuse [f. 163 v°]
vierge saincte Barbe.

1. O glorieuse saincte Barbe,
je te requier tres humblement
qu'il te plaise me prendre en garde,
que l'ennemy aucunement
ne puisse sur moy nullement
avoir victoire deshonneste
pour moy mener a damnement,
ne perir par nulle tempeste.

2. Bien say que tu as la puissance,
car Dieu la t'a voulu donner
quant pour luy prins en patience
tant de paines et endurer

4 aucument.
12 paine.

Rubr. mq. BD ; O. de s. B. *CF* ; devote en franczoys de madame s. B. *E.*
1 O *mq. BCEFG.*
3 me *mq. C.*
7 me mettre a *GF.*
8 Ne peril par *BDE* ; N'a peril pour n. *F* ; Ne peril ne n. *G.*
9 *mq. B.*
10 D. le t' *BE* ; D. te l'a *F.*
11 Q. print (prins *E*) pour luy en *BCE.*

les martyres que trop durer
fist ton pere par sa durté ;
de sa main te voult decoller,
car en mal estoit aheurté.

3. Tu as esté tousjours certaine,
sans point varier nullement, [f. 164]
pour travail, matire ne paine
que l'on te fist injustement.
Je te requier tres humblement
qu'il te plaise pour moy prier
celuy qui t'a si doulcement
de tous maulx voulu delivrer.

4. De bon cueur te faiz ma priere,
car a toy j'ay devotion,
pour moy conduire a la lumiere ;
je te faiz ma petition,
entens a mon intention ;
tres humblement je te supplie,
car de cueur et d'affection
te serviré toute ma vie.

5. Prens en gré mon petit service
car a toy me veil adonner,
affin que tu me soys propice
a mon trespas, quant ordonner
il plaira a Dieu de donner
congé a la mort de moy prendre ;
ne me veillez abandonner
mais devant luy me veillez rendre. [f. 164 v°]

Amen.

15 voullut (*corr. d'après F*).
32 Je te (*corr. d'après les autres mss*).
34 *mq.* (*restitué d'apr. DEFG*).

13 trop *mq.* B
15 t'a voulu *CE* ; vollut *BDG.*
16 C. estoit en mal a. *C.*
17-20 En loyaulté tu as esté / Bien certaine sans varier / Nullement pour travail, martyre / Ne peine que on te fist injustement *BCDE* (et impr.).
24 Voulu de tes maux d. *C.*
29 Tu entens mon *FG.*
30 Entens a moy je *FG.*
34 vueil (veuille *C*) donner *BC.*
36 quant l'o. *D.*

TEXTE N° 65, XVe siècle

Source

DIJON, Bibl. mun., 2555, f. 168-168 v°.

Analyse

Courte demande à Ste Barbe, invoquant son patronage pour être préservé du tonnerre, de la foudre et de la mort subite.

Commentaire

Huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92), qui n'appelle pas de remarques particulières. Au v. 5, lire *Mari*(*e*).

Texte

Saincte Barbe, c'est chose voire [f. 168]
que de Dieu tu as grant merite
et povoir contre le tonnoirre,
fouldre du ciel et mort subite.
Aprés Marie, la fleur eslite,
fay pour [f. 168 v°] moy intercession
a Jhesus qui tous pechiez quicte,
qu'i me octroye confession.

Amen.

1 chose vraye.

TEXTE N° 66, XVe siècle

Sources

A. OXFORD, Bibl. bodl., Buchanan e.3, f. 77 v° ; *B.* PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 615, f. 4 ; *C.* POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. prélim. VI-VI v° (Réf. Sonet 2306).

Le texte de *B* est déparé par deux erreurs de transcription (3 et 6) et une « faute d'orthographe » commune à *C* (7). Je retiens le texte de *A*, en accord avec *B* pour le v. 1, mais en désaccord (léger)

avec *BC* aux vv. 5 et 6. Dans *B*, le texte est suivi d'une signature, sans doute celle du copiste : *Vrant Jehan*. Même faute dans les 3 mss, au v. 7.

Commentaire

Courte prière, qui évoque le don fait par Dieu à Ste Barbe de ne pas laisser ses fidèles mourir sans confession. Huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Pour le texte du v. 2, cf. Texte n° 33, v. 3.

Texte

Oraison de saincte Barbe.

Saincte Barbe, comme je croy
que siege avez en paradis,
gardez moy de villain desroy
et des faulx las des ennemys,
ainsi que Dieu pour voz amys
vous a donné un si beau don,
que garder povez voz submis
de mourir sans confession.

Amen.

7 v. subgietz.

1 Vierge B. *C.*
3 v. roy *B.*
4 Et deffendés de faulx ennemys *B.*
5 Si vray que *BC.*
6 un ossy hault don *B* ; si hault d. *C.*
7 gardés *BC* ; v. subgietz *BC* ; *Après* 8, Amen *mq. C.*

TEXTE N° 67, XVe siècle

Sources

A. VIENNE, Bibl. nat., 1853*, f. 128-129 ; *B.* MONS, Bibl. de l'Univ. d'Etat, Fonds Puissant 35, f. 47 v°-48 ; *C.* PARIS, Bibl. nat., lat. 13291, f. 212-213 (Réf. Sonet/Sinclair 1853).

Choix du ms.

Dans les passages où les 3 mss divergent (d'ailleurs sur des points de détails), *A* fournit toujours une leçon tout à fait acceptable. D'autre part, *AB* sont en accord contre *C* aux vv. 2, 11-12, 21, 29, 31 et *AC* contre *B* aux vv. 3, 7, 16, 23, 27. Plusieurs vers manquent ou sont incomplets dans *C* : 20, 35-36 et la finale diverge partiellement dans *A* et *C*. J'ai retenu *A*, qui est marqué dans la graphie de quelques traits lorrains (comme *C*, originaire lui aussi de l'Est de la France).

Analyse

L'auteur met en valeur le don total que fit Ste Barbe de sa personne au Seigneur, jusqu'au martyre. Il se place sous son patronage, lui et sa famille, afin d'obtenir le paradis.

Langue du copiste

Quelques traits lorrains sporadiques : *graice* 25, *orison* 21 (mais *Oroison* Rubrique) et l'absence de -s dans *puisse* 17, *prengne* 21.

Langue de l'auteur et versification

36 oct. à rimes plates. Les rimes n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 8, on peut penser que *bouche* ne compte que pour une syllabe, au bénéfice de la diérèse de *afection.* Au v. 13, la suppression de *propre* offrirait un vers correct, mais il est présent dans les 3 mss et sans doute *jusques* (doublet = *jusque*) et *propre* doivent-ils compter chacun pour une syllabe. Au v. 23, *AC*, d'origine lorraine, donnent bien *mes* : cette forme ne semble pas une forme de subjonctif (le lorrain donne *mettes* ou *messes*) ; il s'agit plutôt d'un impératif (cf. Ménard, *Syntaxe*, § 209, et Moignet, *Grammaire*, p. 216). Le sujet de *face* 29 et 33 est *Jhesus.*

TEXTE

Oroison de saincte Barbe martir. [f. 128]

Saincte Barbe, virge honnoree,
quë as du tout mise et donnee

2 Qui du tout as mise *B* ; Qui a Dieu yes mise *C*.

ton affection et ton cuer,
sans rien oster ne mettre fuer,
a Jhesucrist ton vray espous
et ton loyal seigneur pitous,
et quë as ta confession,
ton cuer, ta bouche, t'afection
donné a luy sans departir,
et que tant l'as voulu servir
— car selonc ce que l'escripture
tesmongne, trestoute ta cure
jusques a ton propre sang degouster
li donnas sans rien excepter
et laissas amis et parens,
honneur, avoir et tenemens,
affin que tu puisse venir [f. 128 vº]
en paradis pour le servir —
pour ce te prie et te requier
pour moy et pour ceulx que j'ay chier,
que tu prengne mon orison
et ma povre devotion,
et que tu mes ton patronnaige
a moy et a tout mon lignaige
d'obtenir et d'avoir la graice
de Dieu vëoir facë a face
et d'estrë en la compagnie
avec Jhesus, le Fil Marie.
Et nous face remission,
sans sentir la confusion

23 Et *mq.*
24 et tout.

3 Ta devocion et *B*.
7 Ains as *B*.
8 b. et t'a. *B* ; b. et ton a. *C*.
9 D. luy as sans *B* ; A luy d. sans *C*.
11 Que s. *B* ; Comme tesmoingne l'e. *C*.
12 trestout *B* ; Pour luy as souffert painne dure *C*.
13 En jusque ton *C*.
16 Avoir, honneur et *B*.
18 p. luy s. *BC*.
19 et requier *B* ; Et pour ce te p. et r. *C*.
20 *mq. C*.
21 tu reçoive mon *C*.
23 mectes t. courage *B*.
25 Obtenir et avoir *B* ; et avoir *C*.
27 e. a ta compaignie *B*.
29 nous doint r. *C*.
30 Sans avoir la *B*.

d'enfer que tant fait a doubter
et ou tant mal fault endurer,
ainsoix nous face parvenir
lassus ou bien ne puelt faillir, [f. 129]
ou Dieu regne avec ses amis.
Disons Amen, qu'i soit ainsis.

Amen.

31 tant est a *C*.
32 Ou tant de mal *B* ; ou que tous maulx f. *C*.
34 p. fenir *B*.
35 Avecque les saintz en paradis *B* ; *mq. C*.
36 Ou il regne et ses amis *B* ; qu'i soit ainsis *mq. C*.

TEXTE N° 68, XVᵉ siècle

Sources

A. BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 123, N° 4, non fol. ; *B*. PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 615, f. 126 (Réf. SONET 1853 ; à tort, il s'agit d'un texte différent et SINCLAIR' 3586).

Le texte a été édité par A. J. Denomy dans *Mediaeval Studies* 1 (1939), p. 175 d'après *B*, avec plusieurs erreurs de lecture, notamment aux vv. 13, 15, 19. Je donne ici le texte de *A* qui, malgré quelques fautes et des variantes parfois moins bonnes, offre la meilleure leçon pour les vv. 12 et 14 ; il offre aussi un texte plus complet (les 2 vers supplémentaires 24 et 26 n'étant pas d'ailleurs nécessairement l'indice d'une copie plus fidèle).

Analyse

La prière insiste sur le don fait à Ste Barbe avant sa mort, mais ne mentionne pas son patronage contre la mort subite. L'auteur l'invoque notamment contre la peste (13), la foudre (16 et 25), la tempête et « toutez malvaisez beste » (25-26).

Langue du copiste

Pas de remarques particulières. Au v. 19, au lieu de *prië*, lire peut-être *pri(e)* [*tres*] *humblement.*

Langue de l'auteur et versification

Graphies pour la rime : *laissate* 4, *beste* 26, mais *tous vices* 22. Pour les rimes *tristesse* : *angoisse* 23-24, cf. Chatelain, pp. 7-9 et *Jhesucrist* : *paradis* 27-28, cf. *ibid.*, p. 75.

En ce qui concerne le compte des syllabes, au v. 4, lire *vi(e)* ; au v. 10, lire *devot(e)ment* ou supprimer *vous* ; le v. 20 est hypermétr. : *vuillés* compte sans doute pour une syllabe (la leçon de *B* fournit cependant un mètre correct).

Texte

Saincte Barbe, vierge honnoree,
que feutes jeune enluminee
du Saint Esprit et de sa grace,
tant que mondaine vie laissate
et vous mites a Dieu servir,
pour vostre gloire deservir,
grant painne et martire suffritez
dont vous avés don de meritez,
car quicunques vous requierra
et devotement vous servira,
pardon aura de ses pechiés.
Malades en sont eligiés
et preservés d'impedimie
que le monde souvent guerrie.
Les tristes povés resjoïr,
et de foudre aussi garentir
tous ceulx qui vous en requierront
et en aÿde appelleront.
Pour ce vous prië humblement,
me vuillés recepvoir doulcement

12 Malade.
13 preserver.

Rubr. Aultre oroison de saincte Barbe.
6 P. vraye g. acquerir .
7 Grief p.
8 don et merites.
10 d. vous priera.
12 M. seront alictez.
14 Q. souvant le m. guerre.
16 foudre de ciel garentir.
19 prie entierement.
20 Que me recevez doulcement.

en vostre glorieux service,
et me delivrés de tous vices,
de maladie et de tristesse,
de toutes douleurs et d'angoisse,
de fouldre du ciel, de tempeste
et de toutez malvaisez beste,
et priés pour moy Jhesucrist
que j'aye a la fin paradis.

Amen.

23 *le 2e de est aj. dans l'interligne.*
27 prier pour pour m.

24 *mq.*
25 ciel et de.
26 *mq.*

TEXTE N° 69, XVe siècle

Sources

A. FORT-AUGUSTUS, Abbaye, A 3, f. 176 v° - 177 ; *B.* TOURS, Bibl. mun., 231, f. 202.

Je retiens comme ms. de base le texte de *A*, qui est complet ; *B*, acéphale, a l'inconvénient de nombreuses fautes de détail, mais fournit cependant une variante intéressante au v. 16.

Analyse

Sans grande originalité, et s'appuyant sur la *Légende dorée* (v. 15), le texte évoque le martyre de la sainte et la promesse que Dieu lui fit avant sa mort d'accorder à ses dévots de ne pas mourir sans confession ni communion. Pour terminer, l'auteur résume sa prière à Ste Barbe, lui demandant de le préserver du tonnerre et de la mort subite.

Langue du copiste

Quelques traits picards (le ms. est à l'usage de Thérouanne), notamment *douche* 2, *petichion* 13 et *victore* 20.

Langue de l'auteur et versification

La langue n'offre pas de caractère régional marqué. Les 24 oct. peuvent se diviser en 3 huitains, emboîtés l'un dans l'autre : ababbcbc / cdcddede / efeffgfg.

TEXTE

Orison de sainte Barbe. [f. 176 v°]

Verge de tous biens exemplaire
et a tes servans douche mere,
sainte Barbe, que pour complaire
a Dieu tu souffris que ton pere
Dïascorus, par vitupere
te tranchast le chief, je te prie
qu'en ce siecle plain de misere,
tu me veulles garder d'envie.
Et ne seuffres que je devie
sans obtenir confession
et du tres digne fruit de vie
avoir sainte comunion.
Car Dieu a ta petichion
ce t'ottroia avant ta mort,
ta legende en fait mension,
quy ne le croit, il a grant tort. [f. 177]
Pour ce, dame, que vray confort
tu scés a tes servans donner
contre Sathan qui tempte fort,
veulle moy victore donner
et en fin avec toy mener
en paradis, par ton merite,
et en ce siecle preserver
de tounoire et de mort subite.

Amen.

8 veulle.

1 *mq.*
2 Et a tes servans *mq.*
7 ce monde pl.
8 Garder tu me v.
14 Le te o. devent la m.
16 Qui es a ouïr bon deport.
17 Pourtant d. q. tel c.
20 v. < octroyer > ordonner.

TEXTE N° 70, XV[e] siècle

Source

ROUEN, Bibl. mun., 350 (Y 152), f. 101-102.

Analyse

Comme le souligne le refrain, l'auteur met son espérance en l'intercession de Ste Barbe auprès de Dieu, pour qu'il meure en état de grâce et soit préservé des peines de l'enfer.

Langue du copiste

Pas de remarques particulières.

Langue de l'auteur et versification

Ballade en 3 str. 8a3a8b8a3a8b8b8c8b8*c* et un envoi d'oct. bcb*c*. Chatelain signale cette disposition, p. 176, mais avec des oct. Les rimes n'appellent pas de remarques particulières ; *ame* 4 compte pour une syllabe (à moins de corriger : *m'ame*) ; même chose pour *elle* 16. Au v. 24, on pourrait corriger *povre* [*d'*]*ame*.

Texte

Virge martire glorieuse, [f. 101]
precieuse,
couronnee es cieulx haultement,
je te offre mon ame doleureuse [f. 101 v°]
et piteuse,
preserve la de dampnement,
car certes je croy fermement
que qui a en toy sa fiance
errer ne peult finablement
ne perir par desesperance.

2 Preciuse.

La mort d'enfer tant angouesseuse
et hideuse,
qui n'a point de definement,
fait mon ame estre trop crainteuse
et paoureuse,
se par toy elle n'a sauvement ;
car qui te sert bien loyaument
prent en Dieu tres grant asseurance
de non mourir villainement
ne perir par desesperance.

Barbe, virge delicieuse,
bieneureuse, [f. 102]
gardes bien que soudainement
ma povrë ame infructueuse,
souffreteuse,
ne se treuve au grant jugement
sans confesser premierement
ses maulx et avoir repentance,
lors ne pourra avoir tourment
ne perir par desesperance.

Dieu qui Barbe aymes grandement,
j'ay par toy en elle esperance
de non mourir subitement
ne perir par desesperance.

12 Et *mq.*
23 bien *mq.*
27 premierent.
31 ayme.

TEXTE N° 71, fin XV[e] siècle

Source

GRENOBLE, Bibl. mun., 160 (880[3]), f. 126 v° - 127 v° (Réf. Sonet 2250).

Analyse

S'appuyant sur « la sainte escripture » (vraisemblablement la *Légende dorée*), l'auteur rappelle les « tres beaux dons » (v. 10)

accordés par Dieu à la sainte. Selon lui, le dévot de Ste Barbe sera averti trois jours avant, de l'heure de sa mort et aura le temps de recevoir le viatique.

Langue du copiste

Pas de remarques particulières.

Langue de l'auteur et versification

34 oct. à rimes plates. Les rimes n'offrent rien de particulier. L'apparat critique indique un certain nombre de restitutions pour des vers hypo- ou hypermétriques. Dans *eure* 21, *ame* (à moins de corriger *s(on) ame*) 25, *juge* 27 et *prie* 30 (doublet), l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syllabes.

TEXTE

S'ensuit oreison de sainte Barbe. [f. 126 v°]

O tres sainte Barbe, martire
de Dieu qui t'a volu eslire
des cieulx et donné si beau don
en glorifiant ton doulx nom,
car par son pleisir tu es mise
en son paradis et assise
avec les vierges au plus hault,
et ainsi croirë il le faut.
Et si t'a donné en la terre
de tres beaux dons pour te requerre,
car tes merites, vierge pure,
nous monstre la sainte escripture :
car ceulx qui te feront honneur,
jeunant ta veille de [f. 127] bon cueur
et le jour garderont ta feste
et te feront humble requeste,
par toy auront don especial,
ainsi le croi sans point de mal.
Car qui ainsi t'ara servie,
trois jours devant ne fauldra mie

1 O *mq.*
2 De *mq.*
4 doulx *mq.*

a sçavoir l'eure de son trepas,
et aussi ne fauldra il pas
participer au sacrement
de sainte Eglise entierement,
devant que son ame saille hors,
qui sera quitte et mise hors
devant le juge qui l'a creee
et a sa semblance formee.
Et pour ce, vierge nette et pure,
je te prie, metz en moy ta cure,
affin que Dieu me doint sa grace,
de mes pechés pardon [f. 127 v°] me face,
et que je puissë estre mis
avecques toy en paradis.

Amen.

22 ilz.
23 De participer.
27 cree.
32 Et de.
34 Avec.

TEXTE N° 72, fin XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 1362, f. 90-90 v° (Réf Sonet 1503 et, par erreur, et avec une fausse référence, Sinclair' 3585).

Commentaire

Ce texte est une adaptation maladroite et tronquée d'une prière à saint Claude, dont elle reprend quelques strophes (cf. Texte N° 101, str. 1, 6, 7, 12) et l'on s'aperçoit aisément du maquillage en confrontant les deux textes.

La prière à sainte Barbe a été éditée par A. J. Denomy dans *Mediaeval Studies*, 1 (1939), pp. 177-178, avec plusieurs fautes de lecture. L'éditeur s'est livré à des conjectures sur la structure métrique du texte, qui se révèlent inutiles dès lors que l'on a sous les yeux la prière à saint Claude qu'il démarque. Il s'agit de douzains 7a3a7b7a3a7b7b3b7c7b3b7c (cf. Chatelain, p. 115) sur des rimes différentes, l'adaptateur ayant souvent allongé le vers long en octosyllabe (cf. apparat critique).

Le ms. du Texte N° 101 permet de corriger ici les vv. 9, 19, 22, 26, 27, 31, 33, 42, 46, 48 ; mais deux fautes sont communes aux deux textes : vv. 3, 12. Mais je n'ai pas fait appel au ms. du Texte N° 101 pour restituer ici les vv. 13-14, qui s'intégreraient mal à la suite de la strophe : peut-être n'ont-ils jamais été réécrits.

Au début des vv. 1 et 4, le ms. présente une lettrine *O*, à peine ébauchée, que Sonet a lue, mais non Denomy. En dehors des fautes de copie signalées, on remarquera les doublets *prie* 6, 37 (pour *pri*) et *innicquiteurs* 18 (pour *innicquiteux*). Au v. 1, lire *Barb*(*e*) ; à la str. 1, *glorieuse, victorieuse, gracieuse* : synérèses. Pour le reste, voir Texte N° 101, § Langue de l'auteur et versification.

TEXTE

1. O saincte Barbe tres glorieuse, [f. 90]
victorieuse
de tout faulx encombrement,
o douce vierge precieuse,
tres gracieuse,
je vous prie tres humblement :
donnez moi allegement,
seurement,
du mal que j'ay, dont suis las,
car l'ennemy durement,
en tourment
me tient prison en ses las.

2. . . . .
de mon corps maleüreux,
vous demande a grant instance
allegence,
et des faiz inniquicteurs
que j'ay faiz, dont suis honteux
et doubteux
que en enffer dampné ne soye.
Comme dolant, angoisseux,
douloureux,
honteusement j'en larmoye.

3 tous.
9 dont je dis las.
12 prisonnier.
13-14 *mq.*
19 dont je s.
22 d. et a.

3. Faulx orgueil et avarice,
ce lait vice,
ou n'y a que fellonie,
ire, plain de grant malice,
fol et nice,
luxurë et gloutonnie,
plaines de laide folie,
et envie,
paresse, esquelz j'ay servi, [f. 90 v°]
ont laidement m'ame honnie
en ma vie,
par le faulx art de l'anemy.

4. Si vous prie devotement
finablement,
que vous vueillez requerir
Jhesucrist pour mon sauvement,
et tellement
vous me vueillez secourir,
que puisse vivre et morir
et finir
en ce monde, si bonnement
que en la fin puisse obtenir
vous servir
en joye pardurablement.

26 Lait et nice.
27 Ou il n'y.
31 Paresse aussi plain de folie.
33 Esquelz j'ay longuement servi.
35 Et en.
42 Que me.
46 fin je p.
48 En voye p.

TEXTE N° 73, 1491

Source

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 3374, f. 9 (texte recopié aux ff. 7-8 par une main du XIX[e] s.) (Réf. Sonet 1502).

Auteur

Victime en même temps que son père d'une prise d'otages avec demande de rançon par de « mauvais garçons », Philippe de Vigneul-

les (1471-1527) passe quatorze mois en prison à Chauvency-le-Château, du 3 novembre 1490 au 21 décembre 1491. En janvier 1491, les geôliers ont décidé de relâcher son père pour qu'il puisse payer la rançon de son fils et ils lui donnent douze jours pour cela. « Ce temps pendant qu'il ennuioit fort a Phelippe, raconte celui-ci dans son *Journal* [1], il vit en ung cornet de la tour, des fenestres d'icelle tour qui soloient servir avant qu'ils venissent, qui estoient de papier, et rompit ledit Philippe le papier et pour son temps passer plus legierement, il se pense qu'il l'occuperoit a faire quelque chose, touchant le fait de sa prinse ; et commence a escripre d'ung charbon a la clairté du feu de dessous son papier, car il ne vëoit goute aultrement. Et dedans les .XII. jours en atendant novelles de son pere, composait ces vers comme la teneur s'ensuit (...). Ces vers composait ledict Phelippe comme vous avez oÿ, durant les .XII. jour, et encore une grande oreson a Notre Dame et une a St Nicollay et une a Ste Barbe, que sont bien de .II^c^. lignes ». Il avait alors vingt ans !

En tête de ces 3 prières (qui font un total effectif de 160 vers) [2], l'auteur a écrit plus tard, de sa propre main : « Ces oreson et aultres dictiers furent grossement et rudement compousees de moy, Phelipe, alors josne et a marier, estant en prison, sans chandoille et sans lanterne ny aultre clairté ».

Ces textes sont sans grande originalité et moins vibrants, par exemple, que l'*Ave Maria* de Jean Regnier écrit dans une circonstance identique (Texte N° 6). Ces vers « plats et médiocres » comme les estimait Ch. Bruneau [3] ont cependant l'avantage de nous donner un aperçu des saints préférés de l'auteur : la Vierge, St Nicolas et Ste Barbe, auxquels, dans une circonstance plus heureuse, Philippe joindra Ste Catherine [4].

[1] *Gedenkbuch des Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles*, éd. H. Michelant, Stuttgart, 1852, pp. 70 et 75.

[2] Elles ont été éditées par V.-L. Saulnier, « Philippe de Vigneulles rimeur de fêtes, de saints et de prisons », dans *Mélanges offerts à Charles Rostaing*, Liège, 1974, pp. 965-991 ; la lecture du ms. m'a permis quelques retouches de détail et la rectification d'une mauvaise lecture dans la prière à sainte Barbe, au v. 38, où l'éditeur a lu, à tort, *moy* au lieu de *mon* (= *moult*).

[3] *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. par Ch. Bruneau, Metz, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1927, t. 1, p. x.

[4] En 1507, marchand chaussetier fortuné, il exposera devant la cathédrale de Metz un chef-d'œuvre de draperie de « plus de .VIII. mile pieces de draps mises et jointes ensemble (...) et y avoit au milieu l'imaige de Nostre Dame et sy avoit a destre et a senestre l'imaige saincte Katherine et saincte Bairbe (...). Et y avoit dessus l'imaige Nostre Dame, en escript de draps meisme et en belle lettre de forme, l'orexon cy aprés dite et en ceste forme ycy comme vous veez icy aprez :

veraigne	humblement te	daigne	ne viegne
O Vierge	plye	deffens que mort	ma vie.

L'orexon devant dite vault autant a dire et se doit entendre ainsy : O Vierge souveraine, / Humblement te suplye, / Deffens que mort soudaigne / Ne viegne sus ma vie » (*Journal*, p. 154). Il s'agit là d'un « rébus picard ». Cf. Ch. Bruneau, *op. cit.*, p. VIII, note 1 et P. Zumthor, *Le Masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriqueurs*, Paris, Seuil, 1978, pp. 255-256.

Analyse

La prière n'offre guère d'originalité et les circonstances dans lesquelles elle a vu le jour n'y apparaissent pas. On peut cependant penser que le poète mettait quelque ferveur particulière lorsqu'il demandait à la sainte de le garder de tout péril (v. 30) et de le faire vivre en paix (v. 33).

Langue du copiste

Les traits de graphie lorraine abondent, ainsi : á] + pal. *ai* : *graice* 27, 31, *faisse* 32 — a préton. + r *ai* / *e* : *gairdant* 14, *gairdé* 30, *perdon* 27 — átu > *et* : *pechiet* 25, *entaichiet* 26 — *en* écrit *an* : *excellante* 1, 23 et vice-versa *servent* 10, *soutenent* 16 — absence de *-s* pluriel : *fleur* 3, *fenestre* 12, *familier* et *bien faicteur* 37 (et au contraire *Trinitez* 13), et de *-s* marque de la 2e pers. : *faisse* 32 qui peut aussi s'expliquer par la rime — *-t* final, notamment à la 2e pers. du sing. : *voult* 5, *print* 18, *fut* 21 — absence de *-r* marque de l'infinitif : *gairdé* 30 — au v. 21, *au cielz* peut être un sing. avec un *-z* parasite ou un plur., non marqué dans le cas de *au*.

Langue de l'auteur et versification

40 oct. à rimes plates. Pour la rime *faicteur* : *cuer* 37-38, cf. Chatelain, pp. 39-40. Dans plusieurs cas l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syll. ; en dehors de graphies qui peuvent être considérées comme des doublets ; *comme* 11, *prie* 22, 32, *demande* 28 (ou supprimer *Je*), on remarquera : *Barbe* 1, *saincte* 13, *puisse* 34, *Marie* 3, *empetre* 27 (ou supprimer *Et*), *gloire* 35. Plusieurs possibilités au v. 12 : soit supprimer *Faire*, soit considérer *Faire* ou *unne* comme monosyllabe et élider *fenestre* ; au v. 17, supprimer *moult* ou *grant* ou faire la synérèse dans *tribulacion*.

TEXTE

O saincte Barbe tres excellante, [f. 9]
comme soileil resplandissante,
aprés Marie, l'une des fleur
de vertus plaine et de douceur,
qui ton sainct corps voult a martir
mectrë ainsois pour Dieu servir
que tu ne fis toutte richesse ;
et meymement dez ta jonesse
fis en ton cuer bon fondement
en servent Dieu devotement.
Et comme tu fis pour son amour
faire trois fenestre en unne tour,

au non de la saincte Trinitez,
en gairdant ta virginité
de toutte euvre diabolique,
en soutenent foy catholicque,
ressus moult grant tribulacion
et puis print mort et passion,
par ta tres grant humilité,
et en aprez, per ta bonté,
fut colocquee au cielz en gloire.
Pourtent te prie qu'aiez memoire,
tres excellant vierge notable,
de moy, qui suis sy miserable,
plain de deffault et de pechiet
dont je suis moult fort entaichiet ;
et sy m'empetre graice et perdon,
je t'en demande, vierge, le don.
Et mon corps et mon esperit
veulle gairdé de tout perit
per ta vertu et per ta graice.
Et sy te prie que tu me faisse
vivrë en paix sy bonnement
qu'a la fin puisse joieusement
venir en gloire de paradis,
et avec moy tout mes amis
familier et mes bien faicteur.
Je t'en prie mon de bon cuer,
et en l'onneur de cest istoire,
ayes de moy, vierge, memoire.

26 fort *mq.*
29 et l'e.
37 mes *mq.*

TEXTE N° 74, fin XVe/début XVIe siècle

Source

PARIS, Coll. part., LF 56, non fol.

Analyse

Bref suffrage à Ste Barbe, lui demandant de ne pas laisser mourir son fidèle sans confession. Le sing., au v. 8, introduit une rupture

de syntaxe ; peut-être faudrait-il corriger *nos corps purs et sain*, ce dernier mot ayant alors une graphie pour la rime.

Commentaire

Huitain d'oct. à rimes plates, qui n'appelle pas de remarques particulières. Le v. 1, hypométrique, peut être corrigé *O* ou *Tres saincte*.

TEXTE

Oracio sancte Babare.

Saincte Barbe de valeur,
vierge pleine de grant doulceur,
sy vray que Dieu vous a eslite
et qu'i vous a doné merite,
ne nous faillez, dame de nom,
que nous n'ayons confession,
c'est assavoir au jour derrien
pour rendre mon corps pur et sain.

1 *hypométr.*

TEXTE N° 75, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx6 v° - yy2. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Analyse

Longue prière à Ste Barbe qui est située tout aussitôt après la Vierge (v. 4) et pour laquelle l'auteur utilise les clichés rebattus du domaine de la joaillerie (str. 5) et de la botanique (str. 7). Discrète allusion à son martyre (str. 3) et à sa conversion à la foi chrétienne (str. 4), mais la caractéristique qui classe la sainte au nombre des Auxiliaires est plus longuement développée (str. 7). En acrostiche, le nom de l'auteur : JEHAN BARSUIRE.

Commentaire par strophes

Le texte est fait de treizains ou douzains de décas., alternant avec des quinzains ou seizains de vers coupés (de 7 et 3 syll.). On remarquera les nombreux rejets et enjambements, notamment dans les str. paires.

1. Treizain de décas. aabaabccddede (Chatelain, p. 163). Césure lyrique au v. 10.
2. Quinzain de vers coupés 7a7a3a7b7a7a3a7b7b7b7a7b7b3b7a (disposition signalée par Chatelain, p. 138, mais avec un autre mètre).
3. Treizain de décas. (cf. str. 1). Au v. 40, *remplie* compte pour 2 syll.
4. Seizain de vers coupés 7a7a3a7b7a7a3a7b7b7b3b7a7b7b3b7a (cf. Chatelain, p. 98).
5. Douzain de décas. aababccdede (non signalé par Chatelain).
6. Seizain de vers coupés (cf. str. 4). Au v. 85, lire *voy(e) p(e)rilleuse* ; pour la rime *reclame* : *royaulme* 78-79, cf. Chatelain, pp. 25-26.
7. Douzain de décas. aabaabbccdcd (non attesté par Chatelain). Césure lyrique aux vers 95 et 97.
8. Quinzain de vers coupés 7a7a3a7b7a7a7b7b7b3b7a7b7b3b7a (non signalé par Chatelain ; huitain et septain juxtaposés). Au v. 105, *vices* compte pour une syll. ; au v. 106, hypermétr., supprimer *les* ou *fort*.
9. Treizain de décas. (cf. str. 1). Au v. 124, *soie* doublet pour *sois*.
10. Seizain de vers coupés (cf. str. 4). Au v. 138, *delaisse* a pour sujet *digne hautesse* du v. 134 ; *laisse* 133, graphie pour la rime.
11. Treizain de décas. (cf. str. 1). Pour la rime *divine* : *indigne* 144, 147, cf. Chatelain, pp. 60-61. Césure lyrique aux vers 142, 146 et 152.

TEXTE

De saincte Barbe [f. xx6 v°]

1. *J*e vous salue, glorieuse lumiere,
resplendissant en la joye pleniere,
a tousjoursmais sans jamais prendre fin.
Aprés Marie, qui de Jesus fut mere,
estes la fleur precieusë et chere,
mellifluente devant le roy divin,
et des pecheurs tres certaine esperance,
parfait habit, parfonde preference.

Secourez moy a mon tres grant besoing,
et vous plaise de moy prendre le soing.
Vers vous affuy, soiés moy vray refuge,
car mon peché si me chasse trop loing
du doulx Jesus, mon vray Dieu et mon juge.

2. *E*n vous, viergë excellente,
tres vertueuse et puissante,
reluisante
la sus en felicité,
je mectz ma parfaicte entente.
Soiez pour moy diligente,
sans actente.
Je suis en perplexité,
peché si m'a surmonté
et de grace desmonté,
je suis en horrible sente.
Priez le Dieu d'équité
pour moy plain de iniquité ;
sa bonté
soit sur moy, par vous regente.

3. *H*omme vivant si ne sçait ne peult dire
les griefz douleurs et le cruel martyre
que avez souffert, vierge belle, benigne,
que oncques ung mot n'en voulutes mesdire,
mais de louer le vray Dieu Nostre Sire
eustes du tout vostre pensee encline.
Las, moy pecheur, plain de polucion,
de vileté, de toute infection, [f. yy1*a*]
certainement je ne sçay que je face
quant je verray mon vray jugë en face,
qui prest sera pour me vouloir juger.
A vous me rends, vierge remplie de grace,
a ceste fin m'ostez de tout dangier.

4. *A* vous Dieu, le createur,
de ces beaulx cieulx ornateur,
relateur
de verité, de justice,
envoya son precurseur
sainct, qui vous fut directeur,
vray docteur
en la loy, sans nul malice.

24 Me suis.
36 vil te.
41 oster.
47 directur.

Vostre pere, plain de vice,
vouloit que feissiez service,
comme nyce,
au fault diable detracteur.
A Dieu feistes sacrifice,
dont avez grant benefice.
Ha, propice
soiez a moy, malefaicteur.

5. *N*ul ne pouroit exprimer la value,
les haultains biens, en quoy estez esleue ;
viergë, en qui ma confidence est mise,
d'umble vouloir mon cueur si vous salue,
ne laissez pas mon ame tant pollue,
secourez la par vostre grant franchise. *b*
O fin saphir, carboucle especiale,
raiant rubis de richesse roiale,
priez pour moy le roy tres glorieulx,
que vray acort et paix puisse a luy faire,
si que tousjours je puisse estre joyeux,
et en ma fin me vueille vers luy traire.

6. *B*arbe, vierge glorieuse,
martire tres precieuse,
curieuse
soiés de moy, haulte dame.
Priez la mere piteuse,
de grace tres plantureuse,
que joieuse
puisse faire ma pouvre ame.
Tres humblement la reclame,
la sus en son bel royaulme,
que la palme
puisse porter glorieuse,
et de sa grace m'enflamme,
et d'enfer l'orrible flamme,
tant infame,
je evite la voye perilleuse.

7. *A* vous refuy, amenité seraine,
lis de doulceur, belle si souveraine,
rose vermeille de beaulté decoree,
balme odorant de vertu tres certaine,
par qui ardeur est du tout moderee.

67 puisse faire.
89 adorant.

Le doulx Jesus a vous, vierge, donna
pour voz servans et leur habandonna, [f. yy1 vº]
a chescun jour, quant ilz vous requerroient
pour quelque gref, secours de Dieu auroient
de la chose qui leur seroit utille,
et en leur fin pour certain obtiendroient
l'efficace de la saincte evangille.

8. *R*oÿne tres pitëable,
vierge benigne, honorable,
non estable
me viens vers vous presenter,
affin que a moy miserable
vous me soiez secourable
devant Dieu que on doit doubter.
Des vices fays moy absenter
et les vertus fort augmenter
que attenter
ne puisse sur moy le deable,
aussi mon Dieu contenter
et les haulx cieulx surmonter,
et monter
en la gloire pardurable.

9. *S*aincte plaisante, bien te dois honnorer
que le saulveur voulut tant decorer ;
assubjectir a vous, sans plus attendre,
vueilles mes sens et moy moriginer,
que a celuy Dieu je me puisse adherer
a qui on doit digne louenge rendre, *b*
devant sa digne et haulte prepotence.
Je te supply que me soyes potence
et me soustien que ne chee es abismes
pour mes pechez et tres horriblez crimes
que j'ay commis, dont j'ay peur de confondre,
quant il fauldra que je soie moy meïsmes
devant celuy ou n'oseray respondre.

10. *VI*erge tres speculative,
en gloire contemplative,
tres active
des doulans mectre en liesse,

106 *hypermétr.*
115 sans attargier.
119 digue.
124 mesmes.

vierge tres superlative,
de tres grant prerogative,
ententive
qui tes servans point ne laisse,
devant la digne hautesse
excusez la grant simplesse,
la foiblesse
de ma povre ame chetive.
Par vous quicte me delaisse
des maulx que j'ay faiz sans cesse ;
o princesse,
soiez moy consolative.

11. *RE*igle droicte par mesure riglee,
qui pour tourmens ne fustes desriglee [f. yy2*a*]
mais tousjours ferme en la bonté divine,
o noble espoir, que soit desadveuglee
ma povre ame de peché adveuglee,
tant que de soy est de mercy indigne.
Priez pour moy la royne supernelle,
qui enfanta nostre sauveur pucelle,
que son cher filz si ne regarde pas
mes grans pechez ne mes crueulx trespas,
mais de grace j'aye devocion,
aussi, avant que je passe le pas
de dure mort, je aye confession.

TEXTE N° 76, XVIe siècle

Source [1]

PARIS, Bibl. nat., Rothschild I.5.40, f. 61 v°-65 (Réf. Sonet 5).

Analyse

Il s'agit là d'un premier texte de la plume de Jacques Le Lieur (cf. Texte N° 77, du même), consacré à Ste Barbe, où le nom de l'auteur se lit en acrostiche à la dernière str. Il n'y a guère de progression dans cette suite de lieux communs et, ici ou là, une certaine inflation verbale est peu en accord avec notre sensibilité moderne. Le Lieur ne fait aucune allusion à la légende de la sainte et sous cet aspect, le texte est assez passe-partout et pourrait

[1] Un autre ms., que je n'ai pu consulter, contient également ce texte : *Heures de l'Immaculée Conception*, f. 11 v° (cf. Picot, *Notice*, pp. 79-81).

s'adresser à n'importe quelle autre. Il préfère s'attarder sur son cas, avec une certaine complaisance qui est bien dans le goût du temps.

Il s'humilie devant Ste Barbe pour commencer, se reconnaissant indigne pécheur et la supplie de l'éclairer pour qu'il lui adresse une prière qui lui soit agréable ainsi qu'à Dieu et à la Vierge (str. 1).

Affirmant sa résolution de sortir du péché, il demande à la sainte de l'aider à s'y tenir (str. 2) et, confiant dans sa renommée, il se met sous son patronage (str. 3). Puis il s'enfonce dans la contrition et demande à Ste Barbe d'accueillir sa prière, bien qu'il en soit indigne (str. 4). Il lui fait une prière instante pour qu'elle étende sur lui son regard et sa protection et qu'elle l'exauce (str. 5), le délivrant du péché (str. 6). Il évoque ensuite la tristesse de la mort et le jour du jugement, s'adressant à nouveau à Ste Barbe pour qu'elle l'assiste (str. 7). Affirmant encore sa confiance totale dans la sainte, qu'il invoque en sa chapelle, et qui, après le Christ et la Vierge est son plus précieux secours (str. 8), il lui demande son assistance contre les tentations (str. 9). Pour terminer, il la prie de lui obtenir une bonne mort et d'intercéder auprès de Dieu pour qu'il soit en paradis (str. 10).

On le voit, rien d'original pour le fond ni pour la forme, mais les vers coulent bien et les rimes riches aident à passer cette pièce qui sent plus la rhétorique que la prière.

Commentaire

La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Le poème comprend 10 treizains de décas. aabaabccddede (cf. Chatelain, p. 163). Au v. 96, *rappelle* graphie pour la rime ; au v. 100, *aye* compte pour une syllabe.

TEXTE

Oraison de madame saincte Barbe. [f. 61 v°]

1. A deux genoulx, en toute humilité,
moy miserable, emply de vilité,
de cueur devost et volunté entiere,
je te supply, fleur de virginité,
que instruit je soys par ta benignité [f. 62]
a requerir et faire tel priere
envers mon Dieu, sa mere et toy aussy,
qu'ilz l'ayent a gré et l'accordent ainsy ;
je congnois bien que suis de grace indigne
et eslongné de ta clemence digne
par les pechez enormes que j'ay faictz,
et d'estre ouÿ n'ay merite condigne,
veu que je suis chargé d'un si gros faix.

2. Ne nëantmoins, o vierge debonnaire,
de chasteté reluysant luminaire,
ne vueillez pas pour ce me rejecter
de ta clemence et pitié salutaire.
Plus je ne veulx estre serf tributaire
a l'ennemy, puis que me viens jecter
devant mon Dieu, luy priant qu'il m'accorde
par ton moyen, grace et misericorde.
Ferme esperance ay en toy sur ce pas
qui me permet que, par rigle et compas,
pour amender prendray la droitte voye. [f. 62 v°]
Je te supply, vierge, ne permetz pas
que de l'espoir ou je suis je desvoye.

3. Remembre toy que tu as renommee
en terre et mer et que tu es nommee
le vray secours des pecheurs desolez,
et a bon droit, car ceulx qui t'ont amee,
et en dangers et perilz reclamee,
sans les laisser tu les as consolez.
A ceste cause, envers toy je m'adresse,
puis que tu es des desvoyez adresse.
A ceste cause, autant come ay vescu
et que vivray, t'ay prinse pour escu,
pour advouëe et pour ma sauvegarde,
tant que ne crains du dyable estre vaincu,
mais qu'il te plaise a me prendre en ta garde.

4. Puis que contraint suis faire mes complains,
devant ta face humblement me complains,
bas prosterné, les yeulx confictz en larmes, [f. 63]
plongé au puys de souspirs, pleurs et plainctz,
et submergé es lacz qui sont tous plains
de desplaisir, doubtant que les alarmes
de l'ennemy me facent impartir
rigueur pour grace, en faisant departir
ton vueil bening du reste de ma vie.
Mais doulce vierge, en pitié assouvye,
ce nonobstant que ne soys desservant
de grace avoir, affin que ne desvye,
recongnois moy pour ton humble servant.

5. Ne vueille pas le regard de tes yeulx,
aux desolez misericordieux,
de dessus moy oster, vierge honnorable,
et pour l'honneur et gloire que es sainctz cieulx

32 a.

ton doulx espoux te donne et en tous lieux,
ne vueilles pas moy, pecheur miserable,
mettre en oubly, ne retyrer la main
de dessus moy, tres prompte, soir et main,
a exercer tout ce qui pitié touche. [f. 63 v°]
Ta clere oreille a me ouÿr ne se bouche,
qui par clemence oyst tout pecheur infect,
et le peché qui a mon cueur atouche
en soit mys hors par ton bening effect.

6. Il te plaira d'avec moy separer
ce qui me nuyst, et mon cueur preparer
a recevoir toute oeuvre meritoire
envers celli qui tous maulx peult curer.
De mes pechez te plaise procurer
grace et pardon, car il est tout notoire,
se le requiers, que point ne t'escondit ;
les maulx qu'ay faiz, tant en faict comme en dict,
empeschent trop mon ame d'estre munde,
maculé suis par la chair, par le monde
je suis deceu, abusé et perdu,
car servy l'ay de toute chose immunde,
dont je me treuve a ceste heure esperdu.

7. Au genre humain l'ennemy tend ses lax, [f. 64]
pour me surprendre et plonger en ses lax,
le jour que mort me mettra soubz la lame,
dont j'ay le cueur triste, pensif et las,
privé de joye et bany de soulas,
quand je ne sçay que fera ma povre ame,
lors que pechez qui ont esté couvertz,
devant chascun seront tous descouvers,
si effacez ne sont par penitence.
Pour quoy je crains la tres juste sentence
du souverain, et si ne suis par toy
lors defendu, que son omnipotence
ne vueille avoir jamais pitié de moy.

8. C'est a bon droict que a mon ayde t'appelle,
de cueur devost, icy en ta chapelle,
car des pecheurs tu es le seur recours.
Si l'ennemy a peché me compelle
je te supply, vierge, que le rappelle
et que me soys en mes douleurs secours. [f. 64 v°]
Aprés Jesus et sa mere tres saincte,
en paradis, il n'y a sainct ne saincte

57 et *aj. dans l'interligne par la même main.*
73 m. que j'ay.

ou j'aye refuge ny espoir ne confort
tel come a toy, quand tumbe en desconfort
ou en peril de danger par fortune.
Donne moy donc conseil et reconfort,
pour me jecter hors de toute infortune.

9. Mon cueur felon en doulceur amollie,
mon fier esprit a bien fere humilie,
retyre moy du monde et ses desroys,
de tout peché vil et ord me deslye,
matte ma chair et me reconsilie
avec mon Dieu, souverain roy des roys.
Fay que je vive en ung propos stabile,
en bonnes meurs et plus ne soit labile,
come ay esté, a si souvent pecher.
De tous mes faictz, plaise toy empescher
et me garder d'opprobre et vitupere,
tant que Sathan rien n'y puisse pescher, [f. 65]
pour me mener a son damné repaire.

10. *I*mpetre moy envers mon createur
A mon trespas, que le faulx tentateur
*Q*ui m'a deceu ne me puisse surprendre ;
*V*ray confés meure et se ay esté faulteur
*E*t grant pecheur, mon Dieu, mon salvateur,
*S*ur mon peché sa grace vueille estendre.
*L*e jour que Mort me prendra en ses rethz
*E*t que sur moy aura ses lacz serrez,
*L*as, que te voye et ta clemence sente.
*J*e te supply puis metz moy en la sente
*E*t seur chemin par ou les benedictz
*V*ont, et que Dieu par grace me consente
*R*egner la sus pres toy en paradis.

Amen.

TEXTE N° 77, XVI[e] siècle

Source

ROUEN, Bibl. mun., 1064 (Y 226[a]), pp. 132-137 (Réf. Sonet 1042).

Auteur

Tout indique que ce texte est, comme le précédent, de Jacques Le Lieur. Il se rencontre dans un Recueil de poésies rassemblées

par lui, ce qui est déjà une faible présomption. Mais surtout, l'examen du poème permet de relever des analogies et des similitudes frappantes. En ce qui concerne la structure d'ensemble, les deux textes sont assez voisins : même mètre, nombre et longueur des str. comparables, disposition identique d'une partie de la str. ; mais les ressemblances à la rime sont tout à fait éloquentes :

	Texte N° 76	Texte N° 77
debonnaire	14	111
luminaire	15	112
salutaire	17	115
tributaire	18	114
pas	22	66
compas	23	69
renommee	27	71
amee	30	74
reclamee	31	75
la main	59	77 (les mainz)
soir et main	60	79 (tant soirs que mainz)
appelle	92	61
chapelle	93	62
compelle	95	64
rappelle	96	65 (repelle)

A cela s'ajoutent trois vers identiques : 15, 31 et 95 du texte n° 76 se retrouvent dans le texte n° 77 (112, 75 et 64).

Analyse

Par comparaison avec le précédent, ce texte, s'il accorde une bonne place à la rhétorique (str. 3, p. ex.), reste plus vivant. En voici un bref résumé : l'auteur se met sous la protection de sainte Barbe, pour laquelle il dit sa grande dévotion (str. 1), et il se lance dans cette rédaction, malgré son peu de compétence (str. 2). Puis il compare la sainte à la femme forte du Livre des *Proverbes* (str. 3), lui demande d'avoir le temps de se confesser avant de mourir (str. 4) et que son âme soit sauvée (str. 5). Suit une nouvelle demande pour mourir confessé et muni du Saint Viatique (str. 6) et pour être assisté par la sainte pendant sa vie et à sa mort (str. 7). Il rappelle le grand renom de sainte Barbe qui l'invite à s'adresser à elle (str. 8), qui est le recours des humains en toute circonstance (str. 9), elle qui porta témoignage de la Trinité (str. 10). Pour terminer, il lui demande son assistance au jour du jugement (str. 11) et redit sa totale dépendance et sa confiance à la sainte.

Commentaire

Le texte, qui comprend 12 dizains de décas. aababbcbc (Chatelain, p. 136) n'appelle pas de remarques particulières. Au v. 91, *Aaron*, synalèphe ; aux vv. 91-92, on remarquera le rapprochement, par un jeu de mots étrange, de sainte Barbe avec la barbe d'Aaron (allusion au *Psaume* 132, 1-2) et le v. 93 est à comprendre ainsi « C'est [le sainct unguent] d'un seul Dieu... »

TEXTE

Oraison tres devote de saincte Barbe. [p. 132]

1. Le hault espoir, l'amour, l'affection,
le zele ardant et la devotion
que j'ay vers vous, vierge noble et martyre,
rendre me fait soubz la protection
de vostre braz, voyant l'oppression
de l'ennemy qui devers moy se tyre,
pour me livrer a dampnable martire,
en m'accusant devant le divin juge ; [p. 133]
maiz humblement vers vous je me retyre,
puys qu'on vous dit des desolez refuge.

2. Perle de foy, espouse a Jesucrist,
j'ay vostre nom en mon cueur tant escript
qu'avoir n'en puys a jamaiz oubliance :
si ardamment le courage m'esprit
qu'il a contrainct ma plume et mon esprit
vous exalter selon mon ignorance.
En moy aussy ne gist la suffisance
pour clerement descripre voz bienffaitz,
car vous savez, fleur de force et constance,
que ung simple engin ne porte pas grant fez.

3. Si Salomon me veult interroguer
ou s'il luy plaist aulcun clerc deleguer,
pour enquerir ou est la femme forte,
en vérité bien luy oze alleguer,
sans a son sens et sçavoir deroguer,
que c'estes vous, je le deffendz et porte.
Par force doncq, faictes ouvrir la porte
de paradiz a vostre humble servant,
a ceste fin vers vous je me transporte,
car pour escu mise vous ay devant.

4. De cueur devot et loyalle pensee,
mon oraison ay vers vous adressee,

miz a genoulx devant vostre humble face ; [p. 134]
par vous me soit enfin gloire annuncee,
la coulpe aussy de mon crisme effacee.
Entendez y, je requiers vostre grace,
faictes que Dieu par sa bonté me face
remission et planiere indulgence,
et que avoir puysse heure, jour et espace,
de mes pechez faire la penitence.

5. A joinctes mains, je vous supply, ma dame,
gardez mon corps, sauvez aussy mon ame,
quand je seray par mort es vers cité.
Preservez moy de vitupere infame,
du gouffre obscur, ardant en souffre et flamme,
de deshonneur, craincte et adversité.
Colloquez moy en la haulte cyté
ou vous regnés en triumphante gloire ;
par vous je soys a bien faire incité,
ayant en cueur de mon salut memoire.

6. A vous me rends de cueur, sans fiction,
vous requerant avoir confession
ains que sentir le coup de mort subite,
et que par vous, fleur de dilection,
je puysse avoir digne perception
du corps de Dieu qui tant vault et merite,
et que Jesus, mon redempteur, me herite,
par sa clemence et sa misericorde,
du hault palaiz ou, comme marguerite, [p. 135]
vous reluysez en joye et en concorde.

7. Refuge seur je vous clame et appelle,
vous depriant en ce lieu et chappelle,
estre presente a mon mortel trespaz.
Si l'ennemy a pecher me compelle,
que vostre force et vertu le repelle
et que vers moy n'adresse ses faulx pas.
Donnez moy place au celeste repaz,
a mon besoing, vueillez moy secourir
et disposez mon estat par compas,
pour icy bas bien vivre et bien mourir.

8. Vostrë hault bruyt et saincte renommee
volle si hault que vous estes clamee
en terre et mer le recours des humains.
Ceulx qui vous ont serviё et amee
et en dangiers et perilz reclamee,
ilz en ont eu et veu miracles maintz.
Je doy doncq bien vers vous joindre les mainz

et addresser humblement ma priere,
me commandant a vous, tant soirs que mainz,
pour obtenir eternelle lumyere.

9. J'ay du tout miz en vous mon esperance,
mon reconfort et certaine asseurance,
quand il m'advient aulcune affliction.
Par vous pretendz avoir la jouÿssance [p. 136]
des haultains cieulx, et clere congnoissance
de vostre Espoux qui souffrit passion.
Las, quand viendra ma desraine unction,
soyez vers luy pour moy doulce et propice,
et me gardez de condampnation,
lors qu'il tiendra sa divine justice.

10. Barbe d'Aaron, dessuz qui descendist
le sainct unguent du chef qui resplendit,
c'est d'ung seul Dieu qui vous voulut instruire
secretement, quand il vous enhardit
vers Orient faire sans contredit
en vostre tour trois fenestres construire,
signifiant pour tous faulx dieus destruyre
que ung Dieu estoit regnant en Trinité,
qui tant vous fist par merites reluyre
qu'il accepta vostre virginité.

11. Dame, excusez vostre humble serviteur
contre et envers le faulx accusateur,
quand il fauldra devant Dieu compte rendre.
Par vous soit il de vertus amateur
et de bienfaict fervent imitateur,
ouëz sa voix, vueillez son cas entendre.
Certainement, je suys trop a reprendre
par les meffaictz qu'ay voulu perpetrer,
mais s'il vous plaist vostre amityé m'estendre,
grace et pardon me povez impetrer. [p. 137]

Envoy
12. Fille de roy, piteuse et debonnaire,
de chasteté reluysant luminaire,
tout vostre suys, soyés moy favourable.
A vous me rends subgect et tributaire,
pour me reduyre au sentier salutaire
que j'ay perdu par peché detestable.
Au depriant monstrez vous pitëable,
en le gardant de cheoir en infortune
et de souffrir en ce val lamentable
le dard de mort soubdaine et importune.

Amen.

TEXTE N° 78, XVI[e] siècle

Source

BESANÇON, Bibl. mun., 126, f. 181-181 v° (Réf. SONET 1365).

Analyse

L'auteur prie devant une représentation de Ste Barbe, demandant à deux reprises à la sainte (7-8 et 24) qu'elle l'aide à obtenir le pardon de ses péchés, conformément à la « commission » (16) qu'elle a reçue du Seigneur. Il lui demande également de le protéger de la mort subite (21). Les vv. 32-33 rappellent un trait de la passion de la sainte : alors qu'on allait la promener nue à travers la ville, un ange lui apporta une tunique blanche.

Langue du copiste

Pas de remarques particulières.

Langue de l'auteur et versification

Ballade d'oct. 3 str. ababbccdc*d* + envoi ccdc*d* (cf. Chatelain, p. 175 ; on remarquera la variante des vv. 29 et 34).

Rimes : *Barbe* : *garde* 1, 3 (cf. Chatelain, p. 57) ; *regarde* : *perdre* 11, 13 (cf. *ibid.*, pp. 32-33 et 53-54) ; *conduire* : *delivre* : *nuire* 22, 24, 25 (cf. *ibid.*, p. 57).

Compte des syllabes : la dièrese jouant ici pour l'ensemble des mots en *-ïon*, on peut supposer que *aye* 7, *vraye* 9 et 19, *tue* 31, comptent pour une syllabe.

Note : les vv. 16-17 sont à comprendre ainsi : « Jesus t'a commise, mandatée pour dominer le péché. »

TEXTE

De sancta Barbara oratio [f. 181]

O glorieuse saincte Barbe,
qui souffris si tres grant martire,
de mon ame tu soyes garde,
devotement a toy sospire.

2 tres *mq.*

Envers Jhesus nostre doulx Sire,
vierge de grant dilection,
impetre qu'aye remission
de mes pechiés entierement
et du cueur vraye contricion,
a mon darnier diffinement.

D'ung cueur piteux je te regarde,
en toy priant que puisse dire
chose par quoy ne puisse perdre
paradis que tant je desire.
Jhesus si t'a voulsu eslire
et donné la commission,
des pechiés domination.
Je te requier tres humblement
que j'aye vraye confession [f. 181 v°]
a mon darnier diffinement.

De mort subite sy me garde
et me fais tellement conduire
qu'a la fin mon ame në arde.
Fais moy de tous pechiés delivre,
l'ennemy ne me puisse nuire
par malvaise temptation.
De cuer en grande affliction,
je te requier tres humblement,
garde moy de punicion
a mon darnier diffinement.

Vierge, par la tue passion,
et par la saincte vision
des archanges en ton torment,
garde moy de perdicion
a mon darnier diffinement.

Amen.

XV. Barthélémy

Fêté le 24 août (cf. Texte N° 1, str. 55). Je n'ai rencontré qu'un seul suffrage en prose qui lui soit consacré : « *De sainct Bertremeus*. Sainct Berthomeus tres mi[se]ricors, saulve moy et ne souffre mie que je soie pris de mes ennemis visiblez et nom visiblez, ne que mon arme soit jay en leur prison, mais la garde et la deffens de leur mains et la delivre de tous ceulx quil l'encombre, per quoy je convengne a remission de mes piechiez. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 128 v° - 129. Texte entier).

XVI. Baudile

Saint Baudile serait un martyr de Nîmes, fêté le 20 mai. On ne sait rien de sûr à son sujet. Mais son culte était répandu à travers la France : à Orléans où St Aignan aurait rapporté certaines de ses reliques et en Bourgogne. A Paris, l'église Sainte-Geneviève conservait une partie de son crâne.

TEXTE N° 79, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx1 v° - xx2. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

L'auteur en appelle à l'intercession du saint, particulièrement efficace, semble-t-il, contre la colique. Les vv. 27 ss. évoquent le laurier qui, à travers les fentes des murs, était sorti de la tombe de saint Baudile et auquel on attribuait des vertus miraculeuses. Cet arbuste a eu la vie dure : déjà mentionné par Grégoire de Tours, on le rencontre encore dans la biographie édifiante de l'abbé Azaïs : « Ce laurier miraculeux (...) continue à pousser de vigoureux rejetons près du lieu où était le tombeau du Saint » (*Saint Baudile et son culte*, Nîmes, impr. Lafare et Vve Attenoux, 1872, p. 39).

Commentaire

Le texte (en décas.) se décompose ainsi :

1-7 : septain ababbcc (cf. Chatelain, p. 145).

8-16 : neuvain ababcdcdd (quatr. et cinquain ; non attesté dans Chatelain).

17-22 : sizain aabcbc (cf. *ibid.*, p. 123).

23-33 : onzain ababbccdede (cinquain, rime plate et quatr. ; Chatelain, p. 159) ; césure lyrique aux vers 23 et 26.

34-43 : rimes plates.

On notera que le v. 16, dernier vers du neuvain, est, pour le sens, à rattacher au sizain suivant. Comptent pour une syllabe : *soies* 5 (doublet), *vraye* 18, *soient* 19 (élision).

TEXTE

Oraison a monsieur sainct Baudelle [f. xx1 v°]

Tres glorieux martyr nommé Baudelle,
vray medecin des pouvres langoreux,
en ce lieu sainct je vien en ta chapelle
querre confort de mon mal doloreux,
toy suppliant que tu soies curieux
a deprier Dieu et la doulce Dame,
pour moy qui suis pery de corps et de ame.

Je vien a toy comment a seur refuge,
duquel j'espoir avoir allegement
de mes douleurs devant le juste juge,
quant il tiendra son derrain jugement.
Dieu t'a donné force, pouvoir, vigueur
de preserver le mal qui au corps entre,
car tu gueris ceulx qui sont en langueur
de tranchaisons et de tous flux de ventre.
Pareil de toy on ne peult trouver entre

les saincts martirs, car de Dieu as le don
si ceulx qui font de toy vraye mencion
sont confortez, tant soient ilz languissans ;
eureux est il qui te clame et appelle,
approuvez sont tes miracles puissans
par chescun jour dedens ceste chapelle.

Saint Baudelle, je vien a ta mercy [f. xx2]
rendre mon corps en douleur prisonnier,
te suppliant que pour mon ame aussi
vueillez estre procureur droicturier.
Et tout ainsi que sourdit le lorier
aprés ta mort, procedent de ta bouche,
hors du tombeau ou tu fuz mis en couche,
fay moy avoir ou royaulme des cieulx,
avec les saintz ou Dieu tousjours habite,
la vision des angelz glorieux
que nul ne peut avoir qui ne merite.

Verset Prie pour nous, vray martyr saint Baudelle,
Respons Que Jesucrist nous doint vie eternelle.
Oraison
Dieu tout puissant, regnant en Trinité,
qui as voulu par ta benignité
tant decorer le vray martyr Baudelle,
que il peult guerir de langueur corporelle
dessoubz ton nom ceulx qui veulent venir
dedens ce lieu pour ton nom requerir,
octroye nous, par l'intercession
du vray martyr, de noz pechez pardon.

XVII. Bénigne

St Bénigne, martyr légendaire de Dijon, était fêté le 1er ou le 2 novembre. A l'origine de son culte (vie s.), le tombeau d'un inconnu désigné par le qualificatif de *Benignus* « bon, bienveillant ».

TEXTE N° 80, XVIe siècle

Source

BESANÇON, Bibl. mun., 142, f. 24-24 v° (Réf. Sonet 914).

Analyse

L'auteur ne manque pas de jouer sur le mot *Benigne* (v. 3-4) / *begnin* (v. 18) et invoque le martyr contre la foudre, la tempête, le mal de tête et la folie. Il rappelle au passage le miracle d'un enfant ressuscité par le saint. Le texte semble interrompu, par suite de la disparition d'un folio.

Langue du copiste

Le texte est copié avec beaucoup de négligence et j'ai tenté (cf. apparat critique) de restituer plusieurs vers incorrects. J'ai estimé en revanche que les graphies *prié* 1, *resuscité* 13 et *péché* 31 (inf. du 1er groupe), en face de *monter* 7, *nommer* 18, (*experimenter* 24), peuvent être un trait graphique du copiste (cf. Marchello-Nizia, p. 87).

Langue de l'auteur et versification

4 huit. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92) : la première rime des str. 2, 3 et 4 reprend celle du dernier vers de la str. précédente. Au v. 9, lire *foudrë* ou corriger *et* [*de*] *tempeste* ; *requiere* 16, graphie pour la rime ; *faire* 13 est monosyllabique (synalèphe).

TEXTE

Je te vien prié, moy indigne, [f. 24]
a genoulx, martir glorieux,
pour ce qu'on t'apelle Benigne,
le nom est beau et gracieux.
Ceulx qui te prient sont heureux,
car tu fais tousjours la requeste
pour les faire monter es cieulx,
devant Jhesus le roy celeste.

De toute fouldre et tempeste
tu preserves petis et grans ;
ceulx qui ont douleur en la teste
tu gueris et les hors du sens.
Pour faire ressuscité enfans,
devant Dieu tu feis la priere,
aussi pour tous les paciens
qui devotement te requiere.

Tu es d'humilité entiere, [f. 24 v°]
on te doit bien nommer begnin
car tu nous as donné lumiere
pour vëoir le roy tres begnin.
Il n'est docteur qui ait engin
tant soit bien fondé en science,
si ne l'a par le roy divin,
qui sceut experir ta puissance.

En toy j'ay toute ma fiance,
je te requier, parle pour moy
devant le hault Roy de puissance,
car il fera beaucoup pour toy.
Helas, bien souvent je congnoy,
l'ennemy tempte ma charoingne
a peché ; pour ce, garde moy
que mal ne face ma besoigne.

10 preserve.
11 en teste.
14 fais.
15 tous paciens.
17 est ung milité.
20 roy begnin.
23 a de par.
24 experimenter.

XVIII. Benoît

Fêté le 21 mars (cf. Texte N° 1, str. 14), le patron de l'ordre des Bénédictins a connu un rayonnement plus monastique que populaire [1] et je n'ai rencontré qu'un suffrage en prose qui lui soit consacré : « *De sancto Benedicto.* O reigle et forme de salut de saincte vie, exemplaire des sainctz et parfaictz religieulx, glorieulx abbé, monseigneur sainct Benoist .../... qu'il te plaise me impetrer envers Dieu, en quelque jour que la mort me prendra, je ne soye en peché mortel, mais je soye en estat de grace, ainsi que ung bon crestien doit estre. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 12-12 v°). Cf. SINCLAIR' 3346.

XIX. Bernard

Fêté le 20 août (le 26 dans le Calendrier parisien, cf. Texte N° 1, str. 57), le « docteur melliflue », apôtre du culte marial, et dont la légende est très riche, ne semble pas, lui non plus, avoir été un saint populaire. Je n'ai rencontré qu'un texte en prose, traduit du latin, qui lui soit consacré : « *Oroison de saint Bernard.* O tres glorieux saint Bernard, ami si[n]gulier de Dieu et de sa benoite Vierge mere, laquelle louastes si haultement et devotement .../... je puisse, moyennant vostre aide, estre deffendue et gardee contre les chiens d'enfer, sans ce que ma povre ame soit par eulx devouree et tyree a perdurable dampnacion, mais soit menee en la gloire des cieulx, en laquelle elle puisse louer Dieu, avec vous et tous sains et saintes, joieusement sans fin. Amen » (PARIS, Bibl. nat., fr. 927, f. 231 v° - 232 v°). Cf. SINCLAIR' 3375.

XX. Bernardin

Prédicateur franciscain (1380-1444), St Bernardin de Sienne fut canonisé très peu de temps après sa mort (1450) et le texte N° 81 est sans doute l'un des témoignages les plus anciens de son culte

[1] Dans son art. « Prières liturgiques médiévales en l'honneur de saint Benoît, de sainte Scolastique et de saint Maur », in *Studia Anselma*, 54 (1965), tiré à part, 51 pp., Dom R. Grégoire signale des prières de dévotion adressées à saint Benoît, en marge de la liturgie. Mais, vérification faite, il ne s'agit que de textes en latin.

populaire. Il refusa la dignité épiscopale (cf. Texte N° 82, vv. 11-12) pour se consacrer tout entier à la prédication, qu'il centrait sur le nom de Jésus (cf. *ibid.*, vv. 13 et 17).

TEXTE N° 81, fin XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 1186, f. 163 v° - 165 (Réf. Sonet 1814).

Analyse

Prière pour implorer l'intercession de St Bernardin. Le texte rappelle son activité de prédicateur (v. 2), et son état de religieux (v. 5), plusieurs des miracles qui lui étaient attribués (vv. 14-16) et les cas particuliers dans lesquels on recourait à lui, notamment contre la folie (v. 17).

Langue du copiste

Les graphies *apper* 6 et *resuscité* 15 correspondent à l'Est de la France, région d'origine du ms.

Langue de l'auteur et versification

La structure des str. est variée : 1 et 3 aaaa, 2 et 4-7 aabb. Pour les rimes *benigne* : *enlumine* 13-14 et *digne* : *divine* 21-22, cf. Chatelain, pp. 60-62. *Soiez* 3 (et 11, si l'on lit *curïeux*) compte pour une syll. ; aux vv. 27-28, il faut sans doute, pour obtenir un mètre correct, lire *amand(e)ment* et *difin(e)ment* (à moins de compter *paradis* pour 2 syll.).

Texte

De saint Bernardin. [f. 163 v°]

1. O saint Bernardin confesseur, [f. 164]
de la foy vray predicateur,
des pecheurs soiez intercesseur
envers nostre doulx createur.

2. O religieux bon et saige,
comme il apper a ton ouvraige,
car coronne tu as en gloire,
aiez de tous pecheurs memoire.

3. O amy de Dieu glorieux,
entre les aultres sains heureux,
par ta gloire soiez curieux
de consoler tous doloreux.

4. O confesseur saint et benigne,
qui les aveugles enlumine,
et les mors faiz resuscité, [f. 164 v°]
vuelles pour tous pecheurs prier.

5. Aux affollés donne senté,
aux malades prosperité,
aux desolés aussi confort ;
garde nous de mauvaise mort.

6. O saint de louange tres digne,
prie la puissance divine
que, par s'amour et par sa grace,
de noz pechiés pardon nous face.

7. Et que par sa misericorde
nous doint paix, amour et concorde,
prosperité, bon amandement
et paradis au difinement. [f. 165]

12 tous *est exponctué et cancellé.*

TEXTE N° 82, début XVIe siècle

Source

TOURS, Bibl. mun., 231, f. 167-168 (Réf. Sinclair' 3809).

Analyse

La prière rappelle quelques traits de la vie du saint : son lieu de naissance (v. 5), son entrée en religion (v. 10) et son rôle de réformateur (v. 2), son refus de l'épiscopat (v. 12) et surtout son activité de prédicateur et sa prédilection pour le nom de Jésus (str. 2-4). Après avoir évoqué ses nombreux miracles (str. 6), l'auteur supplie St Bernardin d'intercéder pour lui auprès de Dieu (str. 7-8).

Langue du copiste

La copie est très peu soignée et les fautes du copiste alternent avec quelques traits de l'Est de la France, que l'on retrouvera dans les autres prières tirées du même ms. (cf. Textes N° 161, 170, 174). On remarquera par ex. ici *at* « as » 12 (cf. Apfelstedt § 97) et à la 2e pers. sing. passé simple *prescha* 6 (cf. *ibid.* § 102) et *extirpat* 7 (cf. *ibid.*, § 97) ; les graphies *-er* pour *-és/-ez* : *evescher* 12 (cf. *ibid.*, § 87) et *é* pour *er* : *recité* 14 ; la tendance au développement d'un *l* parasite : *muelz* et *boiteulz* 22 (cf. *ibid.*, § 79). A noter par ailleurs la non gémination de la consonne intervocalique : *bosuz* 22, *suplie* 26, *difame* 30.

Langue de l'auteur et versification

Huit quatr. abba. Autre correction possible des rimes de la str. 4 : *no(stre) sauvement* : *[tres] doctement*. Pour la rime *reproche* : *bouche* 18-19, cf. Chatelain, pp. 19-20. *Relenquir* 12 est une forme de part. passé de l'Est (cf. Apfelstedt, § 87). Dans le compte des syllabes, on remarquera : *nostre* 13 : compte pour une syllabe (à moins de corriger *Le nom Jesus*)[1] ; *laquelle* 20 : (doublet) compte pour 2 syll. ; *suplie* 26 : (doublet) compte pour 1 syll. et *presentee* 28 compte pour 3 syllabes.

TEXTE

Oroyson de saint Benardin. [f. 167]

1. Tres glorieulx saint Benardin,
de saint François nouvelle plante,
a toy je viens et me presente
pour te requerir de cuer fin.

2. De Senez nez tu fuz jadiz,
ou le nom de Jesu prescha,
et moulx de pechez extirpat
par tez euvres et par tes diz.

3. Le monde tu vos defuïr [f. 167 v°]
et devenir frere mineur ;
aprés, pour fuïr tout honneur,
tres evescher at relenquir.

3 toy viens.
10 mineurs.

[1] Cette dernière correction s'impose si on corrige *sauvement* et semble s'imposer au v. 17, en raison de la diérèse probable de *manifias*. A la str. 5, la restitution que je propose laisse à désirer (*magnifias* : *lassa*).

4. Le nom de Jesus nostre sauveur
que recité doit creature,
tant soit noble de sa nature,
tu voz prescher comme docteur.

5. Le nom de Jesus manifias
devent tout home, sanz reproche ;
verité issoit de ta bouche,
laquelle jamais ne se lassa.

6. Les mors, aveugles, contrefais,
meseaulx, muëlz, boiteulx, bosuz,
tous sains gueris par tes vertus
et les miracles que tu fais.

7. O Bernardin tres glorieulx,
je te suplie moulx humblement, [f. 168]
que ma priere maintenant
soit preseentee par toy es cieulx.

8. Je te requier, le chief enclin,
que mon corps garde de difame,
et a Dieu presente mon ame
en paradis aprés ma fin.

Amen.

13 sauveurs.
16 prescher doctemens.
20 De ta bouche laquelle j. ne se las.
30 Mon c.
31 A Dieu.

XXI. Blaise

Fêté le 3 février (cf. Texte N° 1, str. 11), St Blaise était l'un des saints auxiliaires (cf. Texte N° 34) et avait pour spécialité thérapeutique de guérir des maux de gorge. Sa légende racontait en effet qu'il avait sauvé la vie d'un enfant étranglé par une arête de poisson et comment avant sa mort « il pria le Seigneur que si quelqu'un réclamait son patronage pour le mal de gorge, ou pour toute autre infirmité, il méritât aussitôt d'être exaucé » (*Légende dorée*, t. 1, p. 199).

TEXTE N° 83, XVe siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 16 (Réf. SONET 2077).

Analyse

L'auteur (cf. Texte N° 18), soulignant les mérites du saint, lui demande d'être protégé « de la doleur d'estranglexon » (v. 9) et termine en disant sa confiance dans son intercession.

Langue du copiste

Un bon nombre de traits lorrains ont été notés, pour le même ms., à propos des Textes N° 18 et N° 28. En voici quelques autres : á[> *ei* : *ameire* 13 (Apfelstedt, § 1) ; -atiónem > *esson, ison / exon, ixon* : *orixon* Rubr., *estranglexon* 9 (*ibid.*, § 61) ; *l* parasite après *u*, notamment dans le suffixe -ōsu : *glorieulz* 1, *precieulz* 2 (*ibid.*, § 79) ; *t* final : *ait* 6, 3e pers. sing. (§ 119), mais aussi dans *ait* 7, 10 (2e pers. sing.), *tempt* 7 (*ibid.*, § 97) et *esteit* 6 (§ 119).

Langue de l'auteur et versification

18 oct. à rimes plates. Pour la rime *ameire* : *guerder*, cf. Texte N° 18, vv. 51-52 ; *amins* : *fin*, cf. Chatelain, p. 78. Dans la mesure du vers, l'*e* muet ne compte pas dans *prie* 11 et *comme* 12 (doublets) et dans *evesque* 2 (à moins de supprimer *de*), *sire* 14 et *grace* 18. Pour *mainte* 7 (sans marque du pluriel), cf. Ménard *Syntaxe*, p. 42. *Prisie* 6, à la rime, confirme l'origine lorraine du texte. La répétition de *gloire* à la rime des vers 17 et 18 est sans doute une erreur de copie et l'on pourrait corriger, au v. 18, *me dont* [*victoire*].

Texte

Orixon de saint Blaise. [f. 16]

Sire sain Blaise glorieulz,
evesque de Jhesu precieulz,
vray confesseur de Dieu begnigne,
que per tez merite tres digne
et par ta bontez de ta vie,
que de Dieu ait esteit prisie,
en ton tempt ait mainte garis,
et depués ta mort jusque cy,

de la doleur d'estranglexon
ait donnez vraie garixon.
Portant te prie devotement,
sy comme je le croy fermement,
de celle dolleur tres ameire
te plesse, sire, mon corps guerder
et ausy tous lez mien amins,
nous en defant jusqu'a la fin
et sy prië au roy de glore
que per sa grace me dont sa gloire.

Amen.

TEXTE N° 84, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz6 v° - zz7. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Analyse

Invoquant St Blaise comme protecteur contre de nombreuses affections, l'auteur dresse le catalogue des spécialités thérapeutiques du saint. Les vv. 29-30 font allusion à une anecdote que rapporte la *Légende dorée* : un loup ayant ravi le cochon d'une pauvre femme, St Blaise fit restituer sa proie à l'animal.

Commentaire

36 oct. à rimes plates. Au v. 13, lire *vienne(nt)* ou corriger *et orer* ; au v. 30, lire *cel(le)* ; au v. 36, compter *paradis* pour 2 syll. ou supprimer *Que*.

Texte

Oraison a sainct Blaise [f. zz6 v°]

Glorieux sainct de Dieu amis,
Blaise martyr, a toy commis
sont tous malades vrayement
qui pour la tous devotement

te requerront, sans nul delay
seront guaris, tres bien le sçay.
Et ceulx qui ont le mal des dens
tu les guaris incontinent.
Enfleure, bossë et venin
tu faiz crever soir et matin.
Du mal de la gorge ensuivant,
tous les jours guariz mainte gent,
qui viennent offrir et adorer
pour remede vers toy trouver.
Et hommes, femmes et enfans,
et ceulx qui ont les cueurs dolans
et tous desolez et troublez,
par toy sont tous reconfortez.
Aussi les bestes, sans doubtance,
peulz tu guerir par ta puissance ;
de trestous maulx quoy que ce soit
tu les gueris, bien on le voit,
en tous lieux ou es adorez
devotement et reclamez,
car Dieu t'en a donné le don
par la saincteté de ton nom.
Si te prions, de Dieu martir,
que te plaise de nous ouÿr.
Si vrayement que tu rendis [f. zz7]
le porc a celle qui t'en requist
et en aprés, trestous les ans,
pain, chandelle te fut offrans,
donne nous consolacion
par ta saincte intercession,
et tellement vivre et finir
que paradis puissons acquerir.
Amen.

30 port.

XXII. Catherine d'Alexandrie

Fêtée le 25 nov. (cf. Texte N° 1, str. 84), Ste Catherine occupait une place de choix dans la piété populaire médiévale qui la rangeait en compagnie de saintes non moins légendaires, comme Barbe et Marguerite, au nombre des saints auxiliaires (cf. Texte N° 34).

Voici un bref résumé de sa légende qui enchantait le Moyen Age (cf. *Légende dorée*, t. 2, pp. 386-395) et que l'on retrouve dans

les prières qui suivront : Fille du roi Costus, à Alexandrie, au temps de l'empereur Maxence, Catherine excelle dans toutes les sciences de son temps. Un ermite la convertit au christianisme et lui propose Jésus comme le seul fiancé digne de son rang, de sa beauté et de sa sagesse ; elle conclut alors un mariage mystique qui lui assure une place de choix auprès du Christ, immédiatement après la Vierge.

Elle réfute victorieusement les arguments de cinquante docteurs des plus savants, au cours d'un tournoi philosophique : forcés de rendre à la sagesse de ses réponses, ils se convertissent à la foi chrétienne et sont alors condamnés à être brûlés vifs. L'empereur décide de passer aux arguments frappants et la fait fouetter puis jeter en prison ; elle convertit là l'impératrice qui lui rend visite, ainsi qu'un officier nommé Porphyre et deux cents de ses soldats ; le Christ et les anges la réconfortent dans sa prison.

Maxence tente alors de la faire déchiqueter entre des roues dentées, hérissées de lames tranchantes, mais les roues éclatent et tuent les bourreaux. L'empereur lui fait alors arracher les seins puis ordonne qu'on la décapite. Avant son supplice, elle demande à Dieu d'exaucer les prières de ceux qui feront mémoire de son martyre (cf. p. ex. *infra*, PARIS, Bibl. nat., fr. 984) et quand on lui tranche la tête, du lait en jaillit, au lieu de sang. Les anges transportent ensuite son corps et sa tête au sommet du mont Sinaï (et les pèlerins de Terre Sainte ne manquaient pas de faire un crochet pour vénérer son tombeau).

A) *Textes en prose*

1. Au XVe s.

— « *Orison devote de saincte Katherinne.* Benoite vierge, saincte Katherinne, je te prie de tout mon cuer que tu ne despite mon orison, maix ressoy moy qui enfuis a toy .../... et me fais venir a la joye que Dieu ton espous te promist. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 18 (245), f. 121-122). Cf. SONET 240.

— « *Anthienne a madame sancte Katherine.* La vierge saincte Katherine, la fleur de Grece, de la cité d'Alexandrie, estoit la fille du roy Costus », suivi d'un verset et d'une oraison [1]. A SONET 1036, aj. BRUGES, Bibl. de la ville, 320, f. 156-156 v° ; MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68, f. 90-90 v° ; PARIS, Coll. part., LF 13, f. 174 v° - 175 ; les imprimés de LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480. Dans les textes imprimés, l'inc. est « Saincte Catherine, vierge... ».

[1] Cette oraison est détachée à tort par SONET 1982.

— « O bien auerouse vierge, saincte Katherine, plus fust odorans que n'est balmes [2], je vous salue et vous prie que per vous glorieuses merites, vous vuelliez empetrez lez joiez dez cielz por my et por tous ceulz qui ont fiance et devocion envers vous. Ensi soit il ». Texte entier (METZ, Bibl. mun., 600, f. 117 v°).

— Prière évoquant le martyre de la sainte : « Pucelle royal, fille de roy selon le corps, et selon l'ame, amie, fille et espouse du Roy des roys, dame sainte Katherine .../... et me soye especial aide et secours a l'eure de la mort, quant les temptacions seront plus grans et plus griefz, que je puisse morir en vraye foy et venir a la compaignie de vous et des benois sains. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 143-143 v°). Cf. SONET 1712.

— « *Une devoite orison de saincte Katherine, vierge.* Salve, vierge gloriouse, qui estes Katherine apellee, fontainne de pitié selee per virginité, Libans de la valee qui odoure humilitey, le buissonz qui art senz bruir en amour, en cherité .../... sanz nulle division, en ce monde per grace, et en l'aultre per gloire. Amen, amen, c'est chose voire, / Amen, de toute ma memoire ». Pièce corrompue et dérimée, comportant de nombreux oct. et qui semble d'origine lorraine (METZ, Bibl. mun., 600, f. 118-119).

— « *Memoire de saincte Catherine.* Vierge glorieuse, Katherine, martire(s) tres piteuse, a ta caste virginité je me recommande .../... mais me vueilles empetré paix et indulgence, affin que je puisse avoir la fin desiree. Amen » (OXFORD, Bibl. bodl., Lat. liturg. f. 15, f. 64-64 v° ; cf. SINCLAIR' 3844).

2. Au XVI[e] s.

— Prière au Christ, au nom de Ste Catherine, dont la vie et la passion sont brièvement évoquées (VICH, Musée épiscopal, 206, f. 43). A SONET 1343, aj. les imprimés : PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E3 v°-E4 (« *Oraison de saincte Katherine / Fille de Coste, vierge tres digne* ») et impr. 351, f. M4 et le ms. PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 184-184 v°.

— « *Oraison de madame saincte Katherine.* O tres glorieuse, tres necte et pure vierge et martire, madame saincte Katherine .../... en l'eure de ta mort, tu impetras devers luy et te fut octroyé que toute personne, quelle que soit, qui feroit memoire de ta benoiste passion et te requerroit devotement et justement en toutes ses necessités corporelles et espirituelles, que tantost sa peticion fut exaulcee .../... me veilles impetrés (*sic*) paix et misericorde, contriction et vray pardon de tous mes pechés, vers ton espoulx, pour l'amour de ta saincte passion. Amen ». PARIS, Bibl. nat., fr. 984, f. 11 v°-12 (SONET 2221, erreur d'incipit).

[2] Cf. Texte N° 86, v. 3.

B) *Textes en vers*

Je n'ai pas retenu les textes suivants :

1) Certains sont, malgré parfois leur rubrique qui les présente comme des oraisons, des *Vies* de sainte Catherine :

— « Ave, tres sainte Katherine, / Vierge pucelle, nette et fine... ». CHANTILLY, Musée Condé, 101 (XIV G 22), f. 28 v°-36 ; LONDRES, Bibl britan., Lansdowne 380, f. 254 v° ; LYON, Bibl. mun., 5142, non fol. ; PARIS, Bibl. Mazarine, 515, f. 55-62 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 1864, f. 112-117 v° (et COLOMBUS, Ohio State Univ. Libr., French 1, f. 1-9 v° ; cf. SINCLAIR' 2519). Le texte qui comprend, selon les mss, jusqu'à 73 quatr., porte à la fin, en acrostiche : FRERES LORENS DE VERBERIE (cf. Långfors *Incipit*, p. 37 et *Histoire Littéraire de la France*, 33 (1906), p. 343.

— « Dieu vous sauve, vierge Katherine... ». PARIS, Bibl nat., fr. 18026, f. 219 v°-225 et SAINT-BRIEUC, Bibl. mun., 1, f. 194 v°-199 (acéphale). Cf. SONET/SINCLAIR 41 et SINCLAIR' 2765.

— « E, tres noble vierge enterine, / Ma dame sainte Katherine... ». PARIS, Bibl. nat., lat. 1379, f. 202-209 v°, 19 douzains Hélinant ; cf. SONET 1575 (erreur d'inc.) qui indique à tort 17 str. Le même texte, avec une légère variante d'inc., se rencontre dans LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 403 v°-409 (cf. SONET 2233 ; éd. par A. Långfors dans *Romania* 39 (1910), pp. 54-60, d'après PARIS). Sur l'identité de l'auteur, Estienne Lanquelier (cf. *ibid.*, p. 60), je verse au dossier l'indication suivante : le ms. de LA HAYE porte en acrostiche Estienne Lannelier.

— « Gaude, gaude, glorieuse pucelle / Catherine, qui tant as soustenu... ». Il s'agit d'un poème composé par J. G. Alione, à la fin du XV[e] s. (cf. SONET 652 et *Poésies françoises de J. G. Alione* (*d'Asti*), composées de 1494 à 1520, publiées par J.-C. Brunet, Paris, Silvestre, 1836, f. D7 v°-E1). La rubrique, défigurée par SONET, est exactement : *Louange a saincte Catherine sur la teneur de 'Faulte d'argent est doleur non pareille'* ; le texte comprend 20 quatr.

2) Une chanson anglo-normande du XIII[e] s. « De une pucele chanteray / Ke tut jur de quer ameray... Refr. : Tres duce Katherine, / Ses nostre mecine... ». LONDRES, Bibl. britan., Egerton 613, f. 6 v°, str. 8a8a8a6b6b6b. A SONET/SINCLAIR 2142, aj. l'éd. de Th. Wright, *Reliquiae antiquae. Scraps from ancient manuscripts*, Londres, 1841, t. I, pp. 106-107 et la réf. Långfors *Incipit*, p. 408 (cf. SINCLAIR' 2669).

3) Un exemple de fatras, cité par Fabri et déjà édité deux fois (cf. SONET/SINCLAIR 850).

4) Un texte acéphale « // Mon ame et mon cors te presente, / Qu'il te plaise a les garder... » (cf. SONET/SINCLAIR 1142).

5) Je n'ai pu retrouver le texte correspondant à l'inc. de SONET 284 ; il s'agit sans doute d'une fausse référence.

6) Je ne fais que mentionner les poèmes à Ste Catherine, qui suivent une Vie de la sainte, par le chartreux Destrées [3]. En voici la liste :

— Sommiere regente, / Couronne portant... (8 v.).

— Kalamité dont Dieu fit le ra K, / AbAndonnant de toy la reAulT (9 v.).

— Martire inclite et tres vive atrempure, / Pure et nette, vierge sans corrompure... (14 v.). Cf. SINCLAIR' 3172.

— De toy servir mon cœur ne se desmort, / En toy j'ay mis mon souverain refui (8 v., en acrostiche : DESTRÉES).

— Rutilante gemme durable, / Vertueuse balsalme intime... (8 v.).

— Milicieuse espeuse au tres grant roy, / Comme je croy que a nul soit mal possible... (8 v).

— Tu es la precieuse olive, / Vierge elegante plus que olive... (21 v.). Cf. SINCLAIR' 3821.

7) Voici enfin une brève prière, dont les vv. 5-6 sont hypométr. et où le sens n'est pas toujours clair (d'après OXFORD, Keble College, 15, f. 93) :

Memoire de sainte Katherine
Ma dame sainte Katherine,
fille de roy et de roÿne,
dist Dieu qui es vraye lumiere
des ceaus qui ont la foy chiere,
qui veult que ou nombre soye
dont j'aye joie,
ottrie moy, je te deprie,
par ta tres haute curtoysie,
que quiconques m'apelera
de bon ceur ou qui portera
memoire de ma passion,
s'il est en tribulation
ou en detresse de la mort
que par le Sathan qui si mort
aus ames, prandre ne perisse
et fay par ta bonté que il ysse
de toutes doulors temporelles
et aussi d'esperituelles.
Amen.

[3] Cf. *Destrees, Frère Chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche* publié par H. Petersen, Helsingfors, Helsingfors Centraltryckeri, 1927, pp. 136-140. Ces textes sont plus des jongleries de rhétoriqueur, ainsi que l'annoncent leurs rubriques, que des prières (cf. P. Zumthor, *Le masque et la lumière*, Paris, Le Seuil, 1978, notamment pp. 244-266).

TEXTE N° 84bis, 1re moitié XIVe siècle

SOURCE

LONDRES, Bibl. britannique, Yates Thompson 13, f. 16 v° - 17 v°. (Réf. SINCLAIR' 2822).

COMMENTAIRE

6 quatr. d'alex. évoquant la vie et le martyre de la sainte (str. 1-3) et lui demandant son aide et son intercession auprès de Dieu (str. 4-6). La copie est abondante en traits anglo-normands et la fréquente irrégularité des alexandrins porte la marque d'un auteur d'Angleterre.

TEXTE

1. Elite amie Jhesucrist, seinte Katerine, [f. 16 v°]
de vertuz aourné, tres noble virgine, [f. 17]
parfitement endoctriné de la ley divine,
tun creatour sur tous amer tu me face encline.

2. Pucele gloriouse, tres belë et tres sage,
Maxense, li fel tiraunt qe vers vous fist outrage,
venquites par la vertu de Deu et par bel langage ;
priez pour moy que de pecché n'ai ja corage.

3. Dame, que pour tun creatour taunt peines endurastes,
l'onur de mounde et richesse pour Deu tu refusastes,
a la mort quaunt mené fustes pour pechëours priastes ;
d'amer Deu parfitement ensample nous donastes.

4. Gemme preciouse en ciel resplendisaunte,
a moi cheitive et dolerouse, vous pri, soiez eidaunte,
de mes pechez me doint pardoun Jhesucrist e graunte,
pur le vostre douz amour, virgine tres pusante. [f. 17 v°]

5. Pucele graciouse, bele Deu amie,
defendez moy del enemi et de sa felonie,
qe par ces enticementz ne me eit en sa balie
et vous pri que moi acordez al fiz seinte Marie.

14 cheitif et dolerous (*corr. pour accord avec* encline *au v. 4*).

6. Priez pour moi, seinte virgine, al roi omnipotent
ke touz mals moi face eschure et lui servir devotement ;
grace me doint en ceste vie de vivre seintement,
qe la joie puisse avoir ou n'ad definement.

Amen.

TEXTE Nº 85, 2ᵉ moitié XIVᵉ siècle

Source

VIENNE, Bibl. nat., 1969, f. 167-167 vº (Réf. Sinclair' 3118).

Analyse

Suffrage en vers, à la suite d'autres suffrages à Ste Anne et à Ste Marie-Madeleine. Incomplet de la fin, par suite de l'arrachage d'un folio, il comprend l'antienne et le verset, mais l'oraison manque.

Commentaire

12 oct. à rimes plates. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 4, au lieu de lire *saintë*, corr. sans doute *mere [la] sainte* ; au v. 8, *joye* compte pour une syllabe, à moins de supprimer *tu*.

TEXTE

De sainte Katherine, antienne. [f. 167]
[f. 167 vº]

La sollempnité enterine
de la tres sainte Katherine
tres jouieusement a comprise
nostre mere sainte Eglise.
El pour tant, vierge de Dieu digne,
douce, piteusë et benigne,
de nous empetrer ays memoire
la joye que tu tiens et la gloire.

Prie Dieu, vierge Katherine,
que la promessë enterine
que Jhesucrist nous a promise,
si nous soit par salut aprise.

8 *joye* et *gloire* sont inversés.

TEXTE Nº 85bis, 2ᵉ moitié XIVᵉ siècle

Source

CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 9-1951, f. 115-116.

Commentaire

4 quatr. d'alex. évoquant la vie, le martyre et l'entrée au ciel de la sainte (str. 1-2) et se terminant par diverses demandes (str. 3-4). Plusieurs traits de copie de la région de Toul, où a été écrit le manuscrit ; les rimes de la str. 1 invitent à penser que l'auteur du texte peut être lui aussi de cette région. Au v. 8, on pourrait lire avec[*ques*] au lieu de restituer *et*, mais cette dernière correction me paraît meilleure pour le sens. La répétition de *merci* à la rime (str. 3) n'est pas très heureuse, si toutefois elle est le fait de l'auteur.

TEXTE

Orison de sainte Katherine [f. 115]

1. O virge Katherine, de Deu perfaite amie,
que fuis de noble sang et de royal lignie,
tant ais amer Jhesu en ta tres saincte vie
que tu en es es ciels de li acompaingnie.

2. Pour ton amis vols estre tres griefment tormentee,
quar apres mains tormens os la teste copee ; [f. 115 vº]
adonc les benois anges ont ton ame eslevee
es ciels et avec Deu en joie coronee.

3. A jointes mains te prie, doulce virge, merci
que tu m'empetre grace par devers Jhesucrist :
de mes pecchiés me face et pardon et merci,
grace me dont de vaincre mon mortel ennemi ;

4. en trestous biens me dont vraie perseverance,
de saincte chastetei [f. 116] perfaite contenance,
encontre tous pecchiés me dont fort resistance
et a la fin on ciel me dont ma residence.

Amen.

8 et *mq.*
9 *jointe.*
12 *ennemis.*

TEXTE N° 86, XVᵉ siècle

Source

NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 117-121 (Réf. Sonet 94).

Analyse

Prière de forme souvent litanique et anaphorique, qui n'offre rien de très original. On remarquera : l'évocation de la beauté (physique et morale) de la sainte : v. 8 et 63 ; l'allusion à son mariage mystique : v. 61, qui en fait une « seconde roÿnne » tout aussitôt après la Vierge (vv. 20, 29-30 et 65-66) ; « la folle oblacion », au v. 52, rappelle une proposition que l'empereur lui avait faite, de faire d'elle la reine de son empire ; enfin, « des maistres l'oppinion » (v. 53) évoque sa comparution devant les 50 docteurs, et la str. 7 dit la confiance du fidèle dans la prière faite par Catherine avant sa mort.

Langue du copiste

Les traits lorrains sont très nombreux ; en dehors de ceux signalés à propos du Texte N° 20, on remarquera : -átem > *ei, ey, ez* virginitei 15, *benignitey* 18, *clartez* 56, etc. (Apfelstedt, § 2) ; -áta > *eit, ey, ee* : *demandeit* 78, *aprestey* 81, *renfusee* 84, etc. (cf. *ibid.*, § 3) ; -atiónem > *ison* : *orison* Rubr. et 42 (*ibid.*, § 61) ; *renfuserait* 77 et *renfusee* 84 (*ibid.*, § 93) ; gémination fréquente de *n* : *Katherinne* Rubr. et 1, *espinne* 4, *finne* 5, etc. (*ibid.*, § 95) ; *n* palatal > *nn* : *rainne* 30, 32 (*ibid.*) ; -s/-z final disparu : *ver* 70, mais par contre *ilz* 75, 76, 81 et *establez* 88, *espiritablez* 89, *deffendablez* 92 en regard de *amiable* 86, *variable* 94, *perdurable* 95 (*ibid.*, § 102) ; 3ᵉ pers. sing. fut. ind. *a(i)t* : *serait* 73, *servirait* 74, *demanderat* 76, etc. (*ibid.*, § 127) et *averait* 75, *averat* 83 (*ibid.*, § 118).

Langue de l'auteur et versification

S'il est probable que ce texte, comme plusieurs autres du même ms., a été écrit en Lorraine, rien ne permet de l'affirmer. On ne peut en avoir que quelques présomptions.

a) Structure : str. 1 et 4-8 : douzain d'oct. aabaabaabaab (Chatelain, p. 112) ; str. 2 : treizain d'oct. aabaabaabaaab (non attesté par Chatelain) ; str. 3 : onzain d'oct. aabaababaab (non attesté par Chatelain).

b) Rimes. A la str. 1, *balme* : *enbalme* : *royaulme* : *palme* (cf. *ibid.*, pp. 25-26). Pour *souverainne* : *rainne* 30, 32, cf. *ibid.*, pp. 60-61 et pour *espouse* : *gracieuse* 61-62, cf. *ibid.*, p. 16.

c) Compte des syllabes : l'*e* muet ne compte pas dans *forte* 49 (doublet) et dans *benoite* 1, *saincte* 1 (à moins de lire *Kath(e)rinne*), *vie* 94 ; au v. 61, lire *Kath(e)rine* ou *Katherin(e)*. Si *averait* et *averat* appartiennent à la langue de l'auteur, il convient de lire *bon(ne)* au v. 75 ; s'il ne s'agit que d'un trait de graphie, il faudrait les compter pour 2 syll. et lire *memoirë* 83. Il me paraît difficile de trancher, mais la première solution me semble possible ; jointe aux rimes de la str. 1 et à celle des vv. 30, 32, elle confirmerait l'origine lorraine du texte.

TEXTE

Orison devote de saincte Katherinne. [f. 117]

1. Ave, benoite saincte Katherinne,
plus belle que cuer n'imagine,
plux soëf odorant que balme,
plux plaisant que flour suz espinne,
plus soëf que canelle finne,
meire qui le paiis enbalme,
de vertus estes la racinne.
Vostre grant beaulté enlumine
de paradix le grant royaulme ; [f. 117 vᵒ]
damme, soiez a moy enclinne,
a moy qui per pichiez declinne
donnés de victoire la palme.

2. Vierge de beaulté coloree,
vierge plaisant, vierge honoree,
lumiere de virginitei,
vierge de tres grant renommee,
vierge digne d'estre louee,
vierge de grant benignitey,
vierge de Jhesucrist amee,
seconde roÿnne clamee,
vierge de haulte dignitei,
vierge de Jhesu desiree,

16 de grant.
21 Jhesucrist.

m'ame qu'aië en mal usee,
vierge, per vous soit excusee
devant la saincte Trinitey.

3. Ave, vierge de doulceur plainne,
de vraye science fontainne,
digne d'onnour et de noblesse,
des viergez estez premierainne
aprés la Vierge souverainne,
en paradix en grant hautesse.
Du ciel avés acquis le rainne,
lassus on ciel a grant lëesse ; [f. 118 v°]
corrigiez donc ma vie vainne,
purgiés moy de l'euvre villainne
dez pichiez morteilz qui me blesse.

4. Ave, plaisant rose florie,
vierge, damme de signorie,
plus que la lune cleire et belle,
lassus en perdurable vie
en Jhesucrist estez ravie.
La chantez orison novelle,
de Dieu especial amie.
Au grant bessoing ne fallez mie,
vostre bontey point ne chancelle ; [f. 119]
or entendés cil qui vous prie,
oez le povre qui vous crie
et qui doulcement vous appelle.

5. Vierge plus forte qu'un champion,
par martire et per passion
estes on ciel lassus levee,
du roy la folle oblacion
et des maistres l'oppinion,
saigement avés reprouvee.
Lumiere de devocion,
clartez de contemplation,
du vray soleil enluminee, [f. 119 v°]
oyés ma lamentation
et, par vostre impetration,
me soit remission donnee.

42 chantez vous or.

Au v. 23, *aie* peut s'expliquer par une attraction modale ; mais il est possible également que le vers ait été mal copié !

6. O Katherine, de Dieu espouse,
a Dieu plaisant et gracieuse,
remplie de excellant beaultey,
o martire victorieuse,
aprés la Vierge glorieuse
digne d'onnour, de royaultey,
vierge courtoise et delicteuse,
vierge plaisant, vierge piteuse,
vierge plainne de grant bontey,
ne soyés ver moy rigoreuse, [f. 120]
car ma coulpë est langoreuse
per pichiez et per criaultey.

7. Vierge, bien eürez serait
qui de bon cuer vous servirait,
ilz en averait bonne sodee
car tout quant qu'ilz demanderat
Jhesu point n'en renfuserait.
La grace en avés demandeit
car cilz qui bien vous amerat
et de bon cuer reclamerat,
ilz vous troverait aprestey.
Ly hons aïde trouverait [f. 120 v°]
qui de vous memoire averat,
jay l'orison n'iert renfusee.

8. Vierge plaisant, vierge honorable,
vierge noble, vierge amiable,
faitte moy avoir la memoire
de vos, foid fermë et establez,
et en mon Dieu l'espiritablez
fermement de lëaulz cuer croire.
Encontre les arts du dÿable,
me veuilliez estre deffendablez,
affin qu'avoir puisse victoire ; [f. 121]
et aprés la vie variable
aie la vie perdurable
avec les sains lassus en glore.

Amen.

61 espousee.
69 de beaultey.
80 cuer vous recl.
85 honoree.
89 en Dieu.

Aux vv. 71-72, comprendre : « le sentiment de mes péchés et de ma méchanceté me rend malade. »

TEXTE N° 87, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 600, f. 116-117 v° (Réf. SONET 139).

Analyse

L'auteur, qui nous indique son nom (Katherine) à la str. 3, se recommande à sa sainte patronne, confiant dans ses richesses spirituelles ; elle rappelle notamment le mariage mystique de la sainte (v. 6) et sa prière efficace avant son supplice (vv. 15-20). Puis elle se pose un problème scolastique : comment être exaucé si l'on n'est pas en état de grâce (str. 4) ? Lui faut-il donc se taire ou continuer sa prière (str. 5) ? Elle prend alors le parti de confesser d'abord ses péchés à la sainte (str. 6-7), ce qui lui permet de poursuivre sa prière d'un cœur léger : elle demande alors l'humilité, l'amour du prochain, la patience, la persévérance et le don de science (str. 8-9) et plus particulièrement l'amour du Christ (str. 10) et la pureté de cœur (str. 11).

Langue du copiste

Nombreux traits de graphie lorraine parmi lesquels : á] > ai/e : *graice* 13 ; *menne* 76 — ad > *et* 80 ; aut > *on* 34, 43 (cf. Smeets, *Bible*, p. 125) ; *e* final (marquant la prononciation du *-r* : *priere* 43) ; per > *per* : 3, 10, 28, etc. — *r* amuï dans *croiste* 17 (cf. Apfelstedt, § 87) — s/z final parasite : *tous malz* 17 ; *iniquitez* 44, *vertus* 86 ; absence du -s final : *plusour* 65, *my* 66 (mais *miz* 76) — chute du *-t* final : *don* 27. Du côté de la conjugaison, on remarquera : *et* « est » 96 ; *ai* « ai » 69, 84 ; *ait* « a » 61, 95 ; *puissient* « puissent » 40.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 11 dizains d'oct. à rimes alternées + 3 vers de conclusion aaa. La copie est très médiocre et comprend tant de vers trop courts ou trop longs que j'ai préféré en dresser la liste à part, avec les amendements possibles. J'indiquerai d'abord les vers hypométriques avec éventuellement les corrections proposées :

3 Per martire [tres] precioüse
5 A Filz [de] Dieu [tres] gracioüse

8 [Je] recommende *ou* Recommendë a ton merite
15 Quant a la vertu divine
16 Empetrastes [la] delivrance
19 A tous ceulz qui sanz [nul] termine
21 Et puis que amour lëal [et] pure
23 [Bien] doy je de vous per droiture
28 Per raison a [bon] droit formee
34 Dieu on les sainz [si] ne supplie
35 Ne doit ne [ne] puet justement
40 [A *ou* Vers] li puissient tendre l'oïe
41 Or ne sçay je lou quel faire
64 Courrouz et impatience
65 [Et] de plusour bienz avarices
67 Et de se monde [l]es delicez
70 Se m'en donnez [donc/tost] aligence
78 Et amour a [tous] mez aminz
82 Car vous avez [la/si] grant poissance
83 De donner [tout] sans rienz retraire
92 Je ne vuel rien oblier
93 Veilliez [donc] en mon cuer escripre
100 Plus joeusement [le] louer
101 Or vault petit lai [ne] demende
103 Por ce, dame, a vous [je] demande *ou* Por ce, damë, a vous [demande
105 Le [tres] noble don qui amende

Voici maintenant les vers trop longs, avec l'indication des syllabes qui n'entrent pas dans le compte de l'oct. :

11 Vous est(ez) de tous pechiez ruïne
31 Or faiz contr(e) moy .I. argument (*ou supprimer* .I.)
33 Que creatur(e) que purement
37 Par quoy l'Escriptur(e) nous apprent
39 A se que Dieu et les sainz ensement
46 A Dieu et a (la) vostre bonté *ou* a la vo(stre) bonté
48 Plus encline doulceur et humanité
50 A vous et (de)mander charité
54 Me fait en (curiouse) conversacion
55 Et vaine gloir(e) que le loier

56 Tost de la sov(e)rainn(e) mansion
57 Et ypocrisi(e) qui d'oublier
59 Or vous plais(e) mon cuer humilier
60 En larm(ez) et en contricion
69 Or vous ay mez negligenc(ez) dittes
71 Vous est(ez) la fontainn(e) de pitié
72 Qu(i) arrous(e) le terrestr(e) paradis
75 Figure(e) per l'arch(e) de seinté
76 En qui A(a)ron (*synalèphe*) la menne a miz
85 Or vous demand(e) cuer debonnaire
89 Et por sçavor se que doi(e) faire
96 S'et Jhesu(crist) ardemment amer
98 Et sa mort per compassion plorer
108 Jhesu(crist) en sa predicacïon
110 Avoir sa glorious(e) vision
112 (Amen) et quant je lieve et quant je couche.

Dans la plupart des cas on obtient un mètre correct en ne comptant pas l'*e* muet (même suivi de la marque du plur.). Quelques vers restent trop longs, sans qu'on puisse nécessairement incriminer le copiste : 39 (à moins de lire : *A (se) que Dieu et les sainz ens(e)ment*), 48, 98, 108 (sauf à compter *predicacion* pour 4 syll.) et 110 (sauf à compter *glorious*(*e*) ou *vision* pour 2 syll. ou à supprimer *sa*).

En ce qui concerne la rime, l'auteur se contente souvent de peu et la str. 7 est remarquable à cet égard, où l'on rencontre *vicez* : *haÿnez* : *avaricez* : *delicez* : *dittes* (*t* : *s* est cependant attesté par Chatelain, p. 72) ; il fait égalemeent rimer *an-en* (str. 2, 7, 9). Par ailleurs, *asseürance* 14 et *avaricez* 65 sont des graphies pour la rime. *Vengie* 38, à la rime, peut appuyer l'hypothèse d'une origine septentrionale (mais cf. *essauciee* 30).

TEXTE

Une devote oreson de saincte Katherine. [f. 116]

1. Ave, roïgne gloriouse,
qui Katherinë estez dite,
per martire preciouse,
de virginité marguerite.
A Filz Dieu, gracïouse
fustez espouse preëlite.
Mon cuer, en orison pitouse,
recommende a ton merite,
pour guarir l'arme languerouse,
per quoy de pechié soie quitte.

2. Vous estez de tous pechiez ruïne,
le puis de vraie sapience,
de toute graice la cheïnne,
li throne dez asseürance,
quant a la vertu divine
empetrastes delivrance
de tous malz qui croiste ne fine
por nous mettrë en dessevance,
a tous ceulz qui sanz termine
vous porteroient reverence.

3. Et puis que amour leal pure
si est seur semblance fondee,
doy je de vous, per droiture,
en especïal estre amee,
qui tres ma jone norriture
Katherine suy apellee.
Don je vueul a la fin conclure,
per raison a droit formee,
que se droiz ne fault et [f. 116 v°] nature,
de vous seray je essaucïee.

4. Or faiz contre moy .I. argument,
selons l'usaige de clargie,
que creature que purement
Dieu on lez sainz ne supplie,
ne doit ne puet justement
la chose avoir por quoy il prie.
Por quoy l'Escripture nous apprent
qu'elle soit de pechié vengie,
a se que Dieu et les sainz ensement
li puissient tendre l'oïe.

5. Or ne sçay je lou quel faire,
dame pleine de humilitey,
de vous priere on de moy taire,
quant je pense a l'iniquitez
de mez pechiez, que sont contraire
a Dieu et a la vostre bonté.
Mais bien sçay quë estes a fere
plus encline doulceur et humanité ;
se vuel tous mez defauz retraire
a vous et demander charité.

38 vendice.
44 a la iniquitez.

6. A premier, vuelz encommancier
por faire ma confession :
orguel de cuer, qui trebuchier
me fait en curiouse conversacion ;
et vaine gloire que le loier
tost de la soverainne mansion ;
et ypocrisie qui d'oublier
fait sovent mon entancion.
Or vous plaise mon cuer humilier
en larmez et en contricion.

7. Encor y ait dez aultrez vicez
qui encombrent [f. 117] ma conscience :
se sont enviez et haÿnez,
courrouz et impacience,
de plusour bienz avaricez
esquelz j'é my trop ma science,
et de se monde es delicez
que j'ay pris oultrë atrempance.
Or vous az mez negligencez dittes
se m'en donnez aligence.

8. Vous estez la fontainne de pitié
qui arouse le terrestre paradis,
la lumiere de charité
que est paree de flour de lis,
figuree per l'arche de seinté
en qui Aaron la menne a miz.
Or vous demande humilité,
et amour a mez aminz,
et que le roy de majesté
en la fin voie vis et vis.

9. De demander ne me puez taire,
car vous avez grant poissance
de donner senz rienz retraire,
et jë y az mis ma fience.
Or vous demande cuer debonnaire
et la vertus de pacience,
et se que bien a Dieu fait plaire,
c'est la vraie perseverance.
Et por sçavor se que doie faire
ostez de mon cuer ignorance.

10. Puis que commencié ay a dire,
je ne vuel rien oblier.
Veilliez en mon cuer escripre
se que tant fait [f. 117 v°] a desirier,

car qui l'ait, nul ne li puet nuire :
s'et Jhesucrist ardemment amer,
per quoy puisse mon cuer enduire
et sa mort per compassion plorer,
et de sa gloire tout a tire
plus joeusement loer.

11. Or vault petit lai demende
qui n'ait nulle conclusion ;
por ce, dame, a vous demande
en la fin de mon orison,
le noble don qui amende
tous bienz, toute perfection :
purté de cuer que recommande
Jhesucrist en sa predicacion,
per quoy je puisse, sanz amende,
avoir sa gloriouse vision.

Ame de cuer, amen de bouche
Amen et quant je lieve et quant je couche
Amen, amë a cuer me touche.

TEXTE N° 88, XVe siècle

Source

BRUXELLES, Bibl. roy., 4483, f. 160-161 v° (Réf. Sonet 599).

Analyse

Prière présentée sous forme de *Cinq joies*, suivies chacune d'une invocation en latin (str. 1-5) et accompagnées d'un corollaire (str. 6). L'auteur évoque successivement la joute philosophique de la sainte contre les cinquante docteurs, son séjour en prison où les anges la réconfortent, la conversion de Porphyre et de l'impératrice, et le supplice manqué des roues. Suivant toujours la Légende, il évoque ensuite la décapitation de Catherine, la prière efficace qui la précéda, le transport du corps au Sinaï et l'huile qui coulait de ses ossements, guérissant les malades (cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 392).

Langue du copiste

De nombreux traits se retrouvent dans la région de Tournai, où a été écrit le ms., p. ex. : -átem, -áti > *eit* : *bonteit* 37, *saneit* 38, —

áta > *eie* : *eureie* 33, *emporteie* 34, *honoreie* 39, *saveie* 40 — dissimilation de *i* : *visentee* 13 — c > ch : *doulcheur* 32, *chou* 39 — *s* pour *ss* : *fauses* 6 et inversement *faissoient* 21 — développement de *-w-* après *u* en hiatus : *ruwes* 20 — *my* 45 (mais *moy* 23) ; *te* 19 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 123, note 1).

On notera par ailleurs des graphies interprovinciales comme *grasce* 4, 15, 44, *saiges* 5, *requeront* 30, *glore* 48, les variantes du subj. prés. 2[e] pers. de *voloir* : *voeulhes* 8, *voeullies* 15, 23, *voelles* 43 et à la 3[e] pers. *woelhie* 44.

Langue de l'auteur et versification

6 huitains à rimes plates, qui n'apportent pas d'indication sur la patrie de l'auteur. Pour la rime *Katherine* : *digne*, cf. Chatelain, pp. 60-61.

Si j'ai pu rétablir certains vers, pour la plupart hypométriques (12, 35, 37, 41, 43, 47) ou corrompus (18, 33), le v. 28 reste inintelligible.

TEXTE

1. Enjoïsse toy, Katherine, [f. 160]
viergë amoureusë et digne,
qui par la divine lumiere
de la grasce de Dieu planiere,
les saiges, maistres et docteur
retraïs de leur fause erreur.
Si toy prie, vierge debonnaire,
que de mauls me voeulhes retraire.
Nos vitiis purga, / Katherina, beata puella.

2. Enjoïsse toy, Katherine,
viergë amoureusë et digne,
tu qui in chartre tenebreuse
souffris maint paine tres crueuse,
des sains angles fus visentee
et en la chartre enluminee. [f. 160 v°]
Voeullies por moy grasce empetrer
por mon armë enluminer.
Gratia per te data / nobis sit, virgo beata.

5 maistre et docteur.
8 voeulhe.
11 chartres.
12 S. paines.

3. Enjoïsse toy, Katherine,
qui Porphyrë et la roÿne
te convertis a nostre loy ;
et les ruwes, qui entor toy
faissoient de ton corps termine,
destruis et mis sont a ruïne.
Voeullies pechiés en moy destruire,
si que a mon ame ne puissent nuire.
Virgo Katherina, / salva nos absque ruina.

4. Enjoïsse toy, vierge pure,
qui soufris passion tres dure,
et pour le sanc quë espandistes
de ton col [ ] rendistes.
A Dieu [f. 161] fesis priiere adont
por tos cheaus qui te requeront.
Dont a Jhesus, mon dous saulveur,
prie por moy, par ta doulcheur.
Pro nobis ora, / sancta Dei famula.

5. Enjoiesse toy, bien eureie
qui des angle fus emporteie
desubs le mont de Sinaÿ ;
et la, de ton sepulchre, issy
oile par divine bonteit
dont li malade sont saneit.
Por chou te prie, vierge honoreie,
que par toy soit m'arme saveie.
Nos tibi, virgo pia, / commendamus, Katherina.

6. Je te voeul de bon coeur servir,
de moy te pleise a sovenir
et por moy voelles Dieu prier
que gras-[f. 161 v°]-ce me woelhie ottriier.
My qui ces joies represente,
toy supplie quë en la sente
mectent m'arme en la droite voie
de glore, en pardurable joie.

18 O. por fyer en la.
26 soufri.
28 ton colp lachias r.
30 cheat.
33 bien erviree.
35 Subs.
37 par la d.
41 de coeur.
43 voelles prier.
44 woelhies.
45 ceste joie.
47 la voie.

TEXTE N° 89, XVe siècle

Source

POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. VI v° - VII (Réf. Sonet 698).

Analyse

Prière à Ste Catherine, fondée sur la grâce qu'elle obtint avant sa mort d'intervenir efficacement en faveur de ceux qui la prient.

Langue de l'auteur et versification

20 oct. à rimes plates. Pour la rime *benigne* : *Katherine* 1-2, cf. Chatelain, pp. 60-61. On remarquera que la rime est purement graphique dans *feablement* : *reclament* 15-16. En ce qui concerne la mesure des vers : au v. 1, lire *Glorieus(e)* ou peut-être *vierg(e)*, ou supprimer *tres*, ou encore faire la synérèse dans *Glorieuse* ; *martire* 2 et *supplie* 18 (doublet) comptent chacun pour 2 syll. ; lire aussi *plais(e)* 7.

Texte

Oroison de saincte Katherine. [f. VI v°]

Glorieuse vierge tres benigne
et martire de Dieu, Katherine,
a ta pitié et charité
moy command et mon parenté.
Aussi fais je tres humblement
tous mes amis en Dieu puissant,
qu'il te plaise par ta passion [f. VII]
et Jhesucrist dilection,
noz oroisons luy presenter
presentement, sans arrester.
Recorde toy, sans plus attendre,
ce quë obtins en Alexandre,

2 martir.
3 ta virginité, pitié.
4 Moy recommand.
8 Et en J.

a la fin de ta passion,
a Dieu faisant ton oroison
pour tous ceulx qui fëablement
en leurs affaires te reclament.
Et combien que grant pecheur soie,
je te supplie, ne me desvoie,
mais me conduys, par bonne voie,
en lieu de pardurable joie.

Amen.

TEXTE N° 90, XVe siècle

Source

LONDRES, Bibl. brit., Royal 16 E II, f. 24 v°-25 (Réf. Sinclair 3587).

Analyse

Après avoir chanté la louange de la sainte (1-9), l'auteur lui adresse sa prière (10-11), rappelant le miracle du lait qui coula de son corps quand elle fut décapitée (12-16) et le transport de son corps au Sinaï (17-20), et lui demande son intercession pour être sauvé (21-26).

Langue du copiste

Le ms. est d'origine anglo-normande et les traits de graphie dialectale sont nombreux. On remarquera ici outre *memorie* : *glorie* 23-24, la tendance à la disparition du *-e*, marque du fém. des adj. (*plein* 2, *haut* 9, *seint* 12) et du part. passé (*mounté* 5, *honuré* 6, *decolé* 15, *remembré* 21, mais *martiresee* 16) ; je l'ai rétabli dans quelques cas pour faciliter la scansion.

Langue de l'auteur et versification

26 oct. à rimes plates. Pour obtenir un mètre correct, on peut lire : *t(u) as* au v. 8, *Synay* (sans diérèse) au v. 18 ; *Dame* ou *seiez* en une syll. (*remembré*, quoique féminin, ne comptant que pour 3 syll.) au v. 21 ; le v. 26 est incomplet et la rime n'apparaît pas. La forme *leuté*, au v. 22, peut orienter vers un auteur anglo-normand.

TEXTE

Seynte beneite Katerine, [f. 24 v°]
pleine de decour et divine
espose au roy celestien
ke tu amas sour tote ren,
tu es en ciel en haut mounté [f. 25]
e en tere mout honuré :
Iasus es prés de toun amy
pur ceo ke tu as le mound guerpi,
en tere es haut e preciouse.
Pur ceo ke taunt es gloriouse,
dame, jeo te requer aÿe,
pur Dieu e pur seinte Marie.
Jeo te requer pur le douz leyt
ke corut de ton cors beneit,
kaunt tu esteyes decolé
e pur Jhesu martiresee.
Pur Jhesu te prie e requer,
k'al mount Synay te fit porter :
par les angeles te porta,
la ou primes sa ley dona.
Dame, remembré seiez de moy,
pur ta leuté e pur ta fei.
Si com face de tei memorie
e suy joious de ta glorie,
si seye jeo par tei sauvé,
dame sanz fin beneie.

2 Plein de d. d.
12 seint.
20 sa *mq.*
23 com jeo face.
24 *Hypométr.*
26 *Hypométr.*

TEXTE N° 91, XV[e] siècle

Source

SOISSONS, Bibl. mun., 110, f. 108 v° - 111.

Analyse

La prière reprend les principaux traits de la légende de la sainte : décision de Catherine de garder sa virginité jusqu'à ce qu'elle trouve

un fiancé digne d'elle (1-22) ; joute philosophique avec 50 docteurs qui se rendent à ses arguments et se convertissent (23-26) [1], promesses de l'empereur à la sainte, qui les rejette (37-49) ; emprisonnement et supplice manqué des roues (37-65) ; conversion de la reine et de Porphyre et leur martyre (66-74) ; dernière intervention de Maxence (75-80) ; décapitation de la sainte et son enlèvement par les anges (81-86). Suit la prière proprement dite (87-106) dans laquelle l'auteur demande à la martyre son aide pour bien vivre et parvenir au ciel.

Langue du copiste

En dehors de plusieurs traits de graphie ancienne (*il* 26, mais *ilz* 39) ou savante (*angeles* 54, *angles* 85) et interprovinciale (*mousteroit* 13 ; *memore* 106 ; *Prophire* 67), on remarquera plusieurs traits de la région d'Amiens, p. ex. le traitement de *e* initial atone : *Signeur* 84 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 89) — le traitement de *c* + *e*, *i* à l'initiale ou dernière consonne : *doulche* 1, *chinquante* 24, *cheus* 73, *chiex* 86 (cf. *ibid.*, § 38) et de *c* + *a* libre : *cief* 72/*chief* 78 (cf. *ibid.*, p. 96) — la valeur de *g* dans *gerpi* 74 (*ibid.*, p. 101) et les formes de *voloir* : *vaus* 9, *vauls* 49, *vaoult* 39, *vaussisses* 40 (*ibid.*, pp. 73-74).

Langue de l'auteur et versification

106 oct. à rimes plates, sans indications particulières sur la langue de l'auteur. On remarquera la rime *necessités* : *aidiés* 97-98 (Chatelain, pp. 12-13). La rime *nouvelle* : *mameles* 69-70 laisse à désirer et, au v. 11, *tout* est peut-être une faute de copie pour *tous*.

Compte des syllabes : l'*e* muet, parfois suivi de la marque du plur., ne compte pas dans : *ame* (à moins de corriger *t(on) ame*) et *lavee* 14, *maistres* 24 (élision), *vaussisses* 40 (à moins de supprimer (u)), *Masxence* 56, *vive* 78 ; *supplie* 89 (doublet, à moins de supprimer (e)) ; au v. 69 *oui* doit compter pour une syllabe, à moins de corriger *M. oït*.

TEXTE

Tres doulche vierge Katherine, [f. 108 v°]
en bien parfaite et enterine,
de Dieu especiale amie,
qui, en ton vivant, sainte vie

4 en tout vivant.

[1] Les vv. 33-36 suivent de près la *Légende dorée*, t. 2, p. 390 : « On les jeta dans les flammes et ils rendirent leur âme au Seigneur : ni leurs cheveux ni leurs vêtements ne furent aucunement atteints par le feu. »

menas ne ne fus dissolue,
dame, bien es de grant value
et de tres haulte dignité,
quant gardee as virginité.
Oncques ne te vaus assiner
fors au meilleur que on peut [f. 109] trouver,
c'est Dieu qui est par desus tout.
L'ermite te dist par mos doulx
qu'a toy point ne se mousteroit,
tant que ton ame lavee seroit,
en eaue digne et consacree.
L'ermite fust en la contree,
qui bien t'aprist et consilla,
et Dieu de tant se humilia
quë il te mist l'anel ou doit
comme a s'espouse en bonne foy ;
dont tu fus si reconfortee,
oncques puis ne doubtas riens nee.
Puis Maxence pour disputer
fist chinquante maistres assembler
de plus sages de celle loy.
Més quant il furent devant toy,
dame qui fus a bonne escolle,
tu les vainquis de ta parole,
tant qu'ilz te tinrent sainte cose :
« Nul de nous desdire ne te ose, [f. 109 v°]
ains volons a Dieu obeir
et pour la Loy vivre et morir ».
Ne le tint pas Maxence a jeu,
ains les fit geter en un feu ;
aussi doulcement devierent
que oncques leurs dras n'i empirent.
Maxence, qui en fu marri,
te fist venir tost devant lui
et des biens te vaoult moult donner,
mais que tu vaussisses aourer
les ydoles ou il crëoit,
et quë il pour toy tant feroit
qu'il feroit faire en ta presence
un ymagë a ta sanblance,
qui seroit tout d'or et d'argent,
et qu'i feroit tant que la gent
te auouroient come dieuesse.
Tu n'eus cure de sa promesse

5 Menas ne fus.
12 ermite dist.
23 Puis *mq.*
35 devinrent.

ne te vauls obeir a luy.
A peu que de [f. 110] son sens n'issi
puis te fist despoulier et batre
et dedens une chartre embatre.
Dieu, qui oncques ne te oublia,
ses sains angeles y envoia,
qui te vindrent reconforter.
Depuis, Masxence te fist oster,
pour ce que tu convertissoies
ceux qui vindrent ou tu estoies.
Depuis te fist Masxence faire
quatre roes pour toy desfaire,
mais feu et fourdre descendi,
qui les quatre reues fendi
et n'i eüx mal ne douleur.
Tout ce voult Dieu Nostre Signeur,
qui moult bien fait a ta priere.
Depuis, la femme a l'enperere
et Prophire se converti,
et deus cens chevaliers aussi.
Quant Maxence a oui la nouvelle,
il fist erra-[f. 110 v°]-chier les mameles
a sa femme cruelement,
et le cief coper ensement
a Porphirë et a tous cheus
qui gerpi ourent les faulx dieus.
Puis te fist devant lui venir,
de deux jeus t'ala on partir,
que tu feisses sa volenté
ou d'avoir vive le chief trenché.
Més tu amas mieulx a mourir
que ne feis a lui obeir.
En la fin te fist decoler,
lors vols tu ta mort pardonner
au tirant qui te decola,
qui pour la clarté aveula
des angles qui te vindrent querre
et porter es sains chiex grant erre.
Si com c'est voir que tu souffris
les martires dessus escrips,
te supplie je, tres sainte dame,
que tu me gardes de diffame.
Dame, qui es procureresse
devers Dieu et enpeteresse

49 vaul.
78 a. vis le.
84 pour sa cl.

de pardon et remission
a [f. 111] ceux qui ont devocium
a toy bien servir et amer,
veulles donc pour moy empetrer,
qu'em toutes mes necessités
je puisse par vous estre aidiés,
et qu'i me pardoinst mes meffais,
dont en ma vie ai pluseurs fais.
Et congnoissance et sens me livre
tant qu'en cest monde puisse vivre
si a son gré et son plaisir,
que mon ame puisse venir
a sa vraie et parfaite gloire,
quant en moy n'arai nul memore.

Amen.

TEXTE N° 92, fin XVe siècle

Sources

A. PARIS, Bibl. nat., lat. 1172, f. 133-134 v° ; *B. Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. yy5-yy5 v°, PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Les différences entre le ms. et le texte imprimé sont minimes ; j'ai préféré reproduire ici l'imprimé, qui présente une graphie plus régulière et comporte moins de fautes.

Analyse

La prière n'offre pas de progression bien nette. On y rencontre un certain nombre d'allusions à la légende de la sainte : sa joute philosophique avec les 50 docteurs qu'elle convertit à la foi (vv. 13-16), son originale royale (vv. 17 et 33), son martyre sous Maxence (v. 38) et le transfert de son corps au Sinaï (str. 8). Parmi les demandes que lui adresse son fidèle, celle de mourir en état de grâce (vv. 47-48).

Commentaire

Huitains d'oct. ababbaba (cf. Chatelain, pp. 90-91). Quelques mots riment avec eux-mêmes : *vie* 3 et 6 (mais il s'agit de la vie de l'âme et de la vie du corps), *precieux* 58 et 61 (pour ce dernier vers, on peut corriger en *glorieux*) et *nuyre* 49 et 56 (où l'on peut corriger *cuyre*). Au v. 2, *plaine* compte pour une syll., en raison de la diérèse de *sapience* ; *affye* 9 est un doublet (= *affy*) et au v. 63 *prie* ou *soie* compte pour une syll. A la str. 6, les rimes *entier* : *delaisser* : *perir* : *mourir* sont un trait régional (picardo-wallon, lorrain ou normand).

TEXTE

De saincte Katherine [f. yy5]

1. O Katherine, vraye amie
de Dieu, plaine de grant sapience,
tu congnois le doulx fruit de vie
par ton bien et par ta science.
Vueillez moy donner pacience
et tellement finer ma vie,
que m'ame voit en ta presence,
quant du corps sera departie.

2. A toy m'affye, tres doulce dame,
de trestout ce que j'ay affaire,
garde moy d'ennuy et de blasme,
tu qui es de bien exemplaire.
Tu volz a nostre loy atraire
les payens qui depuis en flamme
furent mis par tres grant contraire,
dont Dieu receut de chescun l'ame.

3. Tu fus pour vray fille de roy
de noble generacion ;
des biens appartenans a toy
faisoies distribucion
aux povres par devocion.
Vueillez prier a Dieu pour moy,
qu'il me donne contricion,
ferme creance et vraye foy.

4. Escoute, dame, ma priere
que je te fay devotement,
car tout pour voir es coustumiere
de faire aïde a toute gent.

2 plain.
15 par grant.

9 affy.
17 p. voir f.
23 Qui.

Prie le roy omnipotent [*b*]
et a sa doulce mere chiere,
que m'ame maine a sauvement,
quant mon corps sera mis en biere.

5. Roÿne fus en Alixandre,
si comme sçavent ly pluseur ;
ton precieux sang volz espandre
pour l'amour de Nostre Seigneur ;
souffrir te fist mainte douleur
roy Maxence, qui te fit pendre
pource que Dieu ton createur
a congnoistre luy volz aprendre.

6. Je te prie de cueur entier,
en l'onneur de ton sainct martyre,
que ne me vueillez delaisser
car a toy servir je me tyre.
Garde moy donc de dueil et de ire
et ne me laisse pas perir ;
accorde moy vers Nostre Sire,
devant que je doye mourir.

7. Nulle rien ne me pourra nuyre,
dame, se tu me veulz aider ;
vueillez mon cueur tellement duire
qu'il te serve sans delaisser,
affin que vueillez travailler
de moy a vray acord reduire
envers Dieu, le vray justicier,
car son ire me peult trop cuyre.

8. Au mont de Sinaÿ fut mis
et porté ton corps precieux
par les angelz de paradis,
aprés ton martyre crueulx, [f. yy5 v°]

40 A tongnoissance l.
54 De mod a.
56 nuyre.

34 plusieurs.
42 ton *mq.*
44 m'atire.
45 dont.
46 laisser.
56 nuyre.
60 m. eureulx.

dont devant le roy glorieux
est et sera l'ame a tousdis.
Prie Dieu que soie si eureux
que la voise veoir mes amis.

Amen.

61 r. precieux.

61 r. precieux.

TEXTE N° 93, XVI[e] siècle

Source

BESANÇON, Bibl. mun., 121, f. 94 v° - 95.

Analyse

Bien qu'elle soit adressée à Dieu, cette prière me semble bienvenue ici. L'auteur demande au Seigneur que, de même qu'il a aidé sainte Catherine à vaincre les docteurs qui la mettaient à l'épreuve, il l'aide à venir à bout des ennemis qui tourmentent le chrétien : la chair, le diable et le monde. Le terme *surmonter* (vv. 3 et 7) souligne la comparaison.

Commentaire

Dizain d'oct. à rimes plates. *Prie* 6 (doublet) et *vie* 9 comptent chacun pour une syll. Les premiers vers sont à comprendre ainsi : « Dieu qui as voulu que cinquante docteurs... soient vaincus par ta servante Catherine... »

Texte

Oraison de saincte Katherine [f. 94 v°]

O bon Dieu, qui par ta servante
Catherine, en grace abondante,
as voulu estre surmontez [f. 95]
cinquante docteurs non hantez

3 voulus.

en la cognoissance de toy,
fais moy, je te prie, sans esmoy
surmonter la chair et le diable
avec ce monde decepvable,
afin qu'aprés la vie mortelle
je puisse avoir gloire eternelle.

Amen.

XXIII. Catherine de Sienne

Sainte dominicaine du XIVᵉ s., célèbre pour sa vie ascétique et mystique. Elle fut canonisée en 1461 et sa fête fixée au 30 avril.

A) *Texte en prose*

Suffrage du XVIᵉ s., adressé en fait au Christ : « *Oraison de saincte Katherine de Seine, / Que Jesuchrist ayma d'amour entiere et seine.* O doulx Jesucrist, redempteur de l'humain lignaige, qui es l'espoux des ames chastes et devostes, et le loyer et gloire des benoistz et saintz martires, qui a madame saincte Katherine de Seine a[s] tant voulu de grace fayre.../... et enfin posseder ton royaulme de paradis. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F5 v° - F6 et impr. 351, f. M4 v° et 1012, LACOMBE 498 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 191-191 v°.

B) *Texte en vers*

TEXTE N° 94, XVᵉ siècle

SOURCES

A. VIENNE, Bibl. nat., 1853*, f. 131-131 v° ; *B.* TROYES, Bibl. mun., 1897, f. 105 v° - 106 (Réf. SONET 1583 et SINCLAIR' 3815).

En raison de quelques fautes de détail (1, 6, 25) et de deux vers hypermétr. (14 et 26), la copie de *B* me paraît devoir être écartée ; elle fournit cependant aux vv. 13 et 23 un texte qui est utile pour corriger *A*.

ANALYSE

Le texte évoque les visions mystiques de la sainte : stigmatisation (6-7), échange de son cœur contre celui du Christ (9-10), choix par Ste Catherine d'une couronne d'épines ici-bas, pour mériter la couronne d'or au ciel (11-13), et son mariage mystique avec le Christ (14-16).

S'appuyant sur cette liste impressionnante des grâces et des mérites de la sainte, l'auteur l'invoque contre la peste et lui demande de le conduire au paradis, ainsi que ses amis.

COMMENTAIRE

26 oct. à rimes plates. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 12, lire *glorieuse* sans diérèse ou *couronne(e)* ; au v. 14, lire *espous(e)* ou corriger *espouse* [*au*] *Dieu* ; on notera les rejets hardis aux vv. 12, 13 et 21.

TEXTE

Oroison de saincte Katherine de Sene. [f. 131]

Tres saincte virge Katherine,
tres humblement a vous m'encline,
affin que priés vostre espous
Jhesucrist qu'i me soit pitous,
qui tant doulcement vous ama
que ses plaiez vous imprima
au cousté, ez piedz et es mains,
qu'avoit souffert pour les humains.
Lequel son cuer vous presenta
et du vostre le present a,
et vous coronna d'espineuse
coronne, prometant glorieuse
de fin or, lassus ez sainctz cieulx.
Et comme espouse du Dieu dez dieulx,
de verge d'or tres precieuse,
vous espousa comme amoureuse.

12 C. vous pr.
13 De glore lassus.

Rubr. De ma dame saincte.
1 O tres.
6 Que les pl.
14 Et c. vostre espoux et createur Dieu.

Et grandement vous conforta, [f. 131 v°]
quant la victoire vous donna
encontre l'ennemy d'enfer.
Et vous persa d'ung cloz de fer
vostre destre, dont demonstroit
que vostre priere exaussoit.
Comme c'est vray, je vous supplie
que nous gardés d'espidimie,
et moy et tous mes bons amis
veullés mener en paradis.

Amen.

23 c' *mq.*

20 Et trespessa.
25 Et *mq.*
26 Et nous vueilliez.

XXIV. Cécile

Fêtée le 22 nov. (cf. Texte N° 1, str. 82), Cécile fut invoquée à partir du xve s. par les musiciens, comme leur patronne. Je n'ai rencontré qu'un suffrage en prose qui lui soit consacré, au début du xvi e s. L'antienne est d'ailleurs le passage de la légende de la sainte sur lequel on a fondé son patronage (cf. Réau, *Iconographie* III/1, p. 280) : « *De sainct*[*e*] *Cecile*. Quand les orghes le deschantoyent, Cecile chantoit a Nostre Seigneur, en disant : O mon Dieu, mon cœur soit faict immaculé, affin que je ne soye point confondue », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 178-178 v° et BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 158 v° - 159).

XXV. Christophe

Fêté le 25 juillet (cf. Texte N° 1, str. 45) et rangé parmi les saints auxiliaires (cf. Texte N° 34), St Christophe a joui d'une très grande popularité, notamment à partir de la *Légende dorée* qui retrace sa vie fabuleuse.

Le trait le plus connu est qu'il aurait porté sur ses épaules, au passage d'un gué, un enfant qui se révéla être le Christ, et les textes qui suivent ne manquent pas de faire allusion à cet épisode. Le simple fait d'avoir vu le matin une statue ou une représentation du saint, valait à son dévot un sauf-conduit contre la mort subite et l'on trouve abondamment mention de cette pratique superstitieuse dans les livres d'Heures, dont on ne peut dire qu'elle ait tout à fait disparu de nos jours.

A) *Texte en prose*

Suffrage rencontré dans 3 livres d'Heures : « *De monseigneur sainct Cristofle antienne.* Glorieulx martir et amy de Dieu, monseigneur sainct Cristofle.../... que finablement, par tes prieres, je puisse avoir le royaulme de paradis. Amen » (VICH, Musée épiscopal, 206, f. 32-32 v°, cf. SONET 708 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 170-170 v° et BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 9-9 v°, inc. : « O glorieulx... »). Le texte mentionne les deux courtisanes Nicea et Aquilinia qui, selon la légende, essayèrent de séduire Christophe dans sa prison.

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 95, début XV e siècle

SOURCES

BRUGES, Bibl. mun., 321, f. 111-112 v° (52 v.) (*A*) ; CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 82, f. 170-171 (acéphale, 35 v.) ; CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 87, f. 84-85 v° (38 v.) ; GRENOBLE, Bibl. mun., 166 (1007), f. 144-145 (43 v.) ; HELSINKI, Heures de la Baronne E. Hisinger, f. 130 v° - 132 (46 v.) ; LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 378-379 (48 oct.) (*B*) ; LONDRES, Bibl. brit., Harley 2952, f. 163-164 v° [1] ; MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 680-721 (42 v.) ; OXFORD, Bibl. bodl., Lat. liturg. f. 15, f. 98 v° - 99 v° (38 v.) ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e. 12, f. 167 v° - 169 v° (50 v.) (*C*) ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e.24, f. 179-180 (40 v.) ; PARIS, Bibl. nat., fr. 984, f. 14 v° - 15 v° (42 v.) ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19186, f. 144-144 v° (41 v.) ; PARIS, Bibl. nat., fr. 24865, f. 69 v° - 70 v° (42 v.) et (même texte), f. 199-200 ; PARIS, Bibl. nat., lat. 924, f. 310-312

[1] Je n'ai pas consulté ce ms., signalé par SINCLAIR 1816.

(42 v.) ; PARIS, Bibl. nat., lat. 13291, f. 206-207 v° (45 v.) ; PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 703, f. 48 v° - 51 v° (47 v.) (*D*) ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, 478, f. 140-140 v° (40 v.) ; PROVINS, Bibl. mun., 21 (25), f. 186-186 v° (30 v., la fin manque) ; SAINT-OMER, Bibl. mun., 68, f. Fv° (42 v.) ; SOISSONS, Bibl. mun., 110, f. 3 v° - 4 (41 v.) (Réf. SONET/SINCLAIR 1816).

Cette prière du xve s. a été éd. par A. Långfors dans *Mémoires de la Société néo-philologique de Helsingfors*, 5 (1909), pp. 499-500 (d'après HELSINKI, avec les principales variantes de PARIS, Bibl. nat., fr. 19186 et 24865) ; V. Leroquais, *Heures*, t. 2, 1927, pp. 334-335 (d'après PARIS, Bibl. nat., lat. 924) ; P. Tarbé, *Romancero*, t. 1, pp. 115-116 (d'après MUNICH, ancien SENS, Bibl. mun., 39).

Ces différentes éd. ont un point commun : le texte qu'elles proposent est fondé sur un seul ms. et compte 42 oct. (Tarbé et Leroquais) ou sur 3 mss et compte 46 oct. (Långfors). L'étude de la vingtaine de textes que j'ai rassemblés invite à prendre en considération des versions plus développées de cette prière. Que le texte soit plus long ne signifie nullement qu'il soit plus proche de l'original : il est même probable que les manuscrits que j'ai retenus représentent des traditions qui ont enrichi le texte de départ. Il me paraît seulement intéressant d'attirer l'attention sur ces variantes qui, une fois encore, témoignent de la souplesse avec laquelle une prière a pu être réécrite selon l'inspiration du remanieur.

Choix du manuscrit

Les textes longs se ramènent à 3 types, dont voici les points de divergence :

1. Quatre mss terminent la prière par une invocation à la Vierge : *AD* ; CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 82 et PARIS, Bibl. nat., lat. 13291 (le premier de ces mss présentant un texte acéphale et le second, une copie très fautive, je ne les ai pas pris en considération).
2. *B* se signale par une finale particulière.
3. *C* offre un amalgame des versions brèves et de la version longue.

J'ai choisi comme texte de base *A*, l'une des plus anciennes copies, qui offre 4 v. manquant à *D* (37-38 et 51-52) et dont les variantes qui l'opposent aux autres mss ne portent que sur des points de détail.

Analyse

Le texte comprend 4 parties, que j'ai jugé utile de distinguer dans l'édition : invocation liminaire à St Christophe (1-4) ; prière à

Dieu, qui s'appuie sur la promesse faite au saint le jour de son martyre (5-27) ; recommandation à St Christophe (28-44) ; prière au Christ et à la Vierge (45-52). La « sainte escripture » du v. 9 désigne la *Légende dorée*.

Commentaire

52 oct. à rimes plates. Le ms. a été exécuté dans le Nord-Est de la France et plusieurs graphies, sans qu'elles soient spécifiques de cette région, y sont bien représentées. En dehors de *celestre* 45, qui est une variante ponctuelle, on remarquera : *fenir* 4, *soubite* 17, *quer* 19 et 23, *voier* 20 et 30 (mais *voir* 9), *oveuc* 44 et *puisson* 3, 42.

Seule une étude d'ensemble du ms. permettrait peut-être une localisation plus précise.

TEXTE

Oroison de sainct Cristofle. [f. 111]

Saint Cristofle, martyr tres doulz,
priez le Roy des roys pour nous,
afin que nous puisson venir
en regne qui ne peult fenir.

Dieu tout puissant, roy pardurable,
qui en la joie parmenable [f. 111 v°]
feïstez venir par martyre
saint Cristofle, je vous pri, Sire,
si voir com la saintte escripture
tesmoigne, qui d'entente pure
l'image saint Cristofle esgarde
devotement, quë il n'a garde

10 qui de devotion pure.

Rubr. Oroison de monseigneur s. *B* ; *mq. C*.
1 S. C. tres d. m. *C*.
2 des roys *mq. C*.
4 Au r. *BCD*.
5 roy *mq. C* ; Doulz Dieu poissant *D*.
6 la gloire p. *BCD*.
8 je te pri *C*.
9 v. que la *BCD*.
10 T. que *BD*.
11 regarde *BC*.
12 D. car il *B*.

d'entrer en langour la journee,
et grace luy en fut donnee
devant le jour que il receut mort,
et qui a luy servir se amort
il n'a garde de mort soubite
ne de renommee despite,
quer quiconquez bien le requiert,
de voier, il a quanque il requiert.
Doulz Dieu, par les sainctes meritez
du saint, qui ne sont pas petitez,
quer roy des martyrs le nommatez [f. 112]
et pour luy grant vertu monstratez,
vuilliez nous garder corps et ame
d'anemi et de tout diffame,
de pechié et de maladie.

Doulz sainct Cristofle, je vous prie
que a Dieu nous vuillez acorder.
Si voier qu'a vous se fist porter
Dieu qui pour nous fut en croiz mis,
chassez en loing noz anemis,

19 bien *aj. d'après C.*
22 pas *mq.*

13 D'estre en l. celle journee *D.*
14 Car gr. *BD* ; Telle gr. luy fust *C.*
15 De vous le *B* ; De toy le *C* ; A celui jour *D.*
16 Car qui *D.*
18 de le renome *D.*
19 Et qui devotement le *B* ; Et q. *C* ; bien *mq. D.*
20 De cuer *BCD* ; a ce qu'il *BC.*
21 Vray Dieu *B.*
23 Qui roy *D.*
Après 24, aj. de C :

Deffendés d'ennuy et de hontage,
d'encombrier et de faulx tesmoignage
moy et trestous mes bons amis,
qui souvent sont en paine mis
de moy aidier et conforter.
Ainsi devons nous salués
saint Cristofle et sa figure,
pour nous oster de toute ordure.

25 V. moy g. *D.*
26 D'ennuy et de villain d. *B* ; D'anuy et de trestout d. *C* ; De l'a. plain de *D.*
27 Et de p. et de mal d'ire *B.*
28 Saint C. je vous pry sire *B.*
29 a luy me v. *D* ; racorder *BC.*
31 nous en croix fu mis *C* ; Jhesus qui en la cr. fu mis *D.*
32 Enchasse *B* ; Sachiés en sus nos *D.*

touz visibles et non visibles,
et toutez choses nuÿsibles.
A Dieu recommande et a vous
m'ame, mon corps et mes biens touz.
Deffendez nous, ami de Dieu,
yci et en tout aultre lieu,
et as ames de noz amis
qui sont en l'autre siecle mis, [f. 112 v°]
doulz Dieu, soiez nous debonnaire,
que avoir puisson vostre repaire
lassus en vostre paradis,
oveuc noz peres de jadis.

Jhesucrist, pere, roy celestre,
ottriez nous nostre requeste.
Et la doulce Vierge Marie
si nous en vuille estre en aïe
et pour nous deprier son filz
quë il nous ottroit paradis,
qui vit et regne et regnera
in seculorum secula.

Amen.

49 son chier filz, *corrigé d'après D.*

33 et invisibles *BC.*
34 ch. a nous invisibles *B.*
35 A D. me recommans *BC* ; A D. requerans et *D.*
37 Gardes nous tous a. *B* ; Et nous deffent amy *C.*
37-38 *mq. D.*
39 Qu'il ait les ames *D.*
41 Vray Dieu s. leur d. *B* ; Jhesus tu leur s. d. *C.*
42 puissent *BC* ; t. doulz repaire *C* ; no repaire *D.*
43-52 *mq. C et remplacés dans B par* :

Et aussi celux qui en vo nom
porteront ceste oroison
ou liront chascun jour matin,
ayent gloire qui est sans fin
lassus, par le plaisir de Dieu.
Disons Amen, d'humble cuer pieu. Amen.

44 de *mq. D.*
46 no requeste *D.*
48 nous vueillie *D.*
49 Que pour nous deprie son *D.*
50 o. son p. *D.*
51-52 *mq. D.*

TEXTE N° 96, 1re moitié XVe siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., e.12, f. 163 v°-167 (Réf. SINCLAIR' 2411).

Analyse

La première phrase semble incomplète ; peut-être le texte est-il acéphale de quelques vers. Après une introduction où il commençait sans doute par indiquer son intention d'écrire « a la loenge et a la glore » du saint, l'auteur évoque rapidement son baptême par le Christ et le nom qu'il reçut à cette occasion, signalant qu'à sa connaissance il s'agit du seul géant qui figure parmi les saints (1-12). Il s'étend ensuite longuement sur son martyre et sur la promesse que Dieu lui fit à cette occasion d'exaucer tous ceux qui l'invoqueraient en son nom (13-46). Fort de cette assurance et rappelant l'étonnant sauf-conduit qu'est l'image du saint, il le prie pour bien vivre et bien mourir (47-72).

Dans une seconde partie — que j'ai distinguée dans l'édition — l'auteur se tourne vers Dieu, pour lui demander d'être protégé ici bas par l'intercession de St Christophe et de parvenir au ciel (73-92).

Langue du copiste

L'écriture élégante avec laquelle le texte est écrit est assez trompeuse : en bien des endroits, les vers sont irréguliers ou corrompus. C'est l'un des cas où le recours à un ms. unique laisse parfois perplexe, et si j'ai tenté de rétablir quelques passages, plusieurs autres demeurent dans l'ombre.

On remarquera : *c*, parasite dans *chescunc* 21, ou pour *t* dans *donc* 77 ; *n* dans *non* 9, *fain* 27, 80, *con* 57 ; *r* non géminé dans *poura* 33 et *moura* 34 (mais *mourra* 35). En dehors de l'alternance *nos* 83, 84/*nous* 54, 86, on rencontre les graphies interprovinciales : *glore* 1, *vitore* 2, 56, *memores* 20, 78 et *Seignour* 71 et deux formes qui semblent plus typiques de la région d'origine du ms. (Bayeux) *voier* 24, 33, 45, *avoier* 55.

Langue de l'auteur et versification

92 oct. à rimes plates, qui n'apportent pas d'indications sur la langue de l'auteur (les rimes *pere* : *debonnaire* 73-74 et *soivent* : *doivent* 43-44 semblent cependant exclure un auteur du Nord).

Voici quelques indications concernant la mesure du vers : 22 *eslëessent*, élision ; 25 *fait*(*e*) ; 36 *aour*(*e*) ou corriger *ore* ; 48 *Qu*(*i*), élision ; 57 lire *corporel*(*e*)*ment* ou supprimer *Et* ; 61 lire *ottroi*(*e*) ou supprimer *Et* ; 64 lire *an*(*e*)*my* ou supprimer *de* ; 91 *regnes*, élision.

Autres possibilités de corrections pour certains vers : 16 *traioient* au lieu de *tiroient* ; 75 (*de*)*prions* au lieu de supprimer *Tres* ; 77 [*Du*] *doulz* ou *De ce* (*doulz*) *martir* au lieu de supprimer *nous*.

TEXTE

A la loenge et a la glore [f. 163 v°]
de la precieuse vitore,
des graces, dons larges et nobles [f. 164]
du benoist martir saint Cristofles,
qui an col porta proprement
Jhesucrist, nostre sauvement ;
et Jhesucrist tant le prisa,
que il meïsmes le baptisa
et luy mist de son non partie.
Avecques ce, ne treuve mie
que de forme de jäan nés,
nul ne soit sains fors li clamés.
Et Dieu, au jour de son martire,
quant li tyrans plains de mal yre
son precieulx corps departoient
des sajetes que a luy tiroient, [f. 164 v°]
entierement li ottria
tout ce de quoy il le pria,
pour ceulz et celles qui le prient
et memores en font et dient ;
chescunc et chescune par teste
s'eslëessent et facent grant feste.

3 Des *mq.*
10 Avec.
11 jan.
12 ne *mq.*
16 traient.
22 Se esseent.

Car Dieu tesmoigne mesmement,
qui tousjours dit voier et ne ment,
qu'en lieu ou soit faite remembrance
de ce doulz martir, pestilence,
fain, male mort, forcenerie,
a paine y auroit seignorie. [f. 165]
Et qui sa benoiste figure,
soit en ymage ou en painture,
regarde en bonne affection
et y aura devocion,
le jour que voier le poura
ja de male mort ne moura
ne ne mourra soudainement.
Més qui l'aoure devotement,
de maladie forcenee
n'aura més toute la journee,
ne les bestes mesmement,
qui n'ont ne sens n'entendement,
le jour qu'i le regarderont [f. 165 v°]
de tous ces maulx quites seront
et par ceulz qui raison soivent
regarder et prier le doivent,
car qui veult le voier seulement
le jour est hors d'encombrement.
Par quoy, tres glorieulx martyr,
qui es avec Dieu sans departir,
a qui les graces desus dites
Dieu ottroia par tes merites,
au jour de ton martirement,
vuillies luy prier humblement
que, au partir de la mortel vie,
autelle grace nous ottrie, [f. 166]
dignez soions d'avoier sa glore
par ta precieuse vitore.
Et auxi con corporelement
le portas, et si dignement
le oüs en cuer et en pensee,
et soit tousjours sains desevree
et nous ottroie, par ta proiere,
tout bien et toute joie entiere,

27 forcenee.
32 Et il y.
36 aourent.
39 *hypométr.*
40 n'oult s.
43 *hypométr.*
60 *v. corrompu.*

sancté de corps et conscience,
d'anemy nous gart et de grevance.
Et tant faire au monde puissons
que au jugement le truïssons
juge courtois et debonnaire,
quant il jugera nostre afaire, [f. 166 v°]
par toy, martyr desus nommés,
de glore et d'onneur couronnés,
que Nostre Seignour establit
sus l'oeuvre de ses mains et mit.

Et tres doulz Dieu, tres puissant pere,
misericors et debonnaire,
devotement te deprions
que par les intercessions
de ce doulz martir donc faisons
memores en toutes saisons,
soions gardés de mort soudaine,
de fain, de povreté villaine,
de päour et de pestilence. [f. 167]
A nos anemis la puissance
ote de nos porter dommage
e sus nos n'oient avantage.
Par ta sainte compassion,
donne a nous tous redemption :
aprés ceste mortelle vie
ou tant a de mal et d'envie,
aions es cielx hebergement
avec toy pardurablement,
qui vis et regnes et regneras
et a tousjours sans fin seras.

Amen.

63 et de conscience.
71 establis.
72 mis.
75 Tres d.
77 donc nous f.
78 memore.
81 et *mq.*
87 mortel.
91 regne.

TEXTE N[os] 97 et 97bis, milieu XV[e] siècle

Sources

— Texte N° 97 : *A*. LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 377 v° - 378 ; *B*. TOURS, Bibl. mun., 221, f. 93-93 v°.

— Texte N° 97 bis : OXFORD, Bibl. bodl., Astor A.18, f. 78-78 v° (Réf. Sonet/Sinclair 712) [1].

Cette courte prière — qui demande au saint de mettre son fidèle à l'abri de tout danger — est un exemple typique de tradition mouvante ; aucun des deux textes en présence ne s'impose comme nettement supérieur. Je les ai disposés de façon synoptique pour mieux faire ressortir leurs points communs et leurs divergences.

Pour le Texte N° 97, j'ai retenu *A*, la copie de *B* étant très médiocre et lacunaire. Au v. 17, au lieu de lire *commë*, corriger peut-être *comme[nt]* ou *comme [j']auray*.

Texte N° 97 bis : au v. 3, *doient* compte pour une syll. ; au v. 10, supprimer *Que*, ou lire *qu(i)* ou *ador(e)* ; au v. 16, supprimer *a* ou compter *pryes* pour une syll. (élision) ; au v. 20, *aye* compte pour une syllabe.

TEXTE N° 97

Oroison de monseigneur [f. 377 v°]
saint Cristofle

Glorieux saint de grant value,
saint Cristofle, je vous salue.
Vous doit on prisier et amer,
quant par ung des bras de la mer
passas cellui dont tout bien vient
et qui tout le monde soustient.

5 Passastes.

3 Bien vous.
4 Q. vous passates ung des br. de mer.
5-6 *mq.*

TEXTE N° 97bis

De sancto Cristoforo [f. 78]

Glorieux saint de grant value,
saint Cristofle, je te salue.
Tous te doient servir et amer,
quant par ung grant bras de la [mer
passas celui qui tout soubtient
et celui dont tout le bien vient.

1 valeur.

[1] Malgré des demandes réitérées, il ne m'a pas été possible d'obtenir une reproduction de DUBLIN, Bibl. Chester Beatty, West 82, f. 274-274 v°.

Sy ay bien foy et esperance,
quant je voy vostre remembrance
au matin, par humilité,
en l'onneur de vo dignité,
que ja le jour me soit contraire,
[f. 378]
ne l'annemy me puist mal faire.
Des bonz devez estre servi,
envers Dieu l'avez deservi.
Si vous suppli, par grant doulceur,
que vous priez mon createur
que, tant comme auray a vivre,
de tout peril soye delivre.

Amen.

10 vostre.

7 bien *mq.*
8 *mq.*
9 Ung martyr par.
10 A l'o.
11-12 *mq.*
14 Car ver D.
15 vous prie p.
16 Q. depries.
17 comment j'a.
Après 18, *aj.* Jesus, amen, aincy soit ille.

Bien doys estre de tous servi,
quant envers Dieu l'as deservi.
Je croy et ay ferme fiance,
que qui adore ta remembrance
[f. 78 v°]
le matin, par humilité,
ne sera du deable tempté,
ne du jour ne lui pourra faire
nul ennuy grief n'aucun meffaire.

Si te prie, par ta doulceur,
que tu pryes a mon createur
qu'i me doint bien justement vivre
et de pechié estre delivre,
et lui servir si bonnement
qu'aprés ma mort j'aye sauve-[ment.

Amen.

20 ay.

TEXTE N° 98, XV[e] siècle

Source

NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 130 v° - 132 v° (Réf. Sonet 1815).

Analyse

Le texte se divise en deux parties :

— Prière à St Christophe, avec le rappel du baptême que lui donna le Christ et du nom qu'il lui imposa (vv. 3-8), l'évocation du

fardeau divin qu'il porta sur ses épaules (vv. 15-18) et une énuméra-tion des maux contre lesquels son fidèle l'invoque (vv. 19-28).

— Prière à Dieu, en forme d'oraison, lui demandant, par les mérites du saint, d'obtenir la couronne céleste.

Langue du copiste

Nombreux traits de graphie lorraine ; en dehors des cas déjà si-gnalés pour les Textes N[os] 20, 63 et 86, tirés du même ms., on remar-quera : -átos > *eis* : *couronneis* 42 (cf. Apfelstedt, § 2), mais aussi *er* : *ordoner* 41 (on rencontre par ailleurs *ez* < ātum : *portez* 17) ; i + l + i > *oil* : *consoil* 27 (cf. *ibid.*, § 68) ; -*r* final non étymologique *souffrir* 37 (cf. *ibid.*, § 87) ; *ss* intervocalique > *x* : *faixel* 15 (cf. *ibid.* § 99) ; les formes verbales *ais* 34, 37 et *ait* 4, 16 (cf. *ibid.*, § 118) *esteis* 4 et *soiens* 42 (cf. *ibid.*, § 119). A signaler encore l'ajout du *e* posttonique dans *meire* 18 et *vertues* 34.

Langue de l'auteur et versification

42 oct. à rimes plates. L'examen des rimes oriente vers un auteur lorrain, notamment *Dieu* : *huy* 1-2 où *uï* est accentué sur le premier élément (cf. *ibid.*, § 77 et Smeets, *Bible*, p. 121) ; dans *aÿde* 9, le *ÿ* est purement graphique ; la rime *portez* : *meire* 17-18 indique la non prononciation du *r* de *meire*, bien qu'il soit ici graphiquement appuyé par *e*. Pour *cause*[*s*] : *faulces* 27-28, cf. Chatelain, p. 69. En ce qui concerne le compte des syll., *espaule* 17, élision ; *soient* 41, mono-syllabique.

TEXTE

Devote orison de sainct Cristofe. [f. 130 v°]

Sainct Cristofe, martir de Dieu,
je te prie que au jour dë huy,
per le nom de ton creatour,
qui ait esteis impositour
de ton saintisme nom donner
on sainct nom de la Trinitey, [f. 131]
et par le sainct baptisme entier
que t'as receupt, je te requier
qu'a Jhesu confort et aÿde,
a sa doulce meire Marie,
me veulle impetrer tellement
que je puisse ligierement

11 Me impetrer.

veincre tous ceulx qui ont corage
de moy porter mal ne dampmage.
Et per celui faixel ligier
qui tout le monde ait a jugier,
que sur tes espaule ais portez
oultre le fleuve de la meire, [f. 131 v°]
veulle assouvagier tous mez malz,
tous mes grief et tous mes deffalx,
toutes mes grans necessitei
et mes honteuse povretei,
toutes mes conspiracions,
maulvaises murmuracions,
tous barras et toutes janglie,
faulx tesmonaige et tout envie,
consoil et toutë aultrez cause,
qui dessus moy seroient faulces.
Ottroie moy per ton plaisir,
que sens perilz j'en puisse issir [f. 132]
a mon proffit, a mon honnour,
de par Jhesu Nostre Signour.

Dieu qui Cristofe ton martir
ais donner vertues de souffrir
humblement mort et passion,
et par son exaltation
li ais piteusement souffrir
de pourteir ton Filz Jhesucrist,
ottroie a nous paix et victoire ;
nous qui de luy faisons memoire,
que nos cuers soient si ordoner [f. 132 v°]
que es sains cieulz soiens couronneis.

Amen.

23 Toutes consp.
28 Q. sur moy.

XXVI. Clair

Honoré le 4 ou le 5 nov. (cf. Texte N° 1, str. 78), saint Clair était considéré comme un évêque et martyr du Vexin. Il ne semble pas avoir plus de consistance historique que son homonyme, évêque de Nantes, fêté le 10 oct. En tout cas, son nom faisait de lui le patron tout désigné à invoquer contre les maux d'yeux.

TEXTE N° 99, XVIe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 2206, f. 252-252 v°.

Analyse

L'auteur demande au saint de protéger sa vue, mais aussi de lui donner de voir clair dans sa vie spirituelle, soit la « double veue/du sens et de l'entendement » (vv. 17-18). On remarquera le recours insistant au même champ lexical : *cler* 3, *clarté* 7, 10, 14, *esclaire* 14, *clerement* 23.

Commentaire

Orthographe du XVIe qui n'appelle pas de remarques particulières. Ballade d'oct. en 3 str. d'oct. ababbcbc et un envoi de 4 v. (cf. Chatelain, p. 170), sur des rimes différentes sauf les rimes 6 : 8 de chaque str. et 2 : 4 de l'envoi. Au v. 10, *grande* compte pour une syll. (doublet) ; au v. 25, *archevesque* compte pour 3 syll.

Texte

De monseigneur sainct Clair archevesque et martyr. [f. 252]

Tres glorieux martir saint Clair,
amy de Dieu tres glorieux,
qui faictz les aveugles veoir cler
par tes merites precieux,
donant confort solatieux
a ceulx qui de toy ont affaire,
donne moy clarté vraye aux yeulx
comme scez estre necessaire.

Es cieulx tu es resplendissant
de tres grande clarté lumineuse,
en ce monde en lueur yssant
d'amour charitable et piteuse,
ta charité tres vertueuse
et divine clarté me esclaire,
tant que puisse avoir vie eureuse
come scez estre necessaire.

Esclaircis en moy double veue
du sens et de l'entendement,
affin qu'en vice ne soit veue
mon ame choir aulcunement,
et me procure entierement [f. 252 v°]
pardon des delictz qu'ay peu faire,
dont je puysse veoir clerement
comme scez estre necessaire.

Archevesque de puissant vigueur,
preserve moy de telle hayre
et mes amys de tel langueur
comme scez estre necessaire.

Amen.

XXVII. Claire

Sainte Claire (1193-1243), fille spirituelle de St François d'Assise et fondatrice des Clarisses, était fêtée le 12 août.

Je n'ai rencontré qu'un suffrage tardif qui lui soit consacré[1] « O doulx redempteur Jesuchrist, facteur et createur du ciel et de la terre, qui es espoux des ames chastes, qui a madamme saincte Clere donnas si grand habundance de vertus .../... joye parfaicte et consummee de ta benoite vision, avec tous les sainctes et sainctz. Ainsi soit il. Amen » (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 181-181 v° et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F4 v° - F5. *Oraison de madame saincte Claere, / Qui de peché est nette et clere* ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 190 v° - 191).

XXVIII. Claude

Abbé bénédictin, puis archevêque de Besançon au VIIe s., St Claude, fêté le 6 juin, est le patron de la Franche-Comté. On lui attribuait de nombreux miracles qui en faisaient le patron de nombreuses causes et particulièrement l'avocat des prisonniers (et des boiteux, par jeu de mots savant) ; le pèlerinage à son tombeau, à Saint-Claude, était très fréquenté.

[1] Le texte de SONET 2127 n'est pas une prière. Il s'agit en fait d'une exhortation spirituelle à une religieuse, à la suite d'une *Vie* de sainte Claire.

A) *Texte en prose*

Suffrage traduit du latin, qui évoque les principaux titres de St Claude à la prière des fidèles : « *De sancto Claudio.* O glorieulx amy de Dieu et confort des desconfortés, affranchisseur des prisonniers, resussiteur des mors, illuminateur des aveugles .../... par le merite et priere de toy, je puisse avoir le royaulme celestiel. Amen ». (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 10 v° - 11 ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C4 v° - C5, *Oraison du glorieulx conservateur / Monseigneur saint Claude, du mal preservateur* et impr. 351, f. M2 v° ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 174-174 v° et cf. SINCLAIR' 3295).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 100, XVe siècle

SOURCE

CHALONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 26, f. 166-167 v° (Réf. SONET 283 et 1302).

ANALYSE

La prière consiste surtout dans une énumération des titres du saint, qui sont un catalogue impressionnant des cas dans lesquels on l'invoquait. L'auteur rappelle que St Claude est l'une des gloires de l'ordre bénédictin (vv. 21-22) et lui demande d'intercéder pour qu'il obtienne « la grant joye qui tousjours dure ».

LANGUE DU COPISTE

Le texte, écrit comme de la prose, comporte de nombreux vers irréguliers, notamment hypométriques. J'ai tenté de restituer un certain nombre de passages, mais quelques vers restent hypométriques : 22, 31-32, 37 ; la rime *peril* : *peril* 17-19 semble suspecte et il est possible que le passage soit corrompu (d'autant plus que le v. 17 est hypométrique). Au v. 14, il faut peut-être corriger [*re*]*confort* plutôt que de lire *refugë* ; au v. 20, on pourrait aussi corriger *la* [*tres*] *saincte* ; et au v. 25 *es* [*la*] *force*.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

56 oct. en quatr. abab. Le texte, souvent défiguré par le copiste, n'offre pas de traits dialectaux particuliers. *Refuge* 29 compte pour 3 syll. (à moins de corriger *refui*), et *miracle* 53 également. La relative du v. 48 a pour antécédent *tous* au v. précédent.

TEXTE

Memoire de saint Claude. [f. 166]

1. Consolateur des desolés,
confort des ames et des corps,
delivreur des emprisonnés
et resurrection des mors,

2. tu es le refourmeur des pueples,
tu fais ouÿr plusieurs gens sours,
et es lumiere des aveugles
a ceux qui ont a toy recours.

3. Aussi fais tu tout droit aler
tous les boiteux visiblement,
et fais les mus a droit parler
et louer Dieu devotement.

4. A tous ceulx qui sont en la mer,
tu es refugë et con-[f. 166 v°]-fort,
tant doulx te treuvent sans amer,
que par toy viennent a droit port

5. et ils sont hors de tout peril,
en grande consolation,
de tout mal et de tout peril
par ta sainctë oration.

6. Des bons moynes es suffragant
qui l'ordre as honnouree,
de tous et aprés et avant
qui ont la vie beneuree.

1 O cons.
3 Vray del.
5 le *mq.*
7 es *mq.*
9 tout *mq.*
10 Tous *mq.*
13 tous *mq.*
17 ils *mq.*
22 *hypométr.* ; *lire peut-être* [De] qui l'ordrë.

7. Tu es forcë et soustenance
des impotens qui n'ont vertus,
et aus languisseurs alegence,
affin qu'i ne soyent perdus.

8. Tu es refuge de medicine [f. 167]
et aus errans la droitte voye,
par toy leur mal se termine
et sont retournés en joye.

9. Saint Claude, confesseur benigne,
a Dieu qui tant t'a eu en grace
de deprier pour nous ne fine,
que par toy pardon il nous face.

10. Car par ta tres saincte vie
que as menee tant doulcement,
Dieu nous fera plus tost aÿe
pour avoir nostre sauvement.

11. Et ceste mauvaise valee
qui est trestoute miserable,
tu as trestoute desprisee
et sa fauceté et sa fable,

12. et les [f. 167 v°] choses celestieles
as acquises par ta vaillance,
qui sont a tous perpetuelles
qui ont en toy bonne fiance.

13. Par tes merites grans et sains,
Dieu t'a donné son paradis,
pour les malades faire sains
et grace avoir a tes amis.

14. De maint miracle tu es espert
pour le salut de creature,
fay nous avoir tout en appert
la grant joye qui tousjours dure.

30 Et *mq.*
31-32 *hypométr.*
34 A *et* t'a *mq.*
35 De prier.
36 il *mq.*
37 *hypométr.*
38 Q. tu as.
41 Et *mq.*
42 est toute.
43 as toute.
44 Et *mq.*

TEXTE N° 101, fin XV[e]/début XVI[e] siècle

Source

CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 70, f. 109 v° - 112 v°.

Analyse

Empêtré dans les liens du péché, l'auteur s'adresse à St Claude (str. 1), sur le tombeau duquel il entend prier (str. 2-3). Il rappelle l'éclat du saint en Bourgogne, son épiscopat à Besançon, son origine monastique (str. 4-5). Devant la châsse du saint (str. 6) il bat sa coulpe, en passant en revue les 7 péchés capitaux (str. 7). Suivent les thèmes traditionnels de la folle jeunesse (str. 8), de la mort qui rôde (str. 9) et du jugement dernier toujours obsédant (str. 10). L'auteur conclut (str. 11-12) en demandant au saint de veiller sur son fidèle.

Langue du copiste

Le texte s'éclaire quelquefois par le ms. du Texte N° 72, qui en est une reprise maladroite mais permet de restituer le v. 7 et de corriger les vv. 75, 80, 82-83, 133. On remarquera l'alternance des formes *vo* 18, 50 et *vostre* 36, 57 et les doublets *yroye* 21, *vouldroie* 18, *vueilliez* 120.

Langue de l'auteur et versification

On remarquera la forme *vo* 18, que le copiste a modifiée en *vostre* aux vv. 36 et 57 (et ajoutée sans doute au v. 50). Mais il s'agit sans doute ici d'une forme utilisée pour obtenir un compte exact des syllabes.

Le texte comprend 12 douzains 7a3a7b7a3a7b7b3b7c7b3b7c (cf. Chatelain, p. 115). Compte des syllabes : 2, *victorieux* compte pour 3 syllabes ; la synérèse joue peut-être aussi au v. 4 pour *gracieux* (à moins de supprimer *o*) et au v. 5 pour *precieux* (à moins de supprimer *et*) ; au v. 49, supprimer *Et* ou *puis* ou *grant*). L'e muet n'entre pas dans le compte des syllabes dans *arcevesque* 48, *folie* 93, *monde* 111, *joie* 144 et, à l'intérieur d'un mot, dans *ennemy* 60, 84, 88 ; *honnorablement* 96 (à moins de supprimer *en* ou *tres*) ; *jugement* 117 (à moins de supprimer *et*), *finablement* 134, *sauvement* 136 (à moins de supprimer *Ihesu*), *tellement* 137 (à moins de supprimer *Et*).

Le v. 53 semble hypermétr. du fait de l'auteur.

TEXTE

1. Saint Claude tres gloriëux, [f. 109 v°]
victorieux
de tout faulx encombrement,
o doulz confesseur gracieux
et precieux,
je vous pri tres humblement :
donnez moi allegement,
doulcement,
du mal que j'ay, dont suis las,
car l'ennemy durement,
en torment,
me tient prison en ses las.

2. Pour deffendre ma querelle
vous appelle,
comme povre complaignant,
en vostre sainte chappelle,
doulce et belle,
ou vo corps est repousant
en chace d'argent luisant,
odorant,
ou je yroye, sire benigne,
voulentiers comme dolant,
en baisant
voz doulz piez dont suis indigne.

3. Si me vouldroie bien retraire [f. 110]
et moy traire
vers vous, sire tres piteux,
en vostre plaisant repaire,
pour soubstraire
mon dolant cuer outrageux.
O tres humble et chariteux,
bien eureux,
vous avez partout renom
d'estre doulz et amoureux
a tous ceulx
qui ont creance en vo nom.

La lettrine initiale de chaque str. a été restituée.
3 De tous f.
7 *mq.* (*restitué d'après le ms. du Texte N° 72*).
9 dont je s.
12 prisonnier.
33 partout grant r.
36 vostre.

4. O tres doulz, o tres benigne,
saint et digne,
extrait de ligne excellente,
qui par grand vertu divine
enlumine
Bourgoingne la tres plaisante,
a qui joie represente
et presente
quant feustes commis patron
en la cité noble et gente,
tres plaisante, [f. 110 v°]
arcevesque de Besançon.

5. Et puis, par grant devocion,
mansion
eleustes benignement,
en vivant religion
en oroison,
et en servant saintement
Jhesucrist qui, dignement,
largement,
en vo nom a elargi
mains pecheurs qui, fierement,
rudement,
estoient pris par l'ennemy.

6. Devant vostre remembrance
et presence
de vostre corps vertueux,
vous demande secourance
de l'offance
et des faiz iniquiteux
que j'ay faiz, dont suis honteux
et doubteux
qu'en enfer pugniz ne soye.
Come dolant, angoisseux,
douloureux,
cy devant vous je l'outroye.

7. Faulx orgueil et avarice, [f. 111]
ce lait vice,
ou n'y a que felonnie,

49 *et* 53 *hypermétr.*
50 Vo mansion.
57 vostre.
75 y *mq.*

ire, plain de malefice
fol et nice,
luxurë et gloutonnie,
plaines de laide folie,
et envie,
paresce, esquelz j'ay servy,
ont laidement m'ame honnie
en ma vie,
par le faulx art de l'ennemy.

8. Ainsi j'ay mon temps usé,
trop musé
folement dont j'ay mespris.
L'ennemy m'a tant amusé,
abusé,
qu'il me tient en ses las pris.
Par pechiez, dont suis soupris,
ay apris
faire folie simplement
contre Dieu et tant mespris
que repris
en seray tres honteusement.

9. La mort, qui desja me maine [f. 111 v°]
et demaine,
briefment morir me fera,
puis en misere soudainne
et villaine
povrement me deffera :
mon dolant corps pourrira
et sera
comme charoigne puante.
O saint Claude, que fera,
ou ira
ma povre ame tres dolante ?

79 Plains.
80 Et *mq.*
81 Et paresce.
82 m'ame *mq.*
83 En *mq.*
85 ay tous mon.
86 Et trop.
89 Et abusé.

10. Las, quand Dieu vouldra juger,
corriger
les povres pecheurs humains,
qui me pourra excuser,
conseiller !
En mes piteux plours et clains,
tous les jours, je doubte et plains
et complains
ce puissant et hault jugement.
Si vous pri, a jointes mains,
que mes plains
vueilliez [f. 112] appaisier doulcement.

11. En tout temps de ma jeunesse,
par simplesse,
l'ennemy m'a fait pecher.
Helas, encor il me presse
et ne cesse
tous les jours de moy tempter.
Pour ce, me vueilliez aider
et garder
que desormaiz mal ne face ;
et vueilliez, pour moy sauver,
impetrer
envers Dieu ma povre grace.

12. Si vous pri devotement
finablement,
qu'il vous plaise requerir
Jhesucrist pour mon sauvement.
Et tellement
vous me vueilliez secourir,
que puisse vivre et morir
et fenir
en ce monde si bonnement, [f. 112 v°]
qu'en la fin puisse obtenir
vous servir
en joie pardurablement.

Amen. *Fynys.*

109 Helas.
110 Et corriger.
112 pourra lors exc.
113 Et cons.
131 pri tres d.

TEXTE Nº 102, début XVIᵉ siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. vv1. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Brève prière qui souligne la large audience du saint (vv. 6-7), évoque son titre de « consolateur » (v. 15) et rappelle les nombreux cas dans lesquels il est mis à contribution (str. 3).

Commentaire

Ballade de décas. en 3 dizains aabaabbcbc et un envoi bbcbc (attesté par Chatelain, p. 176, mais avec un envoi de 4 v.). La langue n'appelle pas de remarques particulières.

Texte

De monseigneur saint Claude. [f. vv1]

A refuge vers toy, saint confesseur,
amy de Dieu, haultain intercesseur,
viens en ce lieu pour ton nom glorieux
en requerant ta tres saincte vigueur,
par ferme foy qui excite mon cueur,
veuz et congneuz tes faiz victorieux,
ton merite reclamé en touz lieux.
Si me rend, seur vers toy trouver confort,
o saint Claudë, en mon mal furieux,
je te requier, donne moy reconfort.

Pilier de foy, secourable en douleur,
du bon Jesus mirouer et successeur,
toy aloser me sens defectueux,
mais bon espoir me rend cy vïateur
car de renom es dict consolateur.

4 s. ligueur.
7 en ton lieux.

Contre tout mal, par grace vertueux,
aux innocens ton saint nom sumptueux
a ung besoing donne respit de mort.
Ha, saint Claude, veu ton fruit fructueux,
je te requier, donne moy reconfort.

Du dart de mort es resuscitateur,
des prisonniers clef et liberateur,
des aveugles conduis, clarté des yeulx,
en terre et mer des perissans tuteur,
des esgarez a port reconducteur,
des desolez ressort solacieux,
des sours muëtz medecin curieux,
de tous perilz miraculeux support.
O saint Claude, moult digne et precieux,
je te requier, donne moy reconfort.

Entens mes pleurs, mes regretz langoreux,
gemissemens pesans et doloreux,
me preservant de vil peché l'essort,
o sainct Claude, vray secours vigoreux
je te requier, donne moy reconfort.

TEXTE Nº 103, début XVIᵉ siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. vv2-vv2 vº. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Prière à St Claude, sur le mode superlatif, qui fait suite à la précédente. Le style en est parfois assez heurté ou compliqué, et le texte déformé par quelques fautes d'impression.

Commentaire

Ballade de décas. en 3 douzains aabaabbbcbbc et un envoi bbcbbc (ce type de ballade n'est pas signalé par Chatelain). Césure lyrique aux vers 7, 14, 19, 20, 22, 34 et 40 ; au v. 32, *vraye* compte pour une syllabe. A la str. 3, j'ai corrigé le v. 33 pour permettre une rime

adéquate, mais le v. 35 reste faux, *lumiere* est une interpolation. Au v. 27, *mort* serait peut-être meilleur que *monde*.

Aux vv. 13-14, si toutefois le texte de l'auteur a été respecté, *essence divine* est complément d'objet de *voit* et sujet de *enlumine*. Au v. 17, le sujet de *determine* est *je* sous-entendu. Le v. 28 me paraît inintelligible.

TEXTE

De saint Claude. [f. vv2]

Triumphateur tres precieux et digne,
de te prier de moy me sens indigne,
mais de mon cueur tu congnoys la façon,
d'onneur secours, d'onneur triumphant signe,
oultre nature divine medecine,
quant on se mect soubz ta protection.
Ha, saint Claudë, en mon affliction,
languissement et desolacion,
devotement maintenant te reclame ;
aiez de moy pitié, compassion,
en me donnant pour retribucion,
santé de corps et salut de mon ame.

Ton ame ou ciel voit l'essence divine
face a face de grace l'enlumine
et devant tous as premiacion.
Ton corps en terre miraculeux domine,
jeune et entier, dont en foy determine
qu'en paradis as grant fruicion ;
tes miracles font demonstracion
de grant gloirë et exaltacion,
dont en estoit mon cueur si fort entame ;
o saint Claude, voy mon entencion,
octroye moy pour consolacion
santé etc.

En tous perilz, qui envers toy s'encline,
par ton sainct nom cesse toute ruÿne,
danger de monde et toute oppression ;

2 s. udigne.
12 corps au s.
16 en rerre.
21 si *mq.*
22 O *mq.*

de tout support te ren male saisine,
preserve moy de mortelle bruÿne,
pren le conduit de ma salvacion, [f. vv2 v°]
pour obtenir pardon, remission
de mes pechez en vraye contricion.
Fay que mon cueur en charité s'enflamme,
o saint Claude, pour conservacion,
je te requier de ta saincte lumiere
santé etc.

D'ung bon vouloir, fervent devocion,
de ton saint nom fais invocacion,
amy de Dieu, garde moy de diffemme ;
pour refraindre mon inclinacion,
ostroyez moy sans varïacion
santé etc.

33 s'enforme.

XXIX. Clément de Metz

Fêté le même jour (23 novembre) que son homonyme Clément de Rome (sur ce dernier, cf. Texte n° 1, str. 83), le premier évêque de Metz a été l'objet de nombreuses légendes ; il aurait notamment débarrassé la ville d'un dragon, le fameux Graouilly [1].

Trois prières lui sont adressées, vraisemblablement composées à Metz, dans PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5227, f. 37-39 v° (aj. du XVIe s. à une Vie du saint).

TEXTE N° 104, début XVIe siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5227, f. 37-39 (Réf. SONET 711 ; rectifier l'incipit).

[1] Sur ce thème du dragon, cher à l'hagiographie médiévale, cf. J. Le Goff, *Pour un autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 236-279 (article repris de *Ricerche storiche ed economiche in memoria di Corrado Barbagallo*, L. De Rosa, Naples, ESI, 1970, t. 2, pp. 51-90.

COMMENTAIRE

Ce premier texte prend la forme d'un résumé de la légende du saint, en 9 huitains d'hexas. abababab (Chatelain, p. 90, atteste cette disposition, mais non ce mètre). Quelques traits de graphie lorraine : *fuit* 23 et 46, *mey* 36, *on* 55 ; on remarquera par ailleurs le passage de *a* initial à *e* dans *erpent* 28 et de *e* prétonique à *a* favorisé par l'assimilation, dans *tabarnacle* 14 (cf. aussi Texte Nº 106, v. 3). A la rime, plusieurs à peu près et approximations (str. 4 *amphiteatre* : *aultres* : *haultes* : *faulte* ; str. 6 *eglises* : *service* : *apprise* ; *mises* ; str. 8 *guerre* : *terre* : *freres* : *meres*) ; à la str. 6, *acroistre* : *claustres* : *patenostre* : *appostres* confirme l'origine lorraine du texte. Compte des syllabes : au v. 5, *sommes* compte pour une syll. ; au v. 27, *bestes* élision ; au v. 42 *maintes* élision ; au v. 63 *Eglise* compte pour 2 syll.

A noter le jeu de mots attendu au v. 7 (cf. Texte Nº 105, v. 4) ; à la str. 3, la répétition de *mort* (18, 19, 20) n'est guère heureuse, mais elle semble bien le fait de l'auteur. Au v. 54 enfin, la correction est peut-être abusive, puisque aux str. 6 et 8 des singuliers riment avec des pluriels.

TEXTE

Oraison a monseigneur sainct Clement. [f. 37]

1. Glorieux sainct Clement,
de Dieu vray confesseur,
soies pour nous clamant
et aussy protecteur.
Nous te sommes reclamant,
soies nous adjuteur,
debonnaire et clemens,
et bon conservateur.

2. Clement, tu resplendis
en vertu et miracle,
des chiens tu deffendis
le cerf par le signacle
de la croix, ou pendit
Jesus ou tabarnacle,
le jour du vendredi,
par les symoniacles.

3 Soie.
6 Soie.

3. Par toy fut la pucelle
de mort resuscitee [f. 37 vº]
de la mort tres cruelle
qu'a mort l'avoit citee
de sa darde mortelle ;
mais joye suscitee
fuit et bonne nouvelle
et par tout recitee.

4. Hors de l'amphiteatre
tyras le grant serpent,
pluseurs bestes une et aultres,
longues de grant erpent.
En Saille qu'estoit haulte,
qu'au large se respent,
menas noyer sans faulte
et tout ce qu'en appant.

5. Pour leur loy despriser,
qu'estoient gents meschans,
ung fon a baptiser
fis faire en mey les champs. [f. 38]
Pour les tous appaiser,
seigneurs, bourgeois, marchans,
baptisas sans laisser
et la commune gents.

6. Et pour la foy acroistre
fis faire maintes eglises,
religions et claustres
pour le divin service.
La messe et patenostre
leur fuit tantost apprise,
les articles des appostres
tantost en escript mises.

7. On nom de Jesucrist
qui a resuscité
et du Sainct Esperit,
garde nostre cité,
que ne soyons souppris
d'aucune adversité, [f. 38 vº]
mais on sainct livre escripts,
plain de felicité.

8. Garde nous de la guerre
et de la pestillence,
et des biens de la terre
nous acquier habondance,

54 aucunes adversitez.

nous amans comme freres,
tenant bonne ordonnance,
en l'Eglise nostre mere,
confort et esperance.

9. Benoist sainct, en memoire
de la conversion
que Jhesus nous fis croire
et en sa passion,
acquier nous la victoire
contre temptation
pour acquerir la gloire [f. 39]
de la salvation.

Amen.

63 Et l'E.
72 la *mq.*

TEXTE N° 105, début XVIe siècle

Source

PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5227, f. 39-39 v° (Réf. Sonet 1379 ; corriger la réf. au folio).

Commentaire

Autre prière qui résume la légende du saint, en 6 quatr. d'alex. à rimes plates. La répétition de *noble cité* (vv. 14 et 16) est peu heureuse ; les rimes et le compte des syllabes n'offrent rien de particulier (au v. 16, *pardonne* compte pour deux syll.).

Texte

Aultre oraison a monseigneur sainct Clement.

1. Glorieux sainct Clement, de Dieu vray confesseur,
tres parfait medicin et aussi bon pasteur,
de Metz premier evesque, tu fus vray exemplaire
a toutes creatures, clemens et debonnaire.

1 O gl.

2. Clement, tu resplandis en miracle et vertu,
en charité parfaict d'humilité tenu ;
bien le monstras au prince quant fis resusciter
sa fille devant luy, tost la fist baptiser.

3. Le peuple estoit payen, tu les as convertis
de leurs ydolatries et en vraye foid mis,
quant le serpent horible, par ta doulce priere,
si tost le fis morir et mener en riviere.

4. Glorieux sainct Clement, tu es le vray pasteur
de la noble cité aussi vray conducteur ;
vueille prier a Dieu que vueille mettre pais
en la noble cité et pardonne noz meffais.

5. Tu es confortateur des povres desolez,
tu es reviateur des povres desvoyés, [f. 39 v°]
tu es nostre esperance de toute bonté plain.
De cuer je te supplie que le soir et le main

6. vueillë a Dieu prier que noz corps et noz biens
des ennemys d'enfer et de tous leurs lyens
soient gardés sans fin de toute adversité
et enfin nous donner joye et felicité.

Amen.

12 en la r.
22 Soient des ; de leurs.
23 Gardés.

TEXTE N° 106, début XVIe siècle

Source

PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5227, f° 39 v° (Réf. Sonet 1452 ; corriger la réf. au folio).

Commentaire

Onzain de décas. abaabbccdcd (cf. Chatelain, p. 159) ; césure lyrique au v. 2 ; au v. 6, *vie* compte pour une syll. L'auteur évoque, sous forme d'images, la vision béatifique, exprimant son désir d'y participer un jour.

TEXTE

Aultre oraison [f. 39 v°]

O glorieux monseigneur sainct Clement,
je desire vostre habitation
et tabarnacle, ou est incessamment
concorde et paix perpetuellement,
certaine foid, amour, dilection,
vie pardurable et benediction,
repos sans fin, joye sempiternelle,
clarté luysante, lumiere solempnelle
non defaillant en ce triumphal lieu,
fruytion de gloire supernelle
par vision du createur seul Dieu.

Amen.

1 glorieux *mq.*
5 amour et d.

XXX. Denis

Fêté le 9 oct. (cf. Texte N° 1, str. 70), le premier évêque de Paris a été l'objet d'une abondante littérature. Confondu avec Denys l'Aréopagite jusqu'au XVIe s., il dut la mise en forme de sa légende à Hilduin, abbé de Saint-Denis au VIIIe s. Les textes en vers que j'ai rassemblés faisant une large part à la passion du saint, je la résume brièvement. Pour sa foi en Dieu, saint Denis est battu, chargé de chaînes et emprisonné. Suivent des supplices dans la tradition la plus stéréotypée de l'hagiographie : étendu d'abord sur un gril sous lequel on a allumé du feu, il est ensuite livré en pâture à des fauves, jeté dans une fournaise et crucifié. Sorti indemne de ces épreuves, il est à nouveau jeté en prison où le Christ vient le communier. Finalement il est décapité (ou, selon certains, son chef est à demi tranché d'un coup de hache) ; l'iconographie, pour signifier son martyre, le représentant avec la tête entre les mains, on en fit un saint céphalophore.

A) *Texte en prose*

Il s'agit d'un suffrage tardif, qui ne se rencontre que dans des Livres d'heures imprimés : « *Antienne de sainct Denis.* O benoist

saint Denis, que ta foy est grande. Prie pour nous Nostre Seigneur Jesus Christ, que nous, qui ne sommes point en qualité semblables a toy, qu'en eslargissant de sa grace, de ses joyes nous face estre participans » suivi d'un verset et d'une oraison (LACOMBE 445, 450, 451, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 107, début XVe siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. nat., lat. 1358, f. 39 v° - 41 (Réf. SONET 543).

ANALYSE

La prière consiste principalement dans l'évocation de la passion du saint, auquel l'auteur s'adresse, dans les deux derniers quatr., pour qu'il soit son intercesseur.

LANGUE DU COPISTE

Texte corrompu (à la 3e str.) et défiguré par plusieurs fautes (assez souvent, manque le signe de nasalisation, cf. apparat critique). On notera la dissimilation de *i* dans *amenistrer* 24 et l'amuïssement de *s* dans *trepasse* 31, *trepasser* 35.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

9 quatr. d'alex. monorimes ; au v. 23, lire *qu(i) ot*. La rime *vie* : *acompaignie* 27-28 indique une influence non parisienne.

TEXTE

Oroison de saint Denis [f. 39 v°]

1. Doulz sire saint Denis, que maint cruel martire
souffris paciemment pour l'amour Nostre Sire,
car batu fus tout nu pour la loy Dieu despire,
mais tant fus ferme en foy que ne la voulz desdire.

2. En aprés, fus lïés des cheïnes pesans [f. 40]
puis mené en prison par lez felons tirans,
mais lez doulces prieres que vers Dieu fus disans
garantirent ton corps que mal n'y fut nuisans.

3. Ne se tint pas a tant le felon, quar toy prendre
et sus le feu par devant lui estandre
mais le povoir que eus vers Dieu te fist de tout defendre
....

4. Il te fit en aprés, pour plus peine endurer,
en la fosse aus lyons mettre pour devorer,
et puis en la fornaise, pour plus tost definer ;
la grace Nostre Sire t'en fist bien delivrer.

5. En sa grant cruauté, quant il ot entendu
que de toutes sez peines Dieu t'avoit deffendu,
commenda que en la croix [f. 40 v°] feüsses estendu,
et de tut ce tu as a Dieu graces rendu.

6. Et puis te fist bouter dedans la charte obscure,
sans y avoir clarté, pour souffrir peine dure.
Mais Dieu, par sa bonté, qui ot de ton arme cure,
te vint amenistrer de son corps en pasture.

7. Tant estoit forscené le felon plain d'envie
quant vit que par tourment ne te trouveroit mie,
lors fist ton col trencher pour affiner ta vie,
dont ton arme es sains cielx est bien acompaignie.

8. Tres glorieus martir, m'ame chetive et lasse,
qui est prés de perir par peché qui la lasse,
vueille mettre en chemin, ains que [f. 41] mon corps trepasse,
telle que en la fin puisse avoir de Dieu la grace.

9. Et, tres doulz saint Denis, qui tant de cruel peine
souffris pour acquerir telle gloire hauteine,
fai nous si trepasser ceste vie mondaine,
que puissons aquerir la joye souveraine.

Amen.

10 *hypométr.* ; estrandre.
11 *hypermétr.* ; *après* (*ou avant*) *11, lacune d'un vers.*
17 entedu.
19 feussies
20 ce que tu as a D. g. redu.
22 clarté *mq.*
25 Tat e. ; pl. d'ire.
29 Et t. gloreus.
31 trepasses.
32 Tel.
36 puisse.

TEXTE N° 108, XVe siècle

Sources

A. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 2162, f. 92 v° - 96 ; *B.* PARIS, Bibl. nat., fr. 2206, f. 160-160 v° et 164 ; *C.* PARIS, Bibl. nat., fr. 19186, f. 143 v° - 144 ; *D.* PARIS, Bibl. nat., fr. 24433, f. 186 v° - 192 ; *E.* LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 301-303 v° ; *F.* OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., f. 23, f. 191-195 ; *G.* BARCELONE, Bibl. de Catalogne, 1850, f. 190-194 v° (Réf. SONET/SINCLAIR 1214).

J. H. Baltzell a donné naguère une édition de ce texte d'après *D*, avec les variantes de *BC* [1]. Mais ne disposant que de ces trois manuscrits, il s'est un peu vite prononcé sur la qualité de *D*. L'éventail des copies que j'ai pu rassembler disperse un peu l'attention en raison des très nombreuses variantes et certains vers témoignent d'une tradition éclatée (23, 28, 36, 44 et le dernier quatr.), dont il n'est pas toujours aisé de retrouver le fil.

Il me semble cependant que *G*, dont j'ai eu connaissance en dernier lieu, fournit un texte de base acceptable, bien qu'il soit acéphale par suite de la disparition d'un folio ; *B*, une copie tardive du XVIe s., est fondé sur la même tradition, mais souffre de nombreuses fautes de copie et de plusieurs lacunes (7, 26, 35). *A* offre des écarts douteux avec les autres manuscrits (notamment 36 et 50) et plusieurs bévues ; *C* a lui aussi de nombreuses fautes (11, 14, 16, 19, 32, 56, 60, etc.) ; *D* présente plusieurs leçons qui l'opposent aux autres (20, 21, 22, 27, 35) ; *E* omet les str. 5-6 et 10-11. Quant à *F*, il s'agit d'une très mauvaise copie lacunaire (il y manque les v. 3 et 26 et les str. 4-5), dont plusieurs passages sont corrompus : 47-48, 57-58, etc.

Commentaire

Comme le texte précédent, mais d'une façon plus développée, il s'agit là d'une prière qui évoque longuement la passion de saint Denis (cf. la rubrique de *B*), qui occupe les str. 4-16 ; à chaque épisode du martyre du saint correspond une demande.

Le texte compte 18 quatr. d'alex. monorimes. Pour la rime *ardoir* : *garder* 27-28, cf. Chatelain, p. 36. Si les rimes de la str. 12 font rimer *en* avec *an* (cf. *ibid.*, pp. 1-3 et Marchello-Nizia, pp. 79-80), celles de la str. 15 indiquent une influence picarde.

Au v. 14, le tyran persécuteur prend, dans *AC*, le nom générique de Satan. Dans *DE*, Sassaom et Sessemin sont des reflets de Sissi-

[1] Cf. *Le Moyen Age*, 62 (1956), pp. 331-334.

nius, le préfet de la légende (cf. p. ex. *Patr. lat.* 106, col. 42, Passion de saint Denis, composée par Hilduin).

TEXTE

1. Monseigneur saint Denis, tresor de sapience,
m'ame et mon corps commande en vostre providence.
Mon corps veuillés garder [f. 190] de toute pestilence,
m'ame emplir de vertus, de meurs et de science.

2. Monseigneur saint Denis, martir tres glorieux,
apostole de France, prophete gracieux,
tres excellent docteur, confesseur precieux,
soyez du sauvement de m'ame curieux.

3. Monseigneur saint Denis, qui de faulce crëance
convertistes a Dieu le royaume de France, [f. 190 v°]
en foy, en charité et en ferme esperance
vueillez mon cuer tenir et garder de meschance.

4. Monseigneur saint Denis, lier vous fist et batre
le tyrant sarazin pour la loy Dieu abatre ;
donnés moy par vigueur l'ennemy si combatre
qu'i ne se puist en moy par violance embatre.

Acéphale de 2 vers et demi, restitués d'après les autres mss.

4 Et remplir
10 D. tout le.
11 ferme creance.
12 et en ferme esperance.

Rubr. Une tres belle oreison de monseigneur saint Denis *A* ; Passio sancti Dionisii *B* ; Ci commence la vie m. s. D. en brief *C* ; Oroison de m. s. D. *E*.
2 Mon corps d'ame c. *D* ; v. pourveance *E* ; c. a v. *F*.
3 *mq. F* ;
3-4 *inversés E.*
4 Et remplir de *B* ; L'ame *D* ; L'ame emplez de *E* ; Que vous la remplisés de m. *F*.
5 Denis *mq. F.*
6 p. glorieux *B* ; de Romme p. *D*.
7 c. gracieux *A* ; *mq B* ; *le 2e hémistiche mq. F.*
8 Du s. de m'ame soiés vous c. *E*.
9 q. en ferme creance *E* ; de folle cr. *F*.
10 C. en D. *B*.
11 En ferme en ch. *C* ; ferme creance *ABCD* ; ferme fiance *F*.
12 mon corps t. *ABCF* ; et en ferme esperance *B*.
13-20 *mq. F.*
14 Li felon Sathenas p. *A* ; Le f. Sathan p. la foy D. *C* ; t. Sassaom *D* ; Sessemin *E*.
15 v. a l'e. combattre *ACDE*.
16 Qui se veult avec moy *AC* ; Que ne puisse en m. p. v. abatre *B* ; combatre *C* ; Qui se veut avec m'ame p. *DE*.

5. Monseigneur saint Denis, qui, mis en chartre oscure,
feustes de pesans fers chargié [f. 191] oultre mesure,
deschargier et hors mettre vueillez et prendre en cure
m'ame, qui est en chartre de pechié et d'ordure.

6. Monseigneur saint Denis, qui batus et sachiez
feustes de grosses verges du chief jusques aux piez,
tel vertu me donnez et si fort me faciez
qu'en toute adversité pacient soye et lyez.

7. Monseigneur saint Denis, qui sur ung gril de fer
par la subjection de l'ennemy d'enfer [f. 191 v°]
fustez mis a rotir pour vostre corps ardoir,
vueillés m'ame et mon corps du feu d'enfer garder.

8. Monseigneur saint Denis, pour vous menger et mordre
feustes baillés aux bestes sans reverance d'ordre,
par ceste remembrance donnez moy si amordre
a bien faire tous jours qu'en moy n'ait que remordre.

19 en *mq.*
20 qui en ch. est.
22 v. des piez j. au chief.
23 vertus.
25 ung lit de.
28 c. garder du f. d'enfer.
31 c. inreverance d.

17 mis *mq. B.*
17-24 *mq. E.*
18 de fers pesans *ACD*.
19 D. hors *C* ; et en prendre c. *B*.
20 est chargié de *D*.
21 et chassez *B* ; et fachez *C* ; D. estendus et chachiés *D* ; et frappé *F*.
22 v. des piés jusques au chief *ACF* ; v. batus et detrenchiez *D*.
23 Donnés moy t. vertu et *ACF* ; m'effaciez *B* ; me fichez *C* ; m'efforcie *F*.
24 a. puisse avoir pacience *F*.
25 un lit de *D* ; un grant gril d'enfer *F*.
26 s. a l'e. *AC* ; *mq BF* ; *situé à la fin du quatr. E.*
27 mis *mq. A* ; arder *C* ; mis et couchiés pour *D* ; mis et roty *F*.
28 Vous me veulliés tousjours du *AC* ; g. du feu d'enfer *B* ; c. de l'ennemi g. *D* ; M'ame et m. c. garder vueilliés du f. d'e. *E* ; Si v. moy tousjours du *F*.
29-30 *le 2e hémistiche est inversé B.*
30 r. et ordre *F*.
31 c. irreverance *B*.
32 tousjours en *C* ; qu'il n'y ait *E* ; Qu'em bien fet t. j. n'ait sur moy que *F*.

9. Monseigneur saint Denis [f. 192], qui en l'ardant fornaise
feustes mis et enclos comme un oeuf en la braise,
refroidés mon courage de toute ardeur mauvaise,
si que vouloir ne puisse riens qui a Dieu desplaise.

10. Monseigneur saint Denis, qui feustes de rechief
batus de grosses verges des piez jusques au chief,
donnez moy par vertu vaincre et venir a chief
de ma char, qui souvant met mon corps a meschief.

11. Monseigneur saint Denis, pour la loy Dieu deffendre, [f. 192 v°]
souffrites vostre corps tout nu en la croix pendre,
donnez moy penitence pour mes pechiez emprendre
et tel vie mener que Dieu puisse en gré prendre.

12. Monseigneur saint Denis, qui des felons païens
feustes mis en la chartre, lié de fors liens,
du cuer vous pri, soyez de m'ame delians
des las à l'ennemy, qui [f. 193] trop me sont lians.

34 mis pour ardoir c.
35 t. erreur m.
38 v. du chief jusques aux piez.
44 telle.

34 la *mq. A* ; comme est un oeuf en br. *D* ; comme l'oeuf *F*.
35 *le 2e hémistiche mq. B* ; Refraindez mon *D*.
36 Et choisir ne puisse chose q. a D. ne plaise *A* ; Que vouloir je ne *B* desplaist *C* ; q. valoir ne p. ne que D ; v. je p. chose qui a D. plaise *E* ; Si que ne voeulle faire chose que a D. il d. *F*.
str. 10-11 inversées ACF et mq. E.
37 saint *mq. B*.
38 de gros batons des *B*.
40 De mon corps qu'il veult vaincre m'ame (m'ame vaincre *CF*) et mettre a *ACEF* ; ch. que veult m'ame souvent mettre a *D*.
41 Dieu *mq. D* ; D. qui pour la foy d. *C* ; D. qui pour l. d. *DF*.
42 S. de rechief vostre chair (v. corps *F*) en croix *AF* ; De Jhesucrist, souffrites vostre chair en croix *D*.
43 moy de (moy *F*) mes pechiés en taille maniere aprendre (m. plaindre *F*) *ACF* ; pechiez et prendre *B* ; moy tel penance pour m. p. aprendre *D*.
44 Dieu en gré puisse pr. *AF* ; A t. vie m. que D. le p. *B* ; D. en gré la puist *C*.
45 qui de f. *BC*.
46 Refustes m. en ch. *ACDE* ; ch. et liés de l. *F*.
47 m'a. loiens *A* ; D'oster m'ame vous pry qui soyés diligens *D* ; Je vous pry que de m'a. soiés vous desliens *E* ; De bon coeur je vous que des liens *F*.
48 l. aux e. *B* ; me *mq. C* ; l. de l'e. *DE* ; Du diable que delivres errant *F*

13. Monseigneur saint Denis, lors vous vint visiter
et son precieux corps et digne administrer
Jhesucrist ; qu'i par vous daigne en moy habiter
et ou livre de vie mon nom enregistrer.

14. Monseigneur saint Denis, qui la eustes le don
que qui vous requerroit par vraye entencion
seroit tantost oÿ de sa peticion,
de toutes mes defautes m'em-[f. 193 v°]-petrés vray pardon.

15. Monseigneur saint Denis, de mal tranchant coingnie
fu a tort et sans cause vostre teste tranchie ;
quant de mon chetif corps sera l'ame partie,
recevez la, chier sire, en vostre compaignie.

16. Monseigneur saint Denis, qui merveilleusement
portastes vostre chef en vos bras longuement,
acompaigné des anges chantans sollempnement,
donnés moy bonne vie et bon definement. [f. 194]

17. Monseigneur saint Denis, il n'est nul qui peust dire
les vertus, les grans biens, que Jhesus Nostre Sire
a faiz et fait pour vous, depuis vostre martire ;
de mon corps et de m'ame vueillez estre vray mire.

53 qui cy e.
63 A d'a.
67 faiz sire pour.

49 D. la vous *ACDEF* ; D. sy vous *B*.
50 Et de son pr. c. d. acommisser *A* ; son corps pr. et *B* ; et *mq. CE* ; De son pr. c. d. et t'a. *F*.
51 qui pour vous *AE* ; J. C. il vous plaise en corps h. *D* ; J. C. par t'aÿe en moi daigne h. *E* ; vous voelle en *F*.
52 mon ame e. *F*.
53 la *mq. B* ; qui avez eu le *F*.
54 r. en vraie e. *ACF* ; par bonne e. *D* ; r. en bonne int. *E* ; requiert *F*.
55 Tantost seroit oïs *ACE* ; T. il est ouÿ *F* ; de la p. *C*.
56 De trestous mes pechiés m'e. *A* ; Trestous m. pechiez m'e. *C* ; m'e. plain p. *E* ; De tr. mes e. *F*.
57 de *mq. C* ; d'une tr. *D* ; D. qui vostre digne chief *F*.
58 Eustes a tort trenchié sans cause et sans raison *F*.
59 c. m'ame sera p. *A* ; m'ame *C*.
60 Recepvoir la char s. *C* ; la chavalier s. *D* ; Soit par vous relevee en *F*.
62 entre vos *A* ; entre bras *CD*.
63 En compaignies d'a. *ACDEF*.
65 est homs q. *ACDEF*.
66 v. les miracles que N. *A* ; Vertus, miracles et les biens que N. *C* ; v. les miracles lez biens que N. *DE* ; Tous le miracles que du bien N. *F*.
67 A f. syre pour *B* ; A fait pour vostre amour depuis *DE*.
68 c. de mon ame *B* ; De m'ame et de mon corps *F*.

18. Par vos saintes meritez, monseigneur saint Denis, estes vous sains tenus, honnourés et cheris en ceste sainte eglise. Et aux [f. 194 v°] mors et aux vifz dont Jhesucrist sa grace et ottroit paradis.

Amen.

69 Pour v. *A* ; *les hémistiches sont inversés ds C.*
70 Entre sainctz et sainctes h. et serviz *B* ; vous sainstemens honorez es cielx *C* ; Et des (de vous *E*) sains et des sainctes (et sainctes *E*) a moi et (et a *E*) mes amis *DE* ; Fut vostre saint corps mis et aouré en l'eglise *F*.
71 En (A *E*) toute s. *ACE* ; A tous mes biensfaitteurs et *D* ; Dieu nous doint en ce monde de nos pechiés pardon *F*.
72 et maint en paradis *A* ; et maintenir p. *C* ; et pais et paradis *D* ; grace qui maint en p. *E* ; Si qu'en la fin aions paradis a bandon *F*.

XXXI. Dix mille Martyrs

C'est au XVe s. qu'apparaît la dévotion aux Dix mille martyrs du mont Ararat, légionnaires chrétiens mis à mort pour leur foi (crucifiés ou empalés), ainsi que leur chef, St Acace. Ce martyre collectif est « un doublet de la légende de St Maurice et de ses compagnons ou encore le pendant de sainte Ursule et des onze mille vierges massacrées par les Huns » (Réau, *Iconographie* 3/1, p. 13). On les fêtait le 22 juin.

A) *Texte en prose*

C'est sans doute ici qu'il faut mentionner un suffrage du XVe s. bien que le chiffre des Dix mille martyrs y soit quelque peu gonflé : « O tres saincte et noble compaignee des unze mille martyrs, nous vous supplyons et nous submettons a vostre grace .../... puyssons porter patiemment les peines et submissions que avons desservies et finablement parvenir ave[c] vous en gloire », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. p. B.22, aj. du XVe s., à la suite des *Heures*). Dans l'oraison en effet, les détails du martyre invitent à penser qu'il s'agit bien d'eux (« ...ilz ont, pour l'honneur de ton sainct nom et en semblance de ta saincte passion, esté desprisez batuz, flagellez, d'espines couronnez, les costez percez et finy leurs vies en croix et arbres... »).

B) *Texte en vers*

TEXTE N° 109, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 571, f. 206 v°.

Analyse

L'auteur, adressant sa prière aux Dix mille martyrs, décrit leur habit (str. 2) et leurs attributs (str. 3) sans doute d'après un tableau ou une miniature qu'il avait sous les yeux. On remarquera, parmi les demandes qu'il leur adresse, celle d'être gardé de la peste (str. 4).

Langue du copiste

Quelques traits sporadiques de graphie lorraine : *le* 4 (absence de *s* pluriel) ; *é* noté *ez* : *auctoritez* 42, etc. ; *tout* 48 et *cest* 27, 37, 47 (j'ai restitué l'*e* pour faciliter la lecture) ; *sera* 52 : 1re personne du futur. indic.

Langue de l'auteur et versification

6 douzains de v. coupés 7a3a7b7a3a7b7b3b7c7b3b7c (cf. Chatelain, p. 115) ; chaque str., à partir de la 2e, commence par la dernière rime de la str. précédente. Dans quelques cas, l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syllabes, dans *vie* 37, *belles* 55 (élision) et, à l'intérieur du mot, *lyement* 7 ; au v. 19, lire *pierr*(*e*)*rye* ou *pierre*-*ri*(*e*) ; le v. 68 est peut-être à lire *nobl*(*e*) *region* (ce dernier étant dissyllabique), à moins de supprimer *noble.* On remarquera enfin l'élision de *ce* accentué 34, 42. La langue de l'auteur n'offre pas de caractéristiques marquées. Le v. 56 est à comprendre : « à moi qui recours ».

TEXTE

De .X. mille martirs. Lay. [f. 206 v°]

1. Vaillans chevaliers et preux
tres eureux,
je vous salue humblement.

Entre le sains glorieux,
sur les cielx,
estez louez dignement.
Mon cuer vous offre lyement
en present,
a celle fin qu'il n'empire,
prenez le gouvernement,
promptement,
il n'est riens que tant desire.

2. Quant je voy vostre martire,
a brief dire,
m'ame est de joye enyvree :
vous resemblez Nostre Sire
come cire,
pourtant sa noble livree
de pierrerye bien ouvree,
adornee,
et de fleurs faicte a plaisance ;
elle vous fut lors livree,
delivree,
pour vostre belle vaillance.

3. La croix, le chappiau, la lance
font monstrance
de ceste noble victoire.
Ez tormens eustes constance
et fiance
en Jhesu le roy de gloire.
Vous feistez belle offertoire,
meritoire,
de vostre mort tant louable.
Pour ce on doit avoir memoire
de l'istoire,
qui molt est digne et creable.

4. En ceste vie tant instable,
miserable,
gardez moy d'adversitez
et de la peste incurable,
redoubtable,
de ce avés l'auctoritez.
Par droit suy et equité
jucité

23 Et d.
27 cest.
37 cest .

vous faire service ; affin
qu'ayez de mon fait pitiez,
charitez,
le commande a toute fin.

5. Je vous prie en la parfin
que en ma fin
me veullez donner secours,
et vers vous sera enclin
sans declin
a vous honorer tousjours.
Vous estez mes belles amours,
qui recours
a vous tous en ceste place.
L'ennemis, par ses faulx tours
et destours
tout par tout me quiert et trace.

6. Laz, gardez que ne me face
par fallace
venir a confusion.
Priez a Dieu que sa face
de sa grace
puisse veoir sans fiction,
lassuz on mont de Syon,
noble region
de chans plains et de louenges,
ou est jubilacion,
vision
de tous sains et benois anges.

47 En ch.
48 tout.
57 cest.

XXXII. Eloi

Fêté le 25 juin et le 1er déc. (cf. Texte N° 1, str. 32 et 86), St Eloi jouit d'une grande popularité au Moyen Age. Ses talents d'orfèvre et de maréchal-ferrant, avant qu'il ne fût évêque de Noyon, lui valaient d'être le patron des orfèvres, des palefreniers, des maréchaux-ferrants et des vétérinaires.

TEXTE N° 110, XV[e] siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 61 v° (Réf. Sonet 1812).

Analyse

L'auteur (cf. Texte N° 18) rappelle la confection du trône de Dagobert par St Eloi (v. 6), son rôle de vétérinaire (v. 9) et son épiscopat (v. 10). Il lui demande de le garder en bonne santé, ainsi que ses chevaux et ses amis.

Langue du copiste

La plupart des traits de graphie lorraine du texte ont déjà été signalés à propos d'autres passages du même ms. (cf. Textes N[os] 11, N° 28, N° 83). En voici quelques autres : e prét. > *a* : *Alloy*, Rubr. et 1 (cf. Apfelstedt, § 29) — a post. amuï : *ung cher* 6 (*ibid.*, § 22) — *l* vocalisé mais maintenu dans la graphie : *chevalz* 9, 16 — pour *depieux* 10, cf. *ibid.*, § 72. Formes verbales : *ay* (= as) 3, 9 ; *ay* (= a) 8 (cf. *ibid.*, §§ 102 et 118) ; *fu* (= fus) 10, *vuelle* (= vuelles) 15 (cf. *ibid.*, § 102). Pour *mainte* 9, cf. Ménard, *Syntaxe*, p. 42. On remarquera par ailleurs la graphie *tu* 17 pour « tous ». Le début du v. 13 est inintelligible dans le ms. ; je propose de lire *celle* mais on pourrait peut-être lire *Por este m.*, *este* représentant un démonstratif < *istam*, non appuyé sur *ecce* (cf. Smeets, *Bible*, p. 157 et Moignet, *Grammaire*, p. 44).

Langue de l'auteur et versification

18 oct. à rimes plates. Les rimes ne posent pas de problèmes particuliers. En ce qui concerne la mesure du vers, *merite* 3 et *memoire* 13 comptent pour 2 syllabes, et *vuelle* 15 pour une syll. à moins de supprimer *tu*).

Texte

Orixon de sain Alloy [f. 61 v°]

O sain Alloy, vray confesseur,
amin de Dieu, dine d'onneur,
qui per tez merite ay estez
en ta vie mon honorez
et est encor por le present,
por ung roy fist ung cher d'ergent,
dorez de piere pressiouse.
Tay vie ay estez gloriouse,
mainte chevalz tu ay garis.
Depieux fu evecke ellis,
por la saintetez de te vie.
Portan, sire, je te suplie
por celle memoire de ton non
et de Jhesus la passion,
mon cor tu vuelle de mal garder
et mez cheval santez donner
et aussy tu lez mien amin.
Priez a Dieu qu'i soit ainssy.

Amen.

1 O *al.*
8 glorious.
11 saintez.
13 Por est le m.
18 a *mq.*

XXXIII. Etienne

Le protomartyr, fêté le 26 déc. (cf. Texte N° 1, str. 91), était le patron de nombreuses églises cathédrales ; son supplice frappait l'imagination populaire et, à défaut de ses reliques, on conservait en de nombreux endroits des cailloux ayant servi à sa lapidation. Les différentes prières conservées s'inspirent du récit des *Actes des Apôtres* 7, 55-60.

A) *Textes en prose*

1. Suffrage du XVI[e] s. « *Antienne et oraison a monseigneur sainct Estievene.* Estievene, plain de grace et de force, faisoit au peuple

des grans miracles et de grans signes », suivi d'un verset et d'une oraison (Sonet 614 ; y aj. BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 150 v° et les imprimés : Lacombe 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

2. Autre suffrage du XVI[e] s. « *Oraison du benoist sainct Estienne, / Faicte en m[a]niere d'anthienne.* Sainct Estienne, amy de Dieu (*sic*), qui pour le nom de Jesucrist, iceluy an mesme qu'il monta es sainctz cieux, voulus la mort souffrir et endurer .../... me vueille, selon ses parolles, mes deffaultes pardonner. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B3 v° - B4 et impr. 351, f. M1 v° et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 167-167 v°).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 111, XV[e] siècle

Source

BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 103, n° 6, f. 152 v° (Réf. Sonet 269).

Analyse

Texte malheureusement incomplet de la fin, qui semble corrompu aux vv. 6 et 9 (qui est hypométr.). Le passage conservé évoque le martyre du saint en alexandrins disposés en quatr. abab.

TEXTE

Oroison a sainct Estienne. [f. 152 v°]

Chevalier excellant, protecteur pacifique,
le premier des martirs, sur tous chevalereux,
aprés le doulx Jesus, vous estes magnifique,
principaulté tenez, d'aymer Dieu curieux.

Gardee avez la foy entre les infideles,
reproches et obprobres jusques a l'ame donner,
cops de pierres horribles, par les Juïfz rebelles,
vous avez veu Jesus pour vous reguerdonner,

tout droit joingnant a la dextre du Pere.
Priez disant : « Mon Dieu, ilz //

7 p. ses J.
9 *hypométr.*

TEXTE N° 112, XV[e] siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 61 v°-62 (Réf. Sonet 1489).

Analyse

Prière à St Etienne, avec évocation de son martyre ; les vv. 10-11 rappellent qu'il était le patron de la cathédrale de Metz (cf. Texte N° 18).

Langue du copiste

En dehors des traits déjà signalés pour d'autres passages de ce ms., on remarquera : le résultat de ę] : *Estenne*, Rubr. et 1 ; ǫ prét. > o : *over* 5 (Apfelstedt, § 45) ; ecce hoc > *ceu* 7 (*ibid.*, § 116) et les graphies « phonétiques » que j'ai corrigées dans la mesure où elles entravent la lecture, aux vv. 3, 11, 14 et 20 ; à noter aussi *aÿ*(*d*)*e* 16.

Langue de l'auteur et versification

20 oct. à rimes plates. Certaines rimes attestent l'amuïssement de *-r* final (cf. Chatelain, pp. 80-81) *premier* : *enragier* (= iés) 1-2, *elteit* : *garder* 11-12 et *ainsy* : *venir* 19-20.

Comme dans les textes du même auteur, l'*e* muet n'entre pas, à plusieurs reprises, dans le compte des syllabes : *Estenne* 1, *gloire* 6, *prie* 9 (doublet), *elle* ou *vuelle* 12, *prie* ou *sire* 15, *garde* 17 (synalèphe), *vuelle* 19.

TEXTE

Orixon de saint Estenne [f. 61 v°]

O sain Estenne, martir premier,
qui de fault Juïf enragier
futes de pierres lapidez,
en lapidan te fut moustrez

3 Fut de pier.

v. 4 *En lapidan*, forme en *-an(t)* qui ne renvoie pas au sujet du verbe. Comprendre « Pendant qu'on te lapidait » (cf. Moignet *Grammaire*, pp. 203-204).

le ciel over, on tu veïs [f. 62]
la gloire que Dieu ait avec ly
et en ceu faixant, tu prioie
por ceus qui lors te lapidoie ;
portan te prie jë humblement
comme au vray patron voirement
que tu est de seste citeit,
qu'avec elle me vuelle garder,
moy, mez amin, cez habitan,
de toute fortune et torment.
Prie, san sire, le filz Marie,
que tousjours nous soit an aÿde,
qu'i nous garde de nous annemis.
Qu'il soit par tez merite ainssy,
amen, Dieu vuelle qu'il soit ainsy
qu'en paradis puisse venir.

Amen.

5 veois.
8 lors *mq.*
11 sest.
13 a. et cez.
14 tout.
18 p. sez m.
19 A. que D.
20 puis.

TEXTE N° 113, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz5-zz5 v°, PARIS, Bibl nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Cette prière à St Etienne reprend le récit des *Actes des apôtres* de façon assez détaillée.

Langue de l'auteur et versification

10 huitains ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92), sauf le 4[e] : ababcbbc (non attesté dans Chatelain). A la rime, la correction du v. 55 me semble possible, *travailler* ayant alors, en emploi intransitif, le sens de « être martyrisé ». Pour le v. 47, hypométrique, on pourrait aussi proposer *Dieu je vueil* ; le v. 59, hypermétrique, offre un sens acceptable et la correction n'apparaît pas (à moins de supprimer *mieulx*).

Compte des syllabes : en dehors de doublets *soies* (= *sois*) 7, *estoyes* (= *estoys*) 34 et *infiniement* (= *infiniment*) 63, l'*e* muet, même suivi de la marque du pluriel, ne compte pas dans *forcenerent* 14, *grissoient* 37, *tumulte* 51 (à moins de supprimer *ung*), *oblie* 78 (à moins de supprimer *pas*) ; élision dans *resisterent* 22 et *tenoient* 35.

TEXTE

Oraison de saint Estienne [f. zz5]

1. Roy des cieulx qui tout bien parfaiz,
ouvre ma bouche a ta louenge,
bonté m'envoye, et mes meffaiz
effacë et ma vie change.
Regart ait sur moy, mon bon ange,
tant ay offencé vrayement,
vaillant martir ne soies estrange,
sainct Estiene aide doulcement.

2. Glorieux martir plain de grace,
ouvrages faisoys merveilleux,
beaux signes et grans en maint place,
en louant Dieu de cueur joieux ;
nul ne vit jamais faire tieux,
Juifz en forcenerent seurement.
Affin que vivre puisse mieux,
saint Estienne etc.

3. Impetueusement ouvrerent,
Libertins et ceulx de Sirenes,
quant contre toy il se esleverent,
noble champion saint Estienne.
A la grant sapience tienne [f. zz5 v°]
ne resisterent aucunement,
si souffriz douleur aussi peine,
sainct Estienne etc.

4. Par le Sainct Esperit parloit
en toy contre tous ceulx d'Asie,

14 forsenent.

18 *Sirenes* et 52 *ses*, cas isolés d'équivalence s = c.
35 La correction de *Par* en *Car* offrirait un sens meilleur.

qui en argument moult valoit ;
ceulx de Sicile n'eurent mye
sens de te vaincre nullement.
Amy de Dieu, pour moy deprie
contre les clers d'Alixandrie,
sainct Estienne etc.

5. Hardi en disputation
estoyes contre les Juifz iniques,
qui tenoient altercacion,
en proposant tousjours replicques ;
grissoient les dans, faulx heretiques,
machinant ton lapidement.
Par tes prieres vivifiques,
sainct Estienne etc.

6. Au ciel levas tantost la chiere,
la aperceuz de Dieu la gloire
Jesus estant pres de son Pere ;
a terre, comme dit l'istoire,
de la vision euz memoire,
disant « Les cieulx voy clerement
ouvers ». Ou nom de Dieu vueil croire,
sainct Estiene etc.

7. Faulx Juïfz crier commencerent
puis estoupperent leurs oreilles,
tous en ung tumulte s'avancerent
s'eslever pour ses grans merveilles,
oncques n'oÿrent les pareilles.
Te mirent hors vilainement
la cité, pour que tu travailles.
Sainct Estiene etc.

8. Les tirans tost se despouillerent,
mettans les habitz pres sainct Pol,
pour mieulx frapper qu'i ne les foullerent.
Ainsi firent comme sur fol ;
ce tourment pas ne te fut mol
mais tout portas paciëmment,
infiniement, sur teste et col,
Sainct Estiene etc.

47 de *mq.*
55 pour te travailler.
59 *hypermétr.*
63 infineement.

9. Estiene, quant en fin voulz rendre
ton ame, a Dieu voulz commander
et te agenoller sans attendre,
pardon a Jesus demander ;
euz soin aussi interceder
pour tous malfaiteurs bonnement.
O martir, vueillez moy garder,
sainct Estiene etc.

10. Sainct digne, quant ce fut finé,
tantost rendiz ton esperit
et a bien morir fuz tourné.
Ton secours malades guerit,
qui te prie, point ne perit ;
ne n'oblie pas finablement,
ton remede point n'encherit.
sainct Estiene etc.

69 soins.
75 fut.

65-66 *ton ame* est à la fois compl. d'objet de *rendre* et de *commander.*
79 Le sens n'apparaît pas.

XXXIV. Euchaire ou Eucaire

Premier évêque de Trèves au IIIe s., St Euchaire était fêté le 8 déc. (il est à distinguer, selon *Vies des saints*, X, p. 741, de son homonyme honoré à Liverdun). De cette métropole, son culte s'étendit aux trois évêchés lorrains de Metz, Toul et Verdun et c'est ainsi qu'une église de Metz lui est dédiée.

TEXTE N° 114, XVe siècle

Source

ÉPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 15-15 v° (Réf. Sonet 1817).

Analyse

L'auteur (cf. Texte N° 18) évoque d'abord la légende selon laquelle le saint aurait été un disciple de St Pierre, envoyé par lui évangé-

liser cette contrée, en compagnie de St Clément, le premier évêque de Metz. Puis la prière prend un ton personnel : l'auteur nous apprend qu'il est paroissien de l'église Saint-Eucaire et, en ouaille reconnaissante, il prie pour son curé.

Langue du copiste

Les traits de graphie lorraine, souvent déroutants de prime abord, ont été mentionnés dans les textes du même ms. (N° 18, 28, 33, 110, 112) et je n'en rappellerai qu'un qui peut entraver la lecture : *convertis* 29 pour *convertir*. On remarquera que la graphie reflète la scansion dans *fut* 3 (pour *futes*), *cest* 10 (pour *ceste*) et *manier* 24 (pour *maniere*).

Langue de l'auteur et versification

32 oct. à rimes plates. Plusieurs rimes témoignent de l'amuïssement de la consonne finale : *amin* : *peril* 17-18, *soif* : *soit* 21-22, *Jhesucrist* : *paradix* 25-26, *convertis* : *ly* 29-30, *paradix* : *enssy* 31-32 (cf. Chatelain, pp. 74-82). Comme à son habitude, l'auteur ne fait pas entrer, à plusieurs reprises, l'*e* muet dans le compte des syllabes ; ainsi, en dehors des cas évoqués au paragraphe précédent : *Piere* 3, *sire* 15, *faire* 21, *royalme* 26 (à moins de supprimer *saint*), *exemple* 29. Au v. 25, lire *estrë avec* ou *avecques* et au v. 30, *parochïen* ou *avecques*. Au v. 20, on pourrait restituer *toy [il] serve*. Synérèse dans *glorieulz* 1 (à moins de lire *Euquair(e)* et *precieulz* 2 (à moins de lire *esvesq(ue)*).

TEXTE [1]

Orixon de saint Euquaire [f. 15]

Saint Euquaire, sire glorieulz,
esvesque de Dieu tres precieulz,
qui per saint Piere fut envoiez
de Romme en cez paiis prechiez,
por acompagniet saint Clement
en jusque Mecz begnignement
de Trieve, depieus convertis
le peuple a la loy Jhesucrist.

[1] Le texte a été édité par A. Haefeli, *op. cit.*, non paginé, d'après une transcription du Chanoine Foedit. Je le reprends ici, d'après le ms., en raison de quelques négligences de l'éditeur et de l'accès difficile de sa brochure.

Portant es tu, sire, honorez
en ton esglise, en cest citeit, [f. 15 v°]
de laquelle tu es patron,
de toy porte elle ausy le nom ;
je en sus, sire ton parochien,
fait moy portant de Dieu prochien.
Mon hosteil, sire, soit en ta garde,
de tous mez bien ausy soit garde,
mez famillë et mez amin
vuelle garder de tous peril.
Donne aucy graice a mon curey,
que Dieu et toy servë en grey
et de bien faire ly donne soif,
sy que per lui mon arme soit
endotrinee et ensignie
per teil manier, que bien logie
puist estre avec Jhesucrist
on saint royaulme de paradix.
Encor a mon curey otrie
voloir de bien et sainte vie,
dont par exemple puit convertis
cez parochien avec ly,
por lez mener en paradix.
Priez a Dieu qu'il soit enssy.

Amen.

29 exemple le puit.

XXXV. Eustache

Ce saint légendaire, fêté le 20 septembre, a été supplanté à la fin du Moyen Age par St Hubert, dont la légende est calquée sur la sienne. Je n'ai rencontré qu'une prière tardive, en prose, qui lui soit adressée : « *Oraison a monseigneur sainct Eustache, / Qui en luy n'eut oncques villaine tasche.* O glorieux chevalier et amy de Dieu, monseigneur saint Eustache, qui tant de tribulations souffris et enduras en ce monde pour l'amour de Jesucrist .../... que par vraye confession, penitence et contrition, je les puisse effacer. Amen ». PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C1 v° - C2 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 171 v° - 172.

XXXVI. Eutrope, Mammès, Quentin et Guinefort

St Eutrope, premier évêque de Saintes, fêté le 30 avril (cf. Texte N° 1, str. 21) était invoqué, par jeu de mots sur son nom, contre l'hydropisie (cf. Kraemer, pp. 92-93). La même spécialité thérapeutique était attribuée à St Quentin, fêté le 31 oct. (cf. Texte N° 1, str. 76), en raison d'un trait de sa légende : son corps, jeté dans la Somme, aurait été repêché 55 ans plus tard dans un état inchangé ; une telle immersion entraînant normalement une enflure du cadavre, la conservation étonnante du corps du martyr montrait à l'évidence que le saint avait un pouvoir miraculeux contre les maladies qui peuvent faire enfler le corps et particulièrement l'hydropisie (cf. Kraemer, pp. 46-51). St Mammès, fêté le 17 août, et confondu avec St Mammert, évêque de Vienne, fêté le 11 mai, était invoqué contre le mal de ventre et les coliques (cf. Perdrizet, *Calendrier*, p. 137) [1]. St Guinefort ou Millefort, fêté le 6 septembre, aurait subi le martyre au XIIe s., près d'Abbeville ; on l'invoquait surtout pour les enfants épileptiques ou rachitiques.

TEXTE N° 115, XVe siècle

Source

LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 379 v° - 380 v° (Réf. SONET 624).

Analyse

Prière à ces quatre saints contre « l'enflure », dont l'auteur reconnaît qu'elle peut être le résultat de la gourmandise (v. 11). La 3e str. élève le propos, en demandant aussi la guérison de son âme.

Commentaire

Ballade de décas. 3 str. ababbccdc*d* et envoi cdc*d* (Chatelain, p. 175) dont la graphie comme la langue n'appellent pas de remarques particulières. Le v. 1, hypométrique, pourrait être corrigé [*Saint*] ou [*O*] *E.* ; au v. 24, *grace* ne compte que pour une syllabe, à moins de supprimer *Car*.

[1] *Les louenges des benoistz sainctz et sainctez de paradis*, auxquelles je renvoie souvent, ont une vie de saint Mammès, f. yy3-yy4 : « *De sainct Memer* Tres doulx Memer de Dieu amé / Martir devez estre clamé... » (23 sizains aabccb).

TEXTE

Oroison de saint Eutrope, de saint Quentin et saint Guinefort. [f. 379 v°]

Eutrope, Quentin et vous Memer,
glorieux sains, et aussi Gui-[f. 380]-nefort,
qui pour la foy de Jhesucrist amer
avez en vous gardé vertus si fort,
qu'en paradis avez vostre deport
perpetuel, en joye pure et fine,
tant que pour vous Nostre Seigneur s'encline
a guerir corps d'enfleure tourmenté,
griefve enfleure tourmenter ne me fine,
je vous supply, priez pour ma santé.

Par mes pechiez et souvent gourmander,
j'ay courroucié mon createur a tort,
si est raison que j'en aye a porter
les maulx que j'ay par mon maintien tres ort.
Je suis pecheur, querant mon reconfort ;
pour ce vers vous mon cuer se determine,
pour mon secours vers la bonté divine
qui se vesti de nostre humanité,
pour les pecheurs oster de leur ruïne.
Je [f. 380 v°] vous suppli, priez pour ma santé.

Je vous quiers mon corps, mon ame sauver,
et qu'a mon ame ayés principal sort
pour la grace souveraine impetrer.
Car c'est la grace qui des biens fait l'aport,
sans bonne ame, ja corps n'aura bon port.
Finablement par elle se enterine
ou bien ou mal, selon saincte doctrine ;
le corps va bien, se l'ame a sauveté.
En esperant vostre amour je chemine,
je vous suppli, priez pour ma santé.

Sains glorieux, qui par bonne racine
avez gloire par toute cretienté,
soiés vers moy piteuse medicine,
je vous suppli, priez pour ma santé.

1 *hypométr.*
21 Je quiers.
30 *mq.*

XXXVII. Fiacre

St Fiacre, fêté le 30 août (cf. Texte Nº 1, str. 59), était originaire d'Irlande (que le Moyen Age appelait la petite Ecosse ou (H)ibernie, d'après le latin). Ermite de la Brie, à la légende très riche, il était réputé guérir « les affections dont le siège est le fondement » (Kraemer, p. 26) [1].

A) *Texte en prose*

Il s'agit d'un suffrage du XVIe s. : « *De monseigneur saint Fiacre oraison, / Qui rien ne fist jamais contre raison.* Exemplayre de chasteté, glorieux confesseur et amy de Dieu, monseigneur saint Fiacre, qui pour virginité garder ne te voluz consentir prendre à femme la fille du conte qui tant te aymoyt .../... que l'ennemy ne me puisse par impatience faire pecher. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D4 vº - D5 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 179 vº - 180).

B) *Textes en vers*

Je signale un texte, édité par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 148, et que je n'ai pas jugé utile de retenir ici. Il s'agit d'une prière à St Fiacre en 20 décas. à rimes plates. Malheureusement, l'éditeur n'indique pas sa source, et le texte est altéré par des fautes de lecture qu'il est difficile de corriger ; l'allure générale de la prière invite à la dater de la fin du XVe s. ou du début du XVIe s. En voici l'incipit : « Saint Fiacre, noble patron de Brie, / Sorti jadis du pays d'Hibernie... ».

TEXTE Nº 116, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. yy5 vº - yy6. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

[1] La date traditionnelle de la mort de saint Fiacre, le 30 août 670, a été récemment commémorée par un Congrès du XIIIe centenaire de saint Fiacre, à Meaux, 1970, dont les *Actes* ont été publiés sous le titre *XIIIe centenaire de saint Fiacre. Actes du Congrès, Meaux - 1970*, s.l.n.d. Dans la ligne du congrès, Dom Jacques Dubois a publié *Un sanctuaire monastique au Moyen Age : saint-Fiacre-en-Brie*, Genève, Droz, 1976. Ces deux ouvrages font le point sur l'histoire, la légende et le culte du saint.

Analyse

Brève prière qui rappelle l'origine irlandaise du saint et sa vie de solitaire que lui facilita saint Faron, en lui concédant un petit domaine au « pays de Brye ». Comme l'indique le refrain, l'auteur lui demande son aide pour vivre en santé de corps et d'âme.

Commentaire

Ballade d'oct. en 3 huitains ababbcbc sur des rimes différentes et un envoi de 4 v. à rimes croisées (cf. Chatelain, p. 170). Aux vv. 8, 16, 22, 28 *soiez/soyes* compte pour une syll. ; l'*e* muet ne compte pas dans *Brediliere* 10 et *evesque* 14.

Je n'ai pas rencontré ailleurs le terme *Brediliere* (v. 10) : il s'agit d'une forme dérivée de *Brodilum/Brodolium* et qui désigne ici l'ermitage de St Fiacre, primitivement appelé *Breuil* (cf. J. Guérout, « Saint Fiacre, problèmes et mises au point » dans *Actes du XIIIe centenaire*, p. 18).

TEXTE

De saint Fiacre. [f. yy5 vº *b*]

Fiacre, tu partis d'Ibernie,
renonçant aux biens temporelz,
pompes, terres et seigneurie,
en preposant les eternelz,
delaissant tes amis charnelz
pour vaincre le monde et le dyable,
la chair, troys ennemys mortelz.
Soiez moy au besoing secourable.

Regard euz en ce petit lieu,
Brediliere dit communement,
ou tu voulus servir a Dieu
en vivant solitairement,
congié demandant humblement
a l'evesque Faron venerable.
Glorieux saint benignement,
soies moy etc.

3 seigneuries.
9 Regards.

Saint Fiacre, tres saint confesseur, [f. yy6]
qui aymas le pays de Brye,
soiez pour moy intercesseur
que n'aye griefve maladie.
Tres humblement je te supplye,
envers Dieu soyes moy amïable.
Se n'ay eu vertueuse vie,
soiez moy etc.

Grace impetre a l'ame et santé
au corps, qui est peu endurable.
Amy de Dieu, par charité,
soiez moy etc.

TEXTE N° 117, début XVI[e] siècle

Sources

— Mss *A*. VATICAN, Bibl. apostolique, Rossi 120, f. 135 v° - 136 ; *B*. BRUGES, Bibl. mun., 328, f. 107 ; *C*. MEAUX, Bibl. mun., 6, f. A- A v° ; *D*. OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 33, f. 182 v° - 183 ; *E*. PARIS, Coll. part., LF 13, f. 116-117 ; *F*. ? (éd. par Tarbé, *op. cit.*, pp. 145-146) (Réf. Sonet/Sinclair 1824).

— Impr. *Livres d'heures*, Lacombe 393, 439, 459, 466, 477, 494, 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 111, f. K 6 v° et impr. 1138, f. k5-k5 v° (*M*).

Choix du texte de base

Cette prière à St Fiacre semble assez tardive, puisque aucun document ne l'atteste avant le XVI[e] s. Dans la plupart des cas, elle est copiée sans beaucoup de soin dans les mss et les éditions anciennes ne sont guère meilleures. L'éd. du ms. *A*, naguère donnée par S. Vitte reste acceptable, mais une lecture attentive du ms.[1] et une comparaison avec les autres copies s'imposaient pour en assurer la qualité.

J'ai retenu le texte de *A* d'autant plus facilement que les autres copies sont lacunaires ou corrompues : *B* au v. 20 ; *C* aux vv. 2, 10, 12, 17 ; *D* au v. 19 ; *E* aux vv. 12, 16, sans oublier *F* que j'ai examiné sans grand enthousiasme, car on peut douter de la qualité de son édition. Pour donner un aperçu des ouvrages imprimés, j'ai pris comme point de comparaison *M*, un Livre d'heures du Fonds Masson (Heures de Rome, Troyes, J. Lecoq, 1589).

[1] Je remercie ici M. l'abbé Duval-Arnould, de la Bibl. vaticane, qui a bien voulu se charger de quelques vérifications.

Analyse

Rappelant l'origine « écossaise » du saint et que la Brie l'a choisi pour patron, la prière développe longuement la liste des maladies dont St Fiacre était censé guérir[2].

Commentaire

27 oct. à rimes plates (sauf les 3 derniers vers (a)bab). Au v. 23, *supplie* compte pour 2 syll. (doublet).

TEXTE

Oraison de sainct Fiacre en françoys. [f. 135 v°]

Sainct Fïacre, patron de Brie,
seul de ce nom, je te deprie
quë envers Dieu, le Createur,
tu soyes mon mediateur.
Glorieux sainct, d'Escosse né,
certain suis que Dieu t'a donné
pouvoir sur hommes et sur femmes,
et par toy leurs corps et leurs ames

4 soye m. mediatur.

Rubr. en françoys *mq. BE* ; Item de sainct Fyacre oraison *C* ; O. de monsieur sainct Fiacre *DM* ; Antienne de saint Fiacre *F*.
1 de la B. *F*.
2 te supplie *BDEM* ; ce je te prye *C* ; nom la je te prie *F*.
3 e. le Dieu cr. *F*.
4 soys *B* ; sois nostre m. *F*.
6 Certaine *CE*.
7 s. les h. *B* ; s. les h. et les f. *F*.
8 Car *BDEFM*.

[2] Cf. J.-M. Desbordes, Saint Fiacre, « médecin public de la France », dans *Actes du XIII[e] centenaire*, pp. 129-141. Au début de son article, p. 129, l'auteur donne une douzaine de vers de cette prière, d'après *C*.

de grand dangier sont boutés hors ;
quant a la partie des corps, [f. 136]
par toy sont garyz langoureux,
plains de fievres, crancheux, ficqueux,
desrompuz et plains de gravelle,
qui est malladie mortelle,
polipeux, plains de pourriture,
de broches, de ficq et d'ordure
qui dedans le corps humain entre,
de fleux de sang, de cours de ventre,
de fleux menstrueux et de vers ;
et aussi d'aultres maulx divers
dont medicin ne peult garir,
Fïacre, tu peulx secourir.
Si te supplie devotement
que a mon ame premierement
impetre la gloire eternelle,
et au corps temporellement
me donne santé corporelle.

19 monstreux.
20 aultre.

9 De ses grands dangers sont mis hors *F.*
10 Q. est de la p. du c. *BDEM* ; Q. la partie se fait des c. *C* ; De toutes les parties du c. *F.*
12 P. des fis, chancreux f. *BDE* ; f. et chatarreux, f. *C* ; de fix, de chancres fisqueux *F* ; de filz, chancreux et f. *M.*
13 Des rompures et gr. *B* ; Et rompure et *D* ; De rompures et pl. gravelle *E* ; De rompure, de la gr. *F* ; De rompures et *M.*
14 Qu'est et m. *C* ; est une m. *DEM* ; Et de m. *F.*
15 Pulpieux *BDEM* ; Poulpreux et *F.*
16 et *mq. E* ; de cloux et *F.*
17 humain *mq. C.*
17-18 *inversés dans M.*
19 fl. juventus *BE* ; fl. et de ventre sont et *D* ; *mq. F* ; De fleur ventoseus et *M.*
20 *mq. BF* ; Et plusieurs a. *DEM.*
22 tu me secourir *B* ; tu me (m'en *E*) peult *DEM* ; Doux saint, veuille m'en s. *F.*
23 Je te *E* ; Je te prie d. *F.*
24 *mq. F.*
25 M'impetrer *F.*
27 Donner *F.*

XXXVIII. Florent

Moine de l'ancienne abbaye de Mont-Glonne, sur les bords de la Loire, au ve ou vi^e s., St Florent était fêté le 22 septembre. Ses reliques ont étonnament voyagé ; après avoir émigré dans le Berry puis jusqu'à Tournus, elles furent ramenées dans le Saumurois. Mais au XIe s., le comte de Vermandois pille la région et s'empare des reliques qu'il rapporte à Roye (Somme). Quand Louis XI, en 1475, s'empare de Roye, il en ordonne la restitution. La collégiale de Roye et l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur ne voulant pas céder, le « corps saint » fut finalement partagé entre les deux villes, le 23 juillet 1496.

A) *Texte en prose*

Suffrage du xve s. « *De saint Florent.* Je te salue, saint Florent, pere glorieux, je te salue estoille celestielle ornant le ciel, je te suplie qu'il te plaise nous adressier affin que puissons vaincre les tentacions de ce maleureux monde, et aprés que ayon eu victoire de nostre ennemy, nous puisson triumpher et nous esjouir de vostre joye saincte et parfaicte », suivi d'un verset et d'une oraison (GENEVE, Bibl. publ. et univ., lat. 31, f. 213 v° - 214 v°). Cf. SONET 895 [1].

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 118, 2e moitié du XVe siècle

SOURCE

GENEVE, Bibl. publ. et univ., lat. 31, f. 214 v° - 215 (Ed. SONET 430).

ANALYSE

Ces vers suivent immédiatement le suffrage ci-dessus. En dehors du jeu de mots *Florent florissant* (v. 2), on remarquera que le Christ

[1] Il convient de corriger la réf. Il s'agit bien du ms. lat. 31 (et non pas 35) ; non signalé par SINCLAIR.

est désigé « nostre espoux » (v. 3), ce qui amène à penser que cette courte prière a pu être écrite pour ou par des religieuses.

Commentaire

Septain d'alex. monorimes (cf. Chatelain, p. 142), suivi de 2 vers plus courts. Bien qu'il soit élégamment calligraphié, le texte comporte plusieurs fautes : le v. 1 est hypermétrique, les vv. 4-5 hypométriques, et les deux derniers vers sont peut-être tronqués eux aussi. Au v. 6, *avecques* est un doublet pour *avec* ; au v. 7, césure lyrique.

TEXTE

Prose. [f. 214 v°]

Garde nous maintenant, par ton aide pitieux,
o Florent florissant au royalme des cieulx,
avecques [f. 215] Jhesucrist nostre espoux gracieux,
des tourmens de ce monde maleureux.
Tend maintenant ton bras dextre des haulx lieux
pour nous tirer de avecques les pecheurs vicieux,
Chantons la louenge de cueur devocieux ;
Dieu nous reforme par sa clemence,
sa lumiere et sacree providence.

Amen.

1 m. pere par.
4 *et* 5 *hypométr.*

TEXTE N° 119, 1496

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 17313, f. 156-156 v°.

Analyse

Dès le mois qui suivit le jugement de Salomon dont fut l'objet le corps du saint, Roye rentre en possession des reliques de St Florent et ce texte est une action de grâces écrite à cette occasion, en

termes fleuris, parfumés... et chauvins. On notera l'acrostiche : FLORENT, BEAU RAIM D'AVERDOI PARU.

Langue du copiste

Quelques graphies donnent la marque locale, encore qu'elles ne soient pas uniquement picardes, ainsi *demaine* 12 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 91), *dimenche* 15 (*ibid.*, p. 65), *nos* 19 (*ibid.*, p. 124).

Langue de l'auteur et versification

La langue n'appelle pas de remarques particulières. Ballade de décas. en 3 str. sur des rimes différentes : 1re et 3e str. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 170-171) ; 2e str. abababba (*ibid.*, p. 170) et un envoi abab ; pas de refrain. Au v. 15, *aoust* est dissyllabique. Au v. 20, *avecques* graphie pour *avec*. Le sens de *tincion*, au v. 4, est difficile à déterminer. Le mot est peut-être à rattacher à la famille de *tingere* et pourrait alors signifier « liqueur, vin ».

TEXTE

Louenge de la venue de saint Florent. [f. 156]

Fruit precieux de vignes d'Engerdi,
Laurier flairant, qui en tous temps verdoye,
Olivier doulx en printemps raverdi,
Rose vermeille, tincion de joye,
Encens benoist donc Jhesus on festoye,
Nard savoureux de noble tronc yssu,
Triomphe et gloire te rendons dedens Roye,
Merciant Dieu que tu es revenu.

Bon advocat pour ce povre paÿs,
Envers Jhesus et sa court souveraine,
A Saumur fus du temps du roy Loÿs.
Verité veult que cy soit ta demaine,
Retourné es des marches de Touraine :
A ton eglise fus remis et assis,
Jour de dimenche, en aoust saison plaine,
Mil .IIII. cens nonante avecques six.

Donne nous paix, glorieulx confesseur,
Amy de Dieu, fays supplication [f. 156 v°]
Vers Jesucrist, qu'i nos soit pardonneur
Et avecques luy soit nostre mansion.

2 flaitant.
6 Gard, *erreur de lettrine.*
19 pardonne.

*R*evenge nous de la tentation
*D*e l'anemy, que ne soyons damnés ;
*O*ste pechié par deprecation.
*J*oyeulx sommes que tu es retournés.

*P*rince du ciel ou est parfaicte joye,
A deux genoulx, chascun grace te rent,
*R*emerciant que l'on possesse a Roye
*U*ng tel tresor que le corps saint Florent.

XXXIX. François d'Assise

Fêté le 4 octobre (cf. Texte N° 1, str. 69), St François (1182-1226), canonisé deux ans seulement après sa mort, était un des saints les plus populaires de la chrétienté. La piété populaire retenait principalement son amour de la pauvreté, sa dévotion à la Passion du Christ et sa stigmatisation. L'ordre des « Frères mineurs » ou Cordeliers et le Tiers Ordre, réservé aux laïcs, furent très vite florissants.

A) *Textes en prose*

1. « *Oroyson devote de monseigneur saint Françoys.* Glorieulx confesseur saint Françoys, qui pour l'amour de povreté eux en despit toutes richesses terrienes .../... la joye pardurable ou tu regnes [sans] fin, en la compagnie des benoifs anges, [de] toux sains et de toutes saintes de paradis. Amen » (LOCHES, Bibl. mun., 17, f. 137 v° - 139). La prière évoque en trois paragraphes « l'amour de povreté » qui valut au saint d'être « riche de vertuz », sa « tandre affection et (...) compassion (...) de la Passion de Jhesucrist » dont il reçut les stigmates, sa « parfaicte humilité » qui lui permit de dialoguer avec la nature.

Le même texte se rencontre dans VIENNE, Bibl. nat., 1910, f. 161-163, mais il est acéphale et les paragraphes 1 et 2 y sont inversés [1].

2. Suffrages du XVI[e] s. : « *De sainct Franchois antienne.* Nostre Seigneur a demené le juste par les droictes voyes et luy a monstré le royaulme de Dieu et luy a donné la science des sainctz et si l'a honnoré en ses labeurs et si accompli toutes ses labeurs », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 171 v° - 172). Traduction du Bréviaire, Capitule de none : « Justum deduxit Dominus per vias rectas... »

[1] Ker, t. 1, p. 415 signale une « *Oroison de saint Françoys.* Benoist et glorieux mon[r] saint Françoys... », dans Westminster, Trésor de la Cathédrale, 1, Heures de Tours, f. 19 v° - 20 v° ; je n'ai pu vérifier s'il s'agissait du même texte (cf. SINCLAIR' 2583).

« *Oraison du benoist sainct Françoys, / Le vray amateur de la croix.* O Sire Jesucrist, qui es des sainctz splendeur admirable, toute leur joye et leur desir, qui a monseigneur sainct François donnas si grande habondance de perfection .../... je me puisse abstenir de pecher mortellement. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C7 v° - C8 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 176 v° - 177).

B) *Textes en vers*

L'une des plus anciennes prières à St François a été éditée par P. Meyer, *Romania*, 15 (1886), pp. 271-272, d'après CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université, Ee.6.16, f. 17. Je signale ici quelques erreurs de lecture : au v. 1 lire *ke* ; au v. 2 *Et de sa s. p. n. e jour p.* ; au v. 6 *esluma* ; au v. 15 *poez* (cf. SONET/SINCLAIR 544).

TEXTE N° 120, XV[e] siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. Mazarine, 496, f. 45-47 v° (Réf. SONET 1492).

ANALYSE

La prière est écrite par ou pour une femme (vraisemblablement la destinataire du Livre d'heures). Elle comprend 4 parties que j'ai distinguées dans l'édition :

- Appel à la bienveillance de St François pour qu'il intercède auprès du Christ et conduise au ciel sa fidèle, par l'intermédiaire de St Michel (vv. 1-18).
- S'appuyant sur la « promesse » du saint d'assister ceux qui le prient (vv. 19-24), la dame lui demande de lui accorder le mépris des vanités de ce monde (vv. 25-32) et aussi, qu'elle puisse avoir des enfants (vv. 33-46).

— Rappelant la dévotion du saint à la Passion, et ses stigmates (vv. 47-60), elle le prie de développer en elle cette dévotion qui lui ouvrira le ciel, ainsi qu'aux enfants qu'elle espère mettre au monde (vv. 61-76) ; elle lui demande aussi d'intercéder pour qu'elle soit fidèle, ainsi que les siens, aux commandements de Dieu (vv. 77-84).

— La conclusion est double : profession de foi (vv. 85-92) et prière finale pour obtenir le paradis et y chanter le Te Deum avec tous les saints (vv. 93-102).

Langue du copiste

On remarquera principalement : la confusion *an* et *en* dans *rampli(e)* 7, 31, *prandre* 9, *aprandray* 43, *panse* 69 et *commendemens* 81 ; la fermeture de o > *ou* : *cousté* 53, *voustres* 72, *vouz* 93, *honourer* 100 ; *c* pour *s* : *cy* 38, *ces* 81 ; *h* initial purement graphique dans *haiés* 5, 50, *ha* 34 (mais *aie* 64) et dans *habundance* 6 : dans quelques cas, on peut penser qu'il marque le hiatus ; *l* redondant dans *reaulme* 17, 84, 98, *queulx* 31, 69, *deulx* 53, 55, *exaulcer* 73, *glorieuls* 94.

Langue de l'auteur et versification

102 oct. à rimes plates. Pour la rime *doleur* : *pleur* 61-62 et *jour* / *plour* 75-76, cf. par exemple Marchello-Nizia, p. 69. Au v. 96, *mere* compte pour une syllabe. Aux vv. 19-20, *vie* rime avec lui-même, mais le sens est différent, il s'agit au v. 19 de la vie terrestre et au v. 20 de la vie éternelle. On remarquera, rimant avec *souffrit*, la forme *mourit* 88. Pour *porteget* 16, l'hypothèse du subj. de *proteger* (avec métathèse) me paraît à écarter en raison du sens. Il s'agit plutôt du subj. présent de *porter*, avec adjonction de *-ge(t)* à la forme *porte* (analogique pour *port*).

TEXTE

De saint François. [f. 45]

O sainct François le glorieulx,
amy de Dieu tres precieux
et bien eüreulx confesseur,
je vous prie de tout mon cueur
que de moy haiés souvenance,
par la tres grandë habundance
de grace de quoy fus rampli.
Je vous requier et vous suppli

que veillés prandre ma priere
et la presenter a la mere
tres digne du doulx Jhesucrist,
affin quë en mon defenist
me veille garder, preserver
des maulvais ennemis d'enfer [f. 45 v°]
et me livrer a sainct Michel,
lequel me porteget au ciel,
au rëaulme de paradis
ovecques Dieu et ses amis.

Vous promistes en vostre vie
que tant que sériés en la vie,
que pour l'amour du Tout Puissant
ne devoyriés nullement
a ceulx qui vous demanderoient
l'aulmosnë et vous requerroient.
Et pourtant, tout premierement
je vous prie tres humblement
qu'il vous plaise më impetrer
gracë en moy de mespriser
les grans boubans et les estas
du mondë et les vains soulas,
des queulx je suis toute ramplie
par mon orgueil et ma folie. [f. 46]
Par la vertu de charité
que Jhesus en vous ha bouté,
je vous requiers et vous supplie
que me donnés en ceste vie
generation belle et bonne
cy que mariage le donne.
Et je vous prometz fermement
que si me donnés ung enfant,
vostre sainct nom il portera
en ce monde tant qu'il vivra,
et en sa vie l'aprandray
a vous amer tant que vivray,
et a vous service feray
et certain don vous offerray.

Pour vostre grande saincteté
et pour vostre grande bonté,
et pour la digne Passion,
haiés de moy compassion, [f. 46 v°]

13 veilles.
23 qui demanderoient vous.
27 impetres.

laquelle tourjours en vous eustes
et les cinq plaies vous receustes
es deulx mains, es piez, au cousté,
de Jhesucrist par sa bonté ;
et par deulx ans vous les portastes,
et au monde tourjours preschastes
quë eussent tourjours mension
de ceste digne passion,
laquelle estoit anichilee
et de toutes gens obliee.
Fais moy, François, avoir doleur
et avoir en moy tourjours pleur
de ceste amere passion,
et quë aie remission
de mes pechés totalement,
affin que plus lëalement
puissë aler en paradis
et mes enfans et mes amis. [f. 47]
Les queulx enfans je panse avoir
et par vous, François, recepvoir,
non pas par mes prieres faintes
més par les voustres, qui sont sainctes.
Et pour ce, veillés exaulcer
ma requeste, que sans cesser
je vous fais tourjours nuit et jour,
en grans lermes et en grant plour.
Et pourtant, priés le Seigneur
du mondë et le Redempteur,
qu'i me doint grace tellement
que puisse garder amplement
ces benoitz dix commendemens,
mon expoux, moy et mes enfans,
affin que puissons parvenir
au rëaulmë et l'acquerir.

Pour la grandë affliction
de la tres digne passion [f. 47 v°]
de Jhesucrist, quë il souffrit,
et pour tous en la croix mourit,
et au tiers jour resuscita,
et puis amprés es cieulx monta
a la dextre de Dieu son Pere
ou aupres de luy est sa mere,
et vous, François et vouz amis,
glorieuls sainctz de paradis,
plaise vous de prier Jhesus
et sa mere, dame de lassus,

que puissons avoir le logis
du rëaulme de paradis,
pour le louer et contempler,
adorer et lë honourer,
en chantant moulx joieusement :
Sanctus, sanctus, le Tout Puissant.

Amen.

TEXTE N° 121, XVe siècle

Source

ANGERS, Bibl. mun., 128, f. 109-111 (Réf. Sonet 1825).

Analyse

Après l'énumération des vertus de St François (vv. 1-8) et l'évocation de ses stigmates (vv. 9-16), l'auteur le prie pour qu'il soit son défenseur contre les tentations du diable (vv. 17-27) et des péchés capitaux (vv. 28-40). La prière se termine par une demande d'intercession auprès du Christ (vv. 41-52).

Langue du copiste

Quelques traits à signaler : a init. + r > *e* : *cherité* 7 ; *l* non étymologique : *gracieulx* 1, *glorieulx* 3, etc. ; confusion parfois entre *an* et *en* : *atrempence* 5, *noblemant* 10, *departemant* 45, *seuremant* 47, *vengence* 32 ; *pouvreté* 8 mais p. ex. *costé* 14. Plusieurs vers sont hypométriques (cf. apparat critique) ; on pourrait aussi corriger au v. 27 [*ne*] *face* et au v. 46 *De cest monde* [*tant*] *d*.

Langue de l'auteur et versification

52 oct. à rimes alternées (sauf 5-8 et 29-36 qui sont à rimes plates). En ce qui concerne la mesure du vers, on remarquera quelques cas où l'*e* muet ne compte pas : *plaie* 13 (à moins de corriger (*Ap*)*parut*), 19, *honye* 28, *aultre* 37.

TEXTE

Oraison a saint Françoys devote. [f. 109]

O saint Françoys tres gracieulx,
amy de Dieu et serviteur,
qui en ton corps tres glorieulx
has porté le lis et la fleur
de virginité, d'atrempence, [f. 109 v°]
de humilité, de obedience,
de cherité, de pacience,
de pouvreté et abstinence ;
le roy Jhesus, plain de pitié,
a si noblemant en ton corps
espandu sa grande bonté,
qu'i a voulu que par dehors
apparust la plaie clairement
des mains, du costé et des piés,
qui pour nous tous, tres asprement,
en croys furent crucifiés.
Je te pry par affection,
par amour, et en remembrance
des plaies de ma redemption,
que de moy aies souvenance [f. 110]
et veilles ouïr ma requeste,
advocat estre et protecteur,
en la court du grant roy celeste,
pour moy contre l'acusateur
Sathan, traitre et faulx ennemy,
et que nul en ceste journee
a mon ame facë ennuy,
et ne soit honye ne tachee
du peché d'orgueil et d'envie,
de paresse et de glotonye,
dë irë et de felonnye,
de vengence et de flaterie,
d'avaricë et dë usure,
d'impacience et de rancure,
de mal parler, et de l'ordure [f. 110 v°]
de l'ort vil peché de luxure ;
et de nul aultre mortel peché,
en ceste vie mondaine

1 O *mq.*
3 tres *mq.*
27 mon < face > ame.
38 *hypométr.*

ne soit mon esprit entaché
ne sourprins de la mort soudaine.
De mes pechés, par ta priere,
empetre moy remission
envers Jhesus nostre bon Pere,
playn de grande compassion,
affin qu'a mon departemant
de cestui monde decevable,
puisse parvenir seuremant
au paloys qu'est moult delectable
des angels et saincts glorieux,
et avecques moy, mes amys
en paradis delicieulx [f. 111]
que colloqués soient et mis.

Amen.

40 la *mq.*
46 cest.
48 qu'est *mq.*
52 Que *mq.*

TEXTE N° 122, début XVIe siècle

Sources

A. (Ms.). BRUXELLES, Bibl. roy., II 4314, f. 98-99 v° (Réf. Sonet 199) ; *B.* (Impr.). *Louenges des benoistz saincts et sainctes de paradis*, f. zz2-zz3. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Les deux sources sont des copies médiocres et j'ai choisi celle qui offre le moins de fautes, à savoir *A*. Le texte imprimé, *B*, permet cependant d'améliorer *A* sur quelques points : 22, 24, 31, 53, 60 et offre des variantes intéressantes : 30, 43, 46, 47, 49, 50, 51, 54, 57, 60 ; mais il est défiguré par une lacune à la str. 1 et par plusieurs passages corrompus : 14, 20, 34, 55-56.

Analyse

L'auteur développe longuement la stigmatisation du saint, le qualifiant à ce titre de martyr (27, 49) et le supplie d'intercéder auprès du Christ pour lui obtenir la gloire sans fin.

Langue du copiste

Les négligences du copiste sont nombreuses et l'apparat critique en relève un certain nombre ; plusieurs des remarques que l'on peut faire ici concernent autant des faits d'orthographe qu'un relevé de graphies ressortissant à un système régional : ainsi le *t* final caduc (devant *t*) dans *rempli* 11 (mais maintenu ailleurs) ; absence sporadique du *-s* final : *Franc(h)oy* Rubr. et 1, *san* 14, *ennemy* 40 ; consonne simple intervocalique, au lieu de la géminée, dans *aparut* 12 (mais *apparut* 14), *enflamee* 32.

Quelques traits peuvent cependant être réputés comme appartenant plus spécifiquement à la région liégeoise, d'où est originaire le ms. : *Franchoy* 1 ; e prét. + ḷ > *il* : *mervileuse* 13 ; absence de *-s* final à la 2ᵉ pers. sing. : *aymoy* 14, *porte* 37 ; *t* final à la 2ᵉ et à la 3ᵉ pers. dans *at* « a » 16, 18, *muat* 29 et l'impératif *fait* « fais » 51.

Langue de l'auteur et versification

10 sizains de décas. ababba (Chatelain, p. 121, atteste cette disposition mais non ce mètre). Les rimes n'offrent pas d'indication particulière ; on remarquera que les rimes *a* sont en *-ité* (str. 2-4), en *-ent* (str. 5-6), en *-ence* (str. 7-8) et que les rimes des deux dernières strophes sont identiques.

Dans deux cas, la graphie reflète la scansion : *porte* (pour *portes*) 37 et *vray* (pour *vraye*) 46. Par ailleurs, on lira *am(e)* 47, à moins de corriger *m(on) ame* ou de préférer la variante de *B* ; *glorieux* 1, synérèse, à moins de préférer *B* ; *avecque* 60, doublet pour *avec*.

TEXTE

Oraison tres devote a sainct Françoy. [f. 98]

1. Je te salue, tres glorieux sainct Franchoy,
amy de Dieu et confesseur tres digne ;
par ta doulceur, vueillë ouïr ma voix
qui te requiert confort et medicine ;
de ton amour mon voloir enlumine
en Jhesucrist qui souffrit mort en croix.

4 requiere.
5 amour moy voloire.

Rubr. O. de s. F.
1 tres *mq.*
3-6 *remplacés par* Que Jesuchrist voult signer de son signe, / Lequel il prist quant il souffrit mort en croix.

2. Ton cuer ardoit de feu de charité
en la doulceur de contemplation,
quant Jhesuchrist, par sa benignité,
en croix fiché comme en sa passion,
te rempli tout de consolation,
quant t'aparut en son humanité.

3. Il te monstra mervileuse amité,
bien apparut que tu l'aymoy san fainte,
quant t'esleva en si grant dignité [f. 98 v°]
que sa semblance at en ton corps emprainte.
Tel privilege n'a faict a sainct n'a saincte
qu'il at a toy par singularité.

4. En toy se monstre la grande affinité
d'amour divin, qui t'ensprint tellement
que le monde n'estoit que vilité.
Mais en la croix Jhesucrist seulement
ton corps, ton ame et ton entendement
prenoient gloire, joye et felicité.

5. Les aultres sainctz ont souffert grans tormens
de feu, de glaive et d'aultre peine dure,
mais tu fus faict martir plus noblement
quant Jhesuchrist, par amoureuse ardure,
ton corps et ame muat en sa figure,
ainsy te fit de tout a luy semblant.

6. Moult fut le feu de charité fervent
dedans ton cuer et ton ame enflamee,

11 Tu r.
18 il at toy.
22 Mais *mq.*
24 joye *mq.*
26 aulte.
31 feu du c. ; fervent *mq.*

11 r. tant de.
14 B. asprement que.
17 faict n'a.
19 Il te monstra la.
20 divine qui te firent tellement.
21 Que a toy le.
29 et *mq.*
30 Dont es semblable a luy tout clerement.
32 D. ton ame et ton corps inspiré.

comme ung seraph d'amour divin ardant ;
par quoy ta chair saincte fut transformee [f. 99]
et en cincq lieux de cincq playes navree,
en la semblance de Dieu, ton vray amant.

7. Sur ton corps porte, en signe d'excellence,
les pures armes du tres hault roy de gloire,
par quoy nous est donné signifiance
que par toy ont des ennemys victoire
ceulx qui t'ayment et font de toy memoire
devotement, en humble reverence.

8. Si te supplie, soie en ma deffense
contre l'aussault des mauvais ennemys,
par la vertu de la digne puissance
de la vray croix ou Jhesuchrist fut mis.
A toy mon corps et mon ame j'ay commis
garde moy donc, en toy est ma fiance.

9. Tres benoit pere et amoureux martir,
des cuers devotz doctrine et exemplaire,
fait moy de Dieu la doulce amour sentir
que de tous maulx je me puisse retraire
et prie a Dieu que mon cuer vueille attraire [f. 99 v°]
a luy aymer sans jamays departir.

33 Quant ung.
40 ennemy.
41 aymaent.
44 Cotre.
53 Et *mq*.

34 chair sainctement tr.
35 lieux et de plaies.
36 de Jesus ton amant.
41 Tous ceulx.
43 Je te supply, soyes moy escu et lance.
44 des divers e.
46 Et de la croix.
47 toy mon ame et mon corps j.
49 Mon tres doulx pere.
50 De meurs devotz.
51 moy l'amour de Dieu si fort sentir.
52 m. il me vueille r.
54 sans plus se d.

10. Et en ma fin, que je puisse servir
a Jhesuchrist et tellement luy plaire
que, quant du monde me conviendra partir,
qu'il me garde du cruel adversaire
par tes merites, Françoys tres debonnaire,
et avecque toy de ta gloire partir.

Amen.

60 gl. sentir.

55 Et que mon cueur desormais serve.
56 De Jesus et du tout a lui.
57 Et quant.
58 Qui me deffende du.
60 Fay que je puisse avecques toy partir.

XL. Geneviève

La sainte patronne de Paris (la plupart des prières qui lui sont consacrées mentionnent cette origine : « françoise », « de France ») était fêtée le 3 janv., jour de son natalice (cf. Texte N° 1, str. 1), le 28 oct., jour de la translation de ses reliques (*ibid.*, str. 76) et le 26 nov., en souvenir du miracle des ardents (*ibid.*, str. 84). La légende a comblé les lacunes de l'histoire concernant cette « Jeanne d'Arc mérovingienne » (Réau, *Iconographie*, III/2, p. 563). Originaire de Nanterre, où elle naquit au début du Vᵉ s., elle aurait été distinguée très jeune par St Germain d'Auxerre qui la consacra à Dieu. Sa mère lui interdisant un jour, avec une gifle à l'appui, d'aller à l'église, devint aveugle ; bonne fille, Geneviève lui lave les yeux avec l'eau du puits familial et lui rend la vue. Son ascèse étonnante lui vaut d'être vainqueur du diable lors d'exorcismes et même de commander à la mort, en ressuscitant un enfant.

Un trait de sa *Vita* est resté célèbre : un soir que Geneviève se rendait à l'église, un coup de vent éteignit la torche que portait une servante, mais la sainte la prit en ses mains et elle se ralluma aussitôt ; une version enjolivée qu'exploitent abondamment les miniatures montre le diable soufflant sur le flambeau pour l'éteindre, tandis qu'un ange le rallume instantanément.

La châsse de Ste Geneviève était portée en procession le dimanche des Rameaux et en cas de calamité publique. En 1130, elle aurait été particulièrement efficace, guérissant ceux qui l'approchaient du mal

des ardents (sans doute la peste bubonique ; cf. Kraemer, pp. 57-59) ; en souvenir de ce miracle fut bâtie l'église de Sainte-Geneviève-des-Ardents, à proximité de Notre-Dame.

A) *Texte en prose*

Suffrage du XVI[e] s. : « *Orayson de la doulce et humble pucelle / Saincte Genevíefve, qui fut de Dieu ancelle.* O glorieuse vierge, madame saincte Genevíefve, qui dés ton jeune aage fuz par le benoist sainct Germain, evesque d'Auxerre, a Jhesuchrist espousee .../ citoyen de la cité celestielle. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F2 v° - F3 et impr. 351, f. M4 ; PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2552 Rés. (LACOMBE 450) et 8° T 2555 (LACOMBE 585) ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 189-189 v°).

B) *Textes en vers* [1]

TEXTE N° 123, fin XIV[e] siècle

SOURCES

— Mss. (Réf. SONET/SINCLAIR 2314) BARCELONE, Bibl. de Catalogne, 1850, f. 197-198 ; BUDAPEST, Gymnase évangélique, Heures ; CAMBRIDGE, Trinity College, O. 10.a. 27, f. 87-87 v° (aj. du XVI[e] s.) ; LA HAYE, Bibl. roy., 78. J. 49, f. 303 v° - 304 ; LILLE, Musée des Beaux-Arts, 6 (non fol. ; 27 oct.) ; NANTES, Bibl. mun., 18, f. 87 v° - 88 ; NANTES, Bibl. mun., 22, f. 305 ; NANTES, Musée Dobrée, XII/1, f. 72 v° - 73 v° ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e. 24, f. 177-177 v° ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., f. 30. f, f. 130 v° - 131 v° ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., f. 33, f. 152 v° - 153 ; PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 835, f. 135 v° - 136 v° ; PARIS, Bibl. nat., fr. 927, f. 232 v° - 233 (Inc. : « Glorieuse vierge benigne... ») ; PARIS, Bibl. nat., lat. 1195, f. 115-115 v° ; PARIS, Bibl. nat., lat. 5667, f. 111 v° ; PARIS, Bibl. nat., lat. 10563, f. 159 v° - 160 (27 oct.) ; PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131, f. 139-139 v° ; PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1293, f. 13 v° (acéphale des 4 premiers vers ; cf. SONET 2330) ; PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2683, f. 71 v° - 72 ; TOURS, Bibl. mun., 231, f. 213-214 ; VATICAN, Bibl. apost., Vat. lat. 6859, f. 124 v° - 125 (26 oct.).

[1] Je n'ai pas pris en compte ici un texte de la 2[e] moitié du XVI[e] siècle, qui est plus une vie brève de la sainte qu'une oraison, bien qu'il porte parfois ce titre. En voici l'incipit : « Glorieuse vierge de France / Geneviefve de bonté pleine... » (12 huitains d'oct. ababbcbc). Cette vie a connu une large diffusion à en juger d'après les nombreux imprimés qui la contiennent : LACOMBE 444, 457, 465, 468, 468 *ter*, 468 *quater*, 477, 498 et ABBEVILLE, Bibl. mun., 13 (= LACOMBE 453) ; PARIS, Bibl. nat., Rés. p. B 22 (en 2 endroits) ; Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 140-142 ; Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson 110, 111, 111 *bis*, 509 et 1138. Très souvent le premier vers est : « Glorieuse vierge, de France nee » et la plupart du temps, le texte se rencontre dans des cahiers de dévotion reliés à la suite des *Heures*.

Je laisse également de côté une prière à sainte Geneviève, par Guillaume Crétin, qui a été éditée (cf. SINCLAIR' 3628).

— Impr. LACOMBE 69, 92, 101, 132, 142, 168, 226, 308, 392, 439, 453, 457, 459, 465, 466, 468, 468 *ter*, 494 (à 2 endroits), 535, 536. PARIS, Bibl. nat., Rés. B 28970 et Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 110, 111, 509, 1138.

On rencontre la même prière (à quelques variantes près qui en font une prière à la Vierge) dans les mss suivants : BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 206 v° - 207 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 24865, f. 58 v° - 59 et POITIERS, Bibl. mun., 44, f. 103-103 v° (acéphale).

Le texte a été édité par Ph. A. Becker dans *Franzia imádságos-könyv a XV. századból* (s. l. n. d.), p. 42, d'après BUDAPEST et G. Durville, *Cat. des mss du musée Th. Dobrée*, t. 1, 1904, p. 367, en a aussi donné des extraits.

J'ai retenu ici la version de Sainte-Geneviève, 1131 (même ms. que les Textes N[os] 124 et 125), qui est une bonne copie, et n'ai pas cru nécessaire de donner les rares variantes des autres manuscrits ou imprimés, car elles n'offrent pas d'intérêt. Le texte, qui a connu une large diffusion aux XV[e] et XVI[e] s., s'adresse d'abord à Ste Geneviève qu'il entoure de qualificatifs louangeurs (vv. 1-10) ; puis l'auteur s'adresse, par son intercession, au Christ, dans une prière d'une belle venue, qui ne manque pas de qualité spirituelle. La langue du copiste, la langue de l'auteur et la versification (28 oct. à rimes plates) n'appellent pas de remarques particulières.

TEXTE

Cy apres est une oroison plus brieve. [f. 139]

Vierge doulce, vierge benigne,
vierge sainte, vierge tres digne, [f. 139 v°]
vierge franche de France nee,
vierge de grace enluminee,
vierge puissante et vertueuse,
de Dieu espouse gracieuse,
sainte Geneviève, ma dame,
par ta pitié, mon corps et m'ame
veulles de tout pechié deffendre
et en ta sainte garde prendre.

Jhesus ton espous debonnaire
me doint, par ta sainte priere,
humble cuer en prosperité,
pacïent en adversité,
de mes pechiez remission
et en bien confirmacion,
sy que jamais ne puisse faire
chose qui ly doye desplaire.
Et a mes parens et amis
doint bonne paix et paradis,
les mauvais vueille convertir
et les bons en bien maintenir,
guerres destruire et paix donner,
toutes offences pardonner.
Bonne vie et fin honnorable
nous doint et joye pardurable,
et aus ames de purgatoire
octroit vray repos en sa gloire.

Amen.

TEXTE N° 124, vers 1440

Sources

A. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131, f. 136 v° - 138 v° ; *B. Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. yy2-yy3. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*) (Réf. Sonet 654) [1].

Le choix de *A* s'impose, l'édition ancienne *B* ne donnant qu'une petite moitié du texte, défiguré d'ailleurs de fautes grossières que j'ai signalées dans l'apparat critique. Dans quatre cas, d'ailleurs mineurs, *B* offre cependant un texte meilleur (vv. 22, 78, 101, 107).

Analyse

Ce long poème, qui est peut-être sorti de la plume d'un Génovéfain, en tout cas d'un Parisien, exalte les vertus de la sainte et lui demande d'accompagner son fidèle sur les voies de la sainteté. En chemin, quelques traits de la légende de la sainte sont évoqués : résurrection d'un enfant (str. 8), rencontre avec St Germain d'Auxerre (str. 9), punition et guérison de sa mère (str. 11), son ascétisme (str. 29-30), le cierge rallumé par un ange (str. 31) et aussi les miracles accomplis par la vierge après sa mort (str. 14), notamment le miracle des ardents (str. 33).

[1] A. Jubinal, dans *Mystères inédits du XVe siècle*, Paris, 1837, ne donne pas l'édition intégrale du ms. *A*, comme l'affirme Gr. A. Runnalls, *Le Cycle des Mystères des Premiers Martyrs*, Genève, Droz, 1976, p. 9 ; il mentionne seulement (t. 2, p. VII) les 5 premiers vers (et non les 5 premières str., comme l'indique Sonet) de cette prière.

Langue du copiste

Ecrit dans une fine cursive soignée et régulière, le texte comporte peu de fautes (cf. apparat critique) ; la lacune du v. 115 s'explique vraisemblablement par le fait qu'il était sans doute le même que le précédent. La leçon du v. 118 est discutable ; à moins qu'*estre* ne soit un infinitif de narration (?), on pourrait lire *ame est toute painte.*

Quelques graphies à signaler : la tendance sporadique o > *ou* notamment à la str. 15 ; la non gémination de la consonne : *damoisele* 7, *corruptele* 8, *querele* 10, *chancele* 11, *miene* 93, *alumer* 183, etc. ; *yaue* 2, 173, 200 ; *jenne* 48, 49 (cf. Marchello-Nizia, p. 72). Elles n'apportent pas d'éléments décisifs sur la patrie du copiste, qui est d'ailleurs de la région parisienne.

Langue de l'auteur et versification

40 sizains d'hexas. aabaab (Chatelain, pp. 110-111), sauf les str. 11, 33-34 : aabccb (cf. *ibid.*, p. 122, où cette disposition est attestée, mais non ce mètre). Chaque str. commence par le ou les derniers mots de la précédente (ou un mot de la même famille : *encordez* 30 et *Cordez* 31 ; *goute* 78 et *gouteus* 79 ou un mot de même consonance : *prison* 216 et *Prisiee* 217) ; parfois, c'est le vers tout entier qui est repris (72-73, 114-[115], 132-133, et, avec une variante, 210-211). On remarquera l'épuisement d'un même champ lexical ou étymologique : str. 4, 5, 6, 15, 16, 18, 25, 30, 33, 36, 40).

La langue de l'auteur n'appelle pas de remarques particulières : *el* 11, 100 est une forme due aux exigences de la métrique (cf. Lote, III, p. 108) ; on notera l'enclise *jel* 139. Quelques rimes à signaler : *phisicienne* : *jenne* 45, 48 (cf. Chatelain, pp. 28-29), *reclaime* : *ayme* 159, 162, *ibid.*, pp. 25-26 ; *notoire* : *ore* 201, 204, *ibid.*, p. 38 ; *faces* : *fallaces* : *espace* : *grace*, str. 38 manque d'exactitude.

TEXTE

Oroisons a dire a madame sainte Genevieve, vierge tres digne et vertueuse. [f. 136 v°*a*]

1. Genevieve, fontaine
de l'yaue doulce plaine
qui paradis arrouse,
arrouse m'ame vaine

B. 1 Genevieve *mq.*
4 ame rayne.

qui seche est et mal saine,
vierge, de Dieu espouse.

2. Espouse et damoisele
de Dieu sans corruptele,
ton aïde requier je ;
daigne oir ma querele, [b]
tien la qu'el ne chancele,
tres glorieuse vierge.

3. Vierge tres glorieuse,
vierge tres gracieuse,
Genevieve ma dame,
vierge tres savoreuse,
en ta garde amoureuse
commans mon corps et m'ame.

4. M'ame, vierge tres pure,
vueilliez prendre en ta cure,
sy soit par toy curee.
Escure la et cure
et tout bien ly procure,
car trop est obscuree.

5. Oscuree est et orde,
vierge, a Dieu me racorde
dont je suis descordez.
Par ta misericorde,
de pechié romp la corde
dont je suis encordez.

6. Cordez suis et liez
de liens deliez
des las aus anemiz,
sus moy sont alliez.
Se n'en suis desliez,
las, a mort suis je mis.

A. 22 et escure (et *aj. dans l'interligne par la même main*).

B. 5 Q. en peché est mal.
8 corrupcion.
11 que ne.
16 *mq.*
18 Soit mon.
19 Dame.
21 Et s. par tout c.
22 Estuye la.

7. Mis a perdicion,
mis a dampnacion
suis, sainte Genevieve,
se ta protection, [f. 137*a*]
se ta provision
ne me suscite et lieve.

8. Lieve moy et excite,
vierge de Dieu eslite.
Doulce phisicienne,
lieve moy et suscite,
qui de la mort soubite
suscitas l'enfant jenne.

9. Jenne estoies en terre
quant tu entreprins guerre
a toute iniquité ;
jenne fus a Nanterre,
quant saint Germain d'Aucuerre
cognut ta saintеté.

10. Saintеté, charité,
force, virginité
conferma en toy Diex ;
de ta nativité
firent sollempnité
ly sains anges des ciex.

11. Des cieux me considere,
vierge qui de ta mere
enluminas les yeulz ;
esclarsis ma misere
sy qu'en bien persevere
tous jours de mielx en mieulx.

12. De mielx en mielx sans doubte,
vierge, ta vie toute
fut en Dieu ordenee.
L'anemy te redoubte, [*b*]
d'avec moy hors le boute,
vierge beneüree.

B. 41 ta promission.
43 et respite.
52 Long temps fus.
53-54 Tres ferme comme pierre / Par bonne et vraye equité.
57 en tes yeux.
65 Que si bien.

13. Vierge beneüree,
de ta doulce rousee
me degoute une goute.
Par toy, vierge sacree,
soit m'ame enluminee
qui pieça ne vit goute.

14. Gouteus, paralitiques,
fievreus, mus, ydropiques,
sours, boçus, contrefais,
aveugles, letargiques,
meseaus et lunatiques
refourmes et refais.

15. Refay, vierge, et refourme
en mielx formee fourme
cest pecheur defourmé.
Sy m'enseigne et enfourme,
qu'estre puisse en la fourme
des sains homs transformé.

16. Transforme et transfigure,
vierge, en autre figure
la miene ame chetive,
que pechié desfigure ;
sy l'espurge et espure
qu'en Dieu purement vive.

17. Vive vierge et françoise,
vierge franche et courtoise,
m'ame en Dieu franchement
franchis, sy qu'el ne voise [f. 137 v°*a*]
aux tourmens, a la noise
d'enfer, a dampnement.

A. 78 Q. de p.
101 Au t.

B. 87 Ce peché d.
88 Qe il m'e. et forme.
90 De sainct Thomas la forme.
95 Si s'e.
97 Dame vierge.
102 Aussi de d.

18. De dampnement me garde,
que ou puis d'enfer ne m'arde
ly ort souffre eschauffez.
Pren garde et contregarde
que ne m'ait en sa garde
ly anemy maufés.

19. Ly maufez, sans ostacle,
de maint demoniacle
jeté as par contrainte
hors de son tabernacle ;
qu'en moy n'ait habitacle
deffent moy, vierge sainte.

20. Deffent moy, vierge sainte,
qu'en moy ne face emprainte,
par sa grant renardie ;
car m'ame d'estre painte
d'ipocrisie fainte
et de papelardie.

21. Papelardie, envie,
luxure, gloutonnie,
orgueil, impacience
avec leur conpaignie,
chace loing de ma vie
par ta grant diligence.

22. Diligence, abstinence,
chasteté, sapience,
atrempence, amitié,
humilité, prudence [*b*]
me donne et pacience,
vierge, par ta pitié.

23. Vierge, par ta pitié,
fut maint homs respitié
qui eust esté deffait.

A. 107 ne met en.
115 *mq ; restitué d'après le v. précédent.*

B. 105 L'ort gouffre puant punaiz.
106 et avant garde.
108 L'e. si mauvaiz.
109-240 *mq.*

Vierge, par ta pitié,
fay que soie quitié
de quanque j'ay meffait.

24. Meffait ay, jel confesse,
vierge, fay que je cesse
desormez a mal faire.
Pren moy en garde expresse,
que mis ne soie en presse
en enfer pour mal traire.

25. Traire, vierge, et retraire
de mal faire et atraire
me vueilliez a tout bien,
que l'anemy contraire,
par lancier ne par traire,
m'ame ne grieve en rien.

26. Rien ne vault sa malice
encontre ta justice,
n'y puet riens par rigueur
sa vigueur en tout vice.
Moy, pecheur sot et nice
fay vaincre par vigueur.

27. Ta vigueur, ta valeur,
ta force, par chaleur
de cuer devot reclaime. [f. 138a]
Desormés, sanz sejour,
me garde nuit et jour,
consoille, ensaigne et ayme.

28. Ayme mon sauvement,
vierge, devotement
te pry que t'en remembres,
qui continuelement
tourmentas durement
par penance tes membres.

29. Tes membres tourmentoies
quant en tout temps jeunoies,
fors deux foys la semaine.
Lors pain d'orge menjoies
et pure yaue buvoies,
c'estoit bien dure paine.

A. 154 rigueur.
156 vigueur : *le copiste a corrigé l'initiale ; il avait d'abord écrit* rigueur
166 continuelment.

30. Dure peine enduroies,
sans repos y duroies,
en pleurs, en mainte veille ;
a ton corps dure estoies
comme durer povoies,
durement me merveille.

31. Merveille fut jadis,
quant vint de paradis
l'ange alumer ton cierge
trois foys en ta main digne.
C'estoit evident signe
qu'estoies sainte vierge.

32. Vierge es de grant puissance,
fleur et honneur de France, [b]
tresor et tresoriere
de franc escu et lance,
le refuy, l'esperance,
la garde, la lumiere.

33. Lumiere enluminant
jadis d'ardeur ardant,
les .C. ardans gueriz
avec la region,
car par contagion
fust ly païs periz.

34. Periz fust or par guerres,
par yaue, par tournerres
Paris, c'est tout notoire,
maiz ta benivolence
en toute pestilance
l'a gardé jusqu'a ore.

35. Or pry je en charité,
vierge, ta dignité :
sy me garde et ensaigne
que pour adversité
ne pour prosperité
envers Dieu ne mespreigne.

36. Envers Dieu, sans mesprendre,
tout bien me donne aprendre,
vivre sans mesprison,
qu'en moy n'ait que reprendre
l'anemy, qui tout prendre
veult et mectre en prison.

37. Prisiee vierge et sage, [f. 138 v°a]
es cieulx par vasselage
desservis a monter ;
de l'anemy la rage
et de tout son barnage
me donne sourmonter.

38. Sourmonter le me faces,
sy que par ses fallaces
ne me puisse enyvrer ;
en ceste brieve espace,
me vueilles, par ta grace,
de ses las delivrer.

39. Livre moy a delivre, [b]
vierge, et m'escry ou livre
de vie sans termine ;
de tout mal me delivre
et me donne bien vivre
ains que ma vie fine.

40. Fine vierge, ne fine
d'aidier moy, ains que fine ;
de fin cuer finement
t'en pry, et sy m'afine
qu'en la fin je define
de bon definement.

Amen.

TEXTE N° 125, vers 1440

Source

PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131, f. 138 v° (Réf. Sonet 2328).

Commentaire

Prière dans le prolongement du Texte N° 124 (ce qui explique le pluriel *oroisons* de la rubrique de ce texte) : 12 hexas. aabccbdd effe, décomposables en tercets (non attesté par Chatelain) ; dans cette courte oraison, l'auteur élargit sa prière à tous les saints. Pour *el* 6, cf. Texte N° 124, § Langue de l'auteur.

Texte

Vierge, par ta franchise, [f. 138 v°a]
pour toute sainte Eglise
vueillez Dieu requerir
qu'i la daingt regarder
en pitié et garder
qu'el ne puisse perir.
Faites en, sains et saintes, [b]
par piteuses conplaintes,
devant Jhesu, memoire :
par vous la pacefit,
mors et vis saintefit,
et attraie a sa gloire.

Amen, ainssy soit il.

XLI. Georges

Fêté le 23 avril (cf. Texte N° 1, str. 20) et rangé au nombre des saints auxiliaires (cf. Texte N° 34), ce valeureux chevalier vainqueur du dragon, auquel la *Légende dorée* consacre quelques pages hautes en couleur, fut au Moyen Age le parangon de toutes les vertus chevaleresques. L'introduction de l'artillerie, qui remplaça les combats singuliers à la lance et à l'épée, et l'esprit critique de la Réforme ont fait justice de sa légende, qui connut une grande vogue à l'époque de la chevalerie.

A) *Textes en prose*

1. Suffrage du xv[e] s. (1[re] moitié) : « Saint George, bon chevalier, moult armerez corporelment et plus assez espirituelment.../... empetres moy grace de faire ces quatre poins et tous aultres poins qui plaisent a Jhesucrist, a mon salut et a sa sainte gloire. Amen » PARIS, Bibl. nat., lat. 1156 A, f. 78-79 v°. Cf. Sonet 1829 ; éd. Leroquais, *Heures*, t. 2, pp. 337-338) [1]

[1] Le texte contient ce passage tout à fait étonnant : « ... souffristes deux fois mort pour Jhesucrist. Et la premiere fois fuistes deroupts et depeciez en .X. parties. Et par la vertu de Dieu, fustes resuscitez et vous montrates tout vif a Dacien l'empereur. Et aprés, si comme dit est, fuistes derechief decollez... »

2. Suffrage du xv[e] s. (2[e] moitié) : « *De sancto Georgio.* Sainct George, tres loyal chevalier de Jesuchrist qui, seur et sans peur, le Filz de Dieu confessa.../... et a la mort, contre les accusations de l'ennemy, vuilles pour moy estre advocat. Amen » (BESANÇON, Bibl mun., 159, f. 9 v° - 10 v° ; et imprimés : LACOMBE 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B8 v° - C1 « *De sainct George le noble chevalier, / Qui* (sic) *nulz tormens ne peurent amolier* » et impr. 1012, f. V6 v° - V7). Aj. PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 171-171 v° et cf. SINCLAIR' 3571.

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 126, XV[e] siècle

SOURCE

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 64 (Réf. SONET 1494).

ANALYSE

L'auteur, évoquant le combat victorieux de St Georges contre le dragon et son martyre, lui demande de le défendre contre le diable et contre tout poison de l'âme et du corps.

LANGUE DU COPISTE

En dehors des nombreux traits de graphie lorraine déjà signalés pour le même ms. (cf. Textes N[os] 18, 28, 83, 110, 112, 114), on remarquera *a* contre-final > *e* : *chevellier* 2 (cf. Apfelstedt, § 20) ; *gl* > *cl* ... *cloire* 12 ; le redoublement de *f* final : *chieff* 11. La graphie *martire chiere* 1 m'a paru une faute du copiste, plus qu'un trait pertinent. Elle peut être cependant une indication de la prononciation du ... final (mais en revanche, cf. vv. 7-8 et 17-18).

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

L'*e* muet n'entre pas de compte des syllabes dans *Jorge* 1 (à moins de supprimer *O* ou *tres*), *graisse* 3 (à moins de supprimer ... ou *tres*), *sainte* et *cloire* 12 (à moins de supprimer *sainte*), *ainge* 13 (à moins de supprimer *saint* ou *vray*), *arme* 16 (à moins de corriger *m(on) arme*) ; au v. 11, au lieu de *eüt*, on pourrait corriger [*tu*] *eüt* ; au v. 17, lire (*Et*) ou *v(e)llin* ou *env(e)llimmez* ; au v. 20, lire *vuel(le)* et *p(e)rils*.

TEXTE

Orixon de saint Jorge. [f. 64]

O sain Jorge, tres douls martir chier,
qui de Jhesu fut chevellier,
par la graisse de Dieu tres puissant,
ossis le vellymeux serpent,
si en recous la damoiselle,
fille du roy, tres gente et belle ;
aprés tu fut martirisiez,
portant que la loy volz proichiez
de tons douls maitre Jhesucrit,
don maint peuplë ay convertit ;
aprés eüt le chieff coppez
et fut en la sainte cloire portez
per lez saint ainge com vray martir.
Por tant te prie je, chier sire,
que de l'anssien diable serpent
garde mon arme, mon corps deffent.
Et de tout vellin envellinmez
en bien m'arme vuelle garder,
mon corps, mez bien et mes amis
et me vuelle getez hors de perils
per tout mon cors, la oulz yrayt.
Prie Jhesu qu'ainssy soit fait.

Explisit. Amen.

1 martire chiere.
3 Pa la .
5 Sis en.
7 tu *mq.*
18 En arme.
21 cors ly oulz.

TEXTE N° 127, XV[e] siècle

SOURCE

MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 670-678 (Réf. SONET 1828) [1].

[1] Le texte a été édité, avec peu de rigueur, par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 149.

Brève prière à St Georges qui rappelle la délivrance qu'il apporta à la jeune fille menacée du dragon (*Légende dorée,* t. 1, pp. 297-298) et les supplices qu'il endura pour sa foi.

12 oct. à rimes plates, qui n'appellent pas de remarques particulières (à noter cependant la forme *voulz* 9).

TEXTE

Devote oroison de saint George, martir.

Saint George, tres bon chevalier,
especïal amy tres cher,
tres humblement je te supplie
que tu me prestes ton aÿe.
Vray est que ton corps esprouvas,
quant la pucelle delivras
contre le serpent merveilleux,
et de plusieurs tormens crueux
souffrir voulz ton corps aprester
pour avec Dieu es cieulx monter.
Prie luy que, par son doulx nom,
m'ame avec toy ait mansion.

1 tres *mq.*
3 Tres *mq.*

XLII. Gérard de Toul

Evêque de Toul au xe s., St Gérard était fêté le 23 avril. J'ai rencontré un seul suffrage, traduit du latin, qui lui soit consacré : « Je vous salue, noble pastur saint Geray, avec de Toule, bieneurou en la gloire celeste.../... et de Jhesucrist la graice aidant, puissienz lassus monter on ciel », suivi d'un verset et d'une oraison (METZ, Bibl. mun., 600, f. 142 v°).

XLIII. Germain d'Auxerre

Fêté le 31 juillet (cf. Texte N° 1, str. 48), St Germain fut le successeur de St Amatre sur le siège épiscopal d'Auxerre.

TEXTE N° 128, XVIe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 2206, f. 251 v° - 252.

Analyse

Texte passe-partout et qui pourrait convenir, sauf les deux premiers vers, à n'importe quel saint. L'auteur prie St Germain comme son intercesseur de choix auprès de Dieu.

Commentaire

Ballade de décas. en 3 huitains ababbcbc, sur les mêmes rimes, et un envoi bcbc (cf. Chatelain, p. 171). La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières.

TEXTE

Oraison de monseigneur sainct Germain. [f. 251 v°]

Tres glorieux sainct Germain confesseur,
d'Auxerre evesque par revelation,
soyez pour moy vers Dieu mediateur.
Je vous supply en grand devotion,
presentez luy ma supplication
et me impetrez par vostre sainctete
de mes pechez plene remission,
car j'en ay bien grande necessité.

Je vous retien pour mon intercesseur,
glorieux sainct, plein de perfection.
Adressez moy au chemyn vray et seur,
pour parvenir au hault mont de Syon.
Je ne demande gaige ne pension
mais seullement, en toute humilité,
que priez Dieu pour mon intention,
car j'en ay bien grande necessité.

Pour de ma cause estre solliciteur,
passé vous ay ma procuration,
deffendez moy de ce faulx perditeur,
c'est l'ennemy plein de deception.

Vecy mon cas pour resolution,
qu'il plaise a Dieu, par sa benignité,
de me donner son absolution,
car j'en ay bien grande necessité.

Prince, prenez de moy compassion, [f. 252]
quant je seray a la mort invité.
Secourez moy tost, sans dilation,
car j'en ay bien grande necessité.

XLIV. Gertrude

Fêtée le 17 mars (cf. Texte N° 1, str. 14), Ste Gertrude fut abbesse du monastère de Nivelle en Brabant, au VIIe s. Voici un suffrage tardif qui lui est consacré, et que j'indique, bien qu'il ne s'adresse pas à elle directement : *« Oraison de la glorieuse abbesse / Saincte Gertrud plaine d'humblesse.* O doulx Pere de misericorde, qui es le redempteur du monde et es a venir jugier les bons et les maulvais et rendre a chascun louyer selon son merite, et qui a madame saincte Gertrud, abbesse, a donné si grant habondance de vertu.../... si que en la fin j'aye ton benoyst royaulme celestiel. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. F6 v° - F7 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 192-192 v°).

XLV. Gond

Fêté le 26 mai, St Gond ou Godon, naquit au VIIe s. à Verdun, d'une famille alliée par le sang aux rois d'Austrasie. Neveu de St Wandrille, il marcha sur les traces de son illustre oncle et fonda à Oye, près de Sézanne, un monastère qui devint plus tard l'abbaye Saint-Gond.

TEXTE N° 129, 2e moitié XVe siècle

Source

GENEVE, Bibl. publ. et univ., lat. 31, f. 215-217 v° (Réf. Sonet 1493).

Analyse

Le texte, qui émane sans doute d'un religieux de Saint-Gond, puisque « ce povre lieu » (5), « ceste place ruineuse » (57), où la réputation du saint attire « du peuple grand affluence » (60). L'auteur mentionne l'origine lorraine et verdunoise de St Gond, ainsi que son ascendance royale (str. 3). Il nous apprend qu'on l'invoquait contre la peste — le saint pouvant même redonner vie à ceux qu'elle avait emportés — et le prie longuement à cet effet.

Le v. 51, malheureusement incomplet (cf. apparat critique), fait peut-être allusion à une pieuse démarche des fidèles passant sous le tombeau du saint pour obtenir ses grâces. C'est ce qui se passe encore de nos jours, par exemple, au tombeau de Ste Radegonde à Poitiers, et les pèlerins de St Nicolas, à Bari, passaient eux aussi « à quatre pattes sous son tombeau » (cf. Réau, *Iconographie*, III/2, p. 988). Dans ce vers, *il* représente *chacun* du v. 47.

Langue de l'auteur et versification

8 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92), sauf le 2e et le 5e, qui sont de structure ababbaba (*ibid.*, pp. 90-91). On notera les rimes approximatives quant à la graphie *assise* : *mises* 5, 7 ; *confés* : *confesse* 30, 32 ; *recouvrer* : *navrez* 41, 43. Pour *digne* : *trine* 9, 11 et *ystoire* : *solitaire* 20, 23, cf. *ibid.*, respectivement pp. 60-61 et 35-37. Par ailleurs, *natif* : *liz* : *relenquis* : *paradis* (str. 3) indique l'amuïssement de la consonne finale.

En ce qui concerne la mesure des vers, *Gaond* 1, 9, 33 est monosyllabique ; *glorieux* 9 compte pour 2 syll. ; lire *espidimi(e)* 55 ou peut-être *pareill(e)ment*.

Texte

De saint Gaond. [f. 215]

1. O saint Gaond, de haulte noblesse,
qui as l'amour de Dieu acquise
par bon vouloir, par ta prouesse
tu fondas ceans ton eglise, [f. 215 v°]
en ce povre lieu l'as assise.
Pour fouïr tout honneur mondaine,
richesses au neant as mises
pour avoir la gloire haultaine.

2. Glorieux saint Gaond, puissant et digne,
refuge de tous les humains,
requier pour moy la grace trine
car du tout a toy me complains.
Tu es la fleur de tous Lorrains,
leur confort et leur medicine ;
si te supplie a joinctes mains,
rends moy sancté qui point [f. 216] ne fine.

3. Amy de Dieu, qui fuz natif
de Verdun et du territoire,
issu du sang des fleurs de liz,
comme raconte ton ystoire
. . . .
toute noblesse relenquis
pour mener vie solitaire,
es parvenu en paradis.

4. O medicin d'espidimie,
de bossë et de mort subite,
qui te sert, nul jour de sa vie
ne mourra de tel mort mauldite.
En requerant, fault qu'il soit quitte
de tous ses pechés et confés :
rien ne [f. 216 v°] luy vault si ne s'aquitte
envers Dieu et le vray confesse.

5. Noble saint Gaond, tres humblement
te salue car c'est raison.
S'il te plaist, que aye aleigement
de mort et toute ma maison ;
reçoy en gré mon oroison
et nous garde d'espydimie ;
du cueur t'en requier garison
ensemble toute ma mesgnie.

6. Tu peultz a tous ceulx recouvrer
qui sont frapés d'espidimie
et a mort subite navrez,
restorer tu leur peultz [f. 217] la vie ;

21 *mq.*
30 confesse.
32 confès.
33 Eoble, *erreur de lettrine.*
36 et tout maison.
43 subilite.

Jhesus, le doulx filz de Marie,
t'en a donné telle puissance,
mais fault que chacun puriffie
son cueur et toute conscience.

7. Telle grace t'a Dieu donnee
que, passant bien devotement
par soubz toy, il est franc l'annee
de tout peril certainement,
s'en peult on aller franchement
de la bosse tres angoisseuse,
d'espidimie pareillement
et de toute mort perilleuse.

8. En ceste place ruïneuse
es venu faire demourance,
non obstant que pour mort doubteuse [f. 217 v°]
vient du peuple grand affluence,
lequel trouve sa recouvrance
quant devant toy offrir se vient ;
qui en veult avoir congnoissance,
humblement prier te convient.

51 toy *mq.*
61 sa *mq.*

TEXTE N° 130, XVe siècle

Source

GENEVE, Bibl. publ. et univ., lat. 31, f. 217 v° - 218 v°.

Analyse

Ce texte qui fait suite au précédent, sans solution de continuité dans le ms., a été cependant distingué ici, en raison de sa structure métrique. Mais il est la suite logique du précédent, qui l'introduit par son dernier vers. Il s'agit d'une prière à St Gond pour qu'il intercède (str. 3) contre la peste (str. 1, 4) et contre le péché (str. 1, 5).

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend :

1. Septain de pentas. aaabaab (Chatelain, p. 142, signale cette structure, mais non ce mètre). *Gaond* 1 est monosyllabique.

2. Huitain de pentas. aaabaaab (cf. *ibid.*, p. 96). 12-14 comprendre : « De hoster et mettre a ruine tel bruine... », à moins de corriger au v. 14 *Et met(tre) a ruïne.*

3. Sizain 8a4a8b8a4a8b (cf. *ibid.*, p. 112). *Prie* 16, doublet ; *glorieux* 16 compte pour 2 syll. Pour la rime *besoing* : *humain* 18, 21, cf. *ibid.*, p. 3.

4. Neuvain 8a3a8b8a3a8b8b3b8a (Chatelain, p. 152, signale cette structure, mais non ce mètre). Pour la rime *sain* : *passion* 26, 30, cf. *ibid.*, p. 4

5. Neuvain 8a[4a]8b8b4b8c8b4b8c (non signalé par Chatelain). En raison de l'inconnu que présente le v. 32, je n'ai pas ponctué cette strophe.

Aux vv. 3 et 15 *soyes* compte pour une syllabe (doublet).

TEXTE

1. Saint Gaond tres puissant, [f. 217 v°]
baron excellent,
soyes nous en garend
contre espidimie.
Oste l'air puant,
mectz le au neant,
car c'est punaisie.

2. De sancté divine
noz cueurs enlumine,
et nous endoctrine
comme vray docteur.
De hoster [f. 218] tel bruïne
qui sur nous domine
et mettre a ruïne,
soyez mediateur.

3. Si te prie glorieux confesseur,
intercesseur
soyez pour nous a ce besoing
envers le grant gubernateur,
qui est recteur
de tout le lignagë humain.

4. Garde nous tousjours soubz ta main,
soir et main,
et deffends de l'espidimie ;
de la bosse que tant je crain
tien m'en sain
a ceste foys, et je te prie,
fay tant que a la fin de ma vie
point n'ou-[f. 218 v°]-blie
de Jhesucrist la passion.

5. Et quant m'ame sera partie
. . . .
eternelle damnacion
impetre nous remission
et mansion
en joye pardurablement
puissons avoir fruition
et vision
de Jhesucrist tout clerement.

Amen.

32 *mq.*

XLVI. Grégoire le Grand

Fêté le 12 mars (cf. Texte N° 1, str. 14), St Grégoire était notamment invoqué comme intercesseur des âmes du Purgatoire. Je n'ai rencontré que deux suffrages tardifs qui lui soient consacrés et dont le premier est la traduction d'un passage de l'*Epître de Jacques* (1, 12), utilisé comme capitule dans l'office d'un martyr : « *Antienne de sainct Gregoire.* Bieneureux est celuy qui souffre tentation, car quand il aura esté approuvé, il recevra la couronne de vie, laquelle Dieu a promis a ceulx qui l'ayment », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9088, f. S7 (Lacombe 509) et aussi Lacombe 445, 514 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

« *Oraison du benoist glorieux sainct Gregoire, / Qui fist le Dyalogue ou est maint histoyre.* O glorieux amy de Dieu, monseigneur saint Gregoire, qui par la grant humilité de charité et amour vehement que tu avoies au benoist Jesuchrist.../... me pardonner tous mes pechez et en fin donner paradis. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D1 v° - D2 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 177 v° - 178).

XLVII. Guillaume

Guillaume de Bourges était fêté le 10 janv. (cf. Texte N° 1, str. 3). Mais il s'agit ici de Guillaume de Maleval, fêté le 10 févr., et souvent confondu avec Guillaume de Gellone (28 mai), contemporain de Charlemagne et avec Guillaume IX, duc de Guyenne, comte de Toulouse et de Poitiers († 1138). « On admet communément que Guillaume de Maleval, fondateur de l'ordre des Guillemites, inscrit au martyrologe romain à la date du 10 févr., est distinct de ces deux personnages, le second n'a du reste aucun droit à être qualifié du titre de saint » (*Vies des saints*, t. 2, p. 235) ; il vécut au XIIe s.

Après celui de Jean, le prénom de Guillaume était le prénom le plus répandu à Paris à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe s. (cf. K. Michaëlsson, *Etudes sur les noms de personne français d'après les rôles de taille parisiens*, Upsal, 1927, p. 60).

TEXTE N° 131, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx1-xx1 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Dans un préambule (f. vv6 v° - xx1), l'auteur rappelle que le saint fut « descendant de roy Charlemaigne » et fondateur « des Guillemins heremitains » ; il ajoute cette strophe, d'un luxe chronologique étonnant :

L'an mil .CCCC. cinquante six,
le dixiesme jour de fevrier,
rendist son ame a Jesucrist
qui les saincts veult glorifier ;
sainctifier ce jour devons.
La translacion a son tour
solenniser aussi voulons
en juillet le quatriesme jour.

La prière évoque la légende de St Guillaume, met en valeur le contraste entre son haut rang et la vie austère qu'il a voulu mener, et les miracles qu'on lui attribue.

Commentaire

7 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Si des rimes comme *France* : *franche* 4-5 (*ibid.*, pp. 67-68) et *forclorre* : *gloire* 54, 56 (*ibid.*, p. 38) ne peuvent fournir d'indices sérieux sur la région de l'auteur, en revanche les rimes *fuïr* : *veoïr* : *oïr* : *resjouir* à la str. 5 orientent vers la Picardie (cf. Gossen, *Grammaire*, pp. 67-68). Au v. 30, *le* est peut-être une faute d'impression pour *te* ; au v. 53, *neant* est monosyllabique ; au v. 7, corriger peut-être *doubler*.

TEXTE

Oraison. [f. xx1]

1. O noble, glorieux confez
sainct Guillaume ou j'ay esperance,
en foy et en vertuz profez,
extraict du sang roial de France,
tu fuz par succession franche
duc d'Aquitaine et heritiers,
aussi pour doubter ta puissance
fus prince et conte de Poitiers.

2. O quel change utile et soudain,
o saincte commutation,
de changer son honneur mondain
en saincte conversacion.
O patron de devotion,
mirouer de vie catholicque,
tu obtiens la fruicion
de joieuseté angelique.

3. Trop fut merveilleuse et austere
ta penitence et abstinence,
en quoy avons forme et matiere
pour vivre en toute continence ;
en toy reluisoit pacience
avec parfaicte humilité,
tenans leur siege et residence
oultre usaige humain limité.

9 util.

4. Tes faiz furent tant agreables
a l'acteur de redempcion,
que miracles innumerables
fait a ta contemplacion :
en toute tribulacion,
qui de cueur devot le requiert,
il reçoit consolacion,
et ton secours tantost acquiert. [f. xx1 v°]

5. Tu faiz les mauvais esperilz
des corps humains souvant fuïr,
tu preserves de tous perilz,
tu faiz les adveugles veoïr
muëtz parler, les sours oïr,
tu rens aux malades santé,
tu faiz les tristes resjouir
en fortune et adversité.

6. O tres sainct, je quier et mendie
ton souffraige et subvencion.
Preserve moy de maladie,
impetre moy remission,
vueilles garder d'afliction
et de peril moy et les miens.
Mon ame, mon corps et mes biens
je mectz en ta protection.

7. Mesmement ne me oublie pas
a l'extreme necessité,
c'est a l'eure de mon trespas ;
lors seray moult debilité,
neant mains se j'ay stabilité
en vraye foy, fais le forclorre :
je seray reabilité
la sus en eternelle gloire.

Amen.

28 Fais.

XLVIII. Hélène

Mère de l'empereur Constantin, Ste Hélène dut sa popularité à l'Invention de la Vraie Croix en 327, que rapportent plusieurs récits assez divergents. Sa fête était le 18 août.

TEXTE N° 132, XVe siècle

Sources

A. BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 86-87 v° ; *B.* MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 368-416 (Réf. Sonet 470).

Les divergences entre les deux mss sont minimes, comme on le verra dans l'apparat critique ; j'ai cependant donné la préférence à A, qui fournit une meilleure leçon pour quelques passages.

Analyse

L'essentiel de la prière est consacré à l'évocation de l'Invention de la Vraie Croix. L'auteur suit ici la version selon laquelle le miracle qui avait permis de l'identifier, parmi « les trois crois » (celle du Christ et celles des deux larrons), aurait été la résurrection d'un enfant.

Commentaire

6 huitains d'oct. ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92), sauf le 2e et le 3e : ababbaba (*ibid.*, pp. 90-91). Le v. 1 est hypométrique, à moins de corriger *O d.* ou de lire *sainctë*. Pour la rime *reclame* : *royalme* : *dame* : *ame* (str. 6), cf. *ibid.*, pp. 25-26.

TEXTE

De sancta Helena antiphona [f. 86]

1. Doulce dame saincte Helayne,
qui en ton operation
fiz entre-[f. 86 v°]-prise sy haultaine
par divine inspiration,
veullez ma supplication
exaulcer vers le fruit de vie
et me impetrer salvation
aprez ce siecle plain d'envie.

B *Rubr.* S'ensuit l'oroison de madame saincte Heleyne.
6 le roy de gloire.
7 Et moy.
8 siecle transitoire.

2. Ton couraige et devotion
fust tel au benoit crucifis
et embrasé d'affection,
que nuyt et jour cerchier tu fis
la saincte croix, ou le vray Fis
de Dieu prist mort et passion,
dont procederent grants prouffis
a toute humaine nation.

3. Et tant traveillas, se me samble,
a la faire cerchier et querre,
que toutes les troys croix ensamble
trouvas parfondement en terre.
Mais pour mieulx congnoissance enquerre
de la croix precieuse et digne [f. 87]
au benoist Saulveur, voulx requerre
qu'il t'en demonstrast quelque signe.

4. Lors par divin revellement
de Jhesucrist, le roy des roys,
ung enfant mort nouvellement
feiz toucher contre toutez troys,
pour congnoistre celluy saint boys
que de trouver avoys envie ;
en touchant a la vraye croys,
l'enfant revint de mort a vie.

5. Des Juïfs moult grant quantité,
quant ce beau miracle apperceurent,
se rendirent a christienté
et le saint baptesme receurent.
Pere et mere moult joyeulx fusrent
de l'enfant mort resuscité,
parquoy parfaicte creance eurent
en la benoite Trinité. [f. 87 v°]

6. Par ce miracle bien appert
que tout homme qui te reclame
sa priere jamais ne pert
ains en a l'eternel royalme.

A. 21 acquerir.

B. 38 De leur enfant resuscité.

Je te supplie, saincte dame,
escoute mes piteux recors,
et te plaise a recouvrer m'ame
quant sera partie du corps.

Amen.

A 47 pl. adrecer mon a.
48 departie.

XLIX. Hildevert

Fêté le 27 mai, St Hildevert, né à Amiens au VIIe s., fut le successeur de St Faron sur le siège épiscopal de Meaux. Au XIIe s., son corps fut transféré de Meaux à Gournay, en Normandie. On l'invoquait contre l'épilepsie et la folie, comme en témoigne cette invocation d'un fabliau du XIIIe s. : « Ha ! seint Hindevert de Gournai/.../ Qui garissiez les hors du sens » (cf. *Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, éd. par A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 6, 1890, p. 3).

TEXTE N° 133, milieu XVe siècle

Sources

A. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 40-1950, f. 35 v° - 36 ; *B.* MELUN, Bibl. mun., 12, f. 189 v° - 190 v° ; *C.* PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 703, f. 51 v° - 53 (Réf. Sonet/Sinclair 764).

Le texte a été édité d'après *A* par M. R. James, *A Descriptive Catalogue of the second series of fifty manuscripts* (N° 51-100) *in the collection of Henry Yates Thompson*, Cambridge, 1902, p. 228. Je le donne ici d'après *B* (qui est en accord avec *C* contre *A* au v. 12).

Commentaire

L'auteur, rappelant la spécialité thérapeutique du saint, lui demande de le garder corps et âme, pour qu'il puisse « deservir la

gloire de paradis ». Le texte comprend 20 oct. à rimes plates (dans les trois mss, le v. 9 est hypométrique). On remarquera les rejets des vv. 9 et 19.

TEXTE

De saint Hildevert, oroison. [f. 189 v°]

Hildevert, pere glorieux,
duquel le saint nom precieux [f. 190]
est reclamé en mainte place,
a qui Dieu a donné la grace
de guarir les gens frenatiques,
demoniacles et lunatiques,
malades de chief et de membres,
je te suppli que te remembres
de moy, douloureux pecheur.
Deprie Dieu, par ta doulceur,
qu'il me tiengne ferme et estable
et me deffende du dÿable,
qu'il ne me puist faire moleste.
Garde moy du mal de la teste,
de tous perilz mon corps delivre,
donne moy grace de si vivre
en ceste vie transitoire,
que puisse deservir la gloire [f. 190 v°]
de paradis, qui tousjours dure,
sans terme, sans fin, sans mesure.

Amen.

5 les *mq.*
6 et *mq.*
9 *hypométr.*
18 puissons.

4 la *mq. A.*
6 et *mq. C.*
9 *hypométr. AC.*
11 Que me *A.*
12 du las au d. *A.*
13 Et que ne *A.*
15 p. me d. *C.*
16 si *mq. C.*
20 f. et s. *C.*

Cette prière a été reprise dans PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 192 v° - 193 à l'adresse de sainte Restitute. L'arrangeur a ainsi récrit les premiers vers :

De saincte Restitute, oraison

Restitute, vierge glorieuse,
de Dieu fille et amye eureuse,
de te veoir mon cueur est transy.
Tu es la fontaine d'Arcy,
qui ressasie toute personne ;
tu es celle qui desprisonne
tous ceulx qui visitent ta place.
Car Dieu si t'a donné la grace...

Ste Restitute est une vierge et martyre, originaire de Sora (Italie), au IIIe siècle, dont une partie des reliques sont conservées à Arcy-Sainte-Restitue (arrondissement de Soissons, canton d'Oulchy-le-Château). Voici dans quelles circonstances elles y sont parvenues : « au milieu du IXe siècle, raconte Mgr P. Guérin, « le seigneur de Moreuil, près d'Amiens, (...) après (...) plusieurs beaux exploits de guerre en faveur du Saint-Siège, demanda au pape [Léon IV], en récompense, le corps de sainte Restitute, pour le faire honorer dans son pays (...). Lorsqu'il fut en France, il prit sa route par le Soissonnais, pour se retirer à Moreuil ; mais quand les saintes reliques furent en une de ses terres, à une lieue de Fère-en-Tardenois, on vit sourdre une fontaine en un endroit où il n'y en avait jamais eu ; elle n'a point cessé de couler depuis. De plus, on apporta devant son cercueil un enfant qui était venu mort au monde ; après quelques prières, il commença à donner assez de signes de vie pour recevoir le baptême, et même, comme on allait lever la châsse pour l'emporter, il cria fort intelligiblement : « Art-ci ! Art-ci ! » c'est-à-dire : « Arrêtez-ici ! » En effet, le corps demeura immobile jusqu'à ce qu'on fût résolu de le laisser en ce lieu et d'y bâtir une église » (*Vies des saints...*, Paris, 1885, t. 6, p. 291). J'ai cité cet extrait, résumé des *Acta Sanctorum*, moins pour montrer comment on peut faire de l'étymologie populaire (en note, l'auteur propose d'ailleurs d'autres étymologies du toponyme Arcy, qu'il estime plus sérieuses) que parce qu'il explique le v. 4 de la prière à Ste Restitute.

Ste Restitute est fêtée à Arcy le 27 mai (mais elle n'est pas la patronne de la paroisse, cette fonction étant dévolue à saint Martin), est particulièrement invoquée contre la folie et l'épilepsie. Bel exemple de continuité historique : la confrérie de Ste Restitute, approuvée pour la première fois en 1449 par Jean Millet, évêque de Soissons, existe toujours.

L. Hippolyte

St Hippolyte était fêté le 13 août (cf. Texte N° 1, str. 53). Je ne fais que mentionner ici la longue « *Oraison de sainct Ipolite*. Indigne suis vers Dieu, mon bien volu, / Pechiet pollut mon ame, debilite... » composée par Jean Molinet (cf. SONET/SINCLAIR 780).

LI. Hubert

Fêté le 3 nov., St Hubert fut évêque de Tongres-Maestricht-Liège au début du VIII[e] s. Les habitants de l'Ardenne, région giboyeuse, en ont fait un saint à leur image et le saint devint le patron des chasseurs ; sa légende tardive est en partie empruntée à celle de St Eustache (notamment l'épisode de la croix qui lui apparaît entre les cors d'un cerf, alors qu'il chassait le Vendredi Saint). Sa spécialité thérapeutique était de guérir de la rage. « Ce patronage dérive du précédent : c'est parce qu'on le voyait sur les images de dévotion entouré d'une meute de chiens aboyeurs qu'on a supposé son intervention efficace contre leurs morsures » (cf. Réau, *Iconographie*, III/2, p. 660). Les malades se rendaient au monastère qui portait son nom pour se faire « tailler » : le prêtre leur faisait une incision au front et y introduisait un fragment de l'étole du saint (cf. Texte N° 135).

A) *Textes en prose*

Suffrages du XVI[e] s. : « *Oraison a monsieur sainct Hubert*. Glorieux sainct Hubert d'Ardenne, qui entre tous autres, a cause de tes merites, as eu de Dieu, lequel se apparut a toy entre les cornes du cerf .../... faictz qu'ilz soyent conduictz au royaulme de lassus. Amen » (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560, 2[e] livret de dévotion à la suite des Heures, f. I3-I3 v° ; LACOMBE 498).

« *Oraison du glorieux amy de Dieu saint Hubert, / Qui de rage preserve et garde cil qui le sert*. O bien eureulx chevalier, monseigneur saint Hubert, qui de Dieu as ce pouvoir que tu peulx saner et garir tous enfermes qui par insanie et rage sont cruciez [et] tormentez.../... recepvoir les saintz sacremens qui appartiennent a

crestien estre receuz devant sa mort pour la salvation de son ame. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D3 v° - D4 ; aj. à SONET 1290) [1].

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 134, XV[e] siècle

SOURCE

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 16-16 v° (Réf. SONET 2078).

ANALYSE

L'auteur (cf. Texte N° 18), mêlant la légende et l'histoire, évoque la passion de St Hubert pour la chasse (mais les vv. 7-8 édulcorent la légende) et le miracle de la croix qui lui apparut entre les bois d'un cerf et entraîna sa conversion et son épiscopat (1-4). Puis, après avoir rappelé les pouvoirs du saint, censé guérir de la rage et protéger du Malin (15-21), il le prie de le protéger de ces maux, notamment lorsqu'il est à la chasse (22-39). Il lui demande enfin, comme une grâce (!), d'être heureux à la chasse, où il prend un sain plaisir, et de gagner le ciel.

LANGUE DU COPISTE

Les nombreux traits lorrains du texte ont déjà été relevés à propos d'autres prières tirées du même ms. [2] et je n'y reviens pas ici.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Le texte comprend 52 oct. à rimes plates.

1. Rimes. En dehors de *part* : *garde* (graphie pour *gart*) 35-36, on remarquera l'amuïssement du *-r* final dans la prononciation (et sa

[1] Le texte de BRUXELLES, Bibl. roy., II 4314, f. 100-100 v° signalé par SONET présente de légères variantes. Saint Hubert y est invoqué contre « touttes maladies de celux qui de rage et debilité de cheveaux sont tormentés ». A. SONET 1290, aj. aussi PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 178 v° - 179.

[2] Cf. Textes N[os] 18, 28, 83, 110, 111, 114 et 126.

disparition fréquente dans la graphie) dans : *convertis* (inf.) : *crusse filz* 9-10 ; *servis* (inf.) : *ellis* 13-14 ; *paradis* : *partir* 49-50. La rime *saner* : *amere* 25-26, en revanche, indique la prononciation du -*r* final (cf. Texte Nº 18, vv. 51-52) ; les rimes *enragie* : *atergie* 17-18 et *enra gie* : *compagnie* 33-34 confirment l'origine lorraine du texte. On notera enfin des rimes peu exactes mais qu'explique en partie l'ori gine lorraine du texte : *chasoie[s]* : *voie* 11-12 ; *donnez* (=*donné*) : *saner* 15-16 ; *amins* : *anemin* 27-28 ; *humblement* : *chan[s]* 29-30.

2. Compte des syllabes. On rencontre un certain nombre de dou blets graphiques, qui ne doivent pas entraver la mesure du vers : *alloie* 7 (= *allois*), *cerffe* 11 (cf. *serff* 42), *prie* 29, 36 (= *pri*), *deverait* 50 (= *devrai*). Dans plusieurs cas, l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syll. : *Sire* 1, 22, 36, *merite* 15, *beste* 16 (à moins de sup primer *tu*), *mordue* 34, *panre* 41, *monde* 50, et dans *tout* 6 où il n'est même pas écrit (mais on pourrait le rétablir et supprimer *a*) ; en revanche, pour faciliter la lecture, je l'ai rétabli, conformément à la scansion, dans *toute* 30 et 44 et *ceste* 48.

TEXTE

Orixon de saint Hunbert. [f. 16]

Sire sain Humbert, de Dieu amis
et de lygnie aussy gentis,
a ton vivant l'ait demostreit
car la chesse tu ait ameit
de chien por aller en bockaige [f. 16 vº]
chassier a tout beste savaige.
Tu y alloie sen mal passeir
et por tout pechiel obliez.
Por toy en bien mieux convertis
te fut mostrez le crussefilz,
dessus ung cerffe que tu chasoie ;
por ceu laixait mondainne voie
et pués te mys a Dieu servis,
tant que esvesque tu fus ellis.
Par tez merite t'ay Dieu donnez
que gens et beste tu pues saner
de la maledie enragie,
sen en faire longue atergie.
Aussy, sire, tu es puissant
de l'anemin chessier briefment,
qui est on corps de creature.
Portan, chier sire, d'antansse pure,

8 tout *mq.*
10 motrez.

vien jë a toy tres humblement,
prien de cuer devotement
que m'ame et cor vuelle saner
de celle malladie amere ;
et aussy tous mez bon amins
deffant aussy de l'anemin.
Encor te prie jë humblement
que toute foy que sus a chan,
moy et mez chien et mez osialz, [*b*]
sen ceu que je pence a nulz malz,
que de nulle beste enragie
ne soit mordue ma compagnie,
në au chan ne nulle autre part ;
je te prie, sire, que Dieu m'an garde.
Et que mez ron et mez engien,
por beste panre a chan ez chien,
ne soient de nully chermee.
Ainssy me soit graisse donné
dez beste panre que chesseray,
soient serff on porc on mallay ;
de tous osiauz qui sont vollaige
et de toute beste savaige,
otroie a moy l'abaitement,
sen y passer mal nullement
ne sen passer a cowoitize.
Sirë, aprés ceste franchise,
me soit otroiés paradis,
quant de cest monde deverait partir.
Vray sain Humbert, vuellier prier
a Dieu //

28 del.
30 tout.
32 nulle.
35 autre *mq.*
42 serff porc.
44 tout.
48 cest.
52 *Le dernier vers a été rogné à la reliure par le massicot.*

TEXTE Nº 135, XVIᵉ siècle

Sources

ÉVREUX, Bibl. mun., 121, dernier contre-plat du ms. ; PARIS, Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 1850 (inv. 1247), préliminaire 2 vº (LACOMBE 230).

Il s'agit, dans les deux cas, d'un feuillet imprimé collé dans l'ouvrage.

Commentaire

Cette courte prière a pu être composée pour une Confrérie de saint Hubert (v. 12) ; elle évoque, d'une façon assez précise, le traitement antirabique de l'abbaye de Saint-Hubert.

Quatorzain d'oct., décomposable en 1 huitain ababbcbc (Chatelain, pp. 91-92) et 1 sizain cdcdcd. Au v. 1, *glorieux* compte pour 3 syllabes.

TEXTE

Oraison de monsieur sainct Hubert.

O glorieux sainct Hubert d'Ardenne,
qui de Dieu as le loyer tel
que garder peux les corps de peine
des biens faicteurs de ton hostel
contre la rage et danger tel,
aller convient en ton eglise
pour estre de ce cas mortel
preservé, par ta grace exquise,
de saincte estollë et divise
que t'envoya le Roy Jesus.
Vueilles garder en ta franchise
tes bons confreres sans abus,
si qu'ils ayent en leur divise
la gloire des heureux lasus.

Amen.

LII. Jacques le Majeur

Fêté le 25 juillet (cf. Texte N° 1, str. 44), St Jacques, frère de l'apôtre Jean, fut l'un des premiers apôtres appelés par le Christ, ce qui lui valut l'épithète de Majeur. La tradition tardive qui fait de lui l'évangélisateur de l'Espagne a connu le succès que l'on sait, et il est sous cet aspect quelque peu surprenant que les Livres d'heures et de prières, manuscrits ou imprimés, ne conservent que très peu de prières qui lui soient adressées.

Ces prières rappellent presque toutes son lien de parenté avec Jésus et l'invoquent comme patron de la bonne mort.

A) *Textes en prose*

1. Suffrage du XV[e] s. : « Sainct Jaique, bien heureis apostre et amy de Dieu, je te prie que tu escoutte ceste priere de moy povre pichour.../... maix soie couronnés par ta prieres avec ceulz qui sertont a sa destre. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 126-126 v°).

2. Suffrage du XVI[e] s. : « *De monseigneur sainct Jacques.* O glorieulx apostre de Dieu, monseigneur sainct Jacques, qui pour suyvre Jhesucrist as voullu.../... et qu'il te plaise estre mon adjuvateur quant ce viendra a l'heure de la mort et me deffendre que l'annemy ne me puisse par temptacion faire descongnoistre mon createur » (VICH, Musée épiscopal, 206, f. 28-28 v°. A SONET 1372, aj. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B1 v°-B2 : « *Oraison de l'apostre et martyr glorieux / Monseigneur sainct Jaques, possesseur des saintz cieulx* » et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 166-166 v°).

3. Suffrage du XVI[e] s., traduit du latin *Lux et decus Hispaniae...* : « *Anthienne a sainct Jacques, apostre de Dieu.* O tres sainctifié Jacques, lumiere et honneur d'Espaigne, sublevateur des oppressés et suffrage des viateurs.../... et prie pour le salut de nous tous. Amen », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II 4314, f. 97 v° - 98 ; cf. SONET 1584). Pour le texte latin, cf. RH 10822.

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 136, fin XV[e] siècle

Sources

A. VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 182, f. 295-295 v° ; *B. Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. xx2. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Les variantes entre les deux textes sont minimes ; j'ai cependant préféré le texte ms. en raison de la faute d'impression de *B* au v. 22 et de sa lacune du v. 24.

Analyse

L'auteur s'adresse au saint, devant son « ymage », pour obtenir de bien vivre et de bien mourir (str. 1). Il lui demande la santé du corps (str. 2) et de l'âme (str. 3), que l' « ennemy » cherche à lui ravir.

COMMENTAIRE

Ballade de décas. 3 huitains ababbcbc et un envoi bcbc (cf. Chatelain, p. 171) dont la langue n'appelle pas de remarques particulières ; césure lyrique aux vers 14 et 18.

TEXTE

Oroyson de sainct Jacques, apostre. [f. 295]

Tres excellent apostre glorieux,
cousin germain par le noble lignage
de Jhesucrist, puissant Roy precieux,
qui par sa mort nous osta de servage,
je vien a toy cy devant ton ymage
comme a celuy qui me peut secourir,
toy requerir que me donnes courage
que bonnement puisse vivre et morir.

Deffens mon corps, apostre plantureux,
de l'ennemy, que par son faulx courage
je ne chee en dangier maleüreux,
en parfaisant le temps de mon voyage
ou couvendra rendre a Dieu le pëage.
Quant nature ne pourra plus courir,
soyes pour moy a ce derrain passage,
que bonnement puisse vivre et morir. [f. 295 v°]

Entens a moy et soyes curieulx
sur mon ame qui de toy fort se targe,
car l'ennemy, qui tant est furieux,
a decepvoir, tant soit peu ne se targe.
Je te requier que tu soyes ma targe,
a celle fin qu'il ne puisse querir
aulcun moyen qui me soit a dommage,
que bonnement puisse vivre et morir.

A. 20 tarde.

B. *Rubr.* De saint Jaques.
1 Tres reverend a.
13 Que il c.
15 ce dernier p.
18 De mon.
22 fin que ne puisse que oir.
24 *mq.*

Cousin de Dieu, je te vien faire hommage
comme a celuy a qui doy recourir
pour avoir lieu ou tres noble heritage,
que bonnement puisse vivre et morir.

B. 25 je vous v.
27 P. recouvrer le tres.

TEXTE N° 137, XVI[e] siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. nat., fr. 2375, f. 1 v° (Réf. SONET 1830).

COMMENTAIRE

Prière à St Jacques dont le refrain donne le thème : la grâce d'une bonne mort. Ballade d'oct. 3 septains ababbcc + envoi bbcc (cf. Chatelain, p. 168). On remarquera quelques traits de scripta picarde : *prinche* 11, *le* 13. La versification n'appelle pas de remarques particulières.

TEXTE

Saint Jaque, apostre tres plaisant, [f. 1 v°]
vray amy et parent prochain
du doux Jhesus le tout puissant,
de paradis Roy souverain,
voeille cy oÿr mon reclain
et conduyre m'ame a bon port,
quant seray au point de la mort.

Si j'ay mespris en toy servant,
doulx sire, n'en aye desdain,
mais s'il te plait, fais pour moy tant
par devers le prinche haultain,
qu'il prende mon ame en sa main
et qu'il le mete en vray deport,
quant seray au point de la mort.

11 prinche <au> h.
12 prendre<s>.

Se l'ennemy me va gaittant,
qui est tant faulx et tant soudain,
soye pour moy vray combatant
contre luy a mon jour derrain,
et mon vray procureur certain
davant Dieu, contre son rapport,
quant seray au point de la mort.

Prince, qui au païs loingtain
de Compostelle, soir et main
preschas, donne moy resconfort,
quant seray au point de la mort.

23 et matin.

LIII. Jacques le Mineur

Fêté le 1er mai, en même temps que l'apôtre St Philippe (cf. Texte N° 1, str. 22), St Jacques le Mineur a été quelque peu éclipsé par son homonyme, St Jacques le Majeur, beaucoup plus populaire que lui. Je n'ai rencontré qu'un suffrage en prose qui lui soit adressé : « *Commemoracion de sainct Jaque.* Sainct Jacquez, apostre et ami de Dieu, je te prie par celluy que toy et ton nom fait essaucier et honoreir par tout le monde, que tu ne refuse a moy ton ayde, par quoy en corpz et en arme, je m'en puisse apercevoir de ta grant pietié et especialment au jour de la mort. Amen » (texte entier : NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 127-128).

LIV. Jean

La dévotion médiévale à l'apôtre et évangéliste St Jean emprunte à l'Evangile et à des traditions plus ou moins légendaires. Les textes que j'ai rassemblés évoquent fréquemment la Cène, où l'apôtre appuie sa tête sur la poitrine du Christ et la mission que lui confie sur la Croix celui-ci, de prendre soin de sa mère. On rencontre aussi des allusions au supplice de St Jean à Rome, près de la Porte latine (on l'aurait plongé, sans dommage pour lui, dans une marmite d'huile bouillante), à son exil à Patmos et à son séjour à Ephèse ; d'autres passages, s'appuyant notamment sur la *Légende dorée*, évoquent des

épisodes légendaires (transmutation de verges et de cailloux en or et pierres précieuses, absorption d'une coupe de poison, mort et ascension calquées sur le culte marial). Deux fêtes lui étaient consacrées : le 6 mai (correspondant à son supplice à la Porte latine, cf. Texte N° 1, str. 24) et le 27 déc. (correspondant à son natalice, cf. *ibid.*, str. 92).

A) *Textes en prose*

1. XIVe s.[1]

a) Prière, attestée à la fin du XIVe s. et rédigée au féminin : « *Ci après commance l'oroison de saint Jehan evangeliste.* Tres gracieus apostres sains Jehanz, li uns des granz princes dou rëaume dou ciel.../... quar trop mal me seroit avenuz, sansive estoit// (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 592, f. 91 v°-94 ; cf. SONET 2225)[2].

b) « *De saint Jehan ewangeliste.* Deu salt ycelui amerour a cui Jhesucris commandait sa meire, quant il estoit en la crux, c'est Jehan, cui Deu salt et gart.../... Les ans, les mois et les semennes, les jors, les nuis, toutes les hores ou tai sainte char fut norie, soient benoites de Deu lou Peire. Amen. *Que cest orixon remansait, de vertu soit il parfais, que Deu lou tigne en son servize. Amen* » (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 570, f. 188 v°-190 ; cf. SONET 416). Comme le signale Sonet, la prière dérive sans doute d'un texte en vers, car elle contient un certain nombre d'octosyllabes. On la rencontre dans le même ms. au f. 150.

c) Prière qui demande à l'apôtre de recevoir et de garder son fidèle « en l'onour et en la remambrance de la tres noble dame que vous resuites en garde au piet de la croix » et d'intercéder auprès du Christ et de la Vierge. « *Orison.* E tres biaulz sires, virginis et tres reverant, mon tres chier signour sains Jehan euvangeliste et apostres tres glorious.../... et me vullies a hous empetreir et faire avoir leur graice, se il vous plait de vostre tres grant bonteit. Amen » (PARIS, Bibl. nat., lat. 1403, f. 174 v° - 175 v° ; cf. SONET 556).

[1] Le texte indiqué par SINCLAIR' 3572 est à regrouper sous 3593 (il s'agit d'une sorte de résumé de l'*O intemerata*.

[2] Les deux derniers paragraphes de ce texte (incomplet de la fin) ont été regroupés par SONET qui les range sous le N° 64. A la suite, on lit une oraison au Christ, présentée comme une oraison à saint Jean, et qui est plutôt le corollaire de la précédente : « *Encor de celi oraison.* Jhesucrist, vraies maistres de vostre disciple saint Jehan, vous estes la fontaine d'amour et de grace et il est li ruisseau.../... et me face venir a la glorieuse compaignie de vous, qui estes vraies et perpetuelx bontez. Amen » (*ibid.*, f. 94-94 v° ; cf. SONET 962).

Cet ensemble de textes est une adaptation de l'Oraison LXVII de saint Anselme : « Sancte Joannes, tu ille Joannes unus de magnis apostolis Dei... » (*P.L.*, CLVIII, col. 987-992).

2. xv[e] s.

a) Suffrage qui évoque notamment le supplice de la Porte latine, l'exil à Patmos et le séjour du saint à Ephèse : « Amis de Dieu et amis especial de Jhesucrist, saint Jehan euvangeliste, virges esleu, fonderre de sainte Eglise par vostre sainte predicacion.../... Donnés moy, sire, pacience, par la vertu de Jhesucrist en ce perilleux exil mondain, et par pacience venir a la gloire. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 142-142 v° ; cf. SONET 67).

b) « *De sainct Jehan l'evangeliste.* En ung tonneau de huylle boullant le benoist sainct Jehan l'evangeliste fut mis, et par la vertu de Dieu yssit sanz estre blecé ne avoir mal » (MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68, f. 89 v° ; suivi d'un verset et d'une oraison).

c) « *Si s'ensuit la oroison de monseigneur saint Jehan euvangeliste et appostre, tres devote.* O benoist monseigneur saint Jehan l'evangeliste, glorieux appostre de Dieu.../... Jhesucrist, lequel est benoit et glorieulx par et en tous les siecles des siecles. Amen » (PARIS, Bibl. nat., fr. 13167, f. 75 v° - 76 v° ; cf. SONET 1282).

L'auteur y demande notamment d'être à l'abri « de tout crime et de toute coulpe et vergoigne et de male renommee et infamie et de tous perilz de mon corps et de [*un blanc*] choses de mort soubdaine ».

d) Courte prière qui évoque trois épisodes de la vie du saint auxquels correspondent trois demandes : « Sire saint Johan le evangeliste, si vrayment qom Jhesu vous bailla sa douce mere en garde (...) et si vrayment com vous confortastes la dame de mercy (...) et si vrayment com les enemys Nostre Seignour vous donerent venym a boire.../... si vrayment, sire saint Johan, ottroies moy que mes enemys n'ayent pooir de grever .N. ne moy. Amen » (OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9, f. 89-89 v° ; cf. SINCLAIR' 3746).

e) Prière qui s'adresse à l'évangéliste (« vostre saint euvangille ou vous traictastes tres profondement de la benoite divinité ») et au gardien de la Vierge qu'il accompagna « comme le filz sa mere » : « Vray amoureux et singulierement amez de cellui qui es vray amour et vraie charité et qui par force d'emoure voult morir pour nous sains appostoles et euvangelistes, qui au jour de la Cene vous reclinastes sur le saint pis de vostre tres doulz maistre Jhesu.../... afin que par la voye d'amour, qui est la voye plus excellant, ce dit saint Pol, je puisse venir à la gloire du ciel. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq., fr. 10044, f. 142 v° - 143 ; cf. SONET 2349).

3. xvi[e] s.

a) « *Antienne de sainct Jehan l'evangeliste.* Cestuy est sainct Jehan, qui a la Cene reposa au giron de Jesus Christ », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9088, f. 83 v° (LACOMBE 509) et LACOMBE 445, 450, 514, 585 ; BRUGES, Bibl. mun., 349 (Inc. « Moult est a honnourer saint Jehan l'evangeliste, qui au Cene reposa... ») et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

b) Courte prière qui rappelle l'attitude de Jean à la Cène, son supplice à la Porte latine, le « venin que Aristodemus, evesque des idoles te donna a boire » et lui demande son assistance au trépas. « *De sainct Jehan l'evangeliste.* O glorieulx Jean, qui dessus tous les autres freres as pour Jhesucrist esté privillégié.../... ainsi que tu fuz au trespassement de la glorieuse Vierge Marie que ton bon maistre t'avoit recommandee comme ta mere, il te plaise estre au myen ayde et salvacion. Amen » (VICH, Musée épiscopal, 206, f. 25-25 v°). A SONET 1378, aj. PARIS, Bibl. de l'Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. A6 v°-A7 (« *Oraison au benoist saint Jehan l'evangeliste, Qui pour la mort de Jesus fut doloreux et triste.* O glorieux apostre et evangeliste, monseigneur sainct Jehan... ») et impr. 351, f. M1 (même inc. que le précédent) et aussi PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 164-164 v°.

c) Une version abrégée du précédent : « O glorieux apostre et evangeliste, monseigneur sainct Jehan, je te prie, glorieux amy de Dieu.../... qu'il te plaise prier Dieu qu'il me garde de péché mortel » (PARIS, Bibl. nat., Vélins 1531, f. B2 = LACOMBE 375 et Vélins 1532, f. B1 = LACOMBE 377).

d) « *De sancto Johanne evangelista.* O vraye lumiere du ciel, aygle sur touts aultres volant, evangeliste souverain.../... je te recommande mon ame, amy familier de Jhesucrist, et samblablement mon corps, affin que nettement d'iceulx je puisse servir mon createur et a la fin avoir la gloire de paradis. Amen » (BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 5-5 v° ; cf. SONET 1616).

B) *Textes en vers* [1]

Une ballade à St Jean, d'Eustache Deschamps, a été éditée par De Queux de Saint-Hilaire, *Œuvres complètes*, t. 3, 1872, pp. 83-84.

[1] Je donne ici d'autre part le texte d'une prière « en l'ounour de saint Jehan », bien qu'elle ne lui soit pas adressée (d'après OXFORD, Keble College, 15, f. 93 v°) :

Oraison de saint Jehan euvangeliste.

Dieu qui le benoist glorieux
saint Jehan, apostre piteux
et euvangeliste, vousis
de la fonteine de ton pis
abeuvrer, et li feïs tant
que toy, dessus la croys pandant,
au virge corps recommandas
ta mere a garder et livras,

Elle comprend 3 huitains de décas. ababbcbc et un envoi bbcbbc (cf. Chatelain, p. 172) : « *Autre balade.* Jeunes, justes en tes euvres parfais, / Odorans fleur de la virginité... » (*Refr.* « Soiez pour nous au jour que l'on doit craindre »). Suivant la *Légende dorée,* le poète, dans la str. 3, évoque l'ascension de l'apôtre qu'il place au-dessus de tous les saints. Cf. SINCLAIR' 3041.

L'incipit de SONET 811 ne correspond pas à une prière ; il s'agit d'une ballade dans laquelle l'auteur fait parler St Jean. A noter que la structure de la ballade indiquée par SONET est erronée ; il s'agit en fait de 3 huitains d'oct. ababbcbc + envoi bcbc (cf. Chatelain, p. 170). Par ailleurs, l'inc. de SONET 332 est celui de l'*O intemerata* et qui s'adresse à la Vierge seulement (malgré la rubrique). Certaines rubriques enfin, sont trompeuses : « *Orison a saint Jehan ewangeliste* » (SONET 236) annonce une prière à St Jean-Baptiste (cf. Texte N° 141) et « *Encore de sains Jehan euvangeliste, une aultre orison* », une prière à St Pierre de Vérone (cf. Texte N° 188).

TEXTE N° 138, début XIV[e] siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 570, f. 154 v° (Réf. SONET 2269).

COMMENTAIRE

Brève oraison jaculatoire à St Jean, que l'auteur invoque en même temps que la Vierge.

donne nous, nous te requeron,
que par tes merites aion
et par tes saintismes prieres,
que puyssion en toutes manieres
deservir toy parfaictement
servir et amer dignement,
si voir comme tu vis et regnes,
Roys sans fin en tes devins regnes,
es siecles des siecles tous dis,
Pere et Filz et Saint Esperis,

Qui en l'ounour de saint Jehan
dira chascun des jours de l'an
de < *ceur* > *cuer devost ceste oreison,*
torment ne tribulation
ne mort soubite,
la journee qu'i l'ara dicte (sic).

Le texte indiqué par SINCLAIR' 3573 : « Sains Jëhans, boins eüreus sains, / Qui estes li cousins germains... » (LONDRES, Bibl. brit., Sloane 2356, f. 81 v° - 82) est un extrait, indûment détaché par l'auteur, d'un *O intemerata* à la Vierge et à saint Jean qui occupe les ff. 80 v° - 84 du manuscrit.

Quatr. d'alex. monorimes. Plusieurs traits de graphie lorraine, comme dans le reste du ms. Le texte a été édité par P. Meyer dans *Bulletin S.A.T.F.*, 27 (1901), p. 72. Je le donne ici d'après le manuscrit.

TEXTE

De s. Johan ew.

Tu ies ewangelistes et apostre clamer,
tu ies devant tous autres chier tenus et amer ;
moy que per peichiés suix ordemant defameir
secour, c'avec la Dame dois estre reclamer.

TEXTE N° 139, XV[e] siècle

SOURCE

MADRID, Bibl. nat., Vitrine 24-1, f. 112 (Réf. SONET/SINCLAIR 635).

COMMENTAIRE

Prière à St Jean pour qu'il protège le roi Charles VIII, pour lequel fut exécuté le ms. Sizain de décas. aabaab (cf. Chatelain, pp. 111-112) ; au v. 3, lire *Mari(e)* ; au v. 6, *garde de,* synalèphe.

Comme le signale SINCLAIR 635, le texte a été édité par C. Fierville in *Archives des missions scientifiques et littéraires,* 3[e] série, 5 (1879), p. 106 ; je crois néanmoins utile de le donner ici, et avec la correction qui s'impose au v. 5.

TEXTE

A saint Jehan l'evangeliste.

Filz de Dieu, cueur de divinité,
roy des parfaitz par ta virginité,
Dieu t'a esleu et fait de Marie filz ;
requerez luy, par sa grant charité,
qu'a tous pecheurs soit quitte le pechié
et garde de mal Charles filz de Loÿs.

Amen.

1 *hypométr.*
5 pecheurs le pechié soit quitte.

TEXTE N° 140, XVe siècle

SOURCE

METZ, Bibl. mun., 600, f. 139-141.

ANALYSE

Prière de type litanique, qui n'offre pas de progression marquée. L'auteur insiste sur la virginité de l'apôtre (2, 25, 45) et sur la place particulière qui fut la sienne auprès du Christ (3, 13-15, 49-50), notamment à la Cène (str. 17), l'apôtre participant maintenant au banquet céleste (83). Sont également évoqués son rôle de gardien de la Vierge (61), sa prédication (73, 93-94) et son martyre de cœur (10, 93). On remarquera aussi l'allusion traditionnelle au symbole de l'aigle (str. 8) et à la légende des verges et des cailloux changés en or et en pierres précieuses (str. 19).

LANGUE DU COPISTE

Un certain nombre de traits lorrains ont été signalés à propos de ce ms. (cf. Textes Nos 19 et 87). Voici quelques autres traits qui renforcent l'origine lorraine du ms. :

1. Vocalisme : átem > *ey* : *volentey* 10, *vanitey* 12 (mais *divinité* 14, *charité* 16, etc.) ; átus > *e(i)z* : *enamorez* 41, *honoreiz* 43 ; *i* parasite : *devoite, apoistre* Rubr. ; *vanrait* 19, etc. ; o init. > *ue* : *cueven* « couvant » 30.

2. Consonantisme : *s* pour *c* : *servise* 72 (et inversement *pancee* 44, 48, *ci* 29) ; absence sporadique de *-s*, marque du plur. : *monstrez* 13, *hault* 14 ou d'origine étymol. *enver* 35, 102, *gloriou* 81, *preciou* 83 ; absence du *-d-* de transition : *avanront, vanrait* 19 ; *x* intervocalique représentant le fr. *ch* : *paxeour* 57 ou *s* : *orixon* Rubr.

3. Morphologie : art. « le » : *lo* 70 ; pron. pers. : *my* 8, *ty*, 5, 21, 65 ; verbe : *a* 28 « ai ».

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Le texte, qui compte 26 quatr. de décas. abab (sauf la str. 8, aaaa) et un corollaire de 2 v. à rime plate, est aussi peu soigné que le Texte N° 87 et son état laisse souvent à désirer.

1. Rimes : il semble bien tout d'abord que le texte ait été composé par ou pour une femme, le copiste ayant transposé certains passages au masculin sans se soucier de la rime. Ainsi le v. 4 devient correct si on lit *priere de* [*ta petite ancelle*] et, à la fin du v. 21, [*la chative*] fournit une rime correcte à *avive*, v. 23.

D'autres incohérences sont le fait du copiste : *Dieu* : *Dieu* 33, 35 (ce dernier vers est corrompu) et *touchié* : *touche* 66, 68.

A côté de rimes tout à fait banales : *conforte* : *misericorde* 61, 63 (cf. Chatelain, pp. 69-70) ; *Eglise* : *servise* 70, 72 (*ibid.*, p. 69) et *exil* : *Filz* 78, 80 (non prononciation de la cons. finale), on remarquera *precherrez* : *pierres* 73, 75.

2. Compte des syllabes. Césure lyrique aux vers 74 et 94. En dehors de quelques doublets graphiques (*garde* 11, 72, *avecque* 51, 84, *amoiez* et *estoiez* 50, *frerez* 59, *netteté* pour *netté* 87), l'*e* muet ne compte pas dans *luminare* 42 (à moins de synérèse dans *precious*e, cf. v. 105), *pancee* 44, *estoient* 51 (à moins de supprimer *tous*), *vraie* 63, *refuge* 79 (à moins de corriger *refui* ou *refuge* (*me*) *soiez*).

Par ailleurs, *Johan* est monosyllabique aux v. 41, 45 et 85 ; *gloriouz* 45 compte pour 2 syll., ainsi que *paxeour* 57 et *pecheorz* 61, qui sont des graphies. On remarquera enfin l'élision de *c*(*e*) *az* au v. 31. Au v. 104, on pourrait aussi corriger *met*(*e*)*s mon ame*.

TEXTE

Devoite orixon de saint Johan, [f. 139]
apoistre et euvangeliste.

1. Tu sains Johan, vierge tres honoré,
la flour dez vierges et toute la plus belle,
de Jhesucrist plus dez aultrez amez,
oi la priere de ta petite ancelle.

2. A ty se cleme la povre creature,
en plour te prie et en gemissement ;
tu es mon sire, je me mez en ta cure,
por my prier vuelliez diligemment.

3. Doulz sains Johan, prophete per escrit,
vray confessour, martir de volentey,
garde moy aveque la meire Jhesucrist,
que perdent m'ame orguel et vanitey.

4 Oie la p. de ton peti serviture.
7 me *mq.*
8 Que por.
12 Que perdue mon a.

4. Tu, le prophetes a cui furent monstree,
en hault secrez de la Divinité,
toutez les chosez a venir et passeez ;
mon cuer embraise du feu de charité.

5. Du jugement te fait Dieu messagier
por annuncier toutez lez granz merveillez
quë avanront quant il vanrait jugier ;
por mez pechiez adonc Dieu prier veillez.

6. Devant ty est la povre et la chative
et qui se sent devant Dieu si coulpable ;
en plourz, en larmez, ma mortalité avive,
conferme moy [f. 139 v°] car trop po sui estable.

7. Vierge Johan, purs et blanz come lait,
dez benoiz angez chiers compainz et amiz,
soutif en dy et amorouz en faiz,
garis le mal que j'a en mon cuer miz.

8. Aigle legier quë az ci hault volé
et tout cueven per ta soutiveté,
pour ce az de Dieu plus perfont parolé,
fay moy sentir ta debonareté.

9. Vraiz amerouz, tres doulz amiz de Dieu,
dez boins le miedre, douz peirë et piteuz,
enver mon ame je trop m'a fai mon Dieu,
or secourz tot a mon cuer besoigneus.

10. A toy, chierz peire, come filz je cours,
que Jhesucrist veiliez por moy prier
que sa douceur me veignë en secourz,
que paradyz me vuellë ottroier.

11. O doulz sains Johan, tres doulz enamorez,
soulaz luisanz, luminare preciouse,
de ta clarté ou tu es honoreiz,
fais esclersier ma pancee tenebrouse.

13 Tu es le.
15 les *mq.*
19 il *mq.*
21 le p. et le chatif.
23 *hypermétr.*
31 plus en p.
35 *v. corrompu.*
37 *hypométr. (lire peut-être* fille *au lieu de* filz).

12. Gloriouz sains Johan, per ta virginité
et per l'amour que de Dieu t'est donnee,
garde mon corpz d'ordure et de vité,
et en mon cuer ferme chaste pancee.

13. De Jhesucrist tu, singulierz aminz,
qui plus [f. 140] l'amoiez et mieulz estoiez amez,
aveque ly estre estoient tous tez delis,
de vostre amour soit mon cuers confermez.

14. Douz sains Johan, estoille du matin,
doulz a mon cuer plus que miel ne resine ;
mon cuer est frexe, fa que le feu divin
que t'a rempli ci me soit medicine.

15. Doulz sains Johan, jady filz de paxeour,
mentenant peire a la Vierge Marie,
compains, frerez et amiz a ton Salvour,
a li mon ame recordë et ralie.

16. Garde de celle qui lez pecheorz conforte,
per ta pitié et t'amour qui tout passe,
prie a la meire de vraie misericorde,
que mete en moy la rousee de graice.

17. En ty lez tristez prenent tout lor conforte,
a toy le pis Jhesucrist fut touchié
le jour devant que por moy soffri mort,
et ceste force mon ame tra et touche.

18. Clere fontainne de toute sapience
pour arouser lo jardin de l'Eglise,
ta langue n'est que doulçour et clemence,
garde ton servant devoz en ton servise.

19. Tres ameroux [f. 140 v°] et tres ferme precherrez,
qui les verges transmuaz en or fin
et reformas lez preciousez pierres,
per ta priere tra moy a bone fin.

20. Maistre soutis qui ci bien ensegniéz
lumiere a tous errans en cest exil,
a mon besoin vraiz refuge me soiéz
a Dieu le Peire et a son tres chierz Filz.

54 resin.
64 Qui.
80 et son.

21. De Jhesucrist confessour gloriou,
de ly receuz maintez bellez corrones,
toy semont a son maingier preciou ;
avequez tez frerez illec ma part me donne.

22. Amerous peire, sains Johan misericors,
il n'ait en toy que amours et charité,
purté, netteté et de armë et de corpz ;
rempli mon cuer de clere verité.

23. Ta prophecie cleire et resplendissant,
apostre a Dieu, et ta confession,
vierge perfaiz, ta doctrine fervent,
donne matiere d'adez louer ton nom.

24. Martir de cuer, ta predicacion
lez estoilez sormontë en luisant ;
quant je moray, ta consolacion
soit a secourz a mon cuer languissant.

25. Regarde moy, chergié de grant defauz,
mon cuer t'ahore, de gemissemenz [f. 141] plains,
a deux genous te raconte mes mals,
de cuer pitous te prie a jointez mains.

26. Je te requier tres devotement, veinz,
quë enver Dieu ou tu pues tant et vauz,
perdon m'empetres de mez pechiez greveins
et metes m'ame lassuz en siegez haulz.

27. Amen, amen, ce merite preciouz
otroit a moy le roy des amerous.

Amen.

82 receutez.
94 sormontent.
99 deux *mq.*
101 Je *mq.*
104 mon ame.
106 Otroier a m. vuelle le.

83 Evocation qui rappelle la *Légende dorée*, t. 1, p. 87. Quelques jours avant la mort de l'apôtre, le Christ lui apparut « et lui dit : Viens avec moi, mon bien aimé, il est temps de t'asseoir à ma table avec tes frères. »

LV. Jean-Baptiste

Alimentée principalement par les sources évangéliques (cf. notamment *Matthieu* 3, 11, 14 et *Luc* 1), la piété médiévale avait pour Jean-Baptiste une dévotion toute particulière et la fête du 24 juin (la Saint-Jean d'été), qui commémorait sa naissance, était l'une des importantes fêtes de l'année (cf. Texte N° 1, str. 33) ; on le célébrait aussi le 29 août (natalice, cf. *ibid.*, str. 58).

A) *Textes en prose*

1. Au XVe s.

a) « *Devote orison de saint Johan, baptiste de Nostre Signor.* Pourtant que n'est mie perfaite orison que n'est en graice faite, me vuel a vous recommander.../... et me monstrez en la fin face et face l'angnel que les pechiez efface. Et il se faice, c'est amen » (METZ, Bibl. mun., 600, f. 129-131 ; cf. SONET 1698). La présence d'un certain nombre d'oct. donne à penser qu'il s'agit d'une pièce dérimée.

b) « Saint Jehan Baptiste, le plus grant au tesmoing de Jhesucrist entre les hommes qui oncques naquirent de femme par voie de generacion.../... afin que je puisse venir ou vous estes venuz lassus en gloire. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 141-142 ; cf. SONET 1831).

c) « *De sainct Jehan Baptiste.* Saincte Elyzabeth fut famme Zacharie si compceut ung filz, grant sainct home, Jehan Baptiste, qui au monde vint avant Nostre Seigneur pour ly apparoiller sa voye », suivi d'un verset et d'une oraison (MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68, f. 89 v° - 90).

d) « *Orison de sainct Jehan Baptiste.* Sire sainct Jehan Baptiste, digne de Dieu baptizier, ayde moy et donne moy fontainne de larme, de quoy mes piechiez soient laveis.../... et mener la ou li Sainct Esprit, lez sainct et les sainctes s'esjoïent sans fin. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 123 v° - 124 ; cf. SONET 2079 : corriger la réf.).

2. Au XVIe s.

a) Suffrage traduit du latin et qui renvoie à *Matthieu* 11, 11 et *Luc* 1, 28. « *Oraison a sainct Jehan Baptiste.* Entre trestous natif de

femme, nul est plus grand que sainct Jehan Baptiste. Prions luy doncques qu'i nous assiste », suivi d'un verset et d'une oraison en prose (BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 40 v° - 41 ; cf. SONET 604 qui donne, à tort, ce texte comme un texte en vers ; y ajouter les Livres d'Heures imprimés de LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585).

b) « *De monseigneur sainct Jehan Baptiste.* O glorieulx cursur, martir, plus que prophete, ange de Dieu, monseigneur sainct Jehan Baptiste.../... je te prie que tu me veille estre en aide, affin que par l'ennemy ne soye deceu. Amen » (VICH, Musée épiscopal 206, f. 23 v° - 24. A SONET/SINCLAIR 1375, aj. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. A5 v° - A6 : « *Oraison au glorieux precurseur / de Jesuchrist, sainct Jehan baptiseur* », et impr. 351, f. M1 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 163 v° - 164).

c) « *A monsieur sainct Jehan Baptiste.* O precurseur de Dieu Nostre Seigneur Jesus, tres saincte et vraie lumiere, clere, ardante devant luy.../... et en tous lieuz devotz revisiter Dieu, la glorieuse Vierge Marie, ta saincte mere et toy, et joieusement, en tout honneur, reverence et humilité, leur rendre graces et louenges. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 14-16 v° ; cf. SONET 1476). La prière — comme plusieurs autres du même ms. — est dans la bouche d'une femme qui y demande notamment « celle grace de povoir avoir aucun fruict et lignee de mon corps a la louenge de Dieu et augmentation et entretien de ceste nostre maison ».

B) *Textes en vers*

Malgré son incipit, le chant royal de Dom Lescarre (SONET 170) n'est pas une prière à St Jean-Baptiste, mais une hymne au désert, comme l'indique d'ailleurs le refrain : « Le sainct desert, plain de manne angelique ».

Une vie brève de St Jean-Baptiste, sous forme d'oraison, est sur le point d'être éditée par K. V. Sinclair. Je lui en laisse le soin, tout en signalant ici les mss où je l'ai rencontrée : BRUXELLES, Bibl. roy., IV 427, f. 122-127 v° ; CARDIFF, Bibl. publique, I. 375, f. 149-153 ; DOLE, Bibl. mun., 45, pp. 181-189 ; OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., e. 25, f. 175 v° - 179 v°. Le texte (acéphale de 15 vers dans DOLE) compte 33 quatr. d'oct. à rimes plates aabb, sauf les quatr. 19, (27) et 33 qui sont monorimes. En voici l'inc. d'après BRUXELLES, qui offre la meilleure copie : « Ave tres glorieux Baptistes, / De cui li sains euvangelistes... ».

Je signale d'autre part une prière (en vers ?) : « Tu, sire saint Jehan Baptiste... » contenue dans un ms. que je n'ai pu consulter : *Heures de Jacques et Jeanne Cauchon*, Reims, f. 139, signalé dans le

Catalogue de vente Abbey, Londres, 4 juin 1974 (cf. PARIS, Bibl. nat., C.V. 5146, N° 2923) [1].

TEXTE N° 141, 2e moitié XIVe siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. nat., lat. 1403, f. 170-170 v° (Réf. SONET 236).

ANALYSE

Malgré la rubrique, il s'agit bien d'une prière à St Jean-Baptiste (et à la Vierge, à partir du v. 18). L'auteur commence par chanter les louanges du saint, rappelant la parole fameuse du Christ à son sujet (v. 7) et le baptême dans l'eau du Jourdain, puis il lui demande son assistance tout au long des jours et, pour finir, il étend cette même demande à la Vierge.

LANGUE DU COPISTE

Les traits de graphie lorraine sont nombreux, ainsi : á[> e > ei : *osteir* 16, *meire* 18 ; ātus > *eiz* : *eüreiz clameiz* 1, *noumeiz* 2, 5, etc. ; ātem > *eit* : *sainceit* 3, *purteit* 4 ; absence fréquente, mais non régulière, du *-s* final dans la déclinaison *Benoi* 1, comme marque du plur. *femme* 7, *priere* 12, *houre* 15, *grief torment* 16, etc., comme désinence verbale *fuiste* 9, *puisson* 16 ; *lou* « le », art. défini au cas sujet masc. sing., 2 et pronom au cas régime masc. sing., 11.

Mais le copiste laisse par ailleurs la porte ouverte à des fantaisies orthographiques que leur présence en fin de vers rend encore plus flagrantes, ainsi *resplendissant* : *baptiszans* 8-9 et *plaisan* : *vivant* : *desirans* 12-14. Au v. 6, *aingeles* graphie ancienne pour *ainges*.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Le texte comprend 21 alex. (1-6, assonance en *é* ; 7-21, assonance *an/en*) et 2 oct. à rime plate. Si le texte est agréablement calligraphié, il reste que la copie est médiocre et la reconstitution de plusieurs vers n'est pas possible.

[1] Une adaptation de l'hymne d'Adam de la Bassée *O constantiae dignitas...* (RH 12828) est signalée par SINCLAIR' 3478, mais il ne s'agit pas d'une prière indépendante : « Puis que je suy de l'amoureuse loy, / Bien doy chelui en chantant festiier... » (10a10b10a10b6b10c10c7b7b6c).

Au v. 1, *Jehan* est monosyllabique ; au v. 20, la graphie *cet* (pour *cete*) est le reflet de la scansion.

TEXTE

Orison a saint Jehan ewangeliste (sic). [f. 170]

Benoi sire sains Jehans, bien eüreiz clameiz
et messages de Deu lou tout poissant noumeiz,
lumiere dis de trestoute sainteit
et mireour de tres grant purteit,
nommeis prophetes plus que prophetes asseiz
et as benois sains aingeles ais esteit compareiz,
entre les neiz de femme estes dis li plus grans
et sor tous austres sains forment [f. 170 v°] resplandissant,
et ou flui de Jordain fuiste Deu baptiszans
et aignelz de Deu l'alaistes appellans,
quant don saint doy lou nous allaz moustrans,
sires, per vous priere que sont a Deu plaisan,
faites nous, sires, teilz en cest siecle vivant
de l'amour Deu estre si desirans,
en toutes houre et en trestout moment,
que nous puisson osteir d'enfer les grief torment
et venir en la gloire ou li sains sont joant.
Et vous, Vierge Marie, meire au Roy qui ne ment,
soies pour nous priant a vostre chiere enfant,
qu'il nous doin cet victoire contre lez malz tirant
et nous moint en la gloire ou nulz n'est defaillant,
lassus em paradix tout droit.
Disons Amen, que Deus l'otroit.

2 Et *mq.*
3-4, 10-11, 14-15 *hypométr.*
15 momet.

TEXTE N° 142, vers 1415

Source

PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1278, f. 220-223 (Réf. Sonet 18[illegible])

Analyse

Dans un texte sans originalité, mais qui se lit bien, l'auteur demande à St Jean-Baptiste d'intercéder pour lui et évoque, bouleversant l'ordre chronologique, le baptême du Christ et la scène de la Visitation.

Langue du copiste

Elle n'appelle pas de remarques particulières. On notera quelques traces de la déclinaison ancienne (1, 4, 14, 26, etc.). Doublets graphiques : *Toute voie* 23, *estoies* 41, *sehur* 64.

Langue de l'auteur et versification

96 oct. à rimes plates. On remarquera, dans le compte des syll. : *Jehan* 1, monosyll. ; *povre* 6 et *ame* 19, monosyll. Au v. 63, au lieu de lire *vië* on pourrait corriger *et* [*de*] *vie* ; le v. 68 pourrait être corrigé *moy que* (au lieu de compter *soie* pour une syll.). Pour la rime *heure* : *sequeure* (secoure) 91-92, cf. Chatelain, pp. 39-40.

TEXTE

Devote oroison a saint Jehan Baptiste. [f. 220]

Sains Jehans, qui as excellans tistres
d'estre tres glorieux baptistres,
ange de Dieu plus que prophete
te dit on, cilz nons est compete,
je suppli ta benignité
aidier ma povre fragilité.
Je vien a toy, sire, a refuge
pour excuser devant mon juge
les maux que j'ay fais en ma vie,
par quoy m'ame ne soit perie.
Quiex loanges ma petitesce, [f. 220 v°]
o quiex graces, a la hautesce
de tes merites porra rendre,
mais engins ne s'i puet estandre.
Tu annunças sans dire fable
le puissant juge pardurable
et le baptisas vraiement,
si te requier piteusement,
ayes mercy de m'ame dolente,
ayes mercy que c'est s'attente ;

4 Sinclair 1832 indique à tort, pour le dernier mot, la lecture *complete*.
11 *Petitesce* est le sujet de *porra* au v. 14 ; dans ce dernier vers, la correction *ses engins* offrirait un sens meilleur.

et par ta debonnaireté,
descen a ma chetiveté.
Toute voie n'est ce pas m'estude
menuisier ta beatitude.
Entre trestous les nez de mere,
plus grans de toy ne fu appere. [f. 221]
Le Fil Dieu, par l'inspirement
dou Saint Esperit, clerement
tu cogneüs que visiter
nous venoit, pour nous racheter.
A ton doy, tu le revelas
aux ieux mortelz et l'appellas
« Aignel Dieu ou tous biens habunde,
qui ostez les pechiez du monde ».
Ou flu Jordain le baptizas
et en baptizant, advisas
le Saint Esperit en semblance
de coulon et la cognoissance,
et oÿs la voix Dieu le Pere
tesmoignant son Fil a nous clere.
Tu estoies encor enclos entre [f. 221 v°]
les saintes entrailles du ventre
ta mere, quant aparceüs
le Fil Dieu et quant cogneüs
en terre si noble hautesce
descendre ; de neuve leësce
t'esjouïs, ce fu grant mervoille,
c'onques on ne vit la paroille.
Secour donc mon ame chaitive
par la tres grant prerogative
de tes merites glorieuses,
tant dignes et tant precieuses
que laingue ne les porroit dire
ne main ne les poroit escripre.
Vrais amis en especial
dou doulz espous celestial, [f. 222]
n'oste point ta misericorde
de moy, qu'ennemis ne me morde,
ainçois me vuilles resgarder
en pitié et moy tout garder
en pacience, en charité,
en chasté, en humilité,
et de meurs et vië honeste,
pour estre sehur en la tempeste

21 Et *mq.*
31 le *mq.*
39 Et *mq.*

dou siecle et les diversités
ou il a tant d'iniquités.
Par tes prieres et merites
empetre moy si que soie quites
toute ma vie tant com dure,
de vilenië et d'ordure.
O celestial luminaire, [f. 222 v°]
qui plus parfaitement esclaire
que li solaux endroit midi,
enten, sire, ce que cy di
et enlumine l'oscurté
de mon cuer par ta grant purté,
et estain en moy l'eschaufure
de convoitise et de luxure.
Mon penser en toy est ja mis,
de Dieu familiers amis.
Avec ce, ma fiance toute
soubs ta protection je boute,
aprés Dieu et sa vierge mere ;
prie dont pour moy tant qu'il pere.
Je vien a toy seürement
et te suppli fiablement [f. 223]
en toutes mes necessités,
pour moy garder d'aversités.
L'ame de moy je te commende,
prie donc Dieu qu'il la deffende
de l'anemi en la fort heure
de la mort et qu'i la sequeure.
Et, contre les agais nuisables
des diables, escus profitables
me soies pour m'ame garder.
Dites amen sens plus tarder.

Amen.

TEXTE N° 143, milieu XVe siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9, f. 29.

Analyse

Le texte vient à la suite d'une série de prières à la Trinité, à la Croix et à la Vierge, qui ont la même structure métrique. La pre-

mière de ces prières a pour incipit : « Un soul Dieu e rey omnipotent, / Par ki est chescune creature... » (Sonet/Sinclair 2286).

Cette courte prière, d'origine anglo-normande, fait allusion à quelques traits de la vie du saint (sa naissance miraculeuse à laquelle son père n'avait pas cru, sa vie au désert et l'éloge que fit de lui le Christ) et invoque son intercession.

Commentaire

Les traits de copie anglo-normande sont nombreux et je ne signale ici que *piere* 3 < pátrem et *pier* 8 < párem (cf. Pope, *From latin*, § 1223). La structure est celle d'un douzain ababababbaab (non décomposable en un huitain de décas. et un quatr. d'hexas. (non enregistré par Chatelain) ; césure lyrique au v. 3. Au v. 8, *virgine* graphie ancienne pour *virge* ; au v. 6, *quistes* s'élide.

TEXTE

Oracio. [f. 29]

De fin quoer, amer et honurer
vous en dei, Baptiste beneüré.
A tun piere ke ne poeit parler,
en fuit la lange lasche deslÿé
en ta nessaunce ; e puis sanz trop targer,
les desertz quistes, enfez de petit ée.
De vous se fist ly Sire baptizer,
que vous noma nul pier de virgine né.
Sire, de Dieu privé,
pur moy veulez prier
que de pecché garder
me deigne par sa pité.

2 benuré.
6 queistes.

TEXTE N° 144, XVe siècle

Sources

A. PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10042, f. 38 ; *B. Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. vv4 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*) (Réf. Sonet/Sinclair 714).

Malgré deux passages (vv. 9 et 11) où la version du ms. est à préférer, j'ai retenu comme texte de base *B*, le texte imprimé, qui offre l'avantage d'un texte complet.

Commentaire

Brève prière qui souligne l'excellence de Jean-Baptiste sur tous les autres saints et rappelle le passage de l'évangile où il est considéré comme le nouvel Elie (cf. p. ex. *Matthieu*, 11/14). 16 oct. à rimes plates ; la graphie *Baptistes* au v. 1 assurerait une rime exacte et de même, au v. 3, la correction *maint benefice*.

TEXTE

De sainct Jehan Baptiste. [f. vv4 v°]

Glorieux sainct Jëhan Baptiste,
qui joyeux fais plusieurs cueurs tristes,
en toy mist Dieu mains benefices,
car tu es ange par office,
evangeliste par sainctir,
apostre, docteur sans mentir,
martir, confés, vierge, prophetes
demonstrant les joyes celestes.
Elÿes es dit par semblance,
exemplaire de penitence,
lumiere, voix, amis, messaige
du Sauveur de l'umain lignaige,
pour monstrer de salut la voye.
Moy et nous tous si bien avoie,
que nous ayons telle victoire
que avec toy nous soions en gloire.

Amen.

B. 9 En lieux rendiz par.
11 L. amis pour messaige.

A. *Rubr.* De saint Jehan oraison.
2 fis.
5 *mq.*
8 Demonstras.
14 et mes amis si avoye.
15 Q. chy a.
16 Qu'avecques toy soions.

TEXTE N° 145, fin XVe siècle

Sources

A. TROYES, Bibl. mun., 1897, f. 104 v° ; *B.* VICH, Musée épiscopal, 206, f. 24 v° (Réf. SONET/SINCLAIR 25).

Le texte de *B*, édité par Sonet, est le meilleur ; il s'agit d'une sorte d'oraison jaculatoire, en corollaire du Texte N° 146.

Comme il est peu important, je le donne ici, avec les variantes de *A*. Au v. 1, *Jehan* est monosyllabique ; on remarquera, à la rime, la graphie *demande* 3.

TEXTE

A toy sainct Jehan me recommande
et tous mes bons loyaulx amys,
affin que a Jhesus tu demande
place pour nous en paradis.

Amen.

A. 2 bons *mq.*
3 demandes.

TEXTE N° 146, fin XVe siècle

Sources

A. TROYES, Bibl. mun., 1897, f. 103 v° - 104 ; *B.* VICH, Musée épiscopal, 206, f. 24 v° (Réf. SONET 1833).

Je retiens le texte de *A*, qui offre une version plus complète.

Commentaire

Invocation à St Jean-Baptiste pour que les enfants ne meurent pas sans baptême ni les adultes sans confession ; demande pour être préservé du « mal caduc » et des pièges du démon.

14 oct. sur deux rimes alternées. Les vv. 3-4 évoquent la scène de la Visitation.

TEXTE

De sainct Jehan Baptiste. [f. 103 v°]

Sainct Jehan, tesmoing de verité,
qui du tres hault Filz de Syon
precedant ta nativité,
receus [f. 104] sanctification,
garde les fruictz d'umanité
de mourir sans reception
de baptesmë et dignité
de perfecte confession.
De mal caduque et cruaulté
de Sathan et sa manssion
deffens nous tous par ta bonté,
affin que ayons salvation,
car de la saincte Trinité
en as la domination.

A. 14 la *mq.*
5 *La version de B se termine ainsi :*

Garde nous tous par ta bonté
affin que ayons salvacion,
car de la saincte Trinité
faiz donner benediction.

Amen.

TEXTE N° 147, XVIe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 2206, f. 161-162.

Analyse

Le texte est la paraphrase d'une hymne à St Jean-Baptiste, divisée dans le Bréviaire en 3 sections : les str. 1-3 correspondent aux str. 1, 2 et 4 de l'hymne *Ut queant laxis* (RH 21039), qui se dit aux Vêpres de la fête du saint ; les str. 4-6 correspondent aux str. 1-3 de l'hymne *Antra deserti* (RH 1214), qui se dit à Matines ; les str. 7-11 reprennent l'hymne *O nimis felix* (RH 13311), qui se dit à Laudes.

Après une invocation à St Jean-Baptiste, l'auteur évoque l'annonce de sa naissance (str. 2), la Visitation (str. 3), le séjour au

désert (str. 4-5) et sa rencontre avec Jésus au bord du Jourdain (str. 6). Après deux str. de louanges (7-8), le texte s'achève par une prière au saint (str. 9) et à Dieu (str. 10-11).

Commentaire

Le texte compte 11 septains 5a6a5b6b5c6c5b (cf. Chatelain, p. 146). Ce schéma métrique invite à compter *Jehan* 1 et 57 pour une syllabe et à marquer la synérèse dans *Gabriel* 8. En dehors du doublet graphique *eau(e)* 35, on remarque plusieurs cas où l'*e* muet n'entre pas dans le compte des syllabes : *bouches* 3 (élision), *prophettes* 36 (élision), *venue* 38 et *louent* 73. A la rime, on relève *cueurs* / *serviteurs* : *merveilleurs* (str. 1) : les résultats de *o* ouvert et de *o* fermé toniques et libres y riment entre eux et l'amuïssement du *r* permet la rime des deux substantifs avec l'adjectif (dans lequel le *r* est ajouté par licence graphique).

La copie est d'une cursive rapide et peu soignée, avec plusieurs ratures (particulièrement à la str. 7, où certains mots sont récrits sur d'autres, par la même main). Au v. 20, *fusent* est un exemple du sigmatisme de *-r-* intervocalique. On notera la rupture de construction à la str. 5 où il est question du saint à la 3e personne, alors qu'ailleurs il est tutoyé : cette rupture peut être le fait du copiste et il serait facile de rétablir le tutoiement. La str. 8 appelle un recours au texte latin, sous peine d'être incompréhensible, notamment aux vv. 50-53.

TEXTE

De sancto Johanne Baptista. Ut queant laxis resonare fibris etc. ; faict selon le chant que dessus. [f. 161]

1. Sainct Jehan precurseur,
delivre nous d'erreur
noz bouches et noz cueurs,
et que tes serviteurs
puissent resonner
et au vray declarer
tes faictz merveilleurs.

2. L'annunceur Gabriel, [f. 161 v°]
en descendant du ciel,
feit annuncement
de ton grand naissement ;
ton nom revella
a ton pere, annunça
ta vie amplement.

3. Toy mys et enclos
en ung ventre fort cloz,
le hault roy congneuz
dedans sa mere inclus ;
dont tes deux parens
fusent prophetisans
tes faictz incongneus.

4. Au desert estant,
en aage adolescent,
tu fuÿs les gens
des citez habitans,
pour toy myeulx garder
de t'abit maculer
en tout faict nuysant.

5. D'ung chameau vrayment
print aspre vestement,
car il se saindoit
du poil qu'il assembloit ;
il mangeoit sans sel,
les locustes et miel,
et pure eaue buvoit.

6. Les prophettes ont dict
et seullement prescript
la venue du roy
que tu vis devant toy,
dont tu dys de luy
'Ecce agnus Dei',
le monstrant du doy.

7. O tres bien eureux,
le merite des cieulx,
vierge splendissant,
vray martir tres puyssant,
hermite famé,
tu es sur tous nommé
prophette tres grand.

28 En toy f.
38 La < verité > venue.
26-28 Voici le texte latin : « Ne levi posses maculare vitam / Crimine linguae. »

8. Les ungs couronez,
du trentiesme aornetz,
les aultres sus fruict
doublés soubz Jhesus Crist ;
mais par purité,
as en toy cumulé
le centiesme fruict.

9. Sainct Jehan tres puissant, [f. 162]
envers tous florissant,
oste les erreurs
qui sont dedans noz cueurs ;
vueilles radresser
au chemin droicturier
tes implorateurs.

10. Prions le Createur
du monde Redempteur,
qu'il vueille munder,
nous purger et laver,
affin que en vivant
nous soit vray visitant
sans plus offencer.

11. Les anges du ciel
en triumphe eternel
te louent haultement
et magnificquement,
Dieu en Trinité ;
donne par ta bonté,
aux tiens saulvement.

Amen.

55 Tu as.
57 O saint.
64 *hypermétr.*
67 Nous *mq.*

50-56 Le texte latin porte : « Serta ter denis alios coronant / Aucta crementis duplicata quosdam, / Trina te fructu cumulata centum / Nexibus ornant. » Et voici la traduction d'après Dom Guéranger : « D'autres ont leurs couronnes brillantes d'œuvres ayant produit trente pour un, deux fois plus en quelques-uns ; mais vous, plus que triplant vos œuvres, allez jusques à cent dans la gloire de votre diadème. » (*L'Année liturgique*, 2e Section, t. 3, p. 306). Ce rapprochement permet d'entrevoir le sens de la str.

LVI. Jérôme

Fêté le 30 sept. (cf. Texte No 1, str. 67), le célèbre docteur de l'Eglise, traducteur de la Bible, n'a pas été très populaire au Moyen Age. En dehors d'une prière en prose où il est invoqué en compagnie des trois autres grands docteurs de l'Occident (cf. vol. I, p. 213), on rencontre peu de prières qui lui sont adressées et encore ne s'agit-il que de suffrages « passe-partout » du XVIe s.

1. « *Oraison du glorieux sainct Jherosme, / Qui en sa vie fit maint cantique et pseaulme.* O glorieux augmentateur de la foy catholique, monseigneur saint Jherosme.../... si que par la vertu de patience, puisse acquerir la gloire de paradis. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C3 vo - C4 ; impr. 351, f. M2 ; impr. 1012, f. V7-V7 vo et PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8o T 2560, f. V7-V7 vo (LACOMBE 498). Ces deux dernières réf. ont pour incipit : « Augmentateur de la foy... ». Aj. aussi PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 173-173 vo).

2. « *Antienne de sainct Hierome.* Salut a toy, mon bon et loyal serviteur, pourtant que sur peu de choses tu as esté fidele, sur plusieurs biens je te constitueray », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9098, f. S6 vo (LACOMBE 509) et LACOMBE 445, 450, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480). Suffrage traduit du Commun des docteurs : « Euge, serve bone et fidelis... ».

3. Je signale pour mémoire un texte tardif (1629) dans LYON, Bibl. mun., 1402, f. 128 vo : « O saint Hyerosme, / je te prye ore / pryer pour moy / le Dieu de grace, / faire que m'ame / soit sans esmoy ».

LVII. Joseph

Le culte tardif de St Joseph (sa fête, le 19 mars, n'a été étendue à l'Eglise universelle qu'en 1621) explique qu'on ne rencontre guère de prières en français à son adresse avant le XVIe s.

A) *Texte en prose*

« *Oraison tres devote de monsieur sainct Joseph.* O vray espoux et saincte garde de la royne des cieulx, je te requier humblement

qu'il te plaise a icelle impetrer.../... et qu'il me donne bon entendement pour me adresser en la sente de verité, qui est la vraye voye, a la joye perdurable. Amen » (PARIS, Bibl. nat., Rés. p. B 22, f. C3-C4, Heures à l'usage de Paris, imprimées pour Simon Troude par Didier Maheu, 31 mai 1537).

B) *Texte en vers*

TEXTE N° 148, fin XVI[e] siècle

SOURCES

A. PARIS, Bibl. nat., Rés. B 17834, f. G4 v°, Heures à l'usage de Rouen, v. 1584 ? (LACOMBE 536) ; *B.* PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, Rés. BB 1500, 6[e] livret de dévotion à la suite d'Heures à l'usage d'Amiens, 1596 (LACOMBE 494).

Courte invocation à St Joseph (4 décas. abba) où l'on peut considérer que son patronage est invoqué pour faire une bonne mort. Au v. 2, lire *qu(i) a.*

TEXTE (d'apr. *A*)

Oraison de saint Joseph.

O saint Joseph, vray espoux de la mere
de celuy qui a fait la mere et l'espoux,
prie pour nous la mere et le fils doux
qu'il nous garde de la mort trop amere.

Ainsi soit il.

B. 1 espoux de Joseph.

LVIII. Julien l'Hospitalier

Saint légendaire, fêté le 29 janv., sa vie fabuleuse, que retrace la *Légende dorée,* lui attribuait un crédit particulier. Parricide malgré lui, il expie son crime en ouvrant un hôpital pour accueillir les pau-

vres. Un jour, il recueille un lépreux qu'il installe dans son propre lit ; mais quelques instants plus tard celui-ci se lève, blanc comme neige, et se révèle être un ange de Dieu, envoyé avertir Julien de sa fin prochaine. C'est peut-être cet épisode de sa légende qui lui valut d'être invoqué contre le mal St Julien dont la dénomination laisse perplexe Kraemer (p. 117).

Un suffrage tardif lui est consacré dans un imprimé du XVI[e] s. : « *Oraison du benoist chevalier / Saint Julian, le tres bon hostelier.* O bien eureux acomplisseur des œuvres de misericorde, monseigneur saint Julian, qui, par le merite de saincte vie, fuz dygne d'estre hostelier du benoist Jesuchrist .../... le royaulme de paradis, auquel tu habites avecques luy » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D5 v° - D6).

Le Pater noster à saint Julien semble avoir été très répandu au Moyen Age. « La vie de St Julien l'Hospitalier par St Antonin se termine ainsi : " Ad honorem igitur ejus dicitur Pater noster, vel alia oratio, ab aliquibus, ut scilicet detur eis bonum hospitium et defendat a periculis " (*Acta Boll.* Janvier III, p. 590). Cet usage était si bien répandu que Vincent de Beauvais intitule ainsi la vie de saint Julien l'Hospitalier : *De alio Juliano pro quo dicitur Oratio dominica.* Il serait très long de rappeler tous les auteurs du Moyen Age qui parlent du Pater noster à saint Julien. Je n'en citerai qu'un : " Chi non ha detto il paternostro di San Giuliano spesse volte ancora che abbia buon letto alberga male " (Boccace, Decamerone, 2[a] g. 2[a] n.) » (E. Langlois, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* 5 (1885), pp. 61-62).

J'ai relevé deux Pater à saint Julien :

— l'un, dont je ne tiens pas compte ici, signalé par SONET/SINCLAIR 214. Malgré son incipit (« Biaux tres doulz sire saint Julien, / Je vous requier a jointes mains... ») et son explicit (« Dictes Amen, qu'ainssin soit, / Pater noster et Ave Maria »), il s'agit d'une « paternostre » de type parodique, et non pas d'une prière.

— l'autre, qui reprend un peu les mêmes thèmes, mais peut être considéré comme une prière :

« Pater noster, Dieu nous promeche
Huy bon jour et grant lieche,
Paiz, santé et bonne aventure,
Bon repaz et bonne peuture... » VATICAN, Bibl. apostolique, Ottoboni 2523, f. 48 ; XV[e] s., cf. SINCLAIR' 3438. Le texte, édité par E. Langlois, *loc. cit.,* compte 31 vers (lacune d'un vers après 13).

Voici par ailleurs une prière en l'honneur du saint, bien qu'elle ne lui soit pas adressée (d'après OXFORD, Keble College, 15, f. 92 v°) :

Memoire de saint Julian.

Dieu pardurable, tout puissant,
qui, par ta digneté tres grant,

Julien qui fut chevalier,
feïs si bas humilier
que il se mist en labour mondain
et passoit les gens soir et main,
octrie nous, par son aïde,
heberge en ceste mortel vie
qui nous soit bonne et profitable
et vie en tes (sains) cieulx pardurable.

LIX. Julien du Mans

Parfois confondu avec le précédent, St Julien, le premier évêque du Mans, dont Grégoire de Tours fut le premier biographe, était fêté le 27 janv. (cf. Texte N° 1, str. 8). La prière qui suit semble bien lui être adressée, ne serait-ce qu'en raison de sa présence dans un Livre d'Heures à l'usage du Mans, mais les vv. 16 et 34 font penser à St Julien l'Hospitalier.

TEXTE N° 149, fin XVᵉ siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 13303, f. 162 v°-165 (Réf. Sonet 227, qui indique à tort 46 v. et 7 str.).

Commentaire

Le texte, qui se présente sous forme macaronique, se rapproche plus de l'exercice d'école que d'une prière et il n'offre pas de progression bien nette. Il comprenait sans doute à l'origine 5 str. d'oct. abababab (cf. Chatelain, p. 90) et une str. d'oct. ababababab (*ibid.* p. 134). Bien que le ms. n'offre pas de solution de continuité, il est probable qu'il y ait une lacune après le v. 20 : manqueraient les 4 derniers vers de la str. 3 et le 1er vers de la str. 4. Mais devant l'incertitude de l'ampleur de cette lacune, j'ai numéroté les vers de façon continue.

La langue du copiste n'offre pas de traits typiques de la région mancelle ; on remarquera *c* pour *t* dans *donc* 22 et la consonne simple dans *afaire* 19, *eschaper* 30.

L'auteur, que le texte ne permet pas de localiser, fait alterner les vers français et latins, mais il arrive que le latin morde sur le texte français (26, 43) ou inversement (38, 44). A la rime, on remarquera la graphie *diron* 36 ; pour *memoire* : *afaire* 17, 19, cf. Chatelain, pp. 35-37 ; on notera d'autre part les rimes *precation* : *spatium* 38, 40 et *auxilium* : *affection* 42, 44. Dans les vers en latin : au v. 4, sous-entendre *eum* ou *illum* ou mieux, considérer le relatif comme une forme française ; au v. 8, *huic* compte pour une syll. ; au v. 44, *deliciis* compte pour 3 syll.

Trois vers sont hypométr. : 7, 13, 36 ; le v. 39 peut être rétabli (cf. apparat critique).

TEXTE

1. Bien eüré saint Julien, [f. 162 v°]
in quo spes nostra ponitur,
qui jectes de mauvais lien
qui laudem de te loquitur,
tu es a tous fisicien :
quisquis dolorem patitur,
s'il est bon christien,
huic per te malum tollitur.

2. A toy me rens, a toy me donne,
dulcis sancte Juliane,
ta posté tant grant et tant bonne
non potest orari vane. [f. 163]
Tout bien a ceulx abandonne
qui te poscunt summo mane,
a prime, a tierce, a sixte, a nonne.
Da potum, cibum cum pane.

3. Et quiconques t'a en memoire,
quisquis non potest perdere ;
a son fait et a son afaire
vis semper intelligere. [f. 163 v°]

4. *Amice Christi domine,*
que la Vierge, donc Dieu sur terre
nascitur sine crimine,
tu pries que veille requerre
pie suo precamine
a genitore pais en terre,
ne labamur peccamine.

7 *hypométr.*
12 orare.
13 *hypométr.*

5. Et si te pri devotement, [f. 164]
ut sis mihi remedium
qu'eschaper puisse sauvement
hoc presens epidimium
et la pinpernelle ensuyvant
et suum exercicium,
et la boce, qui grandement
militat contra gaudium.

6. Amen trestous en diron,
a genois tous presentement ; [f. 164 v°]
agat quisque precation,
saint Julien est sauvement,
quia nullum est spatium
si cest temps dure longuement.
Christus nobis auxilium
prebeat, au definement,
de deliciis affection
et paradis benigne-[f. 165]-ment.

Amen.

36 *hypométr.*
39 saument.

Au v. 32, *pinpernelle* doit avoir le sens de *folie, égarement* que l'on rencontre dans un sermon de Michel Menot, prononcé à Paris en 1518 et où alternent, comme dans notre texte, le français et le latin : « De primo, *Proverb.* XXIX *Qui* miscetur scorto (*nutrit scorta*), perdet substantiam. O, quot bona hodie perduntur in talis abusibus, *en telles pinprenelles* » (J. Nève, *Sermons choisis de Michel Menot*, Paris, Champion, 1924, p. 381). Je remercie mon collègue G. Roques pour cette référence.

LX. Justine

Fêtée le 26 sept., Ste Justine aurait été une martyre de Nicomédie au début du IV[e] s. Voici un suffrage qui lui est consacré, bien qu'il s'adresse à Dieu : « Sire Dieux tous poissans, pius et misericors, qui o cors d'une jovene et fraille famme saincte Justine.../... et chou que pour vostre amour entrepris avons, par boine entention nous puis sons parseverer. Amen » (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 288, f. 98-98 v°). Le texte est un aj. du XV[e] s. sur un livre d'Heures du Nord de la France.

LXI. Lambert

Fêté le 17 sept. (cf. Texte N° 1, str. 63), le saint patron de Liège n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'autres prières en français que celle qui suit.

TEXTE N° 150, milieu XV[e] siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e. 25, f. 179 v° - 180 (Réf. SINCLAIR' 3575).

Commentaire

L'auteur évoque le martyre du saint, lui demande sa protection contre la maladie de la pierre (je n'ai pas trouvé mention par ailleurs de cette spécialité thérapeutique) et son assistance pour obtenir la gloire du ciel.

Le texte — 14 oct. à rimes plates — n'appelle pas de remarques particulières ; à signaler cependant une lacune (d'un vers ?) après v. 3.

Texte

De saint Lambert. [f. 179 v°]

Saint Lambert, martir glorieux, [f. 180]
ami de Jhesus precieux,
qui pour le noble enseignement
. . . .
fustes mis a mort corporelle,
deffendés nous de la gravelle,
de torsions et de rompure
et aussy de la pierre dure.

Si nous empetrés continance
et de tous pechiés abstinence,
si que, de cueur chaste et sans vice,
puissons a Dieu faire service
tel qu'i nous doint o ses affins
la gloire ou de joye n'est fins.

Amen.

LXII. Laurent

Fêté le 10 août (cf. Texte N° 1, str. 52), St Laurent, dont le sup plice, sans doute légendaire, frappait l'imagination médiévale, ne semble pas être l'objet de beaucoup de prières en français ; la plu part sont des suffrages (cf. Texte N° 2, str. 5 et N° 3, str. 4).

A) *Textes en prose*

1. Suffrage traduit du latin : « *De sancto Laurentio.* Glorieux levite et martir de Dieu, monseigneur sainct Laurens qui, en querant de nuict et de jour les povres afin de leur donner l'aumosne.../ affin que celon mes iniquitez ne me punisse, mais celon sa miseri corde me face pardon. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 21 21 v° et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 39, f. B4 v° - B5 (« *De sainct Laurent le martyr oraison, / Qui soubz Dacien souffrit mort sans raison.* Inc. « O glorieux... ») et impr. 351, f. M Inc. « O glorieux... ») ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 168-168 v° ; cf. SINCLAIR' 2922).

2. Suffrage traduit du latin (« Levita Laurentius bonum opus operatus est... ») : « *Antienne a sainct Laurens.* Laurens levite, il a oeuvré bon ouvrage, qui par le signe de la croix a enluminé les aveu gles », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy. II 6334, f. 42 v° ; à SONET 1034, aj. les impr. LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480 ; l'inc. des impr. porte « Laurent le diacre... »).

La guérison des aveugles, mentionnée dans ces deux suffrages, fait allusion à un épisode de la légende du saint (cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 71).

B) *Texte en vers* [1]

TEXTE N° 151, début XVI[e] siècle

SOURCE

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. yy5 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

ANALYSE

Prière à St Laurent, qui évoque son martyre (vv. 4 et 21), son rôle caritatif (v. 18) et lui demande d'aider son fidèle contre les assauts du démon et de lui venir en aide notamment « au dernier jour », pour lui éviter le feu éternel.

COMMENTAIRE

3 dizains de décas. aabaabbcbc (cf. Chatelain, p. 136). Au v. 7, *soiez* compte pour une syll. Le v. 10 semble corrompu et le sens n'apparaît pas (pour la rime *feu* : *feu* (graphie pour *fus*), cf. *ibid.*, pp. 17-18.

TEXTE

De sainct Laurens. [f. yy5 v°]

Dÿamant cler, rubi trop enflammé,
jaspe luisant, en vertu reclamé,
qui soubz Cesar, empereur des Romains,
tu fus rosti et de Jesus clamé,
doulx saint Laurens, en ce monde famé,
je te presente mon amë en tes mains :
soiez luy propice vers le Dieu des humains,
en luy priant que d'enfer et du feu
il la preserve, et d'aultres tourmens mains,
condui en ce monde de crueux maux tu feu.

[1] Le texte signalé par SINCLAIR' 3747 est une strophe erratique à rattacher à SONET 669.

Vray et parfait amy de Jesucrist,
deffen mon ame du puant antecrist ;
supplie a Dieu qu'i la vueille garder
et si j'estoie dedans son livre escript,
par ta priere que j'en soye descript
et qu'en pitié me vueille regarder.
Donne moy grace de ma vie amender
et d'aumosner comme tu fis jadis,
pourquoy tu es, sans nul persuader,
vivant en gloire la sus en paradis.

[16]
Rosti tu fuz sur ung gril mout horrible
ouquel tu euz passion trop terrible,
sans descongnoistre le vray Dieu eternel.
Je te supply, tant comme il m'est possible,
que l'ardant feu du peché tres penible
de mon ame oste ou il fait son hostel
et me preserve de l'ennemy cruel.
Au dernier jour, a tous espoventable,
garde mon ame de tout peché mortel
et la conduis en voie pardurable.

Amen.

26 ou *mq*.
27 preserver.

LXIII. Lazare

Ami de Jésus, auquel l'évangile de St Jean consacre des pages fameuses (11-12), St Lazare était particulièrement honoré en Provence et en Bourgogne, où Autun et Avallon se disputaient au XVe s. l'authenticité de ses reliques. C'est précisément dans un Livre d'heures à l'usage d'Autun qu'on peut lire une prière qui lui est adressée[1] : « *Quiconques dira ceste oroyson, une fois le jour devotement, ne poura estre vaincux de ses ennemis ne ne poura mourir de mort subite. Oroyson de monsieur saint Ladre.* Saint Ladre, martir et precieulx ami de Dieu, je te prie par le nom de Nostre Signeur Jhesucrist, ton createur.../... amer et douter et adorer ung seul Dieu omnipotent, celluy qui t'a resucité et qui en tous les cieulx regne et vit par les infiniz seicles des cieulx. Amen » (BEAUNE, Bibl. mun., 34, f. 128 v°-131 ; cf. SONET 1834).

[1] Cette prière est la traduction (adaptée au féminin) d'un texte latin qui se rencontre dans un autre Livre d'heures à l'usage d'Autun, BEAUNE, Bibl. mun., 55, f. 121 v° - 123 v° : « *Oracio devota ad beatissimum Lazarum...* Sancte Lazare, martir et amice Dei preciose.../... et qui in celis regnat et vivit per infinita seculorum secula. Amen », suivi d'un verset et d'une oraison. Elle ne fait pas allusion à la lèpre, dont le saint, par confusion avec le pauvre Lazare, de la parabole de saint Luc (16, 19-31), était censé protéger (cf. Kraemer, pp. 91-

LXIV. Léonard

Fêté le 6 nov., St Léonard fut vraisemblablement ermite en Limousin, entre le VIe et le Xe s., mais on ne sait rien de sûr à son sujet. Le Moyen Age l'invoquait traditionnellement comme le libérateur des prisonniers (cf. notamment Texte N° 6, str. 13-17). Je n'ai relevé qu'un suffrage tardif en prose, traduit du latin, qui lui soit consacré : « *De sainct Leonard.* O beni pere, aide, confort, delivreur des prisonniers qui devotement te requierent et prient, glorieulx amy de Dieu, monseigneur sainct Leonard.../... ne me face descongnoistre mon createur ou choir en vaine [gloire] ou en quelque peché mortel. Amen » (VICH, Musée épiscopal, 206, f. 29-29 v° (cf. SONET 1280), les impr. LACOMBE 393, 477, 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D7 v° - D8 (« *Du benoist saint Leonard oraison, / Qui ses servans delivre de prison* »), impr. 351, f. M3, impr. 1012, f. V7 v° ; la plupart des impr. ont pour inc. « Bening pere... ». Aj. aussi PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 181-181 v°.

LXV. Louis Aleman

Louis Aleman, né vers 1385-90, d'une famille noble du Bugey, fut cardinal-archevêque d'Arles. Célèbre par ses opinions conciliaristes au concile de Bâle (1434-37) dont il fut l'un des principaux acteurs, il mourut de la peste au couvent des frères mineurs de Salon-de-Provence, le 16 septembre 1450, et son corps fut transporté à Arles, où de grandioses funérailles lui furent faites. Dès le lendemain de sa mort, il fut l'objet de la vénération des fidèles et de nombreux miracles s'étant produits sur son tombeau, le pape Clément VII le béatifia le 9 avril 1527.

TEXTE N° 152, XVIe siècle

SOURCE

CARPENTRAS, Bibl. mun., 50, f. 2 v° - 3.

ANALYSE

Le texte qui suit date peut-être des environs de la béatification de Louis Aleman. La première strophe évoque l'œuvre du cardinal à l'époque, difficile pour l'Eglise, qui suivit le Grand Schisme d'Occident et la troisième invoque son intercession notamment contre la peste.

Il est possible que tel ou tel passage de l'Office du bienheureux qui est entré au XVIe s. dans le bréviaire d'Arles, soit à l'origine de ce morceau. C'est un point que je n'ai pu vérifier. Mais en revanche on retrouve ici quelques réminiscences d'une prose latine *Urbs gratulare nobilis* (éd. Albanès-Chevalier, *Gallia christiana novissima*, t. 3, 1901, col. 813). Les premiers vers de notre texte sont un écho de la 4e strophe de la prose : « Quantam poenam et dolorem / pro dictae pacis foedere / sustinuit ac laborem / nemo posset exprimere » et les vv. 10-13 correspondent à la 10e strophe : « O quantum admirabile / narrare sic miracula / quae fiunt hic Arelatae / per ipsius suffragia ».

LANGUE DU COPISTE

Ecrit dans une cursive assez négligée, le texte est souvent fautif. En dehors de quelques traits qui apparaissent par intermittence et relèvent de tendances plus générales (*prié* v. 16 — mais *doner*, cf. apparat critique du v. 17 ; *lé* « les » vv. 15 et 37, *dé* v. 16 ; confusion *-ant/-ent* : *firmemant* v. 9, *doulcemant* v. 22, *aulcunemant* v. 25, etc.) quelques traits attestent une influence occitane (arlésienne probablement) : a) Vocalisme : á + n + ct > *an(c)t* : *sant* v. 1, 3, 13 ; a init. + n + cons > *an/en* : *mentenant* v. 7, *mantenir* v. 19 ; trans > *tra* : *trapassés* v. 33. b) Consonantisme : ḽ final et intervocalique > *lh* : *travalh* v. 4, *melhieure* 6, *merveilhieus* 12, etc. c) Conjugaison : *saves* v. 7 (2e prés. ind.), *aya* v. 32 (3e prés. subj.), *sunt* v. 37 (6e prés. ind.). J'ai tenté un certain nombre de corrections (cf. apparat critique ; au v. 12, on pourrait aussi lire *Fet* [*moult*] *miracles*).

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Il y a peu à dire sur la versification : str. 1 : neuvain d'oct. aababbcbc (non attesté par Chatelain) — str. 2 : dizain d'oct. aabaabbcbc (Chatelain, p. 136). Au v. 19, *grace* compte pour une syllabe (à moins de corriger (*man*)*tenir*) — str. 3 : même structure que la str. 1 — str. 4 : neuvain d'oct. abbaccdcd (non attesté par Chatelain). Au v. 32, lire *qu*(*i*) *aya* (à moins de supprimer *En*) ; au v. 37, *joyes* compte pour une syllabe.

L'habileté du versificateur laisse à désirer et l'on remarquera entre autres le rejet hardi du v. 2 ! Si l'examen des rimes n'apporte pas d'indices particuliers, la forme *saves*, au v. 7, invite à situer la composition dans la région d'Arles ; cela est d'autant plus plausible que le culte du bienheureux Louis Aleman, en dehors d'un foyer savoyard, est resté circonscrit à cette région.

TEXTE

1. O precieux corps sant Loÿs [f. 2 v°]
Alemant, cardinal de pris,
qui pour la pex de sancte Eglise
tu as tant poyne et travalh pris
que bone union est mise,
je ne sces melhieure entreprise.
Tu le saves bien mentenant
que l'arme de toy est asise
Iesus aux cieux au firmemant.

2. En la noble de Arle cité,
le Dieu qui est en Trinité
fet des miracles merveilhieus [f. 3]
pour ta priere et santeté,
de jour en jour, en verité,
sus lé joynes et sus les vieux.

4 tant *mq.*
5 *hypométr.*
6 ne : *le copiste a d'abord écrit* me, *puis a biffé le premier jambage.*
8 Que *mq.* ; toy n'est a.
9 au cieux.
12 Fet miracle m.
13 priere si sante.
15 joyne.

Vuelhies prié le Roy dé cieux
qu'i nous vuelhie tous secourir
en cest tanps qui est perilhieus,
et en sa grace nous mantenir.

3. Et nous gard de l'empidimie,
qui de nulli n'est pas amie :
pour ta priere doulcemant
retorne la d'on est partie,
que de nulli ne soit santie
en cest païs aulcunemant.
Le Roy des roys, qui est le hault,
nous done a tous finablemant
la joye qui james ne fault.

4. O sant Loÿs, de Dieu amis,
a jointes mains je vous suplie
que soye de vostre partie,
en priant Dieu qu'i aya mercy
des trapassés benignemant
et nous dont vivre tielemant
en fes, en dis, en pensemans,
que nous puissons finablement
lé joyes avoir qui sunt lëans.

Amen.

17 v. doner secours.
23 la la d'on.
Après 25 < et nous don vivre tielemant >.
27 a tous *mq.*
29 O *mq.*
34 don.
37 leant.

LXVI. Louis, roi de France

Fêté le 25 août (cf. Texte N° 1, str. 56), le saint roi de France était populaire au Moyen Age et de nombreuses corporations l'avaient choisi comme patron. N'avait-il pas commandé à Etienne Boileau d'écrire le *Livre des métiers* ? La riche corporation des merciers est évoquée dans les deux prières qui suivent.

TEXTE N° 153, début XVI[e] siècle (fin XV[e] siècle ?)

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx2-xx3 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Le texte est de Jehan Panier, dont le nom se lit en acrostiche [1]. Après une invocation à Dieu, l'auteur s'adresse à St Louis, évoquant notamment la croisade où le roi fut fait prisonnier, la venue en France de la Sainte Couronne, le patronage de St Louis que revendiquaient les merciers ; la str. 10 énumère quelques péchés capitaux contre lesquels l'auteur demande l'aide du saint. Pour terminer, il se recommande à St Louis, ainsi que sa femme.

Commentaire

En dehors des fautes signalées dans l'apparat critique, on remarquera *s* = *c* : *ce* 25 (mais *se* 31), *sa* 125 ; *avon* 79 à la rime, et parfois à l'intérieur du vers *ayon* 82, *puisson* 101 (mais ailleurs *-ons* 99, 112, 119, 122, 129) ; *vengas* 43.

11 douzains de décas. aabaabbbcbbc (cf. Chatelain, p. 115). A la rime, on remarquera *mis* : *prefix* 43, 44 (cf. *ibid.*, p. 74).

L'*e* muet ne compte pas dans *voyes* 60 et *envie* 110 ; élision dans *suyent* 36 et *aultres* 116 ; doublets : *vueille(s)* 97 et *vrai(e)ment* 107 ; synérèse dans *glorieulx* 85 (à moins de supprimer *roy*). Césure lyrique : 7, 8, 34, 42, 63, 106 et 120. Le v. 45 est de 5 + 5 et le v. 65 de 3 + 7.

[1] Jean Panier a laissé quelques traces dans l'histoire littéraire du XV[e] siècle. On lui attribue un poème (peut-être inachevé) sur *La Grandeur de Paris*, en 11 ..., daté de 1476, et une pièce sans grande originalité sur l'amour et le printemps, en 150 quatr. (cf. G. Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, Strasbourg, Trübner, 1902, t. 2/1, p. 1164 et *Geschichte der mittelfranzösischen Literatur*, Berlin-Leipzig, 1937, t. 2, p. 56 et R. Bossuat, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*, Melun, 1951, n° 4555).

Il est d'autre part le copiste de plusieurs manuscrits, notamment de VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. 1323, écrit entre 1475 et 1480, où il se nomme à plusieurs reprises et notamment au f. 258 : « Cy s'ensuit la table de ce present livre, apartenant à Jehan Panier, marchant du palais, escript de sa main » (cf. Ch.-V. Langlois, *Notices et extraits des mss de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, 33/2 (1889), p. 111).

Les Textes N[os] 153 et 154 permettent de préciser qu'il était mercier (respectivement vv. 87-89 et 37-39).

TEXTE

De saint Loÿs. [f. xx2 *b*]

1. *J*e suis pecheur horrible et detestable,
vray Redempteur, de ce me rens coupable [f. xx2 v° *a*]
si ay mestier de ta misericorde ;
oste moy donc des faulx lÿens du dyable
et ma povre ame, qui tant est miserable,
par ta doulceur soit remise en concorde,
car tu aymes ceulx qui sont sans discorde.
Si te prie que ta grace m'acorde,
comme tu feis au bon roy saint Loÿs,
car tu le feis plain de misericorde
ne oncques peché ne le tint en sa corde,
par quoy il est es cieulx en paradis.

2. *E*ntens a moy, de Jesus ordonné,
saint Loÿs roy, sois par toy escouté ;
je te retien pour mon intercesseur
envers celuy qui povoir t'a donné,
et mon peché si me soit pardonné,
en toy me fye, mon souverain pasteur,
Es Sarrazins qui ont tres faulce erreur
tu t'en alas, dont tu souffris douleur,
mais Jesucrist as contre eulx defendu
et y fus prins en combatant l'erreur
quë ilz tenoient, tres souverain seigneur ;
puis le soudan fut a mort estendu. [*b*]

3. *H*elas, ce par celuy Jesu ne m'envoie grace,
certainement je ne sçay que je face,
veu les pechez en quoy je suis enclin.
Leve tes yeulx devers sa doulce face
et luy supplye que mes pechez efface,
tant que avoir puisse paradis en la fin.
O tres doulx roy, se tu ne m'es affin,
ne sçay comment passeray ce chemin,

14 soit.
19 Les S.
21 a.
25 *hypermétr.*

24 Allusion au Sultan du Caire, victime d'une conspiration des émirs (cf. N.L. Corbett, *La Vie de Saint Louis. Le témoignage de Jehan, seigneur de Joinville*, Sherbrooke, Naaman, 1977, p. 156).

pour les faulx las que Sathan a tendus,
lequel cuide par son mauvais engin
me faire effort de son tres ort velin.
Je te supply, mes motz soyent entenduz.

4. *A* dire vray, Jesus bien te garda
tout ton vivant, et deça et dela,
tres excellent en vertu saint Loÿs,
quant par son ange lequel il te envoya
dire et noncier que deux traistres y a,
qui vouloient que a la mort fusses mis.
Bien t'en vengas, a la mort tous deux mis :
par ton command general et prefix,
furent a tous deux les testes trenchees.
Tout ton vivant as gardé tes amys, [f. xx3 *a*]
et tant que enfin tu as esté transmis
la sus en gloire, sont veritez prouvees.

5. *N*e vueillez pas me debouter arriere,
tres humblement fay a Jesus priere
qu'il me defende de toute adversité,
car tu en as de luy puissance entiere,
quant t'a monstré la tres haulte lumiere
de sa puissance et sa divinité.
O vray ministre, par ta bonne equité,
en contemplant la saincte deité,
la sus en joye par tes sainctes merites,
ou tu seras sans terme limité,
je te requier, par ta digne bonté,
garde moy, sire, de toutes voyes despites.

6. *P*ar toy si fut en Francë apportée
a ton retour, la Vierge en soit louee,
la couronne, les cloux Nostre Seigneur,
le fer aussi dont sa coste percee
fut pour vray, car elle te fut donnee

43 vengas a la mort tout d.
53 m. ta tres.
61 apporté.

40-45 Allusion à la tentative d'empoisonnement du roi par deux émissaires de la comtesse de la Marche (cf. *Vie et vertus de saint Louis*, d'après Guillaume de Nangis et le confesseur de la Reine Marguerite, texte établi par R. de Lespinasse, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1877, p. 58).
61-64 Saint Louis fit venir en France plusieurs reliques de la Passion, notamment la Couronne d'épines, pour lesquelles il construisit le magnifique reliquaire qu'est la Sainte-Chapelle (cf. Texte N° 1, str. 53).

tres dignement par le bon empereur,
lequel tenoit la foy Nostre Seigneur
et combatoit ceulx de la faulce erreur.
Lors la portas dignement par deça [b]
et les feis mectre en fin or le meilleur
et enrichir par ta digne valeur,
moult t'en devons aourer ça et la.

7. *A* tous vivans, singulier et loyal,
tes serviteurs de bon cueur cordïal
vueilles oïr et impetrer pardon
et les delivres du Sathan desloyal,
qui tres fort peine a nous tirer a mal
par avarice, orgueil, ambicion.
Se nous en nous detraction avon,
qui noz cueurs tienne en obstination,
boute nous hors d'icelle iniquité,
affin que ayon participation
de contempler de Dieu la vision
et acquerir celle felicité.

8. *N*ous te devons, glorieulx roy saint Loÿs
moult honnorer, autant grans que petiz,
nous tous, marchans qui vendons mercerye,
car a tousjours tu nous mis et assis
en ton palays, roy de France gentilz,
dont de bon cueur chescun te remercye.
Prie pour tous a la Vierge Marie,
qui a la mort son filz fut moult marrie,
qu'elle nous vueille garder a tousjoursmais
sus tous chemins et de mauvaise espie,
et en noz fins a la gloire infinie
soions logiez a tousjours et jamais.

9. *I*ntercesseur vers Jesuchrist vueilles estre [f. xx3 vº a]
pour nous pecheurs, qui sommes en cest estre.
Te requerons, de cueur humble et courtoys,
comme patron et tres souverain maistre,
qu'estre puisson en la gloire celestre,
et d'eviter d'enfer tous les destroys.

102 Et *mq.*

66 *le bon empereur* désigne Baudouin II de Constantinople.
69 *la* renvoie à *courone* et 70 *les* à l'ensemble des reliques, à moins qu'il ne faille corriger *la* dans ce dernier cas.

O saint Loÿs, presente nostre voix
devant Jesus qui est le Roy des roys ;
certainement de luy povoir en as
et nous garde de souffrir nulz desroys,
ainsi vraiement que de France fus roys
et que en Paris maintes places fondas.

10. *E*t doulx amy, fay nous a tous cesser
envie, rancune et paresse abaisser,
qui longuement nous ont suppeditez,
aussi luxure nous puissons delaisser
et gloutonnie, et noz cueurs radresser
a bonnes euvres pour estre confortez.
Se au temps passé nous sommes deportez
a faire mal et aultres yvronetez,
oste de nous celle faulce coustume,
et qu'a bien faire soions tous raportez
tant qu'a la fin soions reconfortez,
et nous gardes de mauvaise fortune.

11. *R*equier a Dieu nostre vray Redempteur,
tant que en ce monde nous serons viateur,
moy et ma femme garde de mort subite [b]
et qu'il te plaise estre mon procureur
sa jus en terre et mon loyal pasteur ;
que je puisse estre en fin de tout mal quicte,
car je sçay bien que ma force est petite
sans avoir aide d'acquerir nul merite.
Pourtant a toy avons devocion,
et nous deffens de ceste mort despite,
et que mon ame au livre soit escripte
de l'eternelle remuneracion.

Amen.

116 yvronnies.

TEXTE Nº 154, début XVI[e] siècle (fin XV[e] siècle ?)

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx3 vº - ... PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. ..., M 129 (Lacombe 109 *quater*). (Réf. Sonet 861).

Analyse

Le texte est du même auteur que le précédent (en acrosti[che] Jehan Panier). La pièce semble composée pour la fête de St Lou[is] (vv. 14-15) et invoque elle aussi le patronage du saint sur les [mer]ciers. On notera que *espie* 47 figure, également à la rime, dans le texte précédent, au v. 94.

Commentaire

On notera, comme dans le Texte N° 153, l'emploi de *s* pour *sire* 12, *seans* 52.

5 douzains de vers de 4 syll. aabaabccdccd (cf. Chatelain, 116-117) et un sizain aabaab (cf. *ibid.*, p. 110). La transcription E. Droz donne une structure différente : 5 huitains 8a4b8a4b8c4d8[…] les oct. étant considérés alors à rime batelée[1]. Le texte imprim[é] utilise indifféremment les deux dispositions.

A la rime, on remarque *suy* 13, graphie ancienne, et *veir* 24 est peut-être plus lui aussi appelé par la rime (comparer *veoir* qu'un trait picard ; 50 *soies* compte pour une syllabe (doublet *soys* 6).

TEXTE

Encore de saint Loÿs. [f. xx…]

1. *J*e te requier
de cueur entier,
roy saint Loÿs,
que au jour dernier
que doy finer,
me soys amys ;
*E*n esperance
et sans doubtance,
devers toy, sire,
j'ay ma fiance
a ta semblance
que je voy sire.

8 Et *aj.*

[1] E. Droz, « Notice sur un recueil de louanges », dans *Romania* 49 (19[…]), pp. 59-60, où elle transcrit les 9 premiers vers selon ce mètre.

2. *H*umblement suy,
en ce jour d'uy
dont est ta feste,
venu icy ;
si te depry
et admonneste
A estre, sire,
pour moy bon mire
et moy guerir,
car a vous dire,
je suis le pire
que on puisse veir.

3. *N*e me faulx pas,
a mon trespas,
de Dieu prier
et des grans laz
de Sathanas
me deslïer,
*P*ar ton povoir [f. xx4 *a*]
me fay avoir,
roy saint Loÿs,
le hault manoir
que tu peulz veoir
de ton cler vis.

4. *A* tous marchans
qui sont vivans
merciers en France,
soies aidans
et secourans
par ta puissance.
*N*e nous faulx mie,
je te supplie,
a nous defendre
de toute envie
et toute espie
et male esclandre.

5. *J*e më actens
que soies aidans
a tes confreres,
lesquelz seans
sont tous les ans
En grans prieres.

16 venu cy.
45 denfendre.

*E*ntens au cas
des povres las,
lesquelz te servent
si que au trespas
de la mort, las,
les cieulx deservent.

6. *R*oy saint Loÿs,
je te merci
en ce saint lieu
et te depry
que aux cieulx ravi
soie avec Dieu.

Amen.

61 sanit.
62 mercis.
65 ravis.

LXVII. Lucie

Fêtée le 13 déc. (cf. Texte N° 1, str. 90), Ste Lucie de Syracuse était particulièrement honorée en France à l'abbaye de Saint-Riquier, près d'Abbeville et à l'abbaye Saint-Vincent de Metz. C'est dans le rayonnement de ce second centre de dévotion à la sainte qu'a été composée la seule prière en français que j'ai rencontrée.

TEXTE N° 155, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 13291, f. 215 v° - 216 v° (Réf. Sonet 1506)[1].

Analyse

Le texte se divise aisément en 3 parties (que j'ai distinguées matériellement dans l'édition) : louanges de la sainte dont les mérites sont comparés à ceux des apôtres, des docteurs, des évêques, des confesseurs et qui surpasse les autres vierges (vv. 1-12) ; demande d'intercession pour qu'elle aide ses fidèles à obtenir la vie éternelle (vv. 13-24) ; prière à Dieu par l'intercession de Ste Lucie (vv. 25-33).

[1] La référence de date du ms. indiquée par Sonet est une erreur : 1531 est la date d'exécution de PARIS, Bibl. nat., lat. 10563.

Langue du copiste

Le texte est assez fautif, comportant plusieurs vers hypo- ou hypermétriques.

Quelques traits peuvent être attribués à la région dans laquelle le ms. a été écrit (Argonne) : *doye* 15 et *face* 33 (absence du *s* à la 2e pers. sing. subj. prés.) ; *at* 20, 3e pers. sing. ind. prés. « a » ; *on* (enclise) 18, 30, 32.

Langue de l'auteur et versification

33 oct. à rimes plates (le dernier couplet est élargi en tercet). Élision dans *evesques* 9, *joies* 10, *soient* 30 ; l'*e* muet ne compte pas dans *telle* 26 et 31 (doublet graphique) et dans *sainte* 21 et 28, *Lucie* 21 et 28, *vueille* 25 (à moins de corriger *m*(*on*) *orison*), *vie* 31 et *face* 33 (à moins de supprimer *doulz*). Au v. 1, on pourrait restituer *O* [*glorieuse*], avec synérèse ou *glorieus*(*e*) ou *saint*(*e*).

TEXTE

O sainte Lucie, [f. 215 v°]
ancelle et de Jhesus amie,
avecque tous les bien venus
tu es en paradis la sus. [f. 216]
Des apostres par la predication
tu as en Dieu dilection,
des docteurs par vraie doctrine
tu as Jhesus qui t'enlumine,
des sains evesques et confesseurs
tu as les joies et les honneurs,
des vierges yes la marguerite
en qui Jhesus moult se delite.

1 *hypométr.*
3 Avec.
5 *hypermétr.*
6 as eu en.

Par pitié et misericorde,
par charité qu'a Dieu t'acorde
— dont tu doye moult esjoïr
quant de ses biens tu puez joïr —,
si te requier que pour moy prie,
que puisse avoir on ciel la vie
au tres puissant Dieu, roy de gloire,
qui at tous ceulx en sa memoire [f. 216 v°]
qui sainte Lucie vuellent servir
et vuellent leur corps asservir
a faire son plaisant service
pour effacier pechiet et vice.

Vueille mon orison recepvoir
et de moy telle pitié avoir
que par ta grace et la priere
de sainte Lucie, t'amie chiere,
a qui tu as tes dons promis
que ses amis soient on ciel mis,
que telle vie puisse maintenir
qu'avecque luy on ciel venir
me face par ton doulz souvenir.

Amen.

19 Dieu *mq.*
31 Et que.
32 avec.

15 *doye* : pour la présence de ce subjonctif dans la relative, cf. Ménard, *Syntaxe*, § 81.
32 *luy* = « elle » ; au v. 33, on attendrait *par* [*son*] *doulz souvenir*.

LXVIII. Marc

Fêté le 25 avril (cf. Texte N° 1, str. 20), St Marc a fait l'objet d'une prière à la fin du XIIIe s. (1274-1275) sous la plume de Martin da Canal, dans sa chronique de Venise. « *Or voil je que vos ods la proiere que je ai faicte et ferai tosjors mes a monsignor saint Marc por les Veniciens.* O precieus saint Marc Evangelistes, / Quant vos, biau sire, de Aulee partistes... » (12 quatr. de décas. monorimes) ; plusieurs épisodes de la *Légende dorée* se retrouvent dans ce texte qui termine en demandant au saint patron de Venise qu'il « maintiegne Venise sans nule discorde ».

Aux éd. indiquées par SONET/SINCLAIR 1474, aj. *Martin da Canal, Les Estoires de Venise, Cronaca veneziana in lingua francese dalle origini al 1275*, a cura di Alberto Limentani, Florence, s.d. [1972], pp. 340-342.

LXIX. Marguerite

Fêtée le 20 juillet (cf. Texte N° 1, str. 41) et rangée au nombre des saints auxiliaires (cf. Texte N° 34), Ste Marguerite [1] connut au Moyen Age une extraordinaire popularité, à laquelle contribua la *Légende dorée*. Voici les principaux épisodes de sa vie fabuleuse, pour aider à la compréhension des textes qui suivront.

Née à Antioche, Marguerite est convertie très jeune à la foi chrétienne. Comme elle résiste aux avances du préfet Olibrius, celui-ci s'en prend alors à sa foi et la fait battre de verges, lacérer de peignes de fer puis jeter en prison. « Pendant qu'elle était dans son cachot, elle pria le Seigneur de lui montrer, sous une forme visible, l'ennemi contre lequel elle avait à combattre ; et voici qu'un dragon effroyable lui apparut ; comme il s'élançait pour la dévorer, elle fit un signe de croix, et le monstre disparut ; ou bien, d'après ce qu'on dit ailleurs, il lui mit sa gueule sur la tête et la langue sur le talon et l'avala à l'instant ; mais pendant qu'il voulait l'absorber, elle se munit du signe de la croix, ce qui fit crever le dragon, et la vierge sortit saine et sauve » [2]. (La *Légende dorée* ajoute bien, faisant pour une fois preuve d'esprit critique : « Mais ce qu'on rapporte du dragon qui la dévora et qui creva est regardé comme apocryphe et de peu de valeur », mais la scène avait cependant la faveur des miniaturistes).

Le lendemain, elle est brûlée avec des torches enflammées, jetée, pieds et poings liés, dans une cuve pleine d'eau : elle échappe à ces supplices, et ces miracles d'endurance convertissent la foule des témoins. Le préfet ordonne alors qu'on la décapite. Dans une prière *in extremis*, Marguerite prie « pour elle-même, pour ses bourreaux, et encore pour ceux qui feraient mémoire d'elle et qui l'invoqueraient avec dévotion, ajoutant que toute femme en couches qui se recommanderait à elle, enfanterait heureusement : et une voix se fit entendre du ciel qui dit qu'elle pouvait être certaine d'avoir été exaucée dans ses demandes » [2].

[1] Le mot, en latin et en ancien fr. désignant, outre la *fleur* bien connue, une *perle*, on le rencontre souvent sous ces deux sens, par jeu de mots, dans les prières adressées à la sainte.
[2] *Légende dorée*, t. 1, pp. 453-455.

La délivrance miraculeuse du dragon et cette prière valaient à la sainte d'être invoquée par les femmes en couches, qui faisaient, semble-t-il, grand cas de ses vertus maïeutiques (cf. Perdrizet, *Calendrier*, pp. 176-177 et Réau, *Iconographie*, III, 2, pp. 879-880).

A) *Textes en prose*

1. Prière de Robert Grosseteste, signalée dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, VI/2, Heidelberg, 1970, p. 33 (nº 528) : « *Oracio ad sanctam Margaretam gallice. Idem, scilicet magister R. Grosseteste in oracione ad sanctam Margaretam.* Glorieuse dame seinte Margarete, jo vus requor e encor merci ke vus eez merci de mei autresi vereiment cum jo vus ai elu aprés Deu e sa duce mere nostre dame seinte Marie, devant totes autres.../... e jo memes vus honurai si ke autres serrunt edifié par le bon esample ke Nostre Seignur, par sa grace nostre aide, en mei avera demostré. Quod mihi prestare dignetur et cetera » (LONDRES, Lambeth Palace, 499, f. 188 ; éd. S. H. Thomson, *The writings of Robert Grosseteste*, Cambridge, 1940, p. 157) [3].

2. Au XV[e] s.

a) « *Orison de saincte Margarite.* Glorieuse vierge saincte Margaritte, qui laissas toutes les honnour du monde pour ton espoux avec cui tu regnez orendroit.../... et me delivre de toutez angoisses, de toutes temptacions et de toutes douleur et me moinne en ta compaignie. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 122-122 vº ; cf. SONET 697).

b) « Marguerite precieuse et resplendissans et luisans devant Dieu et devant le monde, digne d'estre mise ou tresor du Roy souverain, vierge et martire glorieuse, dame sainte Marguerite.../... et pour mes ennemis, que Dieu les vueille comvertir (*sic*) et amander et me doint finablement la vision glorieuse. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 144-144 vº ; cf. SONET 1091).

L'auteur évoque les principaux traits de la légende de la sainte. sa prière « pour ceux et celles que feroient de vous memoire, especialment pour les femmes qui travailleroient d'enfent » et lui demande, pour terminer, de passer « sainnement senz bleceure le feu de convoitise mondainne et l'eaue des deliz charnelx ».

c) « *Oraison de saincte Marguerite.* O piteable Jhesus, createur du ciel et de la terre, qui tant de constance donnas a ton espouse

3 Cf. SINCLAIR' 2896. Je n'ai pu consulter un texte en prose du XIV[e] siècle « Seinte Margarete, duce pucele, amye Jhesu Crist... » DUBLIN, Trinity College, 312, f. 147 (SINCLAIR' 3590).

ma dame saincte Marguerite.../... mais vivre puisse si saintement en ce monde qu'enfin m'ottroyes ton paradis. Amen » (OXFORD, Bibl. bodl., Douce 72, f. 77-77 vº et VICH, Musée épiscopal, 206, f. 44 ; cf. SONET/SINCLAIR 1471 ; aj. PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 186-186 vº).

Ce suffrage se rencontre également dans les impr. suivants : PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E6 vº - E7 (« *Oraison de madame saincte Marguerite / Que Jesuchrist a pour son espouse eslite* ») ; impr. 351, f. M3 vº ; impr. 1012, f. X7-X7 vº.

d) « *Anthienne a saincte Marguerite.* O vierge de Dieu, glorieuse Margareta, fleur des vierges tres precieuse, clere de la vertu supernelle, exaulce nous prieres devant toy espandues et faict nous estre conjoinct a la compaignie eternelle ; par tes prieres, soyez nous preste a nouz calamités, desquelles de touttes pars sommes oppressés », suivi d'un verset et d'une oraison (d'après BRUXELLES, Bibl. roy., II, 4314, f. 102-102 vº). A SONET 1601, aj. BRUGES, Bibl. de la ville, 320, f. 156 vº - 157 ; PARIS, Bibl. nat., fr. 1874, f. 75 vº - 76 ; PARIS, Coll. part. LF 13, f. 175-176 ; les impr. LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson 480 (les impr. ont pour inc. « Vierge de Dieu... »).

Il faut rattacher à cette prière le texte indiqué par SONET 1983 (il s'agit en effet de l'Oraison correspondant à ce suffrage).

3. Au XVI[e] s.

« *Oraison de saincte Marguerite.* Glorieuse vierge et martire, saincte Marguerite, gemme precieuse des vierges.../... affin d'en rendre graces et louenges a Dieu, a la royne debonnaire des cieulx et a moy en ce monde et aprés lassus au royaume de paradis. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 33-35 ; cf. SONET 674).

Prière dans la bouche d'une femme, qui demande notamment à la sainte (la même demande se rencontre d'ailleurs dans plusieurs prières du même ms.) « en ceste maisson eslargir perpetuellement telle prosperité et felicité de lignaigiers qu'en moy le non d'icelle et bonheur d'enfens ne defaille... ».

B) *Textes en vers*

Je ne fais que mentionner le texte édité par R. Reinsch dans *Archiv*, 63 (1880), pp. 92-93 : « *De seynte Margarete.* Seynte pucele Margarete, / Ke sustenis dure diete... » (LONDRES, Lambeth Palace, 522, f. 283-284 ; cf. SONET/SINCLAIR 1873). Cette prière, la plus ancienne peut-être de celles qui sont consacrées à la sainte, comprend 42 oct. à rimes plates, d'une certaine tenue spirituelle, où revient, comme un leitmotiv, l'invocation « Seynte pucele ».

Une autre série de textes — poèmes plutôt que prières — dus à Destrées le Chartreux ont été édités par H. Petersen[4], et je n'en donnerai ici que les inc. :

« Vierge ellegant, princesse supernelle,
a joinctes mains humblement je te prie... »

« Miroir de paix, noble et fructueux champ,
ayde a tez sers, que merchy te requierent... »

« Admirable beaulté celicque,
divine et ferveur glorieuse... »[5]

« D'honneur l'eslite
partout fus nommee... »[6]

« Sur les noeuf cieulx et les .IX. ordres d'anges
reflamboyans et rutillans archanges... »

« O clere lucerne,
fille au roy superne... »

« De coeur profond nostre vouloir se fond
en toute joye et sans fin s'y esjoye... »

« Vermelle et tres blanc [ ]
transquille et noble [ ]... »[7]

TEXTE N° 156, XVe siècle

SOURCES

— *Mss A.* ANGERS, Bibl. mun., 136, f. 65 v° - 66° ; *B.* LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 402-403 v° ; *C.* NANTES, Musée Dobrée, XII/1, f. 70-71 v° ; *D.* OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 33, f. 209 v° - 210 v° ; *E.* PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2695, f. 31-31 v° ; *F.* PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2702, f. 157-158 v° ; *G.* STUTTGART, Landesbibl., Codex Brev. 5, f. 119 v° - 120 ; (à quoi s'ajoute PARIS, Bibl. nat., Rés. p. B 22 — add. ms. du XVe s., les 10 premiers vers) (Réf. SONET/SINCLAIR 1083)[1].

[4] *Op. cit.*, pp. 57-62.
[5] Cf. P. Zumthor, *op. cit.*, p. 248.
[6] *Ibid.*, p. 259.
[7] *Ibid.*, p. 276 ; les 3 premiers et les 3 derniers de ces textes sont signalés par SINCLAIR' 3842, 3187, 2444, 3251, 2693 et 3837.

[1] Je n'ai pas consulté le ms. indiqué par SINCLAIR : MOSMAN, Coll. part., sans cote, f. 108-109 v°. Il faut signaler par ailleurs une édition tronquée, par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 186, qui comprend seulement 18 vers, sous l'inc. suivant : « Heureuse sainte Marguerite, / Digne vierge de Dieu benite... » ; l'éditeur ne fournit pas d'indication sur sa source.

— *Impr.* LACOMBE 393, 412, 444, 465, 468*ter* ; PARIS, Bibl. nat., Rés. p.Ye 433, f. A5 ; PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 229 v° - 230 ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 111*bis*.

Cette prière vient très souvent, notamment dans les impr., à la suite de la *Vie de sainte Marguerite* bien connue : « Aprés la saincte Passion... »[2]. Elle semble avoir connu une certaine audience, à en juger d'après le nombre appréciable de témoignages qu'on peut en trouver. Je la donne ici d'après le texte de *C*, qui me semble une copie sérieuse, et que je n'ai modifié que sur un point : au v. 8, où il a l'ensemble des mss contre lui (les impr. n'apportent rien d'intéressant au texte ms.).

ANALYSE

Comme l'indiquent certaines rubriques, il s'agit d'une prière à Ste Marguerite, destinée à être récitée par les femmes enceintes. Après une évocation de la légende de la sainte, notamment de sa victoire sur le dragon, et de son ultime prière avant son martyre (1-18), la prière demande, dans une seconde partie, l'intercession de la sainte pour parvenir à un heureux accouchement. On remarquera le souci du baptême de l'enfant (30) et l'allusion indirecte à la mortalité infantile (31).

Le texte comprend 36 oct. à rimes plates ; la langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 32, *ottroye*, doublet pour *ottroyt*.

TEXTE

De saincte Marguerite. [f. 70]

Madame saincte Marguerite,
digne vierge de Dieu eslite,
qui Dieu servis dés ta jeunesse,
plaine de gra-[f. 70 v°]-ce et de sagesse,

Rubr. Ceste oroison est de saincte Margarite *A* ; De s. M. oroison *B* ; Oraison de saincte Marguerite, a dire pour les femmes grosses *D* ; mq. *EG* ; Oracio beate Margarite virginis *F*.
3 Et que tu fus de ta *D* ; suivis *B*.
4 et sagesse *E*.

[2] Cf. Perdrizet, *Calendrier*, p. 177 pour l'utilisation gynécologique de ce livret et l'attitude de Rabelais sur le sujet.

qui pour l'amour de Nostre Sire
souffris maint grant et grief martire,
qui le dragon parmi fendis
et du tirant te deffendis,
qui vainquis l'ennemy d'enfer,
enchartree et liee en fer,
qui a Dieu feiz mainte requeste
quant on te voult couper la teste,
et par especial que femme
grosse d'enfant qui a toy, dame,
de cuer devot re-[f. 71]-tourneroit
et humblement te requerroit,
que Dieu de peril la gardast
et luy aider point ne tardast,
si te prie, vierge honoree,
noble martire et bieneuree,
par ta benoiste passion,
par ta saincte peticion,
que Dieu vueilles pour moy prier
et doulcement luy supplier
que par pitié il me conforte
es douleurs qu'i fault que je porte,
et sans peril d'a-[f. 71 v°]-me et de corps
face mon enfant yssir hors

6 mains grans et griefs m.
8 Qui du (*corr. d'après BEF*).

5 n. seigneur *BE* ; de Dieu nostre *D.* ; *mq. F.*
6 m. grief et maint douleur *B* ; S. tourmens et *D* ; *mq. F.*
8 Qui du *G.*
9 Tu v. *E* ; *mq. F.*
10 l. de fer *A* ; En la prison fermé de fer *D* ; En chartre et lieu d'enfer *B* ; *mq. F.*
12 *mq. D.*
13 Par e. pour les femmes *D* ; Et par *mq. F.*
14 a toy dame *mq. F* ; q. estoit dame *G.*
15 te requerroit *A* ; te reclameront *D* ; d. se comment *F.*
16 Et ton aide demanderoit *AEG* ; Et ton aide r. *BF* ; *mq. D.*
17 p. les garde *D* ; la garde *F.*
18 Et de leur a. p. ne tarde *D* ; l. aide sans detarde *F.*
19 te supplie v. *D* ; Et si te *F.*
19-36 *mq. E.*
20 et *mq. A* ; bienheureuse *D.*
21 ta piteuse p. *D.*
22 Et ta *D* ; *mq. F.*
23 p. nous pr. *D.*
25 par sa p. *A* ; p. sa p. me *F.*
26 Des d. *DG* ; La d. *F.*
28 Fay m. e. salir dehors *F.*

sain et sauf, si que je le voye
baptizé a bien et a joye.
Et se de vivre il a espace,
luy ottroye s'amour et sa grace,
par quoy si saintement le serve
que la gloire des cieulx desserve.
Et aux autres, en cas semblable,
par toy soit doulx et favourable.

Amen.

29 sauf et que *A* ; S. sauve et que *D* ; sauve que *F.*
30 et joye *G.*
31 si doit vivre lui dont espace *F.*
32 Il luy doint son a. *DF.*
33 Que si *F.*
34 Que de mort vilaine le preserve *F.*
35 Et en aultre cas *D* ; Et en tout et autre cas *F.*
36 toy lui soit secourable *D* ; Soyes pour moy, dame, secourable *F.*

TEXTE N° 157, XV[e] siècle

Sources

A. ANGERS, Bibl. mun., 136 (128), f. 62 v° - 65 v° ; *B.* LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 399-402 v° ; *C.* POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. 125 v° - 129 v° (Réf. Sonet 1242).

Choix du manuscrit

J'ai préféré *A*, qui semble la meilleure des trois copies ; à part quelques fautes de détail, il offre toujours une leçon acceptable quand il s'oppose à *BC* (16, 18, 48, 49, 69, 92, 93 et 105), sauf aux v. 19 et 92 où j'ai cru préférable de retenir la leçon de *BC*. *B* présente une lacune (v. 80) et plusieurs écarts, de détail il est vrai, mais qui ne plaident pas en sa faveur : 21, 22, 24, 30, 64, 81, 101. La version de *C* est nettement la moins bonne, et les variantes qui lui sont particulières entraînent souvent des vers faux.

Le texte est présenté sous forme de quatr. dans *C*, mais cette disposition ne semble pas s'imposer. J'ai préféré aérer le texte en fonction de ses différentes articulations (cf. *infra*), qui commencent chacune par « Vierge ».

Analyse

L'auteur évoque la vie et surtout la passion de la sainte et lui demande, à la suite de chaque épisode qu'il rapporte, une grâce particulière. Après une introduction (1-12), sont successivement évoqués la virginité de la sainte (13-16), sa foi (17-20), sa résistance au persécuteur (21-28) et les tourments de sa passion : flagellation, emprisonnement, dépeçage, bûcher, immersion (29-70), passion durant laquelle elle convertit les païens qui admiraient son courage (71-76). Vient ensuite la prière de Marguerite avant sa mort (77-94), puis sa décapitation (95-102). Puisqu'elle a maintenant sa place auprès de Dieu, l'auteur termine en lui demandant d'intercéder pour lui et pour tous ceux qui recourent à elle (103-130).

Langue du copiste

En dehors de *c* = *s* : *c'est* 7 et *c* = *ss* : *noblece* 11, *adrece* 12 etc., on remarquera quelques traits qui confirment l'origine angevine du ms. comme *deshonnouree* 8, *prevoust* 46, *convetise* 64 et *ayve* 66.

Langue de l'auteur et versification

130 oct. à rimes plates qui n'appellent pas de remarques particulières ; *prie* 24 et *soies* 98 sont des doublets ; au v. 58, lire *tel(le)* ou peut-être *vi(e)*.

TEXTE

1. Noble vierge, noble martyre, [f. 62 v°]
noble espouse du noble Sire,
qui sur touz regne et regnera,
qui fist quanqu'est, fut et sera,
madame sainte Margarite,
m'ame, qui est ville et despite,
qui par pechié c'est villennee,
desnoblie et deshonnouree,

Rubr. Oroison de saincte Margarite *B* ; Belle et devote o. de s. M. *C*.
2 e. de n. *B*.
4 q. fut, est, sera *C*.
7 c' *mq. C*.

veillez de tout pechié curer,
et grace envers Dieu procurer,
par quoy retourne a sa noblece
et a tout bien faire s'adrece. [f. 63]

2. Vierge qui en virginité
vesquis sans nulle iniquité,
de touz mauvés desirs me garde,
m'ame, mon corps met en ta garde.

3. Vierge qui eus ferme creance
en Jhesucrist dès ton enfance,
par toy si ferme en la foy soye,
que pour torment nul n'en desvoye.

4. Vierge que decevoir ne sceut
Olimbres, ne vaincre ne peut
par promesses ne par menaces,
de cuer te prie que tu me faces
si constant en toute bonté,
que ja ne soie sourmonté
par nulle adversité humaine
ne par prosperité mondaine.

5. Vierge qui en ton corps forment
souffris maint grief et grant torment,
donne moy faire penitance
qui a m'ame doint alegeance.

6. Vierge qui fus nue pandue [f. 63 v°]
et de verges tranchans batue,
veille moy donner pacience
en toute adverse pestillence.

19 la loy s. (*corr. d'après BC*).

10 Grace et pardon luy pr. *C*.
12 bien se radresse *C*.
16 a. et mon *BC*.
18 dés *BC*.
20 pour nul grief je n'en *C*.
21 qui *B*.
22 Olibrius *BC* ; v. peust *B*.
24 Je te prye que *B*.
25 constante *C*.
30 et maint t. *B*.
32 a. face a. *C*.
34 v. singlans b. *C*.

7. Vierge qui en la chartre obscure
vaincquis l'ennemi soubz figure
d'un dragon et d'un homme noir,
qui la vint pour te decevoir,
par ta pitié m'ame enlumine,
fortefie, enseigne et doctrine,
par quoy je puisse sa malice
gauchir et me garder de vice.

8. Vierge de qui la char tant tendre
fist le prevoust tant rompre et fendre,
que de touz léz le sancg couroit,
chacun qui ce vëoit plouroit,
noiantmains Jhesux confessas
ne pour rien nulle ne cessas,
romp mon orgueil et vanité
purge et fen ma charnalité,
si que par grant contriction
et par vroie confession
soit en moy purgé et seché [f. 64]
le sancg de tout charnel peché.
Orer, plourer, veiller, jeuner
me donne et telle vie mener
qui soit honeste, sainte et monde,
devant Dieu et devant le monde.

9. Vierge qui ton saint corps souffris
d'ardens brandons estre ars et fris,
refroide en moy et amenuyse
l'ardeur de toute convetise.

46 pr. couper et (*corr. d'apr. BC*).

38 e. en la f. *C*.
40 Q. vint la pour *C*.
42 enseigne, endoctrine *C*.
44 Eviter et *C*.
47 s. couloit *B* ; s. en c. *C*.
48 qui te veoit *BC*.
49 Jhesuchrist *BC*.
50 pour nulle riens ne *B* ; Et pour chose nulle *C*.
51 R. moy o. *C*.
52 et sane ma *C*.
58 M'octroie *C*.
59 h. et s. *C*.
61 saint *mq. C*.
64 de mauvaise c. *B* ; de male c. *C*.

10. Vierge qu'on mist en queve plaine
d'ayve, dont yssis sauve et saine,
en lermes de compuncion
et en pleurs de devocion
veilles que si m'ame je baigne
que nulle ordure n'y remaygne.

11. Vierge par qui mainte personne
se convertit a la loy bonne
en renonçant aux faulx ydoles,
qui ne sont que faintes frivoles,
veilles moy de tout mal retrayre
et convertir a tout bien faire.

12. Vierge plus doulce que nul miel,
qui requeris au roy du ciel [f. 64 vº]
que quicqonques te requerroit
pour aucun mal que souffreroit,
sentist bien tost aide et confort
de sa douleur ou desconfort,
je qui converse nuyt et jour
en divers perilz sans sejour,
qui souvent me donnent matere
d'avoir cuer triste et mate chiere,
te supplie tel com je suis,
de tout mon cuer tant com je puis,
qu'en toutes tribulacions,
angoisses et temptacions
qui me pourroient sus courir,
bien tost me veille secourir,
en gardant et mon corps et m'ame
de peril, glorieuse dame.

67 compucion.
73 faulx *mq*.
92 Dieu tost (*corr. d'apr. BC*).
94 p. tres gl.

66 y. toute saine *C*.
67 En eaue de *C*.
68 en larmes de *C*.
69 a. se b. *BC*.
77 nul *mq. C*.
78 requeis *B* ; requis *C*.
80 *mq. B*.
81 t. le tien confort *B*.
83-84 Je qui converse sans sejour / En grans perils et nuit et jour *C*.
93 g. mon c. et mon a. *BC*.

13. Vierge qui receus l'acollee
de la mort quant fus decollee,
qui fut tres digne et precieuse,
soies moy si doulce et si piteuse,
que lorsque Dieu me vouldra prendre,
a mon salut veilles entendre, [f. 65]
lequel, par ta sainte priere,
me soit propice et debonnaire.

14. Vierge noble en qui fut noblece
de meurs, de vertuz, de sagece,
de ferme foy et charité,
de beauté et de sainteté,
qui tes jours finas saintement,
qui ta noble ame noblement,
par la main des angels des cieulx,
rendis a Nostre Sire Dieux
que tu servoies de cuer fin,
avec qui tu regnes sans fin
en la tres noble compeignie
de la doulce Vierge Marie
et de touz sains et toutes saintes,
pour qui amour, a mains et maintes
Dieu fait pluseurs graces en terre,
quant de cuer te veullent requerre,
pour ce, tres noble et digne vierge,
de bouche et de cuer te requier je :
que tu me donnes si bien vivre
que escript je soye ou noble livre
de vie, et que jamés ne face [f. 65 v°]
chose par quoi Dieu m'en efface.
Mes bienfaicteurs et mes amis
et touz aultres, tant mors que vifs,

122 je *mq.*

98 et piteuse *B* ; S. a moy d. et p. *C.*
99 Qu'alors *C.*
101 Si que par *B.*
104 v. et de *B.*
105 foy de ch. *BC.*
108 ton ame *C.*
112 A. lequel tu *C.*
115 toutes *mq. C.*
118 c. l'en te veult requerir *C.*
122 je *mq. C.*
126 a. et morts et vifz *B.*

par ta sainte intercession
traye Dieu a salvacion ;
a touz ceulx qui te ont en memoire
Dieu doint pardon, paiz, grace et gloire.

Amen.

129 Et a *C.*

TEXTE N° 158, début XVe siècle

Source

OXFORD, Bibl. bodl, Lat. liturg. f.15, f. 64 v° - 65 (Réf. Sinclair' 3358).

Commentaire

Suffrage en 18 oct. à rimes plates, qui comprend une antienne évoquant le martyre de la sainte (1-10) et une oraison (11-18). Le texte est en mauvais état et plusieurs vers sont hypométriques. Au v. 2, *honnore*[*e*] compte pour 3 syll. et *telles*, au v. 15, s'élide. *Donques* 11 et *prie* 13 sont des doublets.

La correction *pardonne* (ou *pardoigne*) au v. 4 est peut-être arbitraire ; on pourrait aussi rétablir *pardon*[*t*] [*nostre*] *pechier*. On remarquera que la rime *Creatour* : *honnour* revient à deux reprises, aux vv. 9-10 et 13-14.

Texte

Memoire de sainte Marguerite. Antiphona. [f. 64 v°]

O sainte vierge Marguerite,
vierge honnoree, de Dieu amee,
vueillë a Jhesucrist prier
qu'i nous pardonne nous pechier ;

1 vierge *mq.*
2 honnoré.
4 pardons.

quar de Dieu tu as grant merite
pour ce que as souffert du traïte
Olinbrius, le faus tyrant,
grant martire qui tant pensant
t'estoit ; mais le Creatour
t'en delivra a grant honnour.
Or prions donques celle pucelle
Margarite, la Dieu ancelle,
que pour nous prie le Creatour,
qu'en cest siecle nous doint honnour [f. 65]
et en telles euvres maintenir,
que vrais confés puissons morir
et qu'en paradis tout droit
puissons aler, que Dieu l'octroit.

Amen.

5 grant *mq.*
6 que souffert as du.
9 *hypométr.*
13 Qui.
17 *hypométr.*

TEXTE N° 159, XVe siècle

Sources

A. PARIS, Bibl. nat., fr. 24865, f. 39 v° - 40 ; *B.* POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. 129 v° - 130 (Réf. Sonet 1874).

J'ai retenu le texte de *A*, parce qu'il est, à qualité égale, plus complet que celui de *B* (le dernier quatr. est peut-être cependant un ajout !).

Commentaire

Prière (du matin ?, v. 6) à la sainte, pour qu'elle protège son fidèle durant sa vie et à sa mort, et le conduise au ciel.

5 quatr. d'oct. abab ; à partir de la str. 2, le 1er vers de chaque str. reprend la rime du vers précédent. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières, cependant *Voeuillés* 14 et *tresoir* 20 orientent vers une graphie picardo-wallonne.

TEXTE

Ung petit dittier de saincte Marguerite. [f. 39 v°]

1. Saincte vierge de grant value,
Marguerite, fleur precieuse,
tres humblement je vous salue
de volenté affectueuse.

2. Doulce pucelle glorieuse,
en celle journee presente,
deffendés moy de mort honteuse
et de l'annemi qui me tempte.

3. M'ame et mon corps je vous presente
devotement, et vous supplie, [f. 40]
quant il faudra que la mort sente,
que vous soiez de ma partie.

4. A la desrainne departie
mon esprit voeuilliés recepvoir,
et mener en la compagnie
des sains cieulx, le noble manoir,

5. la ou tousjours porray avoir
vision d'essence divine,
qui est le souverain avoir
et tresoir qui jamais ne fine.

Amen.

9 Dame et, *erreur de lettrine.*

Rubr. Autre oroison de s.
16 sains es cieulx.
19-20 *mq.*

TEXTE N° 160, XVIe siècle

Source

BESANÇON, Bibl. mun., 121, f. 95.

Commentaire

Oraison jaculatoire à Ste Marguerite, en 6 oct. à rimes plates ; on remarquera, à la rime, la graphie *parady.*

TEXTE

Oraison a saincte Marguerite. [f. 95]

Marguerite, de Dieu ancelle,
doulce vierge, saincte pucelle,
qui as, par ton sang espanché,
surmonté la loy de peché,
pries pour nous Dieu vostre amy
afin qu'il nous doint parady.

Amen.

TEXTE N° 161, XVI[e] siècle

SOURCE

TOURS, Bibl. mun., 231, f. 221-221 v° (Réf. SINCLAIR' 3843).

ANALYSE

Le texte est un amalgame de prières de provenances diverses comme le souligne la métrique : 1-8 : huitain de décas. ababbcbc (cf. Chatelain, p. 93) ; 9-24 : 2 huitains d'oct. ababbcbc (cf. *ibid.*, pp. 91-92). Si la 1[re] str. s'adresse bien à Ste Marguerite, la dernière est un emprunt à une prière à Ste Barbe (cf. Texte N° 64, str. 3), la str. 2, que je n'ai pas rencontrée ailleurs, est en tous les cas en solution de continuité métrique avec la str. 1.

Ces réserves faites, je crois intéressant de donner le texte entier d'après le ms., afin de fournir un exemple d'amalgame comme nous en avons déjà rencontré (cf., p. ex., Texte N° 20).

COMMENTAIRE

La copie est assez négligée ; l'orthographe du copiste, parfois chancelante, est marquée de traits de l'Est (cf. Texte N° 82). On remarquera ici *fis* 20 (cf. Apfelstedt, § 97). Au v. 7, *ame* compte pour 2 syll. ; pour la rime *vierge* : *targe* 9, 11, cf. Chatelain, pp. 34-35 ; au v. 12, *vraye* compte pour une syllabe.

TEXTE

Oroyson de saincte Marguerite. [f. 221]

1. Vierge et marguerite tres precieuse,
espouse de Jesucris et ancelle,
saincte Marguerite tres glorieuse
humble, chaste, jeune pucelle
remplie de grace spirituelle,
je te suplie en grant humilité,
garde mon ame de mort eternelle
et me preserve de toute adversité.

2. Ausi, tres glorieuse vierge
dont icy je fais mension, [f. 221 v°]
je te prie que ma mort targe
tant qu'aye vraye confession ;
et par ton enhortacion,
je puisse si justement vivre,
qu'en paradis la mansion
Jhesucris par toy me delivre.

3. Tu as esté tousjours certaine,
sans varier aucunement,
pour traveil, martire ne peine
que l'en te fis injustement.
Je te requier tres humblement,
qu'il te plaise pour moy prier
celluy qui t'a si doulcement
voulu de tous maux delivrer.

Amen.

Rubr. Marguerites.
1 tres glorieuses.
2 Espouses.
4 *hypométr.*
12 ay ; vray.
15 la maison.
24 mal.

LXX. Marie l'Egyptienne

Fêtée le 2 avril (cf. Texte N° 1, str. 16), cette sainte de légende, chère au Moyen Age et dont Rutebeuf a écrit la Vie, ne semble pas avoir eu beaucoup de prières propres ; il est vrai qu'on la réunissait souvent dans un même culte avec une autre pénitente célèbre, Marie-

Madeleine. Je n'ai rencontré que le suffrage suivant : « *Oraison de la bonne Marie Egyptienne, / Qui fut du soleil noircie comme une Morienne.* O glorieuse amye de Dieu, saincte Marie Egyptienne, qui par l'espace de quarante ans fuz au desert en faisant penitence de tez pechez.../... si que [par toy] mon ame soit devant Dieu presentée. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 19, f. F3 v° - F4 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 190-190 v°).

LXXI. Marie-Madeleine [1]

Ste Marie-Madeleine était fêtée le 22 juillet (cf. Texte N° 1, str. 42). Sous ce nom, la tradition médiévale rangeait trois personnages différents : la pécheresse anonyme de *Luc* 7, 37 ; Marie de Magdala « de laquelle étaient sortis sept démons » *Luc* 8, 2 ; Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare.

Cet amalgame se retrouve bien sûr dans la *Légende dorée*, qui ajoute un supplément provençal calqué sur la légende de l'autre pénitente célèbre, Marie l'Egyptienne (t. I, pp. 456-466).

A) *Textes en prose*

1. Une longue prière se rencontre dans un Livre d'heures du XIVe s. : PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat., 592, f. 78-85 v°. Elle a été indûment découpée par le copiste qui ponctue les paragraphes du premier tiers, de la rubrique : « *Encore de celi* », et par Sonet, qui a pris chaque paragraphe pour une prière distincte. Voici le début et la fin du texte : « *Ci aprés commance l'oroison de la Magdeleinne*. Sainte Marie Magdeleinne, qui a grant fontaine de lermes venis a la fonteinne de misericorde.../... et m'an done si leaument et selonc ta volentei user, que je puisse acquerir la gloire en laquele tu vis et regnes avec tes sains sanz fin. Amen » (cf. SONET 1865, 1306, 1114, 1535, 1334, 1578, 728, 1328, 1778, 1135 et, curieusement, SINCLAIR 3475).

Il s'agit d'une adaptation de l'*Oraison* LXXIV de Saint Anselme « Sancta Maria Magdalena, quae cum fonte lacrymarum ad fontem misericordiae Christum venisti... » (*P.L.*, CLVIII, col. 1010-1012).

[1] Je n'ai pu avoir accès au travail de Claire Sacrez, *Les prières à Marie Madeleine au Moyen Age*, éd. critique, présenté à Louvain, en sept. 1960, pour l'obtention du titre de licence en philosophie romane, dactylogr., 136 pages.

2. On remarquera par ailleurs un petit Office qui lui est consacré : « *En l'onneur de nostre doulx Sauveur Jhesus et de sa tres bien amee Marie Magdalayne, je, povre creature pecheresse, veul et prens hardement de dire sept oroisons selon les sept heures de jour et pour les sept louenges qui sont trouvees en vous, tres glorieuse saincte Marie Magdalaine, dame coronee en paradis lasus. Pour l'eure de matines.* Vous, dame bieneureuse, Marie Magdalayne, nous estes le bel mirouer et digne exemplaire de penitence.../... Si vous plaise, dame tres glorieuse, tres benigne et tres bieneureuse, avoir mercy et memoire de nous. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. 72 v° - 79 v° ; cf. SONET 2345).

On lit à la suite, dans le même ms., une « *Devote oroison a la dicte dame.* O tres glorieuse dame Marie Magdalayne, apostole de Nostre Seigneur Jhesucrist, et de luy amee tres parfaictement.../... et quant mon ame departira du corps, la veulle, par vostre saincte priere et intercession, faire conduyre et mener a la joie et vie pardurable. Amen. Fiat » (*ibid.*, f. 80-81 ; cf. SONET 1569).

3. Au XVIe s.

a) « *Anthienne a madame saincte Marie Magdalene.* Marie Magdalene oygnit les piedz de Nostre Seigneur et les at torchez de ces cheveux et toutte la maison fut remplie de l'oygnement », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II, 4314, f. 101-101 v° ; à SONET 1098, aj. BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 155 v° - 156 ; PARIS, Coll. part., LF 13, f. 173 v° - 174 v° et les impr. suivants : LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

b) Je donne ici, intégralement, une prière qui s'adresse au Christ, par les mérites de Ste Marie-Madeleine. Elle réunit en effet ce que la piété médiévale pensait de l'identité de la sainte : « *Alia oratio.* O Jesucrist, source et fontaine de humilité, qui l'humble supplication des pecheurs contrictz et reppentans oncques ne desdeignas, mais l'as tousjours exaltee, qui a Marie Magdalene en la maison de Symon le lepreux plourant amerement ses pechez, les luy pardonnas, laquelle se repputant indigne de te atoucher te lava de ses larmes tes sainctz et dignes piéz, de ses cheveulx les assuia et puis les oingnit de precieulx oignement, si que toy voyant ceste grande contricion d'icelle amour qu'elle avoit en toy, tu en fis ton hostesse, je te prie, salvateur, que par le merite d'icelle saincte Marie Magdalene de laquelle tu jectas hors sept diables, il te plaise jecter de moy les .VII. pechez mortelz, mectre en moy les .VII. vertus a ceulx contraires, comme tu feiz en elle. Amen » (VICH, Musée épiscopal, 106, f. 42 ; à SONET 1409, aj. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E2 et impr. 351, f. M3 v°, inc. « O doulx Jesucrist... » et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 182 v° - 183).

c) « *Oraison a Marie Magdalene.* O singuliere et parfaicte amye de Jesuscrist, saincte et eureuse dame Marie Magdalene.../... en

vostre protection et sauvegarde, en laquelle en grant esperance nous nous soubmettons comme celle(s) ou gist nostre espoir. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 31-33 ; cf. SONET 1521).

d) « *De beata Maria Magdalena antiphona.* Vray exemplaire de penitence et le confort des povrez pecheurs, qui de deux voyes as esleu la meilleure qui est la vie contemplative.../... que je puisse en ce monde faire telle penitence que finablement avecques toy je puisse es cieulx veoir sa saincte face. Amen » (BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 48-48 v° ; cf. SONET 2373).

B) *Textes en vers*

Le texte indiqué par SONET/SINCLAIR 773 (et dont la référence provient de Långfors *Incipit*, p. 164, ce que ni l'un ni l'autre ne mentionne) n'est pas une prière à la sainte, mais un long poème en 60 huitains, ennuyeux et bavard, dont elle est le prétexte [2].

La plus ancienne peut-être des prières à Ste Marie-Madeleine a été éditée par L. Delisle dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 66 (1905), p. 538, d'après le Livre d'heures de Blanche d'Orléans (NEW YORK, Bibl. publique, 56, f. 376 v°, anc. WERNIGERODE, Bibl. princière, Z.a.48), édition améliorée par E. Hoepffner dans *Romania*, 53 (1927), pp. 567-568 à l'aide de METZ, Bibl. mun., 535, f. 127 v° (ms. détruit). En voici l'inc., d'après cette dernière éd. : « Dame sainte Marie, / Confors de pechëours, / Preste moi ton aïe / Vers ton Signeur... »

Je signale par ailleurs une prière à Marie-Madeleine, qui est malheureusement dérimée et interpolée : « *De saincte Marie Magdeleine, devote orison.* Ave glorieuse Marie Magdalene, / Exemplaire de penitence, / Ave, amerouse chatelenne, / Az desconforteiz seure esperance.../... a se que je puisse de ce monde / issir nette et munde / et soie per graice avecques vous hault eslevee / et en la fin glorifiee. / Amen, amen ce don me donne / Jhesus qui les pechiez perdonne. Amen » (METZ, Bibl. mun., 600, f. 124-125 v°). Dans un pas-

2 Je n'ai pas retenu non plus le texte indiqué par SONET 1637 : il ne s'agit pas d'une prière indépendante, mais d'un passage du *Mystère de la Passion*. De même, *La complaincte de la benoiste Magdalayne* (SONET 1696) n'a pas sa place ici : ce texte est en effet un poème en 21 quatr. abab, qui met en scène la rencontre de Marie-Madeleine et du Christ ressuscité (le poème semble être du même auteur que le Texte N° 163).

Je signale par ailleurs une pièce que j'ai écartée, car il s'agit d'un poème pieux, mais non pas d'une prière : « *Champ royal de la Magdalaine*. Après regretz et piteuses clamours, / Que jeune cueur quiert matieres joyeuses, / ... 5 str. de décas. ababbccded*e* + envoi ded*e* ; refr. « Elle a bien sceu le meilleur party prendre » (PARIS, Bibl. nat., Rothschild, I.5.40, f. 48 v° et ROUEN, Bibl. mun. 1064 (Y 226[a]), pp. 115-117 ; une autre copie est signalée dans Picot, *Notice*, p. 79). Cf. SINCLAIR' 2474.

sage probablement interpolé, au milieu du texte, on lit : « Or suiz la pouvre Noemi, qui per pechié ay perdu mon doulz Signour... » ; on aura remarqué que la fin de la prière est écrite au féminin.

Une courte prière à la sainte m'a été signalée par l'abbé R. Etaix : il s'agit d'un rondeau, ajouté dans PARIS, Bibl. nat., lat. 3335, f. 1, à la fin du XV[e] ou au début du XVI[e] siècle et qui témoigne d'une dévotion locale (à Verneuil-sur-Avre, dans l'Eure, où une paroisse est toujours placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine) :

O glorieuse Magdalaine,
priez pour nous, gens de Verneil,
a la Trinité souveraine
qu'el nous gard de travail et dueil.

Recevez nous en vostre accueil,
nous vous prions de longue alaine,
o glorieuse Magdalaine.

Et gectez dessus nous vostre oeil,
quant de vous servir prenons paine.
Nous vous requerons de bon vueil,
car vous estes a Dieu prochaine,
o glorieuse Magdalaine.

TEXTE N° 162, 2[e] moitié XIV[e] siècle

SOURCE

VIENNE, Bibl. nat., 1969, f. 166 v° - 167 (Réf. SINCLAIR' 3170).

ANALYSE

Court suffrage, dont l'antienne évoque la scène du repas chez Simon et l'oraison, la résurrection de Lazare. L'antienne et l'oraison sont calquées sur celles du Bréviaire (Office de la sainte) à Laudes et le verset sur celui des Premières Vêpres et de None.

COMMENTAIRE

3 quatr. d'oct. abab et un huitain d'oct. à rimes plates. On remarquera 2 traits de graphie : *ces* « ses » 4 et l'absence du *-t* final dans *gart* 6. Au v. 4, lire *qu(i)* ou compter *estoient* pour deux syllabes. Pour la rime *lermes* : *fermes* 2, 4, cf. Chatelain, pp. 32-35.

TEXTE

De la Magdalaine, antienne. [f. 166 v°]

Marie tres piteusement
les piés Jhesus lava de lermes,
et les torcha tres doucement
de ces cheveux qui estoient fermes,
et d'oignement tres precieux
les oygni en la compaignie,
dont le lieu fust plus gracieux
et la maison en fust remplie.

Grace t'a honnorablement [f. 167]
en cuer et en bouche aournee.
Pour tant tres pardurablement
Dieu t'a beneïsson donnee.

Oroison.
Vrai Dieu, de cuer je te deprie
que par les suffrages Marie,
nommee sainte Magdalaine,
qui tant de vertus si fust pleine,
quar son frere par sa priere,
tout mort de .IIII. jours en biere,
d'enfer tu l'as resucité,
de pechié je soie excité.

Amen.

2 Jhus.
4 ferme.
10 et *mq.*
20 p. nous soies.

TEXTE N° 162bis, 2ᵉ moitié XIVᵉ siècle

Source

CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 9-1951, f. 117-122 (Réf. SINCLAIR 3790).

Analyse

La prière se déroule à deux niveaux : rappel de plusieurs scènes évangéliques, l'onction de Béthanie (str. 1-2), la résurrection de

Lazare (str. 3) et l'apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine (str. 5) ; invocation à la sainte où l'auteur reprend à diverses reprises, en le transposant, le thème du repentir (vv. 31-32 et 74). On remarquera quelques réminiscences du Nouveau Testament : les vv. 19-20 renvoient à l'*Epître aux Romains* 5, 20 et les vv. 61-62 à la Parabole de la brebis perdue.

Langue du copiste

Comme dans une autre pièce du même manuscrit (cf. Texte N° 85 bis), les traits de l'Est sont très nombreux ; on remarquera aussi la disparition de *-s* dans *avoie* 11 et *demeuroie* 39. Pour les corrections apportées aux vv. 12, 28, 64 et 71, cf. Marchello-Nizia, p. 160.

Langue de l'auteur et versification

9 huitains + 1 douzain d'alex., à rimes plates. Compte des syllabes : l'*e* muet final ne compte pas dans : *mie* 3 et 52, *vraie* 14, *frere* 22 (synalèphe), *exemple* 27, *saincte* 32, 67, *terre* 38, *rachetee* 51, *Marie* 53 et 57, *larmes* 67 (élision), *perfaite* 68, *maintes* 70 (élision), *faire* 80 ; synérèse dans *phisicien* 11.

Plusieurs rimes entre formes sans *-s* et formes au plur. : *sainnes* : *fontaine* 3-4 ; *pitier* : *pecchiés* 15-16 ; *auxi* : *porris* 21-22 ; *pecchours* : *creatour* 63-64 ; *fragilitei* : *iniquiteis* 69-70 ; à remarquer aussi *demouroie* : *pourtoient* 39-40. Plusieurs rimes témoignent de la non prononciation d'une consonne : *atouchier* : *requiert* 11-12 ; *gemis* : *contenir* 23-24 et *contenir* : *li* 41-42 ; *ciel* : *solacier* 37-38 ; *enflammer* : *bonteis* 75-76 ; *charitei* : *susciter* 77-78 ; *sang* : *grans* 51-52 ; *gentil* : *il* 59-60 ; pour tous ces cas, cf. Marchello-Nizia, pp. 86-87.

Un trait de l'Est oriente là aussi vers un auteur de cette région : *fol* : *nul* 29-30 (cf. Smeets, *Bible*, p. 131), ce que renforce la présence de *il* à la rime au v. 60.

Rejets hardis aux vv. 20, 31 et 46 ; dans ce dernier vers, le relatif représente le *je* du v. 45. Au v. 29, on notera la construction en parataxe avec le subjonctif, pour marquer la finalité.

TEXTE

Orison de sainte Marie Magdelainne [f. 117]

1. Tres debonnaire dame, eurouse pecheresse, [f. 117 v°]
des piés de Jhesucrit tres saincte laveresse
non mie d'ague commune mais de tes larmes sainnes
issant fuer de ton cuer d'amorouse fontainne ;

tant li lavais les piés et süais doulcement
et son chief li oindais d'odorant oingnement
que tantost tout en l'hore ung grant don t'en donnait,
quant trestous tes pechiés de cuer te pardonnait.

2. De grace fuis bien ointe [f. 118] et de pitier lavee
et de tous tes meffais entierement mundee ;
au phisicien avoie parler et atouchier
qu'a chascun sanctei donne qui de cuer lou requiert.
L'aigue pourtais ti meisme de quoy il te lavait
quar de vraie repentance de cuer elle xourdait ;
l'oingnement espandis en requerant pitier,
de quoy ton ame oindait, pardonnant tes pecchiés.

3. Tellement t'inspirait, tellement il t'amait,
tellement te tint pres, tellement t'ensegnait [f. 118 v°]
quë on pooit bien dire ou que pecchiés avoit
habonder, que la grace y superhabondoit.
Tant t'amait que pour ti et pour ta suer auxi
ton frere resuscitait, de quatre jours porris,
et ost si grant pitier de vos plours et gemis
qu'entre vous ne se pot de plorer contenir.

4. Tant t'ait amer Jhesu, Marie Magdelainne,
que des pecchours t'ait fait [f. 119] fiance souverainne ;
exemple, solas, confort et escus d'esperance
t'ait donner a tous ceulx qui sont en desviance,
ne se desperient point mais retournient a lui
quar il est si tres large qu'il ne refuse nul
saner si l'aigue aporte qu'est de contrition
et l'oingnement tres doul de saincte compassion.

5. Il t'amoit toutefois moult mervillousement
quant vers Marthe ta suer t'excusoit doulcement.
Apres sa passion se demonstrait premier [f. 119 v°]
a ti qu'a nul vivans pour les autres nuncier ;
veu l'ais resusciteis, veu l'ais monter on ciel.
Maintes fois de ses anges en terre t'ait solacier
quant on desert de Balme penitant demouroie,
septs fois le jour en l'air ses anges te pourtoient.

6. Li vray amant ne pot d'amour plux contenir ;
quant il li semblait bon, mener t'ait avec li
on ciel en paradis [f. 120] en grant esbatement,
de grace es coronee sen nul definement.

12 d. qu'il de.
28 c. qu'ilz sont.

O, com je tres grant joie puis avoir et fiance
en ti, benoit Jhesu, qu'estoie en desperance,
quant je voy que Marie que pecchait grantement
ais si hault coronee et si tres dignement.

7. Je t'en lowe sen fin, Jhesu mon vray salvour
et te prie et supplie comme mon creatour :
mi, povre creature rachetee de ton sang,
ne wille mie dampner pour mes pecchiés si grans [f. 120 v°]
maix par Marie t'amie fay moy misericorde ;
en ta grace et pitier doucement me racorde,
de mes pecchiés me donne vraie contrition
sic qu'en la fin en aie plainne remission.

8. O Marie Magdelainne, mirour resplendissant
onquel mirer se doient tous pecchours penitans,
o fiance excellant, esperance gentil,
l'escripture acomplie [f. 121] est proprement en ti,
que dit que la berbis perdue est retrouvee
et es bras de Jhesu on tropel repourtee.
Par ti cenci entend de trestous les pecchours
qui de cuer se retournent a Deu lour creatour.

9. E dame gracioufe, peccherise plaisant,
fay moy de mes pecchiés estre si desplaisant
que larmes en puisse avoir de saincte contrition
et par tes saincts merites perfaite remission.
Tu sceis bien la foiblesse de ma fragilitei, [f. 121 v°]
pour pou de chose chiés en maintes iniquiteis,
mais tu qui es confort des pecchours et fiance
més entre Dieu et mi de pax saincte aliance.

10. Fay moy lui desirier, lui servir, lui amer ;
fay moy l'aigue contrite et l'oingnement pourter
qu'a son amour me puellent doulcement enflammer.
Fay moy tellement vivre en vertus, en bonteis,
en foy, en esperance, [f. 122] en chaste charitei
que vëoir je lou puisse quant m'aurait susciter.
Sanctei du corps me dont, se c'est sa voluntei,
pour lui et ti servir, pour faire ma salvetei.
A ti me recommand, dame de grant bontei,
toute m'entention, toute ma voluntei ;
fais que par ti je puisse paradis heriter
et trestous mes amis, amen, sen definer.

64 Qu'il.
71 tu qu'il es.

TEXTE N° 163, XVe siècle

Source

POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. 83 v° - 85 (Réf. Sonet 877).

Analyse

Le texte se présente comme une paraphrase de la 2e partie du *Victimae pascali laudes,* et la str. 11 suit d'assez près la dernière str. de cette prose latine du jour de Pâques : « Scimus Christum surrexisse a mortuis vere ; tu nobis, victor Rex, miserere ». On notera la pointe antisémite de la str. 10.

Langue du copiste

On remarquera surtout la graphie *ll* pour *ḷ* : *despouller* 9, *mouller* 11, la finale *-é* pour la 1re pers. du parfait des verbes du premier groupe : *accompaigné* 22, *preparé* 25, *visité* 26 (mais *cessay* 23). Par ailleurs *contemploies* 5 et *vraiement* 41 sont des doublets et comptent respectivement pour 3 et 2 syllabes.

Langue de l'auteur et versification

11 quatr. d'oct. abab qui n'appellent pas de remarques particulières.

TEXTE

Autre oroison a la Magdalayne. [f. 83 v°]

1. Je te salue, Magdalayne,
dame plaisant et debonnaire,
dame de doulceur toute plaine,
je te pri, entens mon affaire.

2. Que contemploies tu en la croix,
quant le doulx aignel rachetoit
l'omme blecié en tous endrois,
que l'ennemy fort combatoit ?

3. — Je le vey tout nu despouller [f. 84]
et eslever en la croix hault,
son costé percer et mouller
de son sang, qui fist un grant sault.

4. Aussi le vey semblablement
recommander bien a son Pere
son esperit tres humblement,
son chef encliner vers sa mere.

5. Je vey tenebres tout par tout
et la terre fort s'esmouvoir,
tombeaulx s'ouvrir, de bout en bout
le voile se rompre pour voir.

6. — Que feis tu quant tu l'eus laissé ?
J'accompaigné sa doulce mere,
oncques depuis je ne cessay
de plorer sa doleur amere.

7. Puis preparé les oignemens [f. 84 v°]
et le sepulcre visité ;
de luy n'euz point d'enseignemens,
dont fuz en grant perplexité.

8. — Ne veulles plus plorer, Marie,
il est maintenant en bon point.
Mais dy que tu as veu, te prie,
en ton chemin, de point en point.

9. — Le sepulcre de Jhesucrist,
aussi son glorieux douaire,
les angelz et le tiltre escript,
les vestemens et le suaire.

10. — Certes, je croy mieulx ta parolle
que je ne faiz celle des Juifs ;
tousjours sont de mauvaise cole
aussi a tout mal instruïz.

11. Je say vraiement que Jhesucrist [f. 85]
est revenu de mort a vie.
Ayes mercy de mon esprit,
doulx Roy, gardes que ne devie.

Amen.

11 v. je te.
18 t. aussi e.

TEXTE N° 164, XV[e] siècle

Source

ANGERS, Bibl. mun., 128 (120), f. 111-113 v° (Réf. SONET 2219).

Analyse

Protestant de sa maladresse à louer la sainte (59-60) et s'excusant d'évoquer son passé de pécheresse (11-14), l'auteur ne lui ménage pas les compliments (20-22). Il fait allusion à plusieurs reprises à la scène du repas chez Simon (7-8, 26-28, 54-55) et à celle de Béthanie (29-34), et s'attarde sur la rencontre de Marie-Madeleine avec le Christ ressuscité (35-51). Il termine en demandant à la sainte d'intercéder pour lui auprès du Christ, notamment au jour du Jugement (61-74).

Commentaire

On retrouve ici les traits de graphie déjà signalés à propos du Texte N° 121 ; au v. 33, *seroies* est un doublet pour *serois*. Le texte comprend 74 oct. à rimes plates, qui n'appellent pas de remarques particulières.

Au v. 8, *Avicene* désigne, de façon assez surprenante, le Christ ; on notera par ailleurs le rejet hardi du v. 31. Les vv. 57-58 sont à comprendre : « Il t'a donné d'autres marques de son amour insignes sur lesquelles je ne m'attarde pas ».

Texte

Oraison a la Magdalene devote. [f. 111]

Tres glorieuse Magdalaine,
de qui les yeulx, le cueur, l'alaine
furent en Dieu si tres fichés
d'ardent amour, que tes pechés
destaingnirent, ainsi le croy ge,
comme soleil destaint la noige,
tu vins de bonne heure a la cene
ton mal monstrer a Avicene,

5 Destraingnirent.
8 a *aj. par la même main.*

quant de tes lermes et oyncture
garie t'a de tel poincture.
Toutesfoys dame, se je conte
de toy chouse qui touche honte, [f. 111 v°]
ne le veilles pas ainsi prandre,
car je ne di que pour comprandre
du doulx Jhesus la grant clemence,
qui de grace donne semence
sur cueur contrict et repentent.
Grant honneur has doncques en tant
qu'aprés ta penitence amere,
choysir te voult aprés sa mere
sur toutes fames la mestraisse :
tu es seule dite apostresse,
par ta grandeur et presidence.
Bien le monstra par evidence,
quant de sa bouche auctorisee
il respondit au Pharisee
qui toy souffrir ne vouloit mie [f. 112]
'Laisse la cy car c'est m'amye'
Paraillemant, a la complaincte
que contre toy luy fasoit saincte
Marthe, ta seur, en son hostel,
il declaira pour toy los tel
que tu seroies de sa partie
sans jamais estre departie.
Aussi n'eust on jamais cuidé
quant son tombeau trouvas vuidé,
pour qui tu fiz telle clamour,
qu'il eust a toy si grant amour,
quar quant tu fus en pasmaison
en ung vergier, non pas maison,
il, en estat d'ung païsant,
si s'aparut en toy disant [f. 112 v°]
'Pourquoy fame pleures ainsi ?'
— 'Hélas, feiz tu, je me plaing cy
pour mon seigneur. L'as tu osté ?'
Dont s'en ala d'aultre cousté,
sans respondre pour celle foys.
Mais tost aprés il, toutesfoys,
pour ton ardent affection,
volut sa resurrection
te demonstrer premierement.

32 dit.
43 fame<s>.
47 Sens *corr. par la même main en* Sans ; foy.

Et la, voit on bien clerement
que t'amour est en ses escrains,
depuis l'eure que de tes creins
tu l'essuyas et le tardis,
en quoy faisant, rien ne perdis.
Aultres signes d'amour passant [f. 113]
t'a faiz, que je voy trespassant,
pour ce que mon engin labille
est en ce cas non pas habille.
Si te suppli, haultaine dame,
si tu onques eus pitié d'ame
qui t'apellast en son aïe,
que ma meschant ame esbaÿe
pour les delitz et grans excés
qu'a perpetrés, comme tu scés,
mon corps, qui a tres mal vescu,
tu te veilles monstrer escu,
priant ledit Prince des roys,
que mes fouleurs et grans desroys
il me pardont sans vangement,
en moy disant au jugement [f. 113 v°]
'Vien t'en, tu es bien digne d'estre
avecque mes amys a destre'.

Amen.

61 *le* h *de* haultaine *est un aj. du copiste.*
68 monstres.
71 *Même corr. qu'au v. 47.*

TEXTE N° 165, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. xx5-xx6 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun. M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

Prière écrite pour une femme (vv. 20, 23, 24, 43, 112). Ce long bavardage, dont bien des vers sont déformés par l'imprimeur, ne

paraît s'articuler ainsi : après avoir glissé rapidement sur le péché de luxure (« vostre meffait », v. 7) et mis l'accent sur la « tres parfonde humilité » de la sainte (v. 11), l'auteur passe en revue l'orgueil (vv. 20-28), la colère (vv. 29-52), l'envie (vv. 53-74), l'avarice (vv. 75-92), la gourmandise (vv. 93-116) et la paresse (vv. 117-148), autant de péchés capitaux auxquels la sainte est censée avoir échappé et dont sa dévote lui demande de la défendre. Suivent le récit d'un miracle dû à la sainte (vv. 149-162) et une prière finale (vv. 163-174). J'ai distingué ces différentes articulations en aérant le texte.

Commentaire

174 oct. à rimes plates. L'*e* muet, même suivi de la marque du plur., n'entre pas dans le compte des syll. dans *Magdeleine* 1 (à moins de supposer la synérèse dans *glorieuse*), *vesves* 81 (élision), *priez* 91 (élision), *eslevee* 105, *donnoient* 106, *estoient* 107 (à moins de supprimer *tres*), *vraye* 115, *avoient* 127, *maladie* 153 ; il ne compte pas non plus dans certaines formes, qui sont des doublets : *estoies* 31 et 105, *prie* 49, *soye* 50, *supplye* 71 et 90, *donnoies* 103, *disoies* 145. Au v. 72, *marie* est une graphie pour la rime.

Plusieurs vers restent hypométr. : 41, 121, ou hypermétr. : 152 (lire peut-être *qui* (*la*) *veu*(*e*)), 156. Au v. 56, on pourrait aussi corriger *Mais ton cueur voult suyvir la trace* et, au v. 173, lire *suyr* au lieu de supprimer *que*. Le texte est fautif et le sens n'apparaît pas aux vv. 4, 151-152, 156. La répétition de *tant que* au début du v. 97 semble douteuse.

TEXTE

De Marie Magdeleine. [f. xx5]

Magdeleine, glorieuse dame,
chastellaine de corps et de ame,
qui a Dieu se donne et veult plaire,
comme vous qui vraye exemplaire
fustez, quant ses piedz vous lavastez
des doulces larmes que plourastez,
en congnoissant vostre meffait
que vous aviez par peché fait,
de tous vos sens voustes servir
pour pardon plus tost deservir,
par tres parfonde humilité,
en laquelle c'est delicté
Jesus qui tout peché pardonne,
vueillez luy prier qu'il me donne,

vous qui estez des pecheurs mere,
contricion humble et entiere
de la douleur dont s'empescha
dame Eve quant elle pecha,
pour quoy tousjours ma vie decline.
A orgueil suis tousjours encline
pour ma beauté, pour mon lignaige,
pour mon avoir, pour mon languaige ;
moy donc, qui a toy suis soubzmise,
prie Dieu que cy soye mise
en vraye humilité parfonde, [f. xx5 v° a]
et que mon cueur en larmes fonde
pour effacer tout mon default,
pour joye avoir qui point ne fault.

Aprés de cueur on te peult dire
que necte fus du peché de ire,
quant Marthe la labourieuse
te dit que tu estoies oiseuse,
et quant de Simon accusee
tu fus et de Dieu excusee,
quant parla contre toy Judas
pour l'onguement que tu widas
pour reconfort fairë a Dieu,
qui te renomma en ce lieu
et dit, pour ton euvre parfaicte,
que memoire de toy fut faicte ;
en ces despis par contraincte,
ne fus pas de plaisir destraincte.
A moy dont, qui suis ta servante,
qui pour le moins que le vent vente,
me donne tourment et meschief,
quant je ne puis venir a chef
d'avoir la joye temporelle,
pour laisser l'espirituelle,
pour ce te prie, d'amour le livre
impetre moy, que soye delivre
de toute mauvaistié mondaine,
pour avoir joye souveraine.

17 douleur et n'e.
41 *hypométr.*
43 qui sers ta.

40 Cf. *Matthieu*, 26, 13 : « En vérité, je vous le dis, partout où sera proclamée cette Bonne Nouvelle, dans le monde entier, on redira aussi, à sa mémoire, ce qu'elle vient de faire. »

Tu fuz aussi bien eüreuse,
quant point tu ne fus envieuse
des biens d'aultruy ne d'aultruy grace, [b]
mais ton cueur voulsit suyr la trace
de ton doulx maistre Jesucrist,
qui par les siens nous a escript
qu'a tous habondamment donra
et tous pechez il pardonra.
De cecy fus tres bien aprise,
quant en ton createur a prise
fermeté de vie et exemple.
Qui ta saincte vie contemple,
il peust trouver que onques ne fus
en lieu ou tu feisses refus
de tes biens ou de ton avoir,
et se grace on vouloit avoir,
le doulx Dieu prias sans cesser
jusques te voulsit exaulcer.
Si te supplye, dame Marie,
que mon amë a Dieu marie
et me fais ly si fort doubter
que envie puisse debouter.

Tu n'as pas esté la nourrice
du mauvais peché d'avarice ;
bien y parust quant refusas
l'argent du roy et te excusas
en disant au roy : 'Ton argent
soit donné a la povre gent,
a povres vesves et orphelins,
a povres clercz et pelerins,
car c'est ce qui les pechez oste
et qui fait Dieu trouver a hoste'.
Pourquoy te pry, douce aulmoniere,
que tu m'apreignes la maniere
d'oster avarice et son art,
laquelle mon cueur bruyt et art
et ma povre ame, nuyt et jour ; [f. xx6 a]
pourquoy te supplie sans sejour
que priez au soleil de justice,
que m'oste mon cueur d'avarice.

56 M. le c. voult s.
62 en toy creature.
65 queconques.

78 *l'argent du roy.* Il s'agit sans doute du prince qu'elle convertit à la foi chrétienne. Cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 458 ss.

Pour fuïr toute villenie,
tu volz delaisser gloutonnie
qui tout mal fait au corps aprendre
tant que penance ne veult prendre ;
tant que ton corps bien exercer
au contraire volz exciter
par tres saincte devocion
et par tres dure affliction.
Par le temps de trente ans ou plus,
au desert fus ou a Dieu plus,
quant a ton corps donnoies tençons
dont t'ame avoit doulces chansons,
quant estoyes eslevee des angelz,
qui te donnoient doulces louenges
qui t'estoient tres doulce pasture
contre charnelle nourreture
dont mon corps est moult entaché
et a gloutonnie ataché,
querant vïande de delices
dont je suis chëue en grans vices ;
pourquoy ma vie est pres tuee,
se en grace n'est restituee
par toy, qui est la vraye maistresse
de penitence et vraye adresse.

Aprés il n'eust point de paresse
en ton corps, mais toute proesse,
depuis que fus enluminee
par grace et bien examinee.
Helas, qui te vist courir
a Dieu quant te vint secourir
et Marthe qui dit 'Dieu te mande',
lequel acomplyt ta demande
quant ton frere resuscita
de mort, lequel cy recita
les tourmens qu'avoient les damnez
qui pour peché sont condampnez.
Aussitost sus Simon alas
sans paresse, non de cueur las,

102 Du.
112 grant.
115 vray.
116 vray.
121 *hypométr.*
124 acomply a ta.
126 icy.

105 *eslevee des angelz.* Allusion à la *Légende dorée*, t. 1, p. 462, où l'on voit les anges « la rassasier, non pas de nourritures terrestres, mais seulement de mets du ciel ».

trestout ton corps mys a martyre,
pour avoir grace qui mal tire ;
paresse point ne volz nourrir
car tu alas ou vis mourir
celuy qui te donnoit confort
et sa mere en grant desconfort,
a qui douleur le cueur fendoit
en voiant son filz qui pendoit.
La fus tu moult bien esprouvee
et en grant proesse trouvee,
quant des faulx Juïfs point l'envie
ne doubtas pour mort ne pour vie,
quant tu alas isnellement
querir son corps au monument.
Et disoies de cueur esperdu
'Las, chetive, j'ay tout perdu,
mon corps soit tout mort estendu,
mais que Jesus me soit rendu'.

Comme ta legende le preuve,
laquelle saincte Eglise apreuve,
les faiz, miracles merveilleux,
comme appert d'ung qui la veue des yeulx
avoit par maladie perdue,
que par toy si luy fut rendue,
quant cil qui le menoit si dit [f. xx6 v° *a*]
'Veez la y boit sans contredict',
l'aveugle de cueur s'escria
'Magdalaine', te depria
que ta grace luy peust paroir
a ce que ton moustier peust veoir.
A paine son mot eut finé,
que tantost fut enluminé.

Nous donc qui en toy nous fions,
a ton refuge y fuïons,
vueille faire nostre requeste
par devers Dieu, et nous conqueste,

141 Juif.
152 *hypermétr.*
153 Avoir.
155 quil le.
160 ton monstrer peust.

151-162 Cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 465 : « Un homme privé de la vue venait au monastère de Vézelay visiter le corps de Marie-Magdeleine, quand son conducteur dit qu'il commençait à apercevoir l'église. Alors l'aveugle s'écria à haute voix : Sainte Marie-Magdeleine que ne puis-je avoir le bonheur de voir une fois votre église ! et à l'instant ses yeux furent ouverts. »

pour la povre ame desoleuse,
grace dont tu es la prieuse.
Pour tous les biens que fis jadis,
que Dieu te rend en paradis,
prie luy, par ta saincte grace,
que noz pechez icy efface
et suivir te puissons par trace,
pour le veoir lassus face a face.

Amen.

173 Et que s.

TEXTE Nº 166, 1530

Source

CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 105, f. 87-88 vº.

Commentaire

Ballade de décas. en 3 str. ababccdede et envoi aadede (disposition attestée par Chatelain, p. 174, mais avec un envoi dede).

La prière est au féminin (v. 28) et a dû être composée pour une dame que l'on voit dans une miniature, au f. 86 vº, agenouillée devant la sainte. Dans un style assez ampoulé, l'auteur, évoquant les larmes versées par la sainte (v. 7) et le réconfort que lui donna le Christ ressuscité (v. 16), dit sa confiance dans l'intercession de Marie-Madeleine (vv. 25-26) et lui demande d'intercéder pour obtenir « place aux sains cieulx ».

Au v. 15 *nayl* reste obscur.

Texte

D'ung cueur recuyt en flamme charitable, [f. 87]
tout aspergé d'amere punction,
je vien vers vous, dame tres pitëable,
querir secours en mon affliction.
Car se pitié jamais molliffia
ung cueur contrict et tant fortiffia

qu'il en sourdit de larmes affluence,
vous estes celle tres noble chastelaine,
qui pour voz pleurs eustes en recompense
place es sains cieulx, benoiste Magdalene.

Tant a esté vostre amour veritable [f. 87 vº]
vers le Saulveur plain de perfection,
que non obstant sa mort tres detestable,
refraint n'avez la bonne affection.
Aussi nayl jamais ne desvoya
mais puis sa mort si bien vous ravoya,
que non obstant de voz pleurs l'exigence,
de son amour il vous fist si prochaine,
qu'en fin ëustes sans quelque difference
place es sains cieulx, benoiste Magdalene.

O Magdalene, a Dieu tant agreable, [f. 88]
mon doulx espoir, ma consolation,
quant je congnois qu'il est tant pitëable,
j'ay reconfort en desolation.
Jamais pecheur il ne desavoua,
qui de sa mere ou de vous s'avoua ;
si vous supplie en deue reverence,
qu'a moy, qui suis vostre filleulle humaine,
vous impetrez vers la divine essence
place es sains cieulx, benoite Magdalene.

Dame d'honneur, aux pecheurs secourable,
de Magdalon chastelaine honorable, [f. 88 vº]
en qui mon cuer a toute confidence,
se l'ennemy me tente et me fait paine,
j'aye en la fin, par bonne resistence,
place aux sains cieulx, benoite Magdalene.

LXXII. Maries (Trois)

Les Trois Maries sont la Vierge et, selon la tradition, ses deux demi-sœurs, Marie-Cléophas et Marie-Salomé. La fête de ces deux dernières était célébrée le 25 mai (et le pèlerinage des Saintes-Maries-de-la-Mer est toujours vivant, notamment chez les Gitans, qui vénèrent particulièrement Ste Sara, qui fut selon la légende, la servante des Maries).

TEXTE N° 167, XV[e] siècle [1]

Sources

— Mss. LA HAYE, Bibl. roy., 133 D 14, f. 108 v° - 109 v° ; PARIS, Bibl. nat., lat. 1147, f. 8-9 v° ; PARIS, Bibl. nat., lat. 1179, f. 167 v° - 170 v° ; PARIS, Bibl. nat., Vélins 1661, aj. ms. à la fin du volume (Lacombe 163) ; ROUEN, Bibl. mun., 361 (A 579), f. 9 v° - 11 v° (Bibl. Sonet 1592).

— Impr. Livres d'heures de Lacombe 384, 399, 406, 439, 468ter, 468*quater*, 498, 533, 534, 534*bis* ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012, f. X5-X6 et impr. 1119.

Les variantes de ces diverses copies ou éditions anciennes encombreraient inutilement un apparat critique ; j'ai retenu comme texte de base la bonne copie de PARIS, Bibl. nat., lat. 1147 et, à titre de comparaison, la plus ancienne édition : *Heures des trois Maries*, f. 14 v° (PARIS, Bibl. nat., Rés. H 1010 (2) ; cf. Lacombe 384). Les deux textes sont désignés respectivement par *A* et *B* ; on s'apercevra aisément que la qualité du texte imprimé laisse à désirer.

Analyse

Après une invocation aux Trois Maries, qui rappelle leur ascendance et leur parenté avec le Christ (str. 1 et 2), l'auteur s'adresse à chacune d'elles : la Vierge Marie (str. 3), Marie-Cléophas (str. 4), Marie-Salomé (str. 5) et dit la confiance que doit avoir en elles le chrétien (str. 6). Mettant à part la Vierge Marie, il détaille ensuite les cas où leur intercession est particulièrement efficace (str. 7 et 8) et termine en faisant appel à leur patronage (str. 9).

Pour un résumé des str. 3-5, on pourra se reporter au tableau généalogique de la p. 15.

Commentaire

Le texte comprend 9 huit. d'oct. ababbcbc, sur des rimes différentes (Chatelain, pp. 91-92). Un trait dialectal de copie : *Lignie* (= doublet pour *Ligne*). A la rime, pour *fille* : *Euvangille*, 25, 27, cf. ..., pp. 59-60 ; *cieulx* : *fieulx* 17, 19 apporte une note picarde, mais il serait sans doute hardi d'en inférer une origine picarde du texte (comparer à la même str. : *soubtilz* : *filz*) [2].

[1] Une édition tronquée et médiocre de ce texte figure dans l'énorme compilation de Mgr X. Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, Poitiers, Impr. Blais et Roy, t. 16, 1902, pp. 367-368.

TEXTE

1. O trois seurs de noble lignage, [f. 8]
par ce nom Maries nommees,
chascun doibt a vous de courage
recourir pour vos renommees.
Jhesucrist vous a tant amees
que de vous trois a voulu faire
ses mere et antes tant famees
qu'on ne pourroit vos sains noms taire.

2. Vous estes, selon l'Escripture,
de saint Abraham descendues
et par degrés selon nature
des roys et des prestres venues.
Oncques ne fu dessoubz les nues
lignie plus digne de memoire :
filles estes de Anne tenues,
de trois maris comme on doibt croire.

3. Marie, roÿne des cieulx,
l'ainsnee, eustes Joachim pere,
Joseph espous et Jhesus fieulx,
sans corruption ne misere.

A 8 traire.

B *Rubr.* Tres devote oraison des troy Maries en françoys.
1 O *mq.* ; de tres noble.
7 Sa m.
10 Du s.
15 estes dames tenues.
16 Les troys Maries.
19 filz.

[2] Dans son *Histoire des trois Maries*, Jean de Venette a intégré une traduction de l'hymne *Nobile collegium* (cf. U. Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, Louvain, 1892-1921, n° 11984), en 10 sizains aabaab. Ce texte n'a rien à voir avec notre prière ; en voici l'incipit d'après PARIS, Bibl. nat., fr. 1531, f. 220 : « A, le noble colege et digne / Des saintes suers en nombre trine, / Qui toutes troiz ont nom Marie... »

Nul ne pourroit ce hault mistere [f. 8 v°]
assés prendre, tant soit soubtilz,
car sur nature, vierge et mere,
enfantastes Dieu vostre filz.

4. Vous secunde Marie, fille
Clëophas et d'Alphëus femme,
quatre filz selon l'Euvangille
eustes de luy, tres sainte dame :
Joseph, le juste sans diffame,
saint Jaques le mineur, saint Jude
et Symon, qui de corps et d'ame
ont mis en Dieu tout leur estude.

5. Salomas, vous, tierce Marie,
eustes pere, et en mariage
Zebedee, en qui compaignie
enfantastes selon l'usage,
saint Jaques le grant, et le sage
euvangelistes Jehan aprés ;
bien eureux est tel saint lignage,
qui est de Jhesucrist tant prés.

6. Puis que de Jhesus, roy celeste, [f. 9]
vous estes doncques tant prochains,
je tien pour certain que requeste
ne vous refuse entre aultres sains,
pour quoy doivent pecheurs humains
vous servir en grant confiance.
Les malades rendés tous sains,
qui en vous ont bonne esperance.

7. Quant est a vous, c'est une mer,
mere de Dieu, pour ce m'en tais.
Si doibt on vos seurs reclamer
pour leurs miracles et beaux fais
qu'elles montrent sur clercs et lais
qui du cueur les veullent requerre :
aveugles, fievreux, contrefais
guerissent, aussi de la pierre.

B. 22 A. comprendre.
38 L'euv.
41-43 *remplacés par* Puis doncques qu'estes tant prochains / De Jesuchrist le roy celeste / Comme mere et cousins germains / Et antes, je tien que requeste.
51 Si vueil vos deux seurs.
54 Q. de bon cueur les veullent r.

8. De ces choses a leur trespas
leur fist Dieu ottroy, don et grace,
et de plusieurs qu'on ne peult pas
dire, qui n'auroit grant espace.
Entre aultres, femme ne trespasse, [f. 9 v°]
grosse d'enfant, qui les reclame
de bon cueur, mais naist tout en place
par l'ottroi de chascune dame.

9. O miroir de virginité
et de l'estat de mariage
et aussi de viduité,
sainctes dames de hault parage,
impetrés a l'umain lignage
paix en tous lieux generalment
et pardon a qui de courage
vous requerra devotement.

Amen.

58 D. don, octroy et.
61 femmes ne trespassent.
62 Grosses d'e. qui les reclament.
63 Mais naist tantost enfant en place.
64 de vous sainctes dames.
65 mirouers.
70 P. a tous generalement.

LXXIII. Marthe

Sœur de Marie et de Lazare, l'hôtesse du Christ qui le reçut à Béthanie à diverses reprises était fêtée le 29 juillet (cf. Texte N° 1, st. 47) et rangée parfois au nombre des saints auxiliaires. La *Légende dorée* avait largement diffusé la légende de sa venue en Provence et son triomphe sur la mythique Tarasque (t. 2, pp. 21-24) ; aussi bien, Ste Marthe était-elle particulièrement honorée dans cette région, comme en témoignent pour leur part les Textes n° 168 et n° 169.

A) *Texte en prose*

Suffrage du XVI[e] s. : « *Oroison de la benoiste hostesse / De Jesucrist, sainte Marthe, abbesse.* O glorieuse amye de Dieu, madame saincte Marthe, qui au preterit temps, souloyes admynistrer au

benoyst Jesuchrist ses necessitez.../... et quant mon ame ystra de mon corps, il la vueille heberger et en son sainct royaulme du ciel (*sic*). Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. E2 v° - E3 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 183-183 v°).

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 168, XVI[e] siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 60-65.

Analyse

Bien qu'il soit écrit dans une cursive assez élégante, le texte me semble douteux à certains égards : il ne paraît pas complet (une lacune est probable entre les str. 18 et 19, le sens des premiers vers de cette dernière str., peu intelligible, étant en solution de continuité avec ce qui précède) et l'ordre des str. semble bouleversé (même si la logique de la composition est souvent absente des prières que nous avons déjà rencontrées, il y a, me semble-t-il, des limites, qui sont ici dépassées : ainsi il est question en deux endroits du séjour de la sainte en Provence, aux str. 4-6 et 10 ; l'évocation de son enterrement, str. 11, précède la description de l'acharnement du diable à son lit de mort, str. 15).

Je vois un indice complémentaire de ce désordre dans la difficulté à exploiter la note qui suit le texte : « Les grosses lectres noires monstrent le nom de l'escriveur et aussi du facteur. Priez pour luy si vous plait ». Un examen serré de la copie m'amène à penser que les « grosses lectres noires » sont en fait les lettres initiales de chaque str. Mais le nom que l'on peut décrypter n'est pas d'une seule venue ; un bloc me semble s'imposer, de la str. 7 à la str. 16 : OHAN VILLER, qui peut être complété par l'initiale de la str. 2, et l'on aurait alors JOHAN VILLER [1]. Cependant, les lettres laissées pour compte m'invitent à penser que le texte comporte peut-être des lacunes.

[1] Et même, en allant jusqu'à la str. 18 : JOHAN VILLERIN. Je n'ai pu identifier cet auteur. Je signale à tout hasard qu'un frère Jean de Villemarin était prieur de Goult au milieu du XV[e] siècle, prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Victor de Marseille (cf. AVIGNON, Bibl. mun., 3632-34, II, f. 19).

Quoi qu'il en soit, voici quelques fils conducteurs dans l'état actuel du texte : l'auteur invoque la sainte (str. 1), sous la protection de laquelle il se réfugie (str. 2). Après avoir chanté ses louanges (str. 3), il évoque son triomphe sur la Tarasque (str. 4), sa vie de pénitence et sa prédication à Avignon (str. 5) et le miracle qu'elle accomplit en changeant l'eau en vin (str. 6). Vient ensuite une nouvelle invocation à la sainte (str. 7), puis le rappel de son rôle d'hôtesse du Christ (str. 8) et de la résurrection de son frère Lazare (str. 9). Puis le texte évoque à nouveau la venue de la sainte en Provence et sa prédication (str. 10), et la présence miraculeuse de st Front à son enterrement (str. 11). Nouvelle allusion à la vie de pénitence de la sainte (str. 12), qui lui a valu le ciel (str. 13) et d'être un intercesseur de qualité (str. 14). Suivant la légende, le texte évoque l'action du diable à son lit de mort (str. 15) puis après une protestation de dévotion (str. 16) et un rappel de la vie austère de la sainte dans sa nourriture (str. 17) et son habillement (str. 18), le texte se termine par une dernière prière (str. 19).

Langue du copiste

Graphie du XVI[e] s. qui n'appelle pas de remarques particulières. On notera seulement les variantes *aparcevoir* 76, *appertenoit* 145, *pervenir* 168 et un indice de régionalisme *veulhes* 192.

Langue de l'auteur et versification

19 douzains 7a3a7b7a3a7b7b3b7a7b3b7a (cf. Chatelain, p. 113). *Jours* 21 et *venus* 108 sont des graphies pour la rime et *generalement* 10 (doublet) ne compte que pour 4 syll. ; au v. 120, *creoyent* est élidé ; plusieurs graphies soulignent que le mot ne compte que pour une syllabe : *troup*[*e*] 68, *aye*[*s*] 81, *eusse*[*s*] 136. Au v. 159, lire *tel*(*le*) *dame* ou *a* (*a*)*mie* pour 2 syll. Du côté de la versification, on remarquera, à la str. 11, la distinction des rimes *an* et *en* (mais par ailleurs *enfent* : *entierement* 57, 60) et aux vv. 142-143, *mere* : *frere* (cf. Marchello-Nizia, p. 62). En considération des rejets souvent hardis du texte (p. ex., v. 198), on pourrait aussi bien ponctuer ainsi les vv. 41-42 : *qui passoit / yci. De quelque aventure.*

TEXTE

Alia oratio. [f. 60]

(*S'ensuyt*) *devote meditacion*
par maniere d'oration,
a louange de saincte Marthe,
[*et*] *est escripte en ceste carte*
cy aprés.

1. Marthe de Dieu honnouree, [f. 60 v°]
couronnee
en paradis haultement,
de maintes gens appellee,
invoquee
a procurer sauvement,
je te requier chierement,
humblement,
soyes a moy enclinee
car a tous generalement,
vrayement,
es en tous temps aprestee.

2. Je viens las a toy le cours,
car le cours
de ma vie est peu durable,
et si vers toy je ne cours,
trop sont cours
mes biens, mal est superable :
l'ennemy abhominable,
decevable,
se parforce nuyt et jours
de me faire miserable
et damnable.
Donne moy, dame, secours.

3. Nul ne puet certainnement [f. 61
l'ornement
raconter que tu avoyes
en pensee, en parlement ;
simplement
toutes gens tu saluoyes,
grant beaulté de corps avoyes ;
tu faisoyes
miracles evidemment ;
preste a servir Dieu estoyes,
secouroyes
aux pouvres piteusement.

4. En ceste place habitoit
et hantoyt
ung dragon de grant stature,
tout le peuple desciroit
qui passoit.

26-28 et 31 Cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 21 : « Sainte Marthe était très éloqu[ente]
et gracieuse pour tous. »

Yci, de quelque aventure,
tu luy fis de ta sinture
ligature.
Ou nom de Jhesus benoit,
mis fust a desconfiture,
par grant cure
du peuple qui la estoit.

5. Sainctement, estroitement, [f. 61 v°]
aprement,
fis yci grant penitence.
La loy de Dieu doulcement,
clerement,
declaras et la crẽance.
Pour ouÿr ta sapience,
ta loquence,
tumba ou Rone ung enfent
mais de luy eus souvenance :
recouvrance
eust de vie entierement.

6. De l'eaue fust le vin fayt
et parfait,
quant tu eus fait ta priere.
Le vray Dieu, qui tout parfait
quant qu'il fait,
de toy a bouté arriere
de l'annemy la baniere,
qui troup fiere
aprestoit contre ton fayt :
mais il te trouva entiere,
sans matiere
de nul quelconque meffait.

68 Q. < trop > troup.

43-48 Cf. *ibid.*, p. 22 : « Marthe le lia [le monstre] avec sa ceinture et inconti-nent il fut tué par le peuple. »

53-60 Cf. *ibid.* : « Elle prêchait un jour auprès d'Avignon, entre la ville et le fleuve du Rhône, et un jeune homme se trouvait de l'autre côté du fleuve ; désireux d'entendre ses paroles, mais dépourvu de barque pour passer, il se dépouilla de ses vêtements et se jeta à la nage ; tout à coup il est emporté par la force du courant et se noie aussitôt. Son corps fut à peine retrouvé, deux jours après ; on l'apporta aux pieds de sainte Marthe pour qu'elle le ressuscitât. » Elle prit la main de ce jeune homme qui se leva aussitôt. »

61-63 Ce miracle est rapporté notamment par le Chanoine R. Bertet, dans son *Histoire panégyrique de la vie de sainte Marthe*, Lyon-Tarascon, 1650, pp. 220-221. Tandis que trois évêques rendaient visite à Marthe, « ils devinrent les admirateurs des graces particulières de leur divine Hostesse, qui fut élevé (*sic*) a la participation de la Toute-puissance de Dieu qui luy donna le pouvoir de changer l'eau en vin dans le banquet, et de se signaler en imitant un des plus miraculeux ouvrages de Jesus-Christ ».

7. On doit bien donner avoir, [f. 61]
pour avoir
grace et confort de toy, dame ;
nul ne puet aparcevoir
ne sçavoir
le bien qu'a cil qui te clame.
Pourtant de cuer te reclame,
que mon ame
aye en garde main et soir,
en la gardant de diffame,
de tout blasme,
de cela as tu pouvoir.

8. Hostesse oncques ne fust veue
mieux pourveue
de service curieux :
en ta maison fust receue
et repeue
l'humanité du vray Dieu.
Ton maintien tant vertueux,
tant piteux,
fist que jamais corrompue
ne fus en place n'en lieux,
mais es cieulx
es pour vierge retenue.

9. A parler de tes vertus, [f. 62 v°]
je conclus
que dire on ne les pourroit.
De si grant crëance fus,
que Jhesus,
le ladre qui mort estoit
ressuscita, qui vouloit
et queroit
de toy ferme foy sans plus ;
ainsy la loy demonstroit,
et prouvoit
pour cela estre venus.

90 Le h.
93 Fust.
108 estoit.

88-90 Cf. *Luc* 10, 38.
101-103 Cf. *Jean* 11.
103 *qui* a pour antécédent *Jhesus* au v. 101.

10. Ne fus tu pas, dame, celle
qui sans velle
vins a ceste region,
pour preschier la loy nouvelle
qui nouvelle
tous cuers de contricion.
De ta predication
l'action
fust si notable et si belle,
que mist a salvation
l'union
de ceulx qui crëoyent en elle.

11. Ung miracle moult tres grant [f. 63]
fust fayt, quant
saint Front voult en ung moment,
luy estant messe chantant,
moult distant,
estre a ton enterrement.
Puis de ses mains proprement,
puissamment,
Dieu et saint Front dit devant
mist ton corps ou monument
sainctement,
ce fust privilege grant.

12. Je pense a ton abstinence,
penitence,
que tu as fait tant amere,
non point que tu eusse offense
ne plaisance
en ceste meschant misere.
Qui bien en toy considere,
le mistere
de Dieu fut et la puissance
en toy, car hons né de mere
ne puet fere
telle action sans grevance.

110-111 Cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 21 : « ... elle et son frère Lazare, sa sœur Marie-Magdeleine, ainsi que saint Maximin (...) furent mis par les infidèles sur un navire dont on enleva les rames, les voiles et les gouvernails, ainsi que toute espèce d'aliment. Sous la direction de Dieu, ils arrivèrent à Marseille. »
121-132 Saint Front de Périgueux — dont l'histoire ne dit rien — était doté par la légende d'une étonnante ubiquité. S'assoupissant durant sa messe à Périgueux, il aurait, pendant ce temps, assisté en compagnie du Christ à l'office de sépulture de sainte Marthe et assuré son inhumation (cf. *ibid.*, p. 24).

13. L'onneur qui t'appertenoit [f. 63 v°]
et devoit
avoir t'ame beneüree,
te fut donné bien a droit,
car on croit
quë elle fut eslevee
en paradis, si loee,
si prisee,
plux que dire on ne sçauroit.
Pour tant ay je ma pensee
arrestee
a toy servir, quoy qu'il soyt.

14. L'on doit bien avoir desir
d'acquerir
une telle dame a amie.
Qui te veult entretenir
et servir,
il acquiert joye infinie
en la pardurable vie,
accomplie
de toute joye et plaisir.
A si noble compaignie
qui se fie,
en toy pourra pervenir.

15. Et quant vint a ton trespas, [f. 64]
grans debas
mist l'ennemy contrefait
en ta chambrë, hault et bas,
qui grant tas
de cierges estaindre a fait.
Mais ta seur, qui tant te plaist,
prist le plait
et te vint donner soulas.
Qui vers toy a son retrait,
sans grant plait
passe de la mort le pas.

162 acquier.

169-180 Cf. *ibid.*, p. 23 : « Sainte Marthe, pressentant sa mort prochaine avertit ses gens d'allumer des flambeaux autour d'elle et de veiller jusqu'à son trépas. Au milieu de la nuit, (...) un vent violent s'éleva et la sainte, qui vit une foule d'esprits malins, prononça cette prière (...). Et voilà qu'elle vit sa sœur venir à elle ; elle tenait à la main une torche avec laquelle elle alluma les flambeaux et les lampes. »

16. Retourné me suis a toy,
car je croy
que tu es vray exemplaire
de charité et de foy.
Bien cognoy
que cil qui te veult complaire,
en fin aura tel salaire
qu'en repaire
des sains cognoistra le Roy,
qui de ren l'a voulu faire ;
nous actraire
veulhes, si te plait, a toy.

17. Jeuner tous les jours souloyes, [f. 64 v°]
et vivoyes
en moult grant sobrieté :
char, froumage, eufz ne manjoyes,
ne beuvoyes
vin ; mais en grant pouvreté
et en toute honnesteté
a esté
la vie que tu menoyes.
Par ainsy as conquesté
l'herité
de Jhesus que tant amoyes.

18. N'estoit ce pas chose dure,
quant ta pure
char estoit si fort liee
que de la grant pourriture
et pressure
estoit vermine engendree.
Cent foys chascune jornee
et nuytee
eus de t'agenoullier cure.
Pourtant doit estre avisee
la pensee
de chacunne creature.

192 a soy.

193-198 Cf. *ibid.*, p. 22 : « Elle (...) mena une vie assez dure, s'abstenant d'aliments gras, d'œufs, de fromage et de vin, ne mangeant qu'une fois par jour. »
211-213 Cf. *ibid.* : « Cent fois le jour et autant de fois la nuit, elle fléchissait les genoux. »

19. A laquelle nous adresse
saincte adresse
se te plait, par ta priere
il n'est qu'une foys liesse
. . . .
la pouvre ame prisonniere.
Enseigne luy la maniere
coustumiere
d'acquerir celle richesse,
de laquelle droituriere
heretiere
puisse estre, qui point ne cesse.

Amen.

Les grosses lectres noires monstrent le nom de l'escriveur et aussi du facteur. Priés pour luy si vous plait.

217 On ne voit pas à quoi renvoie *laquelle.* Il est probable qu'il manque une str. avant la str. 19 (qui est par ailleurs lacunaire).

TEXTE N° 169, XVIe siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 58-60.

Analyse

Prière à Ste Marthe contre la peste (v. 7), en faveur du « peuple de Provence » (v. 61). La peste y est considérée comme un châtiment divin attiré par les péchés du peuple (str. 2, 4, 8) ; mais l'auteur dit sa confiance en la sainte, qui peut faire cesser le mal (v. 7) et apaiser la colère divine (v. 11) en intercédant auprès de la Vierge et de son fils (str. 6).

Le texte prend ensuite une allure de litanie et se présente comme une supplique à la sainte, dans l'église qui lui est consacrée (str. 9-12), puis conclut en redisant la confiance du peuple envers sa protectrice (str. 13-15).

Langue du copiste

Voir le texte précédent. A côté de *veulhe* 6, on rencontre aussi *veulle* 10 ; à noter d'autre part *sumes* « sommes » 20, 69.

Langue de l'auteur et versification

Str. 1-4 et 7-8 : huitains d'oct. ababbaba (cf. Chatelain, pp. 90-91).
Str. 5-6 : huitains d'oct. ababbcbc (cf. *ibid.*, pp. 91-92).
Str. 9-12 : rondeaux d'oct. *abaaabab* (cf. *ibid.*, p. 200).
Str. 13-15 : sizains de pentas. aabaab (cf. *ibid.*, pp. 110-111).

Veulhe 6 est sans doute une graphie (pour *veulhes*) soulignant que le mot ne compte que pour une syll. ; même chose pour *presente* 52 (à moins qu'il ne s'agisse là d'un impératif) ; *oblie* 81, 84, 87 est une graphie pour la rime.

TEXTE

1. O saincte Marthe glorieuse, [f. 58]
hostesse de Dieu et amie,
o doulce vierge gracieuse,
de toutes vertus acomplie,
a toy le pouvre peuple crie
que tu luy veulhe estre piteuse,
faisant cesser l'impedimie
qui nous est si tres angoisseuse.

2. Helas, tu es nostre refuge,
veulle nous, dame, secourir,
appaise l'ire du grant juge,
qui a bon droit nous fayt morir.
Nous ne l'avons voulu servir,
c'est bien raison qu'a mort nous juge,
la mort nous fayt tous esbaïr,
il n'y a cil qu'a toy ne fuge.

3. Tu es la ferme et seure tour
ou nous pouvons trouver confort,
vers toy faisons nostre retour,
qui sumes en grant desconfort.
La mort ne nous puet nuyre au fort
s'il te plaist ly rompre son tour ;
pour Dieu, envoye reconfort
a tout le pays cy entour.

4. Mal avons fayt nostre devoir [f. 58 v°]
devers le Sauveur glorieux,
employé avons nostre avoir
a servir le monde occieux,
pourtant, l'ennemy envieux
par mort nous cuide tous avoir.
Requier ton hoste precieux,
qu'il luy plaise de nous ravoir.

5. Ne nous soye pas rigoureuse
selonc la nostre iniquité,
mais soye nous doulce et piteuse
selonc ta grant benignité ;
si sera le peuple quité
de la grief douleur qu'il reçoit ;
je te prie en humilité,
que de la mort delivre soit.

6. En toy avons nostre fiance
car tu nous es la plus prouchainne
de qui actendons delivrance
de la mort, ains que nous actainne.
Prie la Vierge souverainne,
par sa saincte misericorde
que nous delivre de tel painne,
et a son enfant nous accorde.

7. O dame, nul ne te requiert [f. 59]
qu'i n'aye vers toy grans secours ;
celuy qui de bon cueur te quiert,
a luy te presente a grans cours.
Las, si le peuple ne secours
contre la mort qui si fort fiert,
il meurt doulant devant ses jours
et condamnacion acquiert.

8. Bien sçavons que nostre peché
nous a mis en ceste balance,
corps et ame en est empesché,
se de nous tu n'as souvenance.
Le pouvre peuple de Prouvence
te prie qu'il soyt despeché,
il cognoit qu'il a fayt offense
contre Dieu et griefment peché.

39 te *est écrit dans l'interligne au-dessus de* toy.
44 m. qu'ainsy nous.
51 c. le q.

9. Nous venons a toy, joinctes mains,
genoulx pliés, chief descouvers,
pour avoir confort, soirs et mains,
nous venons a toy, joinctes mains ;
rendus nous sumes soubz tes mains,
pour estre de grace couvers.
Nous venons a toy, joinctes mains,
genoulx pliés, chief descouvers.

10. Escoute nous, dame piteuse, [f. 59 v°]
qui te prions en ceste esglise,
nostre ame est toute douloureuse,
escoute nous, dame piteuse ;
tu es l'ostesse curieuse
que tout vray cristien ainme et prise.
Escoute nous, dame piteuse,
qui te prions en ceste esglise.

11. Jamais le pecheur tu n'oblie
qui du tout met en toy sa cure,
quant devotement il te prie,
jamais le pecheur tu n'oblie ;
il te pry qu'il ne perde mie
de Dieu l'image et pourtraiture.
Jamais le pecheur tu n'oblie,
qui du tout met en toy sa cure.

12. Plaise toy pardon acquerir
au pouvre peuple qui t'apelle,
de ses maulx se vient repentir
plaise toy pardon acquerir ;
de bon cueur te vient requerir
en ceste benoite chapelle.
Plaise toi pardon acquerir
au pouvre peuple qui t'apelle.

13. Le peuple cy vient, [f. 60]
de toy luy souvient,
il requiert mercy ;
s'on ne le soustient,
grant douleur le tient,
le cuer a nercy.

95-96 Plaise toi etc.
97 vient < de toy >.

14. Mais par ta priere,
qui est coustumiere
de donner soulas,
pues estre barriere
que la mort ne fiere
le peuple tout las.

15. Pourtant, noble dame,
de cuer, corps et ame,
chacun te supplie :
que Dieu qui nous blasme
nous garde de blasme
et sauve la vie.

Amen.

LXXIV. Martin

Le célèbre apôtre des Gaules, dont la popularité fut exceptionnelle au Moyen Age, était fêté le 11 nov. (cf. Texte N° 1, str. 80) et le 4 juillet, jour anniversaire de la translation de ses reliques (cf. *ibid.*, str. 37). Chose étrange, je n'ai rencontré que trois suffrages qui lui soient consacrés, dans des ouvrages tardifs :

— « *De sainct Martin.* Le petit et pouvre sainct Martin.../... celestiaux est honnorez », suivi d'un verset et d'une oraison (MILAN, Bibl. naz., Braidense, Gerli 68, f. 90).

— « *Antienne de sainct Martin.* O sainct Martin, tu es la douleeur des povres et consolateur des miserables, prie pour nous », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 9088, f. [illegible] S6 v° ; cf. LACOMBE 509. Même texte dans LACOMBE 445, 450, 514, [illegible] et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

— « *Oraison du benoist sainct Martin, / Qui ayma Dieu de cueur fin.* O glorieulx pere et confesseur, monseigneur saint Martin, je te prie et requiers que tu veuilles prier pour moy le benoist Jesucrist .../... et quant ce viendra au jour de mon trepas, estre gardien de mon ame. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C8 v° - D1 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 177-177 v°).

LXXV. Mathie

Fêtée le 7 mai, anniversaire de l'invention de ses reliques, Mathie ou Mastidie est une sainte de Troyes dont les Actes sont perdus.

TEXTE N° 170, début XVIe siècle

SOURCE

TOURS, Bibl. mun., 231, f. 212-213 (Réf. SINCLAIR' 3326 ; erreur d'incipit).

ANALYSE

Prière à Ste Mathie pour demander son intercession ; le texte n'offre rien de très original et pourrait s'adresser à n'importe quelle autre sainte vierge. On trouve, à la str. 4, la demande traditionnelle d'être délivré des sept péchés capitaux.

LANGUE DU COPISTE

Plusieurs traits de graphie ont déjà été relevés à propos des Textes N°s 82 et 161. On remarquera en outre ici la graphie *acquid* 24 et l'absence du *-d-* épenthétique dans *venra* 34.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

Le texte comprend 4 huitains d'oct. 8a8a8a3b8a8a8a3b et un huitain d'oct. 8a8a8a4b8a8a8a4b (cf. Chatelain, pp. 96-97). Au v. 19, lire *voy(e)*, à moins d'une synérèse dans *dannacion* (ce qui remettrait en cause les corrections des vv. 17 et 18 ; mais diérèse aux vv. 21-23).

TEXTE

Oroyson de saincte Matie. [f. 212]

1. Mastie, de Dieu tres aymee,
de virginité aornee,
et de toutes vertus donnee
sans difame,

a toy servir mez ma pensee,
afin que par toy presentee
soit ma priere et exaucee,
vierge dame.

2. Glorieuse de Dieu ancelle,
qui a le non de estre telle,
qui des pecheurs prens la querelle
et deffence,
o tres glorieuse pucelle, [f. 212 v°]
par vertus luysans come estoille,
fay que j'aye espirituelle
allegence.

3. Se par toy n'ay solacion,
je peche en desperacion
et en voye de dannacion
sans respit.
Mais, dame, ta priacion
me donra alevacion
de mes pechés, remision
et acquid.

4. Je te requier, fay que je fuye
orgueil, avarice et envye,
ire, luxure et gloutonnie
et paresse.
Chasse de moy toute folie, [f. 213]
fay tant que m'ame soit ravie,
aprés ceste mortelle vie,
en lÿesse.

5. O vierge glorieuse,
quant venra la mort angoiseuse
et ma pauvre ame pooureuse
perdra memoire,
je vous requier, soyez songneuse
de l'adreser et curieuse
de conduire la douloureuse
lasus en gloire.

Amen.

11 prent.
15 a. vraye et e.
17 ay consolacion.
18 desesperacion.
33 *hypométr.*
35 pouroureuse.

LXXVI. Mathurin

Fêté le 9 nov. (cf. Texte N° 1, str. 79), St Mathurin, inconnu pour l'histoire, était affublé d'une légende invraisemblable. On y lisait notamment que le saint avait délivré d'un démon la fille de l'empereur romain Maximien et cette délivrance lui valut d'être invoqué contre la folie.

TEXTE N° 171, fin XVe siècle

Source

BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 44-44 v° (Réf. Sonet 1573, qui donne le 1er huitain).

Analyse

Suffrage à St Mathurin, qui rappelle qu'il convertit ses parents (1-8), suivi d'une oraison à la Trinité (9-24) où l'exorcisme fameux est évoqué (14-15) et qui demande notamment l'assistance du saint contre la peste (24).

Commentaire

Le texte comprend 3 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). *Perdon* 5 et *recordon* 7 sont des graphies pour la rime. On remarquera 2 hiatus (10 et 24) qui n'étaient peut-être pas dans le texte original.

TEXTE

De saint Maturin, commemoration. [f. 44]

O tres glorieux confesseur
Maturin, te requiers ung don :
plaise toy vers Nostre Seigneur
moy impetrer grace et pardon
et pour nous touts, que ne perdon
le royalme de Dieu le Pere ;
pour nous prye car recordon
que saulvas ton pere et ta mere.

[f. 44 v°]

O tres puissante Trinité,
qui es chosë indivisible,
troys personnes en unité,
a qui toute chose est visible,
si voir comme tout t'est possible
et que saint Maturin mist hors
le faulx ennemy invisible,
veullez de nous estre recors.

Et te plaise garder nos corps
de touts maulx et vexations ;
puis aprés, quant nous serons mors,
veulliez qu'en paradis soyons ;
par les bonnes rogations
du saint qui fust de bonne vie,
trestous estre gardez puissons
de bossë et d'ympedimie.

Amen.

LXXVII. Matthias

Fêté le 24 févr. (cf. Texte N° 1, str. 13), Matthias fut choisi par les Douze pour combler le vide laisser dans leur Collège par Judas. Voici le texte d'un suffrage qui lui était consacré : « *De sainct Mathie.* Sainct Mathie, precieulx apostre de Dieu, escouttes mes prieres et pries pour moy a Nostre Signour, qu'ilz me garde de mort subite, de toutez tribulacion et de tous perilz de corps et d'armes et de tous mes ennemis visibles et non visiblez, et me permoint a son regne. Amen », texte entier (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 130-130 v°).

LXXVIII. Matthieu

Apôtre et évangéliste fêté le 21 sept. (cf. Texte N° 1, str. 65). Je n'ai rencontré là encore qu'un suffrage qui lui soit adressé : « *De sainct Mathieu apostres.* Sainct Mathieus, apostre et euvangeliste de Dieu, je te prie que au jourdui tu soie pour moy, povre picheur plain de toutez iniquitei, et combien que je ne soie digne d'aultre chosses fuer du feu d'enfer, soiez salveis et en la joye perdurable par tes prieres saulveis. Amen », texte entier (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 129-129 v°).

LXXIX. Maurice

St Maurice, fêté le 22 sept. (cf. Texte N° 1, str. 65) aurait été le chef de la Légion thébéenne qui, à la fin du IIIe s., fut massacrée pour avoir refusé de sacrifier aux faux dieux.

TEXTE N° 172, début XVIe siècle

Source

Les louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz4 v° - zz5. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Commentaire

Le texte (8 sizains d'oct. aabaab ; cf. Chatelain, p. 111) se présente comme un résumé de la passion du saint et de ses compagnons, qu'il situe sous Dioclétien et Maximien (vv. 13-14) en l'année 280 (v. 42).

Les fautes d'impression sont nombreuses et plusieurs vers restent hypométr. : 14, 39 et 46 ; plusieurs passages sont défigurés et inintelligibles : 12 (que représente le pronom *le* ?), 26, 39 corriger peut-être [*Et*] *des*, ce qui assurerait un sens acceptable ; dans *serve* 35, je propose de voir une graphie à la rime pour *servent* ; j'ai hésité à corriger les noms propres, mais *Salvator* 19 et *Amator* 20 sont peut-être des fautes pour *Solutor* et *Adventor*.

A la rime, *crestiens* 16 est approximatif ainsi que *capitaine* : *preserve* 31-32 ; *mourir* : *perilz* 33, 36 atteste l'amuïssement des cons. finales.

Texte

Oraison de saint Maurice. [f. zz4 v° *b*]

1. Noble chevalier defensable,
gentil capitaine notable,
patron des dignes crestiens,
intercesseur a Dieu louable
subjugant l'esperit damnable,
te plaise que soye des tiens.

5 esprit.

2. De Thebes duc tu euz le nom
et depuis acquis grant renom,
que tu fuz le grant capitaine [f. zz5 a]
des crestiens et champion ;
panon, panonceaulx et guidon
portas comme cil qui le maine.

3. Pour ce que Dioclecien
et aussi Maximien
empereurs vouloient abatre
le digne nom des crestiens,
tu ne feiz pas comme payen,
mais comme cil qui veult combatre.

4. Exuperë et Salvator
victorieux, et Amator,
et le vaillant Constancien,
Innocent et le preux Victor,
plusieurs victorieux encor,
chescun de toy dit : « Je suis tien ».

5. Aprés le cry et la clameur
d'Octodore grant empereur,
ce fut que l'on signifiast
tant au mineur quë au majeur,
a tous, que l'on portast honneur
aux ydoles et sacrifiast.

6. Comme bon chief et capitaine,
prias a Dieu qui tout preserve,
tous fussent armez pour mourir
en la fin es mains du loup serve,
par ung ardant amour, et serve
pour doubte des aultres perilz.

7. Exupere, vaillant soudart,
a l'assault portant l'estandart,
des crestiens en grant nombre
de certain firent ceste part, [b]
de paradis eurent leur part
l'an deux cent .IIII^xx^. en nombre.

14 *hypométr.*
34 main.
39 *hypométr.*

8. Saint Maurice victorieux,
qui en la foy fuz vertueux,
je te pry que soye en la garde
des justes chevallereux,
armé de harnois glorieux,
et paradis pour saulve garde.

Amen.

46 *hypométr.*

LXXX. Maximin de Trèves

Originaire du Poitou ou d'Aquitaine, St Maximin fut évêque de Trèves au IVe s. Son culte, comme celui de St Euchaire, s'étendit aux évêchés de l'Est de la France et notamment à Metz, où une église lui est toujours consacrée (Bossuet y prêcha l'Oraison funèbre d'Henriette de Gournay).

TEXTE N° 173, XVe siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 14 v° - 15 (Réf. Sonet 718).

Analyse

Brève prière à St Maximin, due à un seigneur messin que nous avons déjà rencontré (cf. Textes N°s 18, 28, etc.), qui nous précise que son auteur était paroissien de l'église St Maximin de Metz. On remarquera ici encore le souci qu'a l'auteur de prier pour ceux qui l'entourent.

Commentaire

Les nombreux traits de graphie lorraine du ms. ont déjà été évoqués (cf. *ibid.*). Le texte comprend 20 oct. à rimes plates. J'ai restitué l'*e* dans *sainte* 3, mais dans *cest* 10, la graphie est le reflet de la scansion ; même chose pour *priere* 19, à moins qu'il ne s'agisse d'un sing., auquel cas *tez* serait une graphie pour *ta*. Lire (*re*)*com-*

mande ou *recommand(e)* au v. 16 et *sir(e)* au v. 18. Au v. 20, *otroie* est un doublet pour *otroit*.

A la rime, on remarquera l'amuïssement des finales consonantiques dans *paradis* : *perilz* 13-14 et *aucy* : *paradis* 19-20, et l'affaiblissement de l'articulation du *-l* final et du *-r* final (précédé du résultat de *á*[), dans *hotez* : *garder* 17-18 : phénomènes largement attestés à cette époque (cf. Marchello-Nizia, pp. 86-87).

TEXTE

Orixon de saint Mammins. [f. 14 v°]

Glorieulx sire saint Mammins,
esvesque de Dieu et amins,
tu ait menez sy sainte vie
qu'en paradis ait signorie.
Tu ait per predicacion
et per ta grant devocion
mainte folle gens convertis, [f. 15]
qu'a present sont en paradix.
Portant ez tu, sire, honorez
en ton esglise, en cest citez,
de laquelle sus parochien ;
portant fait moy de Dieu prochien,
per quoy je soie en paradis,
sen sentir poinne ne perilz.
Mon hostel ausy humblement
te recommande devotement :
tous ceul qui sont de mon hotez
te plesse, sire, de mal garder.
Per tez sainte priere aucy
Dieu nous otroie son paradis.

Amen.

3 saint.
5 per *mq.*

LXXXI. Méen

Fêté le 21 juin, St Méen ou Main, neveu et disciple de St Samson, fut abbé de Bretagne au VIIe s. En dehors de cette région, son culte se développa notamment dans l'Est de la France. On l'invoquait particulièrement contre la gale (cf. Kraemer, pp. 96-99), mais la sti-

du texte qui suit montre qu'on avait aussi recours à lui contre l'hydropisie.

TEXTE N° 174, début XVIe siècle

Source

TOURS, Bibl. mun., 231, f. 170 v° - 171 v° (Réf. Sonet 1373).

Analyse

La prière évoque pêle-mêle certains traits de la vie et de la légende du saint, en particulier la capture et la destruction d'un dragon maléfique aux alentours d'Angers (vv. 3-4), l'entrée du prince Judicaël au monastère fondé par le saint (vv. 21-22) et la mort violente de Hoël, prince persécuteur du monastère. Ces épisodes sont longuement développés dans les *Acta Sanctorum* (juin, t. 5, p. 89). Mais je n'ai pu trouver, dans la biographie du saint, la présence d'un épisode correspondant aux str. 3 et 4.

Langue du copiste

La plupart des traits de graphie particuliers à ce ms. ont déjà été relevés à propos des Textes N°s 82, 161, 170. On remarquera ici en outre : l'absence de la cons. finale dans *sour* 8, *mor* 24 et *ss* = *s* : *baissant* 13.

Langue de l'auteur et versification

9 quatr. d'oct. à rimes alternées (sauf les quatr. 6 et 9, à rimes embrassées) + 1 sizain d'oct. aabbcc. On remarquera les rimes *grateleur* : *cieulx* 10, 12 (cf. Chatelain, pp. 79-80, mais il serait sans doute préférable de corriger *grateleux*) ; *bouche* : *reproche* 13, 15 (cf. *ibid.*, pp. 19-20) ; *moine* : *vilaine* 21, 24 (cf. *ibid.*, pp. 29-30) ; *idropiques* : *merites* 33, 36 (cf. *ibid.*, p. 71).

En ce qui concerne le compte des syll., l'*e* muet, même suivi de la marque du pluriel, ne compte pas dans *semblance* 9, *Bretaine* 17,

prieres 27 (élision), *malades* 30 (à moins de supprimer *si*), *gloire* 42 ; au v. 7, dans *gueris*, il est même escamoté par le copiste (cf. Apfelstedt, § 22). Au v. 40, lire *doint* (ou supprimer *que*).

On notera aussi que *en baissant* 13 renvoie à *te* 15 (cf. Ménard, *Syntaxe*, § 183 c, Rem. 1).

TEXTE

Oroyson de saint Main. [f. 170 vº]

1. O glorieulx confés saint Main,
parent sosom de saint Sanson,
par la vertu du Souverain,
d'Anjou chassa ung grant dragon.

2. Une femme desmoniacle,
une aultre de merencolie
furent gueris par grant miracle,
et si rendi au sour l'ouÿe.

3. En la semblance d'un pelerin
racheur, mesel et grateleur,
si s'aparut sur le chemin
a toy Jesus, le roy des cieulx.

4. Et en baissant sa doulce bouche
et sa face tres gracieuse,
il te laissa sans nul reproche [f. 171]
une pierre moulx precieuse.

5. Par toy Bretaine fut convertie,
par toy le mort resusita ;
par la saincteté de ta vie,
les prisonniers Dieu conforta.

6. Par toy roy se randit moine,
dont ton eglise fut bien recitee
et ceulx par qui fut degastee
en morurent de mor vilaine.

6 merelie.
21 *hypométr.*
22 *hypermétr.*
23 degaste.
24 morure.

7. Par tes beaulx diz, par tes sermons,
mainte eglise furent fondees ;
par tes prieres et oroysons,
maintes ames si sont sanees.

8. Par toy Bertaine est decoree
et maint malades si sont gueriz ;
par toy l'Esglise es honnoree,
par toy Jesus es servis. [f. 171 vº]

9. Tineurs, boufiz et idropiques
enfler, mors vifz, poucrer, rongneux,
enfermes et langoureulx,
si sont gueris par tes merites.

10. O benoist saint Main glorieulx,
prie pour nous le roy des cieulx,
que nous garde tous en sancté
et que nous donne felicité,
icy grace presentement
et lasus gloire finablement.

Amen.

26 fonde.
32 *hypométr.*
35 Enferme ; *hypométr.*
39 gar.
40 *hypermétr.*

LXXXII. Nicolas [1]

Fêté le 6 déc., jour de son natalice (cf. Texte Nº 1, str. 88) et le 9 mai, anniversaire de la translation de ses reliques à Bari (cf. *ibid.*, str. 24), St Nicolas de Myre fut l'un des saints les plus populaires de toute la chrétienté. Son histoire n'offre rien de sûr, mais en revanche sa légende est fort riche. En voici les principaux épisodes, d'après la *Légende dorée*, pour aider à une meilleure compréhension des textes qui suivront.

[1] L'hymne bilingue signalée par SINCLAIR' 3216 n'est pas à proprement parler une prière à ce saint, mais plutôt un poème en son honneur.

Né à Patras, Nicolas pratiqua le jeûne dès le berceau, ne prenant qu'une tétée le mercredi et le vendredi, signe annonciateur d'une vie d'ascète. Un de ses voisins, dans la misère, prostituait ses trois filles ; Nicolas lui donna discrètement plusieurs sommes d'or pour qu'il puisse les marier honorablement. Il fut choisi évêque de Myre à la suite d'une révélation du ciel, qui le désigna miraculeusement pour cette fonction.

Un jour que des marins en péril l'invoquaient, il leur apparut aussitôt et fit cesser la tempête. Pour nourrir sa province où sévit la famine, il multiplie une cargaison de blé. Intervention célèbre entre toutes, il sauve de la mort trois soldats innocents (métamorphosés par une relecture de la légende en trois écoliers coupés en morceaux et mis au saloir par un méchant boucher et que le saint ressuscite). De son tombeau, à Bari, sortait une myrrhe parfumée qui accomplissait de nombreux miracles.

Le « Grand saint Nicolas » était particulièrement populaire en Lorraine, où la légende veut qu'une relique du saint aurait été apportée après la première Croisade, donnant naissance au pèlerinage de Saint-Nicolas-de-Port.

A) *Textes en prose*

1. Au XIV[e] s., brève oraison d'après PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 570, f. 172, éd. par Sonet 719 : « Glorious sire saint Nicholais, qui en l'aige de deus ans ancomancestes a juner deus jours la semenne... »

2. Au XV[e] s. : « *De sancto Nicolao.* Glorieulx confesseur et amy de Dieu, monseigneur sainct Nicolas, qui les mariniers perissans en mer en invocant ton nom delivras.../... ainsy que tu gardas de mort les trois princes que l'empereur avait commandé d'estre occis, c'est assçavoir Nepotien, Ursin et Apolin, il te plaise me garder de mort eternelle. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 11-11 v° et les impr. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. C6 v° C7 « *Oraison du reconfort des desconfortez, / Sainct Nicolas, quant ilz sont tormentez* », inc. « O glorieux... » et impr. 351, f. M2 v°, même inc. que le précédent). Aj. aussi PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 174 v° 175 et cf. Sinclair' 2918.

3. Au XVI[e] s., suffrage traduit du latin (« Amicus Dei Nicolaus... ») « *Oraison a sainct Nicolas.* Nicolas, amy de Dieu, vestu de casuble pontifical, a tout le monde c'est demonstré amiable », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 43-43 v° cf. Sonet 1240 ; aj. BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 153-154, MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68, f. 90 et les impr. Lacombe 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

B) *Textes en vers* [1]

TEXTE N° 175, XV[e] siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 13280, f. 97-98 v° (Réf. Sonet 1380).

Analyse

Le texte qui est, comme l'indique le refrain, une recommandation à St Nicolas, n'offre pas de progression bien nette. Ecrit par ou pour une femme (v. 4), il dit la confiance de l'auteur dans l'intercession toute-puissante du saint patron.

Langue du copiste

Le ms. a été exécuté à l'usage de Toul et l'on peut relever quelques traits sporadiques d'une influence de l'Est : *Orison* Rubr., *iniquitey* 44.

Langue de l'auteur et versification

Il s'agit d'une sorte de ballade (avec refrain aux vv. 8, 38, 46 et 50) dont les str., écrites sur des rimes différentes, sont disposées ainsi :

1. Huitain d'oct. ababbcb*c* (cf. Chatelain, pp. 91-92).

[1] Une prière à saint Nicolas a été éd. par P. Meyer dans *Romania*, 4 (1875), p. 374, d'après OXFORD, Trinity College, 82, f. 166 v° - 167 : « Seint Nicholas, serf Jhesucrist, / Ki par sa grace vus eslit... » (cf. Sonet/Sinclair 1840 ; le ms. est actuellement conservé à la Bibl. bodl.) ; je signale en passant la lecture correcte de quelques passages, d'après le ms. : Rubr. *Nicholas* ; 4 *cremist* ; 8 *E* ; 11 *felonie* ; 11 *Oscitrent* ; 13 *Deliverez*. Au v. 11, le texte porte bien *mascetres*.

Je signale également une oraison jaculatoire, dont j'ai naguère donné le texte entier dans *Revue d'histoire des textes*, 7 (1977), p. 161 (d'après METZ, Bibl. mun., 180, f. 46) : « Sains Nicholay, amis tres doulz, / Priez au Roy des royz pour nous... »

Voici par ailleurs une prière dérimée : « *De sainct Nicolas orayson.* O sire saint Nicolas, vous estes ung esveque vray / et si savez bien conseiller ; / je vous prie de cueur entier / qu'en vostre garde me prenez / et de l'ennemy me gardez / et priez a Jhesucrist / qu'il nos mette en son paradis. Amen », texte entier (PARIS, Bibl. nat., Rés. B 85845, f. 15 v° ; cf. Lacombe 276).

Enfin, un manuscrit récemment acquis par un collectionneur parisien, contient une prière à saint Nicolas : « Seint Nicholas, saint confessour / A qi Dieu fait si grant honur... » (24 v°). Livre d'Heures à l'usage de Sarum, en anglo-normand, *ca* 1320, f. 150-151 (Communication de Fr. Avril, conservateur à la Bibl. nat.).

2. Dixhuitain de pentas. aabaabbbcbbcccdccd, décomposable en 3 sizains (cf. *ibid.*, pp. 110-111).

3. Douzain 8a4a8b8a4a8b8b4b8c8b4b8*c* (cf. *ibid.*, pp. 114-115).

4. Huitain d'oct. ababbcb*c* (cf. *ibid.*, pp. 91-92).

5. Quatrain acac.

Pour obtenir un mètre correct, lire *clergi(e)* 2, *ai(e)* 33 ou *que (j)aie* ; *recommande* 50 est un doublet graphique (cf. *recommandz* 8, 38, 46). Pour la rime *larme* (graphie pour la rime) : *ame* 35, 38, cf. *ibid.*, pp. 51-53. La versification n'offre pas d'indices qui permettent d'attribuer à la prière une origine précise.

TEXTE

Orison de sainct Nicolas. [f. 97]

1. O glorieus saint Nicolas,
de toute clergie la lumiere,
veulle envers Dieu estre advocas
pour moy, ta povre chamberiere.
De toy servir suis coustumiere
et sur tous autres te reclame ;
affin qu'essaulce ma priere [1],
te recommandz mon corpz et m'ame.

2. Car de toy servir
je prens grant plaisir
et de toy louer.
Bien te doy cherir,
doubter et cremir,
tu me pues saulver. [f. 97 v°]
En terre et en mer,
ton nom reclamer
fait, chose est notoire,
de prilz delivrer,
prisonniers garder,
oeuvre meritoire.
Pour acquerir gloire,
chascun si doit croire
que, par ton pourchas,
vers Dieu consistoire,
du pecheur memoire
as, je ne mentz pas.

17 Fais.

1 La correction *essaulce[s]* est tentante ; mais l'on peut aussi envisager que le verbe a pour sujet *Dieu*.

3. Garde moy du faulz Sathanas,
qu'a mon trespas [f. 98]
n'ait en moy dominacion ;
car ce seroit ung piteux cas,
se par ses las
me menoit a dampnacion.
Fais tant que j'aie confession,
contricion
de mes pechiés, por plorer larme,
la pleniere remission
pour guerrendon ;
te recommandz mon corpz et m'ame.

4. Aultre chose ne te demande
ne plus ne te veulz demander,
se non que pour paier l'amende
de mes pechiés, veulle amender [f. 98 v°]
ma conscience et preserver
de toute iniquitey et blasme ;
pour grace et mercy impetrer,
te recommandz mon corps et m'ame.

5. Glorieux sainct, c'on doit priser,
par ta pitié mon cuer enflame ;
pour peinnes d'enfer evader,
te recommande mon corps et m'ame.

Amen.

TEXTE N° 176, XVe siècle

Sources

— Mss. *A.* OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 33, f. 184-184 v° ; *B.* PARIS, Bibl. nat., lat. 1182, f. 34-34 v° (Réf. Sonet 1839).

— Impr. *Livres d'heures* de Lacombe 393, 439, 459, 466, 477, 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 111, 111*bis* (la dernière str. manque) et 1138.

Le texte des éd. imprimées étant le plus souvent médiocre, je n'ai examiné ici que les deux mss. Le texte de *B*, le plus ancien, est aussi nettement le meilleur, bien qu'il soit déparé par deux fautes (aux vv. 5 et 7) et que la leçon de *A* (et de la plupart des impr.) soit préférable pour le v. 24.

Analyse

L'auteur, un clerc qui se met pour commencer sous le patronage du saint (str. 1), invoque l'aide de St Nicolas (str. 2), rappelant notamment la résurrection des trois enfants et l'honneur sauvé des trois jeunes filles (str. 3-4) ; il termine en lui demandant de l'assister durant sa vie et à sa mort (str. 5).

Commentaire

5 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Au v. 15, *secourable*, qui est déjà à la rime au v. 11 et y sera encore au v. 39, est peut-être une distraction du copiste et l'on peut lui préférer *favorable* que l'on rencontre dans quelques imprimés. Pour la rime *requerir* : *meurdris* 22, 24, cf. *ibid.*, pp. 79-81.

Au v. 19, lire *voy(e)* (à moins de supprimer *les*), et *perdu(e)* ou *qu(i)* au v. 27 ; au v. 40, *soies* est un doublet pour *sois*. *Amiables* 36 et *secourables* 39 sont des graphies anciennes pour la rime.

TEXTE

Devote oroison de monseigneur saint Nicholas, evesque et confesseur. [f. 34]

1. Saint Nicholas, amy de Dieu,
je te requier et te suplie,
car je congnois quë en maint lieu
as fait miracles en ta vie.
Je te pri, ne me oublie mie,
tu es cil qui donnes lumiere
aux clers et leur es en aïe,
je te requier oy ma priere.

2. Tu es ung saint tant honorable,
car tout homme qui te requiert
tantost tu luy es secourable
et luy octroies ce qu'il quiert.

Rubr. oroiso.
5 oubli.
7 es *mq.*

Rubr. Oraison a m. s. Nicolas.
6 es celui qui.
12 il te requiert.

Pour ce, pasteur tres amiable,
moy indigne, je te supplie
que tu me soyes favorable
en cete miserable vie.

3. Car homme et femmë en tristesse
qui te requierent en aïe,
tu les més en voye de liesse
et souvent leur sauves la vie.
Les prisonniers n'oublies mie,
quant il te veullent requerir ;
aux enfans tu rendis la vie,
lesquelz leur hoste avoit [f. 34 v°] meurdris.

4. Tu as mainte femme gardee
de blasmë et de deshonneur,
qui eust perdue sa renommee,
quant envers toy fesoit clameur.
Car toys filles de deshonneur
tu gardas, par ta courtoisie.
Je te requiers, tres vray pasteur,
garde mon corps de vilannie.

5. Plusieurs miracles tu as fais,
lesquelz si sont innumerables ;
je te requiers de mes meffais
que tu me soies amiables,
et me deffen de ces faulx dyables.
Amy de Dieu, par ton confort,
je te requier que secourables
me soies a l'eure de la mort.

Amen.

15 s. secourable.
24 Que leur.

15 s. secourable.
18 en leur ayde.
24 av. occis.
28 Si a toy n'eust adressé sa cl.
29 Car *mq.*
30 As gardé par c.
31 tres bon p.
34 si *mq.*
38 D. de tout confort.

TEXTE N° 177, 1491

Source

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 3374, f. 9 (texte recopié aux f. 5-7 par une main du XIXe s.) (Réf. Sonet 1460) [1].

Analyse

Ce texte est de Philippe de Vigneulles, qui l'a composé durant sa captivité, en même temps qu'une autre prière à Ste Barbe (cf. Texte N° 73). Mais il se ressent, plus que cette dernière, des conditions dans lesquelles il a été écrit : St Nicolas y est invoqué comme « clef de prison » (v. 2), qui « deprisonne lez enchainé » (v. 22). Chemin faisant, l'auteur évoque la popularité des pèlerinages à St Nicolas et les miracles qui ont lieu autour de ses reliques ; il fait allusion aussi à l'austérité légendaire du saint dès son enfance (vv. 15-16) et à la résurrection des trois enfants (vv. 28-29). La prière se termine par une invocation au saint pour faire une bonne mort et obtenir la joie du ciel.

Langue du copiste

Un bon nombre de traits ont déjà été signalés à propos du Texte N° 73. On remarquera ici *ss* pour *s* : *ainssy* 4, *plaisse* 34 ; *ss* pour *c* : *delaisse* 24 ; *z* parasite : *mortelz* 33 ; *c* pour *s* : *ces* 10, *perceverent* 17, *ce* 24 ; *x* pour *s* : *troix* 28 ; absence de la désinence *-nt* dans *vienne* 7 (mais *viennent* 12). *Doinct* (2e pers. sing. du subj. prés.) 31, 36 est peut-être une forme aberrante ; mais il faut se rappeler la propension du copiste à écrire un *-t* à la 2e pers. du sing. (cf. Texte N° 73) et en tout état de cause, le mot ne compte que pour une syll. dans le vers. La graphie *salmué* 21 (qui est aussi celle de la copie moderne) m'a semblé incompréhensible et je propose de corriger par *salveté* qui offre un sens très acceptable ; V.-L. Saulnier propose la même correction.

Langue de l'auteur et versification

40 oct. à rimes plates. On remarquera les rimes *fais* : *Nicollais* 13-14 ; *paisse* : *plaisse* 33-34 (cf. Chatelain, p. 69) ; *confaisseur* : *amour* ...

[1] Ed. par V.-L. Saulnier sans apparat critique et avec quelques légères erreurs de lecture, cf. *supra*, p. 94, note 2. Je dois cette référence à mon collègue M. Stumpf, que je remercie pour son obligeance.

35-36 (cf. *ibid.*, pp. 39-40). Autant de faits qui soulignent l'origine lorraine du texte. L'*e* muet ne compte pas dans *comme* 4 et *prie* 35 (doublets) et dans *chaisse* 5, *miracle* 18, *vie* 19 et 30, *monstre* 20 (à moins de supprimer *vray*), *sustance* 21, *deprisonne* 22, *monde* 33, *œuvre* 34 (ou lire *qu(i) a*) et *joie* 40. Synérèse dans *glorieus* 1.

Texte

O Nicollay, glorieus bairon,
amis de Dieu, clef de prison,
per tes vertus, per tes miracle,
ainssy comme fait le bon triacle,
d'entour de toy chaisse tout velin
en secourant tes pelerin,
qui a toy vienne tout lez jour.
Chascun en toy treuve secour,
qui de bon cuer devotement
en ces fourtune a toy se rent.
Pourtent y doit on avoir foy,
de loing païs viennent a toy
per lez miraicle que tu fais.
O glorieux sainct Nicollais,
qui comensay dez ton emfance
a Dieu servir par astinance,
perceverent jusque la fin,
tes biaulz miracle n'ont point de fin,
tent a la vie comme a la mort
comme y se monstre per ton vray corps,
qui rent sustance pour salveté.
Tu deprisonne lez enchainé,
tu lez delie et donne espaice,
par toy tout lien ce delaisse.
Tu es des vertus la monjoie,
pourtent te prie, on que je soie,
que tu me gairde et me deffant,
comme tu fis aux troix enffant
que tu remis en delivrance
de mort a vie per ta puissance.
Et me doinct tellement huser,
que tout dangier puisse eschaiper

1 O saint N.
11 on bien a.
17 En p.
21 pour salmué.
24 l. < liens > ce.
31 t. < hoser > h.

en ce mortelz monde qui tost paisse,
en faisant euvre qui a Dieu plaisse.
Et sy te prie, vray confaisseur,
que tu me doinct per ton amour
morir en grant contriction,
en recevant confession,
affin que avoir puisse a la fin
la joie du ciel, qui est sans fin.

Amen.

33 t. se p.
34 e<o>uvre.

TEXTE N° 178, fin XVe siècle

Sources

A. VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 182, f. 292 v° - 294 | *B*. *Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. tt2 - tt2 v° PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun. M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Le texte de *A*[1] est nettement supérieur à celui de *B*, l'imprimé étant parsemé de fautes grossières, qui tournent parfois au charabia. Dans quelques cas cependant (et en particulier pour les 23 premiers vers qui manquent dans *A* et semblent bien, par leur structure métrique et leur style, appartenir au texte original), la version de *B* a cependant permis certains amendements utiles.

Analyse

Texte bavard, qui tient plus de la Grande Rhétorique que de la spiritualité. Après un début laborieux — alourdi encore par les fautes d'impression — l'auteur évoque quelques traits de la vie du saint : son ascèse (26-27), sa désignation miraculeuse à l'épiscopat (51-52), son assistance aux trois jeunes filles (str. 6) et aux matelots en péril (str. 7) et la multiplication du blé (str. 9). Un miracle posthume du saint est rappelé aux vv. 53-54 : le jour de la fête de

[1] La copie que j'utilise est due à l'obligeance de la Section Romane de l'IRHT, que je tiens à remercier ici.

Nicolas, le diable enlève un enfant et l'étrangle ; mais le saint se rend à la prière du père de l'enfant et le ressuscite (cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 53).

Commentaire

10 str., alternativement (str. impaires) onzains de décas. ababbcdede (cf. Chatelain, p. 159) et (str. paires) douzains 8a3/4a8b8a3/4a8b8b3/4b8c8b3/4b8c (cf. *ibid.*, p. 115), le vers court comptant pour 3 ou 4 syll. selon les str.

str. 1 : Le v. 2 est hypométr., et l'ensemble de la str. est peu compréhensible en raison d'un texte assez douteux. Au v. 8, lire *intermine*(*e*).

str. 5 : la version de *B* est peut-être préférable au v. 47 ; césure lyrique aux vv. 48-49.

str. 7 : *doncques* 79 est un doublet (= *donc*) ; césure lyrique au v. 70.

str. 8 : il est possible que les vv. 82-83 soient une allusion à la légende de la résurrection des trois enfants.

str. 9 : le v. 94 n'offre pas de sens ni dans *A* ni dans *B* ; *mierre* y représente peut-être la ville de *Myre* ou la myrrhe que distillait le tombeau du saint à Bari. Au v. 102, le subj. *ait* dans la complétive est peut-être amené par la nuance restrictive que représente « qui le sert » (mais *B* porte « a »).

str. 10 : *mercis* 108, graphie pour la rime.

TEXTE

Tres devote oraison a monseigneur saint Nicolas.

1. En ceste crainte de vie inexcusable,
par peu comprendre en si noble stille
salut te rens, o pasteur venerable,
en profundeur de verbe difficile,
mais mes cinq sens si grossement distille
que leur vertu n'a object ne puissance
d'illuminer la vraye congnoissance

Rubr. De sainct Nicolas antenne.
1-23 *mq.* (*restitué d'après B*).

2 *hypométr.*

de posseder interminee conqueste,
si non que en moy florist grace totalle,
si viens a toy presenter ma requeste,
noble pastour de ordre pontificalle.

2. Indigne et craintif de valeur,
en douleur
de mondaine pollucion,
querant pardon de mon maleur,
soubz couleur
d'une simple devocion,
ay transmis mon intencion
vers l'action
de ta vraye amour charitable,
suppliant, d'humble affection,
compassion
de ma douleur inestimable.

3. O bon pasteur de noble extraction, [f. 292 v°]
predestiné du sainct don neupmatique,
qui de ton corps feis maceracion
es jeusnés jours par jeusne sanctifique,
ta grand bonté immense et deifique
me donne espoir d'avoir remission
de mon peché rempli d'infection.
Contre celuy qui me tient en ses las,
tu congnois bien quel chose m'est propice ;
a toy recours, confesseur Nicolas,
pour le pardon de mon grand malefice.

4. Je suis pecheur et tel me tiens,
qui contiens
des maulx en si grand quantité,
que se en pitié ne me retiens
ung des tiens,
jamais n'en seray respité.
Prie doncques en charité
la Trinité
qu'elle te octroye si biaulx don,
que de la grande enormité
d'iniquité
je puisse acquerir le pardon.

B. 38 Qui sans pitié.
40 despité.
44 de si gr.

5. Tes vertuz sont en nombre inenarrable
espandues par toute region,
approuvees par ouvrage ammirable
progredient de saincte faction.
Pasteur esleu par revelacion
du Sainct Esprit et du verbe angelique,
qui preservas du feu diabolique [f. 293]
le bel enfent le jour de ton sainct sacre,
je te suppli a mon heure derrienne,
noble prelat, sainctifié dïacre,
me preserver de l'infernalle painne.

6. Helas, quant mon mal je remire,
comme a mire
je vien requerir ma santé ;
la char et le monde me tire
et detire
hors de toute prosperité.
Tu rendis, par don presenté,
pureté
de virgine convalescence
aux filles, que necessité
eust gecté
en charnelle concupiscence.

7. Oncques homme ne te fut requerant
a son besoing ou extreme unction,
qu'en sa douleur ne fusses secourant.
De ta puissance et intercession
les marinelz en tribulacion
si t'ont requis pour les mettre en salut ;
mais oncques tant priere ne valut,

52 Espris.
76 prier.

47 n. innumerable.
49 Esprouvees p. o. amiable.
52 et bernage ang.
54 e. au jour.
57 preserve.
60 v. querir sancté.
61 Ma char.
63 Lors.
64 par ta charité.
73 ta *mq.*
75 p. le m.

tu deis : « Assum, voiés moy en presance »,
tu les gardas des grandz undes marines ;
garde moy doncques d'encourir la sentence,
d'estre plungé es undes tartarines. [f. 293 v°]

8. Preserve moy, noble pasteur,
conservateur
des simples clers plains d'innocence ;
soies envers le createur
impetrateur
et suppost de divine essence,
priant a sa magnificence
la dispence
de ma dampnable forfaiture,
si infaicte et de telle offense,
que je pence
qu'onques telle n'eust creature.

9. Pourtant, patron et jame reluysante,
secours de mierre que d'iaue a voulus
par ta splendeur et vertu triumphante,
fay que je soie du nombre des esleuz,
combien pourtant qu'onques rien ne valuz,
ne me tiens pas en indignacion.
Tu feis des blefz multiplication
et confortas la turbe populaire ;
je congnoy bien, par vraye experience,
que qui te sert il en ait bon salaire,
si vien a toy par humble obedience.

10. De cueur contrit, genoulx flexis,
icy je suis
devant ta noble pourtraiture,
en devote oroyson transis,
querant mercis
de ma criminelle laidure.
Ainsi que de ta sepulture [f. 294]
l'uille pure
donne aux enfermez garison,
fay que le bien qui tousjours dure
je procure
par ma requeste et oroyson.

Amen.

B. 93 reluisant.
94 m. des eaues et des paluz.
95 triumphant.
102 en a bon.
111 Belle pure.
Après 115, amen *mq.*

TEXTE N° 179, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz saincts et sainctes de paradis, f. tt3-tt5. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*) (Réf. SINCLAIR' 3218).

Commentaire [1]

L'auteur, dont le nom se lit en acrostiche, Nicolas Bassereau, nous apprend qu'il faisait partie de la confrérie de St Nicolas en Lorraine (Saint-Nicolas-de-Port) qui avait un siège parisien important, qu'elle partageait avec les confréries de St Jacques et de St Claude : « l'hospital dit de saint Jacques » (vv. 173-174), un asile de nuit pour pèlerins.

Le texte, d'un intérêt médiocre, évoque quelques traits de la vie légendaire du saint : son austérité (str. 3), son assistance aux trois jeunes prostituées et la résurrection des trois enfants (str. 4), son ascèse précoce (str. 7) ; la str. 8 évoque un miracle posthume : un juif, volé par un débiteur malhonnête qui vient de mourir, refusait de rentrer dans ses fonds « à moins que le mort ne fût rendu à la vie par les mérites de saint Nicolas, ajoutant que, s'il en arrivait ainsi, il recevrait le baptême et se ferait chrétien. Aussitôt le mort

[1] Il existe une coïncidence troublante entre le début de ce texte et celui d'une *Vie* de saint Adrien, contenue dans le même volume et de même structure strophique (cf. Texte N° 36, note 1). L'acrostiche donne, pour les premières str., NICOLE PETIT. Voici les premiers vers de cette *Vie* qui montrent bien que le calque entre les deux est évident (le v. 5 *mq.*) :

De saint Adrien.

Noble de cueur, adourné de vertu,
noble de sang, de clere ligne extraict,
noble de meurs, de grant grace vestu,
noble constant pour exemple pourtraict,
. . . .
noble de foy, du vray acteur du monde
mondifié par grace supernelle,
victorien en la vie mortelle,
suppediteur de l'onneur terrien,
je te salue en ta saincte chapelle,
o glorieux martyr saint Adrien.

Je n'ay pas sens, je n'ay pas eloquence
ne entendement qui puisse estre capable
pour enarrer ta grant magnificence,
ton grant povoir, ton merite louable...

ressuscite, et le juif est baptisé au nom de Jésus Christ » (*Légende dorée*, t. 1, p. 52) [1] ; la str. 9 évoque elle aussi un miracle posthume dont voici le résumé d'après *Vies des saints*, XII, p. 202 : « Un noble promet au saint une coupe d'or s'il lui naît un enfant. Un fils vient au monde. Le noble fait exécuter une coupe, mais il la garde pour son usage et en commande une seconde. Comme il allait par mer à l'église Saint-Nicolas [de Bari], l'enfant tombe à l'eau avec une coupe. Portée à l'autel, la seconde coupe est repoussée. Alors l'enfant paraît [avec la première coupe], le saint l'a sauvé de la noyade. Le père offre les deux coupes au thaumaturge ».

Le texte comprend 16 onzains de décas. ababccddede (cf. Chatelain, p. 157). Vers corrompus ou inintelligibles : 11, 54, 80, 175 ; par ailleurs, le v. 134 n'offre pas de rime satisfaisante. Au v. 25, lire *vray(e)* et *vi(e)* au v. 28 ; *oncques* 37 doublet pour *onc* ; au v. 47, *oye* est une graphie pour la rime ; au v. 99, *dont* = *donc* et au v. 160 *c'est* = *s'est* ; pour *gardian* : *mendian* (graphie pour la rime), cf. Chatelain, pp. 1-3 ; l'*e* muet ne compte pas dans *infinie* 159. Au v. 161, *elle* représente « la confrérie ». *Soyes* 62 et 157, doublet.

TEXTE

Ensuyt encore oraison de monseigneur saint Nicolas. [f. tt3]

1. *N*oble de sens, de grace revestu,
noble de sang, de noble ligne extraict,
noble de meurs, tout fondé en vertu,
noble en bien fait, vers toy mon cueur s'atraict,
corps bieneuré, fays vers Dieu mon sejour ;
vers toy je viens, vers toy je prends mon tour,
car l'ennemy en son enfer m'apelle.
Comme mon juge devant toy j'en appelle,
si que vers Dieu tu me impetres soulas,
humble et contrict me rens en ta chapelle,
vertu aorne, sire saint Nicolas.

2. *J*e n'ay en moy souffisante alleguance,
pour ton saint nom du tout magnifier ;
saint Nicolas, entens ma consequence,
car de bon cueur en toy me vueil fier,

5 sejours.
6 je prendre mon tours.
9 impetre.

[1] Cf. *Miracle de Saint Nicolas et d'un Juif*, éd. par O. Jodogne, Genève, Droz, 1982 (Textes Littéraires Français, 302).

jecte ton oeil sur moy d'affection,
donne a mon cueur quelque refection ;
tres charitable tu es, saint glorieux,
oy mes clameurs, voy le pleur de mes yeulx,
prens en pitié, je te supply, mes ditz ;
prie pour moy l'empereur des saintz cieulx,
affin que je aye part en son paradis.

3. *C*ueur tout esmeu, doubtant l'orrible paine
d'eternel gouffre pour mes mortelz pechez,
a toy me rens, source de vraye fontaine
et lavement des mondains empeschez.
Ton nom a cours par l'universel monde,
car porté as vie tres austere et munde
pour es saintz cieulx ton esprit reposer.
Prier Jesus te vueilles disposer,
que moy, ton serf, a luy point ne descorde ;
aprés ma fin, que m'ame puisse entrer
en paradis par sa misericorde. [f. tt3 v°]

4. *O* tres parfait, o tres victorien
confesseur, en vraye ligne riglé,
qui contempné as l'estat terrien,
des biens mondains oncques ne fuz aveuglé.
D'orde luxure en ton temps gardas celles,
comme lisons, d'ung pere troys pucelles ;
troys clercz meurdris par ung villain boucher
resuscitas, ce ne te cousta cher.
Vers le faulx dyable qui cheut du lieu celestre,
plaise toy, sire, mon ame revancher,
rëus me tiens vers toy, mon tres doulx maistre.

5. *L*'oeil si me pleure, mon povre cueur lermoye,
d'ardeur que j'ay d'estre ton serviteur ;
a deux genoulx te prie que tu oye
mon oraison, mon loyal protecteur,
souvent apaises les tourmens de la mer.
Se ton saint nom viens icy reclamer,
en ce saint lieu et petit oratoire,
faire le dois, tu me peulz meritoire
estre envers Dieu et vers luy grace avoir
ou de tous biens, vray registre et hystoire,
en toy me fye pour pardon recevoir.

32 mon ame p. estre.
38 celle.

6. *A* qui pourroys je mon secret reveler,
n'a qui pourroye faire confession,
sinon a cil qui me peult conseiller
et a mon ame donner refection.
Saint Nicolas, glorieux confesseur,
envers Jesus, soys mon intercesseur,
soyes mon moyen vers le doulx fruit de vie,
car l'ennemy si a sur moy envie
d'avoir mon ame qui en peché se lasse.
Revanche moy devant que je devie,
sans toy ne puis vers Jesus avoir grace. [f. 114]

7. *S*imple et begnin, yssu de noble lieu,
d'onneur mondain jamais tu ne tins compte,
mais desprisé as pour l'amour de Dieu
toutes richesses comme l'escript raconte.
Toy, jeune enfant, encore a la mamelle,
en la sepmaine deux jours t'absentoiz d'elle,
pour ton saint corps rudement macerer ;
honneur mondain ne voulus procurer
jour de ta vie, mais en Dieu mis espoir,
pour ton esprit es cieulx regenerer,
sans riens mesprendre vers le divin pouvoir.

8. *B*ien eureux suis, si puis faire service
qui te puist plaire, confesseur debonnaire,
raison tient lieu car remply suis de vice,
qui est ung point qui a Dieu ne peult plaire.
Mais je congnoys que ton humilité
s'estend sur tous en vraye charité,
bien le nous monstrez quant tu feis crestïen
ung usurier pire quë ung payen
qui en Dieu creust, quant feis resusciter
le crestïen plus parjure que ung chien ;
a toy doit on son cueur du tout bouter.

9. *A*voir ne puis plus seure medecine
pour ma povre ame qui est mortifiee,
qu'a ton recours, resource doulce et digne,
vie angelique es cieulx glorifiee.

72 absentez.
74 Homme m.
75 Dieu tout espoir.
87 Se cr.
91 et saine.

L'enfant qui fut dedens la mer noyé,
a tout la couppe tu as droit ravoyé,
tant que a son pere vint droit en ton eglise.
Saint Nicolas, ne souffrez que on m'eslise
es faulx registres de l'infernal palut ;
de cueur, de bouche, ton haultain nom je prise,
besongne dont vers Dieu pour mon salut.

10. *S*ans ton aÿde, sire saint Nicolas, [f. 114 v°]
ne peust es cieulx avoir m'ame sa place ;
par moy elle est mise en tres cruelz laz
de l'ennemy, qui sans fin la pourchasse,
de nul peché ne me peulz excuser ;
prince d'orgueil m'a volu abuser,
dont j'ay meffait envers Dieu grandement.
Mais tu me peulz impetrer sauvement,
tout supedites par ton humilité ;
ton oeil retourne vers moy benignement,
supellatif en toute charité.

11. *S*aint glorieux, ne pren garde a ma vie,
mais a mon cueur qui est vers toy actif ;
plaise toy, sire, que mon ame ravie
soit es saintz cieulx par ton vueil optatif.
Tu es amy de Dieu, parfait esleu,
jamais ton corps ne fut trouvé polu
de la macule infame de peché ;
et moy, pecheur, qui en suis empesché,
vers toy acours pour ma remission ;
par tes merites que je soye aproché
a tes biens faiz pour ma salvacion.

12. *E*mpereur de l'eternel empire,
coffre descloz, vertu habandonnee,
sauve mon ame que nuyt et jour empire,
ou au grant dyable elle sera donnee.
Saint Nicolas, vers toy faiz ma complainte,
se n'est par toy moult petit sera plainte
en lieu obscur, infame et tenebreux ;
ton servant suis et me retien de ceulx
ausquelz tu donnes vraye et seure allegeance.
O tres parfait confesseur glorieux,
lassus vers Dieu pren pour moy audience.

103 qui *mq.*
121 A tous tes.
122 *hypométr.*

13. *R*oy des pucelles et des clers gardian, [f. tt5]
moy, povre clerc, paoureux d'avoir fain,
ne seuffre pas que je soye mendian
quant de la mort je seray assailly.
Conforte moy, advocat des humains,
je t'en requier icy a jointes mains.
Besoing en ay, pour ce je me presente,
si que es saintz cieulx je puisse avoir m'atente
et que ma faulte ne me soit remonstree.
Prie Marie, de Dieu mere et parente,
ou je n'auray en paradis entree.

14. *E*lucidant cueur, humble et charitable,
coffre de paix, puis remply de concorde,
vray confesseur et pontife notable,
qui sainctement as vescu sans discorde,
discord nous fuy et paix nous abandonne.
Fay envers Dieu que noz lieux il ordonne
lassus es cieulx ou sont les lieux des bons ;
si de peché nous avons prins les bondz,
pour ce ta grace n'est pas pour nous tarie,
ensemblement qu'en ton saint nom avons
ci estably ta noble confrarie.

15. *A* toy, refuge des povres langoureux,
pour bon support envers toy conquerir
avons ce fait, si ne soies rigoreux
pour tes servans vers Dieu pardon querir.
Considerant ton infinie bonté,
d'humble courage ung chescun c'est bouté
pour te servir de cueur et de pensee,
ne seuffre pas qu'elle soit delaissee ;
couraige avons, nul de nous ne varie,
povoir nous donne a tel fin que exaulcee
justement soit la noble confrarie.

16. *V*ictorïen du faulx monde muable
et de la chair qui tant est a doubter, [f. tt5 v°]
resisté as contre le cruel dyable
qui nullement ne t'a sceu surmonter.

134 paureux.
146 c. apontifi n.
148 fuyt.
160-161 *inversés.*
164 exaulcie.
165 noble conference.

Entre nous, clers, tes servans et subgectz,
te supplions que nous gardes des gectz
et des faulx laz du dyable capital.
Pour te prier cy, en cest hospital
dit de saint Jacques, avons sans menterie
penser devons non point d'engin brustal
notablement ta saincte confrairie.

TEXTE N° 180, XVIe siècle

Source

ROUEN, Bibl. mun., 1064 (Y 266^a^), pp. 123-125 (Réf. Sonet 9).

Analyse

Prière à St Nicolas, tirée du Recueil de poésies de Jacques Le Lieur. A grands renforts de rhétorique, l'auteur demande au saint patron sa protection et son aide, pour être délivré des « infernaulx et mauldits ennemys » (v. 51).

Langue de l'auteur et versification

6 neuvains de décas. aabaabbcc (cf. Chatelain, p. 154) ; les rimes batelées sont très nombreuses et chaque str. se termine par un proverbe.

Le v. 9 se rencontre dans J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Paris, 1925, n° 171 et les vv. 18 et 27 se rapprochent des proverbes cités par Leroux de Lincy, t. 1, p. 88 et t. 2, p. 280.

Aux vv. 17 et 47, *soyez* est un doublet pour *soiz* ; au v. 40, *feez* est monosyllabique ; au v. 50, *bouclier* synérèse ; césure lyrique aux vv. 2, 5, 11, 25-27 et 31.

TEXTE

Aultre oraison de sainct Nicolas. [p. 123]

1. A jointes mains, les deux genoux a terre,
te requerre pour paradis acquerre
a toy j'accours, monsieur sainct Nicolas.

De jour, de nuyt, l'ennemy me fait guerre,
tant enserre ma povre ame et la serre
que suys contrainct plourer, crier 'Hellas' ;
par ton soullaz pourras rompre mes laz,
trop je suys las du mauldit ennemy.
Au grant besoing voyt on qui est amy.

2. Pour mes pechez te louer suys indigne,
pasteur digne, fay priere condigne
au Redempteur pour moy, ton serviteur.
. . . .
Ma pensee est prompte a mal et incline,
de cueur contrict, pour m'estre protecteur
o mon tuteur, o mon bon curateur,
soyez mon facteur, prens la garde de moy.
Qui bon maistre a, hors est de grant esmoy.

3. Plaisir mondain m'a si tres alleché
et empeché, que je suys entaché
de tous pechez et ne faiz de Dieu cure.
On m'a reprins plusieurs foiz et presché, [p. 124]
quis et cherché pour estre despeché
de tel danger, fange, boe et ordure.
O laydure, qui tant nuyt et poy dure,
aspre et dure, trop longtemps je t'ay quise.
Peu vault chose quand elle est mal acquise.

4. De cueur piteux je me viens accuser
et encuser, te plaise m'excuser
au bon Jesus doulx et misericors ;
c'est le juge qu'on ne peult recuser
ny abuser, il sçait de droit user
sans point muser en accords et discords.
Las, le records en esprit, ame et corps,
me rend concords que j'ay tres mal vescu.
Contre raison ne fault lance ne escu.

5. De racompter tes miracles et faictz,
haultz et parfaictz, qu'en plusieurs lieux as faiz,
chascun les sçait, si m'en veulx deporter ;
maiz je te pry que mes fardeaux et feez
ortz et infectz effacez et deffaictz
et les reffaictz. En vertus transporter
il est en toy de m'ayder, supporter ;
honneur porter te veulx toute ma vie,
de bien faire est une tres bonne envye.

13 *mq. (lacune du copiste).*

6. O Nicolas, glorieux confesseur,
loyal et seur, soyes mon intercesseur [p. 125]
pour les pechez que j'ay faictz et commiz.
Faiz tant a Dieu que ce povre offenseur
soit concesseur, bouclier et deffenseur
contre infernaulx et mauldítz ennemys ;
a eulx submiz comme lasche et remys
je me suys miz, j'en crie a Dieu mercy.
Qui pardon a, il est hors de soucy.

TEXTE N° 181, XVI[e] siècle

Source

ROUEN, Bibl. mun., 1064 (Y 226[a]), pp. 118-123.

Analyse

Bien dans le goût du XVI[e] s., cette prière fait plus référence à l'Antiquité gréco-romaine qu'à la Bible. Après avoir déclaré que Démosthène et Cicéron ne seraient pas capables de chanter les louanges du saint (str. 1), l'auteur (modestement !) s'y emploie et commence par implorer son secours (str. 2). Il évoque peut-être le baptême que reçut Nicolas (v. 28), puis la tempête qu'il apaisa et la multiplication du blé (str. 4), son austérité dès son âge le plus tendre (str. 5), le secours qu'il apporta à ses trois voisines (str. 6). Il lui demande ensuite son aide pour bien naviguer « en la mer de ce monde », en filant la métaphore tout au long de la str. 7. Les str. 8-10 accumulent les louanges au saint, pour terminer par une promesse de fidélité : « A te servir mon cueur veult bien complaire ».

TEXTE [1]

Oraison de sainct Nicolas. [p. 118]

1. Demostenes, eloquent orateur,
ne pourroit bien, celeste implorateur,
narrer les faictz de ta vie honnorable, [p. 119]
combien qu'il fut disert exorateur
et en son temps subtil explorateur
pour collauder prince ou roy venerable.

[1] Voir le commentaire, pp. 408-409.

Et Cicero, en facunde admirable,
trop brief seroit par couleur d'elegance
a extoller tes gestes, ta puyssance,
ton sens, tes meurs, ainsy qu'il appartient,
veu que tu es de si noble naissance
et que celluy qui mect son esperance
toujours en toy, la meilleure part tient.

2. Noble pasteur ou tout bien est compris,
prix de valeur, mon espoir et support,
port de salut, preservant les espritz
pris en dangier et miz en desconfort,
fort en vertus, donne moy reconfort.
Fort suys tenté des ennemys couvers,
vers toy je viens, assailly de leurs vers,
verds de venin, provocant maintz contens.
Tends moy la main pour ma povre ame attraire,
traire me doibs lasus ou je pretends,
temps est aussy de mes maulx me retraire.

3. Lors que Clotho par son activité
presente fut a ta nativité,
Phebus gecta sur toy don d'efficace,
car en baignant ta simple humanité,
droict te levas remply d'amenité, [p. 120]
de dignité, de vertus et de grace.
Faiz eslever mon esprit et ma face
devers les cieulx come a mon estandard,
ains que Attropos me frappe de son dard.
Prye Juppiter que mes crismes efface,
me regardant de son piteux regard
et que pardon par sa bonté me face.

4. Heureux ducteur et seur patron de mer,
tref sans amer et gouvernail tres sage,
Zephire doulx que chascun doit clamer
et reclamer en dangereux passage,
les mariniers tu gardas de naufrage
en leur disant ce mot « Ecce assum ».
La mer cessa subitement le son
tempestatif, et leur bled feiz accroistre
comme Ceres en terre labourable.
Donne moy vent, en ceste mer terrestre,
pour parvenir a bon port et bon hable.

34 que me cr.

5. Sainct Nicolas, plain de sobriété,
tu as vaincu par ta fragilité
Fabricius, qui vivoit en simplesse.
Tu as amé certes plus parcité
que Curius de Romme la cyté,
qui moult gardoit continence et sobresse.
Ta legende de dire fort me presse,
que une foiz prins seulement la mamelle [p. 121]
le sixte jour et le quart de ton eage ;
qui fut pour lors, sans que faveur s'en mesle,
de tes vertus a tous vivans presage.

6. Consolateur en tribulation,
large, royal, liberal, letifique,
vray reconfort en desolation,
sublevateur puyssant et magnifique,
gemme d'honneur, confesseur verifique
qui preservas les trois jeunes pucelles
de deshonneur, et les rendis ancelles
de chasteté, par argent ou par or,
en subvenant a leur naturel pere ;
dont icy baz pour precieux tresor
ton renom croist et ta vertu prospere.

7. Encre en peril, hune de providence,
voelle plaisant, avyron de deffence
pour les vagans en la mer de ce monde,
munde noz cuers de leur mondaine offence,
pour obvier et donner resistence
au temptateur de la chartre parfunde.
Fonde nous tous par ta doulce faconde
au port divin, priant le Dieu Neptune
estre present, s'il nous advient fortune,
en terre ou mer par fortune ou procelle ;
sans ton secours, je titube et chancelle.

8. Reclame Pan, le dieu des pastoureaux, [p. 122]
pour et affin que son parc me pourvoye
et que lasus, ou ne sont pas thoreaulx,
je puysse avoir sa pardurable joye.
Relevateur du deffunct en la voye,
par qui le juif fut aprez baptisé,
jamaiz n'auray ton nom assez prisé
ne recité tes miracles et faictz.

64 preserva.
65 rendit.

Tu faictz aller droict bossuz contrefaictz,
aveugles veoir et muëtz bien parler,
les sourds ouÿr tant par mer que par l'ayr.

9. Lecteur des clerz, mon maistre et mon regent,
illustre et gent, donne moy refulgence.
Je suys ton serf, de ta grace indigent,
trop negligent d'apprendre diligence.
Se tu ne prens de mon corps la regence,
Pluton fera ma raison succumber
et mes cinq sens fragilles tituber
et conturber. Maiz ton auctorité
peult jour et nuyt son povoir destourber,
et nous donner paix et prosperité.

10. Est il extraict ung pasteur plus parfaict
que toy, prelat prisé par prelature ?
Est il produict, tant par dit que par faict,
plus vertueux chef d'oeuvre de nature ?
Chascun te dit, sans faincte couverture,
fleur des pasteurs et le veillant Arguz, [p. 123]
sentier de paix dechassant tous argutz,
mireur des bons et de bien l'exemplaire,
a te servir mon cueur veult bien complaire.

Commentaire par strophes

1. Treizain de décas. aabaabbccdccd (Chatelain, p. 163, atteste cette disposition, mais avec des vers de 8 syll.).

2. Onzain de décas. ababbccdede (Chatelain, p. 159). Toute la str. est en rimes enchaînées et rétrogrades.

3. Douzain de décas. aabaabbccbcb (décomposable en tercets non signalé par Chatelain) — 25 *Clotho* : Parque qui présidait à la naissance — 27 *Phébus* : représente peut-être le Christ — 33 *Attropos* : Parque qui coupait le fil de la vie — 34 *Juppiter* : Dieu (le Père). Au v. 34, *prye* est un doublet.

4. Même structure que la str. 2. Rimes batelées aux vv. 38 et 40. Pour la rime *assum* : *son* 42-43, cf. *ibid.*, p. 5 et pour *accroistre* : *terrestre* 44, 46, cf. *ibid.*, pp. 7-10 — 40 *Zephire* : Nicolas est comparé au dieu du vent d'ouest de la mythologie grecque — 45 *Ceres* : déesse latine de l'agriculture.

5. Onzain de décas. aabaabbcdcd (non attesté par Chatelain) — 50 *Fabricius* : consul du IIIe s. av. J.-C., Caius Fabricius fut célèbre par la simplicité de ses mœurs et sa probité — 52 *Curius* :

contemporain du précédent, il fut lui aussi l'un des types de la simplicité et du désintéressement des vieux Romains — 54, césure lyrique — 56 *le sixte jour et le quart* : le 6e jour (vendredi) et le 4e jour (mercredi), le dimanche étant considéré comme le premier jour de la semaine.

6. Même structure que la str. 2.

7. Onzain de décas. aabaabbccdd (cf. Chatelain, p. 159). Rimes enchaînées aux vv. 72-73 et 75-76 — 77 *Neptune* : est ici un qualificatif du Dieu chrétien.

8. Onzain de décas. ababbccddee (attesté par Chatelain, pp. 159 et 177, comme élément de ballade, en vers de 8 syll.). La rime *parler* : *ayr* 90-91 témoigne probablement d'une prononciation très relâchée du *-r* final, comme supra *mer* : *clamer* 37, 39 — 81 *Pan* : autre image de la mythologie grecque appliquée au Dieu chrétien — 85-86 : allusion à un miracle posthume attribué à St Nicolas (cf. Texte No 179, § Analyse).

9. Dizain de décas. ababbccdcd (cf. Chatelain, p. 135). Rimes batelées aux vv. 93, 95, 99, 101 — 97 *Pluton* : désigne ici Satan.

10. Neuvain de décas. ababbccdd (Chatelain, p. 153, atteste cette disposition mais non ce mètre). On remarquera le rejet hardi au v. 103. Au v. 107, dernier emprunt à la mythologie grecque : Argus aux cent yeux, auquel est comparé Nicolas. Au v. 109, on remarquera *mireur* (miroir), forme normande.

LXXXIII. Onze mille Vierges

Les Onze mille vierges, compagnes de Ste Ursule, martyres légendaires de Cologne, étaient fêtées le 21 oct. (cf. Texte No 1, str. 73). Les textes français que j'ai pu rassembler apparaissent au XVIe s., au moment pourtant où l'esprit critique de l'Humanisme sonnait le glas de cette légende.

TEXTE No 182, XVIe siècle

Sources

— Ms. *A.* BESANÇON, Bibl. mun., 152, f. 1.

— Impr. *B. Les louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis*, f. zz7 vo. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES,

Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*) ; *C*. Heures à l'usage de Rome (1531), f. N7 v°. PARIS, Bibl. de l'Institut D in-8° 69 C (Lacombe 393) ; *D*. Heures à l'usage de Paris (1548), Livret final. PARIS, Bibl. nat., Rés. B 4407 (Lacombe 439) ; *E*1. Heures à l'usage de Limoges (1582), f. X8. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012 ; *E*2. Heures à l'usage de Limoges (1589), f. x8. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560 (Lacombe 498) ; *F*. *La vie madame saincte Marguerite...* (s.d., xvi[e] s.), f. A5 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. p.Ye. 433.

Les textes imprimés fourmillent de fautes [1] ; j'ai donc retenu *A*, sauf pour le v. 8 où la leçon de *BE* fournit un mètre et un sens corrects.

Commentaire

Huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Les rimes ne brillent pas par leur qualité : *martyre* : *prie* 1, 3 tient de l'assonance et *vierges* : *concierge* 2, 4 laisse à désirer. Pour *verges* : *litarges* 5, 7, cf. Chatelain, pp. 33-35. Au v. 5, *soye* est un doublet ; la graphie *batue* du ms. *A* peut indiquer que le texte a été ajouté par une main féminine, ce qui est d'ailleurs le cas.

TEXTE

Toutes souffrites par martyre [f. 1]
contre vous, Unze mille vierges ;
vueillez donc prier, je vous prie,
qu'en paradis soye concierge
et que ne soye batu de verges,
de guerre, peste ou famine,
de maladie ou de litarges,
mais du tout mon cueur enlumine.

Amen.

5 batue.
8 M. en mon.

Rubr. Oraison(s) aux Onze mille vierges *BCDE*.
2 Entre vous *BCDEF*.
3 V. luy prier *B* ; donc *mq. E*.
4 Que de p. *BDEF*.
5 que je ne *E*.
6 peste ou *mq. E*.
7 ou litargie *BDEF*.
8 Mais mon *C* ; M. que tout *D* ; du *mq. F*.

[1] C'est l'un d'eux que reproduit A. Méray dans *La vie au temps des libres prêcheurs ou les devanciers de Luther et de Rabelais*, Paris, A. Claudin, 1878, t. 1, p. 180.

LXXXIV. Opportune

Fêtée le 22 avril (cf. Texte N° 1, str. 19), Ste Opportune était très chère aux Parisiens et une église lui était autrefois dédiée sur la rive droite, près du Châtelet. D'origine normande, elle fut la sœur de St Chrodegand, évêque de Sées et s'illustra comme abbesse d'Almenèche.

TEXTE N° 183, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz5 v° *b* - zz6. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Analyse

L'auteur demande à la sainte, dont il souligne en passant qu'elle a un nom prédestiné, d'accueillir sa louange pour effacer ses péchés (str. 1). La str. 2, peu intelligible dans l'état du texte, fait allusion aux miracles qui se faisaient sur la châsse de la sainte. La str. 3 évoque son rôle d'abbesse de façon assez grandiloquente et la str. 4 la compare à l'une des vierges sages de l'Evangile (cf. *Matthieu* 25, 1-13). A la str. 5 est évoquée la popularité de son église parisienne et l'auteur, dans un excursus, lui demande de le protéger (str. 6). Les str. 7-8 évoquent un miracle de la sainte dont voici le récit : « L'an 1154, un pèlerin, qui était venu en dévotion à l'église Sainte-Opportune de Paris, le 22 avril, jour de sa fête, fut tué par un serpent, en s'en retournant chez lui, au-dessous de Montmartre. Or il ressuscita miraculeusement à la vue d'un chacun, par les prières de la sainte et l'attouchement de ses reliques, dans cette église où il avait été rapporté par ses compagnons. (...) On fit faire deux images en bosse de cette Vierge foulant aux pieds un basilic : l'une était sur le maître autel ; l'autre à la grande porte de l'église : deux vitraux représentaient le même fait (P. Guérin, *Vies des saints*, Bar-le-Duc, Guérin, 1872, t. 4, p. 593). La prière se termine par un appel à l'intercession de la sainte.

Commentaire

Plusieurs passages, déformés par l'impression, rendent le sens obscur : ainsi la str. 2, v. 51, v. 56 (lire peut-être *Passant a pié sur son chemin*).

Le texte comprend 7 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92) et un neuvain d'oct. ababacdcd (décomposable en un cinquain et un quatr., non attesté par Chatelain).

En ce qui concerne le compte des syll., lire au v. 6 *acceptabl(e)* ou *com(me)*, au v. 7 *pri(e)* (doublet), au v. 10 *procedoi(ent)* à moins qu'il ne faille corriger en *procedent*, au v. 23 *dissolu(es)* (à moins de corriger *maint*), au v. 54 *neant* est monosyllabique (à moins de supprimer *as*), au v. 61 *obli(e)*. Au v. 43, on pourrait corriger *Plongé [je] suys dame.*

TEXTE

Oraison a saincte Opportune. [f. zz5 vº b]

1. O saincte, vraye, immaculee, [f. zz6]
franche de toute iniquité,
Opportune moult bien nommee,
ce nom t'est deu par equité ;
affin que lotz de toy dicté
soit acceptable comme pour don,
prie que par toy soye quicté,
de mes pechez aye pardon.

2. Ou corps estaint faiz merveilleux
de toy procedoient, comme appert
seans, aussi en d'aultres lieux,
ou maint homme tres bien expert,
s'en vray foy il les te requiert,
autrement point ne les attaint ;
car en vain se peine et se fiert
qui luit de foy maiz est estainct.

3. Dame d'honneur, reigle adressant
les irreligieuses serves,

1 immaeulee.
5 dicie.
16 Q. nuit.

verge pastouralle portant,
pour esguillonner les proterves
et asoustenir les enerves,
pour retraire les folleyans
de maintes dissolues caterves,
et refuge des forvoyans.

4. Vierge prudente sans folleur,
venant au devant de l'espoux,
tenant vaisseau plain de liqueur
ardant, entiere et de fleur doulx,
qui te receut sans nul rebous,
en te disant 'Ma bien esleue,
prens en la compaignie de nous
celle couronne qui t'est deue'.

5. Par le merite virginal [b]
qu'as en toy comme ung douaire,
maintes gens, d'amont et d'aval,
viennent en ce beau sainctuaire,
pour prier de cueur debonnaire
d'avoir en leur besoing secours
et deffence de l'adversaire
ou trespassement de leurs jours.

6. Par ma naturë importune
et fluctuente affection,
plongé suys, damë Opportune,
en mer de ceste region,
par faulte de religion
de laquellë as prelature.
Se par toy n'ay tuition,
suffoqué suis de la mort sure.

7. Entre les particuliers faiz,
ycy endroit en portraiture,
qui est appaise com grans faiz,
j'en voy ung d'estrange facture :
du basilique l'estature
as mis au neant et son venin,
qui l'omë occist d'avanture
passant au pié de son chemin.

28 entier.
34 *hypométr.*
40 de ses j.
54 A mis.

8. Cest homme mort tu suscitas,
pourtant qu'a toy devost estoit ;
et moy, qui suis en mauvais pas,
pource que ne tiens chemin droit,
je te supply, ne me oblie pas.
Du juge et moy soyez moyenne,
pour anichiler mes delitz,
car mes desirs est que parvienne
par toy en eternelz delitz.

Amen.

LXXXV. Paul

L'apôtre St Paul était fêté le 25 janv., jour de sa conversion (cf. Texte N° 1, str. 8) et le 29 juin, jour de son natalice (cf. *ibid.*, str. 35). Je n'ai rencontré que des textes en prose qui lui soient adressés :

— Au XIVe s. : « *Ci aprés commance l'oroison de saint Poul.* Sires Diex, douquel la bontez ne puet estre espuisie, duquel la science ne faut, douquel la puissance est quanque li plet, Sire, qui par ta misericorde saint Poul esleus en la dignitei d'apostre.../... et par le dequeur de cest munde me fai queurre avec toi et saintement et si leaument, que a la corone de gloire que te est rendue par tes grans merites, je puisse venir parduraublement. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 592, f. 88-90 v° ; cf. SONET 1935). Le texte, d'une certaine qualité spirituelle, évoque l'apôtre comme « mere tres affectueuse de tes enfanz espirituelx (...), norrice espirituelx tres diligenz »[1].

— Au XVe s. : « *De sainct Polz.* Sainct Polz, vraye apostre, regarder mon angoisses et espandés sur moy vostre charitei, car je suis courpable devant le juge. Hatte toy devant que je soie dampneis, devant que l'ennemi me ravissent et qu'il ne m'emmenent en tourment d'enfer. Amen », texte entier (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 125-125 v°).

— Au XVIe s. : « *De monseigneur sainct Paul.* Paul, amy de Dieu, tres glorieux sainct et apostre.../... qu'il te plaise me preserve[r] de toutes maladies par lesquelles je pouroye descongnoistre mon createur et te plaise me impetrer remission de tous mes pechez. Amen »

[1] Ce passage est d'ailleurs adapté de l'*Oraison* LXV de saint Anselme (cf. *P.L.*, CLVIII, notamment col. 981 : « Mater famosi affectus, sentiat filius tuus viscera maternae pietatis... »).

(VICH, Musée épiscopal, 206, f. 27 v° - 28 ; à SONET 1669, aj. PARIS, École des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. A8 v° - B1, « *De monseigneur sainct Paul apostre oraison, / qui pour la loy Jesus souffrit mort soubz Neron* », et impr. 351, f. M1 v° ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 165 v° - 166).

LXXXVI. Perpétue et ses compagnons martyrs

Originaire des environs de Carthage, Ste Perpétue fut martyrisée au déb. du IIIe s. avec Ste Félicité et plusieurs catéchumènes ou chrétiens, notamment Satyre, Saturnin et Secondule. Leur fête était au 7 mars. Leurs reliques étaient vénérées à l'abbaye Saint-Pierre de Vierzon.

TEXTE N° 184, XVe siècle

SOURCE

BOURGES, Bibl. mun., 15, f. 125 v° - 127 v° (Réf. SONET/SINCLAIR 1681).

ANALYSE

La prière à Ste Perpétue occupe le début du texte (1-25) et rappelle les principaux traits de sa passion : tandis qu'elle était emprisonnée pour sa foi, son père, puis son mari qui amena leur jeune bébé, eurent beau la supplier d'abjurer, elle resta inébranlable. Entre temps, elle avait eu une vision qu'elle raconta à ses compagnons de captivité : une échelle d'or lui était apparue, qui reliait la terre au ciel, et dont un dragon empêchait l'accès ; mais Satyre, déjà monté assez haut, l'invitait à la suivre ainsi que ses autres compagnons.

Viennent ensuite des invocations plus brèves aux autres martyrs : Satyre (26-32, avec une nouvelle allusion à l'échelle merveilleuse), Saturnin (33-37), Secondule (42-47) et Félicité (48-51). Malgré mes recherches, je n'ai pu établir de quel saint Vivian/Vivien parlent les vv. 37-41 : la *Passion* de Perpétue et Félicité ne mentionne pas un tel personnage et il serait étrange qu'il s'agisse ici de l'évê-

que de Saintes fêté le 28 août. Je pencherais plutôt pour un dédoublement incongru du nom latin de Perpétue : *Viva Perpetua*.

Le texte conclut par une prière à tous ces saints, indiquant que « ceste eglise » en conserve des reliques ; le ms. étant à l'usage de Bourges, on peut préciser que l'église en question est sans doute Saint-Pierre de Vierzon. Pour plus de clarté, j'ai distingué ces différents paragraphes dans mon édition.

Langue du copiste

Quelques traits peuvent évoquer la région d'origine du ms. : *vous* 11 et *nous* 46 ; *voustre* 9, 12, 14, 18, 49 ; *echalle* 29 ; *derriere* 51 ; *desquieulz* 53 ; *convetise* 57.

Langue de l'auteur et versification

61 oct. comprenant : 46 vers à rimes plates (1-46 ; manque le v. 44, omis par le copiste), un quatr. distendu aabab (47-51 ; cf. Chatelain, p. 129) et un dizain aabaabbcbc (52-61 ; cf. *ibid.*, p. 136).

Au v. 42, compter *glorieux* pour 2 syll. Par ailleurs, *oncques* 4 et *veillez* 39 sont des doublets graphiques et l'*e* muet ne compte pas dans *pere* 9, *palme* 15, *benoiste* 18, *Perpete* 23, *gloire* 27, *ceste* 30, *facez* 35. Au v. 29, la graphie *prileuse* du ms. est sans doute un indice de la prononciation de ce mot (à moins de lire *echall(e)* ou *qu(i) estoit*) ; au v. 59, lire *Tell(e)ment*, à moins de corriger *Jhesu(crist)*. A la rime, on remarquera *faintise* : *tise* (tire) 58, 60. « Cette prononciation [du *-r-* intervocalique] semble avoir été particulièrement fréquente dans les provinces du centre, le Berry, l'Orléanais » (E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, éd. 1967, § 179).

TEXTE

1. Perpete, dame glorieuse, [f. 125 v°]
de Dieu martire precieuse,
en charité tres bien fondee,
car oncques ne fustes revoquee
que pour Dieu ne prissez martire,
des bestes la fureur et l'ire
suppeditates grandement
et le parfont gemissement
de voustre pere peu proffitoit,
et de l'enfant qui lors pendoit
a vous mamelles tendrement.

Voustre mari semblablement,
triste, dolant et tout esmeu,
voustre cueur esmolir n'a peu [f. 126]
a perdre la palme de matire.
Més vous mesmes voustes escripre
ou reveller la vision
de voustre benoiste passion,
qui fut moult horrible a souffrir.
Et tout ce fut pour parvenir
a ceste gloire inmarcescible
de Jhesus, qui est invisible.
Sainte Perpete, benignement
vueillez prandre courtoisement
ceste humble et petite oraison.

2. Saint Satire, fort champion,
de ceste gloire participant,
qui montras exemple en montant
l'echalle qui estoit perileuse, [f. 126 v°]
en ceste vision merveilleuse
vueille nous tous lasus conduire,
ou Jhesus regne en son empire.

3. Martir sacré, saint Saturnin,
nous te prions de cueur enclin,
que facez priere au Roy des cieulx,
affin qu'i soit vers nous piteux
en cest estroit pas de la mort.

4. Saint Vivian, més nous a port
et veillez octroier cueur vaillable
a resister contre le deable
qui est de tout bien envieux.

5. Secundolus, martir glorieux,
qui avez gangné la coronne
. . . .
et triumphez en paradis, [f. 127]
vueillez conduire nous espriz
en paix et en transquillité.

25 Cest.
26 S. Satir.
29 prileuse.
31 tous *mq.*
33 Saturin.
39 octroiez.
40 resistez.
44 *mq.*

6. Dame sainte Felicité,
impetrés par voustre priere
de paradis felicité,
quant viendra noustre eure derriere.

7. O sains et saintes glorieulx,
desquieulx joyaulx moult precieux
sont parvenus en ceste eglise,
par vous miracles merveilleux
et vous suffraiges virtueux,
chassez orgueil et convetise,
affin que puissons sans faintise
tellement Jhesucrist honnorer,
qu'en paradis lasus nous tise
pour pardurablement regner. [f. 127 v°]

Amen.

50 p. la f.
51 noustre *mq.*
52 O *mq.*

LXXXVII. Philippe

L'apôtre St Philippe était fêté le 1er mai, en même temps que St Jacques le Mineur (cf. Texte N° 1, str. 22). Voici le texte entier d'un suffrage qui lui était consacré : « *De sainct Phelippe.* Sainct Phelippe, apostre de Dieu, presentes mes prieres pour quoy qu'il ne prengne guarde de mes merites, maix soit larges enver moy de sa misericorde et me perdoint ce que j'aye piechiet, par sa sainte graice, et aprés ma mort me veulle mettre on darien siege de sa gloire. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 128-128 v°).

LXXXVIII. Piat

St Piat, patron de Tournai, était fêté le 1er oct. On ne sait rien de sûr à son sujet. J'ai rencontré un seul suffrage le concernant (dans un Livre d'heures exécuté dans la région de Tournai) : « *De saint Piat, antienne.* Louons Nostre Seigneur qui nous a pourveus de sainct Piat pour nostre present patron, pour l'honneur duquel

nous sommes glorifiez et par ses patronnaiges sommes sublevés ; il prie doncques a Dieu pour nous », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 152-152 v°).

LXXXIX. Pierre, apôtre

L'apôtre Pierre était fêté le 29 juin (cf. Texte N° 1, str. 35), en même temps que St Paul [1] ; mais on célébrait aussi le 22 février sa primauté pontificale (cf. *ibid.*, str. 12) et le 1er août sa captivité à Jérusalem et à Rome (cf. *ibid.*, str. 48).

A) *Textes en prose*

1. Au XIVe s. « *Ceste oroison de saint Pere est prise des meditations saint Anselme.* Sainz Peres, tres deboneres et tres leaus pasteurs du peuple Jhesucrist, qui estes souverains princes sur les autres princes de sainte Yglise.../... volentei et puissance de servir mon chier Seigneur Jhesucrist continuelment sanz faillir jusques a la mort. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat., 592, f. 85 v° - 88). Il s'agit d'une adaptation de l'*Oraison LXIV* de saint Anselme : « Sancte et benignissime Petre, fidelis pastor ovium Dei, princeps apostolorum, princeps tantorum principum... » (*P.L.*, CLVIII, col. 972-974). Egaré par des intertitres du copiste, Sonet a découpé la prière en plusieurs morceaux, sous les N°s 1842, 2123 et 367.

2. Au XVe s., suffrage : « Sainct Piere, noble pastours, qui ais poioir de loier et de desloier per le commandement de Dieu.../... veulle oster de moy ceu qu'ilz heit et y vueille mettre ce qu'il aimme, par quoy je ly puisse plaire. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 124 v° 125).

3. Au XVIe s. « *De sancto Petro.* Sainct Pierre, amy de Dieu, tres glorieux apostre et martir.../... et si te prie, glorieux fondement de l'Esglise, monseigneur sainct Pierre, que tu me impetres pardon de mes pechés et qu'il me donne le royaulme du ciel. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 20-21 ; à SONET/SINCLAIR 1841, ajouter les

[1] Je signale ici un suffrage traduit du latin (« Petrus apostolus et Paulus, doctor gentium, ipsi nos docuerunt legem tuam, Domine ») qui s'adresse aux deux apôtres : « *Oraison a sainct Pierre et sainct Pol.* Pierre, apostre, et Paul, docteur des gens, ont la loy de Dieu monstree », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 41 : à SONET 1683, aj. BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 149-149 v° et les impr. de LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480).

impr. de Lacombe 498, 509, PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 164 v°, 165 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. A7 v° - A8, « *Petite oraison de monseigneur sainct Pierre, / Fondement de l'Eglise de Dieu esleu en terre* », et impr. 351, f. M1 v°, inc. « Pierre, amy de Dieu... » et impr. 1012, f. X6 v° - X7).

B) *Texte en vers*

TEXTE N° 185, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 600, f. 131-132 (Réf. SONET 1347, qui le donne à tort comme un texte en prose).

Analyse

L'auteur demande à l'apôtre d'être son intercesseur auprès de Dieu. Il évoque, chemin faisant, divers passages du Nouveau Testament : « Bar Jona » (v. 9) rappelle la profession de foi de Pierre (*Matthieu* 16, 13-19 et parallèles), « la doulce montee » (v. 26) évoque le Thabor et la Transfiguration à laquelle l'apôtre eut le privilège d'assister (cf. *ibid.*, 17, 1-8 et parallèles) ; l'auteur fait aussi allusion à la marche de Pierre sur les eaux du lac de Tibériade (vv. 36-37 ; cf. *ibid.*, 14, 28-32) et aux miracles que rapportent les *Actes des Apôtres* (vv. 44-45, cf. *Actes* 5, 15, et v. 46, cf. *ibid.*, 9, 36-42).

Langue du copiste

La plupart des traits de graphie lorraine ont parfois déjà été signalés à propos des Textes N°s 19, 87 et 140. On remarquera ici *an* pour *en* et vice versa : *presant* 7 (mais *present* 16), *panre* 7, *vangence* 7, *defaillient* 20 ; *i* + *cl* devant *s* > *au* : *solaus* 49 (cf. Apfelstedt, § 68) ; dissimilation de *r* (et absence du *-d-* de transition) dans *panre* 7 (cf. *ibid.*, § 87) ; *ss* pour *ch* (lat. *sc*) : *pesserres* 33 ; et du côté du verbe : *vient* 4 « viens » (cf. *ibid.*, § 97) et *feray* 56 « fera » (cf. *ibid.*, § 127). La copie est assez médiocre et si j'ai tenté de corriger plusieurs vers, d'autres restent incorrects.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 7 huitains d'alex. abababab (cf. Chatelain, p. 90). Les rimes n'apportent pas d'indications particulières sur la langue de l'auteur. Compte des syllabes : césure lyrique aux vv. 8, 22, 24 et 33 ; synérèse dans *glorious* 9 et *resurrection* 48 ; au v. 4, lire *gemiss(e)mens* ; au v. 45, lire peut-être *së umbroi(ent)* ; au v. 51, lire *revele(e)*. Coupe 4+4+4 aux vv. 6 et 29. En dehors des vers hypométriques et hypermétriques signalés, il semble que les vv. 1, 5 et 30 soient eux aussi corrompus.

Texte

De sainz Piere apoistre, que fut le premier pape. [f. 131]

1. O doulz sains Pierre, pleinz de cleire cognossance,
de la tres saincte Eglise le premier fondemens,
a vous, peire loyal, pleinz de toute poissance,
moy creature, vient en plours et gemissemens.
Purgier te plaise ma tres orde conscience
de iniquité et tous malvaiz consentement,
et en presant, de my panre telle vangence,
que plein perdon aië a mon definement.

2. O glorious Bar Jona, columbe sans amer,
oies la creature quë humblement te prie. [f. 131 v°]
De tout crime mortel qui tant fait a blamer,
jour et nuit devant Dieu, soit per ty garantie,
et de vraie innocence qui tant fait a amer,
au jour du jugement perfaitement remplie ;
et les soulaz du ciel qu'on ne puet achaptez
en sestuy present monde, per ta graice m'otrie.

3. O tres doulz paistrez de toute saincte Esglixe,
a cui Dieu ait commis de son pueple la cure,
per la tres grant pitié quë est en ty assise,
a mon cuer defaillient de vraie norriture,
le mengier precriouz qui soit a ma devise
otroier te plaisë en la haute pasture,
en la gloire du ciel, et que m'ame soit mise
on nombre dez angez come innocent et pure.

2 De saincte.
3 de non p.
4 et en g.
6 et de tous.
7 tel.
10 Oie.
12 garantiee.
14 A jour.
15 que nuns ne.
16 Se present ; otroie.
17 *hypométr.*
22 hate.
23 mon ame.

4\. Loiauz amiz Jhesu, enivrez per desir,
en la doulce montee le veiz transfigurer,
ou te fit sa poissant divinité choisir,
et en ty ordonna charité sanz mesurer.
Doulz et pitouz, de li amer donne plaisir
et que le puisse dedanz moy ci figurer,
et dedanz et dehorz per tel purté sesir,
quë en graice perfaite puisse tousjorz durer.

[f. 132]

5\. E, tres bons pesserres et precheur de la foy,
en qui fut faite mervellouse muance,
per icelle vertu que Jhesu mist en toy,
quant de venir a li te donna la poissance
per dessuz la mer sanz nul esmoy,
otroie a moy foy clere et ci ferme esperance,
que permy toy du ciel puisse vëoir le Roy
face et face, et amer sanz doutance.

6\. He, tres benoiz apostrez, prince per dessuz tous,
adés donne matiere de louer vostre nom
la tres doulce poissance que mist Jhesu en vous,
quant soulement vostre umbre ci randoit garison
a trestous lez maladez que se umbroient desouz ;
lez morz resuscitoit vostre saincte orison.
Vraie santé me donne, fusicien tres doulz,
et vie sanz morir en la resurrection.

7\. O glorious solaus qui le monde enlumine,
que mist Dieu en l'Eglixe quant il vous recrea,
a cui revelee fut la science divine
quant Jhesu Filz de Dieu Helie l'apala,

25 O l. a. de Jh.
26 m. ou le.
27 Adonc te.
28 *hypermétr.*
29 donne tel pl.
31 telle.
34 *hypométr.*
35 Par celle v. ; Jhesucrist.
36 donne.
37 *hypométr. ; les deux premières lettres de* dessuz *sont exponctuées ;* nulle mainz.
38 f. ci tres clere.
40 *hypométr.*
41 He e tres.
45 A tous.
52 Dieu non H.

a mon entendement cognossance enterine
donne de Jhesucris, qui rachetés nous ait ;
et que en cuer et en bouche, en tous tempz, soie digne
de louer cely Dieu, qui tout fay et feray.

Amen.

C'est une orison de saint Piere apostre.

54 qui tous r.

XC. Pierre Célestin

Fêté le 19 mai (cf. Texte N° 1, str. 26), Pierre de Morrone naquit dans la Pouille en 1215 et mena une vie d'ermite. Elu pape en 1294 sous le nom de Célestin V, il abdiqua quelques mois plus tard et ce cas, unique dans les annales de la papauté, lui vaut d'être souvent cité. L'Ordre des Célestins, qu'il fonda en 1254, connut un essor considérable à la fin du Moyen Age.

TEXTE N° 186, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 571, f. 205.

Analyse

Le texte, qu'on peut estimer être l'œuvre d'un religieux célestin, évoque la vie d'ascèse du saint et son humilité qui lui fit renoncer à la papauté.

Langue du copiste

Quelques traits lorrains ont déjà été signalés pour le même ms. (cf. Texte N° 109). On remarquera ici *-é* noté *-ez* : *vanitez* 27, *papali-*

tez 30, *viltez* 32, *deputez* 35 (mais *humilité* 25, *povreté* 31, *dignité* 34, *cité* 79) ; *saint*[*e*] 3, qui compte pour 2 syll. ; *lassatte*[*s*] 28, *fuste*[*s*] 43, *eust*[*es*] 49, *fust*[*es*] 61, *fait*[*es*] 67 (mais *amastez* 31) ; comme ces finales entrent généralement dans la mesure du vers, j'ai cru utile de les restituer, ce qui facilite la lecture.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 7 douzains 7a3a7b7a3a7b7b3b7c7b3b7c (cf. Chatelain, p. 115). Les rimes et la mesure des vers (au v. 4, *salue* compte pour 2 syll.) n'appellent pas de commentaires particuliers. Pour les rimes *jour* : *horrour* : *rigour* : *dolour* : *amour* : *ardour* à la str. 5, cf. *ibid.*, pp. 39-40.

TEXTE

Orison de saint Piere Celestin. [f. 205]

1. O saint Piere Celestin,
tres begnin,
de sainte vie exemplaire,
je vous salue de cueur fin,
chief enclin.
Jadis de Dieu grant vicaire,
vers vous me suiz voluz traire,
pour vous faire
reverence en vostre esglise ;
soyez donc en mon affaire
debonnaire,
en vous ma fiance ay mise.

2. Gardez moy, par vostre grace,
de la trace
du folz desir vicieux
et du monde qui m'enlace
par fallace
et jette ou gouffrë hydeux.
Partout suiz deffectueux,
malz sougneux
d'amender ma povre vie ;
contre le prince orguilleux,
furieux,
garde moy que ne devie.

3 saint.

3. Vostre humilité parfonde,
pure et monde,
molt confundit vanitez
quant lassattez tout ce monde
a la ronde,
aussy la papalitez.
Mieux amastez povreté
et viltez
pour plaire a Nostre Seigneur,
qu'estrë en hault dignité
deputez
sur tous estre le gregneur.

4. Pourter soulliez la haire
d'aspre affaire
soubz ung haubergon pesant,
d'un fort chercle estraint, pour faire
le corps traire.
Angre de Dieu tout puissant,
vous luy fustes bien plaisant,
en faisant
penitence tant louable.
Assez fust au corps nuysant,
mais duisant
a l'ame et molt profitable.

5. Encor eustes du torment
largement,
en junent sans cesser jour
en pain et eaue, et dormant
durement
sans lict, vestuz. C'est horrour
maintenir telle rigour,
en doulour,
jusque a la mort redoubtable ;
mais ce faisoit faire amour
et l'ardour
de la vie perdurable.

6. Vous fustes, en la parfin,
seraphin
ardant en l'amour divine,
et fort prouvez vers la fin
come or fin
dedens le feu qui affine.

28 lassatte.
43 fuste.
49 eust.
61 fust.

Faites que mon cueur s'encline
et recline
en l'amour du doulx Jhesus,
affin d'avoir la saisine
qui ne fine
du louyer qui est lassuz.

7. Glorieuse et belle rose
tout eclose,
flairant plus doulx que le liz,
je vous prie d'une choze :
c'est qu'enclose
soit mon ame en paradis ;
c'est la cité de hault priz
ou compris
sont tous biens habundamment,
les sains y louent tousdiz
Dieu le Filz
qui regne eternellement.

Amen.

67 Fait.
82 s. ye l.

XCI. Pierre de Vérone

Fêté le 29 avril et appelé le plus souvent Pierre le martyr pour le distinguer de l'apôtre Pierre, Pierre de Vérone fut l'une des gloires de l'Ordre dominicain au XIIIe s. Né de parents manichéens, il entra très jeune au couvent dominicain de Bologne. En 1232, il fut nommé inquisiteur de la foi à Milan, où ses adversaires complotèrent sa mort et le firent assassiner. La *Légende dorée* est très diserte à son sujet, mais cela s'explique aisément. « On comprend que le bienheureux Jacques de Voragine ait traité si longuement la vie d'un saint moine de son ordre, que, sans doute il a connu lui-même, car saint Pierre fut assassiné en 1252. Or, Jacques de Voragine prit l'habit de dominicain en 1244 » (*Légende dorée*, t. 1, p. 317, note 1).

A) *Texte en prose*

« *A sainct Pierre le martyr.* Glorieulx martir sainct Pierre, qui pour la foy et amour de Nostre Seigneur as, en souffrant mort, espandu ton sang et patienment enduré les tormens et martires a toy faiz.../... et que par tes sainctes prieres soit par moy et mes successeurs, tousjours au temps a venir, ceste maison eureusement en prosperité entretenue, et nous donner ce que au corps et a l'ame est necessaire. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 28 v° - 29 v° ; cf. SONET 709) [1].

B) *Texte en vers*

TEXTE N° 187, fin XIVe siècle

SOURCE

BRUXELLES, Bibl. roy., IV. 427, f. 173-177 v°.

ANALYSE

La prière — qui est dans la bouche d'une femme — suit de très près la *Légende dorée* et rappelle la consécration à Dieu du saint, sa foi précoce et indéfectible malgré son entourage, son entrée chez les Dominicains où il fait les trois vœux de religion (str. 1-4), sa vie irréprochable et austère, sa prédication accompagnée de nombreux miracles (str. 5-6), son rôle d'inquisiteur (str. 7) et sa mort exemplaire, qu'il avait prédite (str. 8), sous les coups des hérétiques (str. 9).

L'auteur s'attarde ensuite à contempler le saint dans la gloire du ciel (str. 10-11) et poursuit en évoquant les miracles qu'il continue de faire (str. 12-16).

La prière se termine par une invocation de sa dévote au « martir debonnaire » (str. 17) pour qu'il l'assiste lorsqu'elle sera en travail d'enfant et qu'elle le garde en tout temps, ainsi que sa progéniture (str. 18-21).

LANGUE DU COPISTE

En dehors de la conservation sporadique de la déclinaison ancienne : *mescreant* 11, *fermes champions* 18, *Dieux* 24, *fervans* 31,

[1] Les prières de ce ms., écrit pour une femme, demandent habituellement la grâce d'avoir des enfants et bien que cette requête n'affleure pas ici de manière explicite, c'est sans doute à ce titre que Pierre de Vérone y était invoqué. Les femmes le priaient en effet pour obtenir d'être fécondes et d'accoucher heureusement (cf. Texte N° 187), sans doute en raison des étonnants miracles qu'il aurait accomplis en ce sens durant sa vie (cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 324 notamment).

etc., on remarquera plusieurs traits qui correspondent à la région d'origine du ms. (Troyes), notamment *perfaite* 17, 25 et *per* 27, 30, etc., *remide* 75, *boche* 50, etc. Du côté du verbe, 3e pers. plur. ind. imparf. en *-ient* (cf. Apfelstedt, § 124) : *apartenient* 10 *estient* 11 ; 1re pers. sing. ind. fut. : *devras* 102, *louera* 120 (cf. *ibid.*, § 127) et du côté du pronom : *le* 15 « les » (cf. *ibid.*, § 113).

Langue de l'auteur et versification

21 sizains d'oct. aabaab (cf. Chatelain, p. 111). L'examen des rimes, en dehors de quelques faits de moindre intérêt comme *deloy* : *loy* 15, 18 et *estroite* : *traite* 28-29 (cf. *ibid.*, pp. 7-10), semble offrir une preuve de l'origine dialectale (Est de la France) de la prière ; à la str. 2, en effet, *contient* : *tient* : *apartenient* : *estient* indique que la forme de l'imparfait de ces deux derniers vers n'est pas qu'un trait du copiste, mais appartient à la langue de l'auteur. On remarquera par ailleurs quelques rejets hardis : 5, 11, 38, 102.

Le texte n'est pas toujours en bon état et certaines corrections m'ont paru nécessaires pour obtenir un sens acceptable (cf. apparat critique, notamment 27, 45, 76, 85, 98, 103, 114). L'*e* muet ne compte pas dans *Eglise* 8 (à moins de corriger *fer(me)ment*), *envie* 61, *estoient* 79 (élision), 85, 88, *feroient* 45 (à moins de supprimer *grant*) ; au v. 98, lire *qu(i) a*.

TEXTE

1. Saint Pierre, glorieux martir, [f. 173]
qui dou monde te volz partir
et entrer en religion,
virginité sanz desmentir
gardas, sanz movement sentir
de charnelle corrupcion.

2. Tout ce que nostre foy contient,
que l'Eglise fermement tient,
as cogneu, crëu et tenu
contre ceulx qui t'apartenient
per sanc, més mescreant estient,
de ton enfance soustenu.

10-12 Cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 317 : « ... né de parents aveuglés par l'erreur (...) Pierre avait pour parents des infidèles et des hérétiques et il se conserva entièrement pur de leurs erreurs. »

3. Et quant sentiz que leur creance
estoit erreur et decevance, [f. 173 v°]
tu le fuiz tost et sanz deloy,
et te fondas de ton enfance
en vraye perfaite science,
fermes champions de la loy.

4. Puis pour avoir auctorité
de preschier toute verité,
entras en l'ordre des Prescheurs
ou vouas a Dieu pouvreté,
obedience et chaasté,
que Dieux quiert en ses serviteurs.

5. Et menas vie tant perfaitte,
qu'onques t'entencion retraite
ne fu de Dieu per mortel vice.
Penitence fiz tres estroite, [f. 174]
a ce que ton ame fust traite
a Dieu per loyal sacrifice.

6. En preschier estoies fervans,
en Dieu deprier tres ardans
et en passion benignes,
les desolez reconfortans,
tres griefs malades garissans
et faisois moult merveilleux signes.

7. Pour quoy le pape, inquisiteur
te fist, vray expositeur
des soubtiz pas de l'Escripture,
ou tu fuz si noble docteur [f. 174 v°]
quë extirpas toutë erreur
et fauce doctrinë obscure.

8. Et preschas tout en general
que li herite desloyal

13 Et quat.
27 de *mq.*
30 sacrifie.
33 *hypométr.*
38 *hypométr.*

43-48 Saint Pierre aurait annoncé son martyre en ces termes : « Je sais de science certaine que les hérétiques trament ma mort (...). Mais qu'ils fassent tout ce qu'ils peuvent, je les persécuterai plus vivement mort que vif » (cf. *ibid.*, p. 329). L'allusion à Samson est également empruntée à la *Légende dorée* : « C'est pour nous un autre Samson qui tua plus de Philistins en mourant, qu'il n'en avait occis étant vivant » (cf. *ibid.*, p. 322).

te feroient morrir a grant tort,
més com un champion Dieu loyal,
aprés leur ferois plus de mal
comme Sançon quant reçupt mort.

9. En morant confessois la foy
de ta boche, et puis a ton doy,
de ton sanc escripvois en terre
'En Dieu mon creatour je croi,
qui est mon Seigneur et mon Roy [f. 175]
et mon loyer de ceste guerre'.

10. Ou ciel as triple dignité :
la premiere est virginité
de laquel portas la corone,
la secundë, auctorité
de preschier la divinité,
qui de docteur le nom te donne.

11. La tierce, le crueux martire
que li faux herite, plain d'ire,
te firent per envie soffrir.
Ces trois aureoles eslire
as voulu et sanz contredire
corps et amë a Dieu offrir. [f. 175 v°]

12. Tu es donc martir vertueux,
prescheur et docteur gracieux,
virge de corps tres enterins ;
tu faiz miracles merveilleux,
secours et aides des iteux
qui te sont loyal pelerins.

13. Les aveugles tu enlumines
et griefs maladies termines,

45 Te firent m.
46 *hypermétr.*
50 ta *mq.*

49-54 Cf. Réau, *Iconographie*, III/3, p. 1104 : « On inventa plus tard que, du sang qui jaillissait de sa tête fendue, il avait eu la force de tracer sur la pous-sière de la route ces trois mots : *Credo in Deum.* »
55-56 Cf. *Légende dorée*, t. 1, p. 316 : « ... les trois privilèges qui distinguèrent saint Pierre : premièrement (...) il fut un prédicateur remarquable (...). Secondement, il fut vierge très pur (...) non seulement de corps mais de cœur. Troisièmement, il fut martyr glorieux du Seigneur. »

ou faut remide de nature ;
langueurs et doleurs extermines,
et de touz meschiefs determines
la guarison quant l'as en cure.

14. Les lampes qui estoient estaintes [f. 176]
as alumé per nuitiez maintes,
devant ton tombel saint et digne,
et delivré famez enceintes,
qui per grief mal estoient taintes
et de mort sentoient le signe.

15. Aux enfans qui estoient mort nez,
perilliés, noyés, estouffez,
as pluseurs foiz vie rendue ;
ceulx qui de cuer t'estoient nommez,
garentiz, gardez et sauvez,
c'est veritez toute cognue.

16. Einsi, de maint mahain, secours
a ceux qui ont a toy recours [f. 176 v°]
en mal et grief adversité ;
com fluves plantureux de cours
et com peres piteux accours
qui te prie en necessité.

17. Si te pri, martir debonnaire,
qui a touz ceulx puez tant de bien faire
qui de cuer te viennent prier :
a toy me suiz venue traire,
qui puez aloingnier grief contraire
de moy, quant devras travaillier.

18. A celle heure tres perilleuse,
ou toute fame est angoisseuse,
quant de travail se sent pressee, [f. 177]
a moy frraillë et tres doubteuse,
ta sainte aïde glorieuse
benignement soit aprestee.

76 et *mq.*
85 Aux *mq.*
98 puez *mq.*
103 tres *mq.*

79-80 Cf. *ibid.*, p. 322 : « Après sa mort, les lampes appendues à son tombeau s'allumèrent plusieurs fois d'elles-mêmes, miraculeusement. »
89 Il faut sous-entendre le *as* du v. 87.
96 *qui* = cas régime tonique.

19. Quar envers Dieu as tel puissance,
së il te venoit a plaisance
a moy qui te prie secourre,
je passeray toute grevance
et auray aise delivrance,
sanz nul villain peril encourre.

20. Pour quoy de tout mon cuer te prie,
a cest besoing ne me fau mie,
qui de toy faiz ici memoire ;
garde moy et mon fruit en vie, [f. 177 vº]
et me donne estre mere lye,
si louera t'onneur et ta gloire.

21. Tres humblement mon fruit et moy,
de tres bon cuer je veu a toy,
a ce qu'en pitié regarder
nous vueillë et de tout annoy,
de lonc travail, de grief desroy
et de peril de mort garder.

Amen.

114 nul *mq.* ; encouril.

TEXTE Nº 188, XVe siècle

Source

METZ, Bibl. mun., 600, f. 141-142.

Analyse

Malgré sa rubrique — le copiste s'est laissé emporter à écrire St Jean, car le texte suit dans le ms. une prière à cet apôtre (cf. Texte Nº 140) — il s'agit bien d'une prière à St Pierre de Vérone, comme on peut le constater par l'acrostiche, qui nous livre aussi le nom de son auteur : FRATER J[A]COBUS ANGLICI FE[C]IT ISTAM ORACYONEM [A]D HONOREM BEATI PETRI MARTIRIS.

Plus soucieux de réaliser cette acrobatie que de faire œuvre de poète, l'auteur chante les louanges de cet « obedians religiouz » (v. 10) dont il rappelle l'œuvre de prédicateur (v. 38) et d'évangélisateur (c'est peut-être le v. 47 qui a induit le copiste en erreur) et lui demande d'être son intercesseur auprès du Christ.

Langue du copiste

Comme bien d'autres passages du ms., la copie est peu soignée et il faut de la bonne volonté pour repérer les vers. Les principaux traits lorrains ont déjà été signalés à propos des Textes Nos 19, 87, 140 et 185 ; on remarquera ici *linie* 17 et *le* 52 « la ». J'ai corrigé, pour que l'acrostiche latin soit exact : *An* 8 et 40 (cf. *Anverz* 51) et *Ci* 23 (cf. *ci* 20).

Langue de l'auteur et versification

7 huitains et un dizain d'oct. à rimes alternées (cf. Chatelain, pp. 90 et 134). Au v. 4, on pourrait aussi corriger *Toy mon cuer moult amer desire.* Au v. 7, corriger peut-être *Innocence* [*et*] *humilité* ; au v. 17, *linie* doublet ; au v. 19, lire *qu*(*i*) *est* ou supprimer *de* ; aux vv. 30 et 48, lire *M*(*on*) *ame* ou peut-être *am*(*e*) ; au v. 60, *vi*(*e*), ce dernier vers paraît d'ailleurs obscur.

Certaines rimes laissent à désirer, ainsi aux str. 3 et 6 où l'on a notamment *-é* : *-ée*.

TEXTE

Encore de saint Johan euvangeliste, [f. 141]
une aultre orison.

1. *F*lour de lis per virginité,
*R*ose vermelle per martire,
*A*rdanz en Jhesu charité,
*T*out mon cuer moult t'amer desire.
*E*t volroie per verité
*R*igler ma vie per ton dire.
*I*nnocencë, humilité
*A*n moy donque vuelliez escriptre.

2. *C*hierz amiz du soverain Roy,
*O*bedians religiouz,
*B*ontey auquel ait esté lous,
*V*esselz de Jhesu precious,
*S*ignez que sont vëu en toy
*A*ngre demonstrent gracious.
*N*omer donc ton nom est a moy
*G*rant dolçour, si tres glorious.

4 moult amer.
8 En.
11 lou.

3. *L*inie senz nul defaut, ta vie
*J*ustement ait estey monstree
*C*ar [f. 141 v°] cely qui est filz de Marie,
*J*hesu, ci l'ait enluminee.
*F*ay moy amerou de cely
*E*t de charité ambrasé,
*C*i come de humble cuer te prie,
*J*e de toy soie essaucié.

4. *T*a grant santey quant considere
*J*ë et mez granz pechiez recorde,
*S*anz entendement, sanz meniere,
*T*rueve ma vie toutë orde.
A doulz Jhesu ou a son Peire
*M*on ame trop sovent se descorde :
*O*rison ne sceit ou priere
*R*andre, qui a son Dieu l'acorde.

5. *A*rbrez es appellez de vie,
*C*edres haulz senz corrupcion,
*Y*maige de tous bienz remplie,
*O*dour sanz nulle fiction.
*N*om t'est donné que signifie
*E*stable predicacion,
*M*ervillousement acomplie
*A*n saincte conversacion.

6. *D*octour au monde profitable,
*H*onour te doit estre donnee ;
*O*rguez plaisanz et delitable,
*N*e me laixe desconforté.
*O*rdeneirez tres raisonables,
*R*epoz per toy me soit presté ;
*E*uvangeliste veritable,
*M*on ame per ty soit adressee.

7. *B*enigne consolacion,
*E*stoile pleinne de lumiere,
*A*nverz toy, sanz decepcion,
*T*rouverait s'il est qui le quiere. [f. 142]
*J*oie sanz tribulacion,
*P*aix desevree de miseire
*E*stre font t'habitacion
*T*oute pure, netë et cleire.

21 m. de clery amerou.
23 Si.
36 nulle *mq.*
40 En.
55 ton h.
56 netey.

8. *R*etorner qui ne veult a toy,
*I*l n'ait pas sain entendement.
*M*ort monstrë estre prés de soy
*A*mans qui n'est toy ta vie ment.
*R*igle qui a nous est de foy,
*T*resorz sanz nul defaillement,
*J*uste peirë, est ceu por quoy,
*R*equiers ta saintey humblement,
*J*hesu que faissë estre a moy
*S*alut sans nul definement.

Amen.

65 a my.

XCII. Quentin

Nous avons déjà rencontré St Quentin à propos du Texte N° 115 (cf. aussi Texte N° 1, str. 76). Voici un suffrage qui lui était consacré : « *Anthienne et oraison a sainct Quentin.* O benoist sainct Quentin, ta foy [a] esté grande ; intercede pour nous a Nostre Seigneur Jesuchrist, affin que de tous adversitez temporelles et spirituelles, par voz bonnes prieres soions preservé et contregardé », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II, 6334, f. 44 v° - 45 ; à SONET 1283, aj. PARIS, Coll. part. LF 13, f. 171-171 v°, où l'antienne est un peu différente : « O benoit sainct Quentin, ta foy est grande, intercede pour nous a Nostre Seigneur Jesuchrist, que nous, qui sommes non samblables a toy en qualité, moyennant sa grace il nous face a toy confreres par affinité »).

XCIII. Remacle

Fêté le 3 sept., St Remacle, originaire d'Aquitaine, fut le premier abbé de Solignac, puis l'apôtre des Ardennes, au VIIe s. Un bref suffrage lui est consacré dans un Livre d'heures exécuté pour le diocèse de Liège : « *Anthienne a nostre patron sainct Remacle.* Dieu, roy eternel, at aymé sainct Remacle et orné, et l'a vestu de estolle de gloire », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II. 4314, f. 100 ; cf. SONET 415).

XCIV. René

Fêté le 12 nov., René était supposé avoir été le successeur de St Maurille sur le siège épiscopal d'Angers, mais « l'on cherche encore sur quoi garantir la réalité de son existence » (*Vies des saints*, t. 11, p. 369).

Comme sa légende racontait que sa mère, jusque là stérile, lui avait donné le jour grâce aux prières de St Maurille, il était invoqué par les femmes désireuses d'avoir un enfant ; on trouvera un écho de cette dévotion populaire dans la prière qui suit : « *Oraison a monseigneur sainct René, confesseur.* Benoist confesseur et amy de Dieu, glorieulx sainct René, evesque et pasteur d'Angiers, je, ta povre, petite et simple servante.../... et sy la nostre maison a tousjours esté entretenue en prosperité et felicité entiere de directe lignee et d'enfans jusques a moy, helas, faiz par ton intercession et dignes merites, que cestuy eureulx nom en moy ne soit perdu ne aboly, mais te plaise a monsieur et moy donner la grace et puissance de povair avoir aucune lignee et fruict de mon corps.../... aidant mon Dieu createur et redempteur Jesus, qui vit et regne avec Dieulx le Pere et le Sainct Esperit, en Trinité et unité parfaicte, par tous les siecles des siecles. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 27-28 ; cf. SONET 230).

XCV. Roch

Fêté le 16 août, St Roch doit plus à la légende qu'à l'histoire. Il serait né à Montpellier vers 1300, venant au monde avec une petite marque en forme de croix sur la poitrine, signe manifeste de sa prédestination. Orphelin de bonne heure, il distribue aux pauvres sa fortune, revêt l'habit de pèlerin et part pour Rome où il séjourne trois ans. Sur le chemin du retour, il s'arrête à Plaisance, pour soigner des pestiférés et là, un ange l'avertit qu'il lui faut souffrir à son tour ; atteint de la peste, qui se déclenche par un bubon à la cuisse, il se retire dans une forêt pour y mourir seul. Mais Dieu lui envoie un ange qui le réconforte et le guérit, tandis qu'un chien s'était chargé de le ravitailler chaque jour [1]. Il part alors pour la

[1] Je ne résiste pas, à titre exceptionnel, au plaisir malicieux de citer ici quelques couplets d'un Cantique à saint Roch, qui se chante chaque année dans une paroisse de Vendée (Menomblet) où j'ai quelques attaches et dont saint

Lombardie où il arrête plusieurs épidémies de peste ; ou, selon une autre version, il rentre à Montpellier où on ne le reconnaît pas : pris pour un espion, il est jeté en prison où il serait mort (mais après sa mort, on le reconnaît grâce à la croix sur sa poitrine).

Son culte s'est diffusé au XVe s., grâce au concile de Constance (cf. Texte N° 189) qui prescrivit des prières publiques pour faire cesser une épidémie de peste (à moins qu'il ne s'agisse du Concile de Ferrare en 1439 ; cf. Réau, *Iconographie*, III/3, p. 1156). De nombreuses confréries se placèrent au XVe s. sous son patronage, mais il ne fut canonisé qu'au XVIIIe s., et son rôle de saint antipesteux, un peu dans l'ombre par rapport à St Sébastien, céda le pas à St Charles Borromée.

A) *Textes en prose*

1. « *De sancto Rocho.* Glorieulx confesseur et amy de Dieu, monseigneur sainct Roch, affin que pussiez mieulx vacquer au service de Nostre Seigneur Jesuchrist, donnas aux povres tous les biens temporelz que tu possedois.../... me garder et deffendre de tous mes ennemys, et aussy que nul venin ou epidimie ne me puisse nuyre, et te plaise aussy prier Dieu qu'il aye mercy de nous. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 12 v° et 19, et VICH, Musée épiscopal, 206, f. 30-30 v°, inc. « O glorieulx confesseur... » ; cf. SONET/SINCLAIR 1374 ; aj. les impr. LACOMBE 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. D6 v° - D7, « *Oraison du benoist et glorieux saint Roch, / Qui en l'amour de Dieu fut plus ferme qu'ung roch* » et impr. 351, f. M3 et 1012, f. V7 v° - V8 et le ms. PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 180 v° - 181 ; cf. SINCLAIR' 2919.

2. Adaptation de « Ave, Roche sanctissime, / Nobili natus sanguine... » (RH 2078 (et *Addenda*) et 23812) : « *De saint Roch.* Je te salue, sainct Roch, de lignaige ennobli et enseigné du signe de la croix au senestre costé.../... as obtenu deificquement de oster a tous la peste miraculeusement », suivi d'un verset et d'une oraison (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 170-171 ; le même texte se rencontre, avec quelques variantes, dans BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 154-154 v° et dans les impr. LACOMBE 445, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480). On en rencontre une copie tardive dans PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 1 v°.

Roch est le patron. Les versificateurs du XVe siècle n'avaient guère à envier à leurs successeurs ! Voici les str. 5 et 6 :

Tu t'exilas dans la forêt voisine.
On t'y chassait, malgré tous tes [bienfaits ;
mais tu croyais en la bonté divine :
elle t'envoyait chaque jour un pain [frais.

C'était un chien, fait extraordinaire,
qui t'apportait ainsi de quoy manger.
Mais son maître remarqua ses manières
et le suivit vers toi, l'abandonné.

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 189, 2e moitié XVe siècle

Source

GENEVE, Bibl. publ. et univ., lat. 31, f. 2-2 v° (Réf. SONET 1743).

Analyse

Bien que le ms. ne le distingue en aucune façon du reste du texte, le premier quatr. me semble davantage ressortir à une invitation à la prière et je crois préférable de faire commencer celle-ci par l'invocation : « O preservateur... »

L'auteur évoque l'activité du saint à Plaisance et les vv. 11-12 rappellent d'autre part qu'« au concile de Constance, en 1414, les évêques rendirent hommage à saint Roch en implorant son aide contre la peste qui ravageait cette ville » (Kraemer, p. 52). La str. 5, fidèle à la tradition et souvent illustrée par l'iconographie, fait allusion au bubon pestilentiel de sa cuisse gauche et à l'ange qui le réconforta durant sa maladie. L'auteur termine en demandant à St Roch de lui faciliter l'accès du ciel.

Commentaire

6 quatr. d'oct. abab. A partir de la 1re str., le 1er vers de chaque str. reprend la rime du vers précédent (sauf aux str. 3 et 5). Au v. 3, *beste* graphie pour la rime. Au v. 18, *ange* compte pour une syllabe, à moins de lire *med(e)cin.*

TEXTE

Qui sert saint Roch, il le garde [f. 1]
de pestilence et de tempeste,
prenons le donc pour sauvegarde
tousjours craignant en tout temps peste.

1. O preservateur de la peste,
sire saint Roch, clere lumiere,
tu as guery hommes et beste,
ta voulenté estoit entiere.

3 homme.

2. Deffens nous soubz ta baniere,
de toy en peste ferons armes
pour nous deffendre et barriere,
te requerant en pleurs et larmes.

3. Par toy miraculeusement
cessa la pestë a Plaisance,
secourus furent lïement [f. 2 v°]
tous les habitans de Constance.

4. Garde le royaulme de France
ou ton nom bruit par tes bienffaiz ;
de nous tous aye souvenance,
maintenant et a tousjamais.

5. La boce euz en cuisse senestre,
l'ange du ciel fut ton medecin ;
le nostre veullë ainsi estre,
nous gardant de l'infectz venin.

6. En paradis faiz nous chemin,
priant au redempteur du monde,
si a pecher sommes enclin,
pour necteté que bien nous monde.

Amen.

15 tous *mq.*
20 En nous.
23 peches.

TEXTE N° 190, début XVIe siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. vv1. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Analyse

Prière à St Roch, sans grande originalité, qui lui demande d'être délivré de la peste et évoque quelques-uns des traits de sa légende. Les vv. 37-38 font allusion au fait qu'après sa mort, alors qu'on ne

l'avait pas reconnu, « un ange inscrit son nom en caractères d'or sur une tablette qu'il déposa auprès de son corps transfiguré » (cf. *Vies des saints*, 8, p. 295).

Commentaire

6 huitains d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). Au v. 7, *soyent* compte pour une syll. (à moins de synérèse dans *curieux*) ; de même *vie* 10 (à moins de supprimer *ta*) ; *secouroyes* 22 et *servoyez* 25 sont des doublets.

TEXTE

[f. vv1 a]

Devote oraison en françoys du glorieux confesseur et amy de Dieu, monsieur sainct Roch, souverain medecin et vray preservateur de la peste.

1. Sainct Roch, benoist amy de Dieu,
devot confesseur glorieux,
preserve nous en chascun lieu
de peste et tout mal langoreux.
Requier pour nous le Roy des cieulx
et la doulce Vierge Marie :
que tant soyent de nous curieux
qu'ilz nous gardent d'epidimye.

2. Tu as tel don de Dieu acquis,
par ta vie de saincte excellence,
que ceulx de qui tu es requis
sont preservez de pestilence.
Par quoy, en humble reverence,
te voulus de cueur requerir,
que tu impetres la clemence
de Dieu, pour nous tous secourir.

3. Au temps de ta devote vye,
estant en Rome viateur,
servoys par humble courtoysie
les povres de Nostre Seigneur.
En toute excessive langueur, [b]
les secouroyes soubz Jesucrist,
leurs donnant santé et vigueur
comme il est en ta vie escript.

8 garde.

4. Tu les servoyez tant ardemment
par ta benigne charité,
que frappé fuz evidemment
de ceste griefve infirmité.
Mais Dieu, plein de toute bonté,
t'envoya son ange des cieulx,
lequel te remist en santé
comme son amy precieux.

5. En citez, villes et mentz lieux,
as preservé tous tes amys
de ce mal si tres perilleux,
dont chescun est en doubte mys.
L'ange des saincts cieulx fut transmis
pour tes vertus manifester,
dont nous rendons a toy soubmys
pour nous de tout mal exempter.

6. Si te prions devotement,
vray amy de nostre Saulveur,
que de la peste entierement
soyons gardez soubz ta faveur.
Prie pour nous le Redempteur
qu'i nous en gard sans contredit
et tant nous soit exauditeur,
qu'en fin ayons tous paradis.

Amen.

TEXTE N° 191, 1525

Source

VICH, Musée épiscopal, 206, f. 30 v° - 31 (Ed. Sonet 1843).

Brève invocation à St Roch, dans laquelle son fidèle le prie d'écarter de lui, de son entourage, de ses bêtes et de ses gens, diverses maladies et particulièrement la peste. Ce texte a été édité par Sonet, mais en raison de sa brièveté je le donne ici, en faisant quelques corrections qui s'imposent : au v. 1, la restitution de *O* permet un vers correct (on voit dans le ms. un emplacement destiné à recevoir une lettrine qui n'a pas été exécutée) ; au v. 4, la graphie *preserve* au lieu de *preserves* est peut-être intentionnelle : elle souligne que le mot ne compte que pour 2 syllabes. La présence de [illegible] à la rime peut indiquer une influence septentrionale.

TEXTE

Alio oratio. [f. 30 v°]

O saint Roch, vray preservateur
de feu, bossë, epydimie,
je te requiers de tres bon cueur [f. 31]
que me preserve et ma lignie.
Mon bestïal et ma mesnie
mect tout en ta protection,
en priant Jhesus et Marie
que de peste franc nous soyons.

Amen.

1 O *mq.*
3 requies.

TEXTE N° 192, 1629

SOURCE

LYON, Bibl. mun., 1402, f. 128.

Bien qu'il sorte des limites chronologiques de cette étude, je crois intéressant de donner ici un court texte, qui témoigne de la vitalité du culte de St Roch au début du XVII[e] s. La prière proprement dite vient à la suite de trois textes — dont le troisième fait parler le saint lui-même. Elle semble avoir été composée, bien que datée d'un an plus tard dans le ms., à l'occasion d'un vœu fait par les habitants de Cervières (arrondissement de Montbrison, canton de Noirétable)[1].

Sizain d'heptasyllabes aabccb (non attesté par Chatelain), qui sont pour une bonne part repris du second texte intitulé *Vœu et priere a sainct Roch.*

[1] La peste atteignit Cervières en mars 1628. En octobre de la même année la ville fit à saint Roch le vœu de lui édifier une chapelle ; elle existe toujours à quelque 500 mètres de l'agglomération (communication de Ch. Ber, professeur à Paris-Sorbonne et maire de Cervières). Il est remarquable que la petite commune de Cervières (arrondissement de Briançon) a édifié, elle aussi, un oratoire à saint Roch, au hameau des Fraches (oratoire complètement écroulé depuis une trentaine d'années). Coïncidence qui témoigne du culte du saint dans ces régions

TEXTE

Vœu faict par la ville de Cervieres, en octobre 1628, a saint Roch, confesseur, prins pour patron. [f. 126 v°]

Au bon sainct Roch,
sur un gros roc,
une chapelle
il faut bastir ;
sans point fallir,
qu'on se depesche.
Faisons le vœu,
et le bon Dieu,
par sa clemance,
chassera loing
le mal malin
qui nous tourmente.

Vœu et priere a sainct Roch.

A ce jour, les Cervierois,
de cœur, d'esprit et de voix
te feront tousjours priere
de vouloir pour eux prier,
que nul mal ne puisse entrer
chez eux en nulle maniere.
Ils te prennent a ce jour d'huy
pour patron, affin qu'amy
tu pryes le Roy coeleste
de les vouloir conserver
et d'eux loing vouloir chasser
tout tac, charbon, bosse et peste.

Reponce faicte par sainct Roch.

Au Seigneur Dieu
vostre(s) sainct vœu
j'ay a ceste heure
represanté.
Il m'a donné
responce seure
de retirer,
sans plus tarder,
toute son ire
et son courroux
de dessus vous
et vostre ville.

Vivez joyeux,
car bienheureux
vous pouvez estre :
j'empescheray
et chasseray
loing toute peste.

A saint Roch. [f. 128]

O sainct Roch, a ce jour d'huy,
sois pour nous tres bon amy
envers Jesus, Roy coeleste.
Pryes le nous conserver
et loing de nous esloigner
tout tac, charbon, bosse et peste.

XCVI. Rois (Trois)

Les rois mages (cf. *Matthieu* 2, 1-12) étaient fêtés le jour de l'Epiphanie, 6 janv. (cf. Texte N° 1, str. 2) et le culte que leur rendait le Moyen Age s'appuyait sur leurs reliques, conservées à Milan, puis à Cologne depuis le XIIe s.

A) *Textes en prose*

— Brève prière, dans LONDRES, Bibl. brit., Harley 2253, f. 135 v° : « Je vus requer Jaspar, Melchior e Baltazar, rois coronez, que Jhesu alastes quere quaunt il fust né de la Virge Marie.../... otreiez moi que je puisse avoir et vere ce que mon cuer desyre, a la loenge Dieu e ma dame seinte Marie. Amen » (cf. SINCLAIR' 3037).

— *Ci aprés commance l'oroison des trois rois.* Sire Jhesucriz, vraie lumiere qui faillir ne puet, qui les cuers des trois rois honoraubles de la clartei de ta foi enluminas.../... que quant mes derreniers jours et la fins de ma vie sera venuz, je, mundee de touz pechiez, puisse venir a la contemplacion de la tres haute et pleisant beautei. Amen » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 592, f. 90 v°-91 ; cf. SONET 2060) [1].

[1] Je signale en passant une oraison en latin, d'ailleurs différente de celle-ci par sa structure : « *Oratio trium regum.* Deus qui tres magos orientales, Gaspar, Balthasar, Melchior, ad tua cunabula .../... et cum gaudio revertamur ad patriam. Per te, Jhesu Criste, salvator mundi » Elle est accompagnée d'un aj. du XVIe s. : « *Apocripha habetur ab Ecclesia oratio supra scripta...* » La remarque paraît d'autant plus étonnante que l'oraison en question est d'une très bonne tenue spirituelle. Mais l'annotateur scrupuleux a sans doute voulu signaler qu'il ne s'agit pas là d'un texte liturgique (LYON, Bibl. mun., 5142, non fol., vers la fin

B) *Textes en vers*

TEXTE N° 193, XVe siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. nat., fr. 1801, f. 52 v° - 53 (Réf. SONET 182).

ANALYSE

J'ai hésité à présenter ce texte car il s'adresse, malgré sa rubrique, uniquement au Christ. Mais il me semble, en fait, comme une longue introduction au texte suivant, et je l'ai retenu à ce titre, mais sans pour autant réunir les deux textes, suivant en cela le ms.

Dans une première phrase fort longue et « à tiroirs », l'auteur évoque la Nativité (3), l'adoration des Mages (4-10) et leur retour sans repasser par Jérusalem comme le leur avait demandé Hérode (11-18) ; puis s'appuyant sur ces faits, il demande au Christ de le garder dans le droit chemin (19-28). La prière se termine par une demande de bien vivre et bien mourir pour mériter le ciel (29-32).

COMMENTAIRE

32 oct. à rimes plates. La langue du copiste et celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 6, *offrirent* élision ; au v. 20, *estoille* compte pour 2 syll. Pour les rimes *garde* : *enseignastes* 17-18 (peu satisfaisante) et *service* : *Eglise* 25-26, cf. Chatelain, respectivement 70 et 69.

TEXTE

Oroison de Dieu et des trois rois. [f. 52 v°]

Biau Sire Dieu, doulx Jhesucrist,
Pere, Filz et saint Esperit,
qui de Vierge mere nasquistes
et les roys a vous conduisistes,
Balthasar, Jaspar, Meschior
qui mierre offrirent, encens et or,

5 Meschion.

et menastes tant qu'ilz vous virent
et honorerent et servirent
et vous congnurent a Seigneur,
dont vostre mere a grant honneur ;
doulx Sire et au partir de vous,
Herodes li crueux, li rous,
qui les avoit vëuz venir,
il leur pria de revenir
par lui et pour eulx faire mal,
qu'il avoit le cuer desloial,
mais Sire, qui d'eux prenez garde,
autre voie leur enseignastes ;
Sire, en l'onneur de ce conduit
et de l'estoille qui les conduit
et du tresor qu'i vous offrirent
et du servise qu'ilz vous firent, [f. 53
vous prie, par vostre pitié
que vous me getez de pechié
et me conduisiez au service
de vous amer et saincte Eglise,
que vous saichë a gré servir
et vos commandemens tenir.
Et m'ottroiez a vivre en bien
et mourir comme crestien ;
et veulliés dont que vous tant serve,
que vostre merci en deserve.

Amen.

11 sires.
17 d'eux *mq.*
31 que je vous.

TEXTE N° 194, XVᵉ siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 1801, f. 53 v° (Réf. SONET 737).

Commentaire

Séparés du texte précédent dans le ms. par une autre prière, ces 16 oct. à rimes plates en sont la suite normale (à moins que le texte original n'ait présenté une situation inverse : ce Texte N° 194 en premier lieu, comme une antienne, et le Texte N° 193 comme l'oraison qui l'accompagnait !). Les vv. 13-14, de mètre correct, ne riment pas ; lire peut-être *mer* au v. 13. Pour la rime *service* : *conquise* 3-4, cf. Chatelain, p. 69.

TEXTE

Oroison des trois rois. [f. 53 v°]

Ha, trois roys benëurez,
bien devez estrë honnorez,
qui avez par vostre servise
joie et honneur sans fin conquise.
Priez la Trinité des cieulx,
qui est un Sires et ung Dieux,
que par sa pitié me doint grace
que je bien die, veulle et face.
Par vous, qui fustes pelerin,
m'ottroie que devant ma fin
deserve par pelerinage
ou par bien faire ou par voiage
ou par aumosnes ou par heures
ou par grace de lui amer,
le conduit et la droitte voie
par quoy viengne a sa saincte joie.

Amen.

1 *hypométr.*
16 sa *mq.*

XCVII. Sébastien

Fêté le 20 janv. (cf. Texte N° 1, str. 6), St Sébastien fut l'un des plus puissants intercesseurs du Moyen Age, qui l'invoquait comme le saint antipesteux par excellence (et ce n'est sans doute pas un hasard s'il s'agit du saint pour lequel j'ai pu rassembler le plus grand nombre de prières). Valeureux soldat, originaire de Narbonne

et citoyen de Milan, il aurait été condamné sous le règne de Dioclétien à être percé de flèches, pour avoir exhorté ses amis Marcellin et Marc à rester fidèles à la foi chrétienne. « Il en fut tellement couvert qu'il paraissait être comme un hérisson » (*Légende dorée*, t. 1, p. 139). Mais il survécut à cette épreuve et « l'empereur le fit fouetter jusqu'à ce qu'il rendît l'esprit » (*ibid.*). « Il faut donc distinguer deux martyres de St Sébastien : le premier, le plus populaire, dont il réchappe, et l'ultime, moins noble et moins pittoresque, que les artistes ont préféré ignorer » (Réau, *Iconographie* III/1, p. 1191).

A) *Textes en prose*

Ce sont des suffrages qui apparaissent à partir du XVIe s.

« *Anthienne de sainct Sebastien, martyr.* O, de quelle merveilleuse grace a resplendi le noble Sebastien, martyr de Dieu, lequel portant les ensaignes de la victoire du chevalier.../... par ung mot revelet du ciel », suivi d'un verset et d'une oraison ; traduction d'un suffrage latin, cf. Texte N° 196 (PARIS, Coll. part., LF 13, f. 168 v°; BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 151-152 ; et impr. de LACOMBE 443, 170 ; BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 151-152 ; et impr. de LACOMBE 443, 450, 509, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds MASSON, impr. 480).

« *Oraison de sainct Sebastien, / Chevalier du Roy celestien.* O excellent chevalier de Dieu, monseigneur sainct Sebastien, qui aux benoistz martirs Marcellin et Marc.../... que finablement puisse parvenir a la gloire eter(e)nelle. Amen » (PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. B5 v° - B6 et impr. 351, f. M2 et PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 168 v° - 169).

« *Oraison a sainct Sebastien, martir, contre la peste.* O glorieulx sainct Sebastien, tres noble en la vraye foye et homme d'arme tres heureux, duquel par merites et prierres tout le pays de Lombardie ast esté delibvrés de la mortelle peste.../... nous nous puissions resjoir avoeucq le Christ en la joyce eternelle de paradis », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., 2858-59, f. 142-143 ; cf. SONET 1382).

« O heurex Sebastien, que ta foy est grande. Prie pour nous envers le Seigneur Jesus Christ, que nous soyons delivré de la peste et maladie de l'epidimie. Prie pour nous, heureux Sebastien, affin que sans aucun danger nous meritions eschaper la peste d'epidimie et obtenir la promesse de Jesus Christ. Ainsi soit-il », texte entier (PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 1v°) ; à rapprocher du Texte N° 196, vv. 7-12.

B) *Textes en vers* [1]

TEXTE N° 195, 1349 a. st.

SOURCE

BRUXELLES, Bibl. roy., IV.119, f. 21 (Réf. SINCLAIR' 3365).

ANALYSE

Comme le texte N° 15, cette prière est de Gilles le Muisit, abbé de Tournai, et elle a été composée dans les mêmes circonstances, au moment de la peste noire qui ravagea l'Europe dans les années 1348-1350 [2]. L'auteur s'adresse d'abord à St Sébastien (vv. 1-10) comme à celui qui sait « che mal bien warir » ; il brosse à grands traits sa vie et sa passion (vv. 11-22), renvoyant pour plus de détail à la « legende ». Vient ensuite la prière proprement dite (vv. 23-52), dans laquelle l'auteur évoque avec un certain pathétisme les progrès fulgurants du fléau et demande au saint que ceux qui doivent y succomber aient du moins le temps de s'amender (v. 45) et d'être trouvés en « boin estat » de grace (v. 49), pour qu'ils puissent aller en paradis.

[1] Je mentionne brièvement deux courtes prières : la première, du début du XIVe siècle, est l'adaptation rythmée d'un suffrage latin (cf. p. ex. PARIS, Bibl. nat., lat. 13280, f. 149 v°) :

> « *Memoire de monseigneur sant Sebastians. Antiphona.*
> Je te prie, sant Sebastians,
> quar moult grande est ta foy,
> que au peuple crestiem
> qui devotemant te croit,
> vulie dilivrer (de mort) de la maladie
> qui se nomme l'empedimie »,

suivi d'un verset et d'une oraison (OXFORD, Bibl. bodl., Lat. liturg. f. 15, f. 51 v°). SINCLAIR' 3781 est l'incipit de l'oraison en prose.
Autre texte, tardif celui-là (1629), d'après LYON, Bibl. mun., 1402, f. 127 v° :

> « O sainct Sebastien,
> par ton sainct moyen
> presente requeste
> au doux Redempteur,
> qu'exempts de douleur
> soyons et de peste. » (Texte entier).

[2] Ed. avec quelques négligences par Kervyn de Lettenhove, *Poésies de Gilles li Muisis*, t. 1, 1882, pp. 77-78 ; je le donne ici d'après le ms.

Langue du copiste et de l'auteur

Bon nombre de traits picards ont déjà été signalés à propos du texte N° 15. On remarquera ici (en dehors de l'absence de *-t* final : *apparu* 13, *souccouru* 14 et de traits qui ne sont pas exclusivement picards, comme *yauls* 43, 45 ; *boin* 49 ; *metera* 22) : i + *n* + *w* > *iun* : *tiunrent* 16 (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 72) ; c + á entravé, c + au à l'initiale > *ca-*, *co-* : *escappe* 28, *cose* 46 (cf. *ibid.*, p. 95) ; w german. initial > *w* : *warir* 7, *wardés* 36 (cf. *ibid.*, p. 108) ; développement de *-w-* après *u* en hiatus : *hastïuwe* 26 (*ibid.*, p. 112). A noter aussi *tout* 52, cas sujet masc. plur. (cf. Moignet, *Grammaire*, p. 47).

Aux vv. 25-26, *pestilenche* : *lente* n'est qu'une assonance. La langue de l'auteur n'offre pas ici de traits picards remarquables, sauf *hastïuwe* 26.

TEXTE

Orisons a sains Sebastiien. [f. 21 a]

O sire sains Sebastiiens,
qui au jour d'uy de crestiiens
iestes requis et reclamés
des malades, des sains amés,
qui ont ou doubtent maladie
k'on apiellë epidimie,
de che mal bien warir savés ;
car le meritë en avés,
et ch'a estet bien esprouvet
et par maint malade trouvet.
Vos bielles predications
et vos grandes devotions,
comment Jhesus vos apparu,
baisa et toudis souccouru,
et des martirs li grant martire
qui foit tiunrent toudis entire,
vos miracles, vos dis, vos fais,
comment a tous lés fuistes trays
de sajettes, puis flayelés
tant que vous fuistes exalés,
en vo legende trouvera,
qui au lire se metera.
Hé, vrais martyrs, vrais conforteres,
des malades sires et peres,
il est venue pestilenche
hastïuwe et ne mie lente,

qui a trestous lés fiert et frappe,
et de ses cops nuls n'en escappe. [b]
Cescuns doubte, cescuns fremist,
cescuns pleure, cescuns gemist,
or pour luy, or pour ses amis,
o la li mors le main a mis
et fait cescun de peur suer.
Douls martirs, faites transmuer
le sentensce qui est si dure,
et nos wardés de le pointure
de le mort, qui est si amere,
qu'i n'espargne fille ne mere
ne nului la elle se prent,
et cescun jour le nos aprent.
Pour les malades vos supplie,
qui sont en peril de leur vie,
que vous pour yauls de cuer priiés
que respis leur soit ottriiés,
pour yauls amender et bien faire
et cose qui a Dieu puist plaire.
Et se Diex ne voet plus attendre
que par mort ne les fache prendre,
en boin estat soiient trouvet
et leur bien fait tout approuvet,
et leur pechiet ariere mis,
en voisent tout en paradis.

Amen.

27 attrestous.

TEXTE N° 196, XIV[e] siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4600, f. 271 v° - 272 (Réf. Sonet 1990 pour l'oraison).

Commentaire

Traduction d'un suffrage latin, dont l'antienne est en vers, le verset et l'oraison en prose [1]. La version française étant assez litté-

[1] Cf. RH 30904 et p. ex. PARIS, Bibl. nat., lat. 1424, f. 19 ; lat. 10563, f. 174 v° ; lat. 13293, f. 251-252 v° ; lat. 13300, f. 263 v°.

rale, le mètre des vers est assez incertain : vers de 10/11 syll. : 1, 2, 7, 11, 16 (à moins de lire *në*), 19, 21, 23-27 (à moins de lire *epidimie* pour ce dernier v.), 29-34, 36, les autres étant de 12 syll. ou plus. On remarquera par ailleurs certains rejets hardis : 27, 31 et surtout 36. Assonance aux vv. 21-22.

Le ms. ayant été réalisé dans la région rouennaise, on notera quelques traits de graphie locale : *Soubastien*, Rubr., 14 ; *menaches* 17, *pecqueurs* 21, *campions* 28 ; *pueut* 20 < potuit. Pour permettre la comparaison avec l'original latin, je donne les deux textes, comme le fait d'ailleurs le ms.

TEXTE

Sequitur memoria sancti Sebastiani contra pestem epidimie

Antiphona

O quam mira refulget gratia
Sebastianus inclitus,
qui militis portans insignia
sed de superni palma sollicitus,
confortavit corda scalencia
verbo sibi collato celitus.

Versiculus

Ora pro nobis, beate Sebastiane, martir [Christi,
de Deo benedicte, qui te talem fecit.
Ut mereamur epidimie illesi
transire scandala
et promissiones Christi obtinere.

Oremus. Oratio beati Sabastiani martiris

Deus, qui beatum Sebastianum gloriosum [martirem tuum
in tua fide et dilectione
tam ardenter solidasti,
ut nullis carnalibus blandimentis,
nullis tirannorum minis,
nullisque carnificum gladiis sive sagittis
aut quibuscumque aliis tormentis, a tuo cultu
potuit revocari,
[illegible] nobis, miseris peccatoribus et indignis,
[illegible] piis meritis et intercessionibus,
[illegible] tribulatione auxilium,
[illegible] persecutione solatium,
[illegible] omni tempore tribulationis et angustie [presidium,
[illegible] pestem epidimie remedium,
[illegible] possimus
[illegible] omnes diabolicas insidias
[illegible] dimicare,
[illegible] et ea que mundo sunt omnino [despicere
[illegible] ejus adversa
[illegible],
[illegible] quoque et vanam gloriam
[illegible] omnibus viciis superare, et que a te jussa [sunt
[illegible] intercessione perficere.
[illegible] Christum Dominum nostrum. Amen.

Memoire de saint Soubastien contre le mal d'epidimie [illegible]

Anthienne

O tant reluist la grace esmervellable
de Sebastien, noble martir sans fable,
lequel portant les enseignes de [illegible]
més curiex de la victoire souvraine [illegible]
conforta les cueurs es pensers [illegible]
par son parler a li donné de Dieu [illegible]

Verset

Prie pour nous, martir du doulx [illegible]
Sebastien, benoit de Dieu qui tel [illegible]
Affin que nous, sains et nés, puissons [illegible]
du mal de l'epidimie tout le danger,
et desservons que nous puissons [illegible]
les premissions de Jhesucrist sans [illegible]

Oraison

Sire Dieu, qui ton gloriux et vrai [illegible]
saint Soubastien en ta foi sans point [illegible]
et en ton amour tant ardaument [illegible]
que pour nuls delis carnelx ne [illegible]
ne pour les menaches de quelconques [illegible]
n'ossi pour sajettes ne pour les [illegible] [trenchans]
ou tourmens, de ta vraie adoration
ne pueut estre revoquié en conclusion
donne a nous, chaitis pecqueurs et indignes,
par ses intercessions et doulces merites, [f. 272]
ton aïde en toute tribulation,
ton confort en toute persecution,
en tout temps trouble et angoisseux deffence,
et remede contre la grant pestilence
de l'epidimie, affin que nous puissons
comme chevaliers de Dieu et vrais cam- [pions,
encontre les agais diaboliquez,
tres fort combatre com bon catholiquez
le munde, et tout ce qui y est despire ;
et les choses adverses de cel empire
en nulle maniere point redoubter,
orgueil et vaine gloire fort sourmonter,
avec tous vicez, et tout ce dont jussion
fais, puissons parfaire par mainte oroison.
Amen.

Voici les variantes de l'éd. de G.M. Dreves, *Analecta hymnica...* 33, p. 167 :

1 refulsit.
2 S. martyr i.
4 de fratrum p.
5 c. trementia.

4 Més li curiex.
14 S. Sousbatien.

TEXTE N° 197, XIV[e] siècle

Source

EVORA, Bibl. publ., CXXIV (2-9), pièce N° 1 (Réf. Sonet 1849).

Analyse

Après une invocation au saint (str. 1), l'auteur rappelle son martyre (str. 2-3) et lui demande de le protéger de tout mal durant sa vie (str. 4) et d'intercéder pour qu'il puisse échapper à l'enfer (str. 5).

Protestant de sa loyauté envers Dieu et les saints (str. 6) et se remémorant la passion du Christ (str. 7), il termine en priant à nouveau son protecteur d'intercéder pour lui auprès de Dieu (str. 8).

Langue du copiste

Plusieurs indices donnent à penser que le texte a été copié dans le Nord de la France : en dehors de *le* 15 (cf. apparat critique), on remarque notamment *infenie* 27, *soubite* 15, *vangance* 23. Pour plus de précisions, il faudrait considérer l'ensemble du ms. Mais malheureusement, la Bibl. roy. de Bruxelles ne possède plus de microfilm

du ms. comme l'avait pourtant indiqué L. Mourin dans *Scriptorium*, 3 (1949), p. 218, note 1, et je n'ai pas jugé nécessaire de demander une copie du texte entier à Evora (ce qui m'aurait cependant permis par ailleurs de préciser à quel usage a été écrit ce livre d'Heures).

Langue de l'auteur et versification

8 quatr. d'alex. en str. monorimes. Au v. 31, lire *en(ne)my* et *vi(e)* au v. 32. Au v. 28, la correction de *raison* en *droit* fournirait un mètre correct. Césure lyrique au v. 17. Les coupes sont de 6 + 6, sauf au v. 22 (4 + 4 + 4). Pour la rime *monde* : *monde* : *honte* : *seconde*, à la str. 5, cf. Chatelain, pp. 69-70. Au v. 32, *vie* compte pour une syllabe.

TEXTE

De saint Sebastien.

1. O saint Sebastien, martir tres precieus,
qui pour monter es cieulz, qui sont tant glorieus,
vosis vaincre le monde qui tant est vicieus,
je te pri que de m'ame tu soyes curieuz.

2. Pour l'amour Jhesucrist souffris grant penitance :
de sëettes aguës, trançant comme une lance,
fus des tirans persiés par costés et par pance ;
pour yce, saint martir, mon sauvement avance.

3. Tu fus tout nu liés de cordes en l'estaiche
sans avoir de pechié nulle vilaine taiche ;
pour moy prie celuy de qui nulz ne se caiche,
quant m'ame partira, que li mesmes le sache.

4. Mon corps vueille garder de malle maladie,
de boce, de venim et de l'epedimie,
affin que mort soubite ne me souprengne mie
et Dieu puisse louer tant que seray en vie.

5. Et s'il avient que je trespace de ce monde,
prie Dieu que mon ame soit de tout pechié monde,
que je puisse eschever la flammë et la honte
qui est ou puis d'enfer c'on dit la mort seconde.

1 O *mq.*
5 souffri.
15 q. le mort.

6. Se mes parans se meurent, donne moy pacience,
car je ne dis chose qui soit a desplaisance
de Dieu ne de ses sains, car ce seroit vangance,
mais me donne tousjours de sa mort souvenance.

7. S'i me souvient de ly, je ne mesprendré mie
car en souffrant la mort, a tous nous donna vie ;
il estoit immortel et, chosë infenie,
së il morut pour moy, raison est que l'an mercye.

8. Deprie Dieu qu'i vueille de moy memoire avoir
et l'eure de ma mort me facë assavoir,
que l'ennemy ne me puisse par son art decepvoir
et qu'en vie puisse faire envers li mon devoir.

Amen.

28 *hypermétr.*
29 Prie.
30 Et que l'e.
31 depcevoir.

TEXTES N° 198 et N° 198 *bis*, fin XIV[e] siècle

Sources [1]

— Mss *A.* AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 76 v° ; *B.* BRUXELLES, Bibl. roy., 4483, f. 132 v° - 133 ; *C.* BRUXELLES, Bibl. roy., 11051, f. 3 v° ; *D.* CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 65, f. 157-157 v° (cf. SINCLAIR' 3581) ; *E.* ETON, College, 266, f. 176 v° - 177 v° ; *F.* GAND, Bibl. univ., 2751, f. Av° ; *G.* MELUN, Bibl. mun., 12, f. 175-175 v° ; *H.* MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 723-738 ; *I.* PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat., 195, f. 110-110 v° ; *J.* PARIS, Bibl. nat., Rothschild II.7.85, f. 55-55 v° ; *K.* PARIS, Coll. part., LF 56, non fol. ; *L.* RENNES, Bibl. mun., 35 (15.948), f. 77-77 v° ; *M.* SAINT-BRIEUC, Bibl. mun., 1, f. 168 (Réf. SONET/SINCLAIR 1491, 1511 et 1888).

— Impr. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560, f. V8-V8 v°, Heures à l'usage de Limoges, 1589 (LACOMBE 498) ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012, f. V8-V8 v°, 1582.

[1] Dans l'édition des *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, A. Piaget et É. Picot signalent la présence de cette prière dans des éditions tardives que je n'ai pas consultées (t. 2, 1899, pp. 35-36).

Une *Vie de saint Sébastien* en 256 alexandrins (d'après PARIS, Bibl. nat., fr. 1555, f. 201-205) a connu récemment deux éditions indépendantes. Elle comporte vers la fin, aux vv. 225-240, une prière au saint, très proche du texte qui nous intéresse et, chacun de leur côté, les éditeurs l'ont remarquée[2], notamment H. Micha qui souligne que cette « prière pose un petit problème. C'est en effet une prière plus d'une fois transcrite au XVe siècle, en vers octosyllabiques : Sebastien franc cuer piteux, / Qui par la volenté de Dieu (...). Est-ce notre poète qui en est l'auteur ? Ou bien existait-elle dans des copies plus anciennes perdues ? Alors l'auteur de la *Vie de saint Sébastien* l'aurait refondue en alexandrins pour l'intégrer à son œuvre. Nous inclinerions à le croire, sans pouvoir apporter de preuves » (*Romania, loc. cit.*, pp. 410-411).

Peut-on essayer d'apporter quelque réponse en examinant de près les prières rassemblées sous cet incipit ? Les mss se répartissent en deux catégories (mis à part *K*, qui ne donne que 8 v.) : ceux qui donnent une version courte, *GHJLM*[3] et ceux qui donnent une version longue, *ABCDEFI* (qui est aussi celle des impr., mais je ne tiendrai pas compte de ceux-ci, en raison des fautes grossières qu'ils comportent, en particulier LACOMBE 498). Les deux versions comptent respectivement 16 et 20 v. et bifurquent à partir du v. 12 ; mais selon les mss, ce nombre est susceptible de varier, allant jusqu'à 19 pour la version courte (dans *M*) et oscillant, pour la version longue, de 17 (*CD*) à 21 (*F*).

[2] L.R. Mills dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 28 (1966), pp. 410-418 et H. Micha dans *Romania*, 92 (1971), pp. 405-409. Pour permettre la comparaison avec les Textes Nos 198 et 198 *bis*, voici le passage d'après cette dernière édition, avec la numérotation des vers et les notes critiques correspondantes :

Saint Sebastïen, fin et vray, de cuer piteus,
je te suppli ou non de Jhesu le vray Diex :
en Lombardie feys cessier en molt de liex
troys fois l'espedimie, il est tout veritex ;

Et ausi con tu fus molt bon vray chevalier
et molt crueusement te lessas detrenchier
et depecier ton corps de saites et percier
par lez felons tyrans que ne devons amer

Pour la foy de Jhesu soustenir et garder,
prïés le dous Saingnieur qui se voust cloufichier
que tretouz celx et celles te prient, et requier
que de la maladie ne soient entechier.

— En Lombardie fu appelee par droiture
epedemie, ainsi sans tarder guerisseure —,
et vivre le droit aige selonc cours de nature
nous t'en deprions touz de pensee neste et pure.

235-236 *le sens reste clair, en gros, mais le texte est probablement corrompu*
237-238 *n'offrent guère de sens ; ils constituent de toute façon une parenthèse*

[3] C'est à cette catégorie qu'appartient pour l'essentiel le texte de CARPENTRAS, Bibl. mun., 726, f. 9-9 v°, dont l'incipit est celui du Texte N° 198 ; comme dans les deux cas les mss ne manquent pas, je n'ai pas tenu compte de cet amalgame.

Dès le premier vers, les variantes affluent et Sonet a eu quelque mérite à ne les éparpiller que sur trois incipit ! Les voici, classées par ordre alphabétique :

O saint franc piteux Sebastien *I*
O saint Sebastien de corps piteulx *A*
O saint Sebastien de cuer pieu *F*
O saint Sebastiien fin cuer pieu *J*
O Sebastien franc cuer piteux *LM*
Saint Sebastien amy de Dieu *DHK*
Saint Sebastien de cueur piteux *E*
[S]ains Sebastien fran cuer precieux *B*
Saint Sebastien gratieux *G*
Sire sainct Sebastien franc de cuer pur *C*

Le dernier vers de la version longue connaît la même fantaisie :

Ayons vraye confessions *DE*
Dieu nous doint vr. c. *C*
Nos ottroie Dieu vr. c. *B*
Que nous aions vr. c. / Et et (*sic*) repentance et vray pardon *F*
Que nous puissions avoir vr. c. *I*
Que vray confés a Dieu soyons *A*.

Cet éclatement, qui se retrouve presque à chaque vers, laisse perplexe et ne me semble pas devoir être toujours imputable à la fantaisie des copistes. On pourrait dès lors penser que le texte de ces copies, qui ne semble jamais avoir été nettement fixé, est un démarquage des 16 vers correspondants de la *Vie* en vers (démarquage plus fidèle dans la version courte). Mais la comparaison n'est guère facile, car ce passage de la *Vie* offre à plusieurs reprises un texte corrompu (cf. apparat critique de H. Micha). Une seule chose est sûre : la parenté étroite des deux textes (plusieurs membres de phrases identiques, ainsi que les rimes *piteux* : *Diex*, *chevalier* : *detrenchier*, *nature* : *pure*. J'ajouterai, sans qu'on puisse en tirer argument, que la copie de la *Vie* est de la 2e moitié du XIVe s. (le texte ayant dû être rédigé vers le temps de la peste noire) tandis que les textes en octosyllabes n'apparaissent qu'à la fin du XIVe s.

J'ai retenu pour chaque groupe le meilleur ms. (*G* pour la version courte et *E* pour la version longue), me dispensant d'indiquer dans l'apparat critique le détail des variantes des autres mss, qui sont aussi nombreuses que peu intéressantes ; j'ai cependant eu recours aux autres manuscrits pour améliorer le texte.

Les deux versions évoquent le rôle du saint dans la peste de Pavie (cf. *Légende dorée*, t. 1, pp. 139-140) et le supplice de sa sagittation, lui demandant d'intercéder en faveur de ses fidèles menacés de la peste.

TEXTE N° 198

De saint Sebastien [f. 175]

Saint Sebastïen gratieux,
Qui par la voulenté de Dieu
Feïs jadis en Lombardie
Trois fois cesser l'epydimie, [f. 175 v°]
Si voir que tu fus chevalier
Et que te laissas detranchier
Ton corps de sajettes trenchans
Par les mauvais felons tirans
Pour la foy de Dieu soustenir,
Prie li par ton doulx plaisir
Que tous ceulx qui te requerront,
Qui du mal entechié seront
Qui epydimie est clamés,
En puissent estre tous sanés
Et vivre le cours de nature,
Ce te prions d'entente pure.

Amen.

9 D. maintenir *corrigé d'après les autres mss.*
10 li *aj. d'après HJM.*

TEXTE N° 198 *bis*

Saint Sebastien de cueur piteux, [f. 176 v°]
Qui par la vou-[f. 177]-lenté de Dieux
Feïz jadis en Lombardie
Cesser trois fois l'espidimie,
Si voir que tu fus chevalier
Et si souffris toy detranchier
Ton corps de sajettes tranchans
Par les felons mauvais tirans
Pour la foy de Dieu soustenir,
Prie lui, par ton doulx plaisir,
Que tous ceulx qui te requerront
Et qui ceste oroison diront
Quë ilz n'aient la maladie
Quë on appelle epidimie.
Par ta saincte intercession,
Et aprés, nous te requerrons
A vivre le cours de nature [f. 177 v°]
Sans avoir boce ne laidure
Et en la fin, quant nous mourrons,
Aions vraie confession.

Amen.

3 F. cesser en.
4 Par trois.
16 n. li r.
18 boce n'empostume (*corrigé d'après* ...) (*BF ont* ordure)

Dans les deux textes, *Dieux* 2 graphie pour la rime. A remarquer, pour le Texte 198, aux vv. 13-14, la leçon *H* : *est clamee / qu'elle puisse estre de euls sanee* ; tous les autres manuscrits portent, au v. 13, *clamés*, graphie pour la rime.

TEXTE N° 199, XV[e] siècle

Sources

A. CHANTILLY, Musée Condé, 67 (XIV B 15), f. 169-169 v° ; *B.* DIJON, Bibl. mun., 2245, f. 122 v° - 123 ; *C.* PARIS, Bibl. nat., fr. 24957, f. 3 ; *D.* TOURS, Bibl. mun., 231, f. 155 (Réf. Sonet 408) [1].

[1] La copie de CARPENTRAS, Bibl. mun., 726, f. 9-9 v°, signalée par Sonet ..., ne comprend que 5 des 6 premiers vers de ce texte (le v. 2 manque) et elle poursuit avec le Texte N° 198 ; je n'ai pas tenu compte ici d'un tel amalgame.

Choix du manuscrit

J'ai retenu *A* qui fournit un texte acceptable mais non irréprochable. *B* est parfois fautif ou isolé (bien que certaines de ses variantes soient dignes d'intérêt). *C* diverge des autres mss à partir du v. 13. *D* enfin offre un bon texte mais il est défiguré par plusieurs fautes d'orthographe et une lacune au v. 10.

Commentaire

La prière s'adresse d'abord à Dieu et évoque la grâce de la foi qu'il donna à St Sébastien, la triple intervention de ce dernier en Lombardie contre la peste et son martyre sous les flèches ; suit une demande pour être à l'abri de la peste (1-13). Puis la prière invoque le saint, lui demandant d'assister son fidèle dans le malheur et notamment en cas de peste (14-18).

Le texte comprend 18 oct. à rimes plates ; la langue du copiste comme celle de l'auteur n'appellent pas de remarques particulières. Au v. 4 *ce* = *se* ; on notera au v. 8, le rejet hardi *des tyrans*. La finale du ms. *C* indique le pouvoir magique que l'on attribuait à cette prière.

Texte

Dieu qui donnas par ton plaisir [f. 169]
planiere grace a son desir
au martir saint Sebastïen,
car pour toi ce fist crestïen,
quant trois fois fut en Lombardie [f. 169 v°]
ou cesser fist l'espidimie,
pour t'amour soffrit moult de painne
des tyrans, c'est chose certainne,
mais onc pour ce ne te laissa,
a flechez navrer se laissa ;

10 Quant a.

2 Plaine *C.*
3 A m. *D.*
4 Qui p. *B* ; t. le f. *C.*
5 Quar pour tr. f. en *B* ; Qui tr. f. en *C.*
6 Il garist de l' *B* ; Ou *mq. C.*
7 Par ton a. s. grant p. *BC.*
8 c' *mq. B.*
9 o. par eulx ne cessa *B* ; oncques ne te delessa *C.*
10 Des fleches *B* ; *mq. D.*

je te prie, par sa merite,
que soie de la bosse quitte
et de tout mal d'espidimie.
Saint Sebastien, je te prie
que me doins consolation
en painne et tribulation,
remede, confort et aÿe
contre tout mal d'espidimie.

Amen.

11 p. ta m.

11 Si te pr. p. ton m. *B* ; te supply par son m. *C*.
12 Puisse de la b. estre q. *B* ; Que puisse estre de b. *C*.
13-18 *remplacés dans C par* :

Sainct Sebastïen glorieux,
je te requier de cueur piteux
que gardes ceulx de maladie
qu'on appelle epydemye,
qui porteront ceste oraison
ou qui l'auront en leur maison,
en priant Dieu que de cueur fin
leur doint paradis en la fin.

16 En toute tr. *B*.
18 Encontre toute maladie *B*.

TEXTE N° 200, XVe siècle

Source

POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. VI v° (Réf. Sonet 1381).

Commentaire

Brève prière à St Sébastien, pour qu'il intercède auprès du Christ et de la Vierge afin que son fidèle soit préservé de la peste et meure « en estat de grace ».

Huitain d'oct. à rimes plates. La forme *no* 7 est sans doute une commodité rythmique ; au v. 4, *garde* compte pour une syllabe.

Texte

O glorieux sainct Sebastian, [f. VI v°]
priez le Roy celestïen
et sa doulce mere Marie,
qu'il nous garde de l'espidimie

et qu'il nous doint temps et espace
de mourir en estat de grace,
par quoy, en la fin de no vie,
nous aions la gloire infinie.

Amen.

TEXTE N° 201, XVe siècle

Sources [1]

A. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 561, f. 216 v° - 217 ; *B*. PARIS, Bibl. nat., lat. 1179, f. 164 v° - 165 v° (Réf. Sonet 1434).

Commentaire

Les deux copies sont de bonne qualité, mais j'ai préféré *A*, en raison des fautes de détail de *B*. Le texte comprend 3 huitains ababbaba sur des rimes différentes (cf. Chatelain, pp. 90-91) ; au v. 11, lire *pri(e)* = doublet.

Brève prière à St Sébastien d'un fidèle qui se présente à lui comme son « povre serviteur » et lui demande d'intercéder auprès de Dieu pour le délivrer du péché et d'écarter de lui la peste. Pour les rimes en *-eur* de la str. 2, cf. Marchello-Nizia, p. 69.

Texte

De saint Sebastien oroison. [f. 216 v°]

O martir saint Sebastïen,
de Dieu chevalier tres parfait,
a toy me rens, a toy me tien,
de cueur, de pensee et de fait.

Rubr. *mq.*

[1] Je n'ai pas consulté le ms. signalé par Sinclair 1434 (NEW YORK, Bibl. Pierpont Morgan, Glazier 55, f. 121-121 v°) ni non plus NEW YORK, Bibl. Pierpont Morgan, 161, f. 19 (cf. J. Pierpont Morgan, *Catalogue of manuscripts and early printed books*, Londres, Chiswick Press, 1906, N° 38).

Je te supplie en tout effect
que ton souldoier me retien,
et pour effacier mon meffait,
mon oroison vers Dieu soustien.

Je suys ton povre serviteur,
ne me vueilles point oublier,
mais je te prie de tout mon cueur,
que pour moy vueilles Dieu prier [f. 217]
que je me puisse deslier
du mauvais lien de doleur,
et a la fin mercy crier
a Dieu mon pere createur.

Aprés te requiers humblement,
pour garantir ma povre vie,
que tu me gardes sainement
de la mauvaise maladie
qu'on appellë epydimie,
et d'aultres maulx pareillement,
et faire tant, ains que devie,
que a la fin j'aye sauvement.

A. 17 A. je te.

B. 5 s. ou tout.
22 aultre.
24 fin aye.

TEXTE N° 202, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 13291, f. 203 v° - 205 (Réf. Sonet 1496 et 1835, par erreur, sous un incipit inexact et avec une mauvaise datation du ms. ; signalé par erreur dans Sinclair' 3356).

Analyse

L'auteur invoque le saint pour qu'il délivre de la peste ceux qui en sont touchés, l'éloigne de ceux qu'elle menace et défende ses fidèles de la mort subite (1-21). Il lui demande aussi son assistance au jour de la mort pour qu'il puisse « aler le sentier De paradis » (22-40).

Langue du copiste

En dehors de l'absence du *-d-* épenthétique (*venra* 22, *faura* 23), on remarquera la forme *puissiens* 19, 25 (mais *puissons* 32) : le ms. est originaire de l'Argonne.

Langue de l'auteur et versification

40 oct. à rimes plates. On remarquera la dierèse dans *Sebastien* 1 et la synérèse dans *crestien* 2 (à moins de corriger *E. du peuple crestïen*). Par ailleurs, l'antécédent de *que* (v. 37) est *paradis* (v. 33).

TEXTE

O sainct martir Sebastïen, [f. 203 v°]
espoir de tout peuple crestien,
vray chevalier, [f. 204] de Dieu amis,
en vous ay du tout mon cuer mis.
Je vous requier devotement,
en suppliant tres humblement,
que de l'orrible maladie
appellee l'espidimie
veuilliez garder et affranchir,
preserver et du tout garir
tous ceulx qui en sont entichiez,
dont ilz sueffrent plusseurs meschiés.
Et ceulx qu'en sont en aventure,
veuilliez tenir en vostre cure
et en vostre protection,
sans en avoir corruption.
Et nous gardés de mort subite,
par vostre glorieulx merite,
affin que puissiens en pais vivre [f. 204 v°]
et de tout mal estre delivre
par tout le tamps de nostre vie.
Et quant venra la departie,
qu'il faura a Dieu l'ame rendre,
et le corps retourner en cendre,
puissiens avoir remission,
par la vostre intercession,

9 affranchier.
12 plusseure.

de tous nos pechiez et meffais
que nous avons commis et fais
contre Dieu et contre sa loy
et les articles de la foy.
Si te suppli, franc chevalier,
que puissons aler le sentier
de paradis finablement,
quant nous ferons le partement
de ce mauvais et meschant monde [f. 205]
onquel tant de meschief habonde,
que nous vueille a tous ottroier,
pour tout gueredon et loyer,
le Dieu qui regne et regnera
in seculorum secula.
Amen.

38 guerdon.

TEXTE N° 203, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 13261, f. 226 v° - 228 (Réf. Sonet 1846).

Commentaire

L'auteur demande à St Sébastien de le garder de la peste (vv. 12, 39) et de le conduire dans le bon chemin de la vie chrétienne.

On remarquera quelques traits de copie : les alternances *-an/-en* : *Sebastian* 1 et *Sebastien* 17, *pestilance* 39 et *conscience* 40 et *-eu-/-ou-* : *labeure* 35, *secoure* 36.

TEXTE

Saint Sebastïan, de Dieu amis, [f. 226 v°]
le Filz de Dieu si t'a promis
que celluy qui devotement
t'appellera de cuer souvant,

sera de luy reconforté.
Et pour ce que je suis tempté
souvant du mal deable d'enfer,
vray saint, ne te puis appeller
si tres souvant que je devroye,
car vil peché trop me guerroye.
Deffens moy de luy, je t'en prie,
et aussi de l'espedimye
dont j'ay au cuer cruel doubtance ; [f. 227]
car j'ay en toy ferme crëance
que tu la puis faire apaiser,
quant pour les gens Dieu veulx prier.
O vray martir Sebastien,
qui tellement fuz crestien
et qui ressuscitas les mors,
en ta garde baille mon corps.
Faiz que je ne soye haÿs
de grans gens ne de petis,
et si me tires a la corde
du Filz de Dieu, vers luy m'acorde,
si que quant fineré ma vie,
m'ame viengne en sa compaignie. [f. 227 v°]
Vray chevalier et vray martir,
mon orison prens en plaisir,
fay moy avoir a ma memoire
de Dieu la passion et croire
des douze articles de la foy.
Faiz que je demeure en la loy
comme vray crestien doit faire.
Prie la Vierge debonnayre
qui pour pecheurs souvant labeure,
que a toutes heures me secoure
de prier Dieu devotement
qu'i me garde de mal jugement.
Gardes moy de la pestilance [f. 228]
et nettoies ma conscience,
que aye a ma fin confession,
de mes pechiez remission.
Amen.

22 *hypométr.*
25 quant je f.
26 Mon ame.
39 la *mq.*

TEXTE N° 204, 2e moitié XVe siècle

Sources

A. BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 122, N° 3 (non foliot é) ; *B.* PARIS, Bibl. nat., lat. 1399, f. 187-187 v° ; *C.* PARIS, Bibl. nat., fr. 13167, f. 137-138 ; *D.* ROUEN, Bibl. mun., 362 (Y 143), f. 81-81 v° (Réf. Sonet 717). Je n'ai pas tenu compte ici du manuscrit d'AVIGNON, Bibl. mun., 210, f. 141, qui, par suite de la disparition d'un feuillet, ne contient que les 7 derniers vers de cette prière.

Choix du manuscrit

A et *B* sont des copies très voisines qui divergent de *CD* notamment à partir du v. 16 et surtout aux vv. 20-23. Les deux traditions sont intéressantes, encore que le texte de *AB* aux vv. 21-22 puisse faire penser à une contamination avec le Texte N° 198, vv. 15-16. J'ai préféré le texte de *A* en raison de sa correction (sur un point de détail, il a cependant les 3 autres contre lui, au v. 19).

Commentaire

Rappelant le martyre du saint et son intervention contre la peste en Lombardie, l'auteur invoque St Sébastien contre la peste et lui demande que ceux qui « liront » (v. 17) cette oraison soient particulièrement à l'abri du fléau.

Le texte comprend 24 oct. à rimes plates (au v. 9, on attendrait *Dieux* pour l'œil). Au v. 2, lire *com(me)*, doublet, à moins de synérèse dans *chrestien* ; au v. 17, *prie*, doublet ; au v. 20, *epidemy(e)*. Quelques traits peuvent indiquer que le texte a été copié dans le Nord de la France, région d'origine du ms. : *etaiche* 3, *ceur* 10, 18, *Signeur* 11, *vuille* 12, *tretous* 19.

On remarquera la variante de *CD* au v. 16 : *ceste doubte* renvoie à la peur que provoque la peste, tandis que *ce te doute* de *AB* suggère le rôle vindicatif du saint, capable de déclencher lui-même le fléau.

Texte

Glorieux saint Sebastïen,
qui souffris comme bon chrestien
ton corps en l'etaiche ataicher,
et si te laissas detrancher

ton corps de sajectes tranchans
par les felons maulvaiz tyrans,
et si feïz en Lombardie
troys foiz cesser l'epidemye
tout par la voulenté de Dieu,
je te requier de ceur piteux
que tu pries Nostre Signeur,
qu'i vuille cesser la chaleur
de ceste grant mortalité,
qui court par la chrestienté,
que chascun la craint et redoubte.
Glorieulx saint, pour ce te doubte,
prie que touz ceulx qui ce liront
et qui de ceur te requerront,
soient tretous du mal saulvez
qui d'epidemye sont frappez,
et vivent le cours de nature,
je te requiers d'entente pure,
et qu'en la fin nous soyons mis
ou rëaulme de paradis.

Amen.

7 fis *CD*.
9 Et tout par v. *CD*.
10 pieu *B* ; de tres bon cueur *CD*.
11 pr. a n. *CD*.
13-14 inversés dans *CD*.
13 C'est de ceste m. *CD*.
15 Car ch. *B* ; Ung ch. *CD*.
16 p. ceste doubte *CD*.
17 Te pr. pour ceulz q. te loueront *CD* ; qui te l. *B*.
18 Et de bon cuer *CD*.
19 Qu'ilz soient tous *CD* ; m. sanez *BCD*.
20-24 *dans CD* :

Qui espidimie est clamez.
Je te requier devotement
que tu pries Jhesus humblement,
affin que nous soyons tous mis
en la gloire de paradis. Ainsi soit-il.

23 Que en *B*.
24 Au r. *B*.

TEXTE N° 205, fin XVe siècle

Source

VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 182, f. 278-279[1].

[1] J'utilise ici une transcription obligeamment mise à ma disposition par

Analyse

Prière à St Sébastien, en 5 poèmes successifs, de formes variées, qui demande principalement l'aide du saint contre la peste. Le style est assez précieux et certaines des formes métriques choisies ne sont pas toujours un facteur de simplicité.

Versification

Le texte comprend :

1. Ballade de décas. : 3 huitains ababbcbc + envoi bcbc (cf. Chatelain, pp. 70-71).
2. 4 sizains de pentas. aabccb, sur des rimes différentes (Chatelain, p. 122, atteste cette disposition mais non ce mètre).
3. 2 sizains 7a3a7b7a3a7b (cf. *ibid.*, pp. 110-112).
4. Rondeau d'heptas. *abaaabab* (cf. *ibid.*, p. 200).
5. Huitain d'oct. aabbcdcd (non attesté par Chatelain). On y remarquera la rime *examen* : *Amen* 78, 80 ; elle offre un cas unique dans les textes que j'ai rassemblés, où *Amen* est ainsi intégré à la rime du vers final.

Quelques traits de copie : *doncques* 23 (doublet), *plusieux* 15, *marcy* 32 et la graphie *lence* 58, 60 à la rime. A remarquer par ailleurs *el* 57, 60, forme monosyllabique pour la commodité rythmique.

Texte

De sancto Sebastiano. [f. 278]

1. Sebastiain, tres glorieux martyr,
qui as voulu, en la foy maintenant
de Jhesucrist, de ce monde partir,
en grefz martires et tormens soustenant,
par quoy tu es colloqué maintenant
avecques Dieu en eternelle gloire,
joye et lyesse sans finir demenant,
veilles avoir de tes servans memoire.

Ton sainct vouloir, ferme sans departir,
fut tant a Dieu plaisant et advenant
que ceste grace t'a voulu impartir
que qui te fait service convenant

l'espidimie ne l'est point comprenant ;
ainsi lit on, et est chose notoire,
qu'a plusieux gens as esté subvenant ;
veilles avoir de tes servans memoire.

Plaise toy, sire, oster et divertir [f. 278 v°]
de ce païs et estre retenant
ceste durté qui tant fait pervertir
le corps de vie, qu'elle ne soit venant ;
c'est une playe qui trop est surprenant,
helas ! helas ! trop a eü victoire ;
en saulvant doncques ce petit remenant,
veilles avoir de tes servans memoire.

Prince du ciel en majesté regnant,
vray Filz de Dieu en qui nous devons croire,
Sebastiain ton martyr moyennant,
veilles avoir de tes servans memoire.

2. Martyr precieux,
qui la sus es cieux
en gloire remains,
marcy demandons,
et nous commandons
du tout en tes mains.

En ta reverence
est nostre esperance
et nostre recours ;
tu es le refuge
contre tel deluge,
et tout le secours.

A la Lombardie,
ceste maladie
trois foiz ostas tu ;
par tout est renom
que ton digne non
a ceste vertu.

Tu scez que noz jours
d'eus mesmes sont cours,
nostre vie est briefve ;
champion de Dieu,
nostre povre lieu
de ce mal relieve.

[f. 279]

3. Par ta benigne priere,
metz arriere
de nous ceste pestilence,
et soyes nostre barriere
qu'el ne fiere
tes serviteurs de sa lence.

Fay luy imposer silence,
qu'el ne lence
sur nous sa contagion,
et que sa dure semence
n'ensemence
ceste povre region.

4. Veilles nous mettre en ta garde
et saincte protection,
et en pitié nous regarde ;
veilles nous mettre en ta garde
et nous preservë et garde
de mauvaise infection ;
veilles nous mettre en ta garde
et saincte protection.

5. Accompli nostre intencion
de quoy dessus est mencion,
pour Dieu servir et honorer,
et en ce monde laborer
a fairë euvre meritoire,
et quë au final examen,
affin que nous deservions gloire,
nous soyons approvez. Amen.

TEXTE N° 206, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. vv2 v°-vv3 v°. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (LACOMBE 109 *quater*).

Commentaire

Les str. 12 et 13 sont reprises un peu plus loin dans l'ouvrage, f. yy4-yy4 v°, sous la rubrique *De saint Cosme et saint Damien*. On comprend qu'elles aient été détachées et présentées comme une prière indépendante, car elles s'adressent à ces deux saints, à St Adrien et St Antoine, et non plus à St Sébastien. Mais elles sont suivies de cette str., qui attire l'attention sur un acrostiche :

Se voulez prandre plaisir
et loisir
des grans lectres assembler,
par cela vous pourrez vir
et ouir
qui l'a voulu composer.
Vueillés Dieu pour luy prier,
aourer,
et ces saincts tres glorieux,
qu'en la fin il puisse aller
(et) habiter
lasus ou throsne des cieulx.

Or cette indication s'applique en fait aux 13 str., où on lit en acrostiche : JEHAN DE CERISI. On peut penser que les saints Cosme et Damien (fêtés le 26/27 sept., cf. Texte N° 1, str. 66) ont été ajoutés pour faire bon poids, car ils étaient eux aussi invoqués comme saints antipesteux (cf. p. ex. Kraemer, pp. 120-121), ainsi que St Adrien (cf. p. 1). Pour l'auteur, cf. Table VII.

Le texte comprend 13 douzains 7a3a7b7a3a7b7b3b7c7b3b7c (cf. Chatelain, p. 115). En dehors des corrections qui m'ont paru s'imposer (cf. apparat critique), on notera : v. 23, lire *clor(e)* ; j'ai préféré mettre une virgule à la fin du v. 38 plutôt qu'à la fin du v. 37 (la même structure se retrouve en effet aux vv. 61-62) ; v. 70, lire *suppli(e)* (doublet) ; v. 77, lire *qu(i) est* ; v. 92, *veir* est monosyll. (cf. *vir*, dans la rubrique ci-dessus ; il s'agit d'une forme picarde, utilisée ici pour la rime et déjà rencontrée dans le Texte N° 154, v. 24) ; v. 96, lire *espidimi(e)* ; v. 106, pour obtenir un mètre correct, supprimer *et* ou *leur* ; vv. 115 et 118, *soye* est monosyll. (doublet) ; v. 134, *Adrian* compte pour 2 syll. Pour la rime, *genoulz* : *doulx* : *douleurs* : *langours*, à la str. 13, cf. Chatelain, pp. 39-40 et 79-80.

La prière invoque tout au long St Sébastien (puis les saints Côme, Damien et Adrien) contre la peste, devant laquelle l'art des médecins est impuissant (str. 5). On remarquera, au v. 102, l'allusion à une formule courante depuis le XIII[e] s. (cf. P. Meyer, « Paris, ville sans paix », dans *Romania*, 11 (1882), pp. 577-579.

TEXTE

Oraison a saint Sebastien. [f. vv2 v°]

1. *J*e, miserable pecheur,
ayant peur
de la mort cruelle et fiere,
a toy Sebastien de cueur
fayz clameur
et tres devote priere,
que par ta grace pleniere,
tres entiere,
mon corps tu vueilles garder,
le mectre soubz ta baniere
et lumiere,
pour pestilence eschever.

2. *E*nvers toy me viens retraire,
debonnaire
Sebastïen glorieux,
car tu congnoys mon affaire
necessaire
et mon cas tres doloreux.
Au cueur suis tres angoisseux,
paoureux,
que ne sçay que devenir,
car je voy jeunes et vieulx [b]
clore les yeulx
et d'huy a demain mourir.

3. *H*elas, glorieux martyr,
sans faillir
je congnoys et sçay de vray
que tu me peulz secourir,
affranchir ;
se il te plaist, point ne mourray,
si grant espoir en toy ay,
que seray
par ton moyen respité
et de mort eschapperay
et auray
par ton aÿde santé.

1 Je tres m.
4 A saint S.

4. *A* toy doncques me vien rendre
sans actendre,
plaise toy a moy garder,
de pestilence deffendre
mon corps tendre,
et de tout mauvais danger.
Fay moy ma vie alonger
et durer
le temps et cours de nature,
et puis en fin conquester
et gaigner
la joye qui tousjours dure.

5. *N'*y a medecin ne mire
qui ne admire
epidimie doutable,
ne qui y saiche que dire
pour consire
medecine proffitable.
Leur art y est deffaillable,
variable,
a la sçavoir destourner.
Pour ce m'est il convenable, [f. vv3*a*]
raisonnable,
ton bon confort demander.

6. *D*evers toy vien a recours
droit le cours,
comme parfait medecin,
pour avoir de toy secours ;
tous les jours,
contre ce mauvais venin,
a chescun tu es begnin,
tres enclin,
de donner bon reconfort ;
si te supplie de cueur fin,
enterin,
me garde de male mort.

7. *E*n toy sont tant de vertus,
qu'il n'est nulz
qui bien les sceust declairer,
car Nostre Seigneur Jesus,
qui est la sus,
t'a voulu si bien douer,

64 secoure.

que de mort peulz respiter
et sauver
tes servans et vrays amis,
de cloux et bosses purgier,
nectoyer,
et rendre sains et gueriz.

8. *C*raindre te doy et aymer,
honnorer,
et de tout mon cueur servir,
quant tu me peulz preserver,
observer,
et tout mal de moy tollir.
Pourtant glorieux martyr
te vien veir
et ton saint nom reclamer ;
plaise toy a moy ouÿr, [*b*]
garantir,
et d'espidimie garder.

9. *E*t aussi tous mes parens,
petiz et grans,
vueille les tous sauver ;
d'autre part tous les manans,
habitans
de ceste ville sans per,
fay les de mal eschaper
et passer,
sans en estre prins ne actains,
et tousjours santé leur donner
....
t'en supplye a joinctes mains.

10. *R*equier pour moy mon sauveur,
redempteur,
se il te plaist, par ta bonté,
quë il soit mon protecteur,
defendeur,
par ta grant benignité
et que je soye confessé,
ordonné,

98 *hypermétr.*
99 *hypométr.*
102 c. ville ville.
103 les tous de.
106 *hypermétr.*
107 *mq.* (on pourrait restituer *preserver*).
108 Je t'en.

et contrict de mes pechez,
avant que je soye cité
ne adjourné
pour estre sepulturez.

11. *J*'ay vescu villainement,
ordement,
en toutë orde plaisance,
et a parler proprement,
vrayement,
j'ay fait vers Dieu mainte offence,
j'en ay au cueur repentance,
desplaisance,
et luy en requiers pardon,
en ce monde penitence
sans grevance
et enfin gloire par don. [f. vv3 vº *a*]

12. *S*ainct Cosme, sainct Damïan
sainct Adrian,
sainct Anthoine redoubté,
vostre pelerin me tien ;
vers vous vien,
dollant et desconforté ;
se par vous ne suis porté,
conforté,
contre la mort tant rebelle
en terre seray porté,
emporté,
de moy ne sera nouvelle.

13. *I*cy plourant a deux genoulz,
saincts tres doulx,
du cueur vous vien faire hommaige ;
gardez mon corps de douleurs
et langours,
de tout peril et dommaige.
Et quant viendra au passaige
et truaige
de la mort amere et sure,
deffendez moy de l'ombraige
et servaige
de l'infernale morsure.

Amen.

120 sepulturé.
151 q. ce viendra (*corrigé d'après la reprise du même texte au f. yy4 vº, qui porte* quant venra).

TEXTE N° 207, XVI[e] siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 82-83 v°.

Analyse

Prière à St Sébastien, assez bavarde et redondante, dans laquelle l'auteur invoque le patronage du saint et lui demande d'être son avocat au jour du jugement. Il n'y manque pas, bien sûr, la demande particulière d'être à l'abri de la peste et l'évocation du rôle sanitaire joué par le saint en Lombardie.

Langue du copiste

En dehors d'un trait qui porte la marque régionale : l̥ > lh : *veulhes* 19, 25, 32, 43, *batailhe* 47, *vailhe* 48, on remarquera la forme *moy* préposée : 35, 43, 46, 48, 50 et *s* pour *c* : *se* 44.

Langue de l'auteur et versification

66 oct. à rimes plates (le v. 62 mq.). On notera la reprise de *ort et puant* (vv. 5 et 59) et la variante *ort et lais* 10. Pour obtenir un mètre correct, lire *p(e)ril* 14, *vray(e)ment* 28, *voy(e)* 41, *souv(e)rain* 42, *joy(e)* ou *souv(e)rainne* 57. Au v. 40, on pourrait corriger *Mon arme* ou *mettera* et, au v. 49, *mettera* ou *m. sa p.* ; au v. 61, compter *puisse* ou *nuyre* pour une syll.

TEXTE

Alia oratio sancti Sebastiani. [f. 82]

A joinctes mains, devotement,
de cueur entier, piteusement,
te supplie par ta puissance
que tu me gardes de grevance,
de l'ennemy ort et puant
qui nuyt et jour va espiant

comment il me puisse tempter [f. 82 v°]
et a dampnacion bouter.
Par les consentemens maulvais
de la char, qui sont ors et lais,
suis tumbé en tentacion
et ennoy de perdicion.
Si par toy ne suis secourus,
je suis em peril d'estre perdus ;
avoir ne puis contricion
ny parfaicte devocion
pour venir en amendement,
si par toy ne vient bonnement.
Veulhes moy, vrai martir, ayder
et a Jhesucrist acorder,
que penitence puisse faire
qui a Dieu du tout puisse plaire,
par quoy je aye salvacion
et en la fin redempcion.
En aprés veulhes moy garder
du mal qui fayt moult a doubter,
qui s'appellë impedimie,
ainsy vrayement qu'en Lombardie
jadiz la fis cesser troys fois, [f. 83]
quant les Lombars a haulte voys
toy requirent de cueur parfait.
Veulhes pour moy tenir le plait,
devant Dieu au grant jugement ;
je te supply benignement,
car bien moy seras neccessaire
contre l'ennemy adversaire,
qui l'ame de moy vouldra accuser
et pour mes pechiés condemner ;
se tu n'es pour moy advocat,
m'arme mettra en debat
et en voye de damnacion.
Souverain martir de grant renon,
ne moy veulhes point oblier,
quant se viendra au darenier,
que la mort de prés me sievra.

7 Comme.
12 Et en ennoye de.
31 requerent.
37 *hypermétr.*
40 *hypométr.*
44 darnier.
45 me < sevra > s.

Adoncques besoing moy sera
que pour moy preignes la batailhe
et que ton aÿde moy vailhe,
car l'ennemy mettra peynne
de moy mener a son demaynne ;
dont se pour toy je n'ay victoire,
je crois que je perdray la gloire [f. 83 v°]
et la joye de paradis.
Je te requier, soye ententis
a moy ayder et conforter,
et m'arme conduire et mener
en la haulte joye souverainne,
et que puisse eschiver la peinne
du feu d'enfer, ort et puant.
Que l'ennemy, faulx soudoyant,
ne me puisse nuyre nullement
. . . .
Quant je passeré de ce monde,
ouquel toute douleur habunde,
conduy moy en la haulte gloire
de paradis et la victoire.

Amen.

49 *hypométr.*
54 soyes.
62 *mq.*

TEXTE N° 208, XVIe siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 77-80.

Analyse

Prière qui contient une vie brève du saint, inspirée de la *Légende dorée*. On peut y voir les articulations suivantes (que j'ai détachées dans l'édition) : invocation à St Sébastien (1-8), rappel de son origine narbonnaise et de son assistance à Marc et Marcellin durant leur martyre (9-24) ; miracle en faveur de Zoé, la femme de Nichostrate et conversion de son mari ainsi que de 60 personnes (25-46) ; guérison des enfants de Claudius, de Tranquillin et conversion de Cromacius et de son fils (47-69) ; conversion des gens de Cromacius et baptême de 1040 personnes (70-80) ; passion du saint et son double martyre (81-107) ; prière au saint pour qu'il intercède en faveur de son fidèle et de ceux pour lesquels celui-ci se sent tenu de prier (108-139).

Langue du copiste

En dehors des traits déjà soulignés à propos du Texte N° 207, on relève un trait régional : *azoroyent* 60 (mais *adorer* 61).

Langue de l'auteur et versification

139 oct. à rimes plates, sauf le dernier (peut-être manque-t-il un dernier vers avec lequel celui-ci rimerait). Pour obtenir un mètre correct, lire *vray(e)ment* 4, *avoy(ent)* 49 (élision), *obli(e)ray* 55, *Esp(e)rit* 57 et 93 (doublet), *azoroy(ent)* 60 (à moins de lire *com(me)*), *souv(e)raing* 62, *vray(e)* 106, *soy(e)s* 108. Au v. 14, *crestiens* compte pour 2 syll., à moins de supprimer *Lez* ou *bons*. Au v. 53, lire *Policarp(e)* et au v. 54, *forc(e)* ou supprimer *de*.

A la rime, en dehors de la répétition de *joye* : *monjoye* 23-24 et 105-106, on remarquera : *doulcement* : *Marcellien* 19-20 (cf. Chatelain, pp. 1-3) ; *temps* : *quant* 31-32, peu exact ; *veu* : *Dieu* 33-34 (cf. *ibid.*, pp. 17-19) ; *appers* : *fays* 39-40 (cf. *ibid.*, p. 80) ; *somme* : *persommes* 45-46, peu exact.

Quelques indices laissent à penser que l'auteur est le même que celui du texte précédent : reprise de l'expression *ort et lait* 113 (cf. Texte N° 207, v. 10), du substantif *bonnement* 132 (cf. *ibid.*, v. 18).

TEXTE

Item alia oratio. [f. 77]

1. Devotement te vien prier,
amy de Dieu, vray chevalier,
par le mistere de ta vie.
Si vrayement que l'impedimie
en Lombardie fis cesser,
si te suppli de cuer entier
que tu me veulhes secourir
et de male mort garentir.

2. De Narbone tu fus natis,
comme sçavons, grans et petis.
Aprés, nous raconte ta vie [f. 77 v°]
mains beaulx miracles sans folie ;
comme souvent tu confortoyes
lez bons crestiens, quant les vëoyes
pour l'amour de Dieu tormenter.
Cecy peuvons nous tous prouver,
comme il est en ta vie escript,
quant en l'amour de Jhesucrist
confortas tousjours doulcement
saint Marc et saint Marcellien,
aulzquelx donnas telle doctrine,
quë en la gloire qui ne fine
sont coronnés en la grant joye
de paradis et la monjoye.

3. Aprés, la parole rendis,
par les prieres que tu fis
a Jhesucrist Nostre Seigneur,
a la femme du grant seigneur
qui Nichostrate se nommoit ;
la dame Zoé s'apelloit,
qui avoit esté mout long temps
qu'elle ne parloit tant ne quant.
Puis raconta qu'elle avoit veu
ung angel venir de par Dieu,
qui devant toy tenoit ouvert [f. 78]
ung livre ou estoit en appert
escript l'oraison que tu dis,
quant la parole luy rendis.
Vëant les miracles appers
que Jhesucrist pour toy a fays,
son mari soy fit baptiser
et en la foy endoctriner,
et deslivra les prisonniers
que en ses prisons tenoit liés.
Et convertis en toute somme
en la foy soissante personnes.

4. Aprés, garis lez deux enfens
de Claudius, qui languissans
avoyent esté en maladie
sans en partir toute leur vie.

29 Nicostrat.
36 ouquel estoit.

Et si fut garit sainement
Tranquilinus, incontinent
que Policarpe l'eut baptisé
et en la force de Dieu levé.
Cromacius ne oblieray mye,
et son fil en sa compaignie,
que par grace du saint Esperit
as convertis a Jhesucrist,
et les fis rompre les ydoles [f. 78 v°]
qu'il azoroyent comme gens foles,
et adorer entierement
le souveraing Dieu omnipotent.
L'ange luy vint visiblement,
qui luy rendit incontinent
salut, comme il le demandoit.
Tiburs son filz, qui se vëoit,
hastivement soy baptiza
et son entendement mis a
a louer Dieu de cueur entier.

5. Aprés, nous trouvons au darnier
que des gens et de la maignie
Cromacius par compaignie
— ensemble sont mille et .XL. —
qui de bon cuer, sans nulle atente,
ont receu le vray sacrement
du baptisme mout dignement,
et furent aprés martirés
et en la gloire coronnés
du rëaulme de paradis
ou Dieu colloque ces amis.

6. Puis toute ta vie accomplie,
Jhesucrist ne t'oublia mie, [f. 79]
car il volust que pour martire,
en paradis fusses grant sire.
Premierement fus detirés
de sagectes, par tous costés,
par le commendement rëal
de l'empereur plain de tout mal ;

53 P. leur b.
55 Tromacius.
57 Qui.
64 *Aprés ce vers* < Que Polycarpe leur baptise >.
84 *Aprés ce vers* < de sagettes par tous >.

ta char tendre fust moult navree
et ta personne travailhiee,
pour avoir le coronnement
en la grant joye qui ne ment.
Maiz par grace du saint Esperit,
fus puis garis sans contredit
et retournas arrier preschier
la loy de Dieu, sans riens doubter ;
en laquelle foy et crëance,
tu t'en allas puis, sans doubtance,
par vray martire en paradis,
ou tu es de Dieu vray amys
et vray chevalier de victoire.
Pourtant ceulx qui feront memoire
de toy servir sans defailhir,
auront accomply leur desir
pour aller a la haulte joye
et conquester la vraye monjoye [f. 79 v°]
du rëaulme de paradis.

7. Or te pry que tu soyes amis
a moy qui te viens supplier,
que tu me veulhes delivrer
du peril de dampnacion
et de faulce temptacion.
De maulvais pechié ort et lait
me deffens, que ne soys deffet.
Prie pour moy a Jhesucrist,
ainsy vrayement qu'il te fit,
qu'il veulhe essaussier ma priere :
que je ne soye mis arriere,
quant viendra au grant jugement,
que je puisse avoir sauvement.
En aprés, sire, te suplie
que pour toute la compaignie
de ceulx a qui je suis tenus,
sire, que tu ne laisses nulz,
mais leur impetre, sire, grace
que en paradis faces leur place ;
quant viendra l'eure de la mort,
que Sathan ne leur face tort

90 travailhie.
92 ne *aj. dans l'interligne supérieur par la même main.*
105 hault.
110 veulhe.
114 soy.
116 il me f.

qui ne leur puissë empechier
de paradis le vray sentier.
Fay nous, sire, avoir sauvement [f. 80]
et en ce monde bonnement,
sans pechié puissons tousjours vivre
affin que nous soyons delivre.
Au jour que nous trespasserons,
que tout droit aller nous puissons
en paradis a droit chemin,
en celle gloire qui sans fin
est et sera, sans nul termine.

Amen.

TEXTE N° 209, XVI[e] siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 24957, f. 3 v° - 4 (Réf. SONET 414).

Commentaire

Adaptation de l'Oraison latine « Deus qui Sebastianum... », aussi laborieuse que le Texte N° 196. Le texte, de 27 oct., peut se décomposer en : vv. 1-12, douzain ababbcbccdcd (décomposable en 3 quatr.) ; vv. 13-18, sizain aabaab (cf. Chatelain, pp. 110-111) ; vv. 19-22, quatr. à rimes plates ; vv. 23-27, cinquain aabab (cf. *ibid.*, p. 130, mais ce mètre n'est pas attesté).

En dehors de quelques négligences de copie que relève l'apparat critique, on remarquera la répétition maladroite de *n'a voulu* (vv. 4 et 8) et la graphie *puisson* 17, pour la rime. Au v. 18, *ennemye*, en emploi adjectif, qualifie *insidiation* du v. 16.

Texte

Dieu qui Sebastïen martir [f. 3 v°]
en ta foy et dilection
as sollidé, quar departir

1 L'as.

n'a voulu, par blandiction
de tirant ou temptacion,
menaces, glaives ou sajectes,
de ta saincte adoration
n'a voulu departir les metes,
n'a voulu departir les metes,
dounë a personnes non nectes
comme nous, pecheurs miserables,
par ses merites tant honnestes
et intercessions louables,
aïde en tribulation,
solas en persecution,
remede en temps d'epydemye,
affin que insidiation
dyabolique nous puisson
combatre, de noz ennemye,
le monde et les chouses du monde
despriser par ung vouloir munde, [f. 4]
et nulles chouses adversaires
d'iceluy et a nous contraires
cremir et doubter en errant,
affin que toy nous inspirant
les chouses par nous desirees,
soyons dignes bieneurement
obtenir en voyes eurees.

Amen.

12 intercession.
24 nous *mq.*

TEXTE N° 210, XVIe siècle

Source

ROUEN, Bibl. mun., 1064 (Y 226ᵃ), pp. 146-148 (Réf. Sonet 739).

Commentaire

Dans un style assez grandiloquent et artificiel, l'auteur invoque St Sébastien contre la peste (str. 1), rappelle le secours moral qu'il apporta à Marcellin et Marc sur le point d'être suppliciés (str. 2), il évoque ensuite le martyre du saint (str. 3-4), puis termine en lui redisant sa confiance pour venir à bout de « l'air qui domine » (str. 5) et pour intercéder en sa faveur auprès de Dieu.

Le texte est un chant royal en décas. : 5 onzains ababbccdede + envoi aadede (cf. Chatelain, p. 187) ; pour la rime *playe* : *employe* 28-29, cf. *ibid.*, pp. 7-9 ; *importable* 35 est une graphie pour la rime. Césure lyrique au v. 20.

TEXTE

1. Hault et puissant prince chevalereux, [p. 146]
chevalier preux, martir tres secourable,
secourez nous, qui vivons douloureux
en la douleur de la peste incurable.
Et se la mort maulditte et miserable
par noz pechez durement nous desvoye,
helas, seigneur, soyés moyen et voye
de pourchasser la vraye medecine
vers le docteur de science assouvye,
tant qu'en ayons, en cyme et en racine,
respit de mort et seureté de vie.

2. O combien grande est la grace des cieulx [p. 147]
en vostre nom puissant et honnorable,
Sebastïen, chevalier gracieux,
qui tiltre avez de noblesse admirable,
quand par confort discret et venerable
donné avez a voz freres tel joye
qu'en leur tourment ilz ont cryé 'Montjoye'.
Si vous prions, chevalier noble et digne,
pour la grace qu'avez bien desservye,
que nous ayons par requeste condigne
respit de mort et seureté de vie.

3. Triumphateur, martir victorieux,
tant glorieux, tant digne et tant louable,
qui n'avez crainct les cornes furieux [1]
des chiens crueulx de ce monde muable,
maiz d'ung vouloir constant et immuable
avez offert a souffrir mainte playe
vostre sainct corps, qui pour la foy s'employe
comme vassal et tres apparent signe,
nous vous prions, ains que l'ame desvye,
que Dieu du ciel par amour nous consigne
respit de mort et seureté de vie.

10 qu'on a.

[1] L'adj. est au masculin pour la rime. Cette image insolite est probablement un écho du *Psaume* 21/21-22 : « Erue a framea, Deus, animam meam et de manu canis unicam meam. Salva me ex ore leonis et a cornibus unicornium humilitatem meam. »

4. O le myroir des martirs vertueux,
courant joyeux aux tourmens importable,
arbre debout, florissant, fructueux,
a tous venans tenant la ronde table,
se les tyrans par leur traict detestable [p. 148]
vous ont percé cueur, corps, pommon et foie,
nostre advoué, faictes tant qu'on vous voie
l'extirpateur de l'infecte ravyne
ou trop souvent est la ville asservye,
en obtenant de la bonté divine
respit de mort et seureté de vie.

5. A vous venons d'ung desir amoureux,
sainct bieneureux, sur tous recommendable,
comme a celluy qui estes tant eureux
qu'a voz servans estes tousjours aydable.
Et si je suys pour offense amendable
envers Jesus qui tous humains ravoie,
hellas, aucy bon espoir nous convoye
qu'en sa vertu qui la terre illumine,
ou nostre foy est fondee et plevye,
vous obtiendrez contre l'air qui domine
respit de mort et seureté de vie.

6. Parfect, puissant chevalier courageux,
se noz pechez nous sont si dommageux
que Dieu par eulx de ses verges nous signe,
noble martir, effacez ceste envye
en luy priant qu'il nous donne et assigne
respit de mort et seureté de vie.

39 foix.
40 voix.

TEXTE N° 211, XVI[e] siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 83 v° - 84 v°.

Commentaire

Je verrais volontiers derrière ces 40 oct. à rimes plates le même auteur que celui des Textes N° 207 et N° 208. La prière a le même profil que le premier de ces textes dont elle reprend étroitement les thèmes et a en commun avec lui une rime identique, *tentacion* : *perdicion* (ici vv. 7-8 et Texte N° 207, vv. 11-12) et des couplets très voisins (ici 4-5 et 31-32 et Texte N° 207, vv. 19-20 et 15-16). On remarque d'autre part une rime commune *perdicion* : *dampnacion* (ici vv. 21-22) avec le Texte N° 208, vv. 111-112.

Pour la langue du copiste, cf. Textes N[os] 207, 208. Pour obtenir un mètre correct, lire *voy(e)* 8 et 10, *sir(e)* 26, *mond(e)* 35 (ou corriger *mondë (cy) et*). Du côté de la rime : *racorde* 4, graphie pour la rime ; *secourir* : *Jhesucrist* 11-12 (cf. Chatelain, pp. 80-81) ; *arme* : *diffame* 15-16 (cf. *ibid.*, pp. 51-53) ; *autre* : *deffaulte* 35-36 (cf. *ibid.*, pp. 53-54).

TEXTE

Alia oratio. [f. 83 v°]

O martir saint Sebastïen,
de tout mon cueur a toy je vien
toy demander misericorde ;
s'il te plait, que tu me racorde
a Jhesucrist mon createur,
car l'ennemy plain de doleur
cy m'a mis en tentacion
et en voye de perdicion.
Par mon maulvaiz concentement, [f. 84]
suis en la voye de dampnement,
si tu ne moy viens secourir
et ma pays faire a Jhesucrist.
Or te requier de cueur entier
de Dieu amy, vray chevalier,
que tu gardes mon corps et m'arme
de maulvaiz pechié et diffame,
et que tu pregnes la batailhe
contre l'ennemy qui, sans failhe,
nuit et jour, ne fet que panser
comment il me puisse tempter
et mectre en la perdicion
de maulvaise dampnacion,
par le pechié de nostre mere
et d'Adan nostre premier pere.
Encore maiz, de cueur toy prie :
sire, de la mort de impedimie,

11 ne *aj. dans l'interligne par la même main.*
17 tu *mq.*
20 Comme il.

dont tu es partout reclamé,
moy veulhe saner et garder,
affin que te puisse servir
toute ma vie sans failhir,
et que j'ay entencion
ainsy que j'ay entencion
et parfaicte devocion ;
et que a tous ceulx impetres gloire, [f. 84 v°]
qui de ton corps feront memoire,
et que en ce monde cy et en l'autre
leurs donnes pays sans nul deffaulte.
Et tous ceulx qui toy serviront
et qui loanges toy donront,
qui seront tes loyaulx amis,
vuelhes conduire en paradis.

Amen.

33 impetre.
36 donne.

TEXTE N° 212, XVI[e] siècle

Source

AVIGNON, Bibl. mun., 1904, f. 80-82.

Analyse

Chose étonnante pour une prière adressée à ce saint, il n'y est pas invoqué contre la peste. L'auteur requiert, non sans quelque bavardage rhétorique, son patronage contre le démon. Ces huitains aux thèmes stéréotypés me semblent avoir quelque air de parenté avec les Textes N[os] 207, 208 et 211 tirés du même manuscrit, et je les mettrais volontiers au compte du même auteur (cf. notamment les rimes des str. 9-10).

Commentaire

12 huitains d'oct. sur des rimes différentes ; les str. 1, 3, 6, 10 et 11 ont la disposition ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92) ; les str. 2, 4, 5, 7, 8 et 9 ont la disposition ababbaba (cf. *ibid.*, pp. 90-91) ; la str. 12 donne ababacac (non signalé par Chatelain). Dans plusieurs cas, le 1[er] vers de la str. reprend une partie du dernier vers de la str. précédente : str. 2, 4, 5, 9, 11 et 12.

Pour obtenir un mètre correct, lire : *tourne(e)* 38 (doublet), *puis(se)* 41 (ou supprimer *je*), *ay(es)* 51, *pri(e)* 53 et 69 (doublet). En ce qui concerne la rime, *Sathan* : *bien* 17, 19 (cf. *ibid.*, pp. 1-3) ; la répétition de *doulours* à la str. 4 laisse à désirer et on pourrait le remplacer, au v. 27, par *langours* ; *debonnaire* : *gloire* 26, 28 et *faire* : *gloire* 41, 43 (cf. *ibid.*, pp. 35-37) ; *ameres* 33 est peu exact.

On remarquera la variante graphique régionale *maire* 8, à côté de *mere* 9.

TEXTE

Alia oratio. [f. 80]

1. O tres doulx saint Sebastïen,
martir de Dieu, je te supplie
qu'il te plaise, par ton moyen,
garder m'arme d'estre perie.
Du tout en tout en toy me fie,
et mon esperance y ay mise,
fay moy avoir la compaignie
de nostre maire saincte Esglise.

2. Saincte Esglise est la nostre mere
en qui nous devons recourir,
quant l'ennemy de mort amere
nous veult estrangler et ravir.
De cuer te prye, vray martir, [f. 80 v°]
que envers Dieu tu faces priere
que m'arme ne puisse perir,
impetre luy joye pleniere.

3. Helas, sire, le faulx Sathan
tout temps nuyt et jour m'athenvie,
guerpir me veult, je le sçay bien,
de Dieu et de sa compaignie.
Or te pry que ne seuffres mye
que par tel point gaigne son plet ;
secours moy, sire, et fay aÿe,
ou aultrement je suis deffet.

13 pry.
18 Tout jours n. et j. m'athevie.
22 son < plait > pl.

4. Deffet suis, las, ce n'ay secours
de toy, vray seigneur debonnaire ;
m'ame est bien pleine de doulours
s'i fault qu'elle perde la gloire,
que maulvaiz pechié ayt victoire.
Helas, ou j'auray mon recours,
prie pour moy le Roy de gloire,
que m'alege de mes doulours.

5. Mes doulours, las, sont mout ameres
se tu n'es pour moy deffendeur,
faire ne puis digne priere
vers Jhesucrist nostre Seigneur, [f. 81]
car l'ennemy, faulx deceveur,
a sur moy tournee sa banniere,
mener veult moy en grant doleur,
en l'abisme d'enfer chartriere.

6. Je ne sçay, las, que je puisse faire,
car pechié me veult decevoir,
orgueil, luxure et vaine gloire
font contre moy tout leur pouvoir ;
paresse, envie, a dire voir,
irë et faulce glotonnie
veullent faire m'arme douloir
en payne qui est infinie.

7. Helas, sire, de cuer parfait,
a jointes mains, je te supplie
que tu ayes pitié de mon fayt,
las, que m'ame ne soyt perie.
Prie Dieu et la Vierge Marie
qu'il moy pardonnent sans arrest
tous mes peschiés et ma folie,
que l'ennemy n'ait sur moy playt.

8. Quant viendra l'eure de la mort,
que je ne pourroy pas parler,
que tout mon corps tremblera fort, [f. 81 v°]
pour le pas c'aray a passer,
sire, veulhes moy convoyer
et arriver droit a bon port,
et de l'ennemy delivrer,
qui sur moy fayt tout son effort.

27 dolour.
42 pechier.

9. Son effort fayt et sa puissance
de moy mectre en dampnacion,
tousjours de moy grever s'avance,
pour oster ma salvacion.
Si toy prie par devocion,
que tu me gardes de grevance ;
fay moy avoir remission,
et me oste de toute meschance.

10. Pour mes pechiés ay paour et doubte
que ne soye a perdicion,
car l'ennemy tousjours moy boute
en maulvaise temptacion.
Hors de toute devocion
me met, et n'y puis retourner.
Donne moy consolacion,
pour moy du tout a Dieu tourner.

11. A Dieu moy retourne par grace, [f. 82]
s'il te plait, sire, vray martir,
et fay en paradis ma place,
aynsy comme j'ay le desir ;
et que puisse le tien plesir
accomplir de tout en ce monde,
affin que je aye, sans failhir,
la gloire ou que tout bien habunde.

12. Tout bien habunde sans failhir
en la gloire de paradis,
la est acomply le desir
de ceulx qui sont tes bons amis.
Or te supplie, vray martir,
que la tu moy veulhes conduire,
l'ennemy puisse sy fuïr
qu'a la fin ne moy puisse nuyre.

Amen.

95 fuire.

XCVIII. Simon et Jude

Les apôtres Simon (dit le Cananéen ou le Zélote) et Jude (surnommé Thaddée) étaient fêtés le 28 oct. (cf. Texte N° 1, str. 75). Je n'ai rencontré qu'une prière, sous forme de suffrage, qui leur soit consacrée : « *De sainct Symon et Jude.* Benois apostre sainct Symon

et sainct Jude, je, qui doubte le jugement du souverain jugez pour ma deserte, vous prie et requier que per vous je me puisse amender et delivrer de tous mes pichiés, sicque je puisse aller joans devant Dieu en son throne. Amen », texte entier (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 129 v° - 130).

XCIX. Suzanne

La chaste Suzanne de Babylone, dont la légende se lit dans *Daniel*, 13/1-6, était commémorée le 19 février. Le ms. de PARIS, Bibl. nat., fr. 984 offre plusieurs prières adressées à Dieu par l'intercession de la sainte. Il s'agit sans doute de deux suffrages à la sainte, les textes *a* et *c* étant des antiennes (comme l'indique la rubrique du texte *c*) suivies d'un verset et chacun d'une oraison (textes *b* et *d*). En voici les incipit et decipit dans l'ordre du ms.

a) « *De sainte Suzanne oraison.* Beau Sire Dieux, qui vouluz garder de faulx tesmoingnage et mauvais blasme madame saincte Susanne.../... veilles nous, par l'intercession et prierre de madame saincte Susanne, garder de faulx blasme et de mauvaise accusacion » (f. 6 ; cf. Sonet 199).

b) « *Autre araison* (*sic*) *de saincte Susanne.* A toy, mon Dieu tres debonnaire, qui par ta saincte pitié et misericorde as exausee madame saincte Susanne.../... affin que nous puissions parvenir au royaume de paradis. Amen » (f. 6-6 v°, cf. Sonet 22).

c) « *Anthienne.* Dieu qui saulves et gardes ceulx qui ont en toy esperance.../... et quant ilz la condampnerent faulcement et desloyaument, tu la coronnas de coronne de gloire » (f. 6 v° ; cf. Sonet 412).

d) « *Oraison de saincte Susanne.* O toy, Dieu pardurable, qui cognois les secretz des pencees et qui toutes choses sont nues et descouvertes.../... affin que nous puissons acquerir et avoir le loyer de ta benoiste gloire perdurable. Amen » (f. 6 v° - 7 ; cf. Sonet 1530).

Par ailleurs, deux prières, placées dans la bouche d'une femme, demandent à la sainte d'aider sa dévote à garder la fidélité du mariage :

« Exemplayre tres vraye des dames qui ayment a vivre chastement, dame saincte Susanne.../... si que je soye a vous plus devote et que je puisse vivre honestement et chastement. Et ce me vueille Dieu octroyer, qui vit et regne pardurablement. Amen » (MADRID, Bibl. nat., Rés. 149 (X 21), f. 1 v° - 2 v° ; cf. Sonet 627).

« *Oraison a madame saincte Susanne.* O bien euree et aimee de Dieu, madame saincte Susanne, qui aux mauldictz et luxurieux plai

sirs et vouloirs.../... et a la fin de mes jours, je puisse avec toy lassus es cieulx estre colloquee en joye pardurable. Amen » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 35-37 ; cf. Sonet 1288).

C. Symphorien

Martyr d'Autun, St Symphorien était fêté le 22 août (cf. Texte N° 1, str. 55). Très renommé au Moyen Age, il était honoré notamment à Metz, où une abbaye était placée sous son patronage.

TEXTE N° 213, XVe siècle

Source

EPINAL, Bibl. mun., 59 (217), f. 61 (Réf. Sonet 2081).

Analyse

L'auteur messin, déjà rencontré à diverses reprises (cf. notamment Texte N° 18) et amateur de chasse, invoque ici celui que les chasseurs au faucon avaient pris pour patron, lui demandant de veiller sur lui et ses amis dans ses parties de chasse. On relèvera la métaphore des vv. 24-25 qui est bienvenue, encore qu'elle ne soit pas originale, et dans laquelle le chasseur demande la grâce de pouvoir « chassier [le] paradis ».

Langue du copiste

Les traits de graphie lorraine abondent et ont déjà été signalés à propos des autres textes du même ms. Je signalerai ici simplement *ceux* 10 < ecce hoc, avec *x* parasite (cf. Apfelstedt, § 116). Au v. 15, *prie* est un doublet pour *pri* et en revanche, au v. 17, *tout* est le reflet de la scansion.

Langue de l'auteur et versification

Le texte compte 28 oct. à rimes plates (on peut en effet supposer une lacune du v. 16 qui pourrait être reconstitué p. ex. [*Et te requier devotement*]). Le v. 18 gagnerait sans doute à être corrigé ainsi *Et* (*que je*) *porte*[*rez*] *oxiaux vollan.*

Quelques rimes sont à remarquer : *renommez* : *temporez* 5-6, la forme *temporez* étant pour *temporel(le)* ; *deduire* : *injure* 9-10 participe de la tendance, en lorrain, à réduire *ui* à *u* (cf. *ibid.*, § 77) ; *renon* : *monde* 13-14 est juste, dans la mesure où *monde* est un doublet pour *mon* ; quant à *amere* : *delivrer* 19-20, l'auteur nous a déjà habitué à cette étrangeté (cf. Textes N°s 18, 51-52 ; 83, 13-14 et 134, 25-26).

TEXTE

Orixon de saint Symphorien. [f. 61]

Glorieux sire saint Symphorien,
qui es ez cielz de Dieu prochien,
tu fut jadis boin chevallier
en cestuit monde et bien prixier
et de vaillance renommez,
esperituelle et temporez.
Quant tu estoie an ton vivan,
sovant ay prin esbattement
d'oseaulz porter por toy deduire,
sen ceux qu'a nul fessice injure.
Et per ta sainte et bonne vie,
tu ay ez ciel chevellerie
plus haute et de plus grant renon
que tu n'avoie en cestuy monde.
Portan te prie jë humblemant,
. . . .
que tout foy que serez ez chan
et que je porte oxiaux vollan,
de fortune malle et amere
me vuelle, sire, delivrer ;
gardez mon cor et mez amin
qu'ez chan seront aveckes my.
Et por moy vuelle a Dieu prier
que je soie sy bon chessier
que chassier puisse paradis
moy et aussi mez bon amis.

1 Sire saint Syphorien.
10 nulle.
16 *lacune du copiste.*
17 que je s.
20 *aj. dans la marge par la même main.*
22 aveck.
25 puis.
26 et puis m.

Vuellier prier a Dieu qu'i soit ainssy
et por celluy qui fit sest dis.

Amen, enssy soit il.

27 *hypermétr.*

CI. Syre

Ste Syre (ou Sire) était censée avoir été la sœur de St Fiacre, et on la fêtait le 8 juin. Elle était particulièrement honorée en Champagne, où l'église de Sézanne possédait sa châsse et on l'invoquait contre la gravelle.

TEXTE N° 214, XVIe siècle

Sources

— *Mss* *A.* NANCY, Bibl. mun., 39 (355), f. 37-37 v° ; *B.* SAINT-OMER, Bibl. mun., 883, f. 104-104 v° (Réf. SONET 662).

— *Impr.* *C.* PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694, f. 185-185 v° (on y lit, à la suite, une prière en vers latin à la même sainte ; cf. RH 31074).

Les 3 textes sont du XVIe s. ; j'ai retenu *A* qui est la meilleure copie.

Analyse

Prière à la sainte pour être protégé de toute maladie du corps et de l'âme, avec le rappel des miracles qu'elle accomplit et son intervention efficace contre la gravelle, notamment en l'église de Sézanne.

Commentaire

La langue du copiste n'appelle pas de remarques particulières. J'ai présenté le texte en 3 parties pour mieux en souligner la structure. Mais l'examen des rimes nous montre un versificateur de

médiocre qualité. On peut déceler 3 douzains d'oct. sur des rimes différentes, dont aucun n'offre la même disposition :

1. aabbcdcdccee ; pour la rime *digne* : *medecine* 11-12, cf. Chatelain, pp. 60-61 ; *maladie* 12 compte pour 3 syll.
2. ababcdcdaeae ; le v. 15 (hypermétr. à moins de lire *boutte(e)s*) fournit une rime approximative (ces défauts sont camouflés dans *BC*).
3. ababbcbcdede ; *ame* 27 compte pour une syll., à moins de corriger *m(on) ame* ; on remarquera la facilité des rimes du dernier quatr.

TEXTE

Oraison de saincte Sire. [f. 37]

1. Glorieuse dame pucelle,
saincte Sire, de Dieu ancelle,
plaine de paix et de concorde,
de doulceur, de misericorde,
devotement je te requier
de cueur enclin, et te supplie
qu'i te plaise de nettoyer
mon corps de toute maladie,
affin que puisse toy prier
et en priant, ton nom louer,
car tu es de louange digne
et de maladie medecine.

2. Par tes vertus et sanctités,
des rains pierres grosses et dures
sont bouttees hors et degettees
de toutes povres creatures.
Et gravelle pareillement,
doulce dame, tu faiz yssir
de maintes gens incontinent,
voulans de cueur toy requerir.
Aussi plusieurs sont demonstrés
aultres miracles merveilleux
de jour en jour et exaulcés,
ou pose ton corps precieulx.

Rubr. Syrie *C.*
1 O g. *BC.*
2 Syrie *C.*
4 d. et de *BC.*
15 boutte h. et dejectez *BC.*
21 pl. font demonstrer *B.*

3. Vierge plaisante et gracieuse,
tres humblement je te requier
que de mon ame soys curieuse,
quant du corps la fauldra vuyder ; [f. 37 v°]
et pour moy vueilles deprier
le Roy des cieulx et requerir
quë icelle puisse purger
et tout plaisir mondain fuïr,
et me impetrer par ta bonté
quë avec toy puisse a la fin
veoir Dieu, qui est plain de bonté,
en la gloire qui est sans fin.

Amen.

27 s. envieuze *B.*
34 p. aaa la *B.*

CII. Thibaud de Provins

Né à Provins, de la famille des comtes de Champagne, St Thibaud ou Thibault (1017-1066) était fêté le 30 juin, le 1er juillet ou le 9 juillet (cf. Texte N° 1, str. 39).

TEXTE N° 215, fin XVe siècle [1]

SOURCE

VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 182, f. 294-294 v°.

ANALYSE

Le texte, en ajout sur un Bréviaire de Saint-Quiriace de Provins, a probablement été composé dans cette ville pour célébrer les méri-

[1] La transcription de ce texte est due à l'obligeance de la Section romane de l'IRHT, que je remercie ici.

tes de l'illustre enfant de la cité qui conservait ses reliques (str. 6-7). L'auteur demande à St Thibaud d'intercéder pour lui et pour les fidèles de Provins, pour que Dieu « joye infinie leur donne ».

Commentaire

La graphie n'offre rien de bien marquant ; au v. 32, *qui* est un cas régime tonique. Le texte comprend 11 quatr. abab. Pour éviter l'hiatus, on pourrait corriger au v. 3, *En joye [tres] parfaicte es cieulx* ou *En j. p. es [sains] cieulx*, et peut-être au v. 9 *Je te suppli(e) [tres] humblement* ; l'*e* muet ne compte pas dans *estoye* 20 (doublet) et dans *maladies* 29 et *infinie* 44. Pour la rime *heure* : *sequeure* 41, 43, cf. Chatelain, pp. 39-40.

TEXTE

De sainct Thibault, antenne. [f. 294]

1. O sainct Thibault tres glorieux,
en paradis lassus regnant,
en joye parfaictë es cieulx
ton createur voys maintenant

2. que tant as amé et doubté,
toy en ce monde cy vivant,
qu'en paradis tu es monté,
non subject a pluye n'a vent.

3. Je te supplië humblement
que Dieu pour moy vueillez prier,
car offensé l'ay grandement,
par quoy merci luy viens crier

4. et demander misericorde
pour les pechiés que j'ay tant faiz.
Sire, fay tant quë y s'accorde
de me perdonner mes meffaiz.

5. Car se pour moy intercesseur
envers Dieu tu n'es et moyen
de me pardonner paresseur,
sera com se j'estoye payen. [f. 294 v°]

6. Tu es des enffens de Provins,
veu que tu es né du chasteau ;
de bonne heure pour eulx tu vins,
quant en paradis es sy beau.

7. Toute la ville est honnoree
de ton sainct chief qui lëans pose
et de tes vertus arrousee,
qui te requiert d'aucune chose.

8. De toutes maladies quelzconques
tu as puissance de guerir,
ta grace ne refusas oncques
qui t'en a voulu requerir

9. par parfaitte devocion,
ayant en toy ferme fiance
que tousjours leur intencion
exaussee as en habundance.

10. Aux enffens donc de ton pays
soyes doulx et misericors,
qu'i ne se trouvent esbaÿs
quant l'ame partira du corps.

11. Car ton aÿdë a ceste heure,
glorieux sainct, leurs sera bonne.
Prie donc Dieu qu'i les sequeure
et que joye infinie leur donne.

Amen.

41 cest.

CIII. Thomas, apôtre

L'apôtre St Thomas était fêté le 21 déc. (cf. Texte N° 1, str. 90) ; je n'ai rencontré qu'une prière qui lui soit consacrée, sous forme de suffrage : « Sainct Thomas, noble apostres, precheur de Dieu, gouverneur de saincte Eglise, reçoy cest povre picheur qui a toy s'enfuit et veullies appaisier le courous qu'il ait contre moy pour mes pichiés, et me veulliez enrichir de foy, d'esperance et de charitey, par quoy je soye temple du Saint Esperit et que ilz demoureir veulle avec moy. Amen » (NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 126 v° - 127), texte entier.

CIV. Wénéfrid

Sainte originaire du Pays de Galles, où elle aurait vécu au VIIe s. Au XIVe s., son culte fut étendu à toute l'Angleterre et sa fête finit par être fixée au 3 nov. La sainte ne semble pas avoir été très renommée sur le continent et les deux prières en français que lui a consacrées Destrées le Chartreux sont un exercice d'école qui n'a pas dû contribuer à la faire connaître.

Ces prières ont été éditées par H. Petersen, *Destrees frère Chartreux et poète du temps de Marguerite d'Autriche*, Helsingfors, Helsingfors Centraltryckeri, 1927, pp. 84-85. En voici les incipit :

« O tres saincte et digne,
martire benigne,
vierge insigne,
dame Wenefrede... » (16 v.). Cf. SINCLAIR' 3378.

et « Vierge singuliere,
odorant que balme... » (32 v. qui donnent en acrostiche : Virgo sancta Vvenefreda, pro nobis Cristum exora). Cf. SINCLAIR' 3855.

CV. Yves

Fêté le 19 mai (cf. Texte N° 1, str. 26), le plus populaire des saints bretons aurait été, après avoir étudié le droit à Paris, official du diocèse de Rennes. Il y remplit ses fonctions avec un désintéressement et une compétence qui lui valurent d'être présenté aux avocats comme leur modèle et l'on connaît le dicton populaire, peu flatteur au demeurant pour le reste de la basoche, qui disait de lui : *Advocatus et non latro, res miranda populo.*

TEXTE N° 216, XVe siècle

SOURCE

PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 1192, f. 183-183 v°, 181-181 v°, 186-186 v°, 184-185 v°, 187 (cahier mal relié) (Réf. SONET 731).

ANALYSE

Assez bavard et parfois peu clair, le texte ne présente pas de progression bien nette. On peut cependant y remarquer quatre parties, que j'ai distinguées dans l'édition afin d'aérer le texte.

— Invocation à St Yves pour qu'il intercède auprès du souverain Juge (1-21), lui qui a été si attentif à plaider pour les pauvres (22-37).
— Rappel de son activité d'avocat en Bretagne (38-53).
— Louanges du saint qui, en accomplissant de manière exemplaire ses fonctions, a mérité de gagner le ciel et d'être l'avocat de tous les chrétiens auprès du Seigneur (54-115).
— Prière finale au saint, pour qu'il protège le corps et l'âme de ses dévots (116-140) et ouvre le ciel à tous ceux qui le prieront (140-150).

LANGUE DU COPISTE

Le texte est peu soigné et comporte deux lacunes (28 et 48). En dehors des fautes relevées dans l'apparat critique, on notera les formes anciennes *il* « ils » (46), 49, 51, 57 et *leur* « leurs » 25, 53 (mais *leurs* 47), quelques traces de désinence casuelle : *nulz* 19, *ungs* 110, la présence sporadique de *-s* analogique ou parasite : *cilz* 6, *riens* 80, *juges* 110, les graphies *c* pour *s* : *c'il* 91 et *s* pour *c* : *ce* 109.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

150 oct. à rimes plates. En ce qui concerne les rimes, *difinitive* : *Yves* 21-22 est un peu approximatif ; *chief* : *meschiel* 35-36 souligne l'amuissement de la cons. finale ; pour *lermes* : *termes* 45-46, *amour* : *clamour* 119-120, *Bretaigne* : *souviengne* 149-150, cf. Chatelain, respectivement pp. 33-35, 39-40 et 28-29. Aux vv. 113-114, pour obtenir une rime exacte, on pourrait aussi bien corriger *mainte(s)* *chose(s)* : *forclose*. Au v. 50, *aloient* s'élide et au v. 51, *avoient* compte pour 2 syll. ; au v. 134, lire *el(le)* ou *qu(i) est.*

TEXTE

Ha, saint Yves, de Dieu amy, [f. 183]
je te suppli, entens a my,
tres glorieux vray confesseur,
et des pecheurs intercesseur [f. 183 v°]

vers le grant, le souverain Juge,
cilz qui les mors et lez vifs juge,
qui de tout a la cognoissance
par la vertu de sa puissance,
qui comprent tout ce que puet estre
et tient, comme Seigneur et maistre,
toutes choses en son vouloir,
qui qu'en doye le cuer doloir.
Car il a tout par inventoire,
pardurablë et transitoire,
registré en sa noble court,
qui des vrays jugements decourt
et des sentences immutables,
doloreuses et delitables,
ne nulz ne s'en puet exempter :
devant lui se fault presenter [f. 181]
et ouïr sa difinitive.
Et pour ce, monseigneur saint Yves,
que tu as tant deigné atendre
aux querelles des povres prendre
et leur causes mener a fin,
je te requier de vray cuer fin
et humblement a toy acuer
. . . .
qui maintez fois m'ont fay veillier ;
il te plaise moy conseillier
et prendre mon fait en ta main,
qu'i n'est heure, ne soir ne main,
que durement je ne me doubte.
Et sachiez que je n'y voy goute,
et nullement venir a chief
ne puis, sans toy, don grant meschiel
qui me sourdroit se me failloyes. [f. 181 v°]

15 Registres.
16 jugement.
25 affin.
26 Je *mq.*
28 *lacune du copiste.*
37 Me s. se tue me

14 *Pardurable et transitoire* sont en apposition à *tout* du v. précédent, qu'ils détaillent.

27 *acuer*, il s'agit peut-être d'une forme corrompue, pour *accours*, mais il est difficile de se prononcer en raison de la lacune du v. suivant.

Fay moy ainsi comme faisoyes
jadiz aux povres de Bretaigne :
tu estoies leur chevetaigne,
leur advocat, leur droit seigneur,
leur pere, leur maistre greigneur,
le principal de la duchié.
Las, tu en fus de maint huchié
et apellé a chaudes lermes,
pour ce que ignoroient les termes
de leurs querelles et leurs poins
. . . .
dont il puissent advocat querre.
Si t'aloient au besoing requerre,
qu'il n'avoient qui les soustenit,
se ta grace ne leur venist,
pour leur causes mener a point.

En cest siecle, de tel n'a point
advocat certes com tu yez. [f. 186]
Moult doivent estre beaulx et lyez
tuit li autres, quant il s'avisent
de tes merites qui reluisent,
et que tu as advocacé
tant qu'il t'en est si bien tacé,
qu'en ce monde si labouras
que de ton Juge l'amour as
et de sa grace t'a fait don,
qui n'est pas petit gueredon.
Et pour t'amour as ottroyé
a ceulx pour qui as plaidoié,
qu'i leur remet tous erremens,
faulx interest et seremens,
et le crime met en civil.
Ja ne saura estre si vil
ne la querelle si obscure, [f. 186 v°]
puis que tu la preignes en cure,

39 Bretaignes.
40 estoient.
46 que il i.
48 *lacune du copiste.*
51 qu'il les.
54 En ces s.
55 comme.
64 guerdon.

60 *tacé* est obscur.

et gardes que ne se decline,
que le Juge ne së encline,
car il cognoist ta conscience
et scet bien que de la science
scez tu assez selon sa court.
Et si bien que chascun acourt
a toy pour estre soustenu,
et si n'y es de riens tenu,
se n'est de ta benignité,
par raison et pour equité
gardez et le bien de justice
contre ceulx que rigueur justice,
car tu es en ce droit moyen
dont pour noyant, sen esmayen, [f. 184]
on te doit lessier trestout faire,
puis que tu as emprins l'afaire ;
car bien sçay que tant y sauras
que sentence pour toy auras.
Et c'il y a paine commise
ou erreur qui touche l'Eglise
ou Juge qu'i faille paier,
ja ne s'en doivent esmaier :
a ton dit, sans oster ne mettre,
tu leur feras tantost remettre
et quittier l'indignacion
par tiltre d'absolution,
mais que l'amende soit gaigee
et ta partie desgaigee ;
et de tout son plait se depart,
sans le gré de l'adverse part, [f. 184 v°]
qui ne scet que tout ce devient
de la grace du Juge vient.
Et de grant pitié s'entremet
quant une sentence remet
ou revoque pour pardonner ;
son droit plus bel ne puet donner,
se m'est vis, ne plus saigement
ungs juges, ne plus largement,

75 co. si ta.
78 Et bien.
84 c. qui r.

83 le sens n'apparaît pas.
104 pour obtenir un sens acceptable, corriger peut-être *juge* [*et*] *vient*.
105 le sujet de *s'entremet* est le *juge* du v. précédent.

que par doulceur et par pitié
et aussi vient ce d'amitié.
Noter y puet on maintes choses
que le Juge nous a forcloses
que n'est pas avoir de s'avoir.

Et quant tel grace pues avoir,
saint Yves, comme je devise,
qu'a ton vouloir et a ta guise
as si de ton Juge l'amour, [f. 185]
je te pri, oyes ma clamour
car tout mon fait metz en ta garde
et te suppli que t'en pren garde
de moy, tant que j'auray a vivre,
si que par toy soye a delivre
mon corps, en ceste mortel vie,
de meschiel et de maladie,
de honte, de prison et paine
et de toute douleur humaine.
Et quant la fin de moy vendra,
que l'ame son chemin tendra,
je te requier et pri, saint Yves,
qu'a son departement la suives,
et la condui et fay priere
pour elle, qui est ta chamberiere : [f. 185 v°]
que Dieu, par sa misericorde,
de mes pechiez ne se recorde,
que la lasse ne soit jugee
dë estrë arse ne brulee,
mais pour t'amour et de sa grace
me pardoint et mercy ly face.
Et tous ceulx qui te serviront
et qui ceste oroison diront
ou autrë, en l'onneur de toy,
Jhesucrist les ramaint a toy
et doulcement les recommande.

111 et pitié.
114 forclose.
116 povez.
124 soyes.
127 et de paine.
133 prieres.
141 Et de tout.

122 *pren*, impératif après *que* complétif, comme plus loin *condui* et *fay* au 133 (cf. Ménard, *Syntaxe*, § 209).

Que sa grace sur eux espande
et leur doint tel enseignement
qu'avoir puissent leur sauvement,
Amen. Saint Yves de Bretaigne,
pour Dieu, de nous tous te souviengne. [f. 187]

PRIÈRES ADRESSÉES AUX ANGES

Bien que la dévotion aux anges soit plus ancienne que celle aux saints et que l'angéologie ait longuement retenu l'attention des Pères, il faut attendre le Moyen Age pour rencontrer des prières qui leur soient adressées : les premiers textes latins rassemblés par Dom Wilmart n'apparaissent qu'à partir du IXe s. (VIIIe s. pour certaines prières à St Michel) et ils ne sont guère nombreux jusqu'au XIIe s. Une partie appréciable des prières que j'ai collectées, notamment celles qui s'adressent aux anges gardiens, sont d'ailleurs des traductions ou des adaptations de ces prières latines [1].

Dans le développement de cette dévotion aux XIVe et XVe s., J. Huizinga suppose « une espèce de réaction inconsciente contre la bigarrure de l'hagiologie (...). Parce que la foi vivante s'était trop cristallisée dans la vénération des saints, on sentait le besoin d'une présence plus spirituelle et d'une protection plus surnaturelle. En se portant sur l'ange gardien, à la figure à peine distincte, la piété retrouvait le contact avec le surnaturel et le mystère » [2]. Il est possible également que le rôle attribué par la Tradition à l'ange gardien lors de l'agonie du chrétien ait contribué à renforcer la place des anges dans la spiritualité de cette époque et les *Arts de mourir*, que l'imprimerie diffusera en nombre considérable, répandront, avec des gravures d'un goût qui surprend souvent notre sensibilité, l'image de l'ange au chevet du mourant [3].

C'est au XVe s. que s'établit l'usage de consacrer aux anges le lundi (cf. p. ex. PARIS, Bibl. nat., fr. 927, f. 221 v°) et qu'apparaît l'Office des anges (cf. p. ex. PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat., 588, f. 152-160 et AVRANCHES, Bibl. mun., 213, f. 41-44 v°, éd. par J. Lemarié, dans *Studi medievali*, *art. cit.*, pp. 1023-1029). On leur consacrera même des litanies, comme dans PARIS, Bibl. nat., lat. 1430,

[1] Dom Wilmart, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Age latin*, Paris, Bloud et Gay, 1932 [réimpr. Paris, Etudes augustiniennes, 1971], ch. XIII, XXIV et Appendice 2. Pour des textes latins, non mentionnés par Dom Wilmart, cf. Dom J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel », dans *Sacris Erudiri*, 13 (1962), pp. 113-152 et « Les Formules de prières du manuscrit du Mont-Saint-Michel (Avranches, Bibl. mun., 213) », dans *Studi Medievali*, 3e série, 13/2 (1972), pp. 1023-1037.

[2] *L'Automne du Moyen Age*, Paris, Payot, éd. 1975, p. 241.

[3] Cf. R. Chartier, « Les Arts de bien mourir », dans *Annales E.S.C.* 31 (1976), pp. 51-75.

f. 116 v° (*Icy s'ensuit la kiriele des benoits saincts angels...* ; le texte, en latin, ne compte pas moins de 13 invocations à St Michel, 8 à St Gabriel et 10 à St Raphaël).

La fête des Anges gardiens, célébrée habituellement le 29 sept., en même temps que celle de St Michel, devait recevoir au XVIIe s. la consécration de la liturgie ; le pape Paul V, le 27 sept. 1608, à la demande de Ferdinand II d'Autriche, l'instituait comme fête solennelle obligatoire dans l'Empire, le 2 oct., et en 1670, Clément X devait l'étendre à l'Eglise universelle.

I. Prières adressées aux Anges en général

Il s'agit exclusivement de textes en prose. Le plus ancien (XIVe s.) est une brève prière, extraite d'un *Traité sur la messe*, à réciter au 3e *Kyrie eleyson* : « O vous, saint angele, qui descendés de le glore au Sauveur pour lui amenistrer et servir en terre, et en qui presence vous estes adiés pour ly loer.../... et luy veuilliés presenter nos orisons et bienfais » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4412, f. 124 v° - 125 ; cf. SONET 1610) [1]. L'accent y est mis sur le rôle des anges serviteurs de Dieu et intercesseurs auprès de lui pour les pécheurs.

Voici encore une brève invocation, tirée de *La Manière de bien mourir*, troisième volet du *Miroir de l'âme* de Gerson : « Benois angelz des cieulx, soyés a mon trespas et puissamment me deffendés et recevés mon ame, vous en especial, mon bon ange et ma bonne garde » [2]. Le même texte, avec quelques variantes, a été (mal) édité par Sonet 241, d'après SALINS, Bibl. mun., 13, f. 124 ; le voici d'après le ms. : « *Aux saintz anges.* Benoiz anges des cieulx, soiés a mon ayde et trespassement, et puissamment me deffendez et recevez, en especial vous, mon bon ange, qui estes deputé et commis a ma garde en ceste vie mortelle ». Il convient de signaler ici la formule un peu plus développée de PARIS, Bibl. nat., fr. 1746, f. 179 (cf. SONET 1353), qui est la 5e oraison d'un *Art de bien mourir*. « O esperitz des cieulx, tres beneurez angelez, venez a moy et soyez enprés moy quant de ce siecle departiray.../... monstre toy estre telle garde, que a Dieu tu me puissES sauvement offrir et presenter ».

Ces textes témoignent de l'importance accordée aux anges lors de la mort du chrétien : ils l'assistent dans ce passage vers l'au-delà, le défendent des tentations de la dernière heure et reçoivent l'âme fidèle pour la présenter à Dieu. La liturgie des défunts abondait dans

[1] *Le Menagier de Paris* offre un texte voisin, mais abrégé (cf. éd. de G. Brereton et J. Ferrier, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 12).

[2] Cf. *Œuvres complètes*, éd. par Mgr Glorieux, Paris, Desclée et Cie, t. 7, 1966, p. 406 (je cite ce passage d'après PARIS, Bibl. nat., lat. 1193, f. 166-166 v°).

ce rôle de l'ange psychagogue, en particulier dans le répons *Subvenite*, dans l'Offertoire de la messe (où ce rôle est dévolu à St Michel) et dans le chant émouvant de l'*In paradisum*.

Un autre texte, plus développé, se lit dans PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 139 v° - 140 v° (cf. SONET 1916). Il s'adresse aux anges, selon l'ordre traditionnel depuis le Pseudo-Denys, qui distingue dans la hiérarchie céleste neuf chœurs qui sont, par ordre décroissant : les séraphins, les chérubins, les trônes, les dominations, les vertus, les puissances, les principautés, les archanges, les anges. A chaque ordre, la prière demande l'aide qu'il est supposé apporter selon sa qualité : « Seraphin, qui estes le saint ange de la premiere ordre, ardans et embrasez en l'amour du Createur, vueillez mon cuer et ma pensee embraser de la sainte amour de Dieu. Cherubin, le saint ange de la seconde ordre, qui avez planté et perfection de science, aprenez moy et enseignés a faire mon salut.../... Ange saint de l'ordre neufviesme, par cui sont gouvernez les personnes singulieres et nonciez les choses qui appartiennent a bonnes murs, vueillez gouverner et garder moy et tous les personnes desquelles j'ay ou doy avoir entencion. [Anges] de la premiere, de la seconde et de la tierce ierarchie et de toutes les ordres nommez dessus, veuillez prier pour moy et pour les miens, ad ce que nous puissons venir en vostre benoite compaignie. Amen ».

Voici maintenant le détail d'une suite de prières d'un ms. de la fin du XVe s. (AVRANCHES, Bibl. mun., 212, f. 78-83 v°). La composition, on le remarquera, ne suit pas l'ordre traditionnel et porte comme titre : « *Ci s'ensuivent oroisons aus angelz de paradis* ».

— « *Et premierement a l'ange qui de nouz est garde. Oroison devote a l'ange commis a ta garde.* Ange beneuré et esperit de bonté, qui par la grace de Dieu es ordonné a moy garder, duquel la face senz interruption clerement tu regardes.../... de touz perilz et maulx nous vuelle delivrer Celui qui toy et tes consors en gloire, et moy et ses autres creatures en la bataille de ce monde, a ordonnez pour ceulx de vostre nombre et ordre pervertiz et dampnez reparer, donc il soit come creatour et souverain glorifiez. Per omnia secula seculorum. Amen ».

— « *Oroison a touz les angelz ensemble.* O glorieux et bieneureux esperiz, qui de Dieu estes envoiez en nostre aide par la vertu de lui, humblement je deprie vostre charité.../... que a Celluy qui de tout a cognoissance, puissiez de nous annoncier bonnes nouvelles, affin que par vostre moien, puissions venir avec vous a le (*ms.* la) louer et beneir pardurablement. Amen ».

— « *Aprés s'ensuit comment on puet son oroison adrecier aus archangelz.* Benoiz archanges, devers Dieu de grant excellence, messages celestielz ordenez de Dieu pour ses grans secrez annoncier.../... afin que nostre Dieu pardurablement avec vouz nouz puissions loer. Amen ».

— « *Aprés pues tu adrecier ton oroison vers aucun d'eulz, en especial a saint Michel, disant.* O tres saint archange Michiel et prince de la chevalerie du ciel, qui singulierement et especialment es de Dieu ordené garde de l'Eglise militant.../... vueilles labourer que a vraie paix et sainte unité elle soit ramenee. Amen ».

— « *Aprés pues ton oroison adrecier a saint Gabriel, et dire ainsi.* Esperit a Dieu moult aimable, saint Gabriel archange, qui si grant prerogative as vers Dieu trouvee.../... et de ces grans benefices remercier et donner graces et loenges perpetuelment a Dieu. Amen ».

— « *Oroison a saint Raphaël.* Saint et benoit Raphaël archange, qui si digne as esté trouvé que medecine de Dieu es proprement nommé.../... nouz ainsi mener et conduire, que finablement puissions venir au port de salut. Amen ».

— « *Aprés aus saintes vertuz pues ton oroison adrecier en disant.* Beneurez et vertueux esperiz celestielz, qui veritablement vertus estes nommez, quar par vouz le Dieu du ciel monstre ses vertuz et ses granz miracles.../... par la vertu de vostre aide, au Sire des vertuz je puisse si vertueusement servir que avec vouz en gloire celeste je le puisse dignement louer et aourer. Amen ».

Le texte joue sur le mot « vertu » qui revient à 7 reprises.

— « *Oroison aus saintes puissances.* Beneurez esperiz et puissances celestieles, ausqueles sont subjectes les puissances contraires a nostre salut.../... si que par vostre puissance je soie de bouche delivré et de ma delivrance a vouz et a Dieu rend(r)e graces en present et en pardurableté. Amen ».

Là encore, on retrouve le mot « puissance » 6 fois.

— « *Aus angelz principaux.* Esperiz de bonté, princes glorieux en la cour celestiele, presidens en excecucion des misteres divins.../... que nouz perseverons jusques en la fin et, come vrais obeissans, re[m]portons victoire de noz anemis. Amen ».

— « *Aprés, aus dominacions, en reverence pues tu ainsi prier.* Beneurez et sains esperiz, qui en celle sainte cité de Dieu a pluseurs dominez et sens cesser, non pas par paour servile mais par chaste cremeur et sainte amour, a Dieu servez.../... que le Dieu du ciel, qui est singulier Sire de touz, vueille de moy prendre la seigneurie, si que par chaste amour je le puisse servir pardurablement. Amen ».

— « *Aprés t'encline devant les thrones en disant ainsi.* O purs et nez esperiz celestielz, beneurez et paisibles, esquelz Dieu, par souveraine paix, repose et ordeine ses jugemens.../... par lequel moyen je soie receu enfant de Dieu et puisse venir a la paix de pardurableté. Amen ».

— « *Aprés aus cherubins, en disant* O sages et beneurez esperiz qui de Dieu avez plus clere cognoissance que les autres qui en la

court celestiele sont de plus basse ordenance.../... par vraie et parfaite foy enluminer de la lumiere divine et en la future beneurté par clere et ouverte et nue vision de la face divine. Amen ».

— « *Oroison aus seraphins.* O beneurez seraphins, sur touz les autres excellens, qui d'amour tres ardant et debonnaire embrasez plus des autres Dieu parfaitement amez.../... lui fermement cognoistre et sens separacion avec lui demourer pardurablement et li rendre graces par charité. Amen ».

— « *Aprés pues tu suppplier a tout le saint college des angelz ensemble, en disant ainsi.* O vouz, touz ordres et sains et benois esperiz, qui joie et plaisance prenez sur la conversion du pecheur quant de ses deffautés fait penitance.../... et que nouz puissions ensemble vivre pardurablement et rendre a Dieu graces et sens cessacion perseverer en sa digne loenge. Amen ».

Au XVIe s. enfin, suite de « *Oraisons aulx .IX. ordres des angeles. Et premier aulx espris.* O bienheureulx et tres souverains espris, benois seraphins, qui estes tous embras(s)és en l'amour de Dieu nostre createur, je vous prie en icelle totalle et cordialle amour par laquelle contemplés sa bonté.../... et voeillez appaisier Nostre Seigneur s'il est courrouché contre moy et me conseillez de vivre selon vostre bon plaisir. Amen » (BRUXELLES, Bibl. roy., 2858-59, f. 147-149 v° ; cf. SONET 1291) [3].

II. Prières adressées aux Anges gardiens

> « En toute place, nous devons honnourer nostre bon ange, qui voit tout ce que nous faisons, et qui se delite quand nous faisons bien et perd une tele plaisance quand nous faisons mal. »
>
> (Gerson, op. cit., t. 7, p. 631).

A) *Textes en prose*

1. Un premier texte, qui connaît plusieurs incipit, ne correspond pas à la prière *Obsecro te, angelice spiritus*, comme le supposait Dom Wilmart (*op. cit.*, p. 557), mais est traduit d'une prière

[3] Une brève prière aux anges est signalée dans SINCLAIR' 3570, d'après LONDRES, Bibl. brit., Sloane 2356, f. 87 v° - 88 : « Sains Gabriel, sains Raphaël je vous pri, et tous angeles et archangeles, que moy pecheresse... » Il s'agit en fait d'un paragraphe isolé indûment d'une prière plus longue (cf. SINCLAIR' 2539 et *infra*, p. 530).

latine plus développée. On le rencontre dans PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10044, f. 140 v° - 141 (SONET 242) : « Bon ange, qui es deputez et ordonnez pour moy garder encontre les assaulx et les agais du monde, de la char et des mauvais esperites.../... et me soies present au jour de ma mort, pour moy aidier a se grant besoing, affin que je puisse bien mourir et a droit por venir. Amen ».

Il faut y ajouter VATICAN, Pal. lat. 537, f. 25 v° - 26 v° : « *Oratio devotissima ad proprium angelum in francigeno.* O tres glorieux et tres innocent anges de Dieu, qui estez deputez et ordonné pour moy gar[der] contre les essaulx du monde, de la char et des dyables.../... et me soies present a l'eure de ma mort, pour aidier a si grant besoing a ma povre ame, affin que je puisse bien morir et a droit port de salu venir. Amen ».

Sont à rattacher au même texte, les références suivantes :

a) LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 376 v° - 377 v° (SONET 1147) : « *Oroison devote a son bon ange.* Mon ange qui estes ordonné pour moy [garder] encontre tous les assaulx et agais du monde, de la char et des mauvais esperilz.../... et me soies present au jour du jugement, pour moy aydier a si tres grant besoing, affin que je puisse parvenir au royaume qui jamais ne fauldra. Amen ».

b) PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 554, f. 217 v° - 217 v° (SONET 1147) (la prière est raccourcie de moitié et offre un autre explicit) : « *Oroison.* Mon ange qui estes ordonné pour me garder encontre les assaux et aguetz du monde, de la char et des mauvais esperiz.../... par tout le temps de ma vie me vueilliez gouverner et continuellement en toutes vertus adrecer et, en la fin, devant la face de Nostre Seigneur presenter. Amen ».

c) PARIS, Bibl. nat., fr. 1794, f. 116-116 v° (SONET 1147) : « *Oraison a son bon ange.* Mon ange, qui estes ordonné pour moy garder encontre les assaulx et aguaitz du monde, de la char et des mauvais esperilz.../... et me soiez present au jour du jugement, pour moy aider a mon tres grant besoing, affin que je puisse parvenir au royaulme qui jamés ne fauldra. Amen ».

d) PARIS, Bibl. nat., lat. 1401, f. 17 v° - 19 (SONET 243) : « *Oraison a son bon ange devote.* Bon ange, qui estes ordonné pour moy garder encontre les assaulx et aigués du monde, de la char et des mauvais esperiz.../... et me soyez present au jour(s) du jugement, pour moy aider a se tres grant besoing, affin que je puisse parvenir au royaume de paradis que jamais ne fauldra. Amen ».

2. Traductions et adaptations des premiers vers de Réginald (cf. Wilmart, *op. cit.*, p. 556).

a) « Ange de Dieu, qui m'es comis pour moy gardez, ta commisse deffen, gouverne et garde. De la bouche a Jhesu mon Dieu soit tous

jours benoit cest lieu. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen », texte entier (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 577, f. 150 ; cf. SONET 74).

b) « O mon bon ange, qui es ma defense par la pitié supernelle, je te requiers que de moy a toy commis soyez garde, par la vertu spirituelle. Amen », texte entier (BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 40-40 v° et OXFORD, Keble College, 44, f. 163 v°).

c) « Angele de Dieu, qui par la pitié divine(s) yes custode de moy e moy a toy commise, deffens moy et me garde et conforte. Angelz, archangelz, thrones et dominacions, princes et puissances, vertus des cieulx, loez Nostre Seigneur pour vous et pour nous, en disant 'Alleluia' », texte entier (BEAUNE, Bibl. mun., 59, f. 165).

d) « *A son bon ange, recommendace.* Tres doulz ange, en qui garde suys commise par la grace et pitié de mon Createur, vueillez moy sauver et garder et deffendre l'ame et le corps de tous mes ennemys visibles et invisibles, en ceste presente nuit et tant comme je vivray. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen », texte entier (ROUEN, Bibl. mun., 339 (A 553), f. 28-28 v°).

e) « O tu, sains aingrez de Deu, qui per la vertu soverainne m'ez donné por garder, moy qui te suis recommandé deffanz de tous malz, warde en tous bienz, governe en toutez mes euvres. Amen », texte entier (METZ, Bibl. mun., 600, f. 115 v°).

3. Traductions de l'*Obsecro te, angelice spiritus* (cf. Wilmart, *op. cit.*, pp. 540-543).

a) Prière attribuée à Gaston Phébus, éd. par G. Tilander et P. Tucoo-Chala, *Gaston Fébus : Livre des Oraisons*, Pau, Marrimpouey, 1974, p. 54 (n° 10) (SONET 912). Au regard du texte latin, le début de la version française doit être ainsi ponctué : « Je te suppli, mon angel et esperit auquel je suy porveu par Dieu et commis, que tu me gardes sans deffaillement, et m'aide et me visite et me deffen de toute violence du dyable. Veillant et dormant, nuyt et jour et continuelment, heures et mommens, nourris moy, ou que je aille, vieng aveques moy... »

b) Traduction plus large que la précédente et qui abrège la finale du texte latin : « *Oraison au bon ange.* Je te supplie, o esprit angelique a qui je suis donné en charge pour avoir soing et prevoyance de moy, que tu me defende sans cesse, me soustienne, me purifie, me munisse contre toute incursion et envahissement du malin esprit. En veillant, en dormant, quelle que part que je sois, dechasse loing de moy, par les merites du Fils de Dieu, toute tentation de Sathan .../... assiste moy en mes actions, affin qu'estant toutes referees a la gloire de mon Dieu, je reçoive la recompense des esleus. Ainsi soit il » (PARIS, Bibl. nat., lat. 18035, f. 41 v° - 42 v°).

c) Adaptation encore plus large : « *Oroyson et supplication a son bon angel, pour dire tous les jours au matin.* Je te supplie, esprit angelicq[ue] auqel(z) moy, povre vermine de terre suy donnee en garde, que aujourd'hui et tout le tanps de ma vie vous plaise me garder.../... affin que demorant ferme et stable en la foy et amour de mon Dieu, je peusse bientost passer ceste vie transitoire et parvenir avecque vous en la vie de la gloire eternelle. Amen » (AMIENS, Bibl. mun., 202, f. 53-54) [1].

4. Traduction de la prière *Sancte angele Dei, minister celestis imperii* (cf. Wilmart, *op. cit.*, pp. 552 et 581). « *Oraison a son bon angele.* Sainct angele de Dieu, nostre maistre du celeste empyre, a qui Dieu tout puissant a deputé la garde de moy, par sa majesté je te prie.../... et conduise mon ame a la joye et liesse eternele avec mon Dieu, tous angelz, sainctz et sainctes eternelement. Amen » (PARIS, Coll. part., L.F. 13, f. 112-112 v°).

5. Deux textes, tirés de PARIS, Bibl. nat., lat. 10543 :

a) f. 171-172 (Sonet 1811) : « Saint ange de Dieu, qui es garde de moy, je te rens graces et merciz tant comme je puis, non pas tant comme je doy, de la bonne et diligente garde que tu as fait de moy .../... tant que a la vie et a la mort, l'ennemy n'ayt victoire ne puissance sur moy, et me face telement vivre que je puisse [parvenir] au paradis a la fin ».

b) f. 172-173 (Sonet 1810) : « Saint ange de Dieu, ad ce me soyes tousjours en aide, je te requier, ne me laisse point sourmonter a l'ennemy.../... affin que vous, mon bon ange, en puissez avoir gloire et louenge envers Celuy qui m'a mis en voustre sainte garde, lequel vit et regne sans fin. Amen » (plusieurs lignes manquent au début du f. 173) [2].

6. Deux mss indiquent une prière à l'ange gardien comme la troisième de trois protestations pour bien mourir (VIENNE, Bibl. nat., series nova 13238, f. 193-193 v° et HELSINKI, Coll. part., Kuosmanen, f. 109-109 v°, éd. par A. Sakari, *Neuphilologische Mitteilungen* 73 (1972), pp. 406-407). « *La tierche protestation est a son bon angele.* Mon bon et saint angele, je me rens a toy et a ta bonne garde et protection, pour me garder de touttes offensez envers mon Dieu.../ je voeil et morir en la foy de Jhesus, laquelle je confesse et proteste

[1] Ce ms. n'a pas été indiqué dans la liste des notices codicologiques. Il comporte de très nombreuses prières en fr. et celle-ci est la seule qui intéresse ce travail. Il s'agit d'un livre de prières du XVIe siècle, comportant un office des défunts à un seul nocturne (Cambrai ?).

[2] Une autre brève oraison à l'ange gardien suit, dans le ms. (f. 174). Mais elle est acéphale de quatre lignes et demie et il ne reste que cette bribe : « // gouverner et conduire par droyt chemin, tellement que je puisse avecques toy parvenir au reaulme de paradis. Amen. »

en ta presence, en rapellant et anichillant touttes deffaultez et negligences. Amen » (d'après HELSINKI). Cf. Sinclair' 3189.

7. « *Oraison de sainte Gertrude au bon ange, pour dire a toute heure.* Je te salue, sainct ange de Dieu, garde de mon ame et de mon corps, par le tres doulx cœur de Jesuchrist Filz de Dieu.../... et que je voye icelle tres plaisante espece de la souveraine divinité, laquelle surmonte toute doulceur de suavité » (OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 33, f. 118).

8. « *Oroison a son propre angel.* Angel de Dieu, qui de Dieu tout puissant es deputé a moy garder.../... a l'ayde de nostre createur et sauveur Jhesucrist, qui vit et regne perpetuelement. Amen » (BRUXELLES, Bibl. roy., 4522, f. 16-16 v° ; cf. Sonet 70) [3].

B) *Textes en vers* [1]

TEXTE N° 217, XIVe siècle

Sources

A. CAMBRAI, Bibl. mun., 87 (88), f. 190 v° - 192 v° ; *B.* MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 1280-1322.

Le texte a été édité par P. Tarbé, *op. cit.*, pp. 80-82, d'après *B*. Mais c'est le texte de *A* qui s'impose : malgré quelques négligences, il offre une meilleure leçon que *B*, qui à plusieurs endroits glose et rajeunit le texte.

Analyse

Prière aux anges, appuyée sur un contexte trinitaire. L'auteur leur demande de mettre en lui toutes les vertus qui lui sont nécessaires afin qu'il vive en chrétien et ne soit pas oublieux de tout ce

[3] A l'éd. de Sonet 70, apporter les corrections suivantes : l. 3, lire *requiers que toujours* ; l. 6, lire *legierement* ; à la fin, aj. *Amen.*

[1] Voici une courte pièce du XVe siècle, adaptation du quatrain de Réginald, que j'ai relevée trop tard pour pouvoir l'intégrer à son rang normal. On remarquera sa parenté avec le Texte N° 218 : « *Rondel de devotion expositoire.* Glorieux ange, qui es de moy garde / Establi par la (*ms.* ta) pitié divine, / Moy de pechié defen et garde / Et enseigne par ta doctrine, / Car ton aide m'est necessaire / Pour convaincre mon adversaire » (BERNE, Bibl. de la ville, 205, f. 205).

que Dieu a fait pour lui ; les derniers vers prient les messagers célestes de conduire son âme à la joie sans fin.

Langue du copiste

Les traits picards abondent, et je n'en relève que quelques-uns : -átu, -áte > *et* : *commandet* 13, *courciet* 35, *pitiet* 36 ; bŏna > *boines* 39, 42, 48 (*boinement* 45) ; c + a init. : *carité* 23, *castoier* 25 ; -entia > *enche* : *patienche* 29 ; alternance *que* 14, 16, 18, etc. et *ke* 4, 36, 44, 46, 54 ou *ki* 2, 5, 12, 40. Du côté de la morphologie : *je* 32 / *jou* 4, 10, 18, etc. ; *mon* 25 / *men* 4, 26 ; *vo* 13 ; *se* 37 (mais *la* 16) ; *chou* 34, 35 ; *fache* 59-60. Par ailleurs, les formes *angeles* 1 et *Esperit* 8 sont des graphies pour *anges* et *Esprit*.

Langue de l'auteur

60 oct. à rimes plates. L'examen des vers et des rimes n'apporte pas de renseignements particuliers mais un indice peut orienter vers un auteur picard : *vo* 13, que le ms. *B* a francisé. Le pron. *mi* à la rime au v. 16 peut renforcer cette hypothèse, bien qu'on le rencontre parfois à cette place chez des auteurs non picards (cf. Gossen, *Grammaire*, p. 124). Pour *morir* : *Esperit* 7-8, cf. Chatelain, pp. 80-82. Au v. 33, plutôt que de retenir la leçon de *B*, qui fournit un mètre correct mais un texte assez fade, je proposerais de lire *parti*(*e*).

Au v. 9, *cui* = de qui, duquel (cf. Foulet, *Syntaxe*, § 252 et Ménard, *Syntaxe*, § 67).

TEXTE

O benois angeles de lasus, [f. 190 v°]
ki m'avés a garder cha jus,
je vous requier par cel Signour
ke jou tieng a men Creatour,
ki a sen ymage me fist.
Je vous requier par Jhesucrist,

5 a s'y. *corrigé d'après B.*

1 O *mq.*
4 tien pour mon.
6 C'est le benoist doux J.

ki pour moi vint en crois [f. 191] morir,
et par le saint benoist Esperit,
par cui regeneration
jou ai de cristienté le don.
Par celle sainte Trinité,
ki par sa grant benignité
m'a commandet a vo conduit,
vous pri que adiés, et jour et nuit,
me deffendés del anemi,
quë il n'ait la pooir en mi.
Aquerés moi neté de cuer
si que jou onques en nul fuer
ne soie assentans a ordure
et que del monde n'aie cure.
Aquerés moi componction
et doucheur de devotion,
vraie ferveur de carité, [f. 191 v°]
atemprance et sobrieté,
pooir de mon cors castoier
et de men cuer humilier,
de bien destraindre tous mes sens,
mes paroles et mes talens.
De patienche ai grant mestier,
aquerés m'ent recouvrier,
que jou sache mes maus souffrir
si que je puisse a Diu plaisir,
et en partie secourre et rendre

8 s. tres amoreus E, *corrigé d'après B.*
19 soi.

7 p. nous voult en ; *après 7, aj.* Pour nous tous d'enfer secourir.
8 le sien b. E.
10 J'ay de c. le nom.
13 a remis en vostre c.
14 Je v. prie q. a. jour.
16 Que ja il n'a p. sur my.
17 Gardez moy necteté de.
18 Si que o. a nul.
20 que *mq.*
22 d. et d.
25 De p. mon.
26 de *mq.*
27 Et de b. estraindre mes.
28 et tous mes atouchemens.
30 e. tant recouvrer.
31 et 32 *inversés.*
32 Ses commandemens acomplir.
33 p. faire et.

chou que pour moi vint en crois pendre.
De chou que tant ai Diu courciet,
faites k'en reviegne a pitiet,
et de se loi plus desvoier
ne me laissiés parfoloier. [f. 192]
Aquerés moi boines vertus,
ki me soient vie et salus.
D'escandele et reclaim mauvais,
me faites vivre en boine pais.
Faites que jou les biens entende
ke Diex m'a fait, et que j'en rende
grasses a lui si boinement,
kë il me doint acroissement
de ses grasses et de ses biens.
A lui me soyés boins moyens
en toutes mes necessités.
Sire, tous tans me visités
et me ramentés en la mort
dont m'aportés del ciel [f. 192 v°] confort,
si me tensés del aversier,
k'il ne me puist adamagier.
Et quant m'arme ert del cors sevree,
faites que soit representee
devant la parmanaule joie,
la ou sans fin avec Diu soie,
ou jou le voie fache a fache.
Pryés ent Dieu et il le fache.

41 et de r., *corrigé d'après B.*
51 ramentevés.
57 En la, *corrigé d'après B.*
58 ou jou sans, *corrigé d'après B.*
59 La ou jou (*ce dernier mot est cancellé*), *corrigé d'après B.*

34 moy voult en.
35 q. j'ay D. couroussé.
36-38 Et ay par mon pechié laissé / Contre la loy plus follier / Ne me lessés ne desvoier.
41 De scandalle.
42 Et si me f. v. en p.
47 De grace et aussi de.
49 mes *mq.*
50 S. en t.
51 Et soiez present à ma m.
52 Et me a.
53-54 *remplacés par* : Et me hostés de l'adversité / Du diable et sa diversité / Que je ne soie en son dangier / Ne me puisse dommagier.
55 Quant mon a. sera saultee du c.
56 qu'elle s. presentee.
60 P. a D. que ainsi le.

TEXTE N° 218, XVe siècle et N° 218 *bis*, XVIe siècle

Sources

— Texte N° 218 : *A.* CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 75, f. 123 v° ; *B.* PARIS, Bibl. nat., lat. 1369, pp. 412-413.

— Texte N° 218 bis : PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 3389, f. 32 v°.

Les deux textes ont été rangés à tort sous le même incipit dans Sonet/Sinclair 73. Comme on le voit aisément, ils n'ont que le premier quatr. en commun. Le texte N° 218 bis développe ensuite en 2 quatr. les vv. 5-8 du texte N° 218. La structure strophique est plus cohérente dans la version longue : 3 quatr. à rimes alternées (le premier vers des 2e et 3e quatr. reprenant la rime du vers précédent), alors qu'elle est heurtée dans la version brève, où l'on a un quatr. à rimes alternées et un quatr. à rimes plates. On remarquera que le texte N° 218 bis est signé Estienne Leroy.

Pour la version brève, j'ai choisi *A*, mais le texte de *B* est également bon (même au v. 7, où sa variante est acceptable) ; au v. 5, *paieroy* compte pour 2 syllabes.

Dans un texte comme dans l'autre, l'objet de la prière à l'ange gardien est double : qu'il assiste son fidèle et le protège durant sa vie, qu'il veille sur lui au moment de la mort. Il s'agit là d'un développement du quatr. de Réginald.

TEXTE N° 218

Ensuit une protestacion que l'en doit dire au vespre et au matin chascun jour. De son bon angle.

Angle de Dieu qui m'as en garde,
admonneste moy a bien faire
et me deffens tousjours et garde
de l'ennemi, mon adversaire.
Et quant je paieroy le debvoir
de la mort, vueilles recepvoir
mon ame et la porter lassus
en la gloire du Roy Jhesus.

Amen.

TEXTE N° 218*bis*

Ange de Dieu qui m'as en garde,
admoneste moy de bien faire
et me deffans tousjours et garde
de l'anemy, mon adversaire.
Ausy, ange tres debounnaire,
quant vindra l'heure de la mort,
car a plusieurs auray affaire
et de nully n'auray comfort,
plaise toy faire mon accord
envers mon doux Sauveur Jhesus
et conduyre mon ame au port
de paradis, qui est lasus.

Amen.

R. Rubr. Oraison de.
7 porte.

4 alemy.
6 Q. ce vindra.
7 a *mq.*

TEXTE N° 219, XVe siècle

Source

NANCY, Bibl. mun., 35 (245), f. 106 v° - 108 (Réf. Sonet 75).

Analyse

A défaut de qualités littéraires, cette ballade à l'ange gardien témoigne d'une certaine tenue spirituelle. Il y est invoqué comme accompagnateur du chrétien durant sa vie et agent de la miséricorde divine au moment de la mort. Dans l'envoi, il est considéré comme présentant son protégé au Seigneur.

Commentaire

Les traits de graphie lorraine ont déjà été signalés à propos de textes tirés du même ms. (cf. Textes N°s 20, 63, 86, 98). Le texte est une ballade d'oct. en 3 str. ababbcac + envoi abba (non attesté par Chatelain).

Au v. 2, lire *suppli(e)*, doublet ; au v. 10, *ennemi* compte pour 3 syll. ; au v. 18, *soie* compte pour une syll. On remarquera l'amuïssement des consonnes finales dans les rimes en *-i*.

Les corrections faites aux vv. 13 et 20 (cf. apparat critique) sont peut-être abusives, mais le maintien des verbes à l'infinitif (en dépendance d'un *puisse* sous-entendu) entraîne une construction très heurtée.

Texte

Orison a son angelz. [f. 106 v°]

Ange de Dieu sur moy commis,
je te supplie tres humblement,
que mon corps et mon esperit [f. 107]
vueille conduire teillement,
que devant mon trespassement
me soit ottroiez le pardon
que fist le benoy Jhesucrist
en sa saincte croix au laron.

Veulle moy de si pres tenir,
que l'ennemi de cy en avant
ne me puisse a mal consentir
en nulz pichiez aulcunement,
et vive si devotement,
qu'aquerir puisse le pardon
que fist le benoid Jhesucrist, [f. 107 v°]
en la saincte croix au laron.

Et quant ma char faulra morir,
que soie confés et repentant
dez pichiez que j'ay fay et dit,
et reçoipve lez sacremens
de l'Eglise bien doucement ;
me soit ottroiez le pardon
que fit le benoid Jhesucrist
en la saintte croix au laron.

Celui qui pour moy volt morir
me doint vivre si sainctement,
que par toy luy soit fait present
de moy lassus en paradix. [f. 108]

Amen.

11 a mal *mq.*
13 vivre.
20 recepvoir.
23 Jhesus.

TEXTE N° 220, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., fr. 13168, f. 14 v° - 15 (Réf. Sonet 1158).

Commentaire

Paraphrase, en 3 quatr. d'oct. à rimes alternées, des vers de Réginald, qui met l'accent, dans la seconde str., sur la contrition.

TEXTE

[f. 14 v°]

Autre oraison de louange
quant on salue son bon ange.

Mon bon ange, qui [f. 15] es commis,
par pitié de Dieu souveraine,
pour moy garder des ennemys
et de temptacion mondaine,

je te suppliё humblement,
que des pechez que j'ay commis
puisse plourer si tendrement,
qu'ilz me soient de Dieu remis.

Et me gouvernes tellement,
en tous mes faitz et en mes dis,
que je puisse finablement
estre sauvé en paradis.

Amen.

TEXTE N° 221, début XVI[e] siècle

Sources

— *Mss* *A.* BESANÇON, Archives départ., 70, f. 1 v° ; *B.* PARIS, Bibl. nat., fr. 984, f. 24 v° - 25 ; *C.* PARIS, Coll. part., L.F. 13, f. 140 ; *D.* POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), pp. 172-173 ; *E.* POITIERS, Bibl. mun., 95 (350), f. III ; *F.* ROUEN, Bibl. mun., 341 (A 596), f. 21 (a[…] du XVII[e] s.) (Réf. SONET/SINCLAIR 71 et 72).

— *Impr.* PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 8° T 2560, f. x7 v°, de 1589 (LACOMBE 498) ; PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, Impr. 1012, f. X7 v°.

Le texte a été édité par SONET 71, mais comme un texte en prose et à partir d'un ms. interpolé. Je le donne ici d'après *C* qui est le seul à fournir un texte correct parmi les mss ou impr. Il s'agit d'une brève oraison jaculatoire à l'ange gardien, consistant en un sizain d'oct. à rimes plates. Au v. 1, *angele* graphie ancienne pour *ange*.

TEXTE

A son bon angele.

Angele de Dieu, qui es commis
a moy garder des ennemis,
je te prye, faictz ton devoir,
qu'ilz ne me puissent decepvoir
et que mon ame soit saulvee
et en paradis colloquee.

Amen.

Rubr. mq. AF ; Oraison au b. *B* ; Oraison a *D* ; Oraison devote a *E*.
1 es tramis *E*.
2 Pour moy *BEF*.
3 fays en ton *BE* ; Fay je te pr. si bon dev. *F* — *Après 3 aj. de B* : Si que en dormant ne en veillant / Ne en quelle maniere que ce soit ; *et de E* : Qu'en veillant ne qu'en dormant.
4 Qu' *mq. BE*.
5 Affin que *ABE* ; que *mq. D*.
5-6 *remplacés dans F par* : Fay moy si bonne compagnie / Qu'en bon estat finie ma vie.
6 p. soit c. *A* ; Et lasus en p. portee *B* ; p. lasus portee *E*.

TEXTE N° 222, début XVI[e] siècle

Source

PARIS, Coll. part., L.F. 13, f. 56-56 v°.

Commentaire

Brève prière à l'ange gardien, pour lui demander de préserver son fidèle du péché et de l'aider à gagner le ciel. Le texte comprend 14 oct., les 4 premiers à rimes alternées (à remarquer la rime *Creatuer* (graphie courante dans le ms.) : *coeur* 2, 4 ; pour *gardez* : *mortelz* 1, 3, cf. Chatelain, pp. 78-79) et la suite à rimes plates.

Pour obtenir un mètre correct au v. 1, lire *ang*(*ele*) — le mot étant de toute façon un doublet pour *ange* — ou bien supprimer *O* ou *mon* ou *bon*. Aux vv. 4 et 9, *prye* est un doublet pour *pry* ; au v. 9, lire *voeil*(*liez*).

TEXTE

Oraison a son bon angele. [f. 56]

O mon bon angele, qui me gardez
par la bonté du Creatuer,
gardés moy de pechez mortelz,
je vous en prye de tout mon coeur,
et aussi de tous les maulx
que l'ennemy traïstre et faulx
pouroit a toute ma vie
procurer par son envie.
Je vous prye, voeilliez moy garder,
en saincte paix me conserver,
tant que je soye en paradis
avecques vous, mon doulx amis, [f. 56 v°]
pour louer Dieu joyeusement
avecques vous sans finement.

5, 7, 8 *hypométr.*
12 *et* 14 Avec.

TEXTE N° 223, début XVI[e] siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. [illegible] PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun. M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Oraison jaculatoire à l'ange gardien, en un huitain d'oct. ababbcbc (cf. Chatelain, pp. 91-92). On remarquera la forme *vueil* 2, 7, utilisée pour des raisons métriques et *garde* 1, graphie pour la rime.

TEXTE

Oraison a son bon ange. [f. [illegible]]

Toy, mon bon ange, qui me garde,
de l'ennemy me vueil deffendre,
qui nuyt et jour voyt et regarde
comment il me pourra surprendre.
Si te supply, sans plus actendre,
plaise toy doncques enflamer
mon cueur, et m'ame si vueil rendre
a Dieu servir, craindre et aymer.

7 Mon corps et.

TEXTE N° 224, 1525

Source

PARIS, Bibl. nat., Vélins 1655, Livret de dévotion à la suite des *Heures à l'usage de Poitiers* (20 déc. 1525), f. A1 (Lacombe 520).

Brève oraison jaculatoire, adaptée du quatr. de Réginald. Au v. 3, lire *pri(e)*, doublet.

TEXTE

Au bon ange.

O mon bon ange et gardien
de par la pitié supernelle,
je vous prie que me gardez bien
de mal et de offense mortelle.

III. Prières adressées à un Ange en particulier

Un curieux témoignage, suite de versets invitant à la prière aux archanges, a été édité dans le *Cat. général des mss*, XXXVII, pp. 165-166, d'après TOURS, Bibl. mun., 229, f. 93-93 v° (cf. Sonet/Sinclair 548).

« Du matin quant te leveras,
prie sainct Michel
et tu auras bon jour et allegre...
... Item, quant yras en convy,
prie sainct Panthaseron
et seras plaisant a toutes gens. »

Ce texte, qui est un ajout sur le ms., est sûrement interpolé : il y est question à deux reprises de St Gabriel et le même membre de phrase est répété à une nuance près : « Item, quant yras devant aucun / quelque juge ». Mais le fait qu'on y lise 7 invocations n'est pas fortuit. A diverses reprises en effet, l'Ecriture parle des Sept anges qui se tiennent devant Dieu (*Tobie* 12/15, *Zacharie* 4/10, *Apocalypse* 8/2), mais comme elle ne fournit que trois noms : Gabriel, Michel et Raphaël, l'imagination populaire, malgré les mises en garde répétées de l'Eglise, s'est efforcée de mettre un nom sur les quatre autres. Les listes les plus variées ont longtemps circulé, depuis le *Livre d'Hénoch* (apocryphe) jusqu'à la liste qui aurait été révélée en 1460 à un franciscain, le Bienheureux Amédée (mais je n'ai trouvé nulle part mention d'un saint Panthaséron !). En revanche, on rencontre souvent la mention de St Uriel que vénèrent les Eglises orientales (cf. p. ex. Texte N° 7, vv. 27-28) [1].

Je mentionne également ici une prière adressée à Dieu — malgré sa rubrique — et qui invoque les saints Michel, Gabriel, Raphaël et Uriel (d'après OXFORD, Keble College, 15, f. 92 v° - 93) :

Commemoration de saint Michiel. [f. 92 v°]

Tres doulz Dieus debonnaire,
tres puissant, donne nous faire
par ta sainte intercession
et par la consolation
du doulz archange saint Michiel,
que (nous) aions la digne amour du ciel ;
et que faison tel penitance
en ce monde plain de muance,
de quoy on [f. 93] s'esjoÿsse es cielx ;
et que puisson estre de ceulx
a qui Dieu pardonra a fait
trestout ce qu'il aront meffait.
Saint Michiel et saint Gabriel
saint Raphaël, saint Uriel,
vuilliés estre mes deffendeurs
de tous costés et mes aydeurs.
Dieux nous doint pais et paradis
a nous et a tous nos amis.

Amen.

On remarquera que les vv. 1-2 sont hypométr. et le v. 6 hypermétr.

[1] Ce texte se rencontre aussi dans une copie du XIV°, plus complète : « Quaunt vus levez le matyn, / Pensez de seint Michael / Et vous averez honour le jour... » (LONDRES, Bibl. brit., Harley 2253, f. 138 v° - 139 ; cf. SINCLAIR' 3499).

C'est aux saints Gabriel et Michel que sont consacrées les prières qui suivent (sans compter les prières en prose qui leur sont adressées, ainsi qu'à St Raphaël, dans AVRANCHES, Bibl. mun., 212, f. 79 v° - 80, cf. *supra*, p. 510).

A) Gabriel [1]

Fêté le 24 mars, St Gabriel doit l'essentiel de sa célébrité au 1er chapitre de l'évangile de St Luc où l'auteur le désigne comme messager de Dieu auprès de la Vierge, pour lui annoncer la naissance du Christ.

TEXTE N° 225, XVe siècle

Sources

A. BRUXELLES, Bibl. roy., 10389, f. 90-90 v° ; *B.* MUNICH, Staatsbibl., Clm 28961, lignes 641-651 (Réf. Sonet 1826).

Le texte a été édité de façon assez approximative par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 84 d'après *B*. Je le donne ici d'après *A* qui présente une meilleure leçon, notamment au v. 9.

Commentaire

Douzain d'oct. à rimes plates, qui évoque la scène de l'Annonciation. Pour la rime *digne* : *divine* 7-8, cf. Chatelain, pp. 60-61.

[1] Je signale ici l'*Oroison a sainct Gabriel par ledict Molinet, dont le nom pour qui il le fit est en premieres lettres* (en acrostiche, Jehan de Warni) : Incomparable fortitude, / En la gerarchie altitude... (éd. N. Dupire, *Les Faictz et dicts de Jean Molinet*, Paris, SATF, t. 2, 1937, p. 505 ; cf. Sonet 779 et Chatelain, p. 148).

Un autre texte à saint Gabriel a été publié : « Saint Gabriel qui tous diz bon cuer pourte / Me doint avoir ma joie de celi... » (d'après LONDRES, Bibl. brit., Add. 15224, f. 39 ; cf. Sonet 1827).

TEXTE

De saint Gabriel anthienne. [f. 90]

Saint Gabriel, de Dieu messaige,
benoit ange prudent et saige,
nostre saul-[f. 90 v°]-vement annunças
quant le saint messaige apportas
de Dieu le Pere glorieux,
quant voult que son Filz precieulx
se obumbrast en la Vierge digne,
qui, par providence divine,
ancelle de Dieu s'appella,
au salut de Ave maria.
Je te requiers, ange benoit,
soyez moy garde en tout endroit.

Amen.

B. Rubr. Aultre oroison de saint Gabriel angel.
2 Tres puissant ange.
7 S'enombrast.
9 se appelloit.

B) Michel

Fêté le 29 sept. (cf. Texte N° 1, str. 67), St Michel était très populaire au Moyen Age et les Valois particulièrement en firent aux XIVe-XVe s. leur protecteur attitré (et l'on se souviendra qu'il fit partie des personnages célestes mentionnés par Jeanne d'Arc dans ses apparitions). Son culte se fonde principalement sur deux textes bibliques où il est nommé : *Daniel* 10-12 et *Apocalypse* 12/7-10, mais la dévotion populaire était également marquée par ses apparitions les plus célèbres dont la *Légende dorée* se fait l'écho : au Monte Gargano en Apulie, au Mont de la Tombe, devenu le Mont Saint-Michel et aussi à Rome, lors de la procession prescrite par St Grégoire le Grand pour faire cesser la peste en 590 (cf. vol. I, p. 80).

Chaque jour, le chrétien l'invoquait dans le *Confiteor* et la Liturgie des défunts faisait une bonne place à cet intercesseur de choix, notamment dans le texte de l'Offertoire.

1. *Textes en prose* [1]

Au XVe s. : « *Oraison de monseigneur saint Michiel, archange.* Tres glorieux archange, prince de la sainte chevalerie des cieulx, monseigneur saint Michiel, messager especial commis de Dieu a recepvoir et introduire en gloire les ames beneuré[e]s des esleuz de Dieu .../... comme il lui a pleu par sa charité infinie pour toute creatures humaine soy a icelles souffrir et porter et exposer tellement et souffryr ces paines pour nous » (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 1192, f. 206-208 v° ; cf. SONET 2222). Au ms. de LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 372 v° - 374 v°, également indiqué, ajouter OXFORD, Bibl. bodl., Holkham misc., 45, f. 89-90 v° et Rawl. liturg., e.12, f. 169 v° - 171 v° : « Tres doulz glorieulx archange, prince de la sainte chevallerie des cielx... » [2] (le texte est raccourci de moitié par une lacune du copiste). De ces quatre copies, celle de l'Arsenal est écrite au féminin, les autres au masculin.

La prière met d'abord en valeur les titres et les hauts faits de l'archange, puis lui adresse un certain nombre de demandes, qui ne diffèrent pas de celles adressées à l'ange gardien : « tu me vueilles (...) enfourmer de la voye de mon sallut », « tu me veuille deffendre des assaulz et temptacions (...) de cellui mauvais dragon Lucifer », et « finablement vueilliez mon ame chetive adrecier et presenter en la gloire pardurable ».

Une prière de la même inspiration, mais plus courte, se rencontre dans une série de suffrages en prose : « *De sancto Michaele.* O glorieulx archange, monseigneur sainct Michiel, qui mist hors du ciel et fis tumber en abisme le cruel dragon, c'est Lucifer et toute sa suite.../... et quant l'ame me partira du corps, tu la veuilles recepvoir et avec toy mener en la compaignie des saincts. Amen » (BESANÇON, Bibl. mun., 159, f. 8 v° - 9 et impr. LACOMBE 498 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29, f. A4 v° - A5 : « *Oraison a monseigneur sainct Michel archange / Qui du ciel fit tumber Luciabel faulx ange* ») ; PARIS, Bibl. nat., fr. 19243, f. 162 v° - 163 ; cf. SINCLAIR' 3296).

« Monseigneur saint Michiel, prince, archange tres gracieux, aouré et requis en vostre sainte eglise du Mont sur la mer, je, tres povre pecheur vous supplie humblement.../... et mon ame, laquelle je rens pour tous temps en vostre grace, vous plaise conduire en joye de paradis. Amen » (PARIS, Bibl. nat., lat. 1389, f. 74 v° - 75 ; cf. SONET 1215 ; cette prière vient dans le ms., à la suite du Texte N° 232).

[1] Deux textes en prose sont édités par SINCLAIR' 2475 et 3577, d'après LONDRES, Bibl. brit., Sloane 2356, f. 87 v°, mais il s'agit de deux paragraphes isolés d'une prière plus longue. Par ailleurs, le texte de SINCLAIR' 3207 n'est pas une prière à saint Michel mais un paragraphe isolé d'une prière plus longue, à rattacher à SINCLAIR' 2517.

[2] Cf. SINCLAIR' 3802.

Au XVIe s., traduction du suffrage « Michael archangele, paradisi praeposite... » (cf. p. ex. J. Lemarié, « Textes relatifs au culte de l'Archange et des Anges dans les Bréviaires manuscrits du Mont-Saint-Michel » dans *Sacris Erudiri*, 13 (1962), p. 115) :

— « *Anthienne et oraison a saint Michel et a son bon ange et a tous les benoictz archanges et anges de la gloire de paradi*[*s*]. Glorieux saint Michel, archange et prevost de paradis, donne aide au povre peuple de Dieu... », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II 4314, f. 97-97 v° ; cf. SONET 716). La rubrique s'explique par ce fait que le verset et l'oraison sont adressés aux anges en général.

— « *S'ensuit l'antienne et oraison a saint Michel.* Michiel archange, prevost de paradis, au povre peuple de Dieu fais adjutoire... », suivi d'un verset et d'une oraison (BRUXELLES, Bibl. roy., II 6334, f. 39 v° - 40). Il s'agit du même suffrage, avec une légère variante pour l'incipit, et le texte est bien en prose, malgré l'indication de SONET 1138 ; à cette référence, ajouter BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 148 ; MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68, f. 89 v° et les impr. LACOMBE 445, 450, 514, 585 et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 480, f. O4.

Je signale par ailleurs une prière, parfois attribuée à St Augustin et dont certains passages tiennent plus de la superstition et de la conjuration magique que de la prière. Il s'agit d'un texte dont les incipit sont éparpillés par SONET sous les numéros 417, 420, 1911, 1994, et 2176, et que certaines rubriques présentent comme une *Oroison de saint Michel archange* (LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 374 v°) ou encore comme une *Oraison a Dieu et aux anges* (BRUGES, Bibl. mun., 320, f. 169 v°) [3]. Dans sa première partie, le texte, après une invocation à Dieu, s'adresse à St Michel pour qu'il défende son fidèle de tous ennemis et le secoure au jour du jugement. La seconde partie, qui commence par ces mots « Et je en fais le signe de la croix, ou nom de Jhesucrist, disant : Fuiez, parties adverses » (d'après LA HAYE) est une conjuration qui rappelle certains passages d'une prière superstitieuse pour éloigner la tempête (cf. VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 315, f. 19-20). La prière est parfois suivie du verset et de l'oraison qui accompagnent le suffrage à St Michel. Le texte latin que traduisent ou paraphrasent ces prières « Deus mihi propitius esto... » se rencontre dans de nombreux Livres d'heures (dans les impr., il figure souvent en tête des suffrages, sous la rubrique *Oratio ad Patrem*).

[3] Aux Mss indiqués par SONET/SINCLAIR, on ajoutera : 420, ARRAS, Bibl. mun., 906 (240), f. 109-112 ; 1911, PARIS, Bibl. nat., fr. 13167, f. 74-75 ; 1994, OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg., f. 33, f. 95-96 (Inc. « Seigneur Dieu, sois propice a moy pecheresse et sois ma garde... ») et LACOMBE 468 *quater*. C'est le même texte que l'on rencontre aussi dans SINCLAIR' 2539.

2. *Textes en vers*

Le plus ancien texte, du XIIIe s., est l'œuvre d'un Français établi en Italie. Il se rencontre à l'intérieur d'une *proiere / Au deouz Segnor e a sa mere / Et au sire sanz Michael*, dont il constitue les 4e et 5e paragraphes (PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 3645, f. 2-2 v° ; cf. SONET 1777). Voici l'incipit de ce texte, édité par E. Walberg dans *Acta reg. societatis humaniorum litterarum Lundensis*, 14 (1928), pp. 43-45 :

Sire sainz Michael, que les armes gardez
e qi de garder les netement vos penez... (41 alex.).

TEXTE N° 226, v. 1380

SOURCES

A. BRUXELLES, Bibl. roy., IV 427, f. 29-31 ; *B.* METZ, Bibl. mun., 600, f. 142-142 v°.

La copie de *A*, plus ancienne, s'impose comme nettement supérieure ; le texte de *B*, écrit comme de la prose, est en effet souvent corrompu ou lacunaire, comme on s'en apercevra aisément par l'apparat critique.

ANALYSE

Prodigue de qualificatifs louangeurs envers l'archange, l'auteur rappelle le rôle que Dieu lui a confié : protéger les chrétiens contre le diable et les conduire au paradis (1-16). Il lui demande en conséquence de veiller sur lui et ses amis (17-32).

LANGUE DU COPISTE

Cf. Texte N° 187 ; on ne remarque pas ici de graphies régionales particulières.

LANGUE DE L'AUTEUR ET VERSIFICATION

32 alex. à rimes plates. On notera le retour de la rime *lassus* : *jus* 3-4 et 15-16. Il est possible que l'auteur soit de la région picardo-

wallonne (cf. les rimes 23-24 et 29-30). La rime *sapience* : *grevance*, vv. 7-8 n'est pas un obstacle à cette localisation, puisqu'on la rencontre dans ce domaine à partir du XIIIe s.

TEXTE

Sire saint Michiel l'ange, gracieux et poissant, [f. 29]
sur tous les autres [f. 29 v°] bel, cler et resplandissant,
amé et honorez en paradis lassus,
requis et reclamez et adorez ça jus,
li dyable te redoubtent par tout ou on te prie.
Sur anges, sur archanges tu as la signorie,
car Dieu t'en a donné povoir et sapience,
de garder corps et armes encontre leur grevance.
Touz ceux qui ont amé Nostre Seigneur en terre
encontre l'anemi ont sovent faite guerre,
or les ont il vein-[f. 30]-cuz et leur sont eschapez,
a l'aïde de toy qui les as confortez.
Et quant reclamé t'ont per devote pansee,
ja tu ne les lairas, car de Dieu t'est donnee
puissance d'eulx garder quant te servent ça jus,
et puis aprés les mainnes en paradis lassus.
M'ame met en ta garde et mon corps ensement,
si te pri et requier de cuer devotement,
qu'encontre l'anemi tu me vueilles deffendre
qu'avec luy en enfer ne me face des-[f. 30 v°]-cendre.

2 replandiant.
14 donné.
15 te server ça.
17 M'amet en.

1 S. s. M. archangez.
2 Entre les a. b. et cl. r.
4 et adorez ça jus *mq.*
5-6 Tous les dyablez te redoubtent plus / Que tous lez aingrez et archaing[...]
7 C. D. si t'a.
8 g. leurz armez e. l. poixance.
9 Touz *mq.*
10 Contre l'a. en seulent estre en g.
11 Maiz elles l'ont vaincu et si sont.
12 Per l'a.
Après 12 Quant lour cuer ont aeu en Dieu et en sa meire.
13 d. priere.
14-16 *mq.*
17 ensement *mq.*
18 Et le pr. et r. per doulçour d.
19 Que contre.

Sire saint Michiel l'angle, que Jhesucrist a fait
prevost de paradis, si j'ay vers lui meffait,
je te pri, chiers amis, que luy pries pour my,
affin que pour ce soie de toy avecque ly.
Tu, vueilles deprier Jhesucrist et sa mere,
que moy et mes amis gardent de mort amere
et outroyer nos vueillent leur amour et leur grace,
si que vëoir puissons en paradis leur face.
Or te pri, saint Michiel, [f. 31] chevalier et ami
de Dieu le tout puissant, que me soies a mi
et a touz ceulx qui sont de toy servir en grant,
contre touz anemis tu nous soiez garant.

Amen.

22 paradis et j'ay.
29 amis.
30 amis.

21-24 *mq.*
25 Et v.
27 Qu'o. n. v. vostre a. et vostre gr.
28 Et que en paradis puissienz veoir vostre glorieuse faice.
29-32 *mq.*

TEXTE N° 227, entre 1405 et 1410

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 924, f. 14-16 (Réf. Sonet 1140).

Le texte a été édité par Leroquais, *Heures* II, pp. 329-330 ; je le donne ici d'après le ms.

Analyse

L'auteur insiste d'abord sur l'image de l'archange tenant la balance du jugement (1-12) et rappelle sa victoire contre Lucifer (13-22). Puis il demande à St Michel sa protection (23-24), notamment contre ses « trois annemis » (expression qui désigne la chair, le monde et le diable), le priant d'être attentif à ceux qui l'invoquent (35-46) et particulièrement au moment de la mort (47-58).

Langue du copiste

Assez conservatrice, la graphie offre par ailleurs quelques traits régionaux (le ms. a été exécuté à Troyes) : *orguilleux* 13, *bateillas* 15 (mais *bataillent* 30), chute du *-t* final dans *prevos* 2.

Langue de l'auteur et versification

58 oct. à rimes plates. La langue de l'auteur n'offre pas de traits régionaux. Compte des syllabes : l'*e* muet ne compte pas dans *mescheantes* 9 et *mescheance* 23 (variante graphique) ; au v. 21, *joye* est monosyllabique ; au v. 32, *perde de* synalèphe.

TEXTE

Mychiel, prince tres glorieux, [f. 14]
qui es prevos lassus es cielx,
la te donna Dieu tel poissance
quar il te donna la balance
pour trestoutes ames peser.
Les bonnes més pour reposer
en paradis avecques Dieu,
la tu leur ordonnes leur lieu,
mais les mescheantes sont dampnees
en enfer, chetives, clamees
a souffrir pardurablement
painne, meschief et grief tourment,
avec Lucifer l'orguilleux, [f. 14 v°]
contre qui un champ merveilleux
tu preis et a luy bateillas ;
et puis un tel coup li donnas
quë aprés ce coup senz faillir,
de paradis le feis saillir,
et en enfer prist sa demeure,
ouquel il n'a ne jour në heure
de bien, de joye ne de soulas ;
la puet tousjours cryer 'Helas'.
Or suy je plain de grant mescheance,
car tousjours ma douleur commence.
Pourtant te pry, benois archanges,
qui es dignes de grans loanges,
que tu me veuilles resgarder
et mon corps et m'ame garder [f. 15]

9 mescheantes si sont.
10 enfer et chetives.

que trois annemis, que m'assaillent
et contre moy si fort bataillent,
n'aient sur moy telle victoire
dont perde de paradis la gloire,
mais contrë eulx, par ta deffense,
aye tousjours vraye puissance
et gardë ainsi mes amis
et amende mes annemis.
Et touz ceulx qui t'apelleront
et de bon cuer te prieront,
soyes leur en leurs fais propices,
et leur empetre benefices.
Contre pechiez aient victoire
et qu'il aient tousjours memoire
et bonne recordation
de la benoite passion [f. 15 v°]
que Jhesucrist pour nous souffri,
quant en la croix pour nous pendi.
Encor te vueil je deprier
et de bon cuer toy supplier,
que quant noz ames s'en iront
et du corps se despartiront,
que tu les vueilles recevoir,
affin qu'elles puissent avoir
joye senz fin et senz partie,
et avoir pardurable vie,
laquelle nous vueille donner
et noz lieux nous vueille ordonner
Jhesus, li Filz de Dieu le Pere,
emprés sa glorieuse mere. [f. 16]
Amen.

41 Que contre touz pechiez.

TEXTE N° 228, entre 1405 et 1410

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 924, f. 16-16 v° (Réf. Sonet 1837).

Commentaire

Courte prière à St Michel, lui demandant d'assister son fidèle ; elle est précédée de cette invocation : « Sancte Mychaël, archangele Dei, deffende nos in prelio, ne pereamus in tremendo judicio ».

14 oct., les 10 premiers à rimes plates et les 4 derniers à rimes alternées. Au v. 9, lire *tel(le)* (doublet) et au v. 11 *soi(ent)* ou *p(e)rilz*. Pour la rime *perilz* : *esperis* 11, 13, cf. Chatelain, p. 79. Un trait graphique de l'Est : *puissiens* 8.

D'après l'examen des rimes, il est vraisemblable que l'auteur est le même que celui du texte précédent (comparer ici les rimes 1-2, 3-4 et 5-6 et les rimes 7-8, 27-28 et 29-30 du Texte N° 227).

TEXTE

Saint Mychiel, archange de Dieu, [f. 16]
qui as en paradis ton lieu,
je te prie, vers nous resgarde
et si prens nos ames en garde
que l'annemy ne nous assaille,
et nous deffen en la bataille,
que quant il nous voudra tempter,
nous puissiens a luy resister,
en telle maniere et si forment,
que quant vendra au jugement,
noz ames soient hors des perilz
d'estrë en tribulation, [f. 16 v°]
mais, avec les sains esperis,
soient en consolation.
Amen.

TEXTE N° 229, XVe siècle

Source

PARIS, Ecole des Beaux-Arts, 478, f. 141-142 (Réf. Sonet 1139).

Analyse

Après avoir évoqué le combat toujours actuel de l'archange contre le démon (1-8), l'auteur lui demande son aide pour résister au mal (9-15) et son intercession au moment de la mort (16-19), afin que son âme soit présentée à Abraham et à la Vierge (20-29) — l'allusion à Abraham vient vraisemblablement de l'Offertoire de la Messe des défunts « ...signifier sanctus Michaël representet eas [animas] in lucem sanctam, quam olim Abrahae promisisti... ».

La suite du texte reprend ces demandes en les développant : l'auteur se met sous la protection de St Michel (30-41) et implore son assistance à son « doulent trespassement » (42-52) ; dans les derniers vers (53-62), il promet de réciter « chascun jour » cette prière afin d'obtenir la grâce du ciel.

Malgré ses redites, la prière ne manque pas d'une certaine qualité spirituelle et l'on remarquera en particulier l'imprégnation mariale (22-26, avec l'excursus des vv. 27-29).

Commentaire

62 oct. à rimes plates. A la rime, on remarquera *recueil* 16, graphie pour la rime ; *torment* : *Habraam* 19-20, cf. Chatelain, pp. 1-2. Au v. 15, on pourrait supprimer *son* au lieu de *il*.

TEXTE

Michel, Michel, tres doulx Michel, [f. 141]
plus beau, plus cler qu'ange du ciel,
tu es prevost de paradis
et te conbaz certes tosdiz
contre le venimeulx serpent,
qui nuit et jour en enfer pend,
et tousjours en as la victoire,
ci comme l'en treuve en l'istoire.
Je te suppli, a moy regarde,
ma povre ame met en ta garde,
et la deffen de l'aversaire
qui m'est chascun jour si contraire
qu'i me vuelt tirer a sa corde
en enfer, en paine tres orde,
ou descendit par son orgueil.
Je te suppli, m'ame recueil
quant sera le departement
du corps, pran la appertement
avant qu'elle seuffre torment,
et la presente a Habraam,
et qu'i te plaise estre devant
quant il en fera le present
a la doulce Vierge pucelle,
qui mere Dieu est et encelle,

10 ta *raj. dans l'interligne supérieur par la même main.*
15 Ou il d.

et pour moy lui faiz la priere
que m'ame preigne a[ ] chiere.
Car je sçay bien que c'est la tour
ou se mist nostre Creatour
et yssit sans corrupcion. [f. 141 vº]
Si suis en ta protection
affin que nulz ne me puit nuire ;
pour Dieu, vueille m'ame conduire
jusques au port de sauvement,
tant qu'elle soit joyeusement
en celle doulce compaignie
ou l'on mene si doulce vie,
en joye et consolacion,
car nulle desolacion
n'i a, més esjouissement
sans fin et sans commencement,
c'est la joye qui point ne fine.
O saint Michel, qui tant es digne,
de moy te vuille souvenir,
garde l'ennemy de venir
a mon doulent trespassement,
affin que n'ait empeschement
m'ame d'aler la droicte voye,
ou l'on maine si doulce joie,
et me fay en ce monde faire
chose quë a Dieu puisse plaire,
affin qu'ait de moy remembrance,
avant que soye en ta balence.
Pour ce que de moy te souviengne,
ains que mon trespassement viengne,
de toy remenbrance feray [f. 142]
et ceste oraison te diray
chascun jour pour toy resjouïr,
que m'ame ne puisse perir
mais aille, sans dilacion,
a la droicte habitacion,
ou est toute doulceur d'amour,
la puisse faire son demour.

26 *Passage très effacé, et de lecture difficile même à la lampe de Wood ; peut-être* son cuer.
29 Et en y.
37 En *mq.*
39 mes tout e.
46 aie.
60 la *mq.*
61 La ou.
62 p. faire faire s.

TEXTE Nº 230, XVᵉ siècle

Source

LA HAYE, Bibl. roy., 78.J.49, f. 382 vº - 383 vº (Réf. Sinclair' 3578).

Commentaire

Après avoir rappelé le combat victorieux de l'archange contre Lucifer (str. 1), l'auteur demande à St Michel son assistance « en cest misereux val » (str. 2) et implore particulièrement son intercession lors du jugement dernier (str. 3).

Ballade de décas. en 3 dizains ababbccdc*d* + envoi cdc*d* (cf. Chatelain, p. 175). Césure lyrique aux vv. 19, 22, 24, 26 et 31.

Texte

De monseigneur s. Michel, ditié moral. [f. 382 vº]

O saint Michel, des angelz principal,
qui Lucifer avec sa legion
fis trebuchier bas ou lac infernal
par leur orgueil et grant rebellion,
tu t'es monstré si digne champion
qu'a tres bon droit as l'escu et la lance,
dont se soustient feal obbeissance.
Pour ce te pry, dresse sy bien mes fais
que ta victoire ait sur moy redondance,
pour acquerir de ton escu la paix.

Fay que je soye, en cest misereux val,
comme cretien plain de contriction,
et me deffens du dragon infernal
qu'il ne me lie en sa temptacion,
si que pechié n'ait en moy mansion,
dont doye avoir perpetuël penance.

1 O *mq.*
11 je *mq.*

A toy [f. 383] me rens, tien moy en l'ordonnance
des prisonniers que grace tient en plais.
Ta victoire me soit en soustenance,
pour acquerir de ton escu la paix.

Quant me souvient du jugement final,
que doit faire Jhesus, sans ficcion,
sur toutes gens du monde universal,
mon cuer tramble sans intermission,
doubtant le droit de ma pugnission.
Car se grace ne me fait recouvrance,
pendu seray ou poix de ta balance.
Mon fardel est si pesant de meffais,
que j'ay besoing d'estre en ta gouvernance,
pour acquerir de ton escu la paix.

Saint archange, qui mis la concordance
en paradis et dampnas les mauvais,
fay que mon ame ait [f. 383 v°] bonne contenance,
pour acquerir de ton escu la paix.

TEXTE N° 231, XVe siècle

Sources

A. MUNICH, Bayer. Staatsbibl., Clm 28961, lignes 625-639 ; *B.* PARIS, Bibl. nat., fr. 24865, f. 73-73 v° (Réf. Sonet 715).

Les fautes de copie de *B* (12, 16) m'ont invité à préférer le texte de *A* (édité, avec quelques négligences, par P. Tarbé, *op. cit.*, p. 83), mais les variantes de *B* me semblent tout à fait intéressantes, notamment aux vv. 5, 7 et 13, pour le sens ; et au v. 2 où *graces et loenges* évitent l'hiatus, mais il faudrait dans ce cas rectifier le v. 1 qui porte *archangle* et le lire *archang(l)e[s]*.

Commentaire

Brève prière à St Michel pour qu'il intercède auprès de la Vierge et du Christ en faveur de son fidèle, durant sa vie (1-9) et à l'heure de la mort (10-18). Aux vv. 12-13, construction « apo koinou » : *ames* est complément de nom de *congnoissance* et compl. d'obj. de *recepvoir* et *mettre*.

Texte

Commemoracion de saint Michel archange.

Sainct Michel, glorieux archange,
a vous rens gracë et loange
de tout mon cuer devotement,
en vous suppliant humblement
que orés Jhesucrist nostre pere
et Marie, sa chere mere.
Faites que pardon me soit fait
de ce que puis avoir meffait
durant tout le cours de ma vie.
A jointes mains, mercy vous prie
car vous avez la congnoissance
des bonnes ames et puissance
de recepvoir et mettre en gloire.
Si veullez avoir en memoire
mon ame, quant l'eure viendra
que du corps partir luy fauldra :
par vous soit conduite tout droit
en paradis, que Dieu l'octroit.

B. Rubr. Devote oroison a monseigneur saint Michel.
1 Glorieux saint M. a.
2 graces et loenges.
5 Qu'envers J.
6 sa fille et m.
7 Faichiés.
12 bommes.
13 Rechepvoir et mener en.
16 p. le f.

TEXTE N° 232, XVe siècle

Source

PARIS, Bibl. nat., lat. 1389, f. 72 v° - 73 v° (Réf. Sonet 2184).

Analyse

L'auteur demande à St Michel de le protéger des assauts du démon (1-8), de l'assister à l'heure de sa mort (9-13) et de faire pencher la balance du bon côté au jour du jugement, de façon qu'il obtienne le pardon de ses péchés et gagne le paradis (14-27).

Commentaire

Dérouté par les premières lignes du texte, Sonet l'indique comme étant en prose. Il s'agit bien cependant d'un texte en vers, mais la reconstitution que j'en ai tentée est loin d'être satisfaisante. Si en effet la mesure des vers et leur sens sont corrects, on voit mal quelles structures métriques présentait le texte original. A partir du v. 16, on note cependant 3 quatr. à rimes alternées.

Au v. 11, *soies* compte pour une syll. ; au v. 12, au lieu de supprimer *que*, on pourrait corriger *Et que m(on) ame* ; au v. 22, on pourrait, pour éviter l'hiatus, restituer *toute* [*l*]*'humaine* ; au v. 23, au lieu d'ajouter *le*, on pourrait aussi corriger *com*[*me*]. *Lignie*, à la rime au v. 22, peut indiquer une influence dialectale.

TEXTE

Memoire de saint Michiel, oreson. [f 72 vº]

Tres doulz saint Michel glorieulx,
messagë et escu de Dieu,
devotement je te requier, [f. 73]
en l'honneur de dame Marie
qui porta le doulz fruit de vie,
que de l'annemi plain d'envie
me vueilliez deffendre et garder,
moy et toute ma compaingnie.
Et si te requier doulcement,
doulz gracieulz chavalier gent,
que soies a mon trespassement,
et mon ame vueilliez garder
de tous les ennemyz d'enfer.
Et puis aprés, si te requier,
tres doulz gracieulz chevalier,
quant [f. 73 vº] les ames verras peiner

Rubr. orerom.
1 d. glorieulx ange s. M.
3 te salue.
4 de celle dame.
7 gaider.
12 Et que mon.
13 ennemy.
16 ames venras p.

devant Dieu en son jugement,
que la moye vueilliez peser
et gouverner si proprement,
que le vray Dieu, filz de Marie,
qui souffrit mort cruellement
pour toutë humaine lignie,
si com je le croy fermement,
vueille mes pechiez pardonner
si tres pardonnablement,
que en paradis je puisse aler,
sans avoir nul empechement.

Amen.

17 son *mq.*
22 lignee.
23 le *mq.*
24 Que vueilliez.
25 *hypométr.*

TEXTE Nº 233, début XVIᵉ siècle

Source

Louenges des benoistz sainctz et sainctes de paradis, f. zz6 vº. PARIS, Bibl. nat., Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 (Lacombe 109 *quater*).

Commentaire

Ballade de décas. : 3 onzains ababccddede + envoi ddedde (cf. Chatelain, p. 177). L'auteur évoque le combat victorieux de l'archange contre les mauvais anges (str. 1) puis l'apparition de St Michel à l'évêque d'Avranches, pour l'inviter à lui construire un sanctuaire (str. 2 ; sur le rôle du taureau, dont les empreintes délimitent le pourtour de l'église, cf. *Légende dorée*, t. 2, p. 334) ; dans la str. 3, suivant de près la *Légende dorée*, l'auteur rappelle l'apparition de l'archange à Rome, mettant fin à une épidémie de peste, et il lui demande d'être à l'abri de ce fléau.

L'envoi permet au poète d'offrir sa ballade à St Michel et de lui demander à nouveau, comme il l'a fait dans le refrain, de veiller sur le royaume de France. Césure lyrique aux vers 15, 17, 20, 23-24.

TEXTE

Oraison a saint Michel. [f. zz6 v°]

O saint Michel, des chrestiens lumiere,
resplendissant par tes faiz glorieux,
de nostre foy fuz la forte baniere
quant mis au bas le serpent furieux
et qu'en ce cas fuz esleu commissaire
du Redempteur, il est bien necessaire
que te prions par grant devotion,
puis que tu feiz la separation
des mauvaiz par leur oultrecuidance.
Quë estandue soit ta commission,
pour secourir ou royaume de France.

Pour reciter une œuvre singuliere,
qu'on doit nommer miracle sumptueux,
tu te aparuz par divine maniere
a l'esveque d'Avranches bien eureux,
en lui disant que pour toy il fist faire
une eglise pour chrestiens retraire,
dont ung thoreau de situation
du propre lieu fist demonstracion,
par le cerne du chemin en substance.
Tu feïz faire ceste operacion
pour secourir etc.

Quant le pape Gregoire fist priere
pour la peste, dont il fut curieux
de instituer grant letanie entiere,
affin que Dieu fust au peuple piteux,
come doit faire ung pape debonnaire,
sur ung chasteau devant le populaire,
avec ung glaive feiz apparicion,
puis le torchas en faisant mencion
que peste plus n'y feroit nuÿsance.
Chasse de nous icelle infection
pour secourir etc.

Prince prevost en jubilacion,
ton pelerin par consolacion
te offre se don, priant par ta puissance
que garder puisses de tribulation
Françoys et ceulx qui ont intencion
pour secourir etc.

Amen.

29 De ung.
37 Puisse garder de.

TEXTE N° 234, début XVIe siècle

Source

TOURS, Bibl. mun., 231, f. 181-181 v° (Réf. SINCLAIR' 3357).

Analyse

Brève prière à l'archange, qui évoque ses attributions et lui demande ensuite de protéger son fidèle des atteintes du diable et de l'introduire au ciel après la mort.

Langue du copiste

Le texte est écrit comme de la prose et de façon très négligée. En dehors de quelques fautes d'orthographe et de réticences à la gémination, *ofices* 4 (et *suplier* 15), on remarquera plusieurs traits de l'Est de la France, qui affectent ici la conjugaison : *puisse*[*nt*] 8 et *mette*[*nt*] 12, *facient* 11, *ay*[*t*] 16, *fai*(*t*) 19.

Langue de l'auteur et versification

Le texte comprend 20 oct. qui se décomposent en 2 huitains ababbcbc sur des rimes différentes (cf. Chatelain, pp. 91-92) et un quatr. à rimes alternées. En dehors de *soyez* 7 (doublet), l'*e* muet ne compte pas dans *anges* 2 (élision), *hommes* 3, *diables* 5 (élision), *arcange* 15 et dans *gardez* 11, *vueilles* 6, 15 et *elle* 18. Au v. 12, la graphie *mette* est le reflet de l'élision ; dans ce même vers, au lieu de corriger *m*(*on*), on pourrait envisager de lire *am*(*e*) ; au v. 13, synérèse dans *science.*

TEXTE

Oroyson de saint Michel. [f. 181]

Saint Michel, prince et conduiseur
des anges et de leurs exercices,
des ames des hommes consenteur,

1 O s.
2 exercite.

de Dieu commis a ces ofices,
des diables et de leurs malefices
me veuilles preserver et deffendre,
et me soyez tellement propices
que en riens ne me [f. 181 v°] puisse reprendre.
Puis que de Dieu as la puissance
de les combattre et corriger,
gardez que me facient violance
et m'ame ne mette en danger,
de leur science et art mensonger
me contregarder je te pri.
O saint arcange, vueilles Dieu prier
qu'ay de moy pitié et merci.
Metz mon amë en ta balance,
quant du corps elle sera issue,
et fait si tres grant diligence,
qu'en paradis soit retenue.

Amen.

4 Devent.
5 malefice.
7 propice.
10 combartre ; corrigés.
11 G. que ne me faciens.
12 Et que mon a.
14 prie.
15 D. suplier.
16 Qui ay de de ; mercis.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, qui a nivelé les matériaux au fil de l'ordre alphabétique et chronologique, il convient de mettre en relief les principaux traits que l'on peut dégager et je le ferai en m'interrogeant sur l'origine de ces textes, leurs auteurs, leurs utilisateurs et en essayant, pour finir, de qualifier la spiritualité qui s'en dégage.

Mais une remarque préliminaire s'impose avec force : l'abondance et la variété des témoignages retenus s'inscrivent en faux contre le préjugé parfois reçu d'une éclipse de la poésie religieuse d'expression française à la fin du Moyen Age et rendent caduque telle affirmation péremptoire : « Entre la première aube de notre langue moderne, au XIIIe siècle, et la fin du XVe siècle, entre Rutebeuf et Villon, si la poésie savante, chevaleresque et courtoise s'ordonne et se rassemble, la poésie religieuse par contre se tait »[1]. Il suffit de feuilleter les pages qui précèdent, pour constater à l'évidence que cette poésie existe bel et bien et que, même si elle n'est pas toujours d'une grande qualité littéraire, elle parle d'abondance.

Encore faut-il s'empresser d'ajouter que les textes qui nous sont parvenus, principalement par le truchement des livres d'Heures et de prières, ne représentent sans doute qu'une faible partie du *mare magnum* de ceux qui ont été écrits et qui ont traduit ou alimenté la piété des fidèles. Au terme de longues années d'exploration, j'ai bien le sentiment de n'avoir rencontré que le sommet d'un iceberg — sans compter bien évidemment que la prière n'utilise pas que des formules toutes faites et que la relation intime du chrétien avec son Dieu reste un phénomène inaccessible de l'extérieur, qui comporte sa part de mystère. La documentation que j'ai pu rassembler ne donne que les bribes d'un discours qu'on devine beaucoup plus ample : de temps à autre, la lecture d'un ouvrage particulièrement riche en *unica*[2] lève un coin du voile, mais nous convainc en même temps de l'importance des textes qui sont disparus ou qui dorment encore. D'autres sources, que je n'ai pas prises ici en considération,

[1] D. Aury, *Anthologie de la poésie religieuse française*, Paris, Gallimard, 1943, p. III.

[2] Ainsi les manuscrits de Metz, Bibl. mun., 600 ; OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9 et Rawl. liturg. f. 33 ; PARIS, Coll. part. L.F. 13 et les imprimés *Les Louenges des benoictz saincts...* et PARIS, Ecole des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29.

pourraient certainement grossir la collecte. C'est ainsi que le Professeur P. Boglioni, de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, a naguère attiré mon attention sur les documents judiciaires anciens : les minutes des procès de sorcellerie nous livrent parfois, lorsqu'une « sorcière » est interrogée sur la formule magique qu'elle a utilisée pour obtenir une guérison, une prière au Christ ou à tel ou tel saint, qu'elle récite à nouveau devant ses juges [3]. On sait par ailleurs le succès constant qu'ont connu les Vies de saints, et la multiplication des saints d'ordres, vénérés dans les villes les plus diverses, chacune voulant le sien [4], a redonné un souffle nouveau à la littérature hagiographique [5]. Or ces Vies sont souvent truffées de prières (elles se terminent en tout cas par une prière, de façon presque constante) ou encore, la Vie du saint est écrite comme une longue prière qu'on lui adresse. Les Mystères et les Moralités sont également riches en prières aux saints [6] et l'on peut penser que le caractère populaire de ces genres a fait entrer telle ou telle prière dans le bagage pieux de ceux qui assistaient à leur représentation.

Les sources de ces prières sont variées. Il est aisé de retrouver derrière plusieurs d'entre elles un original latin dont elles sont la traduction ou l'adaptation plus ou moins libre. C'est le cas de la plupart des suffrages en prose et de quelques suffrages en vers (par exemple, Textes N[os] 42, 85, 162, 196, 209), démarqués de leurs homologues latins, si nombreux dans les livres d'Heures ; de plusieurs prières à l'ange gardien (derrière lesquelles on retrouve notamment le quatrain de Réginald, cf. pp. 511-514) et de quelques textes en prose, adaptés des Oraisons de saint Anselme (dans le ms. de PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 592). L'origine liturgique est manifeste dans la plupart des prières litaniques, où l'auteur transpose avec plus ou

[3] Cf. aussi P. Boglioni, « Pour l'étude de la religion populaire au Moyen Age : le problème des sources », dans *Foi populaire, foi savante*, Paris, Le Cerf, 1976, p. 138, note 104.

[4] Cf. E. Delaruelle, *La piété populaire au Moyen Age*, Turin, La Bottega d'Erasmo, 1975, p. 402 et le bel ouvrage d'A. Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du moyen âge*, Ecole française de Rome, 1981, notamment pp. 121-162.

[5] Certains des textes que j'ai retenus s'apparentent à des Vies de saints (ainsi les Textes N[os] 91, 113, 208), et les *Louenges des benoictz saincts...* présentent plusieurs Vies de saints en vers, consacrées à sainte Apoline (SINCLAIR 2880), à saint Mammès (cf. p. 210, note 1), à saint Nufféien, à saint Roche et à saint Servais, qui témoignent de la faveur de ce genre à la fin du XV[e] et au début du XVI[e] siècle.

[6] Il serait intéressant d'étudier les rapports entre les prières contenues dans les Vies de saints ou les Mystères et celles qui ont circulé de façon autonome, pour déterminer s'il n'y a pas quelquefois des emprunts et dans quel sens ; mais la tâche n'est pas toujours facile (cf. *supra*, pp. 456-457), à propos d'une prière à saint Sébastien). Sur « La prière dans quelques Moralités », Mlle J. Wathelet-Willem a fait une communication suggestive au Colloque du CUER-MA, à Aix-en-Provence (29 février - 2 mars 1980). Cf. *La Prière au Moyen Age* (*littérature et civilisation*), Paris, Champion, 1981, pp. 549-565. Certains Noëls du XVI[e] siècle contiennent également des prières au Christ ou à la Vierge et il arrive qu'ils se terminent par une prière à un saint (cf. *La mort des pays de Cocagne : comportements collectifs de la Renaissance à l'âge classique*, sous la direction de J. Delumeau, Paris, Publications de la Sorbonne, [Série Etudes, 12], 1976, p. 71).

moins de bonheur le texte de la litanie des saints. Des textes liturgiques du bréviaire se laissent parfois retrouver : ainsi dans l'arrangement du Texte N° 147 adressé à saint Jean-Baptiste, qui est un pot-pourri de trois hymnes de l'Office du saint ; et c'est sans doute une prose latine qui sert de toile de fond à la prière au bienheureux Louis Aleman (cf. p. 306). Un cas particulier me paraît intéressant à signaler ici : le Texte N° 163, adressé à sainte Marie-Madeleine, qui paraphrase la seconde partie du *Victimae pascali laudes*, est peut-être un morceau isolé d'une « paraliturgie » pour le jour de Pâques. Il faut enfin mettre à part le long poème à sainte Anne (Texte N° 48), où le traducteur indique explicitement sa source : « ...traduict de vers latins elegiaques de tres catholique et tres docte personne Rodolphe Agricola de Frise ».

Bon nombre de textes qui ne semblent rien devoir, quant à leur structure du moins, à un original latin [7], sont imprégnés de réminiscences de la *Légende dorée* (notamment dans les prières à Barbe, Catherine, Christophe, Denis, Marthe, Nicolas, Sébastien) ou de traits empruntés à une Vie du saint (Arnoul, Baudile, Fiacre, Hubert, Louis, Méen, etc.), qui attestent une origine savante de la composition. Dans la plupart des cas, cette influence directe d'un texte de référence n'est pas sensible, mais il est rare que la prière ne rassemble pas les traits les plus caractéristiques de la vie du saint invoqué, faits de lieux communs connus d'un chacun.

J'ai parlé de l'origine savante de la plupart de ces textes et en effet, l'initiative cléricale et lettrée y est sensible. C'est ainsi qu'une très large majorité d'entre eux, particulièrement les plus anciens et la plupart des textes litaniques, ont sans doute été écrits par des religieux ; mais en dehors des prières de Gilles le Muisit (Textes N[os] 15 et 195) et de l'obscur Frater Jacobus Anglici (Texte N° 188), on ne peut guère qu'entrevoir ou supposer la couleur de la robe de l'auteur qui reste anonyme : le cistercien du Texte N° 4, le bénédictin du Texte N° 5, le franciscain et le dominicain du Texte N° 10, le franciscain (ou la clarisse) du Texte N° 11, le dominicain du Texte N° 16, le religieux augustin du Texte N° 57, le génovéfain des Textes N[os] 124 et 125, le guillemite du Texte N° 131 ; par ailleurs, le manuscrit qui nous a transmis la traduction française du poème à sainte Anne, de Rodolphe Agricola, étant un livre de prières de la Chartreuse de Longuenesse, il est possible que l'auteur de la traduc-

[7] Il faudrait beaucoup de temps pour démêler dans le détail les influences des prières latines qui ont pu inspirer tel développement particulier ou fournir des expressions toutes faites (syntagmes notamment) qui ont été reprises en français. Ainsi, la prière à saint Claude (Texte N° 100) reprend manifestement dans ses premières strophes le début du suffrage latin habituellement adressé à ce saint (cf. p. 172) : « O desolatorum consolator, captivorum liberator, resurrectio mortuorum, lumen caecorum, auditus surdorum, mutorum eloquium, tutor naufragantium, impotentium et languidorum sanator, medicine refugium, via errantium... ». Dans quelques cas, le compositeur s'appuie sur un passage du Nouveau Testament qu'il paraphrase (cf. Texte N° 113).

tion soit un religieux de ce monastère. Les prières à Jean-Baptiste (Texte N° 147) et à Louis Aleman (Texte N° 152), inspirées de textes du bréviaire, sont elles aussi, d'origine cléricale.

Mais les laïcs lettrés sont en bonne place. En dehors de noms bien connus, comme ceux de Pierre Gringore, Jacques Le Lieur, Jean Régnier, Philippe de Vigneulles (et Guillaume Tardif ?), on remarque le nom d'un marchand mercier, Jean Panier et surtout celui de Jacques Desch, dont les prières me semblent revêtir un intérêt particulier, en raison de leur spontanéité et de l'art de l'auteur de mêler les détails de la vie quotidienne à l'élévation spirituelle.

Derrière les noms que nous livrent certains acrostiches enfin, il est difficile de déterminer si l'on a affaire à des religieux ou à des laïcs : ainsi Colas Jougon, Jean Barsuire, Jean de Cerisi, Jean Viller(in) et Nicolas Bassereau *alias* Nicole Petit [8].

Les prières écrites au féminin posent un problème particulier : il peut en effet s'agir de textes écrits par ou pour une femme. Elles ne sont pas rares : litanie (Texte N° 11), prières à sainte Catherine (Texte N° 87), à sainte Apolline (Texte N° 55), à sainte Marie-Madeleine (Textes N°s 165-166), à saint Nicolas (Texte N° 175), sans compter la prière à saint Jean l'évangéliste (Texte N° 140) qui semble bien avoir été à l'origine écrite par ou pour une femme. Plusieurs d'entre elles demandent la grâce d'avoir des enfants : prière à saint François d'Assise (Texte N° 120), à saint Pierre de Vérone (Texte N° 187) et surtout, la plus fameuse d'entre elles, la prière à sainte Marguerite (Texte N° 156). Les dévotes y demandent la fécondité, la grâce d'un heureux accouchement et que leur progéniture puisse recevoir le baptême : « ...que je le voye / Baptizé a bien et a joye » (Texte N° 156, vv. 29-30). L'une d'elles assure saint François que, si elle met au monde un enfant, son « saint nom il portera » (Texte N° 120, v. 41) et elle manifeste aussi son souci d'éducation chrétienne : « Et en sa vie l'aprandray / A vous amer tant que vivray » (*ibid.*, vv. 43-44) ; même écho dans la prière à sainte Marguerite, où l'impétrante prie pour que son enfant « la gloire des cieulx desserve » (Texte N° 156, v. 34). On aura remarqué que bon nombre des prières en prose de POITIERS, Bibl. mun., 42 (257) sont écrites par ou pour une angevine, qui prie pour avoir des enfants et invoque à ce titre sainte Anne (p. 14), saint Jean-Baptiste (p. 282), sainte Marguerite (p. 321), saint Pierre de Vérone (p. 427) et saint René (p. 436) : elle le fait en de tels termes qu'il est permis de penser qu'elle est l'auteur de ces prières, qui ne manquent pas d'élévation spirituelle.

8 Cf. aussi ce passage d'une prière à saint Nicolas : « Je te pri, ne me oublie mie, / Tu es cil qui donnes lumiere / Aux clers et leur es en aïe, / Je te requier oy ma priere » (Texte N° 176, vv. 5-8).

Ici ou là, les confréries ont apporté leur note dans ce concert. Si la confrérie de saint Antoine est mentionnée dans le Texte N° 49 : « Tuit cil font que courtois et sage, / Qui en ta noble confrairie / Peuvent avoir aucun aventaige » (vv. 38-40), la prière à saint Hubert du Texte N° 135 semble bien avoir été destinée aux confrères de saint Hubert : « Veuilles garder en ta franchise / Tes bons confreres » (vv. 11-12) ; deux autres auteurs de prières laissent deviner leur qualité de confrères : confrère de saint Nicolas (Texte N° 179, vv. 154, 165 et 176), confrère de saint Louis (Texte N° 154, vv. 49-51 : « Je me actens / Que soies aidans / A tes confreres »).

Mais quelle a été l'audience effective de ces prières ? Sont-elles jamais sorties des milieux cléricaux, lettrés et dévots qui les ont vu naître ?

La réponse est complexe et dépend de la nature des textes. Il est probable que le rayonnement de certains d'entre eux a été très limité : ainsi certaines prières de circonstance n'ont pas dû franchir les limites paroissiales, comme les prières à saint Florent (Texte N° 119) ou à saint Roch (Texte N° 192) ou encore telle prière à sainte Perpétue (Texte N° 184), saint Thibaud de Provins (Texte N° 215). D'autres, restés confidentiels, semblent s'être cantonnés dans le cadre familial, comme les prières de Jacques Desch ; il en est sans doute de même des prières de Philippe de Vigneulles. Et par leur longueur même, certains autres ne se prêtaient guère à la récitation et ne semblent pas avoir circulé hors des milieux intellectuels et lettrés : c'est le cas, par exemple, des développements de Jacques Le Lieur, et de plusieurs prières tirées des *Louenges des benoictz saincts*... Il s'agit là de textes faits pour être lus et dont la longueur et la variété des structures strophiques ne facilitaient guère la mémorisation et la récitation sans le support du texte. On peut en dire autant des prières litaniques qui, elles aussi, requièrent le support de la lecture. La même remarque vaut pour un texte comme celui à sainte Catherine (Texte N° 87) qui sent tellement la scolastique et l'exercice d'école qu'il n'a jamais dû avoir grand écho parmi le peuple. Enfin, quelques prières, qui mêlent le latin et le français, attestent par là leur origine savante (par exemple Textes N°s 55, vv. 21-24 ; 58, 149) et leur rayonnement assez limité.

Toutefois un certain nombre des textes que j'ai rassemblés me semblent avoir connu une popularité certaine, que l'on peut mesurer (encore qu'il s'agisse d'une indication fragile, dans l'état actuel des documents) au nombre des attestations qui nous en sont restées et parfois aussi aux nombreuses variantes qui témoignent que le texte a été remanié et appartenait autant à la tradition orale qu'à la tradition écrite. C'est particulièrement le cas des prières de faible longueur adressées aux saints les plus populaires de la fin du Moyen Age comme Barbe, Catherine, Christophe, Marguerite, Sébastien et pour les prières à l'ange gardien. Il me paraît certain que les livres

d'Heures et de prières, s'ils ont pu parfois être réduits au rôle d'accessoire de la toilette féminine ou utilisés comme un sauf-conduit superstitieux [9], témoignent effectivement de la vie spirituelle de leurs possesseurs. Cet « ansoignement » à une princesse de haut rang, et qui rend un son gersonien, a dû atteindre de larges cercles de la bourgeoisie, et particulièrement des femmes : « Quant vous loisir haurez, il seroit bon que vous feissiez commemoration des anges, car nous sumes trop tenuz a eux, et les perilz et les malx desquelx il nous gardent et les granz biens que il nous font, je ne le soffiroie a escrire, ne nostre vie en cest munde ne seroit point secure se n'estoit la garde des sainz anges.

Faites auximant commemoration en l'onneur de l'ange qui vous garde et de saint Michiel archange, car li archange hont especialment cure des princes et dou commun bien qu'il hont a gouverner.

Faites auximent commemoration des apostres, qui sunt princes de sainte Yglise et nous hont a jugier avec Jhesucrist, a l'oneur auximant des martyrs, des confesseurs, des virges et de touz autres sainz, quar par leur merites et leur prieres, Jhesucrist vous gardera en bonne prosperitei de ame et de corps, se vous devotement faites ces choses, et vous donra le rëaume dou ciel » (PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. lat., 592, f. 58-59).

Il est cependant difficile d'évaluer si les couches les plus modestes de la société disaient ces prières : à partir d'une certaine longueur, elles demeuraient le privilège de la petite fraction, 10 % tout au plus, qui savait lire : religieux, clercs, marchands, bourgeois et femmes pieuses. Mais « ceux de la masse grise, indistincte » ? [10]. On peut penser que, la versification aidant à les mémoriser, quelques-uns de ces textes étaient connus des simples et pouvaient alimenter leur piété, et peut-être telle prière à la Vierge, à l'ange gardien, à leur saint patron ou au patron de la paroisse, leur était-elle plus familière que le Pater, l'Ave, le Credo ou le Confiteor. Qui saura jamais la place que la Ballade à Notre-Dame, de Villon, a occupée dans le cœur et sur les lèvres de sa mère ?

La spiritualité qui se dégage de ces prières ne semble pas être réservée à une élite, et s'accorde fort bien, dans la majorité des cas, à de « simples gens » en chemin vers *La Montagne de contemplation*. Le schéma des prières est à peu près constant : s'appuyant sur les mérites du saint et rappelant les faveurs qu'il a accordées durant sa vie ou les grâces qu'il continue d'accorder à ceux qui le prient, le fidèle lui demande de le protéger ou de le guérir de telle maladie, parfois de lui assurer la prospérité matérielle [11] ou le succès d'une

[9] Cf. E. Delaruelle, dans *Histoire de l'Eglise...*, t. XIV/2, p. 872.

[10] L. Febvre, *Au cœur religieux du XVIe siècle*, Paris, SEPVEN, 1957, p. 76.

[11] On appréciera le contraste entre un Colas Jougon qui ne demande, comme récitant une leçon apprise, « richesse në avoir / Ne biens mondains » (Texte N° 56, vv. 59-60) et l'auteur plus réaliste du Texte N° 52, v. 43, qui prie tout

entreprise, ou bien encore de protéger son bétail. Plusieurs prières dans la bouche d'une femme, nous l'avons vu, demandent la fécondité et un heureux accouchement. La requête pour la santé physique est la plupart du temps l'un des principaux pôles de la prière et l'on pourrait dresser à partir de ces textes tout un catalogue des misères du corps et des maladies, avec, en regard, le saint auquel on s'adresse pour en obtenir la guérison [12]. On voit ici défiler les maux les plus bénins comme la toux, jusqu'aux plus lancinants comme la « rage tant grevante » de dents, la goutte, les coliques néphrétiques, etc. ; mais la terrible peste, dont Gilles le Muisit donne une description saisissante (Texte N° 195) domine tout l'ensemble, et si quelques saints antipesteux sont plus particulièrement invoqués (Adrien, Roch, Sébastien), ils sont bien loin d'avoir l'exclusivité des demandes et il est peu de personnages de la cour céleste qui ne soient priés de détourner ce fléau de leurs fidèles [13].

Mais, chose remarquable, dans leur écrasante majorité, ces textes ne s'en tiennent pas à ces demandes matérielles et si la santé du corps est le souci le plus immédiat, elle n'est pas le seul, et la prière pour le salut de l'âme est toujours présente. Voici deux extraits qui me paraissent typiques de cette double préoccupation :

« Le corps va bien, se l'ame a sauveté.
En esperant vostre amour je chemine,
je vous suppli, priez pour ma santé » (Texte N° 115,

vv. 28-30) et cette conclusion d'une prière à saint Fiacre :

« Si te supplie devotement
que a mon ame premierement
impetre la gloire eternelle,
et au corps temporellement
me donne santé corporelle » (Texte N° 117, vv. 23-27).

Comme un leitmotiv, les textes demandent la délivrance du péché, souvent symbolisé par la trinité maudite « du monde, de la chair et du diable » ou illustré par les sept péchés capitaux. Si la prière commence habituellement par une demande matérielle, elle se termine par une demande — qui s'adresse parfois directement au Christ ou/et à la Vierge — pour obtenir le salut de l'âme. La dimen-

uniment pour obtenir « des biens mondains a bonne souffisance ». La demande pour le « pain quotidien » affleure de temps à autre : « Et les biens qui sont necessaires / Contre la faim fait mourrir » (Texte N° 48, vv. 173-174).

[12] Cf. Réau, *Iconographie*, III/3, pp. 1471-1482.

[13] L'estimation que faisait naguère J. Delumeau reste en deçà de la vérité : « A saint Sébastien et à saint Roch, la ferveur et l'inquiétude populaire ajoutèrent au total une bonne cinquantaine de saints antipesteux de moindre envergure, plus particulièrement vénérés ici ou là » (*La peur en Occident*, Paris, Fayard, 1978, p. 141).

sion spirituelle de ces textes est donc réelle, même si l'élan de la prière est çà et là alourdi de bavardages ou de relents superstitieux (particulièrement dans les prières aux saints auxiliaires, cf. par exemple le Texte N° 71, vv. 19-21). Un passage d'une prière de Jacques Desch me semble illustrer admirablement cet aspect. S'adressant à saint Symphorien, il lui demande de le protéger à la chasse, puis conclut par cette formule heureuse : « Et por moy vuelle a Dieu prier / Que je soie sy bon chessier / Que chassier puisse paradis / Moy et aussi mez bon amis » (Texte N° 213, vv. 23-26).

On peut regretter que la prière gratuite ne soit pas très fréquente, mais cela tient sans doute au fait que les saints étaient moins considérés comme des modèles que comme des intercesseurs, voire des thaumaturges [14]. La prière de louange existe pourtant, ainsi dans plusieurs prières en prose et en vers à sainte Anne ou dans telle prière à sainte Catherine (Texte N° 86) et d'autre part, quelques textes mettent nettement l'accent sur le saint considéré comme modèle, ainsi la prière à saint Augustin (Texte N° 57).

Un trait important, commun à la plupart de ces textes et qui porte la marque de leur époque, est leur individualisme. La dévotion privée prend le pas sur la prière liturgique et la liturgie n'est que brièvement mentionnée ici et là par des allusions au cycle du sanctoral dans quelques prières à sainte Barbe (« ...cheulx qui te serviront / Et ta feste solemniront », Texte N° 62, vv. 27-28 ; « ...ceulx qui te feront honneur, / Jeunant ta veille de bon cueur / Et le jour garderont ta feste », Texte N° 71, vv. 13-15) ou à sainte Catherine (« La sollempnité enterine / De la tres sainte Katherine..., Texte N° 85, vv. 1-2). Pour une large part alors, le salut est en effet affaire individuelle : « On est loin de l'esprit ancien de la liturgie, prière ecclésiale vécue dans l'assemblée et contemplation des merveilles du Seigneur. Le peuple songe moins à rendre grâces qu'à se sauver. L'action de grâces des siècles anciens, si visible dans la liturgie, fait place à la dévotion, à la méditation, aux œuvres qui sauvent. La pratique religieuse devient affaire de dévotion individuelle. Le sentiment religieux, pieux, dévot, devient fin en soi » [15].

Si le fidèle prie pour lui seul, il est cependant des exemples où il élargit sa prière et englobe dans sa demande ses amis, ses parents, ses familiers, ses bienfaiteurs, les fidèles défunts ; parfois sa prière invoque tel saint « pour secourir ou royaume de France » (Texte N° 233, refrain) ou s'étend aux dimensions de l'Eglise universelle et du

[14] Cf. F. Rapp., « Réflexions sur la religion populaire au Moyen Age », dans *La Religion populaire. Approches historiques*, sous la direction de B. Plongeron, Paris, Beauchesne, 1976, p. 69 et « Les croyances et les pratiques populaires à la fin du Moyen Age en Occident », dans *Le christianisme populaire. Les dossiers de l'histoire*, sous la direction de B. Plongeron et R. Pannet, Paris, Le Centurion, 1976, p. 120.

[15] Fr. Vandenbroucke, « Liturgie et piété personnelle. Les prodromes de leur tension à la fin du Moyen Age », dans *La Maison-Dieu*, 69 (1962), pp. 63-64.

monde : « ...Priés le Roy de franchise / Que bien briefment doint en l'Eglise / Union et trancquillité / Et en la secularité » (Texte N° 41, vv. 79-82). Le cas de Jacques Desch est encore ici intéressant : dans la plupart de ses prières, il porte le souvenir de ceux qui lui sont chers et il lui arrive aussi de mentionner explicitement son curé, en soulignant le rôle exemplaire qu'attendent de lui ses paroissiens : « Encor a mon curey otrie / Voloir de bien et sainte vie / Dont par exemple puit convertis / Cez parochien avec ly / Por lez mener en paradix » (Texte N° 114, vv. 27-31, voir aussi, dans le même texte, les vv. 19-23). On remarquera aussi que bien des textes qui commencent à la première personne, se terminent au pluriel (passage du « je » au « nous » ou encore cette ouverture à la fin d'une prière à sainte Marguerite : « Et aux autres, en cas semblable, / Par toy soit [Dieu] doulx et favorable » (Texte N° 156, vv. 35-36). Quelquefois, le texte entier est à la première personne du pluriel et il arrive qu'il prenne la forme d'un cantique et nous présente tout un peuple en prière (Texte N° 169).

Au fil de ces textes, qui témoignent d'une religion parfois assez extérieure, plus morale que mystique et portent sous cet aspect aussi la marque de leur époque [16], on retrouve un certain nombre d'images qui illustrent la dialectique de la vie chrétienne.

La vie terrestre est souvent considérée comme un passage, « vie /siecle transitoire », « voyage », « mondain passage », marqué par la souffrance : « val miserable, lamentable », « misereux val », « pauvre monde », « peine mondaine », « misere basse », dont le terme mortel sera « le grief trespas » qui met « en tres grand esmoy ». Et l'assistance des saints (surtout des saints auxiliaires) est particulièrement requise pour échapper à la mort subite, « la mort vilaine », c'est-à-dire la mort sans confession, qui priverait l'âme du salut éternel et l'entraînerait dans la « mort seconde ». On a pu écrire que parfois la prière aux saints — notamment aux auxiliaires — dispensait les fidèles de la confession. Mais la demande est fréquente dans les prières « que vray confés puisse mourir »... Le but de la vie chrétienne est constamment évoqué et les signifiants varient peu : « beatitude, ciel, paradis, gloire (céleste, parfaite, de paradis), joie (perdurable, souveraine), lieu de paix, de plaisance, de vraye felicité », « mont de Syon », « royaume de paradis », « sein d'Abraham », « bon port de salut », « vision beatificale », « vision d'essence divine (Texte N° 159, v. 18) où le chrétien verra son Dieu « face a face », en la compagnie des saints et des anges.

Pour cette traversée mondaine, le chrétien invoque l'aide de Dieu et des saints. On ne voit pas dans ces textes d'images d'un Dieu austère et vengeur, et si le jour du jugement « a tous espoventable »

[16] Cf. F. Rapp, « La prière dans les monastères de Dominicaines observantes en Alsace au XVe siècle », dans *La mystique rhénane*, Paris, PUF, 1963, p. 218.

revient souvent comme un thème obsédant, il est équilibré par la figure du « doulx Jhesucrist », « plus doulz a nommer que n'est miel » (Texte N° 11, v. 2), « roy de franchise, de gloire, roy des roys, roy Jhesus, puissant roy precieux, doulx roy de paradis, roy souverain, roy des cieux, doulx fruit de vie », etc. parfois considéré comme un « espoux » (Texte N° 118, v. 3) ou un « frere » (Texte N° 19, v. 7) ; et souvent aussi, la présence de la Vierge, considérée comme le premier intercesseur auprès de Dieu, apporte une note de confiance filiale.

Ce sentiment d'un Dieu de bonté et de miséricorde vient heureusement contrebalancer l'importance, qui peut nous paraître considérable, donnée au diable, dont la figure grimaçante est omniprésente au XVe siècle [17] et qui est l'objet d'une quantité de dénominations. On rencontre tout d'abord les termes génériques de « démon », plus rarement de « lutin » ou « maufés », le plus souvent de « diable » (parfois « les diables »), assortis des adjectifs « infernal, innominieux, faux, furieux, ord, puant, ravissant ». Mais le signifiant le plus fréquent est sans doute « l'ennemy », en emploi absolu, ou accompagné d'un déterminant qui souligne tantôt sa laideur physique (« contrefait ») tantôt sa méchanceté (« cruel ») ou l'horreur qu'il inspire (« abhominable »), ou encore rappelle qu'il est le prince du mensonge (« faulx deceveur », « decevable », « des humains decevant », « sophyste », « desloyal », « faux et pervers », « plain de fraude », « faulx soudoyant », « larron trecherre »), qui rôde sournoisement dans l'ombre (« couvers », « invisible »), à l'affût de sa proie (« qui nous guette », « qui tout devore », « me va gaittant », « me quiert et trace », « qui nuit et jour ne me fait qu'espier »). D'autres termes puisent encore dans l'arsenal de la tradition biblique : « l'adversaire », « Lucifer » (notamment dans les prières à saint Michel), « Sathan », « l'Antéchrist », « l'esprit malin » ou encore « le mauldit temptateur ». Des dénominations imagées, abondamment illustrées par l'iconographie romane et reprises par les miniatures des livres d'Heures et par les *Artes moriendi*, le représentent sous les traits d'un animal monstrueux : « serpent », « dragon », « faulx limyer », « loup servé », « faucon », ou comme un autre Cerbère. Son repaire, où, de sa « pate » et de ses « cros », il cherche à entraîner l'homme, est décrit de façon conventionnelle comme « habisme parfonde », « abisme d'enfer chartriere », « feu d'enfer », « orrible flamme », « gouffre (eternel, hydeux, ardant en souffre et flamme) » ; « lac infernal », « lieu tenebreux », « infernal palus », « prison parfonde », « puiz, vallees d'enfer ».

Mais les prières ne comportent pas que des formules : les paroles de louange et de demande adressées aux saints s'inscrivent dans tout un réseau de dévotions. Il y a d'abord les attitudes extérieures de la prière : « a deux genoulx » (Texte N° 76, v. 1), « bas prosterné, les yeulx confictz en larmes » (Texte N° 76, v. 42), « le chief enclin »

[17] Cf. E. Delaruelle, *La piété populaire...*, p. 423.

(Texte N° 82, v. 29), « en grans lermes et en grant plour » (Texte N° 120, v. 76), « a deux genous te raconte mes mals » (Texte N° 140, v. 99), « a joinctes mains, les deux genoux a terre » (Texte N° 180, v. 1), « genoulx flexis » (Texte N° 178, v. 104), « oy mes clameurs, voy le pleur de mes yeulx » (Texte N° 179, v. 19), « nous venons a toy, joinctes mains, / Genoulx pliés, chief descouvers » (Texte N° 169, vv. 65-66), « plourant a deux genoulz » (Texte N° 206, v. 145), etc. Le fidèle demande souvent le don des larmes, comme cette femme : « je, pouvre pecheresse, a deulx genoulx et mains joinctes, mercy a Jesus criant, puisse avoir celle grande grace de pleurez mes maulx... » (POITIERS, Bibl. mun., 42 (257), f. 31 v° - 32).

Certaines démarches extérieures sont plus particulières, comme le passage sous le tombeau du saint, lors d'un pèlerinage annuel : « Telle grace t'a Dieu donnee / Que, passant bien devotement / Par soubz [toy], il est franc l'annee / De tout peril certainement » (Texte N° 129, vv. 49-52) ; ou encore l'implantation d'une fibre de l'étole de saint Hubert sur le front des malades atteints de la rage (cf. Texte N° 135).

Le support matériel de la dévotion est souvent évoqué : nous voyons le fidèle prier devant « l'image », « la semblance », « la pourtraiture », « la remembrance » du saint, ou encore dans sa chapelle ou devant sa châsse (Textes N°s 101 et 184) ; parfois le texte de la prière décrit un tableau ou une statue (Texte N° 109, str. 2-3 et N° 183, str. 7) [18] et bon nombre de gens cousent à leurs vêtements une médaille représentant le saint : « Maintes gens portent tes enseignes » (Texte N° 49, v. 58). Quelquefois, aux limites de la déviance, il suffit de regarder telle représentation du saint (prière à saint Christophe) ou de porter sur soi le texte de la prière pour être à l'abri de tout danger et particulièrement de la mort subite (Texte N° 199, apparat critique).

Les lieux de pèlerinage offrent souvent aux pèlerins des traces de la sainteté du saint qu'ils viennent prier : c'est tantôt un arbre, le laurier qui pousse sur la tombe de saint Baudille (Texte N° 79, vv. 27-29), une source miraculeuse (prière à saint Arnoul, Texte N° 56, vv. 46-47 ou à sainte Restitute, p. 261), ou encore l'huile sainte qui coule du tombeau de sainte Catherine (et « dont li malade sont saneit », Texte N° 88, v. 38) ou de saint Nicolas (« De ta sepulture / L'uille pure / Donne aux enfermez garison », Texte N° 178, vv. 110-112).

La prière est aussi le lieu d'un engagement du fidèle envers le saint auquel il s'adresse. Cet engagement (dans lequel on ne sent guère de relents de la pratique peu orthodoxe du *do ut des*) est expri-

[18] « Aiez aussi continuellement vostre regart sur vostre livre ou au visaige de l'imaige » recommande le Menagier de Paris (cf. vol. I, p. 8).

mé de façon très générale : « te serviré toute ma vie » (Texte N° 64, v. 32) ou bien on ne peut pas déterminer sa nature exacte : « Et je vous prometz fermement / Que si me donnés ung enfant /.../ Et a vous service feray / Et certain don vous offerray » (Texte N° 120, vv. 39-46). Il est parfois plus explicite : c'est le cas par exemple, de Jean Régnier qui fait vœu de pèlerinage à saint Lazare, à saint Léonard et à sainte Marie-Madeleine, s'il parvient à sortir de sa prison (Texte N° 6, str. 12, 17, 21), et la prière à saint Antoine (Texte N° 49) nous montrent les nombreux pèlerins qui bravent les intempéries (« et par gelees et par noifz ») pour aller vers saint Antoine de Viennois pour lequel « fait on grans assemblees / Voyages et processions ». Parfois, c'est tout un village qui fait le vœu d'édifier une chapelle (Texte N° 192).

Relayée et stimulée par le culte des reliques et la fréquentation des pèlerinages, mise en scène par les représentations des Mystères, exaltée à l'excès par le nombre des fêtes chômées, la dévotion aux saints occupe une part de choix dans la piété chrétienne de la fin du Moyen Age. Aussi bien, les témoignages que nous livrent ces textes me paraissent-ils mériter l'attention la plus vive, à l'heure où de nombreuses recherches interdisciplinaires prennent la religion populaire comme cible de leur étude [19].

Sans doute les formules et les attitudes des prières que j'ai pu relever ne sont-elles qu'un aspect du culte des saints à cette époque. Bien d'autres comportements qui n'apparaissent pas ici nous montreraient une autre face des pratiques de la piété populaire, dont l'importance est indéniable : coercition des saints, « tirage » des saints, marchandages et superstitions de toutes sortes, autant d'attitudes qui sont d'ailleurs loin d'avoir disparu [20]. On peut penser à cet égard que les livres d'Heures et de piété nous ont conservé des morceaux choisis, dont le noyau essentiel est d'ailleurs composé de prières à Dieu et à la Vierge qui, « par transitions à peine perceptibles (...) se prolongent dans la vaste littérature de méditation, de contemplation, d'exercices pieux » [21].

Ce noyau essentiel est encore presque intact et il reste encore beaucoup à faire pour avancer dans une meilleure connaissance de ces textes, qui témoignent à leur manière de cet « immense appétit du divin » dont parlait L. Febvre [22]. J'espère avoir posé un jalon sur

19 Dans bon nombre de cas cependant, l'expression « religion populaire » y est prise en un sens particulier et désigne une religion plus ou moins en marge de la religion officielle, qui véhicule parfois des croyances et des pratiques à la limite de l'hétérodoxie. Cf. *La religion populaire* (Colloque international du CNRS, Paris, 17-19 octobre 1977), Paris, Ed. du CNRS, 1979.

20 Cf. P.J. Geary, « La coercition des saints », dans *La culture populaire au Moyen Age*, Montréal, L'Aurore, 1979, pp. 147-160 et aussi *La religion populaire*, *op. cit., passim.*

21 Cf. P. Boglioni, *art. cit.*, p. 144.

22 *Op. cit.*, p. 37.

cette voie et serai heureux si d'autres m'y accompagnent ou prennent la relève. Il y a là encore bien des découvertes à faire et l'on me permettra de reprendre ici le propos de Montalembert, mis par Sonet en exergue de son *Répertoire* : « Je n'imagine pas un plus beau sujet que l'histoire de la prière, c'est-à-dire l'histoire de ce que la créature a dit à son Créateur, le récit qui nous apprendrait quand, et pourquoi, et comment elle s'y est prise pour raconter à Dieu ses misères et ses joies, ses craintes et ses désirs ».

A la fin de cest livre ou j'ai pené jor maint,
saluer vueil la Dame ou toute douceur maint ;
a sa douceur depri doulcement que tant m'aint
que bone fin me doint et que m'ame ou ciel maint [23]

23 PARIS, Bibl. nat., fr. 817, f. 166 (colophon inspiré de la str. 45 de la Prière de Théophile, cf. SONET/SINCLAIR 695).

GLOSSAIRE

En établissant ce glossaire des Textes en vers, je me suis efforcé d'atteindre un double objectif : aider à une meilleure compréhension des textes (dans l'ensemble ils se lisent d'ailleurs sans grande difficulté) et recueillir un certain nombre de données utiles à la lexicographie et à la morphosyntaxe. Ainsi je n'ai généralement pas mentionné les mots ou les sens suffisamment attestés à cette époque ; d'autre part, dans la présentation des verbes, j'ai indiqué les constructions rencontrées et aussi un bon nombre de formes verbales.

Comme on pouvait s'y attendre, le vocabulaire est assez stable et homogène. Les secteurs de la vie quotidienne y sont peu représentés, tandis qu'en revanche les mots abstraits ou les emplois figurés (dans les domaines religieux, moral et juridique) l'emportent nettement. Par ailleurs, les textes tardifs ou les traductions comportent une bonne part d'emprunts au latin.

Lorsqu'un mot ou un sens est largement attesté, je n'ai indiqué que quelques renvois, pour éviter d'alourdir cette partie ; les renvois sont faits aux textes et aux vers, ces derniers indiqués en italique.

abaisser, v. tr. supprimer, faire disparaître, 153, *110*.
abaitement, s. m. action d'abattre (un gibier), 134, *45*.
abbatre, v. tr. précipiter (en enfer), 1, *278*.
abit, s. m. disposition de l'âme, 147, *27*.
absent (*de qqn*), adj. inattentif à, 13, *35*.
accord, *acort*, s. m. union, alliance, 75, *67* ; *par accord*, loc. adv. ensemble, 1, *171* ; *faire ses a. a qqn*, être uni à, 1, *638*.
acompaignier, v. tr. unir, joindre, 1, *566* ; 107, *28* ; part. p. f. sg. *acompaignee a*, *acompai(n)gnie de* unie en mariage (mystique) à, 8, *126* ; 20, *9* ; 85bis, *4*.
actour, s. m. ornement, parure, 12, *58*.
administrer, v. tr. présenter, apporter, 107, *24* ; 108, *50*.
admirer, v. tr. regarder avec crainte, 206, *50*.
admon(n)ester, v. tr. supplier 154, *18* ; *a. a* encourager à, exhorter à 218, *2* ; 218bis, 2.
adrecier, *adresser*, v. tr. conduire, diriger, 1, *419* ; 47, *23* ; 77, *66* ; rendre droit (un chemin), 38, *5* ; *a. qqc a qqn* accorder, 13, *125*.
adresse, s. f. guide, 76, *34* ; 165, *116*.
adversaire, adj. ennemi, nocif 209, *21*.
affaicté a, adj. attaché à, 36, *16*.

affaire, s. m./f. occupation, vie, état, condition, 22, *15* ; aspect, 186, *38* ; besoin, 163, *4*.
affermer, v. tr. fortifier, affermir, 196, *15*.
affolé, s. m. fou, dément, 81, *17*.
affuyre, v. intr. se réfugier, 75, *11*.
aforcier, v. tr. prendre de force, 8, *88*.
agait, *aguet*, s. m. embûche, piège, 5, *103* ; 14, *49* ; 142, *93*.
aheurté, adj. obstiné, entêté, 64, *16*.
aidier, v. tr. exaucer, subj. prés. 2 *eues*, 7, *228*.
alaine (*a grant* —), loc. adv. de toute sa voix, 10, *78*.
alevacion, s. f. soulagement, 170, *22*.
allechant, adj. agréable, charmant, 48, *195*.
alleguance, s. f. faculté d'expression, 179, *12*.
alleu, adv. maintenant, 48, *124*.
amaritude, s. f. amertume, 22, *42*.
amateur (*de*), s. m. celui qui éprouve un vif amour (pour qqn), 1, *34* ; 16, *78* ; (pour qqc), 77, *104*.
amendable, adj. passible de peine, 210, *49*.
amer, s. m. amertume, 11, *8* ; 41, *28* ; 45, *21*.
amiable, adj. digne d'amour, aimable, 1, *179* ; 63, *9* ; bienveillant, 116, *22*.
amoureux, adj. miséricordieux, compatissant, 44, *5*.
angoisseux, *angouesseux*, adj. angoissant, 45, *38* ; 70, *11* ; angoissé, 101, *70*.
annuncement, s. m. annonce, 147, *10*.
antansse, s. f. intention, 134, *22*.
anthonomasie, s. f. *par a.* par excellence, 1, 57.
apaisier qqn a qqn, v. tr. réconcilier, impér. sg. *apeise*, 19, 7.
apareillier, v. tr. rendre semblable, unir ; part. p. m. sg. *appareilé*, 1, *584* ; pron. être comparable, 46, *18*.
aport, s. m. don, 115, *24*.
apostolique, adj. *pere apostolique* pape, 7, *206* ; *don* apostolique*.
apostresse, s. f. femme apôtre (titre de Marie-Madeleine), 164, *22*.
apparition, s. f. Epiphanie, 7, *181* ; 14, *64*.
appert, adj. manifeste, évident, visible, 208, *39* — *appere* (à la rime), 142, *26* ; — *en appert*, loc. adv. à l'évidence, de façon tangible, 100, *55* ; 208, *36*.
approbation, s. f. certitude, réalité, 13, *87*.
approuver, v. tr. démontrer, manifester, 79, *21*.
aprester, v. tr. disposer, préparer, 127, *9* ; 187, *108* ; part. p. / adj. *apresté* attentif, 168, *12*.
ardoir, v. tr. et intr. brûler, prés. ind. 3 *art*, 4, *72* ; 165, *88* ; prés. subj. 3 *arde*, 78, *23* ; part. prés. *ardant*, 77, *45* ; *feu ardant* grangrène, érésipèle, 1, *511* ; 51, *2* ; part. p. *ars* 50, *12* ; 216, *138*.
arrier, adv. de nouveau, 208, *95*.
arsure, s. f. brûlure, démangeaison ; p. méton. érésipèle, 50, *17*.
asoustenir, v. tr. soutenir, 183, *21*.
asseicher, v. tr. dessécher (au fig.), 52, *19*.

assemble(e)ment, adv. ensemble, 6, *226* ; 10, *105*.
assouager, *assouvagier*, v. tr. soulager, 98, *19* ; pron. se réconcilier, 7, *34*.
assouvy, adj. achevé, parfait, 76, *49* ; 210, *9*.
assum, latinisme « me voici », 178, *77*.
atainer, v. pron. s'irriter, 53, *6*.
atendre a, v. tr. indir. prêter attention à, 216, *23*.
atergie, s. f. retard, 134, *18*.
athenvier, v. tr. accabler, miner, 212, *18*.
atourner, v. pron. s'adonner à, 39, *13*.
autant, adv. aussi bien, 1, *250*.
avanc(i)er, v. tr. hâter, 6, *48* ; progresser, 9, *37*.
aventure, s. f. *estre en a.* loc. verb. être en danger, 202, *13* — *de quelque a.* loc. adv. par bonne fortune, 168, *42*.
aversier, s. m. diable, 217, *53*.
aveugleté, s. f. aveuglement (au fig.), 7, *167*.
aviser, v. tr. être attentif à, 7, *38* ; regarder, examiner, 41, *69* ; part. p. / adj. *avisé* averti, réfléchi, 168, *214*.
avoir, adj. avare, 216, *115*.
avoir, v. tr. : inf. *avoier*, 96, *55* ; prés. ind. 1 *a*, 41, *70* ; 140, *28* ; *az*, 87, *69* et *84* ; 2 *ais*, 85bis, *3* ; *ait*, 134, *3* ; *ay*, 110, *3* ; *has*, 121, *4* ; 3 *ad*, 84bis, *24* ; *ait*, 87, *95* ; 112, *6* ; *at*, 155, *20* ; *ay*, 110, *8* ; *ha*, 120, *34* ; 6 *on*, 18, *35* ; p. simple 2 *eut*, 126, *11* ; *eux*, 91, *63* ; *os*, 85bis, *6* ; 3 *ost*, 162bis *23* ; *ot*, 107, *17* ; *out*, 41, *37* ; 5 *euistes*, 40, *18* ; 6 *eurent*, 132, *39* ; *orent*, 20, *13* ; *ourent*, 91, *74* ; fut. 1 *arai*, 91, *106* ; *aray*, 212, *60* ; 3 *ara*, 41, *22* ; 71, *19* ; *averat*, 86, *83* ; 6 *aront*, 34, *11* ; cond. 3 *averait*, 86, *75* ; prés. subj. 1 *ai*, 84bis, *8* ; 3 *eit*, 84bis, *19* ; 4 *ayens*, 20, *34* et *41* ; 5 *haiés*, 120, *5* et *50* ; 6 *oient*, 96, *84* ; empl. impers. 7, *216* ; 45, *19* ; 96, *88* ; 140, *86*.
avouer qqn, v. tr. reconnaître, 48, *77* ; *s'a. de qqn* se recommander de, 166, *26*.
aydable, adj. aidant, 210, *48*.
ayve, s. f. eau, 157, *66*.

baillie, *balie*, s. f. pouvoir, puissance, 63, *7* ; 84bis, *19*.
barayneté, s. f. stérilité, 40, *17*.
barguignier, v. tr. tourmenter, 1, *55*.
barnage, s. m. suite, entourage, 124, *221*.
barrat, s. m. tromperie, fourberie, 98, *25*.
basilique, s. m. dragon, 183, *53*.
beatifical, adj. béatifique, 47, *48*.
benedictz, s. m. pl. élus (de Dieu), 76, *128*.
benivolence, s. f. bienveillance, 1, *493* ; 124, *202*.
bieneurement, adv. heureusement, 209, *26*.
blanc, s. m. (pièce de monnaie), 56, *61*.
blandiction, s. f. flatterie, 209, *4*.
bleceure, s. f. atteinte à la virginité, 45, *35*.
bockaige, s. m. bois, forêt, 134, *5*.

boe, s. f. boue, 180, *24*.
bon (*du — du cueur*), loc. adv. du fond du cœur, 1, *302*.
bond, s. m. prendre les b. de être lésé par, 179, *151*.
bonnement, s. m. bonheur, salut, 207, *18* ; 208, *132*.
boufi, s. m. hydropique, 174, *33*.
broches, s. f. pl. hémorroïdes, 117, *16*.
bruyre, v. tr. brûler, 165, *88*.

caduc, adj. *mal caduc* épilepsie, 1, *258* — *mort caduque* mort brutale (due à la peste), 12, *44*.
capitain, s. m. chef, 11, *46*.
carboucle, s. f. escarboucle, 75, *64*.
cas, s. m. état, situation, 1, *112* ; 77, *106* — fait, événement, 1, *441* et *646* ; circonstance, 2, *38* ; 233, *5* — accident, 1, *457* — œuvre, acte, 1, *656*.
caterve, s. f. troupe, 1, *337* ; 183, *23*.
centre, s. m. *l'infime c.* l'enfer, 1, *454*.
cerchier, v. tr. chercher, 132, *12* et *18*.
chace, s. f. châsse, 101, *19*.
chaleur, s. f. amour brûlant, 7, *12*.
champ, s. m. champ de bataille, 227, *14*.
charbon, s. m. maladie du charbon, 52, *29* ; 192, *6*.
chariteux, adj. charitable, 101, *31*.
charnalité, s. f. sensualité, 16, *88* ; 157, *52*.
charnel, adj. intime, de même sang, 116, *5* — qui ressortit à la luxure, 1, *50*.
charoingne, s. f. chair, ensemble des sens, 80, *30*.
chartrier, adj. qui tient lieu de prison, 212, *40*.
chaveler, v. *chevellier*.
chef, chief, s. m. *ch. d'ouvrage* chef-d'œuvre, 1, *514*.
cher, s. m. trône, 110, *6*.
chercle, s. m. ceinture, 186, *40*.
chermer, v. tr. jeter un sort à, 134, *39*.
chessier, s. m. chasseur, 213, *24*.
chetice, adj. fém. malheureuse, misérable, 8, *91*.
chevalereux, adj. chevaleresque, noble, 16, *90* ; 111, *2*.
chevellier, chaveler, s. m. chevalier, 7, *85* ; 126, *2*.
christienté, s. f. foi chrétienne, 132, *35*.
circunsis, s. m. circoncision, 14, *64*.
civil, s. m. domaine civil (par opposition à pénal), 216, *69*.
clain, s. m. cri, plainte, 101, *114*.
classenier, s.m. celui qui détient les clés (titre de St Pierre), 12, *29*.
clergie, clargie, s. f. ensemble des clercs, milieu des clercs, 87, *32* ; 175, *2*.
clou, cloz, s. m. clou, 94, *20* ; furoncle, 50, *17*.
cognoissance, s. f. symbole, 142, *38*.
cole, s. f. *estre de mauvaise c.* avoir mauvais esprit, être malveillant, 163, *39*.

collauder, v. tr. célébrer par des louanges, 1, *412* ; 181, *6*.
colorer, v. tr. parer, embellir qqn, 86, *13*.
combien que, loc. conj. + subj. bien que, 89, *17*.
commander, v. tr. recommander, confier, 89, *4* ; 108, *2* ; établir, 39, *48*.
commandise, s. f. garde, protection, 4, *57*.
comment, conj. comme, 79, *8*.
commission, s. f. charge, 78, *16* ; 233, *10*.
compas (*par —*), loc. adv. d'une manière bien réglée, exacte, 77, *69* — *par rigle* et par c.* même sens, 76, *23*.
compassé, adj. adéquat, 22, *78*.
compeller, v. tr. forcer, contraindre, 76, *95* ; 77, *64*.
compete, adj. adéquat, choisi, 142, *4*.
complaignant, s. m. celui qui gémit, qui se plaint ; plaignant, 101, *15*.
comprendre, v. tr. enfermer, contenir, 48, *7* ; embrasser, englober, tenir, 216, *9* ; fixer, établir, 85, *3* ; saisir, s'emparer de, 205, *13*.
concesseur, s. m. celui qui accorde qu'il a tort ; repentant, 180, *50*.
concierge, consierge, s. m. portier (des cieux), 1, *564* ; 182, *4*.
concordance, s. f. concorde, paix, 230, *31*.
concorde, s. f. *en/par c.* d'un seul cœur, 7, *237* ; 22, *27*.
concords, adj. *se rendre concords* avouer, accorder, 180, *35*.
condecent, adj. *par raison condecente* comme il est convenable, 17, *12*.
condicion, s. f. qualité, 44, *20*.
condigne, adj. approprié, proportionné, 76, *12* ; 180, *11*.
conduit, s. m. conducteur, guide, 102, *23* ; conduite, direction, charge, 103, *30* ; protection, 217, *13* ; chemin (que l'on indique), 193, *19* ; 194, *15*.
confit (*en larmes*), adj. pénétré d'affliction, 76, *42*.
confortateur, s. m. celui qui réconforte, 105, *17*.
conforteur, -eresse, s. celui, celle qui réconforte, 8, *9* ; 45, *30* et *43*.
conquerre, v. tr. conquérir, 22, *34*.
conquester, v. tr. conquérir, 1, *66* ; 206, *46* ; acquérir, 165, *166*.
consenteur, s. m. celui qui est favorable à, partisan de, 234, *3*.
consentir, v. tr. accorder (qqc) avec bienveillance, 5, *115* ; 76, *129* ; faire consentir qqn, 219, *11*.
consequence, s. f. propos, 179, *14*.
conserver, v. tr. préserver (qqn), 1, *342*.
consire, s. m. prescription (médicale), 206, *53*.
contagieux, adj. malsain, laid, 196, *5*.
contre, prép. *contre nature* en dehors des lois de la nature, 4, *26*.
conturber, v. intr. être troublé, bouleversé, 181, *99*.
convalescence, s. f. (au fig.), 178, *66*.
convenant, adj. convenable, adéquat, 205, *12*.
convetise, cowoitize, s. f. convoitise, 134, *47* ; 157, *64* ; 184, *57*.
cordial, adj. sincère, loyal, 1, *146* et *606*.
coronacion, s. f. couronnement, 1, *416*.
corpable, courpable, adj. coupable, 9, *6*, 19, *31*.

corruptele, s. f. corruption, 124, *8.*
coruscation, s. f. éclair, foudre, 13, *85.*
cose, s. f. propos, discours, 91, *29.*
coup (a —), loc. adv. pour de bon, 56, 2.
coupler, v. pron. s'unir mystiquement à, 9, *120.*
courage, corage, s. m. cœur, 40, *36 — de (bon) courage* de bon cœur, avec zèle, 1, *509* ; 6, *149* ; 167, *3* et *71* — intention, désir, 84bis, *8* ; 98, *11* ; 136, *10.*
courcier, v. tr. courroucer ; part. p. *courciet,* 217, *35.*
courir, v. intr. suivre son cours, 136, *14.*
cours, s. m. *cours de nature* temps de la vie, 198, *15* ; 198bis, *17* ; 204, *21* ; 206, *45 — a grans c., le c., droit le c.* en toute hâte, 168, *13* ; 169, *52* ; 206, *62.*
couver, v. tr. abriter de ses ailes ; part. prés. *cueven,* 140, *30.*
couvert, adj. caché, dissimulé dans l'ombre, 181, *19 — a couvers,* loc. adv. en secret, 8, *128.*
couverture, s. f. dissimulation, feinte, 181, *106.*
cowoitize, v. *convetise.*
crainteux, adj. craintif, 70, *14.*
crancheux, adj. atteint d'un chancre, 117, *12.*
crein, s. m. cheveu, 164, *54.*
crier qqn, v. tr. appeler, 86, *47.*
crime, s. m. péché, 75, *122.*
croire (en qqn), v. pron. se confier (à qqn), 9, *76.*
curateur, s. m. celui qui prend en charge les intérêts de qqn, protecteur, 1, *522* ; 180, *16.*
curieux, curieulx, c. *(de)* attentif (à), soucieux (de), 1, *74, 314, 363* ; 7, *224* ; 31, *3* ; enclin à 52, *12 — curieux sur* attentif à, 136, *17.*

dame, s. f. maîtresse, souveraine (titre de la Vierge), 1, *417* et *644* ; 4, *19* ; 5, *19.*
damnable, adj. qui conduit à la damnation, 14, *67.*
damné, adj. infernal, 22, *14* ; 76, *117.*
darde, s. f. flèche (de la mort), 104, *21.*
darnier, empl. subst. dernier jour, jour de la mort, 207, *44 — au darnier,* loc. adv. à la fin, 208, *70.*
debat, s. m. tapage, 168, *170* ; dispute, 207, *40.*
debvoir, s. m. dette, tribut, 218, *5.*
decevable, decepvable, adj. illusoire, trompeur, 93, *8* ; 121, *46.*
decipler, v. tr. tourmenter, 7, *66.*
declin, s. m. faiblesse, 109, *53.*
declin(n)er, v. intr. être en mauvais état, tomber en ruine, 86, *11* ; 165, *19.*
decorer, v. tr. orner de grâce, 79, *38.*
decour, s. m. parure, ornement (de la grâce), 90, *2.*
defaillement, s. m. manque, défaut, 188, *62.*
defamer, v. tr. déconsidérer, déshonorer ; part. p. *defameir,* 139, *3.*

default, s. m. péché, 1, *300.*
defenist, s. m. mort, 120, *12.*
defensable, adj. vaillant, qui sait se défendre, 172, *1.*
deffaillable, adj. défaillant, impuissant, 206, *55.*
deffermer, v. tr. délivrer, 9, *77.*
deffiance, s. f. manque de confiance, hésitation, 48, *125* et *180.*
definement, deffinement, dif(f)inement, s. m. fin, terme, 70, *13* — mort, 52, *45* ; 78, *10* ; 81, *28.*
degouter, degouster, v. tr. verser goutte à goutte, 67, *13 — d. une goute* verser une goutte, 124, *75.*
degré, s. m. ordre hiérarchique, 7, *207.*
deifique, adj. divin, 13, *114* ; 52, *10* ; 178, *28.*
delaisser, v. tr. empl. absolu cesser, 92, *52.*
deliberation, s. f. délivrance, 7, *156.*
delictueux, adj. agréable, gracieux, 86, *67.*
delit, s. m. joie, plaisir, délice, 140, *51* ; 183, *65* ; 196, *16.*
delit, s. m. péché, 1, *50* et *198* ; 4, *52* ; 13, *141.*
delitable, adj. agréable, 216, *18.*
delivre, adj. délivré (du mal), 4, *64* ; 16, *111* ; 78, 24.
deloy, s. m. délai, retard, 187, *15.*
demour, s. m. séjour, 229, *62.*
demourance, s. f. séjour, 129, *58.*
demouree, s. f. attente, retard, 6, *132.*
denier, v. tr. refuser, 48, *133.*
denonceur, s. m. celui qui annonce, 22, *23.*
depart (faire —), loc. verb. partir, 1, *739.*
departement, s. m. départ, mort, 121, *45.*
departie, s. f. départ, mort, 159, *13* ; 202, *22.*
departir, v. tr. faire partir, 6, *52* ; accorder, partager, 48, *55* ; offrir, présenter, 13, *39* ; mettre en pièces, 96, *15 — d. les metes* sortir du chemin, 209, 8 — v. intr. partir, 1, *225* et *366* ; 11, *86* ; 53, *2* ; cesser, 67, *9.*
deprier, desprier, v. tr. prier, invoquer, 1, *53, 199, 309* — v. tr. indir. *deprier a,* 4, *127.*
deputer, v. tr. réputer, 186, *35.*
deroguer a, v. tr. indir. rabaisser, 77, *25.*
desadveugler, v. tr. ouvrir les yeux de, 75, *145.*
desbroillier, v. tr. purifier ; part. p. f. *desbroullie,* 12, *83.*
descendre a, v. intr. s'abaisser à, condescendre à, 142, *22.*
descendue, s. f. descente (du Saint Esprit), 6, *4.*
deschargier, v. tr. débarrasser du péché, 108, *19* ; emploi pron. 7, *140.*
descongnoistre, v. tr. renier, 151, *23.*
descorder, v. tr. désunir, séparer, 1, *538* ; 124, *27* ; pron., 11, *12.*
descripre, v. tr. biffer, rayer, 151, *15.*
desdire, v. tr. abjurer, renier, 107, *4* ; contrer, réfuter, 91, *30.*

desert, part. p. / adj. ruiné (en parlant d'une personne), 1, *124* ; abandonné, délaissé (en parlant d'une chose), 56, *22*.
desmonter, v. tr. dépouiller, 75, *23*.
desnoblir, v. pron. perdre sa noblesse, s'avilir, 157, *8*.
desolacion, s. f. affliction, 103, *8*.
desolé, s. m. affligé, 45, *43* ; 100, *1* ; 102, *26*.
desoleux, adj. désolé, abandonné, 165, *167*.
desperacion, s. f. désespérance, 170, *18*.
despire, v. tr. renier, abjurer, 107, *3*.
despit, adj. misérable, 10, *74* ; 95, *18* ; malfaisant, fâcheux, importun, 153, *60*, *130*.
despit, s. m. honte, humiliation, 62, *6* ; 165, *41*.
desrompu, adj. souffrant d'une hernie, 117, *13*.
desroy, s. m. tort, dommage, action coupable, péché, 66, *3* ; 76, *107* ; 164, *70*.
dessoubz, prép. sous, 167, *13* ; *d. ton nom* en ton nom, 79, *40*.
destaindre, v. tr. détruire, faire disparaître, 164, *6* — v. intr. disparaître, 164, *5*.
destourber, v. tr. contrarier, 181, *100*.
destraindre, v. tr. réprimer, contenir, 217, *27* ; part. p. *destrainct* empêché, 165, *42*.
destroyt, s. m. rigueur, 153, *102*.
desviance, s. f. chemin du péché, 162bis, *28*.
desvier, *devier*, *desvyer*, v. intr. s'éloigner du bon chemin, s'égarer, 76, *51* ; 163, *44* ; sortir, 36, *15* ; décéder, 69, *9* ; 91, *35*.
desvoyer, *devoyer*, v. tr. repousser, écarter, 89, *18* ; *d. a* même sens, 120, *22* — v. intr. s'écarter (du bon chemin), s'égarer, 60, *17* ; 76, *26*.
determiner, v. tr. assurer, 187, *77* ; déduire, constater, 103, *17* — pron. se fixer, 115, *16*.
detirer, v. tr. retirer, 178, *62* — assaillir, frapper, 208, *85*.
devant, prép. *mourir devant ses jours* mourir prématurément, 169, *55*.
devise, *divise*, s. f. propos, récit, 41, *70* ; parole, 135, *9* ; emblème, 135, *13* ; perfection, 8, *93* — *a ma d.* à mon goût, 185, *21*.
devocieux, adj. dévot, pieux, 52, *4* ; 118, *7*.
devotion, s. f. prière, 7, *198*.
dieuesse, s. f. déesse, 91, *47*.
dif(f)ame, *diffemme*, s. m. maladie, 82, *30* ; opprobre, déshonneur, péché, 45, *20* ; 91, *90* ; 103, *39* ; 167, *29*.
differance, s. f. délai, retard, 166, *19*.
different, adj. qui fait l'objet d'un différend, d'un litige, 1, *441*.
dif(f)inement, v. *definement*.
difinitive, s. f. sentence définitive, 216, *21*.
dilacion, *dilation*, s. f. délai, retard, 128, *27* ; 229, *59*.
discord, s. m. discorde, 179, *148*.
dispence, s. f. pardon, rémission, 178, *88*.
disputation, s. f. discussion, 113, *33*.
dobonnaire, adj. noble, généreux, 8, *85* ; 11, *197*.

doctriner, v. tr. instruire, enseigner, 157, *42*.
document, s. m. enseignement, 14, *59*.
doleance, s. f. affliction, 2, *75*.
dominacions, *dominations*, s. f. pl. Dominations (ordre des anges), 20, *28* ; 22, *8*.
dommageux, adj. dommageable, nuisible, 210, *57*.
don, s. m. *don apostolique* Siège apostolique, saint Siège, 13, *111*.
donner, v. tr. donner ; fut. 6 *donront*, 211, *38* ; prés. subj. 2 *doingnes*, 5, *108* ; *doins*, 199, *15* ; 3 *doin*, 141, *20* ; *doint*, 10, *86* ; 11, *91* ; 21, *17* ; *doinst*, 4, *47* ; *dont*, 83, *18* ; 85bis, *12-13*, *16* ; 108, 72 — doter, gratifier, 170, *3*.
doubte, s. motif de crainte, danger, 7, *20*.
doutable, adj. redoutable, 206, *51*.
dresser, v. tr. diriger, orienter, 230, *8*.
droit, *droict*, adj. vrai, véritable, exact, 6, *22* ; 7, *91* ; 15, *11* — légitime, 2, *32* — grand, 7, *253* — *a droit* normalement, justement, comme il convient, 41, *21* ; 87, *28* ; 100, *11*.
droiturier, *droicturier*, *droiturer*, adj. équitable, 38, *28* ; 79, *26* ; convenable, bon, juste (en parlant d'un chemin), 147, *62* — s. m. juge équitable, (en parlant de Dieu) 7, *86* ; homme juste, 12, *31*.
ducteur, s. m. guide, conducteur, 181, 37.
dupliquer, v. intr. redoubler, augmenter, 1, *5*.
dur, adj. cruel, 205, *62*.
effacer, v. tr. faire mourir, 52, *29*.
efficace, s. f. grâce, puissance, 75, *97* ; 181, *27*.
effort, s. m. *faire e.* attaquer, 153, *35*.
elargir, v. tr. délivrer (du péché), 101, *57*.
eligier, v. tr. soulager, 68, *12*.
elucidant, adj. plein de clarté, 179, *144*.
embatre, v. tr. précipiter (en prison), 91, *52* ; pron. combattre, 108, *16*.
emmieller, v. tr. amadouer, 48, *84*.
empeschier, v. tr. embarrasser, 56, *49* ; pron. être accablé, 165, *17* ; part. p./adj. pris au piège (du péché), 179, *26*.
emprendre, v. tr. entreprendre, prendre en charge, 216, *88*.
emprier, v. tr. prier, invoquer, 5, *6*.
en, adv. dedans, 1, *226*.
en, prép. à, 8, *25*.
en, pron. indéf. on, 1, *224*.
encliner, v. tr. disposer favorablement, 8, *119* ; 9, *70* ; pron. *s'e. a* condescendre à, 115, *7* ; se prosterner devant, 94, *2* ; *s'e. vers* s'adresser à, 103, *25* ; part. p. / adj. *encliné* favorable, bienveillant, 168, *9*.
encourre, v. tr. encourir, 187, *114*.
encre, s. f. ancre, 181, *70*.
encuser, v. pron. s'accuser, se dénoncer, 180, *29*.
endroit, prép. au moment de, 142, *73*.
enduire, v. tr. amener, inciter, 87, *97*.
endurable, adj. endurant, robuste, 116, *26*.

enerve, adj. faible, sans forces, 183, *21*.
enfez, s. m. enfant, 143, *6*.
enflammé, adj. flamboyant, 151, *1*.
enfourmer, v. tr. instruire, 124, *88*.
engenrement, s. m. famille, 28, *12*.
enhortacion, s. f. exhortation, conseil, 161, *13*.
enluminer, v. tr. rendre clairvoyant, faire disparaître la cécité de 165, *162* ; intr. être illuminé, rempli de lumière, 182, *8*.
ennuy, s. m. tort, dommage, mal 92, *11* ; 97bis, *14* ; 121, *27* ; peine, tristesse, 39, *5* ; 48, *48*.
ennuyeux, adj. nuisible, 7, *166*.
ennuyt, adv. aujourd'hui *avant e. que demain* demain si ce n'est aujourd'hui, 6, *80*.
enpeteresse, s. f. celle qui demande, 91, *92*.
enquerir, enquerre, v. tr. chercher à connaître, demander, 22, *35* ; 77, *23* ; 132, *21*.
enragier, v. ; part. p. / adj. *maladie enragie* rage, 134, *17*.
enseigne, s. f. médaille, 49, *58*.
enseignement, s. m. nouvelle, 163, *27*.
enserré, part. p. / adj. fermé, 6, *129*.
ensigner, v. tr. dénoncer, 61, *13*.
ensuir, v. tr. suivre ; part p. *ensui*, 11, *42* ; *ensuie*, 11, *54*.
ensuivir, v. tr. suivre, imiter : prés. subj. 1 *ensuive*, 1, *491* ; part. prés. *ensuigant*, 8, *111* ; emploi absolu suivre : part. prés. *enseguent*, 10, *24*.
entachié, entaché, entacquié, entaichiet, entechié, entiché, part. p. / adj. souillé (par le péché), 9, *133* ; 11, *172* ; 15, *4* ; 36, *7* ; 73, *26*.
entame, adj. touché, 103, *21*.
entencion, s. f. intention, 11, *100* ; disposition de cœur, 47, *31* ; 103, *22* ; 108, *54* (v. aussi *intencion*).
entendre, v. tr. être attentif à, 217, *43* ; v. tr. indir. *e. a qqc* être attentif à, soucieux de, 20, *2* ; 64, *29* ; prêter l'oreille à, 12, *32* — *e. a/envers/vers qqn* prêter l'oreille à, 8, *59* ; 9, *61, 113* — *e. a* + inf. être attentif à, 14, *104*.
entente, s. f. intention, disposition d'esprit, 16, *6* ; 47, *30* — *d'e. briefve*, loc. adv. en bref, 1, *592* — *mettre s'e. en qqn* se confier à, 75, *18* ; *mettre s'e. a* + inf. mettre son zèle à, 8, *116* ; 9, *110*.
ententif, adj. attentif, 75, *132* ; 207, *54*.
enterin, adj. achevé, parfait, 91, 2 ; pur, loyal, 7, *136* ; 85, *10* — *sollempnité enterine* fête solennelle, 85, *1*.
enteriner, v. pron. s'accomplir, 115, *26*.
entier, adj. pur, parfait, 10, 2 ; 98, 7 ; loyal, sincère, 12, *51* ; 48, *59* ; 92, *41* ; intact, intègre, 103, *17* ; 168, *70* ; vierge, 48, *31*.
entretenir, v. tr. être dans l'intimité de, 168, *160*.
envaïr, v. tr. supplier instamment, 5, *135*.
envellimer, v. tr. envenimer ; part. p. *envellinmez* venimeux, 126, *17*.
epidemie, epidimie, espydimie, s. f. peste, 35, 3 ; 36, *20*, etc.
errachier, v. tr. arracher, 91, *70*.

errant (en —), loc. adv. fortement, 209, *23*.
erre, s. f. influence, 45, *48* — *grant e.* rapidement, promptement, 6, *79* ; 91, *86*.
esbaïr, esbaÿr, v. intr. trembler, avoir peur, 169, *15* ; part. p. tremblant, craintif, bouleversé, 6, *200* ; 164, *64* ; 215, *39*.
eschauffer, v. intr. s'exciter, 14, *46*.
eschaufure, s. f. chaleur, ardeur, 142, 77.
eschaugete, s. f. embûche, 7, *145*.
escla(i)rcir, v. tr. rendre plus clair, 99, *17* ; pron. briller, éclater, 48, *71*.
esclairir, v. intr. part. p. f. *esclairie* brillante, lumineuse, 63, *8*.
esclairsier, v. intr. s'illuminer, 140, *44*.
esclandre, s. f. haine, inimitié, 154, *48*.
esclandrer, v. tr. déshonorer, 1, *670*.
escrains, s. m. pl. livres, archives, 164, *53*.
esgarder, v. tr. regarder, 95, *11*.
esleessier, v. pron. se réjouir, 96, *22*.
eslire, v. tr. choisir, élire ; p. simple 3 *ellyt*, 28, *2* ; *esleut*, 48, *8* ; *eslut*, 46, 7 ; prés. subj. 3 *eslise*, 179, *96* ; part. p. m. *ellis*, 18, *27* ; 110, *10* ; 134, *14* ; f. *esleue*, 75, *59* ; emploi adj. *e(s)lit* choisi, parfait, 65, *5* ; 84bis, *1* ; 124, *44* ; en empl. subst. *eslis*, 4, *140*.
esmayen, s. m. trouble, inquiétude, frayeur, 216, *86*.
esme, s. m. semblant, nonchalance, 45, *24*.
espenir, v. tr. expier, 20, *40*.
espie, s. f. guet-apens, embûche, 153, *94* ; 154, *47*.
espinne, s. f. aubépine, 86, *4*.
espirer a, v. intr. aspirer à, 16, *40*.
esprendre, v. tr. enflammer (au fig.), 16, *60* ; 77, *14*.
esse = est-ce, 56, *37*.
essor, s. m. envol (de l'âme hors du corps, à la mort), 1, *16*.
essort, s. m. vent brûlant, 102, *33*.
estable, adj. durable, ferme, solide, constant, 20, 7 ; 75, *100* ; 86, *88*.
estaiche, etaiche, s. f. poteau (de supplice), 197, *9* ; 204, *3*.
estaint, part. p. *corps e.*, reliques, 183, *9*.
estature, s. f. forme, figure, 53, *26* ; 183, *53*.
estraindre, v. tr. attacher, 7, *218* ; serrer fortement, comprimer, 186, *40*. 49, *51*.
estrange, extrange, adj. étranger, 12, *24* ; exilé, 6, *18* — *faire l'e.* être absent,
estranglexon, s. f. étranglement, 83, *9*.
estre, s. m. condition, situation, état, 153, *98* — séjour, 41, *73* — condition (ou lieu), 6, *87*.
estre, v. être ; prés. ind. 1 *sui*, 140, *24* ; 2 *est*, 112, *11* ; *ies*, 138, *1, 2* ; *yes*, 7, *270* ; 155, *11* ; 3 *et*, 87, *96* ; 4 *sumes*, 169, *20, 69* ; 5 *iestes*, 195, *3* ; impf. ind. 2 *esteyes*, 90, *15* ; 6 *estient*, 187, *11* ; p. simple 2 *feuz*, 38, *26* ; *fu*, 110, *10* ; *fuis*, 85bis, *2* ; 162bis, *9* ; *fut* 126, 2, 7, *12* ; 213, *3* ; 3 *fu*, 4, *34* ; *fuit*, 41, *50, 54* ; 143, *4* ; 4 *feusmes*, 46, *27* ; 5 *fuistes*, 195, *20* ; fut. 1 *sera*, 109, *52* ; 3 *ert*, 217, *55* ; *iert*, 86, *84* ; prés. subj. 1 *seye*, 90, *25* ; *soie*, 4, *64* ; *soye*, 1, *37* ; 2 *soyes*, 1, *75* ; *soys*, 64, *35* ; 4 *soienz*, 19, *35* ; impf.

subj. 2 *feusses* 107, *19* ; 4 *feusson*, 7, *236* ; part. p. *esteis, esteit*, 83, *6* ; 98, *4* ; *estey*, 188, *18* ; *estez*, 110, *3* ; impér. pl. *seyez*, 40, *29* — *quoy qu'il soyt* quoi qu'il arrive, 168, *156* — *estre* + inf., substitut de *aller*, 6, *46*.

estroit, adj. rigoureux, 187, *28*.

estroit, adv. avec rigueur, 168, *49* ; étroitement, 1, *372*.

estude, s. dessein, 142, *23* — *mettre son e. en* mettre son zèle à, 41, *46*.

evader, v. tr. échapper à, fuir, 175, *49*.

evangeliste, s. m. évangélisateur, 188, *47*.

evangelizant, s. m. évangéliste, 1, *500* ; 22, *44*.

exaler, v. intr. rendre l'âme, 195, *20*.

exauditeur, s. m. celui qui exauce, 190, *47*.

exciter, v. tr. inciter, stimuler, 165, *98* ; relever, faire sortir, 162, *20*.

excuser, v. tr. prendre la défense de, disculper, 44, *17* ; 77, *101* ; 86, *24*.

exercer, v. tr. accomplir, 76, *61*.

exercice, s. m. armée, 234, *2*.

exigence, s. f. insistance, 166, *17*.

exillier, v. tr. exiler (de la patrie céleste), 7, *80*.

exorateur, s. m. celui qui obtient gain de cause dans ses plaidoiries, 181, *4*.

experimenter, v. tr. éprouver, vérifier par l'expérience, 48, *145*.

experir, v. tr. faire l'expérience de, 80, *24*.

expert, adj. diligent, 1, *490*.

explorateur, s. m. initiateur, chef de file, 181, *5*.

expositeur, s. m. commentateur, 187, *38*.

extoller, v. tr. élever, exalter (au ciel), 1, *693* ; célébrer, exalter, 181, *9*.

fable, s. f. mensonge, 100, *44* ; *sans f.* authentique, 196, *2*.

faconde, facunde, s. f. (facilité de) parole, 181, 7, *76*.

facteur, s. m. auteur, 168, rubr. finale ; celui qui représente les intérêts de qqn, 180, *17*.

faction, s. f. manière d'agir, entreprise, 178, *50*.

faillir, v. intr. manquer, faire défaut, 227, *17* ; prés. ind. 3 *fault*, 87, *29* ; *faut*, 187, *75* ; imp. ind. 2 *failloyes*, 216, *37* ; fut. 3 *fauldra*, 71, *20* ; impér. sg. *fau* 187, *116* ; *faulx*, 154, *25*, *43* ; pl. *faillez*, 74, *5* ; *fallez*, 86, *44* — impers. être nécessaire, falloir, 156, *26* ; 180, *36* ; 202, *23* ; 214, *28*.

faindre, v. pron. hésiter, se dérober, 49, *9* ; prés. subj. 2 *faingnes*, 49, *60*.

faint, faignt, adj. médiocre, lâche, 7, *184* ; 120, *71*.

faire, v. tr., impf. ind. 6 *faissoient*, 88, *21* ; p. simple 2 *feis*, 45, *14* ; *fesis*, 34, *2* ; 62, *5* ; 88, *29* ; *fist*, 110, *6* ; 3 *fis*, 161, *20* ; *fist*, 46, *6* ; 5 *feistes*, 40, *20* ; fut. 3 *fra* 40, *22* ; prés. subj. 2 *faisse*, 73, *32* ; 6 *facient*, 234, *11* ; impf. subj. 2 *fessice*, 213, *10* ; 5 *feissiez*, 75, *51* ; part. prés. *faixant*, 112, *7* ; impér. sg. *fa*, 140, *55* ; *fait*, 122, *51* — *faire son pouvoir contre qqn* exercer contre lui sa puissance, le dominer, 212, *44* — *faire que* +adj. agir en, comme, 49, *38*.

fait, fayt, s. m. cas, état, situation, vie, 109, *46* ; 168, *69*.

faixel, s. m. fardeau, 98, *15*.

falloir, v. *faillir*.

fange, s. m. bourbier (du péché), 7, *30*.

faulteur, s. m. coupable, 76, *121*.

feablement, adv. fidèlement, loyalement, 89, *15*.

fendre, v. tr. détruire, briser, 157, *52*.

ferme, adj. magnifique, 162, *4*.

feu, s. m. *feu ardant* (v. *ardoir*), *feu morbide**.

ficqueux, s. m. hémorroïdaire, 117, *12*.

fiel, s. m. haine, 11, *18*.

fierement, adv. cruellement, 101, *58*.

fin, adj. délicat, 4, *126* ; *d'amour fin, de coeur fin, d'entente fine* de tout cœur, du fond du cœur, 1, *94*, *629* ; 82, *4*.

finement, s. m. fin, terme, 40, *3* ; mort, 6, *231* ; 21, *23* ; 36, *32*.

flaël, s. m. punition, 7, *26*.

flayeler, v. tr. flageller, 195, *19*.

fleur, s. m. odeur, 183, *28*.

flui, s. m. fleuve, 141, *9*.

flux, fleux, s. m. écoulement, 1, *456* ; 117, *18*, *19*.

folleyant, s. m. insensé, 183, *22*.

folloyer, v. intr. s'égarer, pécher, 39, *18*.

fonder, v. intr. jaillir, 48, *170*.

fonder en, v. pron. s'attacher à, s'enraciner en 187, *16* ; part. p. / adj., 179, *3* ; 184, *3*.

forcené, forscené, adj. hors de son sens, 107, *25* — *maladie forcenee* folie, 96, *37*.

forfaiture, s. f. péché, 178, *89*.

fortune, fourtune, s. f. destin, hasard, 1, *457* ; malheur, accident, épreuve, 1, *705* ; 177, *10* ; 181, *78* ; tempête, 181, *79*.

fouir, v. *fuyr*.

fragilité, s. f. simplicité de vie, 181, *49*.

franchir en, v. tr. donner en possession à, 124, *100*.

franchise, s. f. privilège, faveur, 1, *528* ; 134, *48* ; générosité, bonté, noblesse, 41, *79* ; 75, *63*.

fraudulacion, s. f. tromperie, 14, *54*.

frenaisie, s. f. folie furieuse, 1, *621*.

frenatique, adj. fou furieux, 133, *5*.

frexe, adj. froid (au fig.), 140, *55*.

fructifere, adj. fertile, 1, *359*.

fruicion, fruytion, s. f. jouissance, 30, *47* ; 106, *10*.

fuer, adv. *mettre fuer* écarter, distraire, 67, *4*.

fuger a qqn, v. intr. se réfugier près de qqn, 169, *16*.

fuyr, fouir, v. tr. mettre en fuite, 179, *148* ; v. intr. fuir, 129, *6*.

garde, s. f. *avoir garde* avoir peur, 7, *232* ; 50, *6* ; 95, *12*, *17*.

garder, v. tr. protéger, sauver, secourir (qqn), 1, *44* ; 195, *36* ; observer (qqc), 71, *15*.

gayant, jaan, s. m. géant, 2, *36* ; 96, *11.*
gects, s. m. pl. liens, 179, *171.*
general, adj. souverain, suprême, 153, *44.*
generation, s. f. progéniture, descendance, 120, *37.*
gent, s. f. peuple, race, nation, 6, *219* ; 48, *96* ; genre humain, 5, *9* ; personne, 84, *12.*
gesir, v. intr. reposer, 29, *4* — *g. en gisine* accoucher ; p. simple 5 *gisastes,* 40, *14.*
geter, gecter, getter (*qqn de*), v. tr. faire sortir de, mettre hors de, 6, *100, 118* ; 45, *37* ; prés. subj. 3 *giet,* 5, *86* ; *giete,* 5, *56* ; *gicte,* 6, *222* ; *gite,* 6, *39* ; impér. sg. *gete,* 9, *125* ; *giete,* 5, *10.*
gieu (*sans* —), loc. adv. en vérité, 5, *32.*
gisine, v. *gesir.*
gourmander, s. m. gloutonnerie, 115, *11.*
gracieux, adj. plein de grâce (divine), 1, *362, 587* ; 12, *87* ; 44, *4.*
grateleur, adj. atteint de grattelle, 174, *10.*
graunter, v. tr. donner, garantir ; prés. subj. 3 *graunte,* 84bis, *15.*
gré, grey, s. m. *prendre en gré* accepter favorablement, 64, *33* — *en grey* de bon cœur, 114, *20.*
gubernateur, s. m. gouverneur, 130, *19.*
guerrir, v. tr. faire la guerre à, 68, *14.*
guidon, s. m. étendard, 172, *11.*
guise, s. f. *par bonne guise* de bonne manière, comme il convient, 6, *91* ; 16, *105.*

habandonné, adj. prodigue, 179, *123.*
habit, s. m. demeure, habitation, 75, *8.*
haitier, hetier, v. tr. plaire ; empl. impers. prés. subj. *hete,* 7, *36.*
hanté en, adj. fondé en, pénétré de, 93, *4.*
hault et bas, loc. adv. de haut en bas, en tous sens, 168, *172.*
herité, s. m. héritage, 168, *203.*
honneur, s. f., 11, 122.
honteux (*a qqn*), adj. couvert de honte (devant qqn), 7, *48.*
hors (*mettre* —), loc. verb. acquitter, mettre hors de cause, 71, *26.*
huser, v. intr. se conduire, vivre, 177, *31.*

ignorance, s. f. ignorance du mal, innocence, 11, *96.*
imitance, s. f. imitation, 17, *36.*
immutable, adj. immuable, 216, *17.*
impetrateur, s. m. celui qui prie, 178, *85.*
impetration, s. f. prière, 86, *59.*
implorateur, s. m. celui qui implore, 147, *63* ; 181, 2.
impositour, s. m. celui qui impose, 98, *4.*
inclinacion, s. f. tendance au mal, 103, *40.*

incomprehensible, adj. qu'on ne peut contenir (en parlant de Dieu), 48, *6.*
incorporer, v. tr. assimiler, 1, *102.*
indignacion, s. f. indignité, 216, *97.*
indocte, adj. ignorant, 48, *167.*
infection, s. f. impureté, 75, *36.*
infunder, v. tr. répandre (une grâce), 1, *704.*
iniquiteux, inniquicteur, adj. mauvais, inique, peccamineux, 72, *18* ; 101, *66.*
inmarcescible, adj. qui ne peut se flétrir, 184, *21.*
insidiation, s. f. piège (au fig.), 209, *16.*
inspirement, s. m. inspiration, 142, *27.*
inspirer, v. tr. animer d'un élan surnaturel, 162bis, *17.*
intencion, intention, s. f. désir, vœu, 64, *29* ; 205, *73* (v. aussi *entencion*).
interminé, adj. sans fin, éternel, 178, *8.*
intermission, s. f. relâche, interruption, 230, *24.*
inventoire, s. m. registre, 216, *13.*
irrision, s. f. dérision, moquerie, 7, *178.*
isnellement, adv. vite, rapidement, 165, *143.*
iteux, pron. dém. m. pl. (de *itel*) ceux, 187, *71.*

jaan, v. *gayant.*
janglie, s. f. médisance, 98, *25.*
jenne, jonne, joyne, adj. et s. jeune 7, *8* ; 124, *48, 49* ; 152, *15.*
jeune, s. jeûne, 7, *185* ; 13, *93* ; 17, *49.*
jeusné, part. p. / adj. *jour jeusné* jour où l'on jeûne, 178, *27.*
joant, adj. joyeux, 141, *17.*
joindre a, v. tr. indir. se tenir près de, 111, *9.*
joyaulx, s. m. pl. reliques, 184, *53.*
juciter, v. tr. commander, ordonner, 109, *44.*
jugeour, s. m. juge, 7, *60.*
jussion, s. f. commandement, ordre, 196, *35.*
justifier, v. tr. mettre en état de grâce ; part. p. f. *justifiie,* 9, *27.*

labil(l)e, adj. inconstant, faible, 76, *112* ; 164, *59.*
labour, s. m. ou f. vie rude, 11, *131* ; travail, 9, *66.*
laidure, s. f. tort, préjudice, 14, *79.*
laissier, v. tr. laisser, p. simple 2 *laixait,* 134, *12* ; fut. 2 *lairas,* 226, *14.*
langoureulx, langoreux, adj. et s. malade, 79, *2* ; 86, *71* ; 174, *35.*
languissement, s. m. langueur, maladie, 103, *8.*
languisseur, s. m. malade, 100, *27.*
lapidement, s. m. lapidation, 113, *38.*
latenie, letanie, s. f. litanie, 4, *130* et rubr. finale ; 5 rubr. finale ; 19 rubr. finale.
laveresse, s. f. celle qui lave, 162bis, *2.*

mourir, v. intr. p. simple 3 *mourit*, 120, *88*.
mourir, s. m. mort, 22, *13*.
moustrer, v. pron. se montrer, 91, *13*.
moyen, moien, s. m. intermédiaire, aide, intercession, 1, *310, 565* ; 17, *3* et 58 — *estre m.* intercéder, 52, *11* — f. *moyenne*, 183, *62*.
moyenner, v. intr. intercéder, 36, *33*.
mu, muel, s. m. muet, 82, *22* ; 100, *11* ; 124, *80*.
mundicité, s. f. pureté, 1, *105*.
murmuracion, s. f. parole de mécontentement, 98, *24*.
mÿau, s. m. grain ou fétu de millet, 48, *156*.

nature, s. f. vie, 136, *14* — *cours* de nature*.
necessaire, adj. *affaire n.* état nécessiteux, 206, *17*.
neupmatique, adj. spirituel, 178, *25*.
nostre, pron. poss. *estre nostre* nous être bienveillant, 5, *52* ; 7, *52* — *estre des nostres* même sens, 14, *20*.

oblacion, s. f. proposition, offre, 86, *52* ; offrande (de prières), 49, *46*.
obscuré, v. *oscuré*.
observer, v. tr. prendre un soin attentif de, 206, *89*.
obumbrer, v. pron. être conçu par l'opération du St Esprit (en parlant du Christ), 225, 7.
obvier a, v. tr. indir. déjouer, résister à, 181, *74*.
occieux, adj. vain, 169, *28*.
odorer, odorir, v. intr. répandre un parfum, 1, *4* ; 86, 3.
oël, adv. semblablement, 10, *18*.
offence, s. f. péché, 2, *59*.
offertoire, s. f. offrande, 109, *31*.
office, s. m. *en ton o.* comme il convient à ton rôle, 7, *142* ; *faire o.* servir, 42, *16*.
oïr, ouïr, v. tr. entendre ; prés. ind. 2 *os*, 8, *16* ; 3 *oyst*, 76, *63* ; prés. subj. 2 *oies*, 5, *112, 119, 133* ; 3 *oye*, 12, *107* ; p. simple 6 *oÿrent*, 113, *53* ; impér. sg. *oi*, 5, *5* ; *oy*, 7, *200, 203* ; pl. *oez*, 86, *47* ; *ouez*, 77, *106* ; *oyés*, 86, *58*.
omblier, v. tr. oublier, 41, *34*.
ombraige, s. m. ombre, ténèbre (d'enfer), 206, *154*.
on (enclise), au, dans le, 9, 7, *84* ; 28, *5* ; 44, *20*.
on, conj. ou bien, 87, *34* ; 134, *42*.
on, adv. où, 112, 5.
ordeneire, s. m. juge, 188, *45*.
orden(ne)r, v. *ordonner*.
ordeux, adj. malsain, mauvais, 7, *165*.
ordinacion, s. f. disposition, 1, *698*.
ordonnance, s. f. compagnie, 230, *17*.

ordonner, ordenner, v. tr. *o. qqn* prédestiner, 42, *5* ; 153, *13* ; *o. qqc a qqn* accorder, 1, *326*.
ordre, s. dignité, degré hiérarchique, 8, *41, 49* ; 13, *17, 29*.
ordure, s. f. péché, 8, *132* ; 11, *142* ; 14, 77.
ornateur, s. m. celui qui orne, qui ordonne, 75, *43*.
oscuré, obscuré, part. p. / adj. souillé (par le péché), 124, *24*, *25*.
outrageux, adj. pécheur, 101, *30*.
ouvrir, v. tr. pénétrer (un secret), 27, *2*.
oyncture, s. f. action d'oindre, onction, 164, *9*.

palut, s. m. *infernal p.* enfer, 1, *742* ; 179, *97*.
panre, v. *prendre*.
papalité, s. f. fonction papale, 1, *67* ; 186, *30*.
parcité, s. f. modération, tempérance, 181, *51*.
pardonnablement, adv. avec indulgence, 232, *25*.
paresseur de, adj. lent à, 215, *19*.
parfaire, v. tr. mener à sa perfection, 113, *1* ; 168, *64* ; accomplir, effectuer, 136, *12*.
parfoloier, v. intr. s'égarer follement, 217, *38*.
parforcier, v. pron. s'efforcer, 168, *21*.
parmenable, permanable, permanaule, adj. éternel, perpétuel, 56, *19* ; 95, *6* ; 217, *57*.
parmi, prép. par, 11, *173* ; adv. dedans, 48, *100* ; par le milieu, 156, 7.
paroir, v. intr. en emploi impers. être manifeste ; prés. subj. 3 *pere*, 142, *84*.
part, s. f. entourage, 5, *97*.
partie, s. f. partage, 227, *53* ; parti, 152, *31* ; 164, *33*.
partir, s. m. départ, 96, *53*.
partir, partyr, v. tr. partager, mettre en morceaux, 4, *94* ; accorder, 1, *322* ; avoir part, 7, *78* ; v. tr. indir. *p. a* avoir part à, partager, 4, *66* ; 53, *4* ; v. intr. se partager, éclater (en parlant du cœur), 6, *140* ; cesser, 5, *58* ; *p. de* se séparer de, 53, *5* ; 108, *59* ; inf. subst. *p. de deux jeux* choix entre deux choses, 91, *76*.
pas, s. m. passage, 187, *39* ; passage (de la mort), 14, *70* ; 168, *180* ; situation périlleuse, 76, *22*.
passant, part. prés. / adj. suprême, qui surpasse tout, 164, *57*.
passer, v. intr. décéder, 7, *258* ; 22, *81*.
passer, v. tr. surpasser, 140, *62*.
passible, adj. sujet à la souffrance, 48, *35*.
passion, s. f. tourment, souffrance, 21, *3* ; 187, *33*.
pasture, s. f. nourriture (spirituelle), 107, *24*.
patent, adj. qui apparaît clairement, 17, *14*.
pau, po, poy, adv. peu, 10, *28* ; 61, *13* ; 140, *24* ; 180, 25.
paxeour, pesserre, s. m. pêcheur, 140, *57* ; 185, *33*.
payer, s. m. moment de payer, 38, *15*.

penance, s. f. pénitence, 124, *168* ; 165, *96* ; peine, souffrance, 230, *16*.

pener, v. intr. souffrir : p. prés. en emploi subst. *penant*, 9, *127* ; *p. a* + inf. mettre ses efforts à, 6, *193*.

pensant, v. *pesant*.

penser, v. tr. : subj. prés. 4 *penciens*, 41, *25*.

perditeur, s. m. celui qui entraîne l'homme à sa perte (diable), 128, *19*.

perfont (*en* —), loc. adv. avec profondeur, 140, *31*.

perillier, v. intr. périr, 7, *235* ; 187, *86*.

perissant, part. prés. / subst. celui qui est en danger de périr, 102, *24*.

permanable, *permanaule*, v. *parmenable*.

perplexité, s. f. situation dangereuse, embarras, péril, 1, *168* ; 14, *50* ; 75, *21*.

pesant, *pensant*, adj. triste, pénible, 102, *32* ; 158, *8*.

pescher, v. tr. puiser, trouver, 76, *116*.

pesserre, v. *paxeour*.

pestil(l)ence, s. f. peste, 96, *26*, *81* ; calamité, misère, adversité, 6, *54* ; 108, *3* ; 157, *36*.

peticion, s. f. prière, 108, *55* ; 156, *22*.

pier, adj. pair, 143, *8*.

pierre, s. f. maladie de la pierre, 150, *8* ; 167, *56*.

pilot, s. m. pieu, bitte d'amarrage, 48, *188*.

pinpernelle, s. f. folie, égarement, 149, *32* (cf. note, t. II, p. 300).

piteable, adj. compatissant, 75, *98* ; 77, *117*.

pitoier a, v. intr. avoir pitié de, 7, *8*.

plain, adj. franc, sincère, 7, *67* — *a plain* loc. adv. ouvertement, totalement, 7, *68*.

plain, *plainct*, s. m. cri, gémissement, plainte, 8, *16* ; 76, *43* ; 101, *119*.

plaisance (*a* —), loc. adv. de façon agréable, 109, *21*.

plaisir, v. tr. indir. plaire, 217, *32*.

plait, *playt*, *plet*, s. m. situation, état, 9, *62* ; procès, 168, *179* ; 212, 22, *56* — *prendre le pl.* (*de qqn*) épouser la cause (de), 168, *176* — *tenir le pl.* prendre la défense, 207, *32*.

plantureux, adj. riche, 38, *17* ; 44, 2.

plevyr, v. tr. engager, jurer, 210, *53*.

plus, adv. de plus, en outre, 48, *233*.

pluseurs, adj. / pron. indéf. ; en emploi subst. *ly pluseur* la plupart, 92, *34*.

po, *poy*, v. *pau*.

poetés, v. *posté*.

poids, s. m. quantité, abondance, 48, *222* ; poids (d'une balance), 230, *27*.

poincture, s. f. blessure (du péché), 164, *10* ; aiguillon (de la mort), 195, *36*.

poindre, v. tr. tourmenter ; part. p. / adj. m. pl. *poingnez*, 48, *183*.

poingçonner, v. tr. tourmenter, 48, *154*.

poingnier, v. tr. combattre ; prés. subj. 2 *poingnes*, 49, *62*.

polipeux, s. m. atteint d'un polype, 117, *15*.

pol(l)u, part. p. / adj. souillé, 75, *62* ; 179, *116*.

pol(l)ucion, s. f. souillure (du péché), 75, *35* ; 178, *14*.

pooir, s. pouvoir, domination, 217, *16*, *25*.

pooir, v. tr. pouvoir : prés. ind. 1 *puez*, 87, *81* ; *puis*, 6, *152* ; 2 *peultz*, 129, *44* ; *peulz*, 206, *79* ; *pues*, 11, *151* ; 3 *puelt*. 67, *34* ; 5 *poez*, 2, *42* ; *povez*, 47, *26* ; 6 *pevent*, 49, *22* ; *puellent*, 162bis, *75* ; impf. ind. 3 *poeit*, 143, *3* ; *pooit*, 162bis, *19* ; prés. subj. 1 *puisse*, 1, *39* ; 3 *puist*, 1, *741* ; 47, *49* ; 108, *16* ; *puit*, 20, *38* ; 114, *29* ; 4 *puissiens*, 20, *37* ; *puisson*, 95, *3* ; *puissons*, 22, *16* ; *puissonz*, 5, *102* ; 6 *puissient*, 87, *40* ; p. simple, 3 *pot*, 162bis, *24*, *41* ; *pueut*, 196, *20* ; inf. *pover*, 52, *26*.

populaire, s. m. peuple, 14, *12*.

porc, s. m. sanglier, 134, *42*.

porter, v. tr. supporter, subir, 6, *103*, *119* ; 113, *62* ; 115, *13* ; v. pron. aller, se diriger, 22, *19*.

poser, v. intr. reposer, 214, *24* ; 215, *26*.

possesser, v. tr. posséder, 21, 7 ; 119, 27.

posté, s. f. puissance, pouvoir, 149, *11* — (au pl.) *poetés*, *potestez* Puissances (ordre des anges), 20, *29* ; 22, *6*.

potence, s. f. appui, 75, *120*.

potestez, v. *posté*.

poucré, s. m. malade de la goutte, 174, *34*.

pourchassier, v. tr. chercher à obtenir (du bien ou du mal) à qqn, 1, *149* ; 24, *8*.

poursuyte, s. f. *faire la p. de qqn* intercéder sans relâche pour qqn, 6, *224*.

pourtan(t), *portan(t)*, *pour tant*, adv. aussi bien, c'est pourquoi, à cause de cela, 83, *11* ; 85, *5* ; 110, *12* ; *pour tant que* + indic. parce que, 11, *81*.

pourtee, s. f. progéniture, 43, *11*.

pourtraiture, s. f. image, ressemblance, 169, *86* ; statue, image, représentation, 178, *106*.

precurseur, s. m. messager, 75, *46*.

predire, v. tr. mentionner auparavant, 39, *47*.

preelite, part. p. / adj. f. élue, choisie entre toutes, 87, *6*.

preference, s. f. recours suprême, 75, *8*.

prefix, adj. net, précis, 153, *44*.

prelature, s. f. excellence, prééminence, 181, *103* ; 183, *46*.

premiacion, s. f. récompense, 103, *15*.

premier, adv. en premier lieu, pour la première fois, 48, *116* — *a pr.* d'abord, premièrement, 87, *51*.

premierain, adj. souverain, 86, *29*.

preminence, s. f. avantage, 1, *707*.

prendre, v. tr. prendre : prés. subj. 2 *pregnes*, 211, *17* ; *preignes*, 207, *47* ; 3 *praigne*, 4, *24* ; *prende*, 137, *12* ; impf. subj. 5 *prissez*, 184, *5* ; inf. *panre*, 185, *7* ; recevoir, 132, *14* ; comprendre, 167, *22*.

preposer, v. tr. préférer, 116, *4*.

prepotence, s. f. puissance prépondérante, 75, *119*.

prepotent, adj. très puissant, 36, *25*.
prerogative, s. f. qualité, éminence, 75, *131* ; 142, *50*.
presçavoir, s. m. prescience, 14, *105*.
preschement, s. m. prédication, 8, *62*.
preschier, s. m. prédication, 187, *31*.
prescripre, v. tr. annoncer à l'avance (par écrit), 147, *37*.
present, adv. présentement, 14, *102*.
presentation, s. f. Présentation (de Jésus au Temple, fêtée le 2 février), 7, *183*.
presidence, s. f. souveraineté, 164, *23*.
presse, s. f. *mettre en pr.* écraser, 124, *143*.
pressure, s. f. fait de serrer, de comprimer (en parlant d'un vêtement), 168, *209*.
priacion, s. f. prière, 170, *21*.
prieuse, s. f. celle qui prie, 165, *168*.
princeps, s. m. pl. Principautés (ordre des anges), 20, *30* (v. le suivant).
principaulté, s. f. puissance, 111, *4* ; pl. *principaultez* Principautés (ordre des anges), 22, 7.
prise, s. f. captivité, 6, *96*.
prisier, v. tr. avoir en faveur, 7, *208*.
prison, s. m. prisonnier, 72, *12* ; 101, *12*.
proceder de, v. intr. sortir de, 79, *28*.
prochain, adj. proche, 13, *63* ; 137, 2.
procureresse, s. f. celle qui prend en charge les intérêts d'autrui, 91, *91*.
profez, adj. confirmé, consommé, 131, *3*.
proffiter, v. intr. réussir, aboutir, 184, *9*.
progredient de, part. prés. / adj. venant de, 178, *50*.
proichier, v. tr. prêcher, 126, *8*.
propheter, v. tr. prophétiser, 4, *39*.
proterve, adj. effronté, insolent, 183, *20*.
prouchainement, adv. rapidement, 7, *149*.
puissedy, adv. ensuite, 62, *11*.
pullentie, s. f. puanteur (morale), 39, *22*.
punction, s. f. âcreté, amertume, 166, *2*.
purification, s. f. Purification (de la Vierge au Temple, fêtée le 2 février), 1, *73*.
purité, *purté*, s. f. pureté, 142, *76* ; 147, *54*.

que, conj. car, 49, *23* ; 56, *18*.
quel, adj. interr., 5, *100* — *quelque* + *que* + subj. loc. relat. quelque que, 6, *112* — *quel* + subst. + *que* + subj., même sens, 30, *34*.
quelque, adj. indéf. après négation = aucun, 1, *543* ; 16, *76*.
quer, conj. = car, 95, *19*, *23*.
querelle, s. f. différend, 101, *13* — *oïr, prendre la q. de qqn* prendre le parti, la défense d'(un plaignant), 124, *10* ; 170, *11*.

querir, *querre*, v. tr. chercher, 79, *4* ; 91, *85* ; 136, *22* ; prés. ind. 1 *quiers*, 1, *15* ; 6, *204* ; 4 *querons*, 10, 7 ; prés. subj. 3 *quiere*, 188, *52* ; p. simple 5 *quistes*, 143, *6* ; part. p. *quis*, 180, *23*.
queve, s. f. = cuve, 157, *65*.
quit(i)é, part. p. / adj. libéré, 124, *137* ; 169, *37*.

racheur, adj. teigneux, galeux, 174, *10*.
racine, s. f. enracinement, race, 115, *31*.
racorder, *recorder a*, v. tr. réconcilier à, 4, *99* ; 124, *26* ; 140, *60* ; pron., 4, *84*.
radress(i)er, v. tr. remettre dans le droit chemin, 30, *8* ; 52, *22* ; *r. a qqc* remettre sur le chemin de, 153, *113*.
raiant, adj. brillant, 75, *65*.
randre, v. pron. + subst. devenir, se faire + subst., 174, *21*.
ravir, v. tr. *ravir les cyeulx* obtenir les cieux, 1, *436* ; 2, *53* — *le dyable ravissant* le diable qui cherche à se saisir de l'âme, 1, *54*.
ravoier, *ravoyer*, v. tr. ramener, remettre dans le bon chemin, 179, *94* ; 210, *50* ; réconforter, 166, *16*.
real, adj. royal, 208, *87* ; qui surpasse tous les autres, 9, *88*.
rebout, s. m. rebuffade, 183, *29*.
recliner, v. intr. reposer, 186, *68*.
reconducteur, s. m. celui qui reconduit, qui ramène, 102, *25*.
recorder, v. *racorder*.
recouvers, part. p. / adj. délivré, sauvé, 2, *60*.
recouvr(i)er, v. tr. faire retrouver, 54, *9* ; v. tr. indir. *r. a* secourir, 129, *41*.
recoy (*en* —), loc. adv. en secret, 9, *122*.
recreer, v. tr. donner un nouveau nom à, 185, *50*.
recteur, s. m. celui qui dirige, qui gouverne, 130, *20*.
redondance, s. f. rejaillissement, répercussion, 230, *9*.
reduire, *reduyre*, v. tr. mener, conduire, ramener, 36, *10* ; 77, *115* ; 92, *54* ; pron. se rétracter, 22, *20* — *reduire a memoire* rappeler, évoquer, 17, *6* — *reduisant a* attentif à, 22, *46*.
refection, s. f. réconfort, 179, *17*.
reffuser, s. m. refus, 22, *61*.
reformer, *refourmer*, v. tr. restaurer, changer, convertir, transformer, 118, *8* ; 140, *75* ; rétablir, redonner la santé à, 124, *84-85*.
refourmeur, s. m. celui qui rétablit, qui restaure, 100, *5*.
refulgence, s. f. lumière, clarté, 181, *93*.
refuyre a, v. intr. avoir recours à, 75, *86*.
regulier, adj. religieux, 7, *252*.
reindre, v. tr. racheter, 40, 7.
relateur, s. m. celui qui rappelle, qui prescrit, 75, *44*.
relenquir, v. tr. abandonner, renoncer à ; p. simple 2 *relenquis*, 129, *22* ; part. p. *relenquir*, 82, *12*.
relevateur, s. m. celui qui ressuscite, 181, *85*.
reluire, *reluyre*, v. intr. briller par ses mérites, être éclatant de grâce (en parlant d'une personne), 48, *161* ; prés. ind. 2 *relus*, 9, *101* ; part. prés. / adj., *reluysans*, 22, *47*.

rembeour, s. m. rédempteur, 5, *9*.
remediable, adj. qui porte remède, 54, 7.
remembrance, s. f. rappel, évocation, 108, *31* ; image, statue, 97, *8* ; 97bis, *10* ; châsse, 101, *61*.
remembré de, adj. qui se souvient de, 90, *21*.
remettre, v. tr. pardonner, 216, *96*.
remide, s. m. remède (de l'âme), 3, *49*.
remonstrer, v. tr. montrer, indiquer, 56, *31* ; représenter (un tort), 179, *141*.
remordre, s. m. repentir, 108, *32*.
rempler, v. tr. remplir, 1, *648*.
ren, v. *rien*.
renardie, s. f. mensonge, tromperie, 124, *117*.
rendre, v. tr. confier, remettre, 12, *2* ; pron. se convertir, 132, *35* — *se r. a qqn* s'en remettre à, 2, *26* — *se r.* + adj. s'avouer + adj. 153, *2*.
renner, v. intr. régner, 28, *4*.
repartir de, v. tr. gratifier de, accorder ; impér. sg. *reperti*, 9, *12*, *23*.
replique (*sans* —), loc. adv. sans feinte, sincèrement, 7, *205*.
repliquer, v. tr. argumenter, 52, *11*.
reprimer, v. tr. arrêter, 23, *3*.
reprise, s. f. blâme, reproche, 1, *530*.
rescorre, v. tr. délivrer ; p. simple 2 *recous*, 126, *5*.
rescousse, s. f. secours, 56, *47*.
resolution, s. f. solution, 128, *21*.
resonner, v. intr. faire entendre son chant, 147, *5*.
resprit, s. m. délai, répit, 55, *7*.
resuscitateur, s. m. celui qui ressuscite, libérateur, 102, *21*.
retirer, v. pron. se réfugier, 1, *325*.
retorner, *retourner*, v. tr. tourner, 179, *109* ; changer, convertir, faire revenir, ramener, 44, *28* ; 100, *32* ; 212, *81* ; v. intr. se tourner, 156, *15* ; 188, *57*.
retraire, v. tr. retirer, 88, *6* ; pron. se réfugier, 101, *25* — conduire, faire entrer, 56, *73* — dire, énumérer, 87, *49*.
retrait, part. p. / adj. discret, 41, *51*.
retrait, s. m. refuge, 168, *178*.
retribuer (*qqc*), v. tr. accorder, 7, *227*.
reus, adj. coupable, 179, *44*.
revellement, s. m. révélation, 132, *25*.
reviateur, s. m. celui qui remet dans le bon chemin, 105, *18*.
revolu, adj. roulé, 6, *182*.
revoqu(i)er, v. tr. détourner, 184, *4* ; 196, *20*.
rien, *ren*, s. f. chose, 56, *58* ; 90, *4* ; *rien nee* chose, personne qui existe, 91, *22* ; (à valeur négative) rien, 168, *190*.
rieule, s. f. règle (monastique), 15, *16* ; 57, *5*, *12*.
rompure, s. f. hernie, 150, *7*.
ron, s. m. piège, collet, 134, *37*.

rongneux, adj. et s. m. galeux, 1, *155* ; 174, *34*.
rous, s. m. traître, 193, *12*.
ruineux, adj. misérable, 129, *57*.

sacre, s. m. fête, 178, *54*.
sain, s. m. sein, 60, *36*.
sainctir, s. m. sanctification, 144, *5*.
saindre, v. pron. ceindre ; impf. ind. 3 *saindoit*, 147, *31*.
saint, s. m. fidèle, chrétien, 7, *217*.
sainteit, *sa(i)ntey*, *seinté*, *sanctité*, s. f. sainteté, 87, *75* ; 141, *3* ; 188, *25*, *64* ; (au pl., par métonymie) action sainte, 214, *13*.
saisine, s. f. possession, 103, *28* ; 186, *70*.
salutaire, adj. porteur de salut (en parlant d'une chose), 14, *47* ; qui annonce le salut (en parlant d'une personne), 11, *58*.
salutifere, adj. qui apporte le salut, 1, *361*.
salveté, *sauvté*, s. f. salut, guérison, 177, *21* ; (au fig.), 115, *28*.
sanctifique, adj. qui sanctifie, 178, *27*.
saner, v. tr. guérir ; subj. prés. 3 *sane*, 5, *88*.
sauvement, s. m. salut, 25, *6* ; 31, *7* ; 149, *39*.
savoir, *sçavoir*, v. tr. prés. ind. 6 *scevent*, 49, *22* ; *soivent*, 96, *43*.
sechié, part. p. / adj. dépéri (au fig.), 7, *266*.
second, adj. *mort seconde* mort éternelle, damnation, 49, *30*.
secourir, *secourre*, v. tr. secourir, 187, *12* ; prés. subj. 3 *sequeure*, 215, *43* ; apporter sa contribution à, 217, *33*.
secretaire, s. m. intime, confident, 7, *45* ; 11, *57* ; 41, *59*.
secularité, s. f. monde (opposé à l'Eglise), 41, *82*.
semondre, v. tr. inviter, 140, *83*.
sensualité, s. f. ensemble des sens, chair (au sens moral), 1, *235* ; 13, *94*.
sepulturer, v. tr. ensevelir, 206, *120*.
seraph, s. m. séraphin, 122, *33*.
serre, s. f. *tenir en s.* tenir en sujétion, 1, *369*.
service, *servise*, s. m. soin attentif, 7, *241* ; 193, *22*, *25* ; 194, *3* ; office divin, prière, 11, *203* ; 64, *33*.
servitude, s. f. dévouement, 7, *242*.
simplement, adv. stupidement, 101, *93*.
simplesse, s. f. sottise, 101, *122* ; simplicité (de mœurs), 181, *50*.
sivre, v. tr. suivre ; fut. 3 *sievra*, 207, *45* (v. *suivir* et *suyr*).
sobresse, s. f. sobriété (de vie), 181, *53*.
soef, *souef*, adj. doux, 5, *2* ; 86, *5* ; emploi adv., 86, *3*.
sohaucier, v. tr. élever en gloire, exalter, 7, *262*.
solacieux, *solatieux*, adj. qui réjouit, agréable, 99, *5* ; 102, *26*.
solemnir, v. tr. fêter solennellement, 62, *28*.
soliciter, v. tr. veiller sur, prendre soin de, 1, *263*.
solliciteur, s. m. protecteur, défenseur, 128, *17*.
sollider, v. tr. affermir, fortifier, 209, *3*.

somme, s. f. *en toute s.* au total, 208, *45.*
sophyste, adj. aux arguments captieux, 7, *72.*
sort, s. m. pouvoir, 115, *22.*
sorte (*d'une* —), loc. adv. ensemble, 6, *24.*
sosom, s. m. disciple, 174, 2.
soubstraire, v. tr. retirer de peine, 101, *29.*
soubtil, soutif, adj. avisé, subtil, 140, *27, 77* ; 167, *22* ; profond, difficile à saisir, 187, *39.*
soubz, prép. au nom de, 190, *22.*
soudan, s. m. sultan, 153, *24.*
soudoyant, s. m. fourbe, séducteur, 207, *60.*
souf(f)rir, v. tr., 4, *119* ; prés. ind. 6 *seufrent*, 1, *278* ; p. simple 2 *souffris*, 4, *6* ; *souffrir*, 8, *61* ; 6 *sofront*, 18, *22* ; prés. subj. 1 *seuffre*, 1, *668* ; cond. 3 *souffreroit*, 1, *255.*
souldoier, s. m. homme, serviteur, 201, *6.*
sourprendre, souprendre, v. tr. assaillir, accabler, s'emparer de, surprendre ; prés. subj. 3 *souprengne*, 197, *15* ; part. p. *soupris*, 101, *91* ; *souprix*, 9, *134* ; *sourprins*, 121, *40.*
soutif, v. *soubtil.*
soutiveté, s. f. subtilité, intelligence, 140, *30.*
speculatif, adj. admirable, merveilleux, 75, *126.*
splendissant, adj. resplendissant, 147, *45.*
stabile, adj. stable, constant, 76, *111.*
subject, subgiet, s. m. sujet (à une maladie), 56, *62.*
sublevateur, s. m. celui qui apporte réconfort, soulagement, 181, *62.*
submettre, v. tr. soumettre ; part. p. *submis*, 1, 581, en empl. subst. serviteur, 1, *272* ; 2, *19* ; 3, *18* ; 66, *7.*
subvencion, s. f. secours, 131, *42.*
subvenir a, v. intr. venir en aide à, 205, *15.*
suer, v. tr. essuyer, 162bis, *5.*
suffisance, s. f. capacité, savoir-faire, 77, *17* — quantité, 52, *43.*
suffragant, s. m. aide, secours, 100, *21.*
suivir, v. tr. suivre, 2, 77 (v. *sivre* et *suyr*).
sumptueux, adj. étonnant, merveilleux, 233, *13.*
superable, adj. qui domine, 168, *18.*
superhabonder, v. intr. surabonder, 162bis, *20.*
support, s. m. aide, 102, *28.*
sup(p)ost, s. m. serviteur, 1, *723* ; 178, *86.*
sus, prép. sur 2, *37* ; vers, 165, *129.*
susception, s. f. réception, 1, *386.*
susciter, v. tr. ressusciter, 1, *635* ; 124, *48* ; 162bis, *78* — guérir, 124, *42.*
suyr, v. tr. suivre, 165, *56* (v. *sivre* et *suivir*).

tabernacle, s. m. domicile, demeure, 124, *112.*
tac, s. m. tac (maladie), 192, *6.*
tain(c)t, part. p. / adj. souillé, 22, *49* ; 187, *83.*

talent, s. m. désir, ardeur, 217, *28.*
tant, adv. si longtemps, 1, *122* — *t. ne quant* loc. adv. pas du tout, 208, *32* — *se tenir a t.* s'en tenir là, 107, *9* — *t. que* loc. conj. si bien que, 91, *29* ; 115, 7 — *t. que* loc. conj., jusqu'à ce que, 91, *14* ; 193, 7.
tardre, v. tr. essuyer, 164, *55.*
tartarin, adj. du Tartare, infernal, 178, *80.*
tempestatif, adj. tempétueux, 181, *44.*
temporel, s. m. domaine civil (par opposition à l'Eglise), 22, *74.*
tençons, s. f. pl. macérations, 165, *103.*
tenser, v. tr. défendre, protéger, 217, *53.*
terminer, v. tr. faire cesser, 187, *74.*
thoreau, s. m. taureau, 181, *83* ; 233, *18.*
thrones, trosnes, s. m. pl. Trônes (ordre des anges), 20, *29* ; 22, *9.*
tieux, pron. indéf. pl. (de *tel*), 113, *13.*
tincion, s. f., 119, *4* (v. t. II, p. 219).
tineur, s. m. teigneux, 174, *33.*
tire (*tout a* —), loc. adv. d'un seul élan, 87, *99.*
tirer, tyrer, v. tr. tirer : prés. subj. 3 *tise* (à la rime), 184, *60* ; ôter, enlever, effacer, dissiper, 165, *132* ; pron. *se t. a* + inf. tendre à, s'appliquer à 92, *44* — *t. a la corde de* entraîner du côté de 203, *23.*
tistre, s. m. = titre, 142, *1.*
tituber, v. intr. chanceler, 181, *80, 98.*
toldre, touldre, v. tr. ravir, enlever, 14, *114* ; prés. ind. 3 *tost*, 87, *56.*
tollir, v. tr. ôter, enlever, 206, *90* (v. le précédent).
torsions, s. f. pl. tranchées, 150, *7.*
tourner, v. pron. se convertir, 212, *80.*
toute voie, loc. adv. toutefois, 142, *23.*
traire, trayre, v. tr. conduire, 75, *69* ; impér. sg. *tra*, 140, *76* ; pron. se diriger, aller, 101, *26* — tirer à l'arc, 195, *18* — v. intr. supporter des pénitences, 186, *41.*
translacion, translation, s. f. transfert (de reliques) ; fête qui commémore ce transfert, 1, *288, 351.*
translater, v. tr. transférer (des reliques), 1, *283* ; traduire, 13, rubrique.
travaill(i)er, v. tr. tourmenter, mettre à mal ; part. p. f. *travailhiee*, 208, *90* — v. intr. être tourmenté, souffrir ; p. prés. *traveillant*, 9, *105* ; être martyrisé, 113, *55* ; accoucher, 187, *102.*
trecherre, adj. fourbe, trompeur, 7, *70.*
tref, s. m. voile, 181, *38.*
tre(s)passer, v. tr. traverser, franchir, 107, *35* ; outrepasser, 39, *19* ; passer sous silence, omettre, 164, *58.*
triacle, s. m. thériaque, contrepoison, 177, *4.*
trine, adj. *grace tr.* grâce divine (de la Trinité), 129, *11* ; *personne tr.* Trinité, 1, *334.*
trouver, v. tr. ; prés. ind. 1 *trueve*, 188, *28* ; 6 *treuvent*, 100, *15* ; prés. subj. 4 *truissons*, 96, *66* — en part. *tr. qqn* obtenir le consentement de, amener à ses vues, 107, *26.*

trua(i)ge, s. m. tribut, 6, *154* ; 206, *152*.
turbacion, s. f. trouble, tourment, 49, *48*.

umbrer, v. pron. se mettre à l'ombre, s'abriter, 185, *45*.
unction (*desraine* —), s. f. extrême-onction, 77, *87*.
union, s. f. rassemblement de personnes, 168, *119*.

vagant, s. m. errant, 181, *72*.
vaillable, adj. vaillant, courageux, 184, *39*.
vainqueux, adj. vainqueur, 8, *29*.
valeur (*estre de* —), loc. verb. prévaloir, 8, *32*.
vanité, s. f. attachement au néant, 17, *56*.
varier, v. pron. se faner (en parlant d'une fleur), 44, *33*.
vasselage, s. m. vaillance, héroïsme, 124, *218*.
veille, s. f. vigile, 71, *14*.
velle, voelle, s. f. voile, 168, *110* ; 181, *71*.
vel(l)in, s. m. venin, poison (au fig.), 126, *17* ; 153, *35* ; 177, 5.
vellymeux, adj. venimeux, 126, *4*.
venir, v. intr. : prés. subj. 3 *veigne*, 140, *39* ; *viengne*, 1, *45* ; 5, *94* ; 5 *veigniez*, 19, *19* ; p. simple 6 *vindrent*, 91, *58* ; fut. 3 *vanrait*, 9, *122* ; 140, *19* ; *vendra*, 60, *52* ; 216, *129* ; 228, *10* ; *venra*, 202, *22* ; impér. sg. *vien*, 42, *2* ; *vient*, 9, *41* ; 45, *39* — empl. impers., 1, *395* ; 168, *169* ; 228, *10*.
veoir, v. tr. voir ; inf. *veir*, 154, *24* ; 206, *92* ; *veor*, 41, *84* ; *voier*, 96, *33* ; prés. ind. 5 *veez*, 19, *10* ; p. simple 1 *vey*, 163, *9*, *13*, *17* ; 5 *veistes*, 6, *182*.
verge, s. f. = vierge, 69, *1*.
verge, s. f. bâton, verge, 140, *74* ; 157, *34* ; anneau, bague, 94, *15*.
vers, s. m. serpent, 181, *20* ; au pl. vers (qui rongent un cadavre), 77, *43*.
vertu, virtu, s. f. pl. Vertus (ordre des anges), 20, *30* ; 22, 7 ; *virtus celiestes* puissances du ciel, saints, 15, *1*.
vexation, s. f. tourment, 171, *18*.
viage, v. *voiage*.
viateur, s. m. voyageur, pèlerin, 102, *14* ; 153, *122* ; 190, *18*.
vice, s. m. péché, 7, *173* ; 13, *141* ; 14, *103*.
vicieux, adj. qui ressortit au péché, peccamineux (en parlant d'une chose), 1, *376*, *656* ; adonné au péché (en parlant d'une personne), 1, *75* ; 52, *9* ; 118, *6*.
vierge, adj. virginal, 13, *91* ; 140, *25* ; emploi subst. masc., 140, *1*.
vilité, vileté, vilté, vité, s. f. abjection, péché, état misérable, 1, *455* ; 45, *15* ; 75, *36*.
vil(l)ain, adj. vil, méprisable, 1, *89*, *684* ; 2, *88* ; dangereux, mauvais, 7, *169*.
ville, adj. f. méprisable, mauvaise, 1, *14*, *217* ; 157, *6*.
villener, v. pron. être réduit à un état misérable, 157, 7.
viste, adv. vite, rapidement, 3, *10* (à la rime).

vivifique, adj. vivifiant, 113, *39*.
voiage, viage, pèlerinage, 40, *28* ; 194, *12*.
voloir, v. vouloir : prés. ind. 1 *veil*, 64, *34* ; *veul*, 50, *15* ; *vieul*, 55, *9* ; *voeul*, 88, *41* ; *vueil*, 1, *241* ; 6, *105* ; *vuelz*, 87, *51* ; *vueul*, 87, *27* ; 3 *veult*, 2, *6* ; *voet*, 195, *47* ; 4 *volons*, 91, *31* ; prés. subj. 1 *veulle*, 194, 8 ; 2 *voeulhes*, 88, *8* ; *vueille*, 8, *48* ; *vuelle*, 98, *11* ; 110, *15* ; 112, *12* ; *vuilles*, 1, *404* ; 3 *vueille*, 1, *596* ; *vueillie*, 61, *32* ; *vuelle*, 18, *25* ; *vuelhie*, 152, *17* ; *vuille*, 95, *48* ; 5 *veillés*, 120, *9* ; *vueillez*, 1, *247* ; *vuillés*, 68, *20* ; *vuillez*, 95, *29* ; 6 *vuelle*, 18, *11* ; impf. subj. 2 *vaussisses*, 91, *40* ; p. simple 2 *vaus*, 91, *9* ; *vols*, 11, *87*, *134* ; 85bis, *5* ; *volz*, 126, *8* ; 165, *98* ; *vos*, 82, *9* ; *vosis*, 197, *3* ; *voulx*, 132, *23* ; *voulsis*, 45, *50* ; *voult*, 9, *114* ; 73, *5* ; *voulz*, 6, *192* ; 107, *4* ; 127, *9* ; *voz*, 82, *16* ; 3 *vault*, 62, *10* ; *vaoult*, 91, *39* ; *volt*, 219, *25* ; *voulsit*, 165, *70* ; *voult*, 6, *190* ; 156, *12* ; *voulut*, 1, *574* ; *vout*, 4, *132* ; 5 *voltez*, 8, *74* ; *voultes*, 6, *219* ; *voustes*, 165, *9* ; fut. 3 *vouldra*, 3, *24* ; 6 *vouldront*, 2, *97* ; cond. 1 *volroie*, 188, *5* ; impér. sg. *veiliez*, 140, *38* ; *veille*, 157, *35* ; *veillez*, 64, *39* ; 140, *20* ; *veueille*, 62, *29* ; *veulle*, 9, *36* ; *veulles*, 123, *9* ; *vieulles*, 55, *4* ; *voeille*, 137, *5* ; *voelles*, 88, *43* ; *voeullies*, 88, *15*, *23* ; *vueille*, 6, *100* ; *vueilles*, 1, *36* ; *vuelhes*, 168, *192* ; *vuelhies*, 152, *16* ; *vuelles*, 1, *542* ; *veullies*, 9, *32* ; *vuillies*, 96, *52* ; *vuelliez*, 188, *8* ; *wille*, 162bis, *52* ; (pl.) *veilliez*, 19, *18* ; 87, *93* ; *veuillez*, 1, *43* ; *veulez*, 143, *10* ; *veullés*, 94, *26* ; *veullez*, 30, *33* ; *vuellier*, 134, *51* ; *veulliez*, 30, *13* ; *vuilliez*, 95, *25* ; *voeilliez*, 222, *9* ; *voeulliés*, 159, *14* ; part. p. *voluz*, 186, 7 ; *voulsu*, 78, *15*.
vouer, v. tr. faire vœu de, 187, *22* ; recommander, consacrer, 187, *122*.

warder, v. *garder*.

yce, pron. indéf. cela, 197, *8*.
yssue, s. f. mort, 6, *12*.
ytieux, adj. tel, 49, *63*.
yvroneté, s. f. péché, 153, *116*.

INDEX DES NOMS PROPRES

Cet index ne mentionne ni les noms des saints et des anges qui font l'objet d'une table spéciale (cf. Table VI), ni les nombreuses dénominations des personnes de la Trinité, ni les appellations de la Vierge et du diable, ni, enfin, les abstractions personnifiées. Le mot n'est pas glosé quand le signifiant et le signifié n'ont pas changé.

Les renvois sont faits aux textes et aux vers (ces derniers indiqués en italique) ou parfois aux volumes (I ou II) et aux pages.

TABLES

I. TABLE DES BIBLIOTHÈQUES VISITÉES POUR LE PRÉSENT TRAVAIL

L'astérisque (*) indique les bibliothèques où j'ai consulté également les livres d'heures imprimés.

ABBEVILLE, Bibl. mun.
AIX-EN-PROVENCE, Bibl. mun.
AMIENS, Bibl. mun.
ANGERS, Bibl. mun.
ARRAS, Bibl. mun.
AUCH, Bibl. mun.
AVIGNON, Bibl. mun.
AVRANCHES, Bibl. mun.

BAYEUX, Bibl. mun.
BEAUNE, Bibl. mun.
BEAUNE, Hôtel-Dieu.
BERNE, Bibl. de la ville (Bürgerbibl.).
BESANÇON, Archives départ.
BESANÇON, Bibl. mun.
BIRMINGHAM, Bibl. mun.
BOULOGNE-SUR-MER, Bibl. mun.
BOWES, Musée.
BRUXELLES, Bibl. roy.[1]

CAEN, Bibl. mun.
CAMBRAI, Bibl. mun.
CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université.
CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam.
CARPENTRAS, Bibl. mun.
CHÂLONS-SUR-MARNE, Bibl. mun.
* CHANTILLY, Musée Condé.
CHARLEVILLE, Bibl. mun.
CHERBOURG, Bibl. mun.
COLMAR, Bibl. mun.
COUTANCES, Bibl. mun.

DIJON, Bibl. mun.
DIJON, Musée des Beaux-Arts.
DOLE, Bibl. mun.
DONAUESCHINGEN, Hofbibl.
DOUAI, Bibl. mun.
DOWNSIDE, Bibl. de l'Abbaye.

EPINAL, Bibl. mun.
ETON, Bibl. du Collège.
EVREUX, Bibl. mun.

GRENOBLE, Bibl. mun.

LAON, Bibl. mun.
LIGUGÉ, Bibl. de l'Abbaye.
LILLE, Bibl. mun.
LILLE, Musée des Beaux-Arts.
LOCHES, Bibl. mun.
LONDRES, Bibl. britannique.
LOUVIERS, Bibl. mun.
LYON, Bibl. mun.
LYON, Musée des Arts décoratifs.

MANS (LE), Bibl. mun.
MARSEILLE, Bibl. mun.
MEAUX, Bibl. mun.
MELUN, Bibl. mun.
METZ, Bibl. mun.
MILAN, Bibl. ambrosienne.
MILAN, Bibl. naz. Braidense.
MILAN, Bibl. Trivulziana.

[1] C'est à cet intitulé que je renvoie habituellement. Mais depuis 1960, cette bibliothèque s'appelle Bibliothèque royale Albert I[er].

NANCY, Bibl. mun.
NANTES, Bibl. mun.
NANTES, Musée Dobrée.
NARBONNE, Bibl. mun.
NIORT, Bibl. mun.

ORLÉANS, Bibl. mun.
OXFORD, Bibl. bodléienne.

* PARIS, Bibl. de l'Arsenal.
* PARIS, Bibl. historique de la ville de Paris.
* PARIS, Bibl. de l'Institut.
* PARIS, Bibl. Mazarine.
* PARIS, Bibl. nationale.
PARIS, Bibl. de Saint-Sulpice.
* PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève.
PARIS, Bibl. de la Sorbonne.
PARIS, Coll. part. L.F.
* PARIS, Ecole des Beaux-Arts.
* PARIS, Musée nat. des Thermes et de l'Hôtel de Cluny.
PARIS, Palais Bourbon.
* PARIS, Petit palais (Coll. Dutuit).
POITIERS, Bibl. mun.
PONT-À-MOUSSON, Bibl. mun.
PROVINS, Bibl. mun.

RENNES, Bibl. mun.
ROCHELLE (LA), Bibl. mun.
ROME, Bibl. Angelica (passage rapide).
ROUBAIX, Archives mun.
ROUEN, Bibl. mun.

SAINT-BRIEUC, Bibl. mun.
SAINT-DIÉ, Bibl. mun.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Bibl. mun.
SAINT-OMER, Bibl. mun.
SALINS, Bibl. mun.
SÉLESTAT, Bibl. humaniste.
SENS, Bibl. mun.
SOISSONS, Bibl. mun.
STRASBOURG, Bibl. nat. et univ.
STRASBOURG, Grand Séminaire.
STUTTGART, Landesbibl.

TOURS, Bibl. mun.
TROYES, Bibl. mun.

VALENCE, Bibl. mun.
VALENCIENNES, Bibl. mun.
VALOGNES, Bibl. mun.
VATICAN, Bibl. apostolique.
VERSAILLES, Bibl. mun.
VESOUL, Bibl. mun.
VIRE, Bibl. mun.

M'ont par ailleurs fourni des renseignements de première main sur des livres d'heures manuscrits :

— M. l'abbé R. AMIET, des Facultés Catholiques de Lyon, pour BORDEAUX, Bibl. mun. ; GENÈVE, Bibl. publ. et univ. ; SAUMUR, Musée des Arts Décoratifs ; Coll. part.

— M. l'abbé R. ETAIX [1], des Facultés Catholiques de Lyon, pour ANNECY, Bibl. mun. ; APT, Cathédrale ; AUTUN, Bibl. mun. ; BOURGES, Bibl. mun. ; CHAMBÉRY, Bibl. mun. ; CHANTILLY, Bibl. des Jésuites ; CLERMONT-FERRAND, Bibl. mun. ; DRAGUIGNAN, Bibl. mun. ; GAP, Bibl. de l'Evêché ; LAAS, Coll. Louis SERBET ; LE PUY, Bibl. du Grand Séminaire ; MONTBRISON, Musée Allard ; MOULINS, Bibl. mun. ; NICE, Bibl. mun., NÎMES, Bibl. mun. ; PAU, Bibl. mun. ; REIMS, Bibl. mun. ; RIOM, Musée Jeanne d'Arc ; ROUEN, Musée des Beaux-Arts ; et quelques Coll. part.

— Mme Th. GÉRARD, archiviste-paléographe, de l'Institut National de la Langue Française, pour TOULOUSE, Bibl. mun.

[1] A diverses reprises (ainsi t. I, p. 124 et t. II, p. 339), j'ai mentionné cet infatigable érudit, dont la compétence n'a d'égale que l'obligeance souriante. C'est lui qui, en 1974, m'a mis sur la voie de ce travail et je lui renouvelle ici ma très vive gratitude pour les nombreux renseignements qu'il m'a fournis et les encouragements qu'il m'a prodigués.

II. TABLE DES OUVRAGES CITÉS : MANUSCRITS ET ÉDITIONS ANCIENNES [1]

A. MANUSCRITS [2]

ALBI, Bibl. mun., 53 : I 124, 125.

AMIENS, Bibl. mun., 202 : II 514 ; 205 : I 125 ; Fonds Lescalopier 16 : I 4 ; 21 : I 4, 22 : I 4.

ANGERS, Bibl. mun., 128 (120) : II 225, 346 ; 136 (128) : I 202 - II 322, 325 ; 137 (129) : II 77.

ARRAS, Bibl. mun., 906 (240) : II 530.

AUCH, Bibl. mun., 23 : I 124.

AVIGNON, Bibl. mun., 210 : II 466 ; 1904 : II 360, 368, 455, 476, 478, 486, 488 ; 3632-34 : II 360.

AVRANCHES, Bibl. mun., 45 : II 63 ; 212 : II 509, 527 ; 213 : II 507.

BARCELONE, Bibl. de Catalogne, 1850 : II 191, 232.

BAYEUX, Bibl. mun., Fonds du Chapitre 80 : II 55.

BEAUNE, Bibl. mun., 54 : II 305 ; 55 : II 304 ; 59 : II 513.

BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 103 n° 6 : II 202 ; Layette 122 n° 3 : II 466 ; Layette 123 n° 4 : II 84.

BERLIN, Staatsbibl. Preuss. Kulturbesitz, Theol. oct. 64 : I 135.

BERNE, Bibl. de la ville, 205 : II 515 ; A 260 : I 139.

BESANÇON, Arch. départ., 70 : II 522.

BESANÇON, Bibl. mun., 121 : I 204 - II 6, 153, 333 ; 126 : II 111 ; 142 : II 115 ; 152 : II 409 ; 159 : II 14, 117, 157, 172, 244, 302, 384, 419, 437, 529.

BIRMINGHAM, Public Library, 091/MED/6 : I 199.

BOURGES, Bibl. mun., 15 : II 415.

BRUGES, Bibl. mun., 320 : II 71, 125, 156, 202, 272, 321, 337, 384, 419, 437, 448, 530 ; 321 : I 17 - II 157 ; 328 : II 214.

BRUXELLES, Bibl. royale, 2858-59 : I 17 - II 12, 448, 511 ; 4483 : II 141, 455 ; 4522 : II 515 ; 9391 : I 22 ; 10389 : II 233, 257, 273, 338, 375, 527 ; 11051 : II 13, 455. — II. 4314 : II 12, 71, 227, 263, 267, 321, 337, 435, 530 ;

[1] Les chiffres romains renvoient aux volumes et les chiffres arabes aux pages.

[2] Les manuscrits contenant des prières en français aux saints et aux anges font l'objet d'une notice détaillée dans la Table III.

B. OUVRAGES IMPRIMÉS

[1] Grandes Heures de VÉRARD. Cf. PICOT *Cat. Rothschild*, t. I, pp. 13-19.

[1] Pour cet ouvrage dont on connaît trois exemplaires (PARIS, Bibl. nat. Rés. D 5616 et Ye 831 ; VERSAILLES, Bibl. mun., M 129 = Lacombe 109 *quater*), cf. E. Droz, « Notice sur un recueil de louanges », dans *Romania* 49 (1923), pp. 48-62.

III. NOTICES CODICOLOGIQUES DES MANUSCRITS CONTENANT DES PRIÈRES AUX SAINTS EN FRANÇAIS

J'avais eu l'intention d'indiquer, pour chaque manuscrit, toutes les prières en français qu'il contient, afin de donner un aperçu du contexte dans lequel s'inscrivent les prières aux saints et aux anges ; mais finalement, seules ces dernières sont ici mentionnées, pour ne pas allonger démesurément cette Table.

Les références bibliographiques sont elles aussi réduites à l'essentiel ; ainsi, pour les livres d'Heures décrits dans Brayer *Heures* ou Leroquais *Heures*, je me suis dispensé de renvoyer aux Catalogues des bibliothèques où ces ouvrages sont conservés.

1. ANGERS, Bibl. mun., 128 (120). - xve - Parch., 117 ff. ; 18,9 × 13 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXI, p. 226 ; X. Barbier de Montault, *Les livres d'heures de la Bibliothèque de la Ville d'Angers*, Angers, 1889, pp. 13-14 ; Leroquais *Notes*, p. 106.

   Livre d'heures à l'usage d'Angers (écrit pour une femme ? Au f. 113 v° : Je, povre pecheresse...).

   f. 109-111 : *Oraison a Saint Françoys devote* (Sonet 1825).
   f. 111-113 v° : *Oraison a la Magdalene devote* (Sonet 2219).

2. ANGERS, Bibl. mun., 136 (128). - xve - Parch., xii+105 ff. ; 19,1 × 13,7 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXI, p. 228 ; X. Barbier de Montault, *op. cit.*, pp. 5-11 ; Leroquais *Notes*, p. 106.

   Livre d'heures à l'usage de Paris, cal. d'Angers.

   f. 62 v° - 65 v° : Prière à sainte Marguerite (Sonet 1242).
   f. 65 v° - 66 v° : Prière à sainte Marguerite (Sonet 1083).
   f. 66 v° : Prière à la Vierge et aux saints (aj. à Sonet 684).

3. ANGERS, Bibl. mun., 137 (129). - xvie (écrit en 1519, d'après la table des Pâques) - Parch., 164 ff. ; 17,1 × 10,8 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXI, p. 229 ; Leroquais *Notes*, p. 106.

   Livre d'heures à l'usage de l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur.

   f. 163 v° - 164 v° : *Orayson tres devote a la glorieuse vierge saincte Barbe.* - Inc. : O glorieuse saincte Barbe, / Je te requier tres humblement... (classé à tort sous Sonet 1365 ; à aj. à Sonet 671).

4. ANVERS, Musée Plantin-Moretus, M. 369. - xve - Parch., 226 ff. ; 17,2 × 11 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 48.

   Livre d'heures.

   f. 16 v° - 17 v° : Prière aux anges et à tous les saints (aj. à Sonet 932).

5. ARRAS, Bibl. mun., 906 (240 du cat. Caron). - Fin XIV[e] - Vélin, petit in-8°, 166 ff. ; sur la reliure *Anne Ledru*. Cf. *Cat. gén.* in-4°, IV, p. 360 ; Z.F.C. CARON, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la ville d'Arras*, 1860, n° 240 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 107.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 109-112 : *Orison de saint Michiel* (aj. à SONET 420).

6. AVIGNON, Bibl. mun., 1904. - XVI[e] - Papier, 86 ff. ; 19,8 × 13,3 cm. Cf. *Cat. gén.* XXVIII, pp. 182-186.

RECUEIL DE PRIÈRES, comportant - ff. 1-15 - sous la même reliure, une éd. ancienne du *Speculum Ecclesiae*, de Hugues de Saint-Victor, et de l'*Aurea expositio hymnorum*, s.l.n.d. (fin XV[e]/déb. XVI[e]).

f. 58-60 : Prière à Sainte Marthe. - *Inc.* : O Sainte Marthe glorieuse, / Hostesse de Dieu et amie... (la première et la dernière str. sont éditées dans le *Cat. gén.*).
f. 60-65 : Prière à Sainte Marthe. *Inc.* : Marthe de Dieu honnouree, / Couronnee... (la 1[re] str. est éditée dans le *Cat. gén.*).
f. 76 v° : Prière à Saint Sébastien (aj. à SONET 1888).
f. 77-80 : Prière à Saint Sébastien. *Inc.* : Devotement te vien prier, / Amy de Dieu, vray chevalier... (7 premiers v. édités dans le *Cat. gén.*).
f. 80-82 : Prière à Saint Sébastien. *Inc.* : O tres doulx saint Sebastien, / Martir de Dieu, je te supplie... (la 1[re] str. est éditée dans le *Cat. gén.*).
f. 82-83 v° : *Alia oratio sancti Sebastiani.* - *Inc.* : A joinctes mains, devotement, / De cueur entier, piteusement...
f. 83 v° - 84 v° : *Alia oratio.* - *Inc.* : O martir saint Sebastien, / De tout mon cueur a toy je vien...

7. AVRANCHES, Bibl. mun. 45. - XV[e] - Parch., 119 ff. ; 19 × 14 cm. Cf. *Cat. gén.* in-4°, IV, p. 450.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DU MANS.

f. 103 v° - 104 : Prière à Ste Avoie (aj. à SONET 778).

8. AVRANCHES, Bibl. mun., 212. - Fin XV[e] - Parch. ; in-4°. Cf. *Cat. gén.* in-4°, IV, pp. 528-529.

RECUEIL VARIÉ CONCERNANT L'HISTOIRE DU MONT-SAINT-MICHEL.

f. 78-84 : *Ci s'ensuivent oroisons aus angelz de paradis. Et premierement a l'ange qui de nouz est garde...* - *Inc.* : Ange beneuré et esperit de bonté, qui par la grace de Dieu es ordonné a moy garder...

9. BARCELONE, Bibl. de Catalogne, 1850. - 1401 - Parch., 202 ff. ; 15,7 × 11,5 cm. Cf. P. BOHIGAS in *Librarium*, 7 (1964), pp. 48 et 57 et C. JANINI, *Manuscritos liturgicos de las Bibliotecas de España*, t. 2, Burgos, 1980, pp. 69-70.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 190-194 v° : Prière à saint Denis (aj. à SONET 1214).
f. 197-198 : *Oraison de sainte Genevieve* (aj. à SONET 2314).

10. BAYEUX, Bibl. mun., Fonds du Chapitre 80. - XV[e] - Parch. ; 15,3 × 11,5 cm. Cf. *Cat. gén.* X, p. 336.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE COUTANCES.

f. 65 v° - 66 (ajout du XVI[e]) : *Oreson tres devote de madame sainte Apoline* (SONET 1370).

11. BEAUNE, Bibl. mun., 54. - XV[e] - Vélin, 131 ff. ; 21,6 × 15,7 cm. Reliure du XVI[e], au nom de *Anne Gaillarde*. Cf. *Cat. gén.* VI, p. 268.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE D'AUTUN.

f. 128 v° - 131 : *...Oroyson de monsieur Saint Ladre* (SONET 1834).

12. BEAUNE, Bibl. mun., 59. - XV[e] - Parch., 165 ff. ; 17,1 × 12,5 cm. Au f. 27, marque d'un possesseur *A Jehan Roger*. Cf. *Cat. gén.* VI, p. 269.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, cal. et lit. de Paris (office de la Vierge à 3 nocturnes).

f. 165 (ajout du XVI[e]) : Prière à l'ange gardien. - *Inc.* : Angele de Dieu, qui par la pitié divine(s)...

13. BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 103 n° 6 - XV[e] - Vélin, 152 ff. ; 14 × 9,2 cm. Cf. *Catalogue des mss. conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières*, Paris, 1886, p. 363, n° 5.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de Paris.

f. 152 v° : *Oroison a Sainct Estienne*, incomplète de la fin (SONET 269).

14. BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 122 n° 3 - XV[e] - Parch., 160 ff. ; 15,5 × 11 cm.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME ; litanies du Nord de la France. La prière à saint Sébastien, f. 159 v° - 160, est un ajout du XVI[e] siècle.

15. BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 123 n° 4 - XV[e] - Papier et parch., 4+101+7 + 1 ff. ; 18,2 × 12,8 cm. Cf. *Catalogue des mss. conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières*, Paris, 1886, p. 363, n° 3.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME ; cal. franciscain (non folioté).

Prière à Ste Barbe. - *Inc.* : Saincte Barbe, vierge honnoree / Que feutes jeune enluminee...
Vers la fin du ms. on trouve cette mention : *Ces presentes heures appertienne a moy, seur Florance Miro, religieuse de l'Ostel Dieu de Beaune, indigne servante des povres...* Un certain nombre d'ajouts sont de cette main.

16. BERLIN, Staatsbibliothek Preuss. Kulturbesitz, Theol. oct. 64 - XV[e] - Parch., 136 ff. ; 8 × 6,5 cm (plusieurs mains). Cf. V. ROSE, *Die Handschriften-Verzeichnisse der königlichen Bibliothek zu Berlin*, t. 13/2, pp. 734-736 (n° 726).

LIVRE DE PRIÈRES [1].

f. 75 v° - 78 : *Devote priere a Nostre Seigneur.* - *Inc.* : Sire Dieu, merci te requier, / Doulz Jhesucrist, vray Dieu...

17. BERNE, Bibl. de la ville, A 260. - XV[e] - In-4° ; 166 ff. (*mq.* f. 32 et 136). Cf. H. HAGEN, *Catalogus codicum bernensium* (Bibliotheca Bongarsiana), Berne, 1875, pp. 296-297.

RECUEIL COMPOSITE.

f. 82-83 : Litanie des saints (SONET 2224).

[1] La description détaillée et assez exhaustive donnée par V. ROSE permet de penser qu'il s'agit bien d'un livre de prières, quoique le ms. comprenne plusieurs éléments d'un livre d'heures.

18. BESANÇON, Bibl. mun., 121. - Fin XIVe - Parch., 97 ff.; 14,5 × 10,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXII, pp. 79-80; SAMARAN *Cat.* V, p. 638.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BESANÇON.
Ajouts du XVIe :
f. 94 v° - 95 : *Oraison de saincte Katherine.* - *Inc.* : O bon Dieu, qui par ta servante / Catherine, en grace abondante...
f. 95 : *Oraison a Saincte Marguerite.* - *Inc.* : Marguerite, de Dieu ancelle, / Doulce vierge, saincte pucelle...
f. 95 v° : *Oraison a Saienct Anatoille.* - *Inc.* : Sainct Anatoille glorieux, / Qui es soubdain monté aux cieux...
f. 97 : *A tous les sainctz et sainctes de paradis.* - *Inc.* : Tous sainctz et sainctes glorieuses, / Defendez moy des ennemys...

19. BESANÇON, Bibl. mun., 126. - Déb. XVIe - Vélin (sauf 2-9, papier); 191 ff. + f. 99bis; 12,6 × 8,7 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXII, pp. 84-85; SAMARAN *Cat.* V, p. 638.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BESANÇON (office de la Vierge à 3 nocturnes; ant. de Laudes : *Ysaïas ille...*).
f. 181 : *De sancta Barbara oratio* (SONET 1365).

20. BESANÇON, Bibl. mun., 142. - XVe - Vélin, 137 ff.; 17,5 × 12,9 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXII, pp. 98-100.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. et suffrages de Besançon.
f. 24-24 v° : Prière à Saint Bénigne (aj. du XVIe s.). - *Inc.* : Je te vien prié, moy indigne, / A genoulx, martir glorieux... (SONET 914); en raison d'une lacune entre les f. 24 et 25, il est possible que cette prière soit incomplète de la fin.

21. BESANÇON, Bibl. mun., 152. - Milieu XVe - Vélin, 133 ff.; 18,7 × 13,2 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXII, pp. 107-108.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de l'Est de la France.
Ajouts (f. 1-1 v°, 24 v°, 42-42 v° et 51 v°) du XVIe, de Barbe Fiancie, de Besançon, épouse de Guillaume Mercier, lieutenant général du bailliage de Dole, dont elle a noté la mort le 12 juin 1559 (au f. 7).
f. 1 : Prière aux Onze mille vierges. - *Inc.* : Toutes souffrites par martyre / Contre vous, Unze mille vierges...

22. BESANÇON, Bibl. mun., 159. - Milieu XVe - Parch., 23 ff.; 15 × 6,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXII, pp. 113-114; SAMARAN *Cat.* V, 639; les armes du f. 13 v° seraient celles de la famille Montey, de Neufchâtel (renseignement fourni par Mlle Mangin, conservateur à la Bibl. mun. de Nancy).
RECUEIL DE PRIÈRES EN FRANÇAIS ET EN LATIN, comprenant sous la même reliure (entre les f. 6 et 7 du ms.) les *Heures à l'usage de Toul*, imprimées à Troyes, chez Jehan Lecoq, 1541, in-12.
f. 8 v° - 9 : *De sancto Michaelo.* - *Inc.* : O glorieulx archange, monseigneur sainct Michiel... (SINCLAIR' 3296).
f. 9-9 v° : *De sancto Christophoro.* - *Inc.* : O glorieux martir et amy de Dieu, monseigneur sainct Crestofle... (aj. à SONET 708).
f. 9 v° - 10 v° : *De sancto Georgio.* - Inc. : Saint George, tres loyal chevalier de Jesuchrist... (SINCLAIR' 3571).
f. 10 v° - 11 : *De sancto Claudio.* - *Inc.* : O glorieulx amy de Dieu et confort des desconfortés... (SINCLAIR' 3295).
f. 11-11 v° : *De sancto Nicolao.* — *Inc.* : Glorieulx confesseur et amy de Dieu, monseigneur sainct Nicolas... (SINCLAIR' 2918).

f. 11 v° - 12 v° : *De sancto Benedicto.* - *Inc.* : O reigle et forme de salut de saincte vie, exemplaire des sainctz et parfaictz religieulx (SINCLAIR' 3346).
f. 12 v° et 19 : *De sancto Rocho.* - *Inc.* : Glorieulx confesseur et amy de Dieu, monseigneur sainct Roch... (aj. à SONET 1374).
f. 19 v° - 20 : Prière à Saint Jean-Baptiste. - *Inc.* : O glorieux precurseur... (aj. à SONET 1375).
f. 20-21 : *De sancto Petro* (SONET 1841).
f. 21-21 v° : *De sancto Laurentio.* - *Inc.* : Glorieulx levite et martir de Dieu, monseigneur sainct Laurens... (SINCLAIR' 2922).
f. 21 v° - 22 : *De sancta Anna* (aj. à SONET 1289).
f. 23-23 v° : *De sancta Barbara* (aj. à SONET 1354).

23. BIRMINGHAM, Public Library, 091/MED/6. - 2e moitié XVe - 3 + 182 + 2 ff. (paginé I-IV et 1-364); 18,2 × 12,5 cm. Cf. KER *Medieval* II, pp. 64-68.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, écrit pour une religieuse nommée Anne Dorge.
p. 322-323 : Prière à tous les saints (aj. SONET 932).

24. BOURGES, Bibl. mun., 15. - XVe - Parch., 129 ff.; 16,1 × 11,5 cm. Cf. *Cat. gén.* IV, p. 6.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BOURGES.
f. 125 v° - 127 v° : Prière à Sainte Perpétue et à ses compagnons martyrs (SONET 1681).

25. BRUGES, Bibl. mun., 320. - Début XVIe - Parch., 175 ff.; 14,3 × 9 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 49-50.
LIVRE D'HEURES EN FRANÇAIS, à l'usage de Rome. Cal. de Tournai.
f. 147-159 : Suite de suffrages (aj. à SONET 1138, 604, 1683, 1584, 614, 1034, 1283, 1240, 1119, 260, 1098, 1036, 1601, 1775, 1850) et :
f. 149 : Suffrage à St Jean. - *Inc.* : Moult est a honnourer saint Jehan l'evangeliste, qui au Cene reposa...
f. 151-152 : Suffrage à St Sébastien. - *Inc.* : O de quelle merveilleuse grace a resplendi Sebastian...
f. 152-152 v° : *De saint Piat, antienne.* - *Inc.* : Louons Nostre Seigneur, qui nous a pourveuz sainct Piat pour nostre present patron...
f. 154-154 v° : Suffrage à St Roch. - *Inc.* : Je te salue, sainctifié Roch, de lignage ennobly...
f. 158 v° - 159 : Suffrage à Ste Cécile. - *Inc.* : Quant les orgues deschantoient...

26. BRUGES, Bibl. mun., 321. - Début XVe - Parch., 180 ff.; 19,4 × 14 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 50-52.
LIVRE D'HEURES (sans heures) - MISSEL, de Jacqueline de Bavière.
f. 111-112 v° : Prière à Saint Christophe (aj. à SONET 1816).

27. BRUGES, Bibl. mun., 328. - Début XVIe - Parch., 112 ff.; 16 × 12 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 52-53.
LIVRE D'HEURES (le cal., incomplet, est à l'usage d'une église des Flandres).
f. 107 (ajout) : Prière à Saint Fiacre (SONET 1824).

28. BRUXELLES, Bibl. royale, 2858-59. - XVIe - Papier, 153 ff. ; 17,4 × 11,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 53-54.
RECUEIL DE PRIÈRES composé pour une religieuse, comprenant une partie lat. et une partie fr. (f. 107-152).
f. 142-143 : Prière à Saint Sébastien (SONET 1382).
f. 144 v° - 145 : Prière à Ste Anne (aj. à SONET 260).
f. 147-149 v° : Prière aux anges (SONET 1291).

29. BRUXELLES, Bibl. royale, 4483. - Début XVe - Parch., 167 ff. ; 16,5 × 12 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 54-56.
LIVRE D'HEURES à l'usage de Tournai (pour l'office de la Vierge) et de Soignies (diocèse de Cambrai) pour l'office des morts [1], d'une femme nommée Catherine.
f. 132 v° - 133 : Prière à Saint Sébastien (SONET 1888).
f. 160-161 v° : Prière à Sainte Catherine (SONET 599).

30. BRUXELLES, Bibl. royale, 4522. - Fin XVe / début XVIe - Parch., 32 ff. ; 16,2 × 10,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 56-57.
RECUEIL DE PRIÈRES lat. et fr.
f. 16-16 v° : Prière à l'ange gardien (éd. SONET 70).

31. BRUXELLES, Bibl. royale, 10389. - Fin XVe - Parch., 353 ff. ; 21,3 × 14,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 60-62.
LIVRE DE PRIÈRES DE LA MAISON DE SAVOIE.
f. 5-5 v° : Prière à Saint Jean (SONET 1616).
f. 44-44 v° : Prière à Saint Mathurin (SONET 1573, qui ne donne que le 1er huitain).
f. 48-48 v° : Prière à Sainte Madeleine (SONET 2373).
f. 86-87 v° : Prière à Sainte Hélène (SONET 470).
f. 90-90 v° : Prière à Saint Gabriel (SONET 1826).

32. BRUXELLES, Bibl. royale, 11051. - Début XVe - Parch., 232 ff. ; 18,2 × 13,4 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 65-66.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (l'office de la Vierge compte 3 nocturnes).
f. 3 v° (d'une autre main) : *De Saint Sebastien* (aj. à SONET 1888).
f. 217 v° - 220 v° : Cinq joies de Sainte Anne (SONET 469).

33. BRUXELLES, Bibl. royale, II. 4314. - Début XVIe - Parch., 111 ff. ; 15,5 × 10,7 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 66-67.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. et lit. de Liège.
f. 97-97 v° : Prière à Saint Michel (SONET 716).
f. 97 v° - 98 : Prière à Saint Jacques (SONET 1584).
f. 98-100 : Prière à Saint François (SONET 899).
f. 100 : Prière à Saint Remacle (SONET 415).
f. 100-100 v° : Prière à Saint Hubert (SONET 1290).
f. 100 v° - 101 : Prière à Sainte Anne (SONET 260).
f. 101-101 v° : Prière à Sainte Madeleine (SONET 1098).
f. 101 v° - 102 : Prière à Sainte Catherine (SONET 1036).
f. 102-102 v° : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1601).

[1] L'identification de l'usage de l'office des morts m'a été donnée par le Professeur Ottosen, que je remercie de son obligeance.

f. 102 v° - 103 : Prière à Sainte Barbe (SONET 1775).
f. 103-104 : Prière à Sainte Apolline (SONET 1850).
f. 104-104 v° : Prière à Saint Antoine (SONET 1488).

34. BRUXELLES, Bibl. royale, II. 5354. - 1594 - Papier, 125 ff. ; 13,1 × 9,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 67-68.
RECUEIL DE PRIÈRES de Marie Frerar (abbaye d'Aulne, sur la Sambre).
f. 100 v° - 107 : Rosier de Sainte Anne (SONET 1508).

35. BRUXELLES, Bibl. royale, II. 6334. - 1554-1555 - Parch., 69 ff. ; 14 × 8, 7 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 68-70.
RECUEIL DE PRIÈRES « escript par dampt Nicol Druhet, religieulx de Sainct Amand, pour Marie de Focan, femme au recepveur de Fleru, demourant en la ville de Namur, l'an de grace 1554 le .iiiie. jour de mars. Priez pour l'escripven. Nicolas Druhet » (f. 69 v°).
f. 39 v° - 40 v° : Prière à Saint Michel (SONET 1138).
f. 40-40 v° : *Oraison a son bon ange.* O mon bon ange qui es ma defense, par la pitié supernelle, je te requiers que de moy à toy commis soyez garde, par la vertu spirituelle. Amen (Texte entier).
f. 40 v° : Prière à Saint Jean-Baptiste (SONET 604).
f. 41 : Prière à Saint Pierre et Saint Paul (SONET 1683).
f. 41 v° - 42 : Prière aux apôtres (SONET 79).
f. 42-42 v° : Prière à Saint Etienne (SONET 614).
f. 42 v° - 43 : Prière à Saint Laurent (SONET 1034).
f. 43 : Prière à tous les martyrs (SONET 1112).
f. 43 v° : Prière à Saint Nicolas (SONET 1240).
f. 44 : Prière à Saint Antoine (SONET 1488).
f. 44 v° : Prière à Saint Quentin (SONET 1283).
f. 45-45 v° : Prière à Sainte Anne (SONET 260).
f. 46-46 v° : Prière à Sainte Marie-Madeleine (SONET 1098).
f. 46 v° - 47 : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1601).
f. 47 v° - 48 v° : Prière à Sainte Barbe (SONET 1775).
f. 48 v° : Prière à toutes les vierges (SONET 2121).

36. BRUXELLES, Bibl. royale, IV. 119. - Vers 1350 - Parch., 266 ff. ; 28 × 20 cm. Cf. *Quinze années d'acquisitions (1954-1968)*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 1969, pp. 38-40.
ŒUVRES POÉTIQUES DE GILLES LI MUISIS.
f. 20 v° : *Orisons a tous les sains.* - *Inc.* : A vous, toutes virtus celiestes, / Nous qui vivons si comme biestes... (SINCLAIR' 2443).
f. 21 : *Orisons a saint Sebastyen.* - *Inc.* : O sire sains Sebastyen, / Qui aujourd'uy de crestyens / Iestes requis et honorés... (SINCLAIR' 3365).

37. BRUXELLES, Bibl. royale, IV. 427. - Vers 1380 - Parch., 252 ff. ; 14,5 × 11 cm. Cf. *Quinze années d'acquisitions (1954-1968)*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert Ier, 1969, p. 40.
LIVRE D'HEURES (office de la Vierge non identifié ; office des morts à l'usage de Troyes), écrit pour une femme.
f. 29-31 : Prière à St Michel. - *Inc.* : Sire saint Michiel l'ange, gracieux et poissant, / Sur tous les autres bel, cler et respandissant...
f. 173-177 v° : Prière à St Pierre de Vérone. - *Inc.* : Saint Pierre, glorieux martir, / Qui dou monde te volz partir...

38. CAMBRAI, Bibl. mun., 87 (88). - Début XIVe - Vélin, 240 ff. ; 25 × 17,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XVII, pp. 21-22 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 117 ; J. PORCHER,

Les manuscrits à peinture en France du XIIIe au XVIe siècle (Catalogue d'exposition de la B.N.), 1955, n° 69.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE REIMS, dites de Mahaut d'Artois.

f. 190 v° - 192 v° : Prière aux anges gardiens. - *Inc.* : O benois angeles de lasus, / Ki m'avés a garder cha jus...

39. CAMBRAI, Bibl. mun., 812 (719). - Début xve - Papier, 2 + 412 et 47 ff. ; 29, 8 × 21, 5 cm. Cf. *Cat. gén.* XVII, pp. 299-300.

LÉGENDE DORÉE (second tome) et pièces diverses. A la fin du ms. (non folioté), ajouts d'une autre main, dont une prière à sainte Barbe, au dernier f., v° : *Chi apré[s] s'ensieut une orison de sainte Barbe* (aj. à SONET 893).

40. CAMBRIDGE, Bibl. de l'Université, Ee. 6.16. - XIVe - Parch., 204 ff. ; in-8°. Cf. *A Catalogue of the Manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge*, t. 2, 1857, pp. 262-263.

LIVRE D'HEURES (à rapprocher, pour la structure de l'office, de Ste Croix de Poitiers).

f. 10-10 v° : Prière à Sainte Anne. - *Inc.* : Ave, duz commencement, / Seinte Anne gloriouse... (SINCLAIR' 2496).

f. 17 : Prière à Saint François (SONET 544).

41. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 48. - fin du XIVe - Parch., 189 ff. Cf. M. R. JAMES, *A Descriptive Catalogue of the Manuscripts in the Fitzwilliam Museum*, Cambridge, 1895, pp. 100-120.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SALISBURY (sans office des défunts).

f. 30 v° : Prière à saint Joachim et à sainte Anne (SINCLAIR' 3574).

42. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 65. - XVe - Parch., 175 ff. ; 20,3 × 14,3 cm. Cf. M.R. JAMES, *op. cit.*, pp. 178-180.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, de Jeanne Raguenel, d'Amiens.

f. 157-157 v° : *Memoire de Saint Sebastien, antiene* (aj. à SONET 1888).

43. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 70. - XVe - Parch., 112 ff. ; 19,5 × 13, 5 cm. Cf. M. R. JAMES, *op. cit.*, pp. 187-188.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BESANÇON.

f. 109 v° - 112 v° (ajout fin XVe / début XVIe) : Prière à Saint Claude. *Inc.* : Saint Claude tres glorieux, / Victorieux...

44. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 75. - XVe - Parch., 134 ff. ; 15,2 × 11 cm. Cf. M.R. JAMES, *op. cit.*, pp. 198-199.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROUEN.

f. 123 v° : *De son bon angle* (aj. à SONET 73).

f. 125 : Prières aux saints. - *Inc.* : Sains et sainctes de paradis / Qui de cueur et de corps jadis...

45. CAMBRIDGE, Musée Fitwilliam, 105. - 1530 - Parch., 160 ff. ; 19,5 × 13,5 cm. Cf. M.R. JAMES, *op. cit.*, pp. 245-247.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROUEN.

f. 87-88 v° : Ballade à Sainte Marie-Madeleine - *Inc.* : D'ung cueur recuyt en flamme charitable, / Tout aspergé d'amere punction...

46. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 9-1951. - 2e moitié du XIVe - Parch., 165 ff. ; 14 × 9,5 cm. Cf. H. SIMONIN, « Un livre d'heures lorrain du XIVe siècle conservé au Fitzwilliam Museum de Cambridge », dans *Le Pays lorrain*, 60 (1979), pp. 179-192 et F. WORMALD et Ph. GILES, *A Descriptive Catalogue of the additional illuminated manuscripts in the Fitzwilliam Museum acquired between 1895 and 1979 (excluding the Mc Clean collection)*, Cambridge, University Press, t. 2, 1982, p. 459.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOUL (sans office des défunts) écrit pour une femme.

f. 115-116 : *Orison de sainte Katherine.* - *Inc.* : O virge Katherine, de de Deu perfaite amie, / Que fuis de noble sang et de royal lignie...

f. 117-122 : *Orison de sainte Marie Magdelainne* (SINCLAIR' 3790).

47. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 40-1950 - 1424 - Vélin, 5 + 139 ff. ; 27,8 × 11,3 cm. Cf. *Cat. de vente Didot*, t. 2, 1879, p. 54, n° 19 ; M. R. JAMES, *A Descriptive Catalogue of the second series of fifty manuscripts (n°s 51-100) in the Library of Henry Yates Thompson*, Cambridge, 1902, pp. 218-232 et F. WORMALD et Ph. GILES, *op. cit.*, p. 441.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SALISBURY, de Jean Talbot (1388 ? - 1453) et de Marguerite Beauchamp.

f. 35 v° (ajout du milieu XVe) : Prière à St Hildevert (aj. à SONET 764).

48. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 76. - Fin XIVe / début XVe - Vélin, 2 + 115 ff. ; 18 × 14 cm. Cf. M. R. JAMES, *A Descriptive Catalogue o fthe Mc Clean Collection of manuscripts in the Fitzwilliam Museum...*, Cambridge, 1912, pp. 153-157.

HEURES À L'USAGE DE PARIS (en fr., sans office des défunts, cal. du Nord de la France), écrites pour une femme (f. 87 « a moy pecheresse », f. 110 « chetive pecheresse »).

f. 80 v° - 85 v° : *Kyrie eleison, la quirielle.* - *Inc.* : Biaux Sire Dieux poestis, / Qui ciel et terre et mer fis (aj. à SONET 419).

49. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 82. - XVe - Vélin, 4 + 184 ff. ; 20 × 15 cm. Cf. *ibid.*, pp. 169-172.

HEURES DE LA RÉGION D'EVREUX, écrites pour un membre de la famille de Clère (l'office de la Vierge est le même que celui de ROUEN, Bibl. mun. 328 et 333 — à l'usage d'Avranches — sauf l'ant. de None, qui est *Ego quasi vitis*).

f. 170-171 : Prière à St Christophe, acéphale : // il n'a garde de mort soubite / Ne de renommee despite (aj. à SONET 1816).

50. CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, Mc Clean 87. - Début XVIe - Vélin, 99 + 1 ff. ; 15,3 × 10,5 cm. Cf. *ibid.*, pp. 194-196.

HEURES À L'USAGE DE ROME (pas de cal. et litanies banales).

f. 84-85 ; Prière à St Christophe (aj. à SONET 1816).

51. CAMBRIDGE, Trinity College, 0.10a.27. - XVe/XVIe - Parch., 3 + 88 + 3 ff. ; 20 × 18, 2 cm. Cf. KER *Medieval*, II, pp. 260-261.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE COUTANCES ; la prière à sainte Geneviève, f. 87-87 v° est un ajout du XVIe s.

52. CARDIFF, Public Library, 1. 375. - Milieu XVe - 5 ff. ; Parch., 15,2 × 9,6 cm. Cf. KER *Medieval*, II, p. 343.

« LA VIE SAINT JEHAN BAPTISTE » [Fragment d'un Livre d'heures]. - *Inc.* : Ave, tres glorieux Baptiste / De qui le saint evangeliste...

53. CARPENTRAS, Bibl. mun. 50. - XVe - Vélin, 86 ff. ; 14 × 10,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXIV, pp. 29-30 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 123.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. et lit. du Nord de la France ; la prière à Louis Aleman est un ajout d'une autre main (XVIe s.), f. 2 v°-3.

54. CARPENTRAS, Bibl. mun., 726. - 1489 - Parch., 10 ff., acéphale ; 22 × 14 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXIV, p. 426 ; SAMARAN *Cat.*, VI, p. 147.
POEME SUR LE JEU DE L'ARBALÈTE.
f. 9-9 v° : Prière à Saint Sébastien (SONET 408).

55. CHALONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 22. - xve - Parch., 171 ff.[1] ; 14,8 × 11,2 cm. Cf. *Cat. gén.* III, p. 9 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 125.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE CHÂLONS-SUR-MARNE.
f. 143-148 : *La letanie* (SONET 2224).

56. CHALONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 26. - xve - Parch., 175 ff. ; 17,6 × 12,6 cm. Cf. *Cat. gén.* III, p. 10 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 125.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, cal. et lit. de Paris.
f. 166 : *Memoire de sainct Claude* (SONET 283 = 1302).

57. CHANTILLY, Musée Condé, 67 (XIV.B.15). - xve - Parch., 172 ff. ; 22 × 15,3 cm. Cf. *Cat. gén.* (Bibliothèques de l'Institut, Musée Condé), p. 12.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, cal. parisien.
f. 169 : Prière à Saint Sébastien (SONET 408).

58. DIJON, Bibl. mun. 2245. - xve - Vélin, 1 + 213 + 1 ff. ; 13,2 × 9 cm.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de Limoges.
f. 122 v° - 123 : Prière à Saint Sébastien (aj. à SONET 408).

59. DIJON, Bibl. mun. 2555. - xve - Vélin, 1 + 193 + 4 ff. ; 13,9 × 9,5 cm.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE LANGRES.
f. 168 (ajout du xve) : Prière à Sainte Barbe. - *Inc.* : Saincte Barbe, c'est chose vraye / Que de Dieu tu as grant merite...

60. DOLE, Bibl. mun., 45. - xve - Parch., 292 pp. ; 19 × 14 cm. Ms. incomplet du début et de la fin ; nombreuses mutilations. Cf. *Cat. gén.* XIII, p. 391.
LIVRE D'HEURES DE L'EST DE LA FRANCE (région de Langres), du même type que Paris, B.N., lat. 1186 (cf. LEROQUAIS *Heures* I, pp. 132-134).
p. 157-160 : Prière à Sainte Anne, acéphale. - *Inc.* : // Prie qu'il nous ait en sa memoire / Tu es de Jhesucrist grant mere...
p. 167-180 : Litanie des Saints, acéphale (aj. à SONET 2224).

61. DOUAI, Bibl. mun., 188. - xve - Parch., 154 ff. ; 22 × 14 cm. Cf. *Cat. gén.* in-4°, VI, p. 86.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE THÉROUANNE (ne comporte pas d'office des morts) ; au f. 152 v°, la prière à sainte Anne est un ajout du XVIe s.

62. DUBLIN, Bibl. Chester Beatty, West. 82. - Milieu xve - Parch. ; 13,6 × 9,7 cm. *Bibl. de l'Ecole des Chartes* 61 (1900), pp. 187-200 ; M. R. JAMES, *A Descriptive Catalogue of the second series of fifty manuscripts (n°s 51-100) in the Library of Henry Yates Thompson*, Cambridge, 1902, pp. 238-264.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, de Prigent de Coëtivy.
f. 274-274 v° : Prière à St Christophe (aj. à SONET 712).

[1] On a relié à la fin plusieurs cahiers imprimés (XVIIe s. ?) comportant deux signatures H2 et G2, et contenant des prières en français.

63. EPINAL, Bibl. mun., 59 (217). - xve - Papier, 162 ff. ; in-4°. Cf. *Cat. gén.* in-4°, III, p. 422 ; F. BONNARDOT in *Bull. S.A.T.F.* 2 (1876), pp. 64-132 et Ch. BRUNEAU, « La poésie aristocratique à Metz au xve siècle d'après un manuscrit de la famille d'Esch », in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 36 (1927), pp. 167-222.
RECUEIL COMPOSITE.
f. 14 v° - 15 : *Orixon de saint Mamins* (SONET 718).
f. 15-15 v° : *Orixon de saint Euquaire* (SONET 1817).
f. 16 : *Orixon de saint Blaise* (SONET 2077).
f. 16-16 v° : *Orixon de saint Hunbert* (SONET 2078).
f. 61 : *Orixon de Saint Simphorien* (SONET 2081).
f. 61 v° : *Orixon de sain Alloy* (SONET 1812).
f. 61 v° - 62 : *Orixon de Saint Estenne* (SONET 1489).
f. 62-63 : *Orixon de tous sain et de tout sainte* (SONET 6).
f. 63 v° : *Orixon de .xii. apostre* (SONET 1490).
f. 64 : *Orixon de Saint Jorge* (SONET 1494).

64. ETON, College, 266. - Milieu xve - Parch., 3 + 180 + 3 ff. ; 19,3 × 13,5 cm. Cf. KER *Medieval* II, pp. 794-795.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (office de la Vierge à 3 nocturnes).
f. 176 v° - 177 v° : Prière à Saint Sébastien (aj. à SONET 1888).

65. EVORA, Bibl. publique, CXXIV (2-9). - XIVe - Parch. 18 × 14 cm. Cf. L. MOURIN, *Poésies religieuses françaises inconnues, dans des manuscrits de Bruxelles et d'Evora*, in *Scriptorium*, 3 (1949), pp. 218-229.
LIVRE D'HEURES.
Pièce n° 1 : *De Saint Sebastien* (SONET 1849).

66. FORT AUGUSTUS Abbey, A3 - Début xve - Parch., 7 + 179 + 6 ff. ; 11,5 × 8 cm. Cf. KER *Medieval* II, pp. 851-852.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE THÉROUANNE.
f. 176 v° - 177 : *Orison de Sainte Barbe*. - *Inc.* : Verge de tous biens exemplaire / Et a tes servans douche mere...

67. GAND, Bibl. universitaire, 2751. - Début xve Parch., 129 ff. ; 19 × 13,3 cm. Cf. BRAYER *Heures*, p. 72.
LIVRE D'HEURES, exécuté à Tournai ; la prière à saint Sébastien, f. A v°, est un ajout du xve s.

68. GENEVE, Bibl. publique et univ., fr. 2 - XIVe - Parch., 1 + 474 ff. ; 39 × 30 cm. Cf. BERGER *Bible*, pp. 426-427.
BIBLE HISTORIALE.
f. 242-242 v° : Litanie des saints (SONET 1003).

69. GENEVE, Bibl. publique et univ., lat. 31. - 2e moitié xve - In-8°. Cf. J. SENEBIER, *Catalogue raisonné des manuscrits*... Genève, 1779, p. 112.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.
f. 2-2 v° : Prière à Saint Roch (SONET 1743).
f. 213 v° - 215 : Prières à Saint Florent (SONET 895 et 650).
f. 215-218 v° : Prières à Saint Gaond (SONET 1493).

70. GRENOBLE, Bibl. mun., 160 (880[3]). - Fin xve - Parch., 146 ff. ; 15,8 × 10,8 cm. Cf. *Cat. gén.* VII, pp. 57-58.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, écrit pour une femme du Nord (Bruges ?).
f. 126 v° - 127 v° : *S'ensuit oreison de Saincte Barbe* (SONET 2250).

71. GRENOBLE, Bibl. mun., 166 (1007). - xvie - Parch., 158 ff. ; 11,5 × 18,6 cm. Cf. *Cat. gén.* VII, pp. 59-60.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de l'Ouest (Angoulême ?).
f. 144-145 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

72. HELSINKI, Coll. part. Hisinger. - xve - Parch., 154 ff. ; 21 × 24 cm. Cf. A. LÅNGFORS in *Mémoires de la Société néo-philologique de Helsingfors*, 5 (1909), pp. 493-504.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE RENNES (?)
f. 130 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

73. HELSINKI, Coll. part., Kuosmanen. - xve - Parch., 167 ff. ; 13,7 × 10 cm. Cf. A. SAKARI, *Un livre d'heures médiéval se trouvant en Finlande*, in *Neuphilologische Mitteilungen* 73 (1972), pp. 402-408.
LIVRE D'HEURES, calendrier de Tournai [1].
109-109 v° : *La tierche protestation est a son bon angele.* - *Inc.* : Mon bon et saint angele, je me rens a toy et a ta bonne garde...

74. LA HAYE, Bibl. royale, 78.J.49. - xve - Parch., 510 ff. ; 19,6 × 14,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 90-93.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS et MISSEL, d'un nommé Séverin, suivi d'un Recueil théologique.
f. 301-303 v° : Prière à Saint Denis (SONET 1214).
f. 303 v° - 304 : Prière à Sainte Geneviève (SONET 2314).
f. 371 v° - 372 v° : Prière aux anges et aux saints (SONET 612).
f. 372 v° : Prière à Saint Michel (SONET 2222).
f. 374 v° - 376 : Prière à Dieu et à Saint Michel (SONET 420).
f. 376 v° - 377 : Prière à l'ange gardien (SONET 1147).
f. 377 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 712).
f. 378 : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).
f. 379 v° : Ballade aux Saints Eutrope, Quentin, Memer et Guinefort (SONET 624).
f. 380 v° : Prière à Saint Antoine (SONET 699).
f. 382 v° : Ballade à Saint Michel. - *Inc.* : Saint Michel, des angelz principal, / Qui Lucifer avec sa legion...
f. 399 v° : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1242).
f. 402 v° : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1083).
f. 403 v° : Prière à Sainte Catherine (SONET 2233).

75. LA HAYE, Bibl. royale, 133.D.14 - xve - Parch., 116 ff. ; 20,2 × 15, 2 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 93-94.
LIVRE D'HEURES, exécuté dans le Nord de la France ; la prière des ff. 108 v° - 109 v° est un ajout en cursive (prière aux trois Maries, SONET 1592).

[1] Le calendrier copié par A. SAKARI peut être facilement identifié, comme le suggérait F. LECOY dans un compte rendu de la *Romania*, XCIV (1974), p. 421. Les mentions notamment de St Lehire (Eleuthère) au 20 février (natalice), au 9 juillet (élévation à l'épiscopat), au 25 août (translation), de St Piat au 1er octobre, et, au 9 mai « Le dedicasse Nostre Damme », indiquent un calendrier tournaisien.

76. LA HAYE, Musée Meermann-Westreenen, 10.F.17. - xve - Parch., 118 ff. ; 19,3 × 12,9 cm. Cf. BRAYER *Heures*, p. 94.
LIVRE D'HEURES, exécuté à Paris.
f. 7-8 : Prière à Sainte Barbe (aj. à SONET 671).

77. LILLE, Bibl. mun., 71 (83). - xve - Parch., 55 + 144 ff. ; 17,5 × 12 cm. Cf. *Cat. gén.* XXVI, pp. 52-55.
LIVRE D'HEURES (usage indéterminé ; lit. du Nord de la France) et RECUEIL PIEUX.
f. 37 v° - 38 v° : *Une orison de Sainte Anne* (SONET 468).

78. LILLE, Bibl. mun., God. 147 (God. 5). - xve - Parch., 127 ff. (non folioté) ; 15,2 × 11, 2 cm. Cf. *Cat. gén.* XXVI, p. 597.
LIVRE D'HEURES EN VERS FRANÇAIS, À L'USAGE D'EVREUX.
La letanie (SONET 386).

79. LOCHES, Bibl. mun., 17. - xve - Parch., 139 ff. ; 14,4 × 10,2 cm. Cf. *Cat. gén.* XXIV, pp. 421-422 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 138.
LIVRE DE PRIÈRE DE LA CHARTREUSE DU LIGET (diocèse de Tours).
f. 137 v° - 139 : *Oroyson devote de monseigneur Saint Françoys.* - *Inc.* : Glorieulx confesseur Saint Françoys, qui pour l'amour de povreté...

80. LONDRES, B.L., Add. 15224. - xvie - Parch., in-4°. *Catalogue of additions to the Manuscripts in the British Museum in the years 1841-1845*, p. 114.
RECUEIL DE POÉSIES FRANÇAISES.
f. 39 ; Prière à Saint Gabriel (SONET 1827).

81. LONDRES, B.L., Cottonian Appendix V. - Début xive - Parch., 1 + 394 + 2 ff. ; 35,5 × 27,5 cm. Cf. BERGER *Bible*, p. 397 et *A Catalogue of the manuscripts in the Cottonian Library*, 1802, pp. 614-615.
BIBLE HISTORIALE.
f. 187 v° - 188 : *Ci commence la letanie en françois* (aj. à SONET 419).

82. LONDRES, B.L., Egerton 613. - Fin xiiie / début xive - Parch., 74 ff. Cf. *Catalogue of additions to the Manuscripts in the British Museum in the years 1836-1840*, Londres, 1843, p. 43.
RECUEIL COMPOSITE, en anglais et français.
f. 6 v° : Vie de Sainte Catherine en forme de prière (SONET 2142).

83. LONDRES, B. L., Egerton 2781. - xive - Parch., 190 ff. ; 17,5 × 11,5 cm. Cf. *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum*, t. 9, 1894, pp. 473-474.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SALISBURY.
f. 41 v° - 43 : *En le honur de seint Anne...* (aj. à SINCLAIR' 2496).

84. LONDRES, B.L., Roy. 16.E.II. - xve - Parch., 50 ff. ; 14,8 × 9,2 cm. Cf. G.F. WARNER et J.P. GILSON, *Catalogue of western manuscripts in the old royal and King's collections*, t. II, 1921, pp. 194-195.
« ... COMPILEISON... » de prières et de traités pieux, en français.
f. 24 v° - 25 : Prière à Sainte Catherine. - *Inc.* Seynte beneite Katherine, / Plein de decour divine... (SINCLAIR' 3587).

85. LONDRES, B.L., Sloane 1611. - Fin xiiie / début xive - Parch., 155 ff. ; 25 × 16,5 cm. Cf. P. MEYER, « Notice du ms. Sloane 1611... », in *Romania* 40 (1911), pp. 532-558.

Recueil composite ; la prière à sainte Anne, f. 146 v° - 147 v° est un ajout du xve.

86. LONDRES, B.L., Yates Thompson 13. - vers 1325-1340 - Parch., 195 ff. ; 16,3 × 11,5 cm. Cf. M.R. James, *A descriptive Catalogue of the second Series of fifty Manuscripts (n°s 51-100) in the Collection of Henry Yates Thompson*, n° 57, pp. 50-74, Cambridge, 1902 et J.P. Harthan, *op. cit.*, pp. 45-48.

Livres d'heures à l'usage de Salisbury (vraisemblablement écrit pour Jeanne, fille d'Edouard II d'Angleterre).

f. 16 v° - 17 v° : Prière à sainte Catherine (Sinclair' 2822).

87. LYON, Bibl. mun., 1402. - xvie - Parch., 128 + 1 ff. ; 23 × 15,9 cf. Cf. *Cat. gén.* XXX/1, p. 380 ; Leroquais *Notes*, p. 140 v° ; F. Cotton, « Les manuscrits à peintures de la Bibliothèque de Lyon. Essai de catalogue », in *Gazette des Beaux-Arts*, mai-juin 1965, pp. 265-320, n° 122 ; Samaran *Cat.* V, p. 523.

Livre d'heures à l'usage de Rome (aux armes de Pierre II d'Urfé, renseignement fourni par J. Tricou). Ajouts du xviie s. :

f. 126 v° : *Vœu faict par la ville de Cervieres en octobre 1628 a saint Roch, confesseur, prins pour patron.* - *Inc.* : Au bon sainct Roch, / Sur un gros roc...

f. 127 v° (daté : 1629) : Prière à saint Sébastien. - *Inc.* : O sainct Sebastien, / Par ton moyen...

f. 128 (daté : 1629) : *A sainct Roch.* - *Inc.* : O Sainct Roch, a ce jourd'huy, / Sois pour nous tres bon amy...

f. 128 v° (daté : 1629) : Prière à Saint Jérôme. - *Inc.* : O Saint Hyerosme, / Je te prye ore...

88. MADRID, B.N., Rés. 149 (X. 21). - xve - Parch., 232 ff. ; 21,6 × 14,4 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 78.

Livre d'heures de la famille Rolin (armoiries).

f. 1 v° - 2 v° (ajout) : Prière à Sainte Suzanne (Sonet 627).

89. MADRID, B.N., Vitr. 24-1 (Rés. 6a-7). - Fin xve - Parch., 112 ff. 24,4 × 17 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 78.

Livre d'heures de Charles VIII, puis de Louis XII.

f. 112 : Prière à Saint Jean (Sonet 635).

90. MEAUX, Bibl. mun. 6. - xvie - Papier, 13 + 86 ff. ; 12,9 × 8,7 cm. Cf. *Cat. gén.* III, p. 335 ; Leroquais *Psautiers* 2, p. 284.

Livre d'heures et de prières à l'usage du prieuré clunisien de Reuil.

f. A-A v° (ajout du xvie) : *Oraison de monsieur sainct Fiacre* (Sonet 1824).

91. MELUN, Bibl. mun., 12. - xve - Parch., 191 ff. ; 14,5 × 10 cm. Cf. *Cat. gén.* III, p. 360 ; J.-B. Molin, « Un livre d'heures selon l'usage de Quimper ? », dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (1977), pp. 153-161.

Livre d'heures à l'usage de Quimper (?).

f. 175-175 v° : *De Saint Sebastien* (Sonet 1848).

f. 189-190 v° : Prière à Saint Hildevert (aj. à Sonet 764).

92. METZ, Bibl. mun., 571. - xve - Papier, in-16. Cf. *Cat. gén.* in-4°, V, p. 205.

Livre de prières à la Vierge, des Célestins de Metz.

f. 205 : *Orison de Sainct Pierre Celestin.* - *Inc.* : O sainct Pierre Celestin, / Tres begnin...

f. 206 v° : *De .x. mille martirs, lay.* - *Inc.* : Vaillans chevaliers et preux / Tres eureux...

93. METZ, Bibl. mun., 600. - xve - Papier, 1 + 190 + 1 ff. ; 15,2 × 10,5 cm. Cf. *Cat. gén.* in-4°, V, p. 208 ; P. Rézeau, *Revue d'histoire des textes*, 7 (1977) [1979], pp. 153-184.

Livre d'heures (à l'usage de Paris) et de prières, des Célestins de Metz.

Ce ms. est pour la plus grande partie rédigé en français et comporte 107 prières en fr. ; pour une description détaillée, cf. l'article ci-dessus.

f. 46 : Prière à St Nicolas. - *Inc.* : Sains Nicholay, amis tres doulz, / Priez au roy des royz pour nous... (1 quatr.).

f. 60 v° : *... kyriel on latenie por prier tous les sainz et sainctez.* - *Inc.* : O benoy saint de tres digne memoire, / Per vostre saincte orison...

f. 115 v° : Prière à l'ange gardien. - *Inc.* : O tu, sains aingrez de Deu...

f. 116-117 v° : *Une devote oreson de saincte Katherine* (Sonet 139).

f. 117 v° : Prière à Ste Catherine. - *Inc.* : O bien auerouse vierge saincte Katherine, plus fust odorans que n'est balmes...

f. 118-119 : *Une devoite orison de saincte Katherine, vierge.* - *Inc.* : Salve, vierge gloriouse qui estes Katherine apellee... (Pièce dérimée, qui comprend un certain nombre d'oct.).

f. 124-125 v° : *De saincte Marie Magdeleinne, devote orison.* - *Inc.* : Ave, glorieuse Marie Magdalene, exemplaire de penitence... (Pièce dérimée, qui comprend de nombreux oct.).

f. 129-131 : *Devote orison de saint Johan, baptiste de Nostre Signor* (Sonet 1698).

f. 131-132 : *De sainz Piere apoistre, que fut le premier pape* (Sonet 1347).

f. 139-141 : *Devoite orixon de saint Johan, apoistre et ewangeliste.* - *Inc.* : Tu, sains Johan, vierge tres honoré, / La flour dez vierges et toute la plus belle...

f. 141-142 : *Encor de saint Johan ewangeliste...* - *Inc.* : Flour de lis par virginité, / Rose vermelle per martire... (Il s'agit en fait d'une prière à St Pierre de Vérone).

f. 142-142 v° : Prière à St Michel. - *Inc.* : Sire sainz Michiel, archangez gracieux et poissanz, / Entre les aultres biaulz et cler resplendixant...

f. 142 v° : Suffrage de St Gérard de Toul. - *Inc.* : Je vous salue, noble pastour saint Geray, avec de Toule... (suivi d'un verset et d'une oraison).

94. MILAN, Bibl. naz. Braidense, Gerli 68. - xve - Parch., 94 ff. ; 13 × 9 cm. Cf. *La Biblioteca liturgica dei duchi di Parma*, Milan - Rome, Hoepli, 1934, n° 35.

Livre d'heures à l'usage de Rennes (plusieurs lacunes et erreurs de reliure).

f. 89 v° : *De sainct Michel* (aj. à Sonet 1138).

f. 89 v° : *De sainct Jehan l'evangeliste.* - *Inc.* : En ung tonneau de huylle boullant, le benoist sainct Jehan l'evangeliste fut mis...
f. 89 v° - 90 : *De sainct Jehan Baptiste.* - *Inc.* : Saincte Elyzabeth fut famme Zacharie si comceupt ung filz...
f. 90 : Suffrage de saint Nicolas (aj. à SONET 1240).
f. 90 : *De sainct Martin.* - *Inc.* : Le petit et pouvre sainct Martin...
f. 90-90 v° : Suffrage de saincte Catherine (aj. à SONET 1036).

95. MONS, Bibl. de l'Université d'Etat, Fonds Puissant, 35. - xve - Parch. 102 ff. ; 19,5 × 13,5 cm. Cf. BRAYER *Heures*, p. 75.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SAINT-DENIS EN BROQUEROY.
f. 47 v° - 48 : Prière à Sainte Barbe (SONET 1853).

96. MUNICH, Bayer. Staatsbibliothek, Clm 28961. - xve - Rouleau de parch. (1389 lignes), 682,5 × 11,5 cm. Cf. *Cat. gén.* VI, p. 157 ; H. ROSENFELD, « Die Münchner Gebetsrolle Clm 28961 zur Buch- und Frommigkeitsgeschichte des 15. Jahrhunderts », dans *Gutenberg-Jahrbuch* 1976, pp. 48-56 ; H. J. BECKER, « Ein Gebetsrotulus des 15. Jahrhunderts, liturgiewissenschaftliche Randbemerkungen zu Aufbau, Inhalt und Herkunft von CLM 28961 », *ibid.*, pp. 57-63.
Ce ms. est celui de la Bibl. mun. de Sens (ms. 39) dont TARBÉ, *op. cit.*, a donné un bon nombre d'extraits (*passim*, pp. 49-149). Disparu pendant la seconde guerre mondiale, il a été acheté par la Bayer. Staatsbibliothek de Munich en 1974 à la maison Hartung u. Karl [1].
RECUEIL DE PRIÈRES en lat. et fr.
l. 368-416 : *S'ensuit l'oroison de madame Saincte Heleyne* (aj. à SONET 470).
l. 625-639 : *Commemoracion de Saint Michel archange* (SONET 1838).
l. 640-651 : *Aultre oroison de Saint Gabriel angel* (SONET 1826).
l. 652-668 : *Aultre oroison de Saint Anthoine* (SONET 1813).
l. 669-678 : *Devote oroison de Saint George martir* (SONET 1828).
l. 679-721 : *Aultre oroison de Saint Christofle* (SONET 1816).
l. 722-738 : *Commemoracion de Saint Sebastien* (SONET 1845).
l. 1179-1208 : *Aultre devote oroison a Nostre Seigneur.* - *Inc.* : Doulx roy de paradis / Qui ce monde formastes...
l. 1280-1322 : Prière aux anges. - *Inc.* : Benois anges de lasus / Qui m'avez a garder ça jus...

97. NAMUR, Musée de l'Hôtel de Croix, Soc. archéol. 3. - xve - Parch. 172 ff. ; 17,3 × 12,2 cm. Cf. BRAYER *Heures*, p. 76.
LIVRE D'HEURES de Robert ou de Guillaume Claiquin (de Cambrai ?).
f. 19-19 v° : Prière à Sainte Barbe (SONET 893).

98. NANCY, Bibl. mun., 35 (245). - xve - Parch., 241 ff. ; cf. *Cat. gén.* IV, p. 131 ; SAMARAN *Cat.*, V, 651.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOUL (ne contient pas l'office des morts).
f. 97 v° - 99 v° : Prière à tous les saints (SONET 2069).
f. 106 v° - 108 : *Orison a son angelz* (SONET 75).
f. 108-116 v° : *Orison de tous sains* (SONET 2224).

[1] Une lettre de Madame F. François, bibliothécaire à Sens, en date du 16 octobre 1982, m'apprend que ce manuscrit a maintenant retrouvé sa place à la Bibl. mun. de Sens ; je m'en réjouis d'autant plus que j'ai été à l'origine de cette réintégration.

f. 117-121 : *Orison devote de saincte Katherinne* (SONET 94).
f. 121-122 : *id.* (SONET 240).
f. 122-122 v° : *Orison de Saincte Margarite* (SONET 697).
f. 122 v° - 123 v° : *Orison de sainte Barbe* (SONET 894).
f. 123 v° - 124 : *Orison de sainct Jehan Baptiste* (SONET 2079).
f. 124 v° - 130 v° : Suffrages en fr. des Saints Pierre, Paul, André, Jacques le Majeur, Thomas, Jacques le Mineur, Philippe, Barthélémy, Matthieu, Symon et Jude, Matthias.
f. 130 v° - 132 v° : *Devote orison de Sainct Cristofe* (SONET 1815).

99. NANCY, Bibl. mun., 39 (355). - XVIe - Parch., 43 ff. ; 23 × 14,5 cm. Cf. *Cat. gén.* IV, pp. 132-133 ; SAMARAN *Cat.* V, 651.
LIVRE DE PRIÈRES, aux armes de George de la Trémoille et de Madeleine d'Azay, sa femme.
f. 37-37 v° : *Oraison de Saincte Sire* (SONET 662).
f. 37 v° - 38 : *Oraison a tous les saincts et sainctes* (SONET 932).

100. NANTES, Bibl. mun., 22. - xve - Parch., 283 ff. (numéroté de 8 à 307 ; nombreux ff. manquants) ; 18,3 × 12,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXII, pp. 5-6.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BOURGES.
f. 305 v° : *Orayson a Saincte Genevieve* (aj. à SONET 2314).

101. NANTES, Musée Dobrée, XII/2. - 2e moitié xve - Parch., 174 ff. ; 12 × 8 cm. Cf. G. DURVILLE, *Catalogue de la Bibliothèque du Musée Thomas Dobrée*, Nantes, t. 1, 1904, pp. 358-377.
RECUEIL DE PRIÈRES.
f. 64 v° - 66 : *Oroyson de Saincte Anne* (SONET 2251).
f. 70-71 v° : *De Saincte Marguerite* (SONET 1083).
f. 72 v° - 73 v° : *De Saincte Geneviefve* (SONET 2314).
f. 81 v° - 84 : *Memoire de Saincte Avoye* (SONET 1852).

102. NIORT, Bibl. mun., 7. - xve - Parch., 180 ff. ; 18,6 × 12,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXI, p. 620 et LEROQUAIS *Notes*, p. 151.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. d'Arras.
f. 174 v° - 175 : Prière aux Saints auxiliaires. - *Inc.* : Sire Dieu, qui par ta largesse / Desis et fesis la promesse...

103. ORLEANS, Bibl. mun., 777. - 1520 - Parch., 218 ff. ; 17,6 × 12 cm. Cf. *Cat. gén.* XII, pp. 299-300 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 152.
HEURES À L'USAGE D'ORLÉANS.
f. 179-180 : *Oraison a tous les anges et sainctz* (aj. à SONET 932).

104. OXFORD, Bibl. bodl., Astor A.18. - xve - Parch., 1 + 93 ff. ; 15,8 × 10,5 cm.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. incomplet (Orléans ?).
f. 78-78 v° : *De sancto Cristoforo* (aj. à SONET 712).
f. 81 v° - 82 v° : *De sancta Anna.* - *Inc.* : Glorieuse dame saincte Anne, / Qui portast l'umble Virge, dame...
f. 82 v° (très effacé) : *De Saincte Avoye* (aj. à SONET 1852 ; les 12 premiers vers).

105. OXFORD, Bibl. bodl., Bodley 9. - Milieu xve - Parch., 2 + 124 ff. Cf. F. MADAN, *A Summary Catalogue of western mss in the Bodleian Library at Oxford*, II/1, 1922, p. 84 et O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER,

Illuminated mss in the Bodleian Library Oxford, Oxford, Clarendon Press, t. 3, 1973, n° 921.

RECUEIL DE PRIÈRES ET DE POÈMES en lat., fr. et anglais, à l'usage d'une religieuse (précédé d'un cal. à l'usage de Sarum).

f. 29 : Prière à St Jean-Baptiste. - *Inc.* : De fin quoer, amer et honurer / Vous en dei, Baptiste benuré...

f. 47 v° : Prière aux saints. - *Inc.* : Touz li seins dunt les nuns sunt escriz en le livre de vie...

f. 89-89 v° : Prière à Saint Jean. - *Inc.* : Sire Saint Johan le evangeliste, si vrayment quom Jhesu vous bailla sa douce mere en garde... (SINCLAIR' 3746).

f. 91-91 v° : *De beata Anna oracio.* - *Inc.* : Douce dame Seinte Anne... (SINCLAIR' 2771).

106. OXFORD, Bibl. bodléienne, Buchanan e.3. - 2e moitié xve - 2 + 78 + 2 ff. ; 19,5 × 12,5 cm. Cf. O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, 1966, n° 807 et VAN DIJK, p. 101.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROUEN, écrit pour une femme (représentée à genoux devant la Vierge, f. 74).

f. 77 v° : Prière à Sainte Barbe (aj. à SONET 2306).

107. OXFORD, Bibl. bodléienne, Douce 72. - Fin xve / début xvie - Parch., 3 + 77 + 3 ff. ; 19,8 × 13 cm. Cf. O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, n° 843 et VAN DIJK, p. 110.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROUEN.

f. 76 v° - 77 : *Oraison de saint Jehan Baptiste* (aj. à SONET 1375).

f. 77-77 v° : *Oraison de saincte Marguerite* (aj. à SONET 1471).

108. OXFORD, Bibl. bodl., Holkham misc. 45. - 1re moitié xve - Parch., 2 + 98 + 1 ff. ; 19 × 15 cm.

RECUEIL DE PRIÈRES ET DE TRAITÉS DEVOTS EN FRANÇAIS.

f. 89-90 v° : *Devote oroison de monseigneur saint Michiel* (aj. à SONET 2222).

109. OXFORD, Bibl. bodléienne, Lat. liturg. f. 15. - Début xve - Parch., 1 + 103 + 1 ff. ; 12,8 × 9,4 cm. Cf. VAN DIJK, p. 55.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE.

f. 51-51 v° : *Memoire de monseigneur sant Sebastians, antiphona.* *Inc.* : Je te prie, Sant Sebastians, / Quar moult grande est ta foy...[1]

f. 64-64 v° : *Memoire de Saincte Catherine.* - *Inc.* : Vierge glorieuse, Katherine, martire(s) tres piteuse... (SINCLAIR' 3844).

f. 64 v° : *Memoire de Sainte Marguerite, antiphona.* - *Inc.* : O Sainte Marguerite, / Vierge honnoré, de Dieu amee... (SINCLAIR' 3358).

f. 98 v° - 99 v° : *De sant Cristofle* (aj. à SONET 1816).

110. OXFORD, Bibl. bodléienne, Rawl. liturg. e.12. - 1re moitié xve - Parch., 263 + 9 ff. ; 18,8 × 13,5 cm. Cf. O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, n° 648 et VAN DIJK, p .33.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BAYEUX, écrit pour un membre de la famille de La Fresnay d'Aignan (Normandie), agenouillé en compagnie de sa femme devant saint Jean-Baptiste, au f. 202 v°.

f. 163 v° - 167 : Prière à Saint Christophe. - *Inc.* : A la loenge et a la glore / De la precieuse vitore... (SINCLAIR' 2411).

[1] SINCLAIR' 3781 est l'inc. de l'oraison qui suit cette antienne.

f. 167 v° - 169 : Prière à Saint Christophe (aj. à SONET 1816).

f. 169 v° - 171 v° : Prière à Saint Michel (aj. à SONET 2222).

111. OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e. 18. - xve - Parch., 135 + 2 ff. ; 19,1 × 14 cm. Cf. VAN DIJK, p. 48.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE COUTANCES, écrit pour une femme.

f. 78 v° : Prière à tous les saints. - *Inc.* : Sains et saintes de paradis, / Qui de cueur et de corps jadis...

112. OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. e. 24. - xve - Parch., 191 ff. ; 18,3 × 13,6 cm. Cf. VAN DIJK, p. 94.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (office de la Vierge à 3 noct. ; écrit pour une femme agenouillée devant St Nicolas, f. 176).

f. 177-177 v° : *Oroison de saintte Genevieve en françoiz* (aj. à SONET 2314).

f. 179-180 : *Oroison a saint Cristofle* (aj. à SONET 1816).

113. OXFORD, Bibl. bodléienne, Rawl. liturg. e. 25. - Milieu du xve - Parch., 3 + 180 + 3 ff. ; 18,2 × 13,2 cm. Cf. O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, n° 674 et VAN DIJK, p. 75.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 175 v° - 189 v° : *De Saint Jehan Baptiste.* - *Inc.* : Ave tres glorieux Baptiste / De qui le saint euvangeliste...

f. 180 : Prière à Saint Lambert. - *Inc.* : Saint Lambert, martir glorieux, / Ami de Jhesus precieux... (SINCLAIR' 3575).

114. OXFORD, Bibl. bodléienne, Rawl. liturg. f. 23. - Fin du xve - Parch., 1 + 196 + 1 ff. ; 14,5 × 10,3 cm. Cf. O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, n° 754 et VAN DIJK, p. 79.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 185 v° - 190 : Litanie des saints. - *Inc.* : O redempteur de tout le monde, / A toy seul je rens mes .V. sens... (SINCLAIR' 3345).

f. 191-195 : Prière à Saint Denis (aj. à SONET 1214).

115. OXFORD, Bibl. bodl., Rawl. liturg. f. 30 f. - xve - Parch., 3 + 132 + 3 ff. ; 12,3 × 9 cm. Cf. VAN DIJK, p. 93.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 130 v° - 131 v° : *De saincte Geneviefve antienne* (aj. à SONET 2314).

116. OXFORD, Bibl. bodléienne, Rawl. liturg. f. 33. - 1566 - Parch., 4 + 216 + 2 ff. ; 16,3 × 11,3 cm. Cf. VAN DIJK, p. 223 et O. PÄCHT et J.J.G. ALEXANDER, *op. cit.*, t. 1, n° 860.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, écrit par Frère Julien de Bugnies et enluminé par Frère Estienne, pour Jeanne de Baillencourt, dame d'Ittre, vicomtesse de Hanicamp.

f. 100 v° - 101 : Prière aux anges et aux saints (aj. à SONET 932).

f. 118 : *Oraison de sainte Gertrude au bon ange, pour dire a toute heure.* - *Inc.* : Je te salue, sainct ange de Dieu, garde de mon ame et de mon corps...

f. 121 v° - 122 : *Oraison de saincte Apolone contre la doleur de dents* (aj. à SONET 1850).

f. 130 v° - 131 : *Antienne de tous les sainctz.* - *Inc.* : Toutes les vertus supernelles et les puissances angelicques... (suivi d'un verset et d'une oraison).

f. 152 v° - 153 : Prière à Sainte Geneviève (aj. à SONET 2314).
f. 153 v° - 154 : Prière à sainte Barbe (aj. à SONET 671 et 1365).
f. 182 v° - 183 : Prière à saint Fiacre (aj. à SONET 1824).
f. 184-184 v° : Prière à saint Nicolas (aj. à SONET 1839).
f. 209 v° - 210 v° : *Oraison de saincte Marguerite à dire pour les femmes grosses* (aj. à SONET 1083).

117. OXFORD, Bibl. bodléienne, Trinity College 82. - Fin XIIIe - Parch., 167 ff. Cf. *Catalogus codicum mss. Collegii. S. Trinitatis*, p. 31, dans H. O. COXE, *Catalogus codicum mss. qui in Collegiis aulisque oxoniensibus hodie conservantur*, Oxford, t. II, 1852.
PSAUTIER, précédé d'un cal. anglais.
f. 166 v° - 167 v° : Prière à Saint Nicolas (SONET 1840).

118. OXFORD, Keble College, 15. - Fin XIVe - Parch., 3 + 102 + 3 ff.; 19,2 × 14 cm. Cf. M. B. PARKES, *The medieval manuscripts of Keble College Oxford*, Oxford, Scolar Press, 1979, pp. 41-46.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME.
f. 92 v° : *Memoire de Saint Julian. - Inc.* : Dieu pardurable, tout puissant, / Qui par ta digneté tres grant...
f. 92 v° - 93 : *Commemoration de saint Michiel. - Inc.* : Tres doulx Dieus debonnaire, / Tres puissant, donne nous faire...
f. 93 : *Memoire de sainte Katherine. - Inc.* : Ma dame sainte Katherine, / fille de roy et de roÿne...
f. 93 v° : *Oroison de saint Jehan euvangeliste. - Inc.* : Dieux qui le benoist glorieux / Saint Jehan, apostre glorieux...

119. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 288. - Début XIVe - Parch., 157 ff.; 14,4 × 10,3 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, pp. 173-174.
LIVRE D'HEURES DU NORD DE LA FRANCE (AMIENS ?).
f. 98 (ajout du XVe) : Suffrage de Sainte Justine. - *Inc.* : Sire Dieux tous poissans, pius et misericors, qui o cors d'une jovene et fraille famme saincte Justine...

120. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 554. - Fin XVe - Parch., 220 ff.; 16,9 × 11,4 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, pp. 418-419.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, écrit pour une femme (l'office de la Vierge comprend 3 nocturnes).
f. 217 v° - 218 v° : Prière à l'ange gardien (SONET 1147).
La réf. de SONET/SINCLAIR 1434 à ce ms. est une erreur ; lire PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 561.

121. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 561. - XVe - Parch., 225 ff.; 13,9 × 9,6 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, p. 422.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOURS.
f. 216 v° - 217 : *De Saint Sebastien, oroison* (SONET 1434).

122. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 570. - Début XIVe - Parch., 191 ff.; 14,5 × 10 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, pp. 426-427 ; P. Meyer, in *Bull. S.A.T.F.* 27 (1901), pp. 43-81 ; PORCHER *Cat.* n° 99, p. 46.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE METZ, écrit pour une femme.
f. 154 v° : *De Saint Johan ewangeliste* (SONET 2269).
f. 172 : Prière à St Nicolas (Ed. SONET 719 ; corr. la réf.).
f. 188-190 : *De Saint Jehan ewangeliste* (SONET 416).

123. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 577. - XVe - Parch., 160 ff.; 17 × 12,9 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, p. 430.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE D'ANGERS.
f. 150 : Prière à l'ange gardien (éd. SONET 74).

124. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 617. - XVe - Parch., 324 ff.; 19,8 × 14,3 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, I, pp. 464-466. Cf. S. CORBIN, *Répertoire des manuscrits notés*, III, pp. 82-83.
LIVRE D'HEURES DE L'EST DE LA FRANCE.
f. 296 v° - 297 v° : *Oroison devote de madame Saincte Anne* (SONET 2374).

125. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 835. - XVe - Parch., 136 ff.; 12,4 × 9 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, II, pp. 124-125.
LIVRE D'HEURES (usage non identifié ; cal. de Melun ?), écrit pour deux personnages, Claude et Marguerite, représentés à genoux devant leur saint(e) patron(ne).
f. 135 v° - 136 v° : *Alia oracio de sancta Genovefa* (SONET 2314).

126. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 1192. - XVe - Parch., 211 ff.; 21 × 14,3 cm (plusieurs folios ont été déplacés entre les ff. 180 et 187). Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, II, pp. 340-341.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (plusieurs prières sont au fém.).
f. 183-187 et 181-181 v° : Prière à Saint Yves (SONET 731).
f. 200-201 v° : *Une devote oroison de Saincte Avoye, vierge, qui fut du nombre des .xi. mille(s) vierges* (SONET 1852).
f. 206-208 v° : *Oroison de monseigneur Saint Michiel archange* (SONET 2222).

127. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 2162. - XVe - Parch., 1 + 170 ff.; 18,3 × 13,3 cm. (ms. acéphale et mutilé). Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, II, pp. 436-437.
LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, en vers français.
f. 92 v° - 96 : *Une tres belle oreison de monseigneur Saint Denis* (SONET 1214).

128. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 3645. - XIIIe - Parch., 1 + 67 ff.; 16 × 9,8 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, II, pp. 450-451 ; SAMARAN *Cat.* I, p. 406.
RECUEIL DE PIÈCES RELIGIEUSES.
f. 2-2 v° : Prière à Saint Michel (SONET 1777).

129. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5059. - 1317 - Parch., 506 ff.; 40,2 × 29,1 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, V, pp. 29-30 ; SAMARAN *Cat.* I, p. 171 ; BERGER *Bible*, pp. 365-366 (et *passim*) et PORCHER *Cat.* n° 36, p. 25.
« LA BIBLE HISTORIAUS OU LES HYSTOIRES ESCOLASTRES », de Guiart des Moulins, exemplaire copié à Paris par le clerc Jean de Papeleu, habitant *in vico Scriptorum*.
f. 259-259 v° : Litanie des saints (SONET 1003).

130. PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 5227. - Vers 1380 - Parch., 1 + 39 + 2 ff.; 26 × 21 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Arsenal*, V, pp. 167-168 ; PORCHER *Cat.* n° 102, p. 47.
« ... LA VIE MONSIGNOUR SAINT CLEMENT. »
Ajouts du XVIe siècle :
f. 37-39 : *Oraison a monseigneur Sainct Clement* (SONET 711).

f. 39-39 v° : *Aultre oraison a monseigneur Sainct Clement* (Sonet 1379).
f. 39 v° : *Aultre oraison* à Saint Clément (Sonet 1452).

131. PARIS, Bibl. Mazarine, 478. - xve - Parch., 216 ff. ; 13,8 × 9,7 cm. Cf. *Cat. des mss de la Mazarine,* I, p. 184.

Livre d'heures (l'office de la Vierge est à l'usage de Paris, avec variante pour l'antienne de Magnificat ; le répons 4 de l'office des morts indique une influence clunisienne).
f. 191 : *De Saincte Avoye, oraison* (Ed. Sonet 1851).
f. 191 v° - 192 : *Aultre oraison de Saincte Avoye* (Sonet 778).

132. PARIS, Bibl. Mazarine, 496. - Fin xve / début xvie - Vélin, 92 ff. ; 18 × 12,7 cm. Cf. *Cat. des mss de la Mazarine,* I, p. 191.

Livre d'heures à l'usage de Bourges.
f. 45-47 v° : *De Saint François* (Sonet 1492).

133. PARIS, Bibl. Mazarine, 515. - xiie (cal.) et xive. - Parch., 143 ff. ; 20,3 × 12,3 cm. Cf. *Cat. des mss de la Mazarine,* I, pp. 202-203.

Livre d'heures de la région de Dijon-Langres (l'office des morts est à l'usage de St Etienne de Dijon ; les ajouts faits au xive sur le cal. indiquent les principales fêtes de Langres).
f. 66-68 v° : *De sancta Anna oracio* (Sonet 1501).

134. PARIS, B.N., fr. 8. - 1er tiers du xive - Parch., 449 ff. ; 43,5 × 32 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, p. 1 ; Berger *Bible*, p. 328 ; Porcher *Cat.* n° 45, pp. 27-28.

Bible historiale, de Guiart des Moulins.
f. 234-234 v° : Litanie des saints (Sonet 1003).

135. PARIS, B.N., fr. 152. - Milieu du xive - Parch., 525 ff. ; 39,5 × 31 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, p. 12 ; Berger *Bible*, pp. 329-330.

Bible historiale, de Guiart des Moulins.
f. 197 v° - 198 : *Chi comenche la letanie* (Sonet 1003).

136. PARIS, B.N., fr. 837. - 2e moitié du xiiie - Parch., 362 ff. ; 31,5 × 21 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, pp. 94-96 ; H. Omont, *Fabliaux, dits et contes en vers français du XIIIe siècle. Fac-similé du manuscrit français 837 de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1932 [Slatkine reprints, Genève 1973].

Recueil de fabliaux, dits, contes en vers et pièces diverses.
f. 221 v° - 222 : *La letanie en françois* (Sonet 419).

137. PARIS, B.N., fr. 927. - xve - Vélin, 3 + 237 ff. ; 23,5 × 16,2 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, p. 158.

« L'Esguillon d'amour divine, lequel fist Bonne Aventure » (traduction de Simon de Coucy), suivi (ff. 177-237) d'oraisons et de méditations pieuses, traduites du latin.
f. 231 v° - 232 v° : Prière à Saint Bernard. - *Inc.* : O tres glorieux Saint Bernard, ami si[n]gulier de Dieu... (Sinclair' 3375).
f. 232 v° - 233 : Prière à Sainte Geneviève (aj. à Sonet 2314).

138. PARIS, B.N., fr. 984. - xvie - Vélin, 40 ff. ; 24,5 cm × 18 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, pp. 167-168.

Recueil de prières, pour la plupart en fr.
f. 6 : Prière à Sainte Suzanne (Sonet 199).
f. 6-6 v° : Prière à Sainte Suzanne (Sonet 22).
f. 6 v° : Prière à Sainte Suzanne (Sonet 412).
f. 6 v° - 7 : Prière à Sainte Suzanne (Sonet 1530).
f. 8-8 v° : *Oraison tres devote de madame Saincte Barbe* (Sonet 1448).
f. 11 v° - 12 : *Oraison de madame Saincte Katherine.* - *Inc.* : O tres glorieuse (Sonet 2221).
f. 14 v° - 15 : Prière à Saint Christophe (Sonet 1816).
f. 24 v° : *Oraison a tous sains et a toutes sainctes* (Sonet 713).
f. 24 v° - 25 : *Oraison au bon ange* (éd. Sonet 713).

139. PARIS, B.N., fr. 1181. - xve - Papier, 140 ff. ; 26 × 20 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, pp. 197-198.

Recueil de pièces morales et religieuses.
f. 105-108 v° : *S'ensuivent les letanies* (Sonet 510).

140. PARIS, B.N., fr. 1746. - xve - Vélin, 237 ff. ; 25,5 × 17,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, pp. 303-304.

Recueil de piété, comprenant notamment « la table des simples, composee par ung religieux Celestin de Paris et acomplie ce jour saincte Katherine. mil .CCCC. soixante et neuf » et un Art de bien mourir, en fr.
f. 179 : Prière aux anges (Sonet 1353).

141. PARIS, B.N., fr. 1794. - xve - Vélin, 141 ff. ; 20,9 × 15,8 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, p. 314.

Recueil composite, comportant « les dix commendemens de la loi expousez en françois par Maistre Jehan Gerson », 2 prières en fr. et 2 prières en lat., et « La manière de se confesser », par Olivier Maillart.
f. 116-116 v° : *Oraison a son bon ange* (Sonet 1147).

142. PARIS, B.N., fr. 1801. - xve - Vélin, 202 + 2 ff. ; 22 × 16,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.,* I, p. 315.

Recueil de piété, peut-être écrit pour une femme (cf. f. 66-67).
f. 52 v° - 53 : *Oroison de Dieu et des trois rois* (Sonet 182).
f. 53 v° : *Oraison des trois rois* (Sonet 737).

143. PARIS, B.N., fr. 1874. - Fin xve - Parch., 94 ff. ; 16,5 × 11, 5 cm. Cf. Leroquais *Heures*, II, pp. 290-292.

Livre d'heures à l'usage de Toul.
f. 73 v° - 74 : *De monseigneur Saint Nicolas.* - *Inc.* : Nicolas, docteur tres saint, pere des clers, / Houneur et la fleur des prelats...
f. 74-74 v° : *De saint Glaude.* - *Inc.* : Glorieulx confesseur saint Claude, / De tous captif[s] liberateur...
f. 74 v° - 75 : *De madame sainte Katherine.* - *Inc.* : O benoite vierge martire...
f. 75-75 v° : *De madame sainte Barbe.* - *Inc.* : Barbe, Barbe, vierge tres renommee, / A vous me rends en faisant telle requeste...
f. 75 v° - 76 : *De sainte Marguerite.* - *Inc.* : O vierge et martire de Jesucrist... (aj. 4 Sonet 1601). Pour les 4 premiers textes ci-dessus, cf. t. I, p. 71.

144. PARIS, B.N., fr. 2206. - xvie - Papier, 248 ff. ; 24,1 × 17 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, I, pp. 379-396.

Recueil de poésies en l'honneur de la Vierge et autres pièces en vers.

f. 160-160 v° et 164 : *Passio sancti Dionisii* (Sonet 1214).
f. 161-162 : Paraphrase de l'hymne *Ut queant laxis.* - *Inc.* : Sainct Jehan precurseur, / Delivre nous d'erreur...
f. 251 v° - 252 : *Oraison de monseigneur sainct Germain.* - *Inc.* : Tres glorieulx sainct Germain, confesseur, / D'Auxerre evesque par revelation...
f. 252-252 v° : *De monseigneur saint Clair, archevesque et martyr.* - *Inc.* : Tres glorieux martir saint Clair, / Amy de Dieu tres glorieux...

145. PARIS, B.N., fr. 2307. - xvie - Vélin, 1 + 65 ff. ; 17,7 × 12,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, I, p. 398.

Recueil composite de pièces morales et religieuses.

f. 63 v° - 64 v° : *Aultre ballade en l'honneur de monseigneur Jehan l'evangeliste* (Sonet 811).

146. PARIS, B.N., fr. 2375. - xvie - Papier, 188 ff. (+ f. 6bis) ; 20,5 × 14,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, I, pp. 409-411.

Recueil composite (comprenant notamment des traités de rhétorique).

f. 1 v° : Prière à saint Jacques (Sonet 1830).

147. PARIS, B.N., fr. 2466. - xve - Vélin, 30 ff. ; 14,6 × 10 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, I, p. 422.

Vie et passion de Sainte Marguerite, suivi de prières en lat. et fr.

f. 28 v° : Prière à sainte Avoie (Sonet 1852).
f. 29 v° - 30 : Prière à sainte Avoie (Sonet 778).

148. PARIS, B.N., fr. 13167. - Fin xve - Parch., 144 ff. ; 17,5 × 12,2 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, III, p. 5 ; Leroquais *Heures*, II, pp. 294-297.

Livre d'heures à l'usage de Paris, en français.

f. 75 v° - 76 v° : Prière à saint Jean (Sonet 1282).
f. 115 v° - 116 v° : *...oroison de saint Andrieu* (Sonet 1968).
f. 137 : *...oroyson de saincte Katherine* (Sonet 1982)
f. 137 : Prière à sainte Marguerite (Sonet 1983, à rattacher à Sonet 1601).
f. 137-138 : Prière à saint Sébastien (Sonet 717).

149. PARIS, B.N., fr. 13168. - xvie - Parch., 51 ff. ; 12 × 7,2 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, III, p. 5.

Recueil de prières.

f. 5-6 : Prière aux saints (Sonet 932).
f. 14 v° - 15 : *Autre oraison de louange / Quant on salue son bon ange* (Sonet 1158).

150. PARIS, B.N., fr. 15392. - xive - Parch., 402 ff. ; 40 × 29 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, IV, p. 5 ; Berger *Bible*, p. 356.

Bible historiale de Guiart des Moulins.

f. 186-186 v° : *Ci commence la letanie en françois* (Sonet 1003).

151. PARIS, B.N., fr. 19186. - xve - Papier, 271 ff. ; 29,8 × 20 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, VI, pp. 269-270.

Pèlerinage de Guillaume de Digulleville (copié en 1455) et autres pièces.

f. 143 v° - 144 : Prière à Saint Denis (Sonet 1214).
f. 144-144 v° : Prière à Saint Christophe (Sonet 1816).

152. PARIS, B.N., fr. 19243. - Début xvie - Vélin, 1 + 194 + 1 ff. ; 20, × 12,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, VI, p. 287.

Livre d'heures sans Heures, en fr. (région du Tardenois, d'après la prière du f. 192 v°). Je n'ai pu identifier les armes que l'on rencontre à deux reprises dans le ms. : « De sinople au lévrier arrêté d'or, colleté et onglé de gueules. »

f. 162 v° - 163 : *De saint Michel, oraison.* - *Inc.* : Glorieux archange, monseigneur saint Michiel...
f. 163 v° - 164 : Suffrage à saint Jean-Baptiste (aj. à Sonet 1375).
f. 164-164 v° : Suffrage à saint Jean (aj. à Sonet 1378).
f. 164 v° - 165 : Suffrage à saint Pierre (aj. à Sonet 1841).
f. 165 v° - 166 : Suffrage à saint Paul (aj. à Sonet 1669).
f. 166-166 v° : Suffrage à saint Jacques (aj. à Sonet 1372).
f. 166 v° - 167 : Suffrage à saint André. - *Inc.* : O benoist Jhesus, qui es couronne et loyer de tous les benoistz saintz martirs...
f. 167-167 v° : Suffrage à saint Etienne. - *Inc.* : Sainct Estienne, amy de Dieu, qui pour le nom de Jhesucrist...
f. 168-168 v° : Suffrage à saint Laurent. - *Inc.* : Glorieux levite et martir de Dieu...
f. 168 v° - 169 : Suffrage à saint Sébastien. - *Inc.* : O excellent chevalier de Dieu...
f. 169-169 v° : Suffrage à saint Adrien. - *Inc.* : Glorieux martir et amy de Dieu...
f. 170-170 v° : Suffrage à saint Christophe (aj. à Sonet 708).
f. 171-171 v° : Suffrage à saint Georges. - *Inc.* : Saint George, tres loyal chevalier...
f. 171 v° - 172 : Suffrage à saint Eustache. - *Inc.* : Glorieux chevalier et amy de Dieu...
f. 172 v° - 173 : Suffrage à saint Antoine. - *Inc.* : Glorieux confesseur et amy de Dieu...
f. 173-173 v° : Suffrage à saint Jérôme. - *Inc.* : Glorieux augmentateur de la foy catholique...
f. 174-174 v° : Suffrage à saint Claude. - *Inc.* : Glorieux amy de Dieu et reconfort des desconfortez...
f. 174 v° - 175 : Suffrage à saint Nicolas. - *Inc.* : Glorieux confesseur et amy de Dieu...
f. 176 v° - 177 : Suffrage à saint François. - *Inc.* : O Sire Jhesucrist, qui es des saints splendeur admirable...
f. 177-177 v° : Suffrage à saint Martin. - *Inc.* : Glorieux pere et confesseur, monseigneur saint Martin...
f. 177 v° - 178 : Suffrage à saint Grégoire. - *Inc.* : Glorieux amy de Dieu, monseigneur saint Gregoire...
f. 178 v° - 179 : Suffrage à saint Hubert (aj. à Sonet 1290).
f. 179 v° - 180 : Suffrage à saint Fiacre. - *Inc.* : Exemplaire de chasteté...
f. 180 : Suffrage à saint Julien. - *Inc.* : O bienheureux accomplisseur des oeuvres de misericorde...

f. 180 v° - 181 : Suffrage à saint Roch (aj. à SONET 1374).
f. 181-181 v° : Suffrage à saint Léonard (aj. à SONET 1280).
f. 182-182 v° : Suffrage à sainte Anne (aj. à SONET 1289).
f. 182 v° - 183 : Suffrage à sainte Marie-Madeleine (aj. à SONET 1409).
f. 183-183 v° : Suffrage à sainte Marthe. - *Inc.* : Glorieuse amye de Dieu, madame saincte Marthe...
f. 184-184 v° : Suffrage à sainte Catherine (aj. à SONET 1343).
f. 184 v° - 185 : Suffrage à sainte Agnès. - *Inc.* : O glorieuse espouse du benoist Jhesucrist...
f. 185 v° - 186 : Suffrage à sainte Barbe (aj. à SONET 1354).
f. 186-186 v° : Suffrage à sainte Marguerite (aj. à SONET 1471).
f. 187-187 v° : Suffrage à sainte Apolline (aj. à SONET 1370).
f. 187 v° - 188 : Suffrage à sainte Agathe. - *Inc.* : Vierge glorieuse et espouse de Dieu...
f. 188 v° - 189 : Suffrage à sainte Avoye. - *Inc.* : O vierge d'humilité remplie...
f. 189-189 v° : Suffrage à sainte Geneviève. - *Inc.* : Glorieuse vierge, madame saincte Geneviefve...
f. 190-190 v° : Suffrage à sainte Marie-Egyptienne. - *Inc.* : O glorieuse amye de Dieu...
f. 190 v° - 191 : Suffrage à sainte Claire. - *Inc.* : O doulx redempteur Jhesucrist...
f. 191-191 v° : Suffrage à sainte Catherine de Sienne. - *Inc.* O doulx Jhesucrist, redempteur de l'humain lignage...
f. 192-192 v° : Suffrage à sainte Gertrude. - *Inc.* : O doulx pere de misericorde...
f. 192 v° - 193 : Prière à sainte Restitute. - *Inc.* : Restitute vierge glorieuse, / De Dieu fille et amye eureuse...

153. PARIS, B.N., fr. 24433. - XIVe et XVe - Parch. et papier, 2 + 192 ff. ; 29,5 × 21 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, VIII, pp. 368-370.

RECUEIL COMPOSITE.

f. 186 v° - 192 : Prière à Saint Denis (SONET 1214).

154. PARIS, B.N., fr. 24865. - XVe - Papier, 245 ff. ; 14 × 11 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, VIII, pp. 459-461.

RECUEIL COMPOSITE DE PIÈCES RELIGIEUSES, copié pour une religieuse.

f. 39 v° - 40 : Prière à Sainte Marguerite (aj. à SONET 1874).
f. 61 v° - 62 v° : Prière à Sainte Barbe (SONET 871).
f. 69 v° - 70 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).
f. 73-73 v° : Prière à Saint Michel (SONET 715).
f. 199-200 : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

155. PARIS, B.N., fr. 24957. - XVIe - Parch., 31 ff. ; 19 × 13 cm. Cf. *Cat. des mss fr. de la B.N.*, VIII, p. 484.

VIE DE SAINTE MARGUERITE en vers, précédée d'oraisons à Saint Sébastien, en lat. et en fr.

f. 3 : Prière à Saint Sébastien (SONET 408).
f. 3 v° - 4 : Prière à Saint Sébastien (SONET 414).

156. PARIS, B.N., nouv. acq. fr. 3374. - XIIIe-XVIIe - Parch. et papier, 34 ff. ; montage in-f°. Cf. *Cat. des mss fr. Nouv. acq. fr.*, II, pp. 45-46.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR LA LORRAINE.

f. 9 (XVe s.) :
Prière à Saint Nicolas (SONET 1460).
Prière à Sainte Barbe (SONET 1502).

157. PARIS, B.N., nouv. acq. fr. 4412. - fin XIVe - Parch., 365 ff. ; 20 × 13,8 cm. Cf. *Cat. des mss fr. Nouv. acq. fr.*, II, pp. 185-186.

LIVRE D'HEURES ET DE PRIÈRES, à l'usage de Rome ; cal. de Tournai, écrit peut-être pour une femme (cf. f. 147 et 183 v°).

f. 124-125 : Prière aux anges (SONET 1610).

158. PARIS, B.N., nouv. acq. fr. 4600. - XIVe - Parch., 307 ff. ; 20,5 × 15 cm. Cf. *Cat. des mss fr. Nouv. acq. fr.*, II, pp. 219-220 et E. BRAYER et A.-M. BOULY DE LESDAIN, « Les prières usuelles du Psautier », in *Bulletin de l'I.R.H.T.* XV (1967-1968), p. 76.

PSAUTIER LATIN-FRANÇAIS, PRIÈRES DIVERSES ET OFFICE DES MORTS À L'USAGE DE SALISBURY (cal. de la région de Rouen, avec influence cistercienne).

f. 271 v° - 272 : *Memoire de Saint Soubastien contre le mal de l'epidimie, anthienne.* - *Inc.* : O tant reluist la grace esmervellable / De Sebastien, noble martir sans fable...

159. PARIS, B.N., nouv. acq. fr. 10042. - XVe - Papier, 38 ff. ; 21,5 × 14,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. Nouv. acq. fr.*, IV, p. 9.

DOCTRINAL DES SIMPLES GENS et pièces diverses.

f. 38 : Prière à Saint Jean-Baptiste (SONET 714).

160. PARIS, B.N., nouv. acq. fr. 10044. - XVe - Parch., 158 ff. ; 22,8 × 16,5 cm. Cf. *Cat. des mss fr. Nouv. acq. fr.*, IV, pp. 9-10 ; BERGER *Bible*, pp. 415-416.

PSAUTIER EN FRANÇAIS, VIE DE SAINTE MARGUERITE ET PRIÈRES DIVERSES.

f. 92 v° - 94 v° : *Ci commance la letanie en français* (SONET/SINCLAIR 1003).
f. 119-121 v° : Litanie des saints (SONET 396).
f. 139 v° - 140 : Prière aux anges (SONET 1916).
f. 140 v° - 141 : Prière à l'ange gardien (SONET 242).
f. 141-142 : Prière à Saint Jean-Baptiste (SONET 1831).
f. 142-142 v° : Prière à Saint Jean (SONET 67).
f. 142 v° - 143 : Prière à Saint Jean (SONET 2349).
f. 143-143 v° : Prière à Sainte Catherine (SONET 1712).
f. 144-144 v° : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1091).

161. PARIS, B.N., lat. 924. - Entre 1405 et 1410 - Parch., 312 ff. ; 25 × 17,8 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 39-42 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 527 ; PORCHER *Cat.*, n° 311.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TROYES, écrit pour un membre de la famille Berthier, de Troyes, comme l'indiquent les armes du f. 17 et peut-être prénommé Michel (en raison des prières et de la miniature du f. 13 v°).

f. 14-16 : Prière à Saint Michel (SONET 1140).
f. 16-16 v° : Prière à Saint Michel (SONET 1837).
f. 310-312 : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

162. PARIS, B.N., lat. 1147. - xve - Parch., 13 ff.; 21 × 14,5 cm. Cf. *Cat. des mss lat. de la B.N.*, I, pp. 418-419.

MESSES EN L'HONNEUR DES TROIS MARIES.

f. 8-9 v° : Prière aux trois Maries (SONET 1592).

163. PARIS, B.N., lat. 1156A. - Vers 1415 - Parch., 4 + 148 ff.; 26 × 18,6 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 64-67 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 464 ; PORCHER *Cat.*, n° 231, p. 108.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (heures de René d'Anjou, roi de Sicile).

f. 78-79 v° : Prière à Saint Georges (SONET 1829).

164. PARIS, B.N., lat. 1172. - 2e moitié xve - Parch., 142 ff.; 16,7 × 10,7 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 103-104.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 131-132 v° : *Oraison de Saincte Avoye* (SONET 1852).
f. 133-134 v° : Prière à Sainte Catherine. - *Inc.*: O. Katherine, vraye amye / De Dieu, plaine de grant sapience...

165. PARIS, B.N., lat. 1179. - 1475 - Parch., 173 ff. + f. 118bis et f. 149bis ; 19 × 13 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 119-121 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 59 ; PORCHER *Cat.*, n° 264, p. 127.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOURS (HEURES DE MACÉ PRESTESAILLE), ne comportant pas l'office de la Vierge (f. 3 : « a esté fait et compillé cest present livre pour memoire et souvenance des trespassez »).

f. 164 v°-165 : Prière à Saint Sebastien (SONET 1434).
f. 168-170 v° : *Belle oraison aux trois Maries* (SONET 1592).

166. PARIS, B.N., lat. 1182. - 2e moitié du xve - Parch., 123 ff.; 19,2 × 13,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 125-127.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 34-34 v° : *Devote oroison de monseigneur saint Nicholas, evesque et confesseur* (SONET 1839).
f. 119 v° - 120 : *De Saincte Avoye, vierge* (SONET 778).

167. PARIS, B.N., lat. 1186. - 1re moitié du xve - Parch., 167 ff. + f. 127bis ; 17,1 × 12,3 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 132-134.

HEURES BOURGUIGNONNES OU LANGROISES (même structure que Dole, Bibl. mun. 45).

f. 163 v° - 165 (autre main, fin xve) : *De Saint Bernardin* (SONET 1814).

168. PARIS, B.N., lat. 1193. - Fin xve - Parch., 2 + 173 + 1 ff.; 20,7 × 13 cm. Cf. *Cat. des mss lat. B.N.*, I, p. 439 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 465.

RECUEIL DE PRIÈRES (ff. 1-116) ET PASSAGES DE GERSON, en français (ff. 116 v° - 172).

f. 96 v° - 97 : *Oraison a tous les saincts* (SONET 932).

169. PARIS, B.N., lat. 1195. - Début xve - Parch., 173 ff.; 16 × 11,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 145-146.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SENS (?)

f. 115-115 v° : *De Sainte Genevieve* (SONET 2314).

170. PARIS, B.N., lat. 1358. - Début xve - Parch., 3 + 257 ff.; 19,5 × 14 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 167-169.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 39 v° - 41 : *Oroison de Saint Denis* (SONET 543).

171. PARIS, B.N., lat. 1362. - Fin xve - Parch., 94 ff.; 19,6 × 13 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 173-174.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

Ajouts (fin xve / début xvie) :
f. 90-90 v° : Prière à Sainte Barbe (SONET 1503).
f. 92 v° -93 v° : Prière aux anges et aux saints (SONET 618).

172. PARIS, B.N., lat. 1368. - Fin xve - Début xvie - Parch., 70 ff.; 15,8 × 10,7 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 182-185 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 529.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE D'ORLÉANS.

f. 55 v° : Prière à Sainte Avoie (aj. à SONET 778).

173. PARIS, B.N., lat. 1369. - Vers 1460-1465. - Parch., 3 + 225 ff.; 12,5 × 8,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 185-189 ; SAMARAN *Cat.*, II, p. 529 ; PORCHER *Cat.*, n° 239, p. 112.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME (cal. de Nantes), D'ISABELLE STUART, DUCHESSE DE BRETAGNE.

p. 412-413 : *Oraison de son bon angle* (SONET 73).

174. PARIS, B.N., lat. 1379. - Vers 1410-1415 - Parch., 210 ff.; 13,5 × 9,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 203-204 ; PORCHER *Cat.*, n° 202, p. 98.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 202-209 v° : Prière à Sainte Catherine (SONET 1575).

175. PARIS, B.N., lat. 1389. - xve - Parch., 117 ff.; 16,5 × 11,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 214-215.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BOURGES.

f. 72 v° - 73 v° : *Memoire de Saint Michiel, orerom (sic)* (SONET 2184).
f. 74 v° - 75 : Prière à Saint Michel (SONET 1215).

176. PARIS, B.N., lat. 1399. - xve - Parch., 188 ff. (quelques ff. papier) ; 18,5 × 12,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, p. 231.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de Chalon-sur-Saône.

f. 187-187 v° (d'une autre main) : Prière à Saint Sébastien (SONET 717).

177. PARIS, B.N., lat. 1401. - Fin xve - Parch., 12 + 195 ff.; 15,5 × 10,5 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 236-238.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 17 v° - 19 : *Oraison a son bon ange devote* (SONET 243).

178. PARIS, B.N., lat. 1403. - 2e moitié du xive - Parch., 176 ff.; 12,5 × 9 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 239-241 ; PORCHER *Cat.*, n° 101, p. 47.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE METZ (heures dites d'Isabeau de Bavière, reine de France).

f. 170 - 170 v° : *Orison a Saint Jehan ewangeliste* (SONET 236 ; malgré la rubr., il s'agit d'une prière à Saint Jean-Baptiste).

179. PARIS, B.N., lat. 5667. - Fin XIII[e] (pour les 1[er] et 2[e] fascicules) ; fin XIV[e] pour le 3[e] fascicule (ff. 96-111) - Parch., 111 ff. (reliés en 3 volumes) ; 16,8 × 10,8 cm. Cf. L. DELISLE, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, Champion, 1888, pp. 207-209.

VIES DE STE GENEVIÈVE, en lat. et fr.

f. 111 v° : Prière à Sainte Geneviève (SONET 2314).

180. PARIS, B.N., lat. 10543. - 2[e] moitié du XV[e] - Parch., 1 + 173 ff. ; 19,2 × 13, 4 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 349-350 ; SAMARAN *Cat.*, III, p. 187.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DU MANS (pour l'office de la Vierge) ET D'ANGERS (pour l'office des morts), écrit pour une femme.

f. 171-172 : Prière à l'ange gardien (SONET 1811).
f. 172-173 : *Alia oratio* à l'ange gardien (SONET 1810).
f. 173 v° - 174 : *Alia oratio* à l'ange gardien, acéphale. - *Inc.* : // gouverner et conduire par droyt chemin, tellement que je puisse avecque toy parvenir au reaulme de paradis. Amen.

181. PARIS, B.N., lat. 10545. - Milieu XV[e] - Parch., 282 ff. ; 22 × 15,7 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, I, pp. 352-357.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 27-27 v° : *De sancta Avia, antiphona* (aj. à SONET 778).

182. PARIS, B.N., lat. 10563. - 1531 - Vélin, 175 ff. ; 19,8 × 12,8 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 31-35.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de Paris.

f. 159 v° - 160 : *Oraison de madame Saincte Geneviefve* (SONET 2314).

183. PARIS, B.N., lat. 13261. - Fin XIV[e] - Parch., 3 + 235 ff. ; 19 × 14,2 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 45-47.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (l'office des morts est à l'usage de Sens) ; la prière à saint Sébastien, f. 226 v° - 228 est un ajout du XV[e] s.

184. PARIS, B.N., lat. 13280. - XV[e] - Parch., 1 + 151 ff. ; 20,2 × 14 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 79-81.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOUL.

f. 97 - 98 v° : *Orison de Sainct Nicolas* (SONET 1380).

185. PARIS, B.N., lat. 13291. - XV[e] - Parch., 216 ff. ; 16,1 × 12 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 111-115.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE D'UNE COLLÉGIALE DE L'ARGONNE (?), cal. de Châlons-sur-Marne et Verdun.

f. 203 v° - 205 : Prière à Saint Sébastien (SONET 1496 = 1835).
f. 206-207 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).
f. 212-213 : Prière à Sainte Barbe (SONET 1853).
f. 215 v° - 216 v° : Prière à Sainte Lucie (SONET 1506).

186. PARIS, B.N., lat. 13303. - Fin XV[e] - Parch. et papier, 2 (papier) + 212 + 2 (papier) ; manquent 1-4 ; les ff. 172-212 sont des livrets de dévotion du XVI[e] s., imprimés sur papier. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 137-139.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DU MANS.

f. 162 v° - 165 : Prière à Saint Julien (SONET 227).

187. PARIS, B.N., lat. 17313. - 2[e] moitié du XV[e] - Cf. LEROQUAIS *Sacramentaires*, III, p. 188.

MISSEL DES PRINCIPALES FÊTES (cal. où dominent les saints franciscains, mais les rubriques et prières de l'*ordo missae* ne sont pas celles du missel franciscain) ; la prière à saint Florent, f. 156, est d'une autre main.

188. PARIS, B.N., lat. 18035. - XVI[e] - Parch., 47 ff. ; 9,4 × 5,8 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, p. 230.

RECUEIL DE PRIÈRES, appelé HEURES DU DUC DE MAYENNE.

f. 39-41 v° : *Oraison a tous les saincts.* - *Inc.* : Nous vous supplions, o princes des peres de la race et surgeon...
f. 41 v° - 42 v° : *Oraison au bon ange.* - *Inc.* : Je te supplie, o esprit angelique, a qui je suis donné en charge...

189. PARIS, B.N., nouv. acq. lat. 195. - XV[e] - Parch., 122 ff. ; 15,4 × 11 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 237-238.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BOURGES.

f. 110-110 v° : Prière à Saint Sébastien (SONET 1888 = 1491 = 1511) :

190. PARIS, B.N., nouv. acq. lat. 592. - XIV[e] (sauf le cal. et quelques passages) - Parch., 187 ff. ; 17,3 × 12,6 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 260-266.

RECUEIL DE PRIÈRES ET LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, écrit pour une femme ; « toutes les prières qui se lisent dans la partie la plus ancienne sont rédigées au féminin, et plusieurs passages (f. 30, 45 v°, 58 v°) laissent entendre qu'il s'agit d'une princesse, peut-être même d'une reine » (LEROQUAIS, *loc. cit.*, p. 266) ; on peut préciser qu'il s'agit d'une veuve (f. 44 v° : Jhesucriz ha volu que vous soiez en l'estat de vovetei).

f. 78-85 v° : Suite de prières à Sainte Madeleine (SONET 1865, 1306, 2124, 1535, 1334, 1578, 728, 1328, 1778, 1135).
f. 85 v° - 88 : Prières à Saint Pierre (SONET 1842, 2123, 367).
f. 88-90 v° : Prière à Saint Paul (SONET 1935).
f. 90 v° - 91 v° : *Oroison des trois rois* (SONET 2060).
f. 91 v° - 94 v° : Prières à Saint Jean (SONET 2225, 64, 962).

191. PARIS, B.N., nouv. acq. lat. 615. - XV[e] - Parch., 128 ff. ; 19,8 × 14,2 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 266-268.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE D'AUTUN.

f. 4 : Prière à Sainte Barbe. - *Inc.* : Sancte Barbe comme je croy / Que siege avés en paradis... (aj. à SONET 2306).
f. 126 : *Aultre oroison de Saincte Barbe.* - *Inc.* : Sainte Barbe, vierge honnoree, / Qui fustes jeunes enlumynee... (à distraire de SONET 1853, il s'agit en effet d'un texte différent ; cf. SINCLAIR' 3586).

192. PARIS, B.N., nouv. acq. lat. 703. - XV[e] - Parch., 146 ff. ; 16,8 × 8,2 cm. Cf. LEROQUAIS *Heures*, II, pp. 269-272.

RECUEIL DE PRIÈRES.

f. 48 v° - 51 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).
f. 51 v° - 53 : Prière à Saint Hildevert (SONET 764).

193. PARIS, B.N., nouv. acq. lat. 894. - xve - Parch., 4 + 107 ff. ; 16,4 × 11 cm. Cf. Leroquais *Heures,* II, pp. 276-277.

Livre d'heures à l'usage de Rouen.

f. II (ajout d'une autre main) : *De Sainct André* (Sonet 502).

194. PARIS, B.N., Rothschild I.5.40. - Début xvie - Vélin, 80 ff. ; 17,1 × 10,7 cm. Cf. Picot *Cat. Rothschild,* I, n° 31, pp. 25-27 ; Picot *Notice,* pp. 75-78.

Heures de l'Immaculée conception.

f. 61 v° - 65 : *Oraison de madame saincte Barbe,* par Jacques Le Lieur (Sonet 5).

195. PARIS, B.N., Rothschild II.7.85. - Fin xive / début xve - Vélin, 14 × 9,4 cm. Cf. Picot *Cat. Rothschild,* IV, n° 3154, pp. 549-551.

Recueil de Prières [1]

f. 55-55 v° : *Chi apriés s'ensieut une orison contre l'epidimie* (Sonet/Sinclair 1511).

196. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131. - vers 1440 - Papier, 1 + 218 ff. ; 28 × 20,8 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* I, pp. 511-514.

Recueil de Mystères en vers et de pièces relatives à Saint Fiacre, Sainte Geneviève, etc.

f. 136 v° - 138 v° : *Oroisons a dire a madame sainte Genevieve, vierge tres digne et vertueuse* (Sonet 654 et 2328).
f. 139 : *Cy aprés est une oroison plus brieve* (Sonet 2314).

197. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1278. - Vers 1415 - Parch., 225 ff. ; 19,7 × 14,5 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* I, pp. 592-593 ; Porcher *Cat.,* n° 229, p. 107.

Livre d'heures à l'usage de Troyes, écrit pour une femme.

f. 220-223 : *Devote oroison a Sainct Jehan Baptiste* (Sonet 1832).

198. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1293. - Pièce n° 1 : xve - Papier, 13 ff. ; 23,8 × 17,5 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* I, pp. 601-602.

Recueil composite de manuscrits du xive au xviie, Pièce n° 1 : Règle de Saint Augustin en vers fr., accompagnée d'un commentaire également en vers et suivie d'oraisons en lat. et fr.

f. 13 v° : *Oraison a monsegneur Saint Augustin* (Sonet 1160).
f. 13 v° : *Oraison en françoiz a Sainte Genevieve* (Sonet 2330 ; à rattacher à Sonet 2314).

199. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 1654. - xive - Parch., 167 ff. ; 27,7 × 19,8 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, pp. 116-118.

Psautier et Recueil de pièces historiques et théologiques.

f. 79 v° - 80 v° : *Ci se commence la letanie* (Sonet 1003).

[1] Il ne s'agit pas d'un livre d'Heures comme l'indique le *Catalogue Rothschild* mais d'un recueil de prières comportant notamment les *Heures de la Croix*

200. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2683. - xve - Parch., 75 ff. ; 17,5 × 12,3 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, pp. 447-448.

Livre d'heures à l'usage de Rome, cal. du Nord de la France ; la prière à sainte Geneviève, f. 71 v° - 72, est un ajout du xvie s.

201. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2694. - Parch. et papier, 261 ff. ; 15,6 × 10 cm. Cf. *Cat. des mss. de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, pp. 453-454.

Recueil composite de pièces religieuses.

1. Manuscrits (xve) :
a) ff. 1-102 : Heures à l'usage de Tours.
f. 1 v° (ajout fin xvie / début xviie) : *Oraison a Saint Roch. - Inc.* : Je te salue, Roch tres sainct, qui es né de nobles parens...
f. 1 v° (ajout fin xvie / début xviie) : Prière à Saint Sebastien. - *Inc.* : O heurex Sebastien, que ta foy est grande...
b) ff. 103-127 : Prières diverses (ajout du xvie / xviie s.).
2. Imprimés :
a) ff. 128-143 v° : Recueil d'oraisons en fr. « imprimé a Paris par Jehan Le Blanc pour Jacques Kerner, libraire, demeurant en la rue Sainct Jaques, a la Licorne, .MDLXIX. »
b) ff. 144-259 : Recueil de pièces dévotes, incomplet du début et de la fin, s.l.n.d. (xvie).
f. 185-185 v° : *Oraison de Saincte Syrie* (aj. à Sonet 662).
f. 229 v° - 230 : *Oraison de Saincte Marguerite, a dire pour les femmes grosses* (aj. à Sonet 1083).
f. 244-245 : *Oraison de Saincte Barbe* (aj. à Sonet 671).
c) Ajouts mss fin xvie / début xviie.
f. 260-260 v° : Suite de prières à Sainte Elisabeth et à Sainte Anne. - *Inc.* : Elisabeth, mere de Sainct Jean Baptiste et plusieurs autres estant esleuz de Jesus Christ...
f. 261 : *Oraison a Saincte Anne. - Inc.* : Salut et honneur vous soit donné et benediction, tres saincte et digne matrosne Anne...
f. 261-261 v° : *Une devote oraison de Saincte Anne,* incomplète de la fin. - *Inc.* : O tres puissante et par dessus toutes autres femmes et meres la plus heureuse, saincte Anne...

202. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2695. - xve - Parch., 31 ff. ; 17,5 × 13,5 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, p. 455.

Fragments de deux Livres d'heures (recueil peut-être formé pour réunir des modèles d'enluminures).

f. 31 : Prière à Sainte Marguerite, incomplète de la fin (Sonet 1083).

203. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 2702. - xve - Parch., 1 + 159 ff. ; 16,8 × 12,2 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, p. 460.

Livre de Prières.

f. 157 v° - 158 : *Oracio beate Margarite virginis* (Sonet 1083).

204. PARIS, Bibl. Sainte-Geneviève, 3389. - xve - Papier, 72 ff. ; 14,6 × 10,3 cm. Cf. *Cat. des mss de la Bibl. Sainte-Geneviève,* II, pp. 671-672.

Recueil de Traités de Théologie et de Morale.

f. 32 v° (ajout du xvie) : Prière à l'ange gardien, signée *Estienne Leroy* (Sonet 73).

205. PARIS, Coll. part. L.F. 13. - Début XVIe - Parch., 2 + 259 ff. ; 14,5 × 9,8 cm.

RECUEIL DE PRIÈRES ET DE TRAITÉS PIEUX, composé pour une « très honnouree dame » (f. 226 v°) du Nord de la France.

f. 56-56 v° : *Oraison a son bon angele.* - *Inc.* : O mon bon angele qui me gardez / Par la bonté du creatuer...
f. 112-112 v° : *Oraison a son bon angele.* - *Inc.* : Saint angele de Dieu, nostre maistre...
f. 116-117 : Prière à Saint Fiacre (aj. à SONET 1824).
f. 140 : Prière à l'ange gardien (aj. à SONET 72).
f. 168 v° - 170 : *Anthienne de Sainct Sebastien martir.* - *Inc.* : O, de quelle merveilleuse grace a resplendi le noble Sebastien...
f. 170-171 : *De Saint Roch.* - *Inc.* : Je te salue, Sainct Roch, de lignaige ennobli...
f. 171-171 v° : *De Sainct Quentin.* - *Inc.* : O benoit Sainct Quintin, ta foy [a] esté grande... (aj. à SONET 1283).
f. 171 v° - 172 : *De Sainct Franchois, antienne.* - *Inc.* : Nostre Seigneur a demené le juste...
f. 172-173 : *Oraison a la benoite Vierge Marie* (aj. à SONET 1119).
f. 173-173 v° : *Anthienne de Saincte Anne.* - *Inc.* : Celeste benefice entra au corps de Saincte Anne... (aj. à SONET 260).
f. 173 v° - 174 : *De la Magdelaine.* - *Inc.* : Marie Magdelaine oingnit les piedz de Nostre Seigneur... (aj. à SONET 1098).
f. 174 v° - 175 : *De Saincte Katherine.* - *Inc.* : La vierge Saincte Katherine... (aj. à SONET 1036).
f. 175-176 : *De Saincte Marguerite.* - *Inc.* : O vierge de Dieu, glorieuse Marguerite... (aj. à SONET 1601).
f. 176-177 : *De Saincte Barbe.* - *Inc.* : Resjouys toy, Barbe, vierge en doctrine luisante... (aj. à SONET 1775).
f. 177-178 : *De Sainte Appolline.* - *Inc.* : Saincte Appoline a soustenu pour Nostre Seigneur... (aj. à SONET 1850).
f. 178-178 v° : *De Sainct[e] Cecile.* - *Inc.* : Quand les orghes le deschantoyent...
f. 178 v° - 180 : *De Sainct[e] Agnés.* - *Inc.* : Glorieuse espouse du benoit Jesuchrist, madame Saincte Agnés...
f. 180-181 : *De Saincte Agathe.* - *Inc.* : O glorieuse vierge et espouse de Dieu, madamme Saincte Agathe...
f. 181-181 v° : De Sainte Claire. - *Inc.* : O doulx redempteur Jesuchrist, facteur et createur du ciel et de la terre...

206. PARIS, Coll. part. L.F. 56. - Début XVIe - Vélin, non folioté.

LIVRE D'HEURES SANS HEURES écrit pour Raoul II de Refuge.

Orayson tres devote de Saincte Avoye (aj. à SONET 1852).
Oracio Sancte Barbare. - *Inc.* : Saincte Barbe de valeur, / Vierge pleine de grant doulceur...
Orayson de Sainct Adrian. - *Inc.* : Sainct Adrian de Dieu amy, / Vous estes en maintz lieux requis...
Oracio de Sancto Anthonio. - *Inc.* : Sire Sainct Anthoine puyssant, / Qui peulx estaindre feu ardant...
Oracio devotissima ad Sanctum Sebastianu[m] (aj. à SONET 1888).

207. PARIS, Ecole des Beaux-Arts, 478. - XIVe - Parch., 146 ff. ; 16,5 × 4,5 cm. Cf. *Cat. des mss de l'Ecole des Beaux-Arts*, p. 191.

LIVRE D'HEURES (usage non identifié ; ne comprend ni cal. ni litan.).
Ajouts du XVe :
f. 140-140 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).
f. 141-142 : Prière à St Michel (SONET 1139).

208. POITIERS, Bibl. mun., 42 (257). - XVIe - Vélin, 183 ff. ; 20,5 × 14,2 cm. (Folioté jusqu'au f. 68 ; paginé à partir de 69). Cf. *Cat. gén.*, XXV, p. 12 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 155.

RECUEIL DE PRIÈRES, vraisemblablement écrit, d'après les armes du f. 1, pour un membre (une femme, f. 26 et f. 30 « moy, pouvre pecheresse ») de la famille de Clermont-Galerande, en Anjou.

f. 14 v° - 16 v° : Prière à Saint Jean-Baptiste (SONET 1476).
f. 18-25 : Prière à la Vierge, incomplète de la fin (SONET 1118).
f. 26-27 : *Aux quatre docteurs de nostre mere saincte Eglisse* (SONET 700).
f. 27-28 : Prière à Saint René (SONET 230).
f. 28-29 v° : *A Sainct Pierre le martir* (SONET 709).
f. 29 v° - 31 : Prière à Sainte Anne (SONET 1284).
f. 31-33 : Prière à Sainte Marie-Madeleine (SONET 1521).
f. 33-35 : Prière à Sainte Marguerite (SONET 674).
f. 35-37 : Prière à Sainte Suzanne (SONET 1288).
p. 172-173 : *Oraison a son bon ange* (aj. à SONET 72).
p. 176-178 : Prière à Sainte Barbe (SONET 671).

209. POITIERS, Bibl. mun., 95 (350). - XVe - Parch., XI + 145 ff. ; 13,5 × 8,7 cm. Cf. *Cat. gén.* XXV, pp. 33-34 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 155.

RECUEIL DE PRIÈRES ET DE TRAITÉS DE DÉVOTION EN FRANÇAIS.

f. III v° : Prière à l'ange gardien (SONET 72).
f. III v° - IV : Prière à tous les saints (SONET 1383).
f. VI : Prière à tous les saints. - *Inc.* : Sains et sainctes de paradis / Qui de cuer et de corps jadis...
f. VI-VI v° : *A Saincte Barbe* (SONET 2306).
f. VI v° : Prière à Saint Sébastien (SONET 1381).
f. VI v° - VII : *Oroison de Saincte Katherine* (SONET 698).
f. 83 v° - 85 : *Autre oroison a la Magdalayne* (SONET 877).
f. 122 v° : *Devote oroison a Nostre Dame et a tous sains et saintes* (SONET 684).
f. 125 v° - 129 v° : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1242).
f. 129 v° - 130 : Prière à Sainte Marguerite (SONET 1874).

210. POITIERS, Trésor de la Cathédrale. - Fin XVe - Vélin, 480 ff. ; 28 × 19 cm. Cf. X. Barbier de Montault in *Le Manuscrit*, I (1894), pp. 115-119 et 131-135 ; LEROQUAIS *Pontificaux* II, p. 451.

BRÉVIAIRE D'ANNE DE PRYE, abbesse de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Poitiers.

f. 3 : Prière à Sainte Anne. - *Inc.* : Je vous supplie, tres glorieuse, / De toutes graces plantureuse... (SINCLAIR' 3039).

211. PROVINS, Bibl. mun., 21 (25). - XVe - Parch., 186 ff. ; 16,7 × 11,8 cm. Cf. *Cat. gén.* III, pp. 266-267.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, cal. de Paris.
f. 186-186 v° : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

212. RENNES, Bibl. mun., 35 (15948). - XVe - Parch., 102 ff. ; 19,5 × 13,6 cm. Cf. *Cat. gén.* XXIV, pp. 25-26 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 157.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DU MANS.

f. 77 : *De sancto Sebastiano, antiphona* (SONET 1511).

213. ROUEN, Bibl. mun., 332 (A 589). - Fin XVe - Parch., 60 ff. ; 14 × 9,5 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 63 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 158.

RECUEIL DE PRIÈRES.

f. 52 v° - 54 : *De ma dame Saincte Anne* (aj. à SONET 2251).

214. ROUEN, Bibl. mun., 339 (A 553). - XVe - Parch., 178 ff. ; 17,8 × 11,2 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 63 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 158.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (office de la Vierge à 3 nocturnes).

f. 28-28 v° : *A son bon ange recommandacion. - Inc.* : Tres doulz ange en qui garde suys commise...

215. ROUEN, Bibl. mun., 350 (Y 152). - Milieu XVe - Parch., 106 ff. ; 16,5 × 11,2 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 65 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 158.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE LISIEUX (au f. 91 v°, marque de possession : « Ces presentes heures appartiennent a Jehanne Auzou, de Valletot sur la mer »).

f. 101-102 : Prière à Sainte Barbe. - *Inc.* : Vierge martire glorieuse / Preciuse...

216. ROUEN, Bibl. mun., 361 (A 579). - XVe - Parch., 129 ff. ; 15 × 9 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 67 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 159.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS (ne comporte pas d'office des morts).

f. 9 v° - 11 v° : Prière aux trois Maries (aj. à SONET 1592).

217. ROUEN, Bibl. mun., 362 (Y 143). - XVIe - Parch., 106 ff. ; 15 × 10,5 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 67 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 159.

LIVRE D'HEURES EN FRANÇAIS À L'USAGE DE PARIS, acéphale.

f. 81-81 v° : *Oroison de monseigneur saint Sebastien* (SONET 717).

218. ROUEN, Bibl. mun., 1064 (Y 226a). - XVIe - Parch., 148 pp. ; 16 × 8 cm. Cf. *Cat. gén.* I, p. 269 ; PICOT *Notice*, pp. 84-91.

RECUEIL DE POÉSIES DE JACQUES LE LIEUR, en fr.

p. 118-123 : *Oraison de Sainct Nicolas. - Inc.* : Demostenes, eloquent orateur, / Ne pourroit bien, celeste implorateur...
p. 123-125 : *Aultre oraison de Sainct Nicolas* (SONET 9).
p. 132-137 : *Oraison tres devote de Saincte Barbe* (SONET 1042).
p. 146-148 : Prière à Saint Sébastien (SONET 739).

219. SAINT-BRIEUC, Bibl. mun., 1. - XVe - Parch., 228 ff. ; 20 × 14 cm. Cf. *Cat. gén.* XIII, p. 358.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS, cal. breton (l'office de la Vierge comprend 3 nocturnes).

f. 168-168 v° : Prière à Saint Sébastien (SONET 1511 et 1888).

220. SAINT-OMER, Bibl. mun., 68. - XIVe - Parch., 2 + 7 + 341 + 7 ff. ; 29,2 × 21,2 cm. Cf. *Cat. gén.* in-4°, III, pp. 42-43 ; *Romania* 98 (1977), pp. 550-551.

BIBLE EN FRANÇAIS, t. 2 (fin de l'Ancien Testament, depuis les Livres de Salomon, et Nouveau Testament).

Ajout du XVe : f. F v° - G : Prière à Saint Christophe (SONET 1816).

221. SAINT-OMER, Bibl. mun., 417. - Fin XVIe - Papier, in-12. Cf. *Cat. gén.* in-4°, III, p. 194.

RECUEIL DE PRIÈRES DE LA CHARTREUSE DE LONGUENESSE.

f. 104-107 v° : *Hymne ou cantique en forme de priere a Madame saincte Anne, mere de la glorieuse Vierge Marie, traduict de vers latins elegiaques, de tres catholique et tres docte personne Rodolphe Agricola de Frise. - Inc.* : Saincte Anne, venerable mere / De la dame de tres hault pris...

222. SAINT-OMER, Bibl. mun., 883. - XVe - Parch., in-12 (mutilé). Cf. *Cat. gén.* in-4°, III, Supplément, p. 21 ; LEROQUAIS *Notes*, p. 164.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE NANTES.

f. 104-104 v° (ajout du XVIe) : *Oraison de Saincte Sire* (aj. à SONET 662).

223. SALINS, Bibl. mun., 13. - 1461 - Papier, a-d + 124 + I ff. ; 30 × 21 cm. Cf. *Cat. gén.* IX, p. 8 ; SAMARAN *Cat.* V, p. 333.

RECUEIL COMPOSITE DE PIÈCES RELIGIEUSES, écrit par Jean Perrot demeurant à Salins.

f. 124 : Prière aux anges (SONET 241).
f. 124 v° : *A son patron ou aultre saint auquel on a devocion. - Inc.* : Glorieux Saint N., je devoie avoir singuliere devocion et reverence a vous...

223bis. SENS, Bibl. mun., 39. V. *supra* MUNICH.

224. SOISSONS, Bibl. mun., 110. - XVe - Parch., 136 ff. ; 16,8 × 12,4 cm. Cf. *Cat. gén.* III, p. 97 et LEROQUAIS *Notes*, pp. 169 et 170.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME, comportant, en ajout, l'office de la Vierge à l'usage d'Amiens, cal. de Thérouanne.

f. 3 v° - 4 : *Memore de Saint Cristofle, martir* (SONET 1816).
f. 6 v° - 7 : *Orison a tous les sains et saintes de paradis. - Inc.* : Tous benois sains et saintes / Qui en chieulx reposés... (SINCLAIR' 3775).
f. 108 v° - 111 : Prière à Sainte Catherine. - *Inc.* : Tres doulche vierge Katherine, / En bien parfaite et enterine...

225. STUTTGART, Landesbibl., Cod. Brev. 5. - Vers 1500 - Parch., 124 ff. ; 19,5 × 13 cm. Cf. *Die Handschriften der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart*, I/3, 1977, pp. 8-12.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.

f. 119 v° - 120 (ajout du XVIe) : Prière à Ste Marguerite (aj. à SONET 1083).

226. STUTTGART, Landesbibl., Cod. Brev. 14. - Fin XIVe - Parch., 115 ff. ; 19,5 × 13,5 cm. Cf. *ibid.*, pp. 22-24.

LIVRE D'HEURES DE LA RÉGION DE LANGRES.

f. 110 v° - 112 v° (d'une autre main, fin XIVe) : Prière litanique. - *Inc.* : Vray Dieu, mon puissant createur / Et mon amoureux redempteur...

227. STUTTGART, Landesbibl., Cod. Brev. 75 - 2e moitié XIVe - Parch., 91 ff.; 13,5 × 9,5 cm. Cf. *ibid.*, pp. 95-96.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SARUM (en fr.; ne comporte pas l'office des défunts).

Ajouts du XVIe:
f. 85-86 v°: Prière à Ste Avoie (acéphale; aj. à SONET 1852).
f. 86 v°: Prière à Ste Avoie (aj. à SONET 778).

228. TOULOUSE, Bibl. mun., 133. - XIVe et XVe - Parch., 144 ff.; 14,5 × 11 cm. Cf. *Cat. gén.* in-4°, VII, p. 62; LEROQUAIS *Notes*, p. 172.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE TOUL.
f. 118: Litanie des saints (SONET 405).

229. TOURS, Bibl. mun., 221. - XVe - Vélin, 108 ff.; 19,2 × 13 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXVII/1, pp. 160-161; LEROQUAIS *Notes*, p. 173.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE BAYEUX.
f. 93-93 v°: Prière à Saint Christophe (SONET 712).
f. 97 v° - 98 v°: *De Saincte Appoline* (SONET 613).

230. TOURS, Bibl. mun., 229. - XVe - Vélin, 93 ff.; 14 × 9,5 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXVII/1, pp. 165-166; LEROQUAIS *Notes*, p. 173.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME; au f. 93-93 v°, ajout tardif (fin XVIe/début XVIIe s.). Conseil pour prier les anges (SONET 548).

231. TOURS, Bibl. mun., 231. - Début XVIe - Papier 247 ff.; 14 × 9,4 cm. Cf. *Cat. gén.* XXXVII/1, pp. 167-168; LEROQUAIS *Notes*, p. 173.

LIVRE D'HEURES (À L'USAGE DE TROYES) ET DE PRIÈRES, compilé par Nicolas Rolet.
f. 155: Prière à Saint Sébastien (SONET 408).
f. 167-168: *Oroyson de Saint Benardin.* - *Inc.*: Tres glorieulx saint Benardin, /De saint François nouvelle plante... (SINCLAIR' 3809).
f. 170 v° - 171: *Oroyson de Saint Main* (SONET 1373).
f. 181-181 v°: *Oroyson de Saint Michel.* - *Inc.*: O Saint Michel, prince et conduiseur / Des anges et de leurs exercite... (SINCLAIR' 3357).
f. 202-202 v°: *Oroyson de s(t)sainte Barbe*, acéphale. - *Inc.*: // Doulce mere, / Saincte Barbe... (à rattacher à *l'inc.*: Verge de tous biens exemplaire / Et a tes servans douche mere...).
f. 211-212: *Oroyson de Saincte Anne.* - *Inc.*: Tres Saincte dame reclamee... (aj. à SONET 2251).
f. 212-213: *Oroyson de Saincte Matie.* *Inc.*: Mastie de Dieu tres aymee, / De virginité aornee... (cf. SINCLAIR' 3326; erreur d'inc.).
f. 213-214: *Oroyson de Saincte Genevieve* (aj. à SONET 2314).
f. 218-219: *Oroyson de Saincte Barbe* (aj. à SONET 671).
f. 221-221 v°: *Oroyson de Saincte Marguerite(s).* - *Inc.*: Vierge et Marguerite tres glorieuse(s), / Espouse(s) de Jesucris et ancelle... (SINCLAIR' 3843).

232. TROYES, Bibl. mun., 1897. - XVe - Vélin, 131 ff.; in-8°. Cf. *Cat. gén.* in-4°, II, p. 786; LEROQUAIS *Notes*, p. 174.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE MEAUX (l'office des morts ne compte qu'un nocturne).
f. 103 v° - 104: *De Sainct Jehan Baptiste* (SONET 1833).
f. 105 v° - 106: *De madame Saincte Katherine de Seine* (SONET 1583).

233. VATICAN, Bibl. apostolique, Palat. lat. 537. - XVe - 223 ff.; 21 × 13 cm. Cf. *Codices palatini latini Bibliothecae Vaticanae*, t. I, 1886, p. 174 et SALMON *Cat.* IV, p. 155, n° 485.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE SARUM.
f. 25 v° - 26 v°: *Oratio devotissima ad proprium angelum in francigeno* (aj. à SONET 243).

234. VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 182. - XIVe/XVe - Parch., 303 ff.; 13,4/13 cm × 9,6 cm. Cf. A. WILMART, *Codices Reginenses Latini*, t. I, 1937, pp. 439-443.

BRÉVIAIRE À L'USAGE DE SAINT-QUIRIACE DE PROVINS.
Les textes suivants sont des ajouts du XVe:
f. 278-279: Prière à Saint Sébastien. - *Inc.*: Sebastiain, tres glorieulx martyr, / Qui a voulu, en la foy maintenant... (SONET 1889).
f. 292 v° - 294: Prière à Saint Nicolas. - *Inc.*: O bon pasteur de noble extraction, / Predestiné du sainct don neupmatique...
f. 294-294 v°: Prière à Saint Thibaut. - *Inc.*: O Sainct Thibault tres glorieux, / En paradis lassus regnant...
f. 295-295 v°: Prière à Saint Jacques. - *Inc.*: Tres excellent apostre glorieux, / Cousin germain par le noble lignage...

235. VATICAN, Bibl. apostolique, Reg. lat. 315. - XIVe - Parch., 55 ff.; 29,2 × 19 cm. Cf. A. WILMART, *op. cit.*, t. II, 1945, pp. 193-199 et SALMON *Cat.* IV, n° 509, p. 163.

RECUEIL FACTICE, comportant un office de la Vierge en fr., pour un usage inconnu (f. 28 v° - 42).
f. 10 v°: *Aprés diras ceste oroison.* - *Inc.*: Je vous pri, o vous touz, sains anges de Dieu... (SINCLAIR' 3035).

236. VATICAN, Bibl. apostolique, Rossi 120. - Début XVIe - Parch., 143 ff.; 20,6 × 14,1 cm. Cf. S. VITTE, « Les manuscrits français du Fonds Rossi à la Bibliothèque Vaticane », dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, publiés par l'Ecole française de Rome*, 47 (1930), pp. 103-106; SALMON *Cat.* IV, n° 556, p. 178.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE ROME (le cal. indique une influence clunisienne).
f. 135 v° - 136: Prière à St Fiacre (SONET 1824).

237. VATICAN, Bibl. apostolique, Vat. lat. 6859. - XVe Parch., II + 125 ff.; 11,3 × 8,5 cm. Cf. SALMON *Cat.* I, n° 71, p. 37.

PSAUTIER BISONTIN.
f. 124 v° - 125: Prière à sainte Geneviève (SONET 2314), aj. du XVIe s.

238. VICH, Musée épiscopal, 206. - 1522 - Parch., 52 ff.; 18,2 × 12,8 cm. Cf. BRAYER *Heures*, pp. 79-81.

LIVRE D'HEURES À L'USAGE DE PARIS.
f. 23 v° - 24 v°: Prières à Saint Jean-Baptiste (SONET 1375, 1833, 25).
f. 25-25 v°: Prière à Saint Jean (SONET 1378).
f. 26 v° - 27: Prière à Saint Pierre (SONET 1841).
f. 27 v° - 28: Pierre à Saint Paul (SONET 1669).
f. 28-28 v°: Prière à Saint Jacques (SONET 1372).
f. 29-29 v°: Prière à Saint Léonard (SONET 1280).
f. 30: Prière à Saint Roch (SONET 1374).
f. 30 v° - 31: Prière à Saint Roch (Ed. SONET 1843).
f. 32-32 v°: Prière à Saint Christophe (SONET 708).

f. 41 : Prière à Sainte Anne (Sonet 1289).
f. 42 : Prière à Sainte Marie-Madeleine (Sonet 1409).
f. 43 : Prière à Sainte Catherine (Sonet 1343).
f. 44 : Prière à Sainte Marguerite (Sonet 1471).
f. 44 v° - 45 v° : Prière à Sainte Barbe (Sonet 671).
f. 46 : Prière à Sainte Barbe (Sonet 1354).

239. VIENNE, B.N., 1853*. - xve - Parch., 214 ff. ; 20,2 × 15,2 cm. Cf. Brayer *Heures*, pp. 38-39 ; O. Pächt, D. Thoss, *Die illuminierten Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek. Französische Schule II (Text)*, Vienne, 1977, pp. 91-102.
Livre d'heures à l'usage de Toul, peut-être écrit pour une femme (plusieurs passages au féminin).
f. 128-129 : Prière à Sainte Barbe (aj. à Sonet 1853).
f. 131-131 v° : Prière à Sainte Catherine (aj. à Sonet 1583).

240. VIENNE, B.N., 1910. - xve - Parch., 204 ff. ; 18,5 × 13,4 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 41.
Livre d'heures, selon l'usage franciscain.
f. 93-94 v° : Prière à la Vierge et à tous les saints. - *Inc.* : Ave, tres doulce Vierge Marie, mere au doulx sauvour Jesucrist, royne glorieuse .../... et vostre benoiste volunté soit touzjours faite et acomplie. Amen (Sinclair' 2517).
f. 161-163 : Prière à St François, acéphale. - *Inc.* : // et amy de Dieu, monseigneur saint Franczoys, qui par la tendre affection et par la tres grant compassion au doulx Jhesucrist .../... louer Dieu et mercier le Pere, le Filz et le Saint Esperit pardurablement sans fin. Amen.

241. VIENNE, B.N., 1969. - 2e moitié du xive - Parch., 215 ff. ; 14,2 × 10,3 cm. Cf. Brayer *Heures*, pp. 43-44.
Livre d'heures, cal. du Nord de la France.
f. 165 v° - 166 v° : *De Sainte Anne, antienne.* - *Inc.* : Sainte Anne, mere de Marie, / Vien a Jhesus qui te marie... (Sinclair' 3584).
f. 166 v° - 167 : *De la Magdalaine, antienne.* - *Inc.* : Marie, tres piteusement, / Les piés Jhesus lava de lermes... (Sinclair' 3170).
f. 167-167 v° : *De Sainte Katherine, antienne.* - *Inc.* : La sollempnité enterine / De la tres sainte Katherine... (incomplet de la fin, par suite de la disparition d'un folio). Cf. Sinclair' 3118.

242. VIENNE, B.N., series nova 13238. - Début xvie - Parch., 206 ff. ; 15 × 11,7 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 47.
Livre d'heures, copié en Flandre.
f. 193-193 v° : Prière à l'ange gardien. - *Inc.* : Mon bon et saint ange, je me rens a toy... (Sinclair' 3189).

243. VIENNE, B.N., series nova 13240. - 2e moitié xve - Parch., 219 ff. ; 12,7 × 8 cm. Cf. Brayer *Heures*, p. 47 ; *La miniature flamande. Le mécénat de Philippe le Bon. Catalogue de l'exposition de Bruxelles*, 1959, p. 118, n° 132.
Livre d'heures, cal. de Bruges.
f. 215-218 v° (ajout en très grosses lettres de forme, 7 lignes à la page) : Prière à Sainte Anne. - *Inc.* : Saincte mere Anne, soyés moy tousjours confort en toutes necessité... (à rapprocher de Sonet 1508). Cf. Sinclair' 3600.

IV. TABLE DES OUVRAGES AYANT FOURNI LE TEXTE DE BASE A L'ÉDITION DES TEXTES EN VERS

Les chiffres renvoient aux numéros des Textes ; le signe + indique les ouvrages imprimés.

ANGERS, Bibl. mun., 128 (120) : 121, 164.
ANGERS, Bibl. mun., 136 (128) : 157.
ANGERS, Bibl. mun., 137 (129) : 64.
AVIGNON, Bibl. mun., 1904 : 168, 169, 207, 208, 211, 212.
BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 103, n° 6 : 111.
BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 122, n° 3 : 204.
BEAUNE, Hôtel-Dieu, Layette 123, n° 4 : 68.
BERLIN, Staatsbibl. Kulturbesitz, Theol. oct. 64 : 10.
BESANÇON, Bibl. mun., 121 : 26, 37, 93, 160.
BESANÇON, Bibl. mun., 126 : 78.
BESANÇON, Bibl. mun., 142 : 80.
BESANÇON, Bibl. mun., 152 : 182.
BOURGES, Bibl. mun., 15 : 184.
BRUGES, Bibl. mun., 321 : 95.
BRUXELLES, Bibl. roy., 4483 : 88.
BRUXELLES, Bibl. roy., 10389 : 132, 171, 225.
BRUXELLES, Bibl. roy., II 4314 : 122.
BRUXELLES, Bibl. roy., IV 119 : 15, 195.
BRUXELLES, Bibl. roy., IV 427 : 187, 226.
CAMBRAI, Bibl. mun., 87 (88) : 217.
CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 70 : 101.
CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 75 : 25, 218.
CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 105 : 166.
CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 9-1951 : 85 bis, 162 bis.
CARPENTRAS, Bibl. mun., 50 : 152.
CHÂLONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 22 : 11.
CHÂLONS-SUR-MARNE, Bibl. mun., 26 : 100.
CHANTILLY, Musée Condé, 67 (XIV B 15) : 199.
DIJON, Bibl. mun., 2555 : 65.
DOLE, Bibl. mun., 45 : 45.

V. TABLE DES INCIPIT DES TEXTES FRANÇAIS

Le signe + indique les prières dont je donne le texte intégral. Pour ne pas allonger cette table, je n'ai pas tenu compte des variantes des incipit. Les renvois sont faits aux volumes et aux pages.

VI. TABLE DES SAINTS ET DES ANGES

Conformément à la tradition médiévale, cette table accueille certains personnages de l'Ancien Testament et plusieurs saints de légende.

Les renvois sont faits aux volumes et aux pages : les pages indiquées en italique sont celles où des prières sont consacrées en propre à tel ou tel saint ; les autres, celles où ils sont seulement mentionnés.

VII. TABLE DES AUTEURS DES PRIÈRES AUX SAINTS

Les chiffres renvoient aux numéros des Textes.

[1] Auteur de deux autres prières, dans le même recueil (cf. SONET 918 et 989). Cerisy est un toponyme fréquent dans le Nord-Ouest de la France ; il est probable que l'auteur soit de cette région, comme incline à le penser la rime *martyr* : *veir* (Texte N° 206, vv. 91-92), mais le texte a été écrit à Paris (*ibid.*, v. 102).

ADDENDUM

Fin 1982, K. V. Sinclair vient de publier un nouveau volume d'incipit (N[os] 3876-5375), *French Devotional Texts of the Middle Ages. A Bibliographic Manuscript Guide. First Supplement*, Westport (Connecticut), Greenwood Press, XVI-235 p. Cet ouvrage (SINCLAIR *Suppl.*) permet d'apporter quelques indications complémentaires, d'importance diverse.

1. Références aux manuscrits que j'indique.

I 203 Pour Cambridge, Musée Fitzwilliam, 75, aj. SINCLAIR *Suppl.* 5055.

II 13 Pour LONDRES, Bibl. brit., Sloane 1611, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4290.

16 Pour LONDRES, Bibl. brit., Egerton 2781, aj. SINCLAIR *Suppl.* 3954.

23 Pour OXFORD, Bibl. bodl., Astor A. 18, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4398.

80 Pour OXFORD, Bibl. bodl., Buchanan e. 3, aj. SINCLAIR *Suppl.* 5067 (en fait, variante de SONET 2306).

86 Pour TOURS, Bibl. mun., 231, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4312 (où ce texte acéphale est d'ailleurs donné par erreur comme un texte en prose).

150 Pour PARIS, Bibl. nat., lat. 1172, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4830.

156 Pour BRUGES, Bibl. mun., 320, aj. SINCLAIR Suppl. 5023.

175 Pour CAMBRIDGE, Musée Fitzwilliam, 70, aj. SINCLAIR *Suppl.* 5056.

272-273 Pour BRUGES, Bibl. mun., 320, aj. SINCLAIR Suppl. 4728.

384 *in fine.* Aj. SINCLAIR *Suppl.* 4733.

419 Pour BRUGES, Bibl. mun., 320, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4646.

437 Pour BRUGES, Bibl. mun., 320, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4539.

448 Pour BRUGES, Bibl. mun., 320, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4778.

449 note 1. Pour OXFORD, Bibl. bodl., Lat. liturg. f. 15, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4531 (où ce texte est d'ailleurs donné par erreur comme un texte en prose).

515 note 4. Pour BERNE, Bibl. de la ville, 205, aj. SINCLAIR *Suppl.* 4414.

531 Pour PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 3645, aj. SINCLAIR *Suppl.* 5246 et 5247.

2. Manuscrits complémentaires.

II 276 Texte N° 140, aj. LONDRES, Bibl. brit., Harley 2955, f. 142-142 v°, Livre d'Heures à l'usage de Metz (SINCLAIR *Suppl.* 5302). Ce manuscrit, plus ancien que celui que j'édite, permettrait d'améliorer l'édition (déjà les 4 premiers vers donnés par Sinclair permettent de vérifier l'hypothèse que j'ai faite pour le v. 4).

392 Texte N° 178, aj. LONDRES, Society of Antiquaries, 13, f. 115 v° - 117 v°, Livre d'Heures à l'usage de Rouen (SINCLAIR *Suppl.* 4965). Le recours à ce manuscrit permettrait peut-être d'améliorer le texte, notamment à son début.

531 Texte N° 226, aj. COPENHAGUE, Bibl. roy., Thott 543 in-4°, f. 201-303 v°, Livre d'Heures du XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 5066).

541 Texte N° 232, aj. LONDRES, Victoria and Albert Museum, Reid 3, f. 247-248, Livre d'Heures à l'usage de Paris, XIV[e]-XV[e] siècles (SINCLAIR *Suppl.* 5282). Ce manuscrit permettrait sans doute d'améliorer le texte édité.

3. Textes nouveaux.

— Glorieuse sainte Avoye / Qui les desvoyez més en voye..., 10 vers. BALTIMORE, Walters Art Gallery, Walters 281, f. 241-241 v°, Livre d'Heures des environs de 1470 et OXFORD, Bibl. bodl., Douce 252, f. 21 v°, début du XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 4407).

— Je vous salu tres humblement / Noble martir de Dieu saint Loren..., 32 vers. BRUXELLES, Bibl. roy., 10457-462, f. 1, XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 4558).

— Mon bon angele a qui par la saincte providence divine je suis commis en garde, je te prie..., STOCKHOLM, Bibl. roy., A. 87, p. 226-227, Livre de prières, fin du XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 4694). A rattacher peut-être à l'un des textes signalés t. II, p. 511-514.

— Mon seigneur saint Jehan Baptiste, prie Dieu qu'il me doint sa grace.. LONDRES, Bibl. brit., Lansdowne 380, f. 4 (SINCLAIR *Suppl.* 4721).

— O mon bon angele a qui par la sainte providence divine je suis mis en garde, je te prie humblement que tu me vueilles... STOCKHOLM, Bibl. roy., A. 87, p. 131-133, Livre de prières, fin du XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 4842). A rattacher peut-être à l'un des textes signalés t. II, p. 511-514.

— O tres doulx amy de Dieu et glorieux pere saint Bernars, je me gette tres humblement devant les piés de vostre pitié... STOCKHOLM, Bibl. roy., A. 87, p. 171-176, Livre de prières, fin du XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 4890).

— Qui me sera loyal amy et me sera en ayde a l'heure espouventable du dernier jugement de Dieu... « Oroison a tous les sainctz ». LONDRES, Victoria and Albert Museum, Reid 2, f. 173 v°, Livre d'Heures à l'usage de Bourges, XIV[e] siècle (cette prière est un ajout du XVI[e], SINCLAIR *Suppl.* 5029).

— Saint Jehans tres bien eurous, familiaires amerous a la Vierge et a Jhesu, Jhesucrist vierge t'eslut, vierge te prit entre les aultres... LONDRES, Bibl. brit., Harley 2955, f. 141-142, Livre d'Heures à l'usage de Metz, XIV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 5064). Il s'agit peut-être de la 2[e] partie d'un *O intemerata* à la Vierge et à saint Jean.

— Saint Joachym et sainte Anne a cui Dex fist ceste dignitei que teil fille eustes comme la Vierge Marie... PORTO, Bibl. publ. mun., 619, f. 75, XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 5065).

— Sire sains Jehanz Baptistres qui, par le message saint Gabriel l'angle, fustes mervillosement conceus... PORTO, Bibl. publ. mun., 619, f. 110, XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 5245).

— Vierge Marie et Katherine / Marguerite e Luce digne..., sizain aabbcc. LONDRES, Bibl. brit., Sloane 2321, f. 15 v°, Livre d'Heures, XV[e] siècle (SINCLAIR *Suppl.* 5327).

4. Textes non retenus.

— Sains Jehans de grant signorie / Et vous, dame sainte Marie... LONDRES, Bibl. brit., Sloane 2356, f. 82-84 (SINCLAIR *Suppl.* 5063). Il s'agit d'un passage, indûment détaché, d'un *O intemerata*, à rattacher à SINCLAIR *Suppl.* 4680).

— Une longue série de traductions françaises des oraisons de la messe de différents saints, extraites de PARIS, Bibl. de l'Arsenal, 2162.

— Les oraisons en prose, faisant partie intégrante des suffrages adressés à divers saints, dans BRUGES, Bibl. mun., 320.

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
AUX « PRESSES DE SAVOIE », AMBILLY-ANNEMASSE (H.-S.),
(ZONE FRANCHE)
EN OCTOBRE 1983